This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137296 9

Digitized by Google

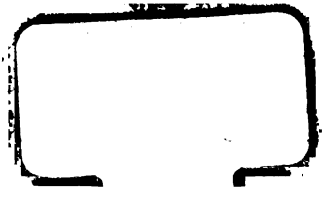
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

XXXI.

Presented to the Library

By ALEXR DEL MAR, Esqr

July 4 1882.

Digitized by Google

IMPRIMERIE SCHNEIDER ET LANGRAND,
4, rue d'Erfurth.

Digitized by Google

Digitized by Google

Marquis de Dangeau

Digitized by Google

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC _____

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XXXI.

PARIS.

H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR,

15, PLACE DE LA BOURSE.

1840.

Digitized by Google

- 15223 -

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE CDXCVIII.

Avis peu uniforme de Monteléon en Espagne sur l'escadre anglaise. — Forfanteries de Beretti. — Les ministres d'Angleterre veulent faire rappeler Châteauneuf de Hollande. — Le comte de Stanhope à Paris, content du régent, mécontent des Hollandais. — Le czar se veut réunir aux rois de Suède et de Prusse contre l'Angleterre. — Monteléon apprend la destination de la flotte anglaise. — Faux et odieux discours du colonel Stanhope à Albéroni. — Opinion des Anglais du régent, de ceux qu'il employait et d'Albéroni. — Albéroni tente de surprendre le roi de Sicile. — Ses lettres à ce prince.

L'escadre anglaise était alors partie des ports d'Angleterre ; elle avait mis à la voile le 13 juin ; on comptait quinze jours environ de navigation pour arriver au détroit, et peut-être quatre semaines en tout pour se rendre au Port Mahon. Monteléon, avec le secours des amis dont il se vantait, ne put pénétrer les ordres de l'amiral Bing qui la commandait. Il se flattait, et même il en assura le roi d'Espagne, que les Anglais éviteraient tout engagement avec la flotte espagnole. Il prétendit savoir

Digitized by Google

que les ministres autrichiens étaient bien loin d'espérer que les vaisseaux d'Angleterre allassent à toutes voiles chercher et combattre ceux d'Espagne. Toutefois en habile ministre il ne devait compter que jusqu'à un certain point sur les avis qu'il recevait. Il écrivit au roi son maître que suivant les conjonctures le roi d'Angleterre pouvait envoyer de nouveaux ordres. Monteléon s'apercevait alors du changement de cette cour par les traitements qu'il y recevait très-différents de ceux qu'il y avait précédemment reçus, et comme les ministres d'Angleterre avaient peu de communication avec lui, celui de France (Dubois) encore moins, il avouait qu'il ne pouvait plus découvrir leur intrigue ni leurs intentions.

Beretti se flattait de servir l'Espagne avec plus de succès en Hollande. Chaque fois que les états de la province se séparaient sans avoir pris de résolution sur l'alliance proposée, Beretti l'attribuait à ses pratiques secrètes et aux ressorts qu'il savait faire jouer à propos pour traverser les ennemis de son maître. Si quelque député donnait sa voix pour l'alliance, Beretti assurait aussitôt qu'il avait été gagné par argent. Cadogan de son côté se moquait de la vanité de Beretti, et triomphait quand quelques-unes des villes de la province de Hollande paraissaient disposées à l'acceptation de l'alliance; chacun des deux se croyait assuré de ses partisans, et si Cadogan comptait sur les villes de Leyde et de Rotterdam, Beretti se vantait d'avoir persuadé les députés de Delft, d'autant plus difficiles à ramener qu'ils avaient paru les plus empressés pour l'alliance. Comme il ne convenait pas de se borner à la seule province de Hollande, Beretti voulut gagner le baron de Welderen tout-puissant, croyait-il, dans la province de Gueldre. Il lui promit un présent considérable si, par son crédit, il empêchait les états généraux d'entrer dans l'alliance,

Digitized by Google

et persuadé qu'il ne pouvait faire une meilleure acquisition pour le service du roi son maître, il écrivit à Albéroni qu'il vendrait son bien pour satisfaire la promesse qu'il avait faite si le roi d'Espagne désapprouvait l'engagement qu'il avait pris pour son service. Le bruit se répandit alors que ce prince avait donné ordre à ses sujets négociants, sous peine de la vie, de remettre un registre exact et fidèle des effets qu'ils avaient entre les mains appartenant à des étrangers, de quelque nation qu'ils fussent. Une telle nouvelle causa quelque alarme à La Haye. Beretti se flatta d'en avoir profité, et d'avoir utilement augmenté la frayeur que les apparences d'une guerre prochaine et de la ruine du commerce produisaient déjà dans les esprits; mais son zèle et l'attention qu'il avait à le faire valoir à la cour de Madrid y réussissaient mal. Il eut plusieurs fois lieu de se plaindre de la manière dont il était traité par Albéroni. Il gémissait donc, mais inutilement, d'essuyer mille dégoûts de la cour d'Espagne, ou pour mieux dire du premier ministre de cette cour, pendant qu'il se donnait tout entier au service de son maître, et que, sans en recevoir aucun secours, il employait uniquement ses talents, son industrie, ses manéges, comme les seules armes qu'il eût pour combattre l'ambassadeur d'Angleterre, soutenu par de puissants amis et répandant l'or avec profusion pour gagner ceux qu'il savait être autorisés dans la république. Beretti comprenait dans ce nombre Pancras, bourgmestre, régent d'Amsterdam, et Buys, pensionnaire de la même ville. Ce dernier, disait-il, menait l'autre par le nez. La liste des magistrats et députés gagnés par l'Angleterre était bien plus nombreuse si on ajoutait foi à un écrit imprimé qu'on distribuait sous main à La Haye, spécifiant par nom et par surnom tous ceux qui recevaient des pensions ou des gratifications

Digitized by Google

de cette couronne. Beretti se vantait que, malgré tant de dépenses faites et continuées par les ennemis de sa majesté catholique, il était parvenu par son activité et par ses amis à faire en sorte que la province de Hollande avait déjà séparé cinq fois ses assemblées sans rien résoudre au sujet de l'alliance. Cadogan parlait en même temps très-différemment, car il dit avec plus de vérité que les états de cette province avaient pris unanimement la résolution d'entrer dans le traité. Il est vrai cependant que les députés des principales villes déclarèrent à l'assemblée que leur instruction portait de consentir à la quadruple alliance quand l'affaire serait mise en délibération; mais le temps de cette délibération fut prolongé.

Les ministres d'Angleterre, se défiant toujours de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande, pressaient plus que jamais son rappel et l'envoi du successeur qui lui était désigné. Ils comptaient de tout obtenir du régent par le moyen du comte Stanhope nouvellement arrivé à Paris. Son altesse royale lui avait fait un accueil très-favorable; elle avait pris soin de lui persuader qu'elle souhaitait ardemment la conclusion du traité et qu'elle n'oublierait rien pour en faciliter la signature. Ainsi les Anglais comptaient qu'elle ne serait désormais retardée qu'autant de temps qu'il en fallait pour traduire le traité en latin. Ils approuvaient quelques changements que le régent demandait, et comptaient que la cour de Vienne ne pourrait avec raison y refuser son approbation. Il s'en fallait beaucoup que les ministres d'Angleterre fussent aussi contents de la conduite des Hollandais. On commençait à dire que la république, après avoir longtemps biaisé, après avoir laissé entrevoir exprès une diversité apparente de sentiments entre les villes de la province de Hollande,

Digitized by Google

terminerait ces incertitudes affectées par une offre simple et toujours inutile d'interposer ses offices pour mettre en paix les principales puissances de l'Europe. Une telle offre aurait été un refus honnête d'accéder au traité, et les ministres anglais avaient un intérêt personnel de faire voir à la nation anglaise que le projet de la quadruple alliance était un projet sage, solide, approuvé généralement des principales puissances de l'Europe et de celles qui pouvaient donner le plus de poids aux affaires.

Une telle opinion était pour eux d'autant plus nécessaire à établir qu'il était alors assez vraisemblable que le czar, cherchant à faire un personnage dans les affaires de l'Europe, animé d'ailleurs contre le roi d'Angleterre, voulait s'opposer à la quadruple alliance et secourir le roi d'Espagne par quelque diversion puissante. On assurait déjà que la paix était faite entre la Suède et la Moscovie et le roi de Prusse; que les mesures étaient prises entre ces princes pour s'opposer de concert aux desseins de l'empereur et du roi Georges. Ce qui n'était encore que bruits incertains parut se confirmer et devenir réel suivant un discours que le ministre du czar à Paris tint à Cellamare. Le Moscovite l'assura que son maître, voulant s'opposer aux desseins de l'Angleterre, avait fait sa paix avec le roi de Suède; qu'il ménageait celle du roi de Prusse, et qu'une des principales conditions du traité serait une ligue offensive et défensive contre l'empereur et contre le roi Georges. Il ajouta qu'il sollicitait actuellement le régent d'entrer dans la ligue ou tout au moins de demeurer neutre. Ce ministre ne se contenta pas de ce qu'il avait dit à l'ambassadeur d'Espagne, il crut le devoir dire encore au comte de Provane, chargé pour lors des affaires du roi de Sicile à Paris. A son récit il ajouta des réflexions sur

Digitized by Google

l'utilité que le roi de Sicile tirerait de la diversion que le czar ferait des forces de l'empereur. Il pressa Provane de lui découvrir les intentions du roi son maître au sujet de l'alliance, et les liaisons qu'il avait prises avec le roi d'Espagne. Ce discours ne servit qu'à faire voir quelles étaient alors les dispositions du czar.

Son animosité contre le roi d'Angleterre n'empêcha pas les ministres de cette cour de suivre le plan qu'ils avaient formé pour traverser l'entreprise que le roi d'Espagne était sur le point de tenter en Italie. Ils jugeaient alors qu'elle regardait le Milanais et qu'apparemment il agirait de concert avec le roi de Sicile. Comme l'escadre anglaise était partie des ports d'Angleterre, l'ambassadeur d'Espagne, suivant les ordres qu'il en avait reçus du roi son maître, demanda une conférence aux ministres d'Angleterre pour savoir d'eux positivement quelles étaient les instructions que l'amiral Bing, commandant de l'escadre, avait reçues avant son départ. La conférence fut tenue le 24 juin; Stanhope n'était pas encore parti pour la France; ainsi Monteléon le vit aussi bien que Sunderland et Craggs, et leur dit que ce serait apparemment une des dernières fois qu'il leur parlerait d'affaires, puisqu'il se croyait à la veille d'aller à Douvres s'embarquer, prévoyant quelque hostilité imminente quand l'escadre anglaise paraîtrait dans la Méditerranée. Ayant ensuite demandé quels étaient les ordres dont l'amiral Bing était chargé, Stanhope lui répondit que les instructions données à Bing lui prescrivaient d'observer toute la bonne correspondance que le roi son maître prétendait entretenir avec l'Espagne; qu'il avait ordre de donner toutes sortes de marques d'attention à l'égard des officiers du roi d'Espagne, soit de terre, soit de mer; que s'il trouvait quelque convoi faisant voile en Sardaigne, à Portolongone, même en Sicile, il n'en

Digitized by Google

troublerait pas la navigation : mais s'il arrivait que la flotte espagnole entreprît de débarquer des troupes dans le royaume de Naples ou quelque autre terre dont l'empereur était en possession en Italie, en ce cas l'amiral anglais déclarerait aux commandants espagnols qu'il s'opposerait à leur entreprise, le roi d'Angleterre ne pouvant permettre qu'il s'en fît aucune au préjudice de la neutralité de l'Italie dont il s'était rendu garant envers l'empereur. Stanhope ajouta de plus à cet aveu que si les bonnes raisons ne suffisaient pas, les Anglais emploieraient la force et qu'ils s'opposeraient ouvertement à l'entreprise de l'Espagne. Monteléon, peu content de cette explication, voulut cependant pousser les questions plus loin : il supposa que la flotte d'Espagne eût mis le débarquement à terre avant que l'escadre anglaise fût arrivée, et demanda si Bing traiterait en ce cas les vaisseaux espagnols comme ennemis. Stanhope répondit à cette question nouvelle qu'il était impossible de prévoir tous les accidents qui pouvaient arriver; et, revenant à son principe, il dit que l'ordre général donné à l'amiral Bing était de s'opposer à toute entreprise que l'Espagne ferait contre l'Italie.

L'explication était claire et nette : ainsi Monteléon, suffisamment instruit des intentions de la cour d'Angleterre, ne trouva de ressource pour les faire changer que dans son éloquence; mais il l'employa vainement. Les raisons, quand le parti est pris, sont d'un faible secours, et l'ambassadeur d'Espagne s'étendit assez inutilement sur l'aveuglement et l'ingratitude de l'Angleterre qui renonçait aux avantages du commerce d'Espagne, perdait en un moment le souvenir de ceux que le roi catholique lui avait nouvellement accordés, le tout pour agrandir l'empereur sans utilité pour la nation anglaise, même au préjudice du roi Georges, intéressé comme électeur de

Digitized by Google

l'empire, à modérer la puissance de la maison d'Autriche; il reprit en détail tout le projet de l'alliance et s'efforça de faire voir qu'elle était absolument contraire au but d'établir le repos public et l'équilibre nécessaire pour le maintenir, comme on affectait de se le proposer, car il n'y avait rien de si opposé à la tranquillité générale qu'une rupture entre l'Espagne et l'Angleterre, et les facilités que le roi d'Angleterre donnait à l'empereur de subjuguer l'Italie. Monteléon ne garda pas le silence sur l'état de la France et la conduite du régent; il insista sur le changement des ordres donnés à Bing; il demanda qu'il lui fût défendu de faire la moindre hostilité, ou tout au moins qu'il fût averti que si les Espagnols avaient débarqué leurs troupes avant son arrivée, le sujet de sa mission étant fini, l'intention du roi son maître était qu'il évitât tout engagement, surtout la déclaration d'une guerre ouverte contre l'Espagne. L'ambassadeur essaya de flatter les ministres d'Angleterre de la gloire qui reviendrait au roi leur maître de faire le personnage d'arbitre dans une négociation prochaine pour la paix. Il tenta même de les piquer contre les ministres de Hanovre, accusés, dit-il, par les Anglais, d'être les instigateurs de la partialité que le roi d'Angleterre témoignait pour l'empereur, même de sa dépendance pour la cour de Vienne. Mais enfin la conférence finit sans se persuader de part ni d'autre, comme il arrive en semblables conjonctures, et les ministres anglais, n'acceptant aucune des propositions de Monteléon, protestèrent seulement que l'intention du roi leur maître était de faire ce qui dépendrait de lui pour ne pas rompre avec l'Espagne.

Le colonel Stanhope eut ordre de parler dans le même sens à Albéroni, et de joindre aux plaintes et même aux menaces des reproches tendres de l'ingratitude que l'Espagne témoignait à l'égard de l'Angleterre. Le roi

Digitized by Google

Georges prétendait avoir travaillé si puissamment pour procurer au roi d'Espagne une paix avantageuse, que l'empereur était mécontent des efforts qu'il avait faits pour la satisfaction de sa majesté catholique, et qu'ils avaient été regardés à Vienne comme une marque évidente de partialité; que cette cour se plaignait encore amèrement des délais du roi d'Angleterre à satisfaire aux conditions principales du traité, et des prétextes dont il s'était servi jusqu'alors pour éviter d'envoyer le secours qu'il avait promis; condition que l'Espagne n'ignorait pas, puisque la copie de ce même traité lui avait été communiquée de bonne foi par l'envoyé d'Angleterre. Ce ministre eut ordre de se plaindre du peu de retour que l'Angleterre trouvait de la part de l'Espagne à tant de marques d'attention et d'amitié qu'elle recevait de la part du roi d'Angleterre et de la nation anglaise; car, au lieu de témoignages réciproques d'amitié et de confiance, le roi d'Espagne se conduisait comme envisageant une rupture prochaine entre les deux couronnes. Il semblait même qu'elle était déjà résolue dans son esprit, puisqu'il refusait d'exécuter les derniers traités de paix, et que les Anglais étaient presque regardés comme ennemis dans les ports et dans les îles de la domination d'Espagne. La cour d'Angleterre établissait pour premier sujet de plaintes le refus que le roi d'Espagne faisait d'accorder la permission stipulée par le traité d'Utrecht pour le vaisseau anglais qui devait être envoyé tous les ans à la mer du Sud. Il n'appartenait pas à l'Espagne, disaient les Anglais, de décider si le traité devait être accompli ou son exécution suspendue, et d'en juger par la seule raison de ce qui convenait ou non aux intérêts de cette couronne. Les Anglais se plaignaient encore des poursuites injustes et dures, disaient-ils, que l'on faisait en Espagne contre les négociants de

Digitized by Google

leur nation. Ils ajoutaient que nouvellement le roi d'Espagne avait fait enlever dans les ports de son royaume un grand nombre de bâtiments anglais, qui depuis avaient été employés, par ses ordres, à transporter ses troupes en Italie. Enfin les Espagnols venaient de s'emparer, dans les Indes occidentales, de l'île de Crab, dont l'Angleterre était en possession; ils en avaient chassé les habitants, enlevé plusieurs bâtiments anglais, soit à l'ancre, soit en pleine mer. Ils menaçaient encore plusieurs autres îles de traitements semblables.

Malgré tant de griefs le colonel Stanhope eut ordre de protester que le roi son maître voulait maintenir la paix, et qu'il l'observerait ponctuellement, si malheureusement l'Espagne ne le forçait à la rompre; qu'il oublierait les sujets particuliers qu'il avait de se plaindre; qu'il garderait le silence sur l'entreprise faite contre l'empereur au préjudice de la neutralité de l'Italie, dont l'Angleterre était garante, pourvu que le roi d'Espagne voulût de son côté renoncer au dessein de troubler l'Europe, et donner à un roi qui voulait cultiver avec sa majesté catholique la plus sincère amitié les témoignages qu'il devait attendre d'une confiance et d'une amitié réciproques; que s'il en arrivait autrement, il saurait conserver la dignité de sa couronne, la sûreté de ses sujets et la foi des traités; que jusqu'alors il avait souffert, et que ses sujets recevant tout dommage de la part de l'Espagne, il n'avait causé aucun mal à cette couronne; qu'il avait prié pendant qu'il était menacé; que l'événement ferait peut-être connaître que le langage qu'il avait tenu était dicté par l'amitié et non par la crainte; et qu'enfin, ne manquant ni de raisons de rupture ni de moyens de se venger, il n'appartenait pas au cardinal Albéroni de croire et de se vanter qu'il pouvait intimider un roi d'Angleterre, de qui l'inimitié

Digitized by Google

pouvait être fatale à ceux qui se flatteraient vainement de pouvoir aider ses ennemis. Les ministres d'Angleterre étaient persuadés que si celui d'Espagne menaçait l'Angleterre des entreprises du prétendant, l'empereur était à l'égard de l'Espagne un prétendant au moins aussi dangereux, et que l'état présent de ces deux monarchies donnait à celle d'Angleterre une supériorité bien marquée sur celle d'Espagne. On ne craignait à Londres aucune traverse de la part de la France; mais en même temps qu'on était persuadé de la sincérité du régent, on se défiait des ministres qu'il employait. Nancré surtout était suspect. Stanhope fut averti de veiller sur sa conduite comme sur celle d'un homme qu'Albéroni avait gagné, car il passait pour constant que rien ne coûtait au premier ministre d'Espagne; qu'il était maître en l'art de séduire et de tromper; il s'en faisait lui-même honneur, et persuadé de sa supériorité en cet art, il amusait depuis longtemps le roi de Sicile sous la feinte apparence d'une négociation qu'il jugea nécessaire pour surprendre ce prince, et pour l'empêcher de veiller à la conservation du royaume dont il était alors en possession.

Le roi de Sicile, prince très-éclairé, très-attentif à ses intérêts, facilita cependant à Albéroni les moyens de le surprendre. Ce prince, accoutumé à se défier de ses ministres, en employait souvent plusieurs de différents ordres dans la même cour. Lascaris était le dernier qu'il avait envoyé à Madrid, pour lier, à l'insu de son ambassadeur, une négociation secrète qu'il n'avait peut-être pas envie de conclure. On ne pénétra pas le détail des propositions faites par Lascaris, mais il est certain qu'elles ne convinrent pas aux desseins d'Albéroni. Comme il ne se rapportait pas absolument au compte que Lascaris rendait à son maître de cette négociation secrète,

Digitized by Google

il écrivit lui-même au roi de Sicile que les offres faites par son ministre éclaircissaient un peu l'état des affaires présentes; qu'elles donnaient lieu d'embarrasser le projet de l'alliance, et de faire voir à tout le monde l'injustice et la tromperie de ceux qui voulaient pour leur intérêt particulier s'ériger en maîtres de partager l'univers à leur fantaisie, et, sans autre raison que celle de leur volonté, se rendre arbitres du sort des princes, et les dépouiller des états qu'ils avaient reçus de leurs ancêtres.

Albéroni assura ce prince que le roi d'Espagne ne recevrait la loi de personne, qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité, ajoutant qu'une bonne union avec sa majesté catholique obligerait peut-être le roi Georges et le régent à changer de pensée l'un et l'autre, connaissant ce qu'ils auraient à craindre d'une telle liaison. Albéroni conclut de ce principe qu'il n'y avait point de temps à perdre, et qu'il était nécessaire de prendre et d'exécuter au plus tôt les mesures proposées en conséquence. Il pressa le roi de Sicile de remettre incessamment quelques places de ce royaume, on n'a pas su lesquelles, entre les mains du roi d'Espagne; car alors rien n'empêcherait de passer sur-le-champ dans le royaume de Naples, dont la conquête serait prompte et facile par le moyen des intelligences pratiquées dans ce royaume, qui seraient appuyées d'une grosse armée abondamment pourvue de tout l'attirail et de toutes les provisions nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise. La remise des places de Sicile entre les mains des Espagnols étant donc la base et le fondement du traité proposé, Albéroni promit au roi de Sicile que, s'il consentait à cette condition essentielle, et s'il voulait envoyer au plus tôt ses ordres aux gouverneurs de ses places, et les remettre sans délai au com-

Digitized by Google

mandant de l'armée espagnole, on profiterait non-seulement de l'alarme et de la confusion où cet événement jetterait les Allemands dans le royaume de Naples, mais que, de plus, sa majesté catholique ne perdrait pas un instant à faire passer un corps considérable de ses troupes, en tel endroit de Lombardie que le roi de Sicile jugerait à propos ; qu'elles y seraient payées aux dépens de l'Espagne, et quant aux places de Sicile, que le roi d'Espagne les recevrait comme un dépôt sacré qu'il garderait à telles conditions que le roi de Sicile voudrait prescrire, ne les demandant que pour assurer le succès du projet, puisque tous les états que les Allemands possédaient en Italie étaient incertains et vacillants entre leurs mains s'ils ne s'emparaient de la Sicile, dont la conquête les mettrait en état de subjuguer le reste. Mais il ne fallait pas, dit-il, perdre un instant; tout moment était précieux, et le moindre délai pouvait devenir fatal, parce que le moyen de rendre inutile la dépense que l'Angleterre avait faite pour armer sa flotte, était de débarquer promptement l'armée d'Espagne en Sicile, et d'occuper incessamment le phare de Messine.

Digitized by Google

CHAPITRE CDXCIX.

Albéroni compte sur ses pratiques dans le nord, encore plus sur celles qu'il employait en France contre le régent. — Il les confie en gros au roi de Sicile. — Albéroni envoie à Cellamare la copie de ses deux lettres au roi de Sicile. — Il propose frauduleusement au colonel Stanhope quelques changements au traité pour y faire consentir le roi d'Espagne, et sur le refus éclate en menaces. — Lui seul veut la guerre et a besoin d'adresse pour y entraîner le roi et la reine d'Espagne fort tentés d'accepter le traité pour la succession de Toscane et de Parme. — Albéroni s'applaudit au duc de Parme d'avoir empêché la paix, et lui confie le projet de l'expédition de Sicile. — Artifices et menaces d'Albéroni sur le refus des bulles de Séville. — Catastrophe d'Aldovrandi. — Étranges artifices d'Albéroni sur Rome et contre Aldovrandi. — Reproches réciproques des cours de Rome et de Madrid. — La flotte espagnole arrivée en Sardaigne et vue aller à Naples. — Triste état de ce royaume pour l'empereur.

Albéroni pratiquait depuis longtemps des alliances dans le nord. Il tramait des intelligences en France, un grand royaume fournissant toujours et des mécontents et des gens qui, n'ayant rien à perdre, se repaissent d'espérances chimériques d'obtenir de grands avantages dans un changement produit par le trouble et la confusion. Cette seconde ressource était celle qui flattait le plus Albéroni; il était persuadé que le roi d'Espagne avait en France un parti puissant très-affectionné aux intérêts de sa majesté catholique; qu'il n'y avait pas le moindre lieu de douter des bonnes intentions de ceux

Digitized by Google

qui le composaient. Comme le cardinal s'applaudissait de l'avoir heureusement ménagé, il fit valoir au roi de Sicile l'importance dont il était de pouvoir compter sur un tel secours, et de se trouver en état de donner au régent une occupation si sérieuse, qu'il penserait plus d'une fois à s'engager à faire une guerre ouverte à l'Espagne pour une cause, ajoutait Albéroni, si injuste et si peu honorable à son altesse royale. Il espérait de plus que les Hollandais, instruits des dispositions intérieures de la France, craindraient moins les menaces que cette couronne et celle d'Angleterre ne cessaient de leur faire pour les obliger d'approuver le traité d'alliance, et de s'engager à le soutenir. Enfin il comptait tellement sur les mouvements que ses négociations secrètes exciteraient dans le nord, qu'il n'était plus question, selon lui, que de seconder et d'aider de la part du roi d'Espagne les sages dispositions que ce ministre avait faites. Il se proposait, pour en assurer le succès, d'employer présentement à lever des Suisses l'argent qu'il attendait des Indes. Il assura le roi de Sicile que la seule représaille faite depuis peu sur les Français dans la mer du Sud avait produit plus d'un million d'écus. Ce secours casuel n'étant qu'un commencement, Albéroni comptait que la monarchie d'Espagne lui fournirait d'autres assistances pareilles, et que le bon usage qu'il en ferait lui donnerait les moyens de prouver aux alliés du roi son maître que ce prince voulait agir de bonne foi, avec sincérité, honneur et probité ; ainsi, qu'à chaque démarche de générosité que ferait le roi de Sicile, le roi d'Espagne y répondrait avec une générosité égale et réciproque, avec reconnaissance, et que sa majesté catholique, suivant les assurances de son ministre, ferait fidèlement tous ses efforts pour procurer les avantages, l'honneur et la gloire des deux rois également offensés, également inté-

Digitized by Google

ressés à ne consentir jamais que les Allemands maintinssent leur autorité en Italie, au préjudice du repos et de la liberté de cette partie de l'Europe.

Ces projets et ces espérances, dont le cardinal fit part au roi de Sicile par une lettre qu'il lui écrivit de sa main le 22 mai, furent nouvellement confirmés par une seconde lettre de ce ministre au même prince, du 30 du même mois. Mais il développa ses intentions dans cette seconde lettre plus clairement que dans la première. L'une avait été écrite pour donner une grande idée des forces du roi d'Espagne, et pour faire envisager à ceux qui s'uniraient à sa majesté catholique les avantages singuliers qu'ils devaient se promettre de son alliance. La seconde lettre fit voir que le roi d'Espagne avait besoin du concours du roi de Sicile, et que les projets du cardinal ne pouvaient réussir si les places principales de la Sicile n'étaient confiées à la garde des commandants et des troupes d'Espagne. Il n'était pas aisé de faire goûter une pareille proposition à un prince aussi défiant que le roi de Sicile. Toutefois Albéroni, s'appuyant apparemment sur la supériorité de son génie, entreprit de persuader à ce prince qu'un acte de confiance aussi opposé à son caractère qu'il l'était à la prudence, devenait une démarche nécessaire et conforme à ses intérêts. Il employa toute son éloquence à convaincre ce prince que l'unique moyen de délivrer l'Italie de l'oppression des Allemands était qu'il s'abandonnât lui-même avec une confiance généreuse à la bonne foi, sincérité, probité du roi d'Espagne, n'ayant d'autres vues que d'assurer la liberté de l'Italie. Une fin si glorieuse était impossible, disait le cardinal, sans cette pleine confiance. Il avouait même que, si elle manquait, on serait forcé d'accepter le parti proposé par les médiateurs ; car il fallait nécessairement être sûr d'une retraite avant que d'exposer

Digitized by Google

les troupes espagnoles, et la retraite n'était sûre qu'autant qu'elles seraient en possession des places de Sicile. Le roi d'Espagne les demandait, non pour en demeurer le maître et pour recouvrer un état qu'il avait perdu, mais par la seule nécessité d'assurer ses projets, dont l'exécution serait encore plus avantageuse au roi de Sicile qu'à l'Espagne. Ce prince, suivant le raisonnement d'Albéroni, contribuerait infiniment à les avancer s'il déclarait, par la remise de ses places, son union avec l'Espagne, car il donnerait une telle inquiétude aux Allemands, qu'ils n'oseraient dégarnir l'état de Milan pour envoyer du secours à Naples; et, suivant le plan d'Albéroni, le soulèvement entier et subit de ce royaume était indubitable, si les Napolitains voyaient les armes d'Espagne et de Sicile, et les places de cette île entre les mains du roi d'Espagne, qui promettait de les garder purement et simplement comme un dépôt, et de les rendre fidèlement au roi de Sicile après la fin de la guerre. Naples soumise, le roi d'Espagne détacherait un gros corps de ses troupes, et l'enverrait en Lombardie en tel lieu que le roi de Sicile le jugerait à propos, l'intention de sa majesté catholique étant de travailler autant pour l'intérêt d'un prince qu'elle aimait, et qui faisait la première figure en Italie, que pour la gloire de rendre à cette partie de l'Europe son ancienne liberté. Albéroni attribuait à ces deux motifs détachés de tout désir de faire des conquêtes l'armement que le roi d'Espagne avait fait, et, comme le succès de l'entreprise serait apparemment utile au roi de Sicile, il voulait persuader à ce prince qu'il était le premier obligé à faciliter une expédition dont il retirerait le plus grand avantage. Son union, disait Albéroni, et l'aveu public de ses liaisons avec le roi d'Espagne, ne laisseraient pas d'étourdir et de rompre les mesures de ceux qui s'étaient

Digitized by Google

figurés qu'ils étaient les maîtres de couper le monde en morceaux.

Comme ces exhortations générales ne suffisaient pas pour persuader un prince attentif à ses intérêts, qui pesait les engagements avant de les prendre, Albéroni ne voulant peut-être pas lui faire par écrit des offres précises, ajouta que, si le roi de Sicile voulait envoyer à Madrid quelque personne de confiance munie de pouvoirs nécessaires pour conclure et signer un traité, le roi d'Espagne ne ferait aucune difficulté de lui accorder tout ce qu'il pourrait prétendre et désirer; que Lascaris, bien informé des forces d'Espagne et du gouvernement actuel de cette monarchie, ne lui aurait pas laissé ignorer qu'elle était en état de faire figure dans le monde; que certainement il l'aurait informé des conférences que le cardinal et lui avaient eues ensemble, et qu'enfin le temps était passé où les affaires qu'on traitait à Madrid étaient affaiblies ou déchirées par la longueur des conseils; que le roi d'Espagne les examinait présentement par lui-même; que la décision de celles qui regarderaient le roi de Sicile serait également prompte; que la même diligence se trouverait dans l'exécution, parce que le succès en dépendait; et, par cette raison, sa majesté catholique priait le roi de Sicile d'avertir de ce qu'il ferait Patiño, intendant de l'armée d'Espagne, en sorte qu'on évitât de faire plusieurs débarquements, surtout d'artillerie, et que l'armée d'Espagne pût au plus tôt descendre au royaume de Naples. Ainsi le roi d'Espagne, ne doutant pas que le roi de Sicile ne profitât des dispositions où sa majesté catholique se trouvait à son égard, avait, par avance, ordonné à Patiño de se conformer aux avis qu'il recevrait de ce prince, et de les suivre comme la règle la plus sûre des mouvements que l'armée aurait à faire.

Digitized by Google

Le cardinal chargea Lascaris d'envoyer cette lettre à son maître, priant Dieu, dit-il, de persuader ce prince de faire attention à des insinuations dont le seul objet était de l'agrandir et de pourvoir à sa gloire et à la sûreté de l'Italie. Il ajouta que jamais l'occasion ne serait si belle; que si le roi de Sicile, prudent et politique, la laissait échapper, il ne devait pas compter de retrouver en d'autres temps un roi qui voulût bien employer ses forces et son argent dans un pays où lui-même n'avait nulle prétention, ni de trouver auprès de ce même roi un ministre italien transporté de l'amour de sa patrie, et résolu de faire tous ses efforts pour seconder les intentions de son maître. La copie de ces deux lettres fut envoyée par Albéroni à Cellamare; car, alors, le cardinal avait une attention particulière à bien instruire l'ambassadeur d'Espagne en France des projets et des résolutions du roi son maître, l'assurant toujours que jamais ce prince n'accepterait la proposition de la quadruple alliance, qu'il traitait de projet inique en sa substance et indigne en sa manière. Il parut toutefois que le roi d'Espagne, quoique déterminé à le rejeter, voulait cependant avoir un prétexte assez spécieux pour justifier envers le public le refus qu'il faisait de concourir à la tranquillité de l'Europe, et il fit proposer au colonel Stanhope quelques changements, dit Albéroni, d'adoucir sa majesté catholique, et de la porter à souscrire aux engagements que la France et l'Angleterre avaient déjà pris ensemble. Le colonel en ayant rendu compte en Angleterre répondit, suivant les ordres qu'il en reçut, que son maître n'avait pas osé faire savoir à Vienne que l'Espagne voulût altérer une seule syllabe dans le projet. Sur cette réponse Albéroni déclara que le roi d'Espagne rejetait entièrement le plan du traité, et qu'il attaquerait l'empereur avec toute la vigueur possible. Il

Digitized by Google

dit de plus au colonel Stanhope que les marchands anglais établis en Espagne étaient comme entre les bras de l'escadre de leur nation, parce que, si elle faisait la moindre hostilité, les effets de ces négociants seraient arrêtés sans égard au temps que le dernier traité leur donnait pour se retirer en cas de rupture entre les deux couronnes. Malgré tant de menaces, et malgré ces déclarations si souvent répétées de la fermeté du roi d'Espagne, Albéroni n'avait pas été sans inquiétude et sans crainte au sujet de l'offre faite au roi d'Espagne des états de Parme et de Toscane, dont la succession devait être assurée à l'infant don Carlos. Il avoua que la tentation avait été grande, et que l'espérance d'un tel héritage, destiné au fils de la reine d'Espagne, avait fait une impression très-vive sur l'esprit de cette princesse. Il confia ses alarmes au duc de Parme, mais s'applaudissant en même temps d'avoir si habilement et si heureusement travaillé, qu'il avait fait connaître à leurs majestés catholiques que l'idée était chimérique, l'offre trompeuse et sans fondement. Après les avoir entraînés dans son sentiment, craignant apparemment quelque changement de leur part, il avait protesté en France et en Angleterre que le roi d'Espagne ne consentirait jamais à laisser la Sicile entre les mains de l'empereur; enfin il avait établi comme un principe de politique dont sa majesté catholique ne devait jamais s'écarter, que la paix avec l'empereur lui serait toujours préjudiciable, qu'une guerre éternelle était au contraire conforme aux véritables intérêts de l'Espagne, ses événements ne pouvant jamais nuire à cette couronne, au lieu qu'il en pouvait arriver de tels que l'empereur en recevrait un préjudice considérable.

Le temps approchait, et le secret de l'entreprise depuis longtemps méditée par le roi d'Espagne allait être

Digitized by Google

dévoilé. On était près de la fin du mois de juin, et la flotte était prête à mettre en mer. Albéroni, sujet du duc de Parme, et parvenu par sa protection à la fortune où il était monté, ne lui avait pas jusqu'alors confié l'objet de l'armement d'Espagne. Il ne lui en donna part que le 20 juin, et lui apprit que la foudre allait tomber sur la Sicile. La raison que le roi d'Espagne avait de s'en emparer était que, s'il ne s'en rendait maître, il ne pouvait le devenir du royaume de Naples, ni se promettre d'éviter les piéges et les tromperies ordinaires du duc de Savoie. Si sa majesté catholique se faisait un ennemi de plus, elle croyait en être dédommagée par une conquête facile à conserver, et qui donnerait le temps de semer pendant l'hiver la discorde en France et en Angleterre; c'est ainsi qu'Albéroni s'en expliquait, persuadé qu'il trouverait dans l'un et dans l'autre royaume des dispositions favorables au succès de ses intrigues, et prévenu que les mouvements dont il entendait parler, soit en France soit en Angleterre, produiraient des révolutions.

Sur ce fondement, il pria le duc de Parme de vivre en repos et sûr qu'il ne recevrait pas le moindre préjudice tant qu'Albéroni subsisterait; il promit pareillement à ce prince de faire valoir en temps et lieu ses droits sur le duché de Castro. Le cardinal comptait déjà les Allemands chassés d'Italie, convaincu que sans leur expulsion totale cette belle partie de l'Europe ne jouirait jamais de la paix et de la liberté. Il se donnait pour désirer ardemment de procurer l'une et l'autre à sa patrie, nonobstant les raisons générales et personnelles qu'il avait de se plaindre des traitements que le roi d'Espagne et lui recevaient du pape; car il unissait autant qu'il était possible les intérêts de leurs majestés catholiques aux siens, et leurs plaintes étaient selon lui

Digitized by Google

plus vives que les siennes sur le refus des bulles de Séville. Le roi et la reine d'Espagne étaient, disait-il, persuadés que ce refus n'était qu'un prétexte à de nouvelles offenses que la cour de Rome voulait leur faire pour plaire à celle de Vienne. Ainsi leurs majestés catholiques, lasses de se voir sur ce sujet l'entretien des gazettes, avaient résolu de garder désormais le silence et d'employer les moyens qu'elles jugeraient à propos pour maintenir les droits de la royauté et de leur honneur, ayant toutefois peine à comprendre que le pape vît avec tant de sérénité d'esprit une rupture entre les deux cours. Sa sainteté, disait le cardinal, refusait quatre baïoques et voyait tranquillement la confiscation de tous les revenus des églises vacantes en Espagne et de ce qu'on appelle le *spoglio* des évêques chassés du royaume, sûr que, quelque accommodement qui se fît à l'avenir, la chambre apostolique n'en retirerait pas un maravedis. Le scandale d'une rupture ouverte était trop imminent; la patience du roi et de la reine d'Espagne éprouvée pendant huit mois était enfin à son dernier période; la modération chrétienne avait suffisamment éclaté de leur part; il était temps que leurs majestés catholiques prissent les résolutions nécessaires pour défendre leurs droits, les souverains étant obligés en honneur et en conscience d'employer à les soutenir les moyens que Dieu leur avait mis en main. C'est ce qu'Albéroni disait et qu'il écrivait en même temps à Rome pour intimider cette cour, toutefois avec la précaution de se représenter lui-même au pape comme un instrument de paix, de protester qu'il n'avait rien omis de ce qui pouvait dépendre de lui pour éviter les maux qu'il prévoyait, et que la cour de Rome s'était trompée quand elle avait regardé comme un effet d'impatience excessive les démarches qu'il avait faites dans la seule

Digitized by Google

vue de conserver l'union entre le saint-père et le roi catholique.

Albéroni savait que le père d'Aubenton, très-attentif à se faire un mérite à Rome des saintes dispositions du roi d'Espagne, assurait fréquemment le pape que ce prince ne prendrait jamais de résolution contraire à la soumission qu'il devait à sa sainteté. Le cardinal voulait détruire cette confiance, et comme il fallait une action d'éclat, il résolut et menaça de chasser de Madrid le nonce Aldovrandi; c'était par une telle voie qu'il voulait, disait-il, mériter à l'avenir, de la part du pape, l'estime due à un cardinal et à un gentilhomme (il était public qu'il était de la dernière lie du peuple et fils d'un jardinier) alors à la tête des affaires d'une monarchie qui pouvait se rendre arbitre des cours de l'Europe, puisqu'il n'avait pu mériter par ses services (quels?) la moindre attention de la part de sa sainteté (qui l'avait fait cardinal). Le pauvre nonce était à plaindre, mais ces termes de compassion furent les seules marques qu'il reçut de la reconnaissance d'Albéroni. La principale affaire de ce premier ministre était non-seulement de se venger des refus qu'il essuyait de la part du pape, mais encore de faire voir à sa sainteté qu'elle s'était absolument trompée en appuyant ses espérances à la cour d'Espagne sur la correspondance et sur le crédit d'Aubenton: car il était essentiel au cardinal d'établir à Rome qu'il n'y avait à Madrid qu'une unique source pour les affaires, et que toutes les cours de l'Europe étaient instruites de cette vérité par la pratique et par les négociations conduites à leur fin sans qu'il en eût été parlé à âme vivante, hors à un seul.

Les dispositions du premier ministre ne laissaient pas espérer au nonce beaucoup de succès des raisons que le pape lui avait ordonné d'employer pour autoriser le re-

Digitized by Google

fus des bulles de Séville. En effet, Albéroni reçut si mal ces représentations, et la conférence entre eux fut si vive, que depuis, Aldovrandi, homme sage, ne jugea pas à propos de retourner à la cour. Il fallait cependant savoir quelle résolution le roi d'Espagne prendrait après avoir su celle du pape. Le nonce écrivit au cardinal, mais inutilement; la lettre demeura sans réponse. Ce silence fut un pronostic de ce qui devait bientôt arriver. Le nonce, s'y préparant, avertit le pape que, s'il était chassé de Madrid, il irait directement à Rome, suivant les ordres de sa sainteté; qu'il croyait cependant convenable à son service de laisser une personne de confiance à portée d'entendre les propositions que la cour d'Espagne pourrait faire, et capable d'entrer dans les expédients propres à réunir les deux cours, car il regardait les conséquences d'une rupture comme plus fatales à la religion qu'on ne le pensait peut-être à Rome, et sur ce fondement il était persuadé que rien ne serait plus dangereux que de fermer toute voie à la conciliation. Il s'était plaint déjà plusieurs fois du peu d'égards que Rome avait eu à ses représentations. Il enchérit encore sur les plaintes précédentes, assurant que, si la cour de Madrid en venait aux démarches violentes, il prévoyait que bien des gens verraient clair sur les fausses suppositions qu'ils avaient faites, en attribuant ses représentations à des motifs d'intérêt personnel; qu'il n'avait rien à espérer d'Albéroni, et que, lorsqu'il avait ménagé et cultivé sa confiance, il n'avait eu d'autres vues que le service du saint-siége; que l'autorité était tout entière entre les mains de ce ministre, et son pouvoir augmenté considérablement depuis que le roi d'Espagne, attaqué par de fréquentes maladies, était hors d'état de s'appliquer aux affaires; que ce serait désormais mal raisonner que de compter sur la piété et sur

Digitized by Google

la religion du roi catholique ; que tout dépendait d'un premier ministre vindicatif et irrité ; que les ordres qu'il donnerait seraient les seuls que les troupes d'Espagne recevraient ; que le secret en était observé si exactement, qu'on ne les savait qu'après qu'ils étaient exécutés, et qu'enfin les dispositions étaient telles qu'il ne serait pas surpris si les Espagnols, débarqués en Italie, faisaient quelque entreprise au préjudice de l'état ecclésiastique. La rupture prévue par le nonce arriva, malgré la sagesse de ses conseils. Rome et Madrid firent tomber sur lui toute l'iniquité d'un événement qu'il avait tâché de prévenir. La nouvelle du refus des bulles de Séville fut confirmée par les lettres du cardinal Aquaviva apportées par un courrier extraordinaire. Le nonce en reçut en même temps un du pape, et comme ce ministre n'avait point eu de réponse à la lettre qu'il avait écrite à Albéroni, la cour étant alors à Balsaïm, il demanda une audience au père d'Aubenton, qui était demeuré à Madrid. Il dit seulement à ce religieux que quoique ses lettres de Rome ne fussent pas encore déchiffées, il en voyait assez pour juger qu'il serait obligé d'exécuter des ordres peu avantageux à la cour d'Espagne et à la personne du cardinal Albéroni. En effet, dès le lendemain il fit fermer le tribunal de la nonciature sans en donner auparavant le moindre avis et sans faire paraître aucune marque d'égards et de respect pour le roi d'Espagne.

Albéroni affecta de répandre que ce prince était aussi vivement que justement indigné de la conduite du nonce, et, pour en donner une démonstration publique, sa majesté catholique commanda qu'il fût gardé à vue, et son tribunal supprimé jusqu'à ce qu'elle eût consulté le conseil de Castille, sur les mesures qu'elle avait à prendre pour repousser les entreprises téméraires du ministre

Digitized by Google

de la cour de Rome. Le conseil de Castille consulté fut d'avis que le roi d'Espagne devait faire arrêter le nonce, fondé sur ce que ce ministre du pape, n'ayant pas l'autorité par lui-même d'ouvrir le tribunal de la nonciature et ne pouvant le faire sans la permission du roi d'Espagne, ne pouvait aussi le fermer sans la connaissance et la permission de sa majesté catholique. On ne douta plus à la cour d'Espagne que la rupture, dont cette cour faisait retomber la haine sur le pape, ne fût depuis longtemps préméditée comme le seul moyen que sa sainteté et ses ministres eussent imaginé de persuader les Allemands qu'elle n'avait aucune liaison secrète avec l'Espagne, et, par conséquent, nulle part aux entreprises de cette couronne en Italie. On disait qu'il y avait plus de trois mois que le nonce faisait emballer ce qu'il avait de plus précieux dans sa maison, et, qu'étant dans l'habitude de faire valoir son argent, il avait pris depuis quelque temps ses mesures pour retirer des mains des négociants les sommes qu'il leur avait données à intérêt; on ajoutait que le courrier, dépêché de Rome au nonce, avait eu l'indiscrétion, en passant à Barcelone, de dire au prince Pio que le cardinal Albani l'avait fait partir avec un extrême secret, qu'il lui avait donné 200 pistoles pour sa course, le chargeant de dire au nonce qu'ils se verraient bientôt, et de l'assurer qu'il serait content, parce qu'il trouverait de bons amis à Rome. Le même courrier avait dit aux domestiques de ce prélat que les nouvelles de Rome étaient bonnes pour leur maître, et qu'il serait bientôt élevé à la pourpre.

Albéroni chargeait encore sur ces bruits dont il était le secret auteur. Il ajoutait que les Allemands avaient reconnu qu'ils devaient gagner Aldovrandi comme un agent nécessaire pour engager le pape à rompre avec

Digitized by Google

l'Espagne, et qu'Aldovrandi de son côté, persuadé que toute sa fortune dépendait de se réconcilier avec la cour de Vienne, avait oublié facilement tout ce qu'il devait au cardinal et au confesseur, aussi bien que les protestations qu'il avait tant de fois faites d'une reconnaissance éternelle, jusqu'au point de dire qu'étant assuré de l'amitié et de la protection du cardinal il se moquait de ses ennemis à Rome, et ces ennemis n'étaient pas des personnages de peu de considération, car il avait attaqué directement le cardinal Albani, il l'avait traité de vil mercenaire des Allemands, d'homme ingrat et sans foi qui trahissait l'honneur de l'église et celui du pape, son oncle, pour l'intérêt sordide d'une pension de 24,000 écus assignée sur les revenus du royaume de Naples, dont le paiement était suspendu toutes les fois qu'il ne servait pas les ministres de l'empereur à leur fantaisie. Cette accusation n'était ni secrète ni portée au pape par des voies obscures. Albéroni prétendait savoir que le nonce l'avait écrite dans une lettre signée de lui et envoyée à Rome à dessein qu'elle fût montrée à sa sainteté. Il concluait qu'un homme, si déclaré contre le cardinal neveu, n'aurait pas osé renoncer à la protection du roi d'Espagne, et tenir à son égard une conduite indigne, s'il n'était sûr que la protection de l'empereur ne lui manquerait pas au défaut de celle de sa majesté catholique. C'était donc en se déclarant contre l'Espagne, disait le cardinal, qu'Aldovrandi s'était réconcilié avec la cour de Vienne, et le pape, au moins aussi timide que le nonce, essayait de regagner les bonnes grâces de l'empereur en refusant les bulles de Séville.

Ces sortes de refus étaient les voies que les ministres impériaux traçaient à sa sainteté pour plaire à leur maître. Ils s'étaient précédemment opposés à l'expédition

Digitized by Google

des bulles qu'Albéroni avait demandées pour l'évêché de Malaga. Leurs oppositions ayant été inutiles, ils avaient fait des instances si pressantes pour empêcher que les bulles de Séville ne fussent données, que le pape, timide, mais toutefois ne voulant pas paraître céder aux menaces des Allemands, avait cherché des prétextes pour autoriser le refus d'une grâce toute simple que le roi d'Espagne lui demandait. Ces prétextes, traités à Madrid de frivoles, étaient que les évêques de Vich et de Sassari étaient chassés de leurs siéges et privés de leurs revenus; que ceux de l'église de Tarragone étaient confisqués, et qu'Albéroni en jouissait; que ce ministre, revêtu de la pourpre, oubliait les intérêts de la chrétienté jusqu'au point de négocier une ligue entre le roi son maître et le grand-seigneur. C'était sur ces reproches que le refus des bulles de Séville était fondé. Le pape, avant de les accorder, voulait que le roi d'Espagne rétablit les évêques de Sassari et de Vich sur leurs siéges. Il jugeait bien que les conjonctures ne permettaient pas qu'il rétablit deux prélats manifestement rebelles. Les ministres d'Espagne lui avaient souvent exposé les raisons du roi leur maître à l'égard de l'un et de l'autre, et quant aux revenus confisqués de Tarragone, Albéroni s'étonnait des reproches que sa sainteté lui faisait sur cet article, elle qui n'avait rien dit sur la confiscation des revenus de l'église de Valence, dont plusieurs particuliers jouissaient, entre autres le cardinal Aquaviva, à qui le roi d'Espagne avait donné une pension de 2,000 pistoles sur cet archevêché. Ainsi Albéroni faisant tomber sur la cour de Rome toute la haine de la rupture, dit que cette cour avait cru faire un sacrifice à celle de Vienne en ordonnant au nonce d'y procéder d'une manière offensante pour leurs majestés catholiques; qu'elles étaient indi-

Digitized by Google

gnées de la manière dont ce prélat s'était conduit, et que son imprudence avait forcé le roi d'Espagne à suivre l'avis que le conseil de Castille avait donné de le faire arrêter.

L'ordre fut envoyé en même temps au cardinal Aquaviva de signifier généralement à tous les Espagnols qui étaient à Rome d'en sortir incessamment. L'une et l'autre cour croyait avoir également raison de se tenir vivement offensée. Si celle de Madrid se plaignait, Rome prétendait de son côté que les menaces et la conduite du roi d'Espagne ne justifiaient que trop le pape sur les délais qu'il avait prudemment apportés à la translation que le cardinal Albéroni demandait de l'église de Malaga en celle de Séville. C'était à ces mêmes menaces que sa sainteté attribuait la résolution qu'elle avait prise de refuser absolument la grâce que le cardinal prétendait arracher d'elle en l'intimidant; car il serait, disait-elle, pernicieux à l'autorité apostolique, aussi bien qu'aux lois les plus sacrées de l'église, d'admettre et de couronner un tel exemple de violence, et la conquête de l'église de Séville était si différente de celle de Sardaigne, que les moyens qui avaient été bons pour l'une étaient exécrables pour l'autre. Le pape s'expliquant ainsi protestait qu'il n'oublierait jamais la manière terrible dont la cour d'Espagne avait abusé de sa crédulité l'année précédente, ni le préjudice que le saint-siége et la religion en avaient reçu. Sa sainteté, plus attentive aux affaires d'Espagne, et surtout aux desseins de cette couronne sur l'Italie, qu'à toute autre affaire de l'Europe, différait de s'expliquer encore sur celles de France, et par ses délais excitait l'impatience du nonce Bentivoglio, etc.

Cependant la flotte d'Espagne était en mer, et le 15 juin elle entra dans le port de Cagliari. Toute l'Italie

Digitized by Google

était persuadée que la conquête du royaume de Naples était l'objet de l'entreprise du roi d'Espagne. On supputait le temps nécessaire pour l'exécution, et on comptait que les Espagnols ne seraient pas en état d'agir avant le 20 juillet. Les agents du roi d'Angleterre en Italie se flattaient que la flotte du roi leur maître ferait une navigation assez heureuse pour arriver avant ce terme aux côtes du royaume de Naples, et s'opposer aux desseins de l'Espagne. Le secours des Anglais était d'autant plus nécessaire que les Allemands ne paraissaient pas assez forts pour s'opposer avec succès au grand nombre de troupes que le roi d'Espagne avait fait embarquer. Le comte de Thaun, vice-roi de Naples, ayant rassemblé dans un même camp toutes celles que l'empereur avait dans ce royaume, il s'était trouvé seulement six mille fantassins et quinze cents chevaux qu'il avait ensuite distribués dans Capoue et dans Gaëte pour la défense de ces deux places. On remarqua même à cette occasion l'indifférence que la noblesse du royaume témoigna pour la domination de l'empereur, qui que ce soit de ce corps ne s'étant fait voir au camp.

Digitized by Google

CHAPITRE D.

Scélératesses semées contre M. le duc d'Orléans. — Manéges et forte déclaration de Cellamare. — Manéges des Anglais pour brouiller la France, l'Espagne et le roi de Sicile. — Cellamare se sert de la Russie. — Projet du czar et représentations inutiles de son ministre au régent. — Cellamare s'applique tout entier à troubler intérieurement la France. — Le traité s'achemine à sa conclusion. — Manéges à l'égard du roi de Sicile. — Confidence non entière du régent au ministre de Sicile. — Convention entre la France et l'Angleterre de signer le traité sans changements, à laquelle le maréchal d'Huxelles refuse sa signature. — Mémoire contre le traité répandu par Cellamare. — Le ministre de Sicile de plus en plus alarmé. — Folie et présomption d'Albéroni. — Efforts de l'Espagne à détourner les Hollandais de la quadruple alliance. — Albéroni tombe rudement sur Monteléon. — Succès des intrigues de Cadogan et de l'argent de l'Angleterre en Hollande. — Châteauneuf très-suspect aux Anglais. — Le czar songe à se rapprocher du roi Georges. — Intérêts de ce dernier. — Les Anglais veulent rapprocher l'Espagne de l'empereur. — Le régent aveuglement soumis à l'Angleterre par l'abbé Dubois. — Embarras de Cellamare et de Provane. — Menées inutiles. — Sourdes intrigues du maréchal de Tessé que le régent lui reproche. — Huxelles, menacé par le régent, signe la convention avec les Anglais. — Efforts de Beretti à La Haye. — Embarras de Cellamare à Paris. — Albéroni lui confie les folles propositions du roi de Sicile au roi d'Espagne. — Duplicité du roi de Sicile. — Ragotzi peu considéré en Turquie. — Chimère d'Albéroni. — Il renie Cameck au colonel Stanhope. — Albéroni dément le colonel Stanhope sur la Sardaigne.

Pendant que le pape, aussi bien que toute l'Europe, donnait sa principale attention aux desseins de l'Espa-

Digitized by Google

gne prêts à éclore, et aux succès qu'auraient les entreprises de cette couronne, Bentivoglio, nonce de sa sainteté à Paris, occupé des affaires de la Constitution, condamnait le silence de sa sainteté, et ne cessait de lui représenter, etc.

La conservation si précieuse de la personne sacrée du roi était aussi ce qui servait de prétexte aux discours que les malintentionnés répandaient sans beaucoup de ménagements pour alarmer le public et pour l'animer contre M. le duc d'Orléans. Les faux bruits qu'ils suscitaient étaient fomentés par Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. Son but apparent était d'empêcher la conclusion de la quadruple alliance; et, pour y réussir, il se croyait tout permis. Il crut qu'il n'avait pas un moment à perdre quand il vit arriver à Paris le comte Stanhope, secrétaire d'état et ministre confident du roi d'Angleterre. Comme il devait ensuite passer à Madrid, Cellamare se donna de nouveaux mouvements, non-seulement auprès des ministres étrangers, mais encore dans l'intérieur du royaume, pour traverser l'union et la consommation des projets du régent et du roi d'Angleterre. Cellamare, immédiatement après l'arrivée du comte de Stanhope, déclara que si le régent entrait dans les propositions de cette couronne au sujet de la quadruple alliance ou dans quelque autre engagement contraire aux dispositions du roi d'Espagne, les liaisons que prendrait son altesse royale produiraient une rupture ouverte entre sa majesté catholique et elle, des maux infinis à la couronne de France, aussi bien qu'à celle d'Espagne, et certainement un préjudice égal aux intérêts particuliers et personnels de l'un et de l'autre de ces princes. Provane, ministre de Savoie, excité par Cellamare, fit ses représentations avec tant de force que tous deux se flattèrent que le régent s'était borné à donner à Stanhope

Digitized by Google

de bonnes paroles, et que son altesse royale sans rien conclure gagnerait du temps, remettant à décider jusqu'à ce qu'elle eût reçu les réponses de Vienne, et vu quel serait le succès de l'arrivée de la flotte d'Espagne aux côtes d'Italie, et du débarquement des troupes espagnoles. Il ne tenait qu'à Cellamare de se détromper de ces idées. Stanhope, qu'il vit, ne lui dissimula pas ses sentiments; il parut défenseur très-âcre du projet de la quadruple alliance, regardée pour lors comme le moyen infaillible de maintenir la paix de l'Europe.

Cellamare déploya son éloquence pour combattre ce plan et pour en faire voir l'injustice; il ne réussit qu'à s'assurer que Stanhope, ainsi que les autres ministres anglais, s'étudiait à semer la jalousie entre les cours de France et d'Espagne, et que, dans la vue de les priver l'une et l'autre des secours du roi de Sicile, ses artifices tendaient à rendre ce prince également suspect à Paris et à Madrid. Il en avertit Provane, qui d'ailleurs parut alarmé par les discours positifs que tenait le ministre d'Angleterre, car il assurait sans le moindre doute que le roi d'Espagne accepterait sans hésiter le projet qu'il allait incessamment lui porter. Stanhope prétendait le savoir certainement de l'envoyé du roi son maître à Madrid. Il ajoutait avec la même certitude que sa majesté catholique abandonnerait les intérêts du roi de Sicile, et que pour le dépouiller de son nouveau royaume elle unirait ses armes à celles des alliés, si le roi d'Angleterre se relâchait sur l'article de la Sardaigne. Cellamare fit encore agir l'envoyé de Moscovie. Le czar, impatient de faire figure en Allemagne, et de se mêler des affaires de l'empire, prétendait réussir en son dessein en se liant au roi de Suède, et prenant pour prétexte de soutenir les droits du duc de Mecklembourg, il étendait encore ses vues plus loin. Son intention était de se venger du roi

Digitized by Google

d'Angleterre, en faisant valoir les droits du roi Jacques. Il voulait porter ce prince à la guerre en Écosse, le soutenir par une armée de soixante mille hommes, pendant que le czar maintiendrait pour l'appuyer une flotte de quarante navires de ligne dans la mer Baltique et plusieurs galères.

Ce projet étant concerté avec le roi de Suède qui n'était pas moins irrité contre le roi Georges, et qui ne désirait pas moins se venger de sa perfidie que le czar, Cellamare avait, par ordre de son maître, fait passer un émissaire secret à Stockholm, et cependant l'union était intime entre le ministre d'Espagne et celui de Moscovie, résidant tous deux à Paris. Ce dernier parla donc au régent dans les termes que lui prescrivit Cellamare, et pour appuyer les représentations qu'il fit à son altesse royale contre la quadruple alliance, il l'assura que tout était disposé à former incessamment une alliance entre les princes du nord, qui serait également utile à la France et au maintien de la paix, puisqu'elle empêcherait également et l'empereur et le roi d'Angleterre de troubler l'une et l'autre ; qu'il serait par conséquent plus utile au roi et plus avantageux de favoriser ces liaisons et d'y entrer, que de persister à soutenir le projet proposé par le roi d'Angleterre. Ces représentations inutiles furent éludées par une réponse douce et honnête du régent, dont l'envoyé de Moscovie ne fut pas content. Il pria Cellamare d'en informer le roi d'Espagne, et de lui demander des ordres positifs aussi bien que des pouvoirs, pour traiter ensemble quand les réponses du czar arriveraient, et pour former une ligue capable de tenir tête à celle des Français et des Anglais, puisqu'on ne pouvait plus douter que le projet pernicieux de la France et de l'Angleterre n'eût incessamment son exécution. Les Hollandais commençaient même à se montrer plus faciles,

Digitized by Google

et les ministres de la régence, voyant la conduite de l'ambassadeur de France à La Haye, semblaient se laisser entraîner au torrent.

Cellamare commençait donc à réduire et à fonder ses espérances uniquement sur les dispositions qu'il croyait voir en France en faveur du roi d'Espagne. Il ramassait les discours qu'on tenait dans le public, et, soit pour plaire à sa majesté catholique, soit pour faire sa cour à Albéroni, il assurait que les Français parlaient avec autant de joie que d'étonnement de la flotte que l'Espagne avait mise en mer, que les vœux publics étaient pour le succès heureux de cette entreprise, et que si la cour pensait différemment, les intérêts particuliers de ceux qui gouvernaient n'empêchaient pas la nation de faire voir ses sentiments. Dans ces favorables dispositions, Cellamare continuait, disait-il, de cultiver la vigne sans toutefois porter la main à cueillir les fruits qui n'étaient pas encore mûrs. On vendait déjà publiquement les premiers raisins destinés à adoucir la bouche de ceux qui devaient tirer le vin, on se disposait ensuite à porter chaque jour au marché les autres qui demeuraient sur la paille. C'était sous ces expressions figurées que Cellamare cachait ses manéges secrets, mais il ne dissimulait pas l'espérance qu'il avait conçue d'une division prochaine entre la cour et le parlement, dont il se persuadait que les suites éclatantes produiraient de grands changements. Il comptait que le parlement était appuyé par le duc du Maine, le comte de Toulouse et les maréchaux de Villeroy et de Villars, et qu'enfin, dans la disposition où les esprits étaient, le régent craindrait au moins autant que les Anglais d'en venir à une rupture ouverte avec l'Espagne, événement que les ministres de sa majesté catholique croyaient que le roi d'Angleterre éviterait avec la dernière attention, persuadés même que le voyage

Digitized by Google

du comte de Stanhope à Madrid était une preuve du désir que la cour d'Angleterre avait de trouver quelque expédient pour n'en pas venir à une rupture qui certainement déplairait fort à la nation anglaise.

Cette crainte faisait peu d'impression sur l'esprit du régent et du roi Georges. Stanhope régla les articles du traité; les difficultés qui suspendaient son exécution s'aplanirent. La principale était celle qui regardait les garnisons qui seraient mises dans les places de la Toscane. Le ministre d'Angleterre le dressa de manière qu'il ne douta plus qu'elle ne dût passer au moyen des ménagements qu'il se flattait d'y avoir apportés. L'ambassadeur de l'empereur en parut content, et comme la satisfaction de ce prince était le point de vue du roi d'Angleterre, Stanhope crut tout achevé si le traité plaisait à la cour de Vienne. Il s'embarrassait beaucoup moins de celle d'Espagne, et si Albéroni prétendait exécuter les menaces qu'il avait faites de se porter aux dernières violences à l'égard des Anglais négociants en Espagne, l'expédient dont le ministre d'Angleterre prétendait user pour réprimer ces violences était d'en informer sur-le-champ l'amiral Bing. Il fallait aussi rompre toute intelligence entre le roi d'Espagne et le roi de Sicile, car il était assez incertain quelles liaisons ces princes pouvaient avoir prises ensemble.

Le roi de Sicile, aimant toujours à négocier, avait eu à Madrid des ministres avec caractère public, et plusieurs agents secrets. Provane était encore à Paris sans caractère, mais très-attentif à toutes les démarches de Stanhope, et très-exact à faire savoir à son maître ce qu'il pouvait en découvrir. Il croyait encore que l'intérêt de ce prince et celui du roi d'Espagne était le même, et par cette raison, il cultivait avec soin l'ambassadeur d'Espagne. Ce dernier était persuadé de son côté que le

Digitized by Google

roi son maître devait ménager le roi de Sicile, et sur ce fondement, il n'oubliait rien pour fortifier Provane dans les sentiments qu'il témoignait, et pour le mettre en garde contre les artifices qu'il disait que la France et l'Angleterre employaient pour semer les soupçons, et faire naître la mauvaise intelligence entre la cour de Madrid et celle de Turin. Il fit donc voir à Provane la réponse nette et décisive qu'Albéroni avait rendue au colonel Stanhope au sujet du projet du traité. Cette preuve toutefois ne fut pas assez forte pour déraciner les défiances d'un ministre du duc de Savoie, et Provane, persuadé qu'il convenait aussi au roi d'Espagne d'être parfaitement uni avec le roi de Sicile, douta néanmoins si sa majesté catholique s'intéresserait pour lui vivement et sincèrement. Stanhope ne manqua pas d'ajouter par ses discours de nouvelles inquiétudes à celles que Provane lui fit paraître. Il lui dit que ce prince devait craindre les promesses trompeuses d'Albéroni; que le roi d'Espagne aurait déjà souscrit au projet de paix si la cession de la Sardaigne eût été ajoutée en sa faveur aux conditions proposées à sa majesté catholique. Stanhope ajouta qu'Albéroni en avait fait la confidence au colonel Stanhope, son cousin, envoyé d'Angleterre à Madrid, offrant même d'accepter encore, nonobstant le débarquement que la flotte d'Espagne avait peut-être fait alors en Italie; qu'il avait dit de plus que cette flotte se joindrait à l'escadre anglaise pour faire ensemble la conquête de la Sicile. Provane étonné combattit le discours de Stanhope, en disant que Cellamare lui avait communiqué les lettres d'Albéroni, directement contraires aux relations du colonel Stanhope. Le comte de Stanhope répondit qu'Albéroni tenait deux langages; qu'il tromperait les Anglais si la flotte réussissait; que si l'entreprise manquait, le roi

Digitized by Google

de Sicile serait sacrifié; que d'ailleurs un prince si prudent, si éclairé, devait connaître qu'il ne pouvait espérer aucun avantage solide en Italie de l'union qu'il formerait avec l'Espagne, parce que l'année suivante l'empereur se vengerait des liaisons prises à son préjudice; que l'unique voie d'obtenir des avantages dont la durée serait sûre était d'entrer dans l'alliance proposée.

Le régent parla plus clairement encore à Provane, et voyant qu'il flottait encore entre les derniers discours du comte de Stanhope, et les assurances contraires d'Albéroni, lui offrit de parier que la flotte d'Espagne faisait voile vers la Sicile, et qu'elle débarquerait sur les côtes de cette île. Ce prince ajouta qu'on soupçonnait le roi de Sicile d'être en cette occasion de concert avec le roi d'Espagne, et même disposé à remettre entre les mains des Espagnols quelques places de Sicile pour la sûreté du traité. Provane, surpris, voulut effacer un tel soupçon comme injurieux à son maître. Il assura que ce prince seconderait de toutes ses forces l'opposition que le régent apporterait aux desseins du roi d'Espagne si son altesse royale voulait en concerter les moyens; mais elle répondit qu'elle réglerait ses démarches suivant les événements que produirait l'entreprise de la flotte d'Espagne, la paix de l'empereur avec les Turcs, et la ligue du nord; que, jusqu'au dénouement de ces grandes affaires, il ne convenait pas aux intérêts du roi de prendre aucun parti décisif; que, sur ce fondement, elle venait de déclarer au comte de Stanhope qu'elle ne signerait la quadruple alliance qu'après que l'empereur se serait désisté de la difficulté qu'il formait sur le projet de la paix, et qu'après que les Hollandais se seraient engagés dans l'alliance comme garants des promesses du roi d'Espagne; elle ajouta qu'elle prévoyait qu'ils auraient peine à s'en charger, et que, d'un autre

Digitized by Google

côté, elle trouverait les Anglais opposés à rompre les premiers avec l'Espagne, et retenus par la crainte d'exposer leur commerce. Tout était cependant réglé entre les cours de France et d'Angleterre, on s'obligeait de part et d'autre à signer une convention portant que le roi et le roi d'Angleterre ne souffriraient aucun changement au projet du traité de paix. Il devait être inséré mot à mot dans la convention, aussi bien que la promesse de le signer dès que le ministre de l'empereur à Londres aurait pouvoir de le signer pareillement au nom de son maître.

Ce fut à cette occasion que le maréchal d'Huxelles, président du conseil établi pour les affaires étrangères, refusa sa signature. Le comte de Cheverny, conseiller du même conseil, qui subsistait encore, se montra plus facile. L'ambassadeur d'Espagne, persuadé des dispositions du premier, comptait toujours que les sollicitations de Stanhope seraient infructueuses, et que la cour de France était encore éloignée de souscrire à la quadruple alliance. Il voyait cependant, disait-il, un nuage épais et noir, qu'il fallait dissiper; mais, se confiant en son éloquence, il se flatta d'éclaircir les ténèbres par un mémoire qu'il fit pour combattre les oppositions de l'Angleterre, et la négociation qu'il s'agissait alors de conclure. On disait à Paris qu'elle l'avait été peu de jours auparavant dans un souper que le régent avait donné à Stanhope au château de Saint-Cloud. Cellamare ne le pouvait croire, persuadé que son altesse royale attendait le retour d'un courrier dépêché à Vienne, et que jusqu'à son arrivée les instances de Stanhope n'ébranleraient pas la volonté du régent. Ainsi le moment lui parut propre à communiquer à son altesse royale, ensuite aux maréchaux d'Huxelles et de Villeroy, le mémoire qu'il avait fait contre les propositions du mi-

Digitized by Google

nistre d'Angleterre. Outre la force des raisons contenues dans ce mémoire, Cellamare espérait beaucoup du secours des ministres de Moscovie et de Sicile. Le premier s'opposait ouvertement à la quadruple alliance jusqu'au point d'avoir présenté un mémoire au régent pour la combattre. Le second n'avait rien oublié pour détourner son altesse royale de s'unir si étroitement avec les Anglais. Il avait peint le génie et les maximes de la nation avec les couleurs qui convenaient le mieux pour détourner tout Français de prendre confiance en elle; mais la ferveur de Provane se ralentissait, il ne savait plus quel langage il devait tenir, et depuis quelques jours, il paraissait tout hors de lui, et consterné d'avoir appris de Stairs que la flotte d'Espagne faisait voile vers la Sicile.

Cellamare n'avait pu opposer aux assurances certaines de Stairs que des raisonnements vagues et des présomptions, que les forces d'Espagne n'agiraient que de concert avec le roi de Sicile, avouant au reste qu'il ignorait absolument les ordres dont les commandants de la flotte et des troupes étaient chargés. Il était vrai qu'Albéroni ne l'en avait pas instruit; mais il lui avait communiqué, sous un grand secret et par des voies détournées, les propositions dures que le roi d'Espagne avait faites au roi de Sicile, et Cellamare avait pénétré que, nonobstant le secret qui lui était recommandé, le régent avait eu connaissance de ces propositions. Ce ne pouvait être par la cour de Turin, car alors le roi de Sicile se flattait encore de réussir dans sa négociation à Madrid; il croyait avoir fait toutes les offres que le roi d'Espagne pouvait attendre et désirer de sa part, et si le roi d'Espagne avait gardé si longtemps le silence, le roi de Sicile ne semblait l'attribuer qu'au désir qu'il avait de voir, avant de conclure, quel serait le succès de

Digitized by Google

ses premières expéditions. Il était persuadé, et même plusieurs ministres d'Espagne croyaient pareillement que, sans une union intime avec lui, l'Espagne ne réussirait pas dans ses projets; que si l'intelligence était bien établie, et les entreprises faites de concert, le Milanais serait bientôt enlevé aux impériaux, qui déjà même songeaient à retirer leurs troupes à Pizzighitone et à Mantoue. Mais Albéroni, prévenu de ses propres talents, enivré de ce qu'il croyait avoir fait pour l'Espagne, comptait de pouvoir se passer de l'alliance et des secours de tous les potentats de l'Europe; sûr du succès de ses projets, il n'était plus occupé que de savoir ce qu'on disait de lui dans les pays étrangers. Il espérait que sa curiosité serait payée par les louanges qu'on donnerait de toutes parts à ses lumières, à sa vigilance, à son activité, et par la comparaison flatteuse que chacun selon lui devait faire de la misère précédente où les rois d'Espagne s'étaient vus depuis longtemps réduits, avec l'état de splendeur, de force et de puissance où ses soins avaient enfin fait remonter le roi Philippe. C'était aux talents d'un tel ministre, infiniment supérieur dans sa pensée à tous ceux qui l'avaient précédé en de pareils postes, que sa majesté catholique devait, disait-il, le bonheur d'être désormais regardée avec respect et non traitée comme un petit compagnon.

Il voulait que ces hautes idées fussent principalement données en Hollande, parce que l'accession de la république à la quadruple alliance était toujours douteuse. Ainsi, Cellamare, Monteléon et Beretti, comme étant les ministres du roi d'Espagne qui se trouvaient le plus à portée d'agir utilement auprès des états généraux, soit par écrit, soit par leurs discours, reçurent des ordres nouveaux et pressants d'employer tout leur savoir-faire pour exciter toute l'attention de la république sur

Digitized by Google

les suites funestes qu'elle devait craindre pour son gouvernement, si elle se laissait entraîner aux sollicitations qu'on ne cessait de lui faire d'entrer dans la quadruple alliance. Ces ministres devaient en parler sans ménagement comme d'un projet injuste, abominable, criminel, dont l'unique but était de soutenir les intérêts particuliers et personnels du roi Georges et ceux du régent; projet si détestable, disait Albéroni, que l'univers était étonné que la Hollande l'eût seulement écouté; que bientôt elle s'en repentirait et confesserait humblement qu'en l'écoutant seulement elle se mettait la corde au cou. Ces invectives, et tant d'épithètes que la passion dictait à Albéroni, seraient cependant tombées, même de son aveu, si les Anglais eussent offert la restitution de Gibraltar; mais pour l'obtenir, il fallait, suivant la pensée d'Albéroni, un ambassadeur à Londres plus fidèle à son maître que Monteléon ne l'était au roi d'Espagne. Le cardinal l'accusait de faire en Angleterre le métier de marchand bien plus que celui de ministre. Il lui reprochait de dire que l'air de Londres lui était mauvais, que sa santé y dépérissait, prétexte qu'il cherchait pour aller jouir quelque part en repos de ses gains illicites, aussi condamnable dans sa sphère que l'était dans la sienne Cadogan, insigne voleur, fripon achevé, qui avait enlevé de Flandre plus de 200,000 pistoles, indépendamment des autres vols ignorés, enfin vrai ministre d'iniquité.

Pendant qu'Albéroni déclamait à Madrid, Cadogan agissait en Hollande, et pour engager cette république à souscrire à la quadruple alliance, il n'épargnait ni présents ni promesses. Les parents de sa femme, puissants à Amsterdam, travaillaient à rendre utiles les moyens qu'il mettait en usage pour assurer le succès de ses négociations. Les personnes privées, les magistrats mê-

Digitized by Google

mes, touchés de l'appât d'un gain que peut-être ils ne croyaient pas contraire aux intérêts de leur patrie, se permettaient sans scrupule d'agir et de conseiller au préjudice de l'Espagne. Beretti, malgré sa vivacité, cédait à la nécessité du temps; il conseillait à son maître de dissimuler, de suspendre tout ressentiment, et de remarquer seulement ceux qui, dans ces temps difficiles, feraient paraître de bonnes intentions. Il mettait dans ce nombre Vander Dullen, chef de la députation de la province de Zélande, qui tout nouvellement l'avait assuré que cette province désirait toutes sortes d'avantages au roi d'Espagne, et que l'expérience ferait voir comment elle se comporterait. Beretti s'appuyait encore sur l'éloignement et sur la crainte que la province de Hollande et la ville d'Amsterdam en particulier avaient témoignée jusqu'alors, d'engager la république à soutenir une partie des frais de la guerre que le traité proposé pourrait entraîner, d'autant plus que ces dépenses retomberaient principalement sur la ville et sur la province qui, dans les répartitions, supportent toujours le poids le plus pesant des charges de l'état.

En effet, il s'était tenu quelque temps auparavant une conférence entre les deux ministres d'Angleterre en Hollande, Pancras, bourgmestre régent, et Buys, pensionnaire de la ville d'Amsterdam. Ce dernier avait représenté aux Anglais qu'une des clauses du projet de l'alliance portait : « Que si malheureusement toutes les conditions n'étaient pas acceptées, les alliés prendraient les mesures convenables pour en procurer l'accomplissement et le rétablissement du repos de l'Italie; » qu'une telle clause causait une juste inquiétude aux Provinces-Unies en leur donnant lieu de craindre qu'elles ne fussent liées et forcées d'entrer dans toutes les mesures que l'Angleterre proposerait dans la suite.

Digitized by Google

Pancras et Buys protestèrent qu'un pareil scrupule venait moins d'eux que des autres députés, mais qu'il était absolument nécessaire de le lever. Les ministres anglais condescendirent à la proposition des deux magistrats, et pour dissiper l'alarme des Provinces-Unies, ils assurèrent qu'elles ne seraient engagées, en cas de refus, qu'à réunir leurs soins, leurs instances, leurs démarches, avec les alliés, et concerter avec eux les mesures qui seraient jugées les plus convenables; qu'elles auraient par conséquent une entière liberté d'agréer ou de rejeter les mesures qu'on leur proposerait, aussi bien que de proposer celles qu'ils croiraient plus conformes, soit à l'intérêt de leur état, soit à l'accomplissement du principal objet du traité. Une telle déclaration, faite verbalement aux députés des affaires secrètes, parut suffisante pour calmer les soupçons d'esprits faibles et difficultueux, et pour engager la province de Hollande à souscrire au traité. Ce pas fait, les Anglais se promettaient que les états généraux se trouveraient trop engagés pour reculer. Ils étaient contents de la franchise et de la bonne volonté de Pancras et de Buys; ils ne le furent pas moins de celle de Duywenworde, appelé depuis à la consultation de la même affaire. Tous convinrent unanimement qu'il ne suffisait pas que l'Angleterre seule fît la déclaration proposée; qu'il était nécessaire que la France la fît en même temps par son ambassadeur. Ils crurent que Châteauneuf ne répugnerait pas à la faire telle qu'ils la désiraient, parce qu'il avait déjà dit aux députés d'Amsterdam l'équivalent de ce qu'on lui demandait. Mais, s'agissant de faire une déclaration au nom du roi, ils comprirent que le ministre de sa majesté avait besoin d'un ordre particulier et précis, pour s'en expliquer avec les députés aux affaires secrètes, et pour obtenir cet ordre du régent, ils avertirent les mi-

Digitized by Google

nistres du roi d'Angleterre à Londres qu'il était nécessaire d'engager l'abbé Dubois d'en écrire fortement à son altesse royale. Les intentions et la conduite de Châteauneuf leur étaient fort suspectes; ils observaient jusqu'à ses moindres démarches. S'il dépêchait un courrier en France, ils l'accusaient de travailler secrètement à séduire la cour par de fausses représentations. Il parut en Hollande un écrit contre l'alliance; le nommé d'Épine, agent du duc de Savoie auprès des états généraux, passa pour en être l'auteur; les ministres anglais répandirent qu'il avait été composé de concert avec l'ambassadeur de France, et que son neveu jésuite avait eu part à l'ouvrage. Ils se plaignirent ouvertement des discours que Châteauneuf avait tenus au greffier Fagel, prétendant que ce ministre avait dit que les changements étaient si fréquents en Angleterre que le régent ne pouvait compter sur les secours de cette couronne, et qu'il serait contre la prudence d'entrer en des engagements qui certainement conduiraient la France à la guerre, si les états généraux ne se liaient avec elle. Châteauneuf leur avait dit à eux-mêmes que le roi comptait que la république entrerait ouvertement et franchement dans la dépense et les risques, et comme le régent devait donner son bon argent, il s'attendait aussi que l'état en devait faire de même quant à sa proposition; que jamais son altesse royale ne se serait embarquée en cette affaire si elle n'avait été positivement assurée qu'il en serait ainsi. Sur de tels discours les Anglais se crurent en droit de dire que Châteauneuf avait prévariqué, car enfin c'était un crime, à leur avis, de presser les états généraux de consentir à ce qui devait être réservé pour faire la matière des articles secrets, avant que la république eût pris sa résolution sur l'alliance; c'était agir contre les mesures prises, c'était gâter les affaires en

Digitized by Google

Hollande, où le moyen infaillible de les perdre était de les précipiter; un négociateur habile et sincère devait savoir qu'on ne pouvait amener l'état que par degrés à consentir au projet du traité; il devait agir sur ce principe, et par conséquent Châteauneuf n'était pas excusable, puisqu'il savait que les députés d'Amsterdam entendaient que leurs signatures les engageaient à prendre part à toutes les mesures qu'on jugerait nécessaires pour l'exécution du traité, toutefois autant que leurs divisions et le mauvais état de leurs finances le pourraient permettre. Nonobstant cette clause qu'on pouvait effectivement regarder comme un moyen que le roi d'Angleterre laissait aux Hollandais de s'exempter de toute contribution aux frais de la guerre que le traité pouvait exciter, les ministres de ce prince ne pouvaient pardonner à Châteauneuf d'avoir laissé entendre au régent que les états généraux, entrant dans le traité, ne seraient tenus qu'à la simple interposition de leurs bons offices. C'était à leur avis un crime à l'ambassadeur de France d'avoir donné lieu par sa conduite et par ses discours aux soupçons injurieux formés contre la pureté des intentions du régent; ils assurèrent le roi leur maître que la déclaration demandée par quelques députés était un acte qui n'engageait ni la France ni l'Angleterre; qu'il n'en avait pas même été fait mention sur le registre des états; que le pensionnaire avait seulement spécifié dans ses notes particulières, au bas du registre, en quels termes les députés désiraient que la déclaration fût conçue. Les termes étaient les suivants : « Que si contre toute attente les rois d'Espagne et de Sicile refusaient d'accepter les conditions stipulées pour eux dans ledit traité et qu'il fût nécessaire de prendre des mesures ultérieures, les états généraux seraient dans une entière liberté de délibérer par rapport auxdites mesures,

Digitized by Google

comme ils étaient avant que d'avoir signé le traité. »

Ainsi disaient Cadogan et Widword : c'était une malice noire et un dessein formé d'embrouiller le traité que le retardement que Châteauneuf apportait à s'expliquer comme eux aux députés des affaires secrètes ; qu'un tel retardement pouvait faire naître des jalousies incroyables ; et, sur ce fondement, ils pressèrent le roi leur maître de solliciter vivement cette déclaration de la part de la France, comme un moyen nécessaire pour fixer enfin l'incertitude de quelques provinces qui hésitaient encore de signer le projet de l'alliance, quoique la plus grande partie des députés des principales villes de Hollande fussent autorisés à consentir au traité. Le pensionnaire Heinsius et les autres ministres de Hollande qu'on avait toujours regardés comme amis et partisans de l'Angleterre, employaient tous leurs soins à vaincre la répugnance de quelques magistrats d'Amsterdam, trop persuadés que le principal bien de la république consistant à demeurer en repos, il ne lui convenait pas de s'engager dans les nouveaux embarras que le projet dont il s'agissait pouvait produire. Quelques autres magistrats des autres grandes villes de la province de Hollande étaient aussi de la même opinion. Il fallait ramener ces esprits difficiles, et leur inspirer avant l'assemblée des états de la province l'unanimité de sentiments pour concourir tous à l'acceptation du traité.

Chaque jour la chose devenait plus pressante : car alors le czar inquiétait toutes les puissances du nord par les mouvements qu'il faisait faire à sa flotte. Le roi d'Angleterre et les Hollandais étaient également alarmés des apparences qu'ils croyaient voir à une paix prochaine, suivie de liaisons secrètes entre le roi de Suède et le Moscovite. Quelques voyages du baron de Goertz, ministre confident du roi de Suède, autorisaient les soup-

Digitized by Google

çons qu'on avait d'une alliance entre ces deux princes, et de la jonction de leurs flottes. L'ambassadeur d'Espagne en Hollande se flattait plus que personne d'une diversion du côté du nord, et s'attribuait tout le mérite de ce qu'elle produirait de favorable aux intérêts de son maître, se donnant aussi la gloire de l'incertitude et même de la répugnance que la province de Hollande témoignait à l'acceptation du traité, chaque fois que les états de la province se séparaient sans avoir de résolution sur ce sujet. Mais l'inquiétude que les négociations secrètes entre le roi de Suède et le czar avaient causée cessa bientôt. Le czar ne voulait pas abandonner le roi de Prusse, et le roi de Suède refusait alors de traiter avec les amis du czar. La conjoncture n'était pas favorable pour retirer ce que le roi de Prusse avait acquis en Poméranie. Le roi de Suède, attendant un moment heureux, ne put s'accorder avec les Moscovites. Ainsi le czar, changeant de pensée, fit quelques démarches pour se réconcilier avec le roi d'Angleterre. Rien n'était plus à souhaiter pour le roi Georges. Il n'y avait qu'à perdre pour lui et pour les Anglais dans une guerre contre la Moscovie; les conséquences en pouvaient être fatales à ses états d'Allemagne, et quant aux Anglais, elle ruinait sans profit un commerce avantageux à la nation. Il était d'ailleurs de l'intérêt de ce prince de conserver la paix en Europe, et la guerre pouvait donner lieu à des révolutions dans la Grande-Bretagne. Persuadé de cette vérité, il témoignait un désir ardent d'éviter toute rupture avec l'Espagne. Il vantait les bons offices qu'il avait rendus à cette couronne pour établir la paix générale en Europe. Il se plaignait des mauvais traitements qu'il recevait de la cour d'Espagne, en échange de ses attentions et de ses empressements pour elle. Mais il s'en plaignait tendrement, et Stanhope eut ordre

Digitized by Google

de mesurer les discours qu'il tiendrait à Madrid, et de faire ses représentations de manière que le roi d'Espagne, persuadé des bonnes raisons et de l'amitié du roi d'Angleterre, voulût bien se porter à changer de conduite à son égard. Nancré était suspect aux ministres d'Angleterre. Stanhope eut ordre de le prier d'être témoin des représentations qu'il ferait, et de l'accompagner à l'audience d'Albéroni. Monteléon, ami de Stanhope, soupçonné même d'être intéressé à plaire au roi d'Angleterre et à ses ministres, n'avait rien oublié pour préparer au négociateur un accueil favorable à la cour de Madrid, persuadé d'ailleurs qu'il se ressentirait à Londres de la manière dont ce comte, ministre confident du roi d'Angleterre, serait reçu en Espagne. Il assura donc, sur sa propre connaissance, que le comte de Stanhope avait toujours été particulièrement porté pour les intérêts de l'Espagne, qu'il les regardait comme inséparables de ceux de l'Angleterre, et sur la foi de Craggs, l'autre secrétaire d'état d'Angleterre, il répondit hardiment que le motif du voyage de Stanhope à Madrid était de porter à sa majesté catholique non-seulement des assurances, mais des preuves de l'amitié que le roi d'Angleterre avait pour elle, et de l'attention très-particulière de ce prince aux intérêts de l'Espagne. Ainsi, dans cette vue, Stanhope tenterait tous les moyens possibles pour établir la tranquillité publique par une paix stable entre l'empereur et le roi d'Espagne; autrement un ministre de cette sphère demeurerait tranquillement auprès de son maître et ne s'exposerait pas aux risques d'une longue absence, simplement pour être porteur de propositions peu convenables à l'honneur et à la satisfaction d'un grand roi tel que le roi d'Espagne, et par ces considérations Monteléon conclut que ce voyage ne pouvait causer aucun préjudice à l'Espagne. Toutefois,

Digitized by Google

exagérant l'affection singulière du roi Georges, aussi bien que son zèle et la droiture de ses intentions pour la paix, il avait dit très-clairement, et comme une preuve incontestable des sentiments de ce prince, qu'il se déclarerait ennemi de celui qui refuserait d'accepter la proposition qu'il avait faite.

Le public avait lieu de juger que le refus ne viendrait pas de la part de l'empereur, et Monteléon, bien instruit de l'état des affaires de l'Europe, aurait eu peine à penser différemment. Mais comme il lui convenait que le roi son maître fût persuadé de la sincérité du roi d'Angleterre et de ses ministres, il assura que la menace de ce prince regardait uniquement la cour de Vienne, fondé sur ce que Craggs avait dit que cette cour était inflexible sur les conditions du projet, qu'elle refusait opiniâtrément les sûretés demandées pour les successions de Parme et de Toscane, qu'elle rejetait avec une hauteur égale les changements proposés, enfin les autres conditions jugées si nécessaires, que sans elles les médiateurs ne pouvaient se charger de faire exécuter les traités; mais que si elle se rendait trop difficile, flattée par l'espérance d'une paix prochaine avec les Turcs, ses prétentions étant connues, le plan serait facile à changer; qu'alors le roi d'Espagne connaîtrait l'injustice de ceux qui lui dépeignaient le ministère d'Angleterre comme partial pour l'empereur. Il y a des moments où les princes les plus liés d'intérêt pensent différemment, mais l'union entre eux est intime. Cette diversité de sentiments n'est qu'un nuage qui obscurcit la lumière du soleil pendant quelques instants sans l'éteindre. Le conseil de Vienne avait fait plusieurs changements au projet envoyé de Londres. Les ministres anglais avaient désapprouvé cette contradiction de la part des Allemands, mais les ratures faites ensuite par

Digitized by Google

les ministres d'Angleterre ne pouvaient qu'altérer l'union entre les deux cours ; et celle de Londres, travaillant uniquement pour la grandeur et les avantages de la maison d'Autriche, était bien assurée que l'empereur serait docile à ses décisions : elle n'était pas moins sûre de la docilité de la France. L'abbé Dubois avait déclaré qu'elle ferait tout ce que voudrait le roi d'Angleterre, que le régent lui commandait de signer tout ce que sa majesté britannique jugerait à propos de lui prescrire. Ainsi les ministres d'Angleterre, maîtres de la conclusion, ne la différaient que pour essayer d'amener l'empereur à se désister des conditions qu'il avait ajoutées au projet, ou pour se faire honneur des tentatives, même inutiles, qu'ils feraient encore à Vienne ; mais qui que ce soit ne croyait que cette cour consentît à la condition que la France demandait, comme condition capitale, de mettre dans les places des duchés de Toscane et de Parme des garnisons suisses entretenues et payées aux dépens de la France et de l'Angleterre. Monteléon disait lui-même que si l'empereur y consentait, le roi d'Espagne ne pouvait se dispenser d'accepter le projet. Ces raisonnements incertains ne faisaient rien au fond de l'affaire.

L'union était intime entre le roi d'Angleterre et le régent, et Stanhope avec Stairs trouvaient à Paris les mêmes dispositions, les mêmes sentiments, les mêmes facilités dont l'abbé Dubois à Londres ne cessait de renouveler les assurances. Le régent et le maréchal d'Huxelles évitaient encore d'avouer aux ministres étrangers l'état véritable de la négociation. Cellamare importunait par ses représentations et par ses questions pressantes : on lui répondait sèchement que le traité de la quadruple alliance n'était pas encore signé, mais qu'il fallait prendre les mesures nécessaires pour assu-

Digitized by Google

rer le repos de l'Europe. C'en était assez pour instruire un homme d'esprit du fait qu'il voulait pénétrer. Il conclut donc sans peine qu'on travaillait vivement à finir le traité; faute de ressources, il attendait du secours du bénéfice du temps ou des inégalités de la Hollande, enfin des succès que l'armée d'Espagne aurait peut-être en Italie. Albéroni lui laissait ignorer l'objet de cette expédition; mais les nouvelles publiques de la route que tenait la flotte commençaient à dissiper les doutes, et on jugeait, avec apparence de certitude, que le dessein du roi d'Espagne regardait la Sicile. On croyait le roi de Sicile de concert avec sa majesté catholique, parce qu'il ne paraissait pas vraisemblable qu'elle entreprît une guerre éloignée sans alliés, qu'il fallait soutenir par mer, et qu'elle voulût attaquer en même temps la maison d'Autriche et celle de Savoie. On supposait donc des traités secrets entre le roi d'Espagne et le roi de Sicile, parce que la prudence et la raison d'état le voulait ainsi. Le régent dit à Provane qu'il savait sûrement que le roi de Sicile avait retiré ses troupes du château de Palerme, de Trapani, de Syracuse, pour y laisser entrer apparemment les troupes espagnoles. Provane, de son côté, mettait toute son application à pénétrer les intentions et le dessein du régent, et remarquant seulement des contradictions fréquentes dans les discours et dans les démarches de ce prince, il en inférait que la vue principale, même l'unique vue de son altesse royale, était d'assurer la paix à la France pour s'assurer à lui-même la couronne. Fondé sur ce principe, Provane avertit son maître que le roi d'Angleterre pour se maintenir tranquillement sur le trône, et M. le duc d'Orléans pour y monter, procureraient de tout leur pouvoir les avantages du roi d'Espagne; qu'ils sacrifieraient à leurs desseins les intérêts du roi de Si-

Digitized by Google

cile, s'ils pouvaient à ce prix engager sa majesté catholique à l'alliance proposée.

Comme la conclusion en demeurait encore secrète, les ministres intéressés à la traverser continuaient d'agir auprès du régent pour en représenter les inconvénients à ce prince. L'envoyé du czar réitéra ses instances, et lui dit qu'en vain son maître s'était proposé de mettre l'équilibre dans l'Europe, si son altesse royale renversait par les conditions dont elle convenait les dispositions que le czar avait faites pour empêcher que la paix générale ne fût troublée par l'ambition des princes dont la puissance n'était déjà que trop augmentée. Le régent répondit qu'il n'avait pas signé la quadruple alliance; que la ligue qu'il avait faite avec l'Angleterre ne l'empêchait en aucune manière de s'unir avec le czar, et de concourir aux bonnes intentions de ce prince. Son altesse royale ajouta qu'elle souhaiterait de le voir dès ce moment réuni parfaitement avec les rois de Suède et de Prusse, la triple alliance entre eux signée, et ces princes déjà prêts à entrer en action : discours qui ne coûtaient rien à tenir, mais si peu conformes aux dispositions où se trouvait alors le régent, qu'il reprocha au maréchal de Tessé d'avoir formé les entrevues secrètes entre le prince de Cellamare et le ministre moscovite; et ces reproches, dont le comte de Provane fut bientôt instruit, parvinrent bientôt à la connaissance du roi de Sicile. Toutefois l'attention que Provane apportait à découvrir ce qui se passait dans une conjoncture si critique et si délicate pour son maître, ses liaisons avec les ministres étrangers résidant lors à Paris, ses soins, ses peines, ses intrigues, ses amis, tous les moyens enfin qu'il employait pour pénétrer la vérité et la situation des affaires, étaient moyens inutiles pour lui apprendre certainement et l'objet véritable de l'armement

Digitized by Google

d'Espagne, et l'état du traité d'alliance entre la France et l'Angleterre. Il ignorait encore l'un et l'autre le 15 juillet. Il inclinait à croire avec tout Paris que l'alliance était signée. Mais le régent l'assurait si positivement du contraire, qu'il se réduisait à penser que son altesse royale avait simplement signé une convention particulière avec Stanhope pour assurer la garantie de la France, en faveur des états que le roi Georges possédait en Allemagne, clause omise dans le traité fait avec ce prince deux ans auparavant.

L'expédition de deux courriers extraordinaires dépêchés en même temps, l'un à Londres par Stanhope, l'autre à Vienne par Konigseg, confirmait le mouvement qui paraissait dans les affaires, mais dont la qualité ne se démêlait pas encore; Cellamare crut que le régent attendrait, pour signer l'alliance, le retour du courrier dépêché à Vienne. On disait qu'elle l'avait été après un souper que le régent avait donné à Stanhope à Saint-Cloud, mais on en doutait, et les politiques assuraient que le régent mesurerait un peu plus ses pas, surtout après l'éclat que le maréchal d'Huxelles avait fait en refusant de signer. Le bruit que fit ce refus cessa bientôt et ne produisit nul effet. Les deux ministres anglais eurent la satisfaction de voir le régent, excité par leurs plaintes, prendre feu et ordonner au maréchal d'Huxelles de signer ou de se démettre de son emploi et le maréchal signer. Ils obtinrent aussi des ordres précis à Châteauneuf de se conformer à ce que les ministres d'Angleterre feraient à La Haye, et jugeraient à propos qu'il fît lui-même auprès des états généraux. Ainsi les ministres d'Espagne se flattaient inutilement de quelque résolution favorable et de quelque secours du côté de la Hollande. Ils interprétaient à leur avantage les délais que cette république apportait à s'expliquer. Le soin qu'elle avait

Digitized by Google

de gagner du temps était selon eux une marque évidente du désir qu'elle avait de se retirer du labyrinthe dangereux où on tâchait de l'engager. Cellamare excitait Beretti à continuer de représenter aux états généraux qu'il était de leur prudence autant que de leur intérêt d'observer une neutralité parfaite, et d'éviter non-seulement les dépenses, mais de plus le danger où on voulait les entraîner uniquement pour favoriser et pour soutenir les vues et les intérêts de deux princes, dont l'un voulait monter sur le trône, l'autre se maintenir sur celui où la fortune l'avait élevé. Les Hollandais différaient à se résoudre; mais la crainte seule les retenant, on jugeait assez que le côté où elle serait la plus forte serait celui où la balance pencherait. Les instructions manquaient aux ambassadeurs d'Espagne dans les cours étrangères. Albéroni, persuadé que le moyen le plus sûr de garder son secret était de ne le communiquer à personne, les laissait dans une ignorance totale des desseins, même des résolutions du roi leur maître. Cellamare, mécontent des Anglais, surtout de Stairs, était réduit à le rechercher, à l'inviter à des repas chez lui, à demander à ce même Stairs à dîner dans sa maison de campagne, espérant par un tel commerce pouvoir au moins découvrir quelque circonstance de ce qui se passait plus certaine que les nouvelles qu'on en répandait dans le public. Le mois de juillet s'avançait, et tout ce que Cellamare savait encore de la flotte d'Espagne était qu'on avait appris par des lettres de Marseille qu'elle était arrivée à Cagliari le 23 juin; que l'opinion commune était qu'elle ferait le débarquement des troupes espagnoles en Sicile.

Enfin, Albéroni s'ouvrit à cet ambassadeur, et lui confiant les propositions que le roi de Sicile avait faites au roi d'Espagne, il étendit la confiance jusqu'à lui ap-

Digitized by Google

prendre que sa majesté catholique ne voulait plus en entendre parler. Ces propositions étaient que le roi d'Espagne attaquerait le royaume de Naples, et ferait en même temps passer dix mille hommes en Lombardie pour y agir sous les ordres du roi de Sicile. Il demandait que dans les places qui seraient prises, et dans le royaume de Naples, et dans l'état de Milan, les garnisons fussent composées moitié de troupes espagnoles, moitié de troupes savoyardes sous le commandement d'un officier savoyard à qui la garde de la place serait confiée; qu'après la conquête du royaume de Naples, le roi d'Espagne fît passer vingt mille hommes en Lombardie que sa majesté catholique paierait; que pour suppléer à l'artillerie et aux munitions qu'elle ne pouvait envoyer dans le Milanais, elle paierait les sommes d'argent dont on conviendrait pour en tenir lieu. Le roi de Sicile exigeait de plus un million d'avance pour faire marcher son armée, et par mois 60,000 écus de subsides tant que la guerre durerait. Il voulait commander également toutes les troupes, celles d'Espagne aussi absolument que les siennes, disposer pleinement des quartiers d'hiver. Il consentait à partager les contributions qui se lèveraient sur le pays ennemi, et, se contentant de la moitié, il laissait l'autre à l'Espagne. Des conditions si dures, dictées en maître, irritèrent le roi d'Espagne et son premier ministre, d'autant plus qu'ils savaient que, pendant que le roi de Sicile les faisait à Madrid, il travaillait à Vienne, et pressait vivement la conclusion d'une ligue avec l'empereur. Les Anglais même en avertirent Albéroni, et le ministre de Sicile à Madrid, ne pouvant nier une négociation entamée à Vienne, se défendit en assurant qu'elle ne roulait que sur des propositions de mariage d'une archiduchesse avec le prince de Piémont; que d'ailleurs il n'était nulle-

Digitized by Google

ment question de la Sicile comme de fausses nouvelles le supposaient. Ainsi l'Espagne, mécontente du roi de Sicile, entreprenait sans alliés de chasser les Allemands de l'Italie. Le roi d'Espagne ne pouvait même se flatter de l'espérance d'aucune diversion favorable au succès de ses desseins. Albéroni était désabusé des projets et des entreprises du czar et du roi de Suède. Il en avait reconnu la chimère aussi bien que celle qu'il s'était faite de susciter à l'empereur de dangereux ennemis par le moyen et par le crédit du prince Ragotzi à la Porte; car, au lieu de la considération que Ragotzi s'était vanté qu'il trouverait auprès des Turcs, il avait été obligé de dire, pour se relever auprès du grand seigneur et de ses ministres, que le roi d'Espagne lui proposait de quitter la Turquie, et de venir prendre le commandement des troupes espagnoles que sa majesté catholique voulait lui confier. Pour autoriser la supposition, il avait fait croire qu'un nommé Boischimène, envoyé véritablement auprès de lui par Albéroni, était venu exprès lui faire cette proposition; il avait affecté de persuader à la Porte qu'il entretenait une correspondance avec la cour de Madrid, assez vive pour y dépêcher des courriers; et pour y réussir, il avait nouvellement profité de la bonne volonté ou plutôt de l'empressement et de l'impatience qu'un officier français eut de sortir pour jamais de Constantinople, où il s'était rendu avec un égal empressement, attiré et persuadé par l'espérance qu'il s'était formée de s'élever à une haute fortune par la protection de Ragotzi. Cet officier, nommé Montgaillard, lui offrit de porter en Espagne les lettres qu'il voudrait écrire au cardinal Albéroni. L'offre acceptée, l'officier partit bien résolu de ne rentrer jamais dans un tel labyrinthe, et pour n'y plus retomber, il se mit au service du roi d'Es-

Digitized by Google

pagne, et prit de l'emploi dans un régiment d'infanterie wallonne.

Le roi d'Espagne, dénué d'alliés, persista cependant dans la résolution qu'il avait fortement prise d'essayer une campagne, déclarant que quelque succès qu'eussent ses armes, il serait également porté à recevoir des propositions de paix lorsqu'elles seraient honorables pour lui, et telles que le demandait la sûreté de l'Europe, dont il voulait maintenir le repos et la liberté. C'est ce qu'Albéroni répondit aux instances du colonel Stanhope, l'assurant en même temps que le plan proposé à sa majesté catholique par la France et par l'Angleterre, pour un traité, était si contraire à son idée, que jamais elle n'accepterait un tel projet. Malgré tant de fermeté le colonel ne laissait pas de remarquer que le cardinal sachant la flotte anglaise à la voile parlait avec plus de modération et de retenue sur l'article des Anglais négociants en Espagne. Leur sort, disait-il, dépendra des ordres que l'amiral Bing a reçus du roi d'Angleterre. Ce ministre était persuadé qu'ils étaient bornés à traverser le passage et le débarquement des troupes espagnoles en Italie. L'un et l'autre étant exécutés suivant son calcul, il supposait que l'Angleterre croirait, en envoyant sa flotte, avoir satisfait aux engagements qu'elle avait pris avec l'empereur sans être obligée de les étendre plus loin, et de faire de gaieté de cœur la guerre à l'Espagne. Il voulait ménager la cour d'Angleterre et la nation anglaise; il conservait l'espérance d'y réussir, dans le temps même qu'il voyait les forces navales de cette couronne couvrir les mers pour soutenir les intérêts de l'empereur, et lui porter de puissants secours contre les entreprises du roi d'Espagne. Un officier de marine anglais s'était donné à sa majesté catholique. Son nom était

Digitized by Google

Cameck, et le projet dont il avait flatté le cardinal était de corrompre environ quarante officiers de la flotte anglaise, de les faire passer au service d'Espagne, quelques-uns même avec les vaisseaux qu'ils commandaient. Stanhope se plaignit qu'une telle proposition eût été acceptée dans un temps de paix et d'union entre les couronnes d'Espagne et d'Angleterre. Albéroni répondit à ces plaintes en niant qu'elles fussent légitimes; il traita Cameck de visionnaire, dit que son projet était celui d'un fou et d'un enragé; que le roi d'Espagne avait actuellement à son service plus d'officiers de marine qu'il ne pouvait en employer. Il assura que jamais il n'avait eu de correspondance avec Cameck; qu'il ne le connaissait pas, quoique véritablement il eût reçu de Paris plusieurs lettres en sa faveur, et que Cellamare le lui eût recommandé particulièrement. Il n'avait point encore le projet du roi d'Espagne, et le mois de juillet s'avançait sans que le colonel Stanhope sût autrement que par les conjectures et par les raisonnements vagues du public quelle était la destination de l'escadre espagnole. On jugeait qu'elle aborderait aux côtes de Naples ou de Sicile, et on jugeait par les conférences fréquentes que le ministre de Sicile avait avec le cardinal, apparences d'autant plus capables de tromper, qu'il était vraisemblable que le roi d'Espagne, voulant porter la guerre en Italie, aurait apparemment pris ses liaisons, et concerté ses projets avec le seul prince de qui l'union, la conduite et les forces pouvaient assurer le succès de l'entreprise, et rendre inutile l'opposition des Allemands. C'était pour le cardinal un sujet de triomphe, non-seulement de cacher ses desseins, mais de tromper par de fausses avances ceux même qu'il désirait le plus de ménager. Le colonel Stanhope l'avait éprouvé, et pour lors il avait eu besoin de tout le crédit du comte de Stanhope son cousin pour se

Digitized by Google

justifier auprès du roi d'Angleterre d'avoir écrit trop légèrement que le roi d'Espagne accepterait le traité si la Sardaigne lui était laissée. Il citait Nancré comme témoin de l'aveu que le cardinal leur en avait fait. Nancré de son côté convenait qu'ils avaient souvent, Stanhope et lui, rebattu cet article avec Albéroni, que jamais ce ministre n'avait rien dit qui pût tendre à désavouer la proposition qu'il en avait précédemment approuvée; mais Albéroni nia le fait absolument : sa confiance était dans les événements qu'il se flattait d'avoir préparés avec tant de prudence, qu'il serait difficile que le succès ne répondît pas à son attente, et comme la décision en était imminente, il comptait d'être incessamment débarrassé des instances importunes du roi d'Angleterre, des ménagements qu'il se croyait obligé de garder avec ce prince, aussi bien que délivré de toute crainte des menaces du pape. Il espérait enfin de se venger, avant qu'il fût peu, du refus absolu de sa translation à Séville, et de venger le roi son maître des ordres rigides que sa sainteté venait d'envoyer à son nonce à Madrid.

Digitized by Google

CHAPITRE DI.

Éclat entre Rome et Madrid. — Raisons contradictoires. — Vigueur du consul d'Espagne. — Sagesse et précautions d'Aldovrandi. — Ses représentations au pape. — Sordide intérêt du cardinal Albani. — Timidité naturelle du pape. — Partage anticipé. — Le secret de l'entreprise conservé jusqu'à la prise de Palerme. — Déclaration menaçante de l'amiral Bing à Cadix. — Déclaration de Monteléon et révocation des grâces accordées en Espagne au commerce anglais. — Sentiments d'Albéroni à l'égard de Monteléon et de Beretti. — Albéroni, dégoûté des espérances du Nord, s'applique de plus en plus à troubler l'intérieur de la France. — Rupture éclatante entre le pape et le roi d'Espagne.

En vertu de ces ordres dont Rome menaçait depuis longtemps la cour d'Espagne, le nonce Aldovrandi fit fermer, le 15 juin, le tribunal de la nonciature. Il avertit les évêques du royaume par des écrits, portant le nom de monitoires, que le pape suspendait toutes les grâces qu'il avait accordées au roi d'Espagne. La cause de cette suspension était l'usage que sa majesté catholique avait fait des sommes qu'elle en retirait, très-différent de l'exposé qu'elle avait fait en obtenant ces grâces et très-opposé aux intentions de sa sainteté. Car elle prétendait qu'en permettant au clergé d'Espagne d'aider de ses revenus le roi catholique, c'était afin de le mettre en état d'armer l'escadre qu'il avait promis d'en-

Digitized by Google

voyer dans les mers du Levant pour la joindre à la flotte vénitienne, et faire ensemble la guerre contre les Turcs : au lieu que sous le faux prétexte du secours promis, l'Espagne avait effectivement armé et fait partir sa flotte pour porter la guerre en Italie. Albéroni prétendait que le roi son maître ne méritait en aucune manière les reproches que le pape lui faisait. Ils sont injustes, disait-il, puisque sa majesté catholique soutient actuellement contre les Maures d'Afrique les siéges de Ceuta et de Melilla; qu'en défendant ces deux places comme les dehors de l'Espagne, elle préserve le royaume de l'irruption des infidèles, que de plus une de ses escadres est en course contre les corsaires d'Alger. Ces raisons dites, Albéroni jugea qu'il fallait employer d'autres moyens pour soutenir l'honneur du roi son maître, et maintenir en Espagne son autorité contre les entreprises de la cour de Rome; elle ne pouvait être mieux défendue que par le premier tribunal du royaume. Ainsi le premier ministre fit décider par le conseil de Castille que le nonce, en fermant la nonciature en conséquence des ordres du pape, s'était dépouillé lui-même de son caractère; qu'après cette abdication, il ne devait plus être souffert en Espagne; que tolérer plus longtemps son séjour, ce serait offenser sa majesté et causer un notable préjudice à son service. Le même conseil décréta que tous monitoires répandus en Espagne par le nonce seraient incessamment retirés des mains de ceux qui les avaient reçus, et que la prétendue suspension des grâces accordées par le saint-siége à sa majesté catholique serait déclarée *insuffisante*. Tout commerce entre Rome et l'Espagne étant ainsi rompu, on résolut de former une junte, de la composer de conseillers du conseil de Castille et de canonistes, et de les charger d'examiner l'origine de plusieurs introductions et pratiques prétendues

Digitized by Google

abusives et aussi avantageuses à la cour de Rome que contraires au bien du royaume d'Espagne. Leurs majestés catholiques voulurent elles-mêmes parler en secret à quelques ministres, en sorte qu'il parut que cette affaire très-sérieuse, et dont les suites deviendraient considérables, était leur propre affaire, non celle du cardinal Albéroni; et, soit qu'il voulût alarmer le pape par des avis secrets, soit qu'il écrivît naturellement la vérité telle qu'il croyait la voir, il confia au duc de Parme que le feu était allumé de manière que sans la main de Dieu on ne verrait pas sitôt la fin de l'incendie.

Quelques agents de Rome à Madrid, ou séduits par le cardinal, ou formant leur jugement sur les discours qu'ils entendaient, pensaient aussi que les engagements que le roi d'Espagne prenait pourraient faire une plaie considérable à l'église; ils condamnaient la précipitation du pape, très-opposée à la patience, si convenable au père commun, et très-dangereuse pour le saint-siége et pour l'Espagne, qu'elle exposait également, au lieu que sa sainteté temporisant, comme elle le pouvait aisément et comme elle le devait, jusqu'à la fin de la campagne, aurait pris sûrement les résolutions qu'elle aurait jugé à propos de prendre selon sa prudence et selon les événements. Ils l'accusaient d'avoir trop écouté et suivi les mouvements de sa vengeance contre le cardinal Aquaviva, car le pape se plaignait amèrement de lui, persuadé qu'il lui avait manqué de parole, et sur ce fondement sa sainteté avait déclaré qu'elle ne traiterait jamais avec lui d'aucune affaire.

Aldovrandi, homme sage, et nonce aimant la paix, assez expérimenté pour prévoir qu'une division entre les cours de Rome et de Madrid serait encore plus fatale à sa fortune particulière qu'elle ne le serait aux affaires publiques, voulut ménager les choses, de manière qu'en

Digitized by Google

obéissant fidèlement à son maître, il prévint, s'il était possible, l'éclat d'une rupture entre le pape et le roi d'Espagne. Deux grands princes se réconcilient, mais le ministre de la rupture demeure souvent sacrifié. Aldovrandi ferma donc la nonciature suivant ses ordres, et envoya les lettres monitoires dont on a parlé pour avertir tous les évêques d'Espagne de la suspension des grâces accordées au roi d'Espagne par le pape. Le nonce observa d'employer différentes mains pour écrire les inscriptions de ces lettres, persuadé que toutes, et certainement celles des ministres étrangers, étaient ouvertes à Madrid, et que le passage libre n'était accordé qu'à celles qui n'intéressaient pas la cour ; il fit porter à Cadix, par un homme sûr, celles qui étaient adressées aux évêques des Indes. Ces précautions prises, après avoir obéi à son maître, il lui représenta vivement les inconvénients d'une rupture et l'embarras où sa sainteté se jetait par les engagements qu'elle venait de prendre. Elle voulait se venger du roi d'Espagne et de son ministre, non de la nation espagnole dont le saint-père n'avait point à se plaindre, et, par l'événement, la vengeance tombait uniquement sur les Espagnols. Les revenus de la Crusade et des autres grâces de Rome étaient affermés; le roi d'Espagne en était payé d'avance, et les fermiers attendaient, sans beaucoup d'inquiétude, que la querelle, qui ne pouvait durer longtemps, finit. Mais un grand nombre de particuliers avaient payé pour jouir des grâces du saint-siége; par exemple, pour obtenir pendant le cours d'une année les dispenses accordées par la bulle de la croisade, l'argent était donné, les dispenses et autres grâces étaient révoquées. Le nonce appuya beaucoup à Rome sur les plaintes que cette révocation subite et inopinée lui avait attirées ; il différa, d'ailleurs, le plus qu'il lui fut possible son dé-

Digitized by Google

part de Madrid, et, soit vérité, soit artifice employé à bonne intention, il excusa ce retardement sur ce que le roi d'Espagne lui avait fait proposer d'attendre encore et d'examiner s'il ne serait pas possible de trouver quelque expédient pour conduire les affaires à la paix. Un tel délai parut au nonce moins dangereux et moins contraire aux intentions du pape que ne le serait un départ trop précipité, capable de fermer la porte à tout accommodement; mais s'il jugeait sainement des intentions de sa sainteté, il y a lieu de croire qu'il n'était pas assez bien informé de tous les ressorts que les Allemands faisaient agir auprès d'elle pour l'intimider au point de la forcer à rompre totalement avec l'Espagne.

Le pape avait résisté aux menaces de Galas, ambassadeur de l'empereur; sa sainteté ne put résister à celles de son neveu, le cardinal Albani, plus foudroyantes que celles du ministre allemand. Ce cardinal ne cessait, depuis longtemps, de dire au saint-père que la cour de Vienne avait des sujets très-légitimes de se plaindre de la conduite ou partiale ou tout ou moins molle que sa sainteté tenait à l'égard du roi d'Espagne. Il avait promis d'envoyer ses vaisseaux dans la mer du Levant; il avait manqué de parole, et sa sainteté, insensible à un tel affront, n'avait rien fait encore ni contre ce prince ni contre son ministre. Albani représentait à son oncle ce qu'il devait craindre d'un gouvernement tel que celui de Vienne, justement irrité, qui donnait des marques terribles de son ressentiment et de sa vengeance, quand mêmes les prétextes de se plaindre lui manquaient. Un tel solliciteur servait mieux l'empereur que ses ministres, et les biens que ce prince lui faisait dans le royaume de Naples l'assuraient de sa fidélité. Le roi d'Espagne ne pouvait pas et peut-être n'aurait pas voulu lui accorder des bienfaits supérieurs à ceux qu'il

Digitized by Google

recevait de Vienne ; c'était l'unique moyen de le faire changer de parti. L'amitié ni la haine ne le conduisaient pas ; l'intérêt présent le déterminait, et d'un moment à l'autre il embrassait, suivant ce qu'il croyait lui convenir davantage, des sentiments contraires à ceux qu'il avait suivis précédemment. Son intérêt, ses espérances pour sa famille, l'attachaient à l'empereur. Aucune autre puissance ne combattant ces motifs par d'autres plus forts et de même nature, le cardinal Albani travaillait avec succès pour le parti qu'il avait embrassé ; il réussissait moins par la confiance que le pape avait en lui, que parce que le caractère d'esprit de sa sainteté était timide, et qu'il était facile de l'obliger par la crainte à faire les choses même qui paraissaient le plus opposées à sa manière de penser. Ce moyen, employé à propos, força sa sainteté de rompre avec l'Espagne, et cependant elle écrivit au roi catholique une lettre où, mêlant les plaintes aux menaces, laissant entrevoir des sujets d'espérance, évitant de s'engager, il paraissait qu'elle craignait les suites de la démarche qu'on lui faisait faire, et que si elle eût suivi son génie, elle aurait simplement tâché de gagner du temps pour voir quels seraient les événements de la campagne et se déterminer en faveur du plus heureux.

Il y avait alors lieu de douter de quel côté la fortune se déclarerait. L'Italie était persuadée que le roi d'Espagne était secrètement d'accord avec le roi de Sicile, parce qu'il n'était pas vraisemblable que le roi d'Espagne entreprît, seul et sans alliés, une guerre difficile, et que les Allemands, maîtres de Naples et de Milan, les soutiendraient aisément avec les forces qu'ils avaient dans ces deux états. On croyait à Rome que la ligue était signée ; le nonce l'avait écrit de Madrid au pape. Les partisans de la couronne d'Espagne commençaient

Digitized by Google

à donner des conseils sur la conduite qu'elle devait tenir pour se réconcilier avec les Italiens, et regagner leur affection qu'elle avait perdue en faisant précédemment la guerre conjointement avec la France. Deux moyens selon eux suffisaient pour y parvenir. Le premier était de délivrer le pape des vexations qu'il essuyait de la part des Allemands, l'une au sujet de Comachio que l'empereur avait usurpé sur l'église, et qu'il retenait injustement; l'autre en faveur du duc de Modène que les impériaux protégeaient aux dépens de la ville et du territoire de Bologne, à l'occasion des eaux dont le Bolonais courait risque d'être inondé. Les amis de l'Espagne comptaient qu'il lui serait facile de faire restituer au saint-siége la ville et les dépendances de Comachio, encore plus aisé de ranger à son devoir un petit prince tel que le duc de Modène; qu'un tel service rendu à l'église, dans le temps même que le pape en usait si mal à l'égard de sa majesté catholique, ferait d'autant plus éclater sa piété, qu'il augmenterait les soupçons que les Allemands avaient déjà des intentions de sa sainteté, au point qu'elle n'aurait plus d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras d'un prince qui se déclarait son protecteur, lorsqu'il avait le plus de sujet de se plaindre de la partialité qu'elle témoignait pour ses ennemis.

Selon ces mêmes conseils, rien n'était plus facile que de s'emparer de l'état de Modène, de forcer le duc à restituer l'usurpation qu'il avait faite de la Mirandole; et comme le prince qu'il avait privé de ce petit état était alors grand écuyer du roi d'Espagne, on supposait que le duc de Modène, privé de son pays, irait à son tour à Vienne briguer la charge de grand écuyer de l'empereur. On intéressait dans ces projets la reine d'Espagne, et pour la flatter, on voulait aussi que le duc de Modène

Digitized by Google

rendît au duc de Parme quelque usurpation faite sur le Parmesan. Les restitutions ne coûtaient rien à ceux qui les conseillaient ; ainsi rien ne les empêchait de les étendre encore en faveur du duc de Guastalla, et de forcer l'empereur à lui rendre Mantoue comme le patrimoine de la maison Gonzague, usurpé et retenu très-injustement par les Allemands. Le roi d'Espagne devenu le protecteur non-seulement des princes d'Italie, mais le réparateur des pertes et des injustices qu'ils avaient souffertes, les engagerait aisément dans son alliance, et le même intérêt les unirait pour fermer à jamais aux Allemands les portes de l'Italie. Pour achever sans inquiétude de telles entreprises proposées comme un moyen sûr d'établir solidement la paix et l'équilibre du monde, on demandait seulement que, pendant que les troupes d'Espagne s'ouvriraient un chemin en Lombardie, le roi d'Espagne fît croiser quelques vaisseaux de sa flotte dans les mers de Naples, afin d'empêcher le transport des secours que les impériaux ne manqueraient pas d'en tirer pour la défense du Milanais, si le passage demeurait libre. On se promettait de plus que la ville de Naples, bientôt affamée, serait obligée de se rendre à son souverain légitime sans être attaquée. Enfin ceux qui désiraient de voir le roi d'Espagne engagé à faire la guerre en Italie, soit par zèle pour le bien public, soit par des raisons d'intérêt particulier, lui représentaient et l'assuraient que les Allemands étaient consternés, qu'ils ne doutaient pas que l'orage ne tombât sur l'état de Milan ; mais ne sachant pas certainement où ils auraient à se défendre, que leurs commandants n'avaient d'autres ordres que de se tenir sur leurs gardes, et lorsque l'entreprise serait déterminée, de secourir l'état que les Espagnols attaqueraient.

L'opinion publique était que l'armée d'Espagne de-

Digitized by Google

vait attaquer cet état. Un des ministres de Savoie à Madrid assura son maître que, malgré le secret exact et rigoureux qu'on observait encore sur la destination de l'armée d'Espagne, il savait qu'elle débarquerait à Saint-Pierre-d'Arena et à Final. Albéroni lui avait cependant confié que depuis qu'il était appelé au ministère, il avait écrit et chiffré de sa main tout ce qui concernait les négociations et les affaires secrètes. Le cardinal ne fut pas trahi en cette occasion. C'était le 11 juillet que le ministre du roi de Sicile avertit son maître que le débarquement se ferait à Saint-Pierre-d'Arena, et le 16 du même mois on sut à Turin, par un courrier dépêché de Rome, que les Espagnols descendus en Sicile avaient pris la ville de Palerme.

Environ le même temps, l'amiral Bing, commandant la flotte anglaise, arriva à Cadix. Aussitôt il déclara de la part du roi d'Angleterre que ses ordres étaient d'insister auprès du roi d'Espagne, pour en obtenir une suspension d'armes et cessation de toute hostilité, comme un moyen nécessaire pour avancer la négociation de la paix; que, si le débarquement des troupes espagnoles était déjà fait en tout ou en partie en Italie, il avait ordre d'offrir le secours de la flotte qu'il commandait pour les retirer en toute sûreté; qu'il offrait aussi la continuation de la médiation du roi son maître, pour concilier le roi d'Espagne avec l'empereur; que, si sa majesté catholique, la refusant, attaquait les états que l'empereur possédait en Italie, ses ordres en ce cas l'obligeaient d'employer pour la défense de ces mêmes états et pour le maintien de la neutralité, les forces qu'il avait sous son commandement. Bing prétendait qu'une telle déclaration était fondée sur le traité signé à Utrecht, pour la neutralité de l'Italie, aussi bien que sur le traité de Londres signé le 25 mai, entre l'empereur et le roi

Digitized by Google

d'Angleterre. Les offres ni les menaces des Anglais n'ébranlèrent point le roi d'Espagne. Son ministre répondit que Bing pouvait exécuter les ordres dont il était chargé, et regardant comme rupture la déclaration que cet amiral avait faite, il écrivit à Montelèon qu'il était juste et raisonnable que tout engagement pris par le roi d'Espagne avec le roi d'Angleterre fût rompu réciproquement; que sa majesté catholique cessait donc d'accorder aux négociants anglais les avantages qu'elle avait prodigués si généreusement en faveur de cette nation; que la conduite prescrite à l'amiral Bing était la seule cause d'un changement que le roi d'Espagne faisait à regret, et qu'ayant suivi son inclination particulière en distinguant les Anglais des autres nations par les grâces singulières qu'il leur avait faites, c'était aussi contre son gré qu'il en suspendait les effets, même dans un temps où sa majesté catholique voulait, nonobstant les représentations du commerce de Cadix, accorder la permission que les ministres d'Angleterre avaient instamment sollicitée, pour le départ du vaisseau que la compagnie du Sud devait envoyer aux Indes. Les Anglais en avaient obtenu la faculté par le traité de paix conclu à Utrecht entre l'Espagne et l'Angleterre. Le roi d'Espagne n'avait pas jusqu'à cette année refusé l'exécution de cette condition. Il ne prétendait pas la refuser encore, mais seulement en différer l'effet jusqu'à l'année suivante, et la raison du délai était que le voyage serait inutile et infructueux, la contrebande ayant introduit en Amérique tant de marchandises d'Europe, que le commerce de Cadix jugeant de la perte qu'il y aurait pour les négociants d'envoyer aux Indes de nouvelles marchandises avant que les précédentes fussent vendues, avait obtenu sur ses remontrances que le départ des galions serait différé jusqu'à l'année suivante.

Digitized by Google

Le roi d'Espagne avait par la même raison remis aussi à l'autre année le départ du vaisseau anglais, et pour dédommager les intéressés, il avait résolu de leur permettre d'envoyer deux vaisseaux au lieu d'un seul. Enfin il était sur le point de porter l'indulgence plus loin, même au préjudice du commerce de Cadix, quand l'entrée de la flotte anglaise changea ces dispositions.

Monteléon devait expliquer bien clairement aux négociants de Londres, intéressés dans le commerce de la mer du Sud, les intentions favorables du roi d'Espagne, et la raison qui les rendait inutiles. Il devait même chercher dans leurs maisons ceux qui n'auraient pas la curiosité de lui demander la cause d'un tel changement, et de les en instruire. Albéroni se promettait de leur part quelque mouvement, si ce n'était un soulèvement général contre les ministres qui donnaient au roi d'Angleterre des conseils si pernicieux aux avantages du commerce de la nation : soit haine, soit défiance, il laissait peu de liberté à Monteléon sur l'exécution des ordres qu'il lui prescrivait. Les exhortations fréquentes de cet ambassadeur à la paix, ses représentations sur les maux que la guerre entraînerait étaient mal interprétées. Albéroni les regardait comme des preuves ou d'infidélité, ou tout au moins d'une fidélité très-équivoque, et disait que c'était mal connaître le roi d'Espagne que de croire amollir ses résolutions par la terreur des périls dont on prétendait en vain l'effrayer. Beretti, sans être estimé du cardinal, était bien plus de son goût. Il louait le zèle extrême de cet ambassadeur pour le service du roi son maître, et lui accordait de montrer au moins un bon cœur, persuadé cependant que si les Hollandais résistaient jusqu'alors aux instances de la France et de l'Angleterre, on ne le devait pas attribuer aux négociations de Beretti, non plus qu'au crédit de ses prétendus amis,

Digitized by Google

mais seulement à la sagesse de la république, trop prudente pour souscrire à des engagements dangereux, surtout dans une conjoncture très-critique.

L'inaction des Provinces-Unies était tout ce qu'Albéroni désirait de leur part. Il avait espéré davantage des princes du Nord; mais il commençait à se détromper des différentes idées qu'il avait formées sur les secours et sur les diversions du czar, du roi de Prusse et du roi de Suède; car il avait porté ses vues sur les uns et sur les autres, et désabusé de ces projets, il avouait qu'il n'entendait plus parler de ces princes qu'avec dégoût. Il se flattait de réussir plus heureusement en attaquant la France par elle-même; il entretenait dans le royaume des intelligences secrètes qu'il croyait capables d'allumer le flambeau de la guerre civile, et, connaissant peu le crédit des conspirateurs, il attendait les nouvelles du progrès de leurs complots avec la même impatience que si leurs trames eussent dû faire triompher le roi d'Espagne de tous ses ennemis. Cellamare avait ordre de dépêcher des courriers pour instruire le roi son maître de tout ce qui regarderait cette affaire capitale. La conjoncture paraissait favorable aux désirs de ceux qui souhaitaient de voir régner la division en France; ils comptaient beaucoup sur le mécontentement du parlement de Paris, sur les vues qu'on lui attribuait de profiter d'un temps de faiblesse du gouvernement pour étendre l'autorité de cette compagnie. Ses entreprises, quand même elles ne réussiraient pas, seraient toujours autant de piqûres à l'autorité de la régence, et les corps dont le crédit était établi par une longue suite de temps, étaient, suivant l'opinion d'Albéroni, un puissant correctif au gouvernement despotique. Le temps lui paraissait un grand modérateur dans toutes les affaires, et savoir en gagner un grand art. Un aventurier, qui se

Digitized by Google

faisait nommer le comte Marini, vint le trouver, envoyé, disait-il, par un autre aventurier danois, qu'on nommait le comte Schleiber, trop connu pour son honneur sous le règne du feu roi. Marini proposa, de concert avec son ami, une ligue entre le roi d'Espagne et le roi de Prusse.

Albéroni, en garde contre l'industrie de ces sortes de gens, avertit Cellamare que Marini partait pour Paris, et le pria d'éclaircir ce que c'était que cet aventurier et quelle foi on pouvait donner à ses paroles. Il est naturel à celui qui fait un grand usage d'espions de croire qu'on lui rend la pareille, et que plusieurs inconnus qui lui offrent leurs services n'ont pour objet que de pénétrer ses secrets et d'en informer ceux qui les emploient. Les principales vues d'Albéroni étaient sur la succession du roi d'Espagne à la couronne de France; et quoiqu'il fût de la prudence de cacher ces vues avec beaucoup de soin, il ne put s'empêcher de dire un jour à des ministres du roi de Sicile que, si le cas arrivait, le parti du roi d'Espagne en France serait plus fort que celui du régent.

La rupture entre les cours de Rome et de Madrid acheva d'éclater par l'ordre que le nonce reçut de la part du roi d'Espagne, au commencement de juillet, de sortir des états de sa majesté catholique; et comme le motif de cet ordre était principalement le refus des bulles de l'archevêché de Séville pour le cardinal Albéroni, cette cause parut si légère que bien des gens crurent la chose concertée entre les deux cours uniquement pour cacher à l'empereur leur intelligence secrète. Mais ces politiques, comme il arrive souvent, se trompent dans leurs raisonnements, et la rupture était sérieuse. Le sort du pape était de passer le cours de son pontificat brouillé avec les premières puissances catholiques, la France, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE DII.

Soupçons mal fondés d'intelligence du roi de Sicile avec le roi d'Espagne. — Frayeurs du pape qui le font éclater contre l'Espagne et contre Albéroni pour se réconcilier avec l'empereur. — Ambition d'Aubenton vers la pourpre romaine. — Le pape déclare qu'Albéroni a encouru les censures. — Rage, réponses, menaces d'Albéroni au pape. — Les deux Albani, neveux du pape, opposés de partis. — Vanteries d'Albéroni. — Secret de l'expédition poussé au dernier point. — Albéroni espère et travaille de plus en plus à brouiller la France. — Le régent se moque de Cellamare. — Conduite du roi de Sicile avec l'ambassadeur d'Espagne et la nouvelle de la prise de Palerme. — Précautions de Cellamare pour ne pas quitter Paris. — Conduite du comte de Stanhope avec Provane. — Situation du roi de Sicile. — Abandon plus qu'aveugle de la France à l'Angleterre. — Rage des Anglais contre Châteauneuf. — Situation du roi de Sicile sur la garantie. — Blâme fort public de la politique du régent. — Il est informé des secrètes machinations de Cellamare. — Triste état du duc de Savoie. — Infatuation de Monteléon sur l'Angleterre. — Albéroni fait secrètement des propositions à l'empereur qui les découvre à l'Angleterre et les refuse. — Albéroni et le roi de Sicile crus de concert.

L'armée d'Espagne, débarquée en Sicile sous le commandement du marquis de Lede, avait pris Palerme le 2 juillet. Maffei, vice-roi de l'île, s'était retiré à Messine, et personne ne doutait que cette ville, attaquée par les Espagnols, ne se rendît aussi facilement que Pa-

Digitized by Google

lerme. On doutait encore si le roi de Sicile, averti depuis longtemps par l'abbé del Maro, son ambassadeur à Madrid, des dispositions de l'Espagne, n'était pas secrètement de concert avec sa majesté catholique, et si ce ne serait pas en conséquence de cette intelligence secrète que les troupes de Piémont avaient été augmentées depuis peu jusqu'au nombre de quatorze mille hommes. De tels doutes augmentaient plutôt que de calmer les agitations du pape. Les armes du roi d'Espagne offensé paraissaient de nouveau comme aux portes de Rome, puisqu'il ne savait pas encore quels progrès elles pourraient faire. Le duc de Savoie, s'il était son allié, pouvait faciliter le succès; il ne pouvait les empêcher s'il était ennemi. L'empereur voulait croire qu'il y avait intelligence et liaison étroite entre le pape et le roi d'Espagne, et que les Espagnols n'avaient rien entrepris que de concert avec sa sainteté. La vengeance des Allemands, plus prochaine, plus facile et plus dure que toute autre, lui paraissait aussi la plus à craindre; elle crut par ces raisons que son intérêt principal et celui du saint-siége était de tout employer pour en prévenir les effets. Il fallait, pour calmer le ressentiment vrai ou feint que l'empereur témoignait, que le pape fît voir évidemment qu'il n'avait pas la moindre part à l'entreprise du roi d'Espagne; que jamais le projet ne lui en avait été communiqué, que même sa sainteté avait été abusée par les mensonges d'Albéroni; qu'elle était irritée au point de rompre ouvertement avec le roi d'Espagne. Elle lui écrivit donc un bref fulminant, et pour justifier ses plaintes et sa conduite, en même temps que ce bref fut imprimé, elle rendit publique une lettre que ce prince lui avait écrite le 29 novembre de l'année précédente. Il promettait expressément par cette lettre d'observer exactement la neutralité d'Italie sans inquié-

Digitized by Google

ter les états que l'empereur y possédait, et sans y porter la guerre, pendant que les Turcs continueraient de faire la guerre en Hongrie. Sur une parole si précise, le pape avait exhorté et pressé l'empereur de poursuivre les avantages que Dieu lui donnait sur les infidèles ; sa sainteté s'était positivement engagée à ce prince qu'il ne serait troublé par aucune diversion ; que s'il se livrait entièrement à la guerre du Seigneur, nulle autre n'interromprait le cours de ses victoires. Elle justifiait la cour de Vienne des infractions à la neutralité que les ministres d'Espagne lui imputaient. Ces prétendus chefs de plaintes étaient, disait-elle, antérieurs à la promesse solennelle que sa majesté catholique avait faite, et le seul incident à reprocher aux Allemands était l'enlèvement de Molinez arrêté et conduit au château de Milan, retournant à Madrid de Rome où il avait rempli pendant plusieurs années la place d'auditeur et de doyen de la rote. Mais l'aventure d'un particulier, sujette à discussion, ne dégageait pas le roi d'Espagne de la parole qu'il avait donnée et dont le pape était le dépositaire. Sa sainteté, persuadée qu'il était de son honneur comme de son devoir d'en procurer l'effet, voulait que dans le temps qu'elle traitait le plus durement le roi d'Espagne, ce prince lui sût gré des ménagements qu'elle avait eus pour lui. Elle alléguait donc, comme preuves de considération portée peut-être trop loin, l'inaction où elle était demeurée tout l'hiver ; le parti qu'elle avait pris, au lieu d'instances vives et pressantes, au lieu d'user de menaces et de passer aux effets, de se borner à des insinuations tendres et pathétiques, mais inutiles, dont les réponses avaient été injures et nouvelles offenses ; qu'elle était donc forcée de publier ce bref terrible, comme la dernière ressource et le dernier moyen qu'elle pouvait avoir encore pour vaincre l'opiniâtreté du roi

Digitized by Google

d'Espagne; arrêter dans son commencement une guerre si fatale à la chrétienté, empêcher enfin le mauvais usage des grâces que le saint-siége avait accordées à cette couronne, dont le produit devait être employé contre les infidèles, et par un abus intolérable servait à faire une diversion utile et avantageuse au rétablissement de leurs affaires. On croyait encore à Rome que les mêmes intérêts unissaient les cours de France et d'Espagne, et le pape craignait que le régent ne prît vivement le parti du roi catholique. Mais depuis la régence les maximes étaient changées. Sa sainteté pouvait agir librement à l'égard de l'Espagne; la France ne songeait pas à détourner ni même à retarder les coups qui menaçaient Madrid. Toutefois le pape prit la précaution superflue d'avertir son nonce à Paris, et de ses résolutions et de ses motifs. Le seul était l'obligation et le désir de faire son devoir; car il importe bien plus, disait sa sainteté, de ne pas tomber entre les mains du Dieu vivant que de tomber dans les mains des hommes. Cette nécessité, détachée de tout intérêt et de toute vue humaine, l'avait fait agir. Nulle réflexion sur la cour de Vienne n'avait part à sa conduite. Elle n'en était pas mieux traitée que celle d'Espagne. Elle recevait également des injures de l'une et de l'autre. Mais dans le cas présent la justice et la raison de se plaindre étaient du côté de l'empereur, qui se croyait trompé par la confiance qu'il avait prise en la parole du roi d'Espagne, garantie par sa sainteté. Aldovrandi avait ordre de s'expliquer ainsi à Madrid, au sujet des résolutions de son maître; mais tout accès lui étant fermé, il fallut se contenter d'une longue conférence qu'il eut avant son départ avec le père d'Aubenton, confesseur du roi d'Espagne. On sut que ce jésuite lui avait conseillé de marcher lentement, de régler chacune de ses

Digitized by Google

journées à quatre lieues, et de s'arrêter à la frontière de France. Le reste demeura secret. Aubenton avait de grandes vues. Son élévation dépendait de la cour de Rome; la rupture avec celle d'Espagne renversait ses projets. Il voulut faire le pacificateur. Un tel rôle déplut à Albéroni, personnellement offensé, et autant irrité contre Aldovrandi que contre le pape. Il se plaignit du nonce comme ayant manqué de confiance pour lui; et c'était à cette défiance que ce ministre, disait Albéroni, devait attribuer son malheur qu'il aurait évité par une meilleure conduite, s'il n'avait pas perdu la tramontane.

Le pape offensait Albéroni en faisant déclarer qu'il avait encouru les censures. Le cardinal voulut croire son honneur attaqué par une telle déclaration. Il aurait désiré persuader le public que ce point était ce qu'il avait de plus cher au monde, et comme le croyant lui-même; il dit hautement qu'il ne lui était plus permis de se taire; qu'il avait gardé le silence tant que le pape, ajoutant foi aux calomnies des ministres impériaux, avait seulement essayé de le faire mourir de faim; que la même retenue devenait impossible à conserver, s'agissant d'accusations énormes portées contre lui, effet ordinaire de la haine et de l'artifice infâme et grossier des Allemands; que le motif des censures si formidables de la cour de Rome était apparemment le profit de quatre baïoques qu'il avait retiré de l'évêché de Tarragone; qu'il ne connaissait pas d'autre prétexte pour appuyer un jugement si rigoureux; qu'il était triste pour lui que le pape le réduisit à la fâcheuse nécessité d'oublier qu'il était sa créature; mais peut-être que cette extrémité ne serait pas moins désagréable pour sa sainteté; que leurs majestés catholiques soutiendraient leur engagement, et que de sa part il ferait tout ce que les lois divines et

Digitized by Google

humaines lui suggéreraient ; que s'il secondait seulement le génie de certaines gens, on verrait bientôt de si belles scènes, que le pape regretterait d'y avoir donné lieu. Le cardinal Albani, neveu du pape, était dévoué à l'empereur. Don Alexandre Albani, frère cadet du cardinal, qui n'était pas encore honoré de la pourpre, avait pris une route contraire à celle que suivait son aîné; et, soit par antipathie, soit par une politique assez ordinaire dans les familles papales, il avait reçu du feu roi une pension secrète de 12,000 liv. Il continuait par les mêmes motifs de se dire attaché à la France et à l'Espagne. Albéroni lui fit part de ses plaintes. Il affectait de ne pouvoir croire que le pape voulût ajouter foi à la calomnie dont les Allemands prétendaient le noircir dans l'esprit de sa sainteté; mais il protestait en même temps que, si elle était assez faible pour se porter à quelque résolution contraire à la dignité comme à la réputation d'un cardinal, il avait reçu de Dieu assez de force comme assez de courage pour se défendre ; qu'on verrait de belles scènes, et qu'elle serait fâchée d'y avoir donné lieu. Il fit prier don Alexandre de ne rien cacher au pape, même de lui dire que, si les choses continuaient comme elles avaient commencé, le marquis de Lede serait aux portes de Rome avant le mois d'octobre. Albéroni louait la reine d'Espagne d'avoir dit que le saint-père abusait de la bonté, de la piété et de la religion du roi catholique. Ce ministre annonçait une division prochaine, qui ne serait pas honorable pour le pape, parce qu'enfin sa majesté catholique, se voyant forcée d'exposer par un manifeste ce qu'elle avait souffert, rouvrirait des plaies refermées, qu'il serait plus à propos pour sa sainteté de laisser oublier ; que le public disait déjà que le pape ne refusait les bulles de Séville, que parce que le comte de Galas avait menacé sa sain-

Digitized by Google

teté de se retirer si elle les accordait, et annoncé qu'en ce cas le nonce serait chassé de Vienne; mais Albéroni prétendait que l'Espagne pouvait aussi menacer à plus juste titre. Il se plaisait à parler de la flotte qu'il avait équipée et mise en mer, des forces de cette couronne, et de sa puissance qu'il se vantait d'avoir relevée. L'Europe devait voir de plus grands efforts et de plus grands succès l'année suivante, et dès lors il prenait les mesures nécessaires pour y réussir. Des machines en l'air devaient produire des scènes curieuses, et tel, qui se croyait alors obligé à des respects humains, jouerait un autre jeu, s'il pénétrait dans l'avenir. C'était ainsi qu'Albéroni s'applaudissait de ses projets et des ordres qu'il avait donnés pour leur exécution, s'expliquant mystérieusement, même à ceux qui devaient concourir au succès de ces grands desseins.

Le marquis de Lede, général de l'armée, ignorait en s'embarquant quelle en était la destination. Il devait, quand il serait à la hauteur de l'île de Sardaigne, ouvrir un paquet écrit de la main d'Albéroni, signé du roi d'Espagne. Il y trouverait seulement le lieu du rendez-vous de la flotte indiqué aux îles de Lipari. En y arrivant, il ouvrirait une seconde enveloppe, qui renfermait les ordres de sa majesté catholique. C'était ainsi que le cardinal prétendait conserver le secret, l'âme des grandes entreprises, et pour y parvenir il se plaignait de se voir obligé de faire en même temps les fonctions de ministre, de secrétaire et d'écrivain, d'être réduit à ne sortir de son appartement que pour aller en ceux de sa majesté catholique et des princes, consolé cependant dans cette vie pénible par la satisfaction que le roi d'Espagne goûtait du changement subit qu'il voyait dans sa monarchie. En cet état florissant, le cardinal ne pouvait croire que l'amiral Bing, commandant la flotte

Digitized by Google

anglaise, eût l'ordre ni la hardiesse d'en venir à des actes d'hostilité. Il croyait voir la crainte et l'agitation du gouvernement d'Angleterre clairement marquées par l'arrivée du comte de Stanhope à Paris, en intention de passer à Madrid. Il supposait que ce ministre ne se serait pas engagé à faire le voyage d'Espagne, si le roi d'Angleterre pensait à rompre avec le roi catholique. Toutefois Cellamare eut ordre de persuader, s'il pouvait, au régent de suspendre tout engagement jusqu'à ce que son altesse royale eût vu l'effet que produirait à Madrid l'éloquence du comte de Stanhope. De part et d'autre, on voulait gagner du temps. Le ministre d'Espagne embrassait beaucoup d'affaires; il était fertile en projets, se flattait aisément de les voir tous réussir. Aucun cependant ne s'accomplissait. Cellamare, par ordre du roi son maître, cultivait le ministre du czar à Paris. Jamais, disait-il, sa majesté catholique n'accepterait le traité qu'on lui proposait; elle le regardait comme injuste, offensant son honneur. Elle était prête au contraire à travailler avec le czar. Elle s'obligeait à mettre en mer trente vaisseaux de guerre, en même temps qu'elle agirait par terre avec une armée de trente ou quarante mille hommes. Une telle parole était plus aisée à donner qu'à exécuter; mais Albéroni n'était point avare de promesses qui ne lui coûtaient rien. Il fallait aussi que, s'il ne pouvait y satisfaire, les mouvements qu'il comptait de susciter en France le dédommageassent assez de ce qu'il perdait en manquant de parole aux alliés de son maître. Il espérait alors beaucoup des liaisons que Cellamare avait formées. Il fallait les conduire avec prudence, ménager les intérêts, la considération, le crédit, le rang, la fortune de ceux qui entraient dans ces intrigues, leur laisser le loisir de les conduire sagement, et de profiter des conjonctures. Le temps

Digitized by Google

était donc nécessaire, et pour les alliances à contracter et pour les trames secrètes dont Albéroni espérait encore plus que des alliances et des secours des étrangers.

Le régent, méprisant les discours du public et les raisonnements sur l'intérêt particulier qui portait son altesse royale à rechercher avec tant d'empressement l'alliance du roi d'Angleterre, pressait la négociation, et quoiqu'elle fût près de sa conclusion, le temps était nécessaire aussi pour lui donner sa perfection. Ainsi ce prince dissimulait si bien l'état où elle était, que les ministres les plus intéressés à le savoir l'ignoraient. Celui d'Espagne faisait des représentations et des déclarations très-inutiles; il ameutait quelques ministres étrangers et faisait valoir à Madrid, comme fruit de ses soins, quelques déclamations vaines des ministres du czar et du duc de Holstein contre la quadruple alliance. Il ne leur coûtait rien de les faire; elles ne faisaient aussi nulle impression. Le régent laissait cependant à Cellamare le plaisir de croire que ses manéges et ses représentations réussissaient; il l'assurait, de temps en temps, que les bruits répandus sur la conclusion de l'alliance étaient faux, et suivant le penchant qui conduit à croire ce qui flatte et ce qu'on souhaite, Cellamare voulait se persuader que ces assurances qu'il trouvait fondées en raison étaient vraies, parce qu'elles lui paraissaient vraisemblables. Le parlement faisait alors de fréquentes remontrances, souvent sans sujet, quelquefois avec raison. L'extérieur suffisait pour donner des espérances à l'ambassadeur d'Espagne, et comme le bruit se répandit que bientôt le procureur général appellerait comme d'abus de tout ce que le pape pourrait faire au préjudice des libertés de l'église gallicane et contre les évêques opposés à la bulle *Unigenitus*, ce ministre espéra de voir aussi, à cette occasion, des

Digitized by Google

mouvements dans le royaume : car il comprenait qu'un tel dénoûment devenait enfin nécessaire pour arrêter cette fatale négociation qu'il ne pouvait rompre, et que le roi d'Espagne son maître ne pouvait approuver. Les avis que Cellamare recevait sans cesse, et de différents endroits, l'emportaient enfin sur les assurances que le régent lui avait données. Il commençait à croire, malgré ce que son altesse royale lui avait dit au contraire, que la proposition de la quadruple alliance avait été portée au conseil de régence, qu'elle y avait été approuvée à la pluralité des voix, nonobstant l'opposition de quelques ministres bien intentionnés. Il n'osait cependant rien affirmer encore, parce que le régent continuait de nier également aux autres ministres étrangers qu'il y eût rien de conclu. Provane, ministre de Sicile, sur les assurances du régent, doutait comme Cellamare; mais bientôt tous deux furent éclaircis, l'un de manière à ne conserver ni doute ni espérance; l'autre, voulant se flatter et se réserver un prétexte de prolonger son séjour en France, trouva dans les discours qui lui furent tenus les moyens qu'il cherchait de parvenir à son but.

Un courrier, dépêché par l'ambassadeur de France à Turin, apporta la nouvelle du débarquement des troupes d'Espagne, descendues le 5 juillet près de Palerme. Elles s'étaient emparées de la ville sans résistance. Dans un événement que le roi de Sicile n'avait pas prévu, il fit arrêter le marquis de Villamayor, ambassadeur d'Espagne, et, s'adressant au régent et au roi d'Angleterre, il demanda l'effet de la garantie du traité d'Utrecht, promise par la France et par l'Angleterre. Villamayor donna parole de demeurer dans les états du roi de Sicile, jusqu'à ce que les ministres piémontais qui étaient alors à Madrid sortissent d'Espagne.

Digitized by Google

Après cet engagement, il ne fut plus gardé. Provane jugea sans peine que c'était demande et sollicitation inutile, que celle de la garantie de la France et de l'Angleterre. Cellamare au contraire voulait faire croire qu'il ajoutait foi aux promesses que lui fit le comte de Stanhope, avant que de passer de Paris à Madrid. Elles n'auraient pas abusé un ministre moins clairvoyant que lui; mais il y a des conjonctures où on ne veut pas voir, et Cellamare, ménageant à Paris des affaires secrètes où sa présence était nécessaire, voulut prendre pour des assurances réelles et solides les vains discours de Stanhope, et croire ou faire semblant de croire, comme lui disait cet Anglais, qu'il y avait dans le nouveau projet de traité des changements tels, qu'ils étaient beaucoup plus conformes à ce que le roi d'Espagne désirait, qu'aux espérances de la cour de Vienne. Stanhope n'expliqua ni la qualité des changements, ni celle des propositions avantageuses dont il se disait chargé. Il ajouta seulement qu'il avait dépêché un courrier à Vienne, et qu'il espérait, lorsqu'il serait à Madrid, surmonter les grandes difficultés que les médiateurs avaient trouvées jusqu'alors de la part de cette cour. Cellamare, recevant pour bon et valable tout ce qu'il plut à Stanhope de lui dire, avertit cependant le roi son maître qu'il y avait une alliance intime et particulière entre le régent et le roi d'Angleterre, et, se défiant des sujets de querelle qu'on lui susciterait en France, il pria instamment Beretti, de qui la prudence lui était très-suspecte, de ne lui adresser aucun paquet de Hollande capable d'exciter des soupçons, ou de lui attirer la moindre affaire, voulant en éviter avec une attention extrême, non-seulement les causes, mais même les prétextes. Il aurait été difficile alors de désabuser le public de l'opinion généralement répandue d'une alliance secrète entre

Digitized by Google

le roi d'Espagne et le roi de Sicile. L'entreprise des Espagnols était regardée comme un jeu joué entre ces deux princes, et quoique l'un agît réellement en ennemi, pour dépouiller l'autre d'un royaume, dont il était en possession, il semblait qu'il ne fût pas permis de douter de l'intelligence qui était entre eux, pour donner une apparence de guerre, capable de cacher leurs conventions secrètes. Stanhope, bien instruit de la vérité, dit à Provane que, si le roi de Sicile approuvait le projet de paix, sitôt qu'il en ferait remettre la déclaration entre les mains de Stairs, Provane en échange recevrait des mains de ce ministre un ordre du roi d'Angleterre à l'amiral Bing de faire ce que le roi de Sicile lui commanderait pour s'opposer aux Espagnols. Ces offres, loin de plaire à Provane, zélé pour les intérêts de son maître, le firent gémir sur l'étrange situation où se trouvait ce prince, forcé d'accepter un projet qu'il ne pouvait goûter, ou de perdre la Sicile dont la perte devenait encore plus malheureuse que n'en avait été l'acquisition. Le régent ajouta aux discours de Stanhope qu'il déclarerait incessamment au roi d'Espagne que, s'il ne retirait ses troupes de la Sicile, la France ne pouvait refuser l'effet de sa garantie. Stanhope partit pour Madrid, portant à ceux qui étaient chargés des affaires de France en cette cour-là les ordres que lui-même avait dictés. Ce n'était pas seulement en Espagne que le ministre d'Angleterre les prescrivait, comme il n'a que trop continué, et même depuis que l'intérêt particulier a changé. En tout endroit de l'Europe où la France tenait un ministre, s'il voulait plaire et conserver son poste, il fallait qu'il fût non-seulement subordonné, mais obéissant aux Anglais, et de cette obéissance qu'ils appellent passive. Châteauneuf, ambassadeur en Hollande, leur était insupportable, parce que, ce joug lui étant

Digitized by Google

nouveau, il semblait quelquefois vouloir y résister. Les Anglais ne cessaient donc de représenter que, tant que cet homme demeurerait à La Haye, il embarrasserait la négociation. Ils l'accusèrent d'intelligence avec le secrétaire de Savoie, avec le baron de Norwick, du collége des nobles, partisan d'Espagne, et avec beaucoup d'autres amis de cette couronne. Ils prétendaient que tout ce qu'ils communiquaient de plus important et de plus secret était aussitôt révélé par l'ambassadeur de France.

On pressait vivement la conclusion de la triple alliance entre cette couronne, l'empereur et l'Angleterre. Stairs, ardent à exécuter les ordres qu'il recevait de Londres, était parvenu à régler les conditions du traité au commencement du mois de juillet. S'il y restait encore quelques difficultés de la part de l'empereur, elles devaient être aplanies par Penteriéder, son envoyé à Londres, muni des pouvoirs nécessaires pour signer au plus tôt un traité que ce prince regardait comme avantageux pour lui et pour sa maison. L'avis de ses ministres était conforme au sien, et, selon eux, cette alliance était l'unique moyen d'assurer à leur maître la conservation des états qu'il possédait en Italie; ils jugeaient en même temps qu'il était de l'intérêt de l'empereur de s'opposer au succès des pratiques du duc de Savoie, qui n'avait rien oublié pour engager le roi d'Espagne dans ses intérêts, et ne désespérait pas encore d'y réussir, nonobstant la descente des Espagnols en Sicile. En effet, jusqu'alors le ministre d'Espagne à Vienne s'était intéressé en faveur de ce prince, et ne cessait d'appuyer la proposition d'une alliance entre l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de Sicile; mais alors sa majesté catholique se désistait de cette proposition, et demandait qu'en l'abandonnant l'empereur consentît à laisser à

Digitized by Google

l'Espagne l'île de Sardaigne, offrant en échange de consentir réciproquement que sa majesté impériale reprît la partie du Milanais qu'elle avait cédée au duc de Savoie, et que le Montferrat y fût encore ajouté. Un Suisse, nommé Saint-Saphorin, homme plus intrigant qu'il n'appartient à la franchise de sa nation, employé autrefois par le roi Guillaume et toujours opposé aux intérêts de la France, était encore employé par le roi Georges, et même avait gagné trop de confiance de la part du régent. Cet homme, devenu négociateur, soutenait qu'il était de l'intérêt de toutes les puissances de l'Europe d'abaisser celle du duc de Savoie. Ce prince, étonné de la descente imprévue des Espagnols en Sicile, suivie de la prise de Palerme, écrivit aussitôt au régent pour lui demander, en exécution du traité d'Utrecht, les secours de troupes que la France était obligée de fournir pour la garantie du repos de l'Italie; le courrier, dépêché à Paris au comte de Provane, remit aussi au comte de Stanhope, qui s'y trouvait encore alors, une lettre pour le roi d'Angleterre, contenant les mêmes instances. Cellamare ne manqua pas de s'y opposer; mais le régent lui répondit que par le traité d'Utrecht le roi était également garant et du repos de l'Italie et de la réversion de la Sicile à la couronne d'Espagne; que sa majesté, manquant à l'un de ses engagements, ne pourrait se croire obligée à l'autre, stipulé par le même traité. Son altesse royale offrit donc des secours à Provane; mais on jugeait par la manière dont ce prince les offrait, qu'il n'avait nulle intention d'exécuter ce qu'il promettait; on sut même qu'il avait fait quelques railleries de l'état où se trouvait le duc de Savoie, et il revint dans le public qu'il avait dit que le renard était tombé dans le piége, que le trompeur avait été trompé,

Digitized by Google

enfin plusieurs discours dont ceux qui les avaient entendus n'avaient pas gardé le secret.

La discrétion n'était pas plus grande alors sur les affaires d'état, dont les particuliers n'ont pas droit de raisonner, encore moins de censurer les résolutions du gouvernement; on condamnait librement et sans la moindre contrainte tant de traités différents, tant d'engagements opposés les uns aux autres, tant de liaisons avec les ennemis anciens et naturels de la France, prises secrètement et sans la connaissance du conseil de régence. On ne blâmait pas moins les dépenses immenses faites mal à propos pour s'assurer de la foi légère et de la constance plus que douteuse de ces puissances, et les raisonneurs concluaient qu'il était difficile de comprendre comment et par quelle maxime on se séparait de l'Espagne dont l'alliance, loin d'être à charge à la France, serait toujours très-utile à ses amis, et qu'on l'abandonnait dans la fausse vue d'acquérir chèrement des amis très-infidèles. Cellamare était préparé à faire cette réponse au régent, s'il lui eût parlé, comme il s'y attendait, des bruits répandus alors d'un parti considérable que le roi d'Espagne avait en France; mais ce n'était pas par un aveu de l'ambassadeur d'Espagne que son altesse royale comptait de découvrir toutes les circonstances des trames secrètes, dont elle savait déjà la plus grande partie.

Le duc de Savoie, s'adressant de tous côtés pour être secouru, ne trouva pas en Angleterre plus de compassion de son état qu'il n'en avait trouvé en France. La Pérouse, son envoyé à Londres, exposait le triste état de son maître. Il demandait inutilement, en conséquence du traité d'Utrecht, des secours contre l'invasion que les Espagnols faisaient de la Sicile. Loin de toucher et

Digitized by Google

de persuader par ses représentations, l'opinion commune à Londres, comme à Paris, était que le roi d'Espagne et le roi de Sicile agissaient de concert; et sur ce fondement les ministres d'Angleterre répondirent à la Pérouse que l'escadre anglaise secourrait son maître au moment qu'il aurait signé le traité d'alliance que le roi d'Angleterre lui avait proposé. Monteléon persistait cependant à croire que le roi d'Espagne n'avait rien à craindre de la part de l'Angleterre, et soit persuasion, soit désir de flatter Albéroni et de lui plaire, il l'assura que le comte de Stanhope, nouvellement parti pour Madrid, joignait à son penchant pour l'Espagne une estime singulière pour ce cardinal, en sorte que, possédant la confiance intime du roi d'Angleterre, son voyage à Madrid ne pouvait produire que de bons effets. Albéroni ne donnait à qui que ce soit sa confiance entière, et l'aurait encore moins donnée à Monteléon qu'à tout autre ministre. Il se défiait généralement de tous ceux que le roi d'Espagne employait dans les cours étrangères. Alors il avait envoyé secrètement à Vienne un ecclésiastique, qu'il avait chargé de proposer à l'empereur un accommodement particulier avec le roi d'Espagne, sans intervention de médiateur. Les conditions étaient que la Sardaigne serait laissée au roi d'Espagne; qu'en même temps l'empereur lui donnerait l'investiture des duchés de Toscane et de Parme; que le roi d'Espagne réciproquement mettrait l'empereur en possession de la Sicile; et que de plus il l'aiderait à recouvrer la partie de l'état de Milan qu'il avait cédée au duc de Savoie. Enfin on procurerait de concert la propriété du Montferrat au duc de Lorraine.

Digitized by Google

CHAPITRE DIII.

Belle et véritable maxime et bien propre à Torcy. — Les Anglais frémissent des succès des Espagnols en Sicile et veulent détruire leur flotte. — Projets d'Albéroni. — Son opiniâtreté menace le régent. — Ivresse d'Albéroni. — Il menace le pape et les siens. — Son insolence sur les grands d'Espagne. — Le pape désapprouve Aldovrandi. — Exécrable caractère du nonce Bentivoglio. — Sagesse d'Aldovrandi. — Représentations d'Aubenton à ce nonce. — Audacieuse déclaration d'Albéroni à Nancré. — Le traité entre la France et l'Angleterre et l'empereur signé à Londres. — Trêve entre l'empereur et les Turcs. — Idées du régent sur le nord. — Projet de Cellamare en faveur du roi Jacques. — Artifices des Anglais pour alarmer tous les commerces par jalousie des forces maritimes des Espagnols. — Albéroni veut rassurer là-dessus. — Fautes en Sicile. — Albéroni se moque des propositions du roi de Sicile. — Conduite d'Albéroni. — Sa négociation avec Rome. — Ses artifices. — Les Espagnols dans la ville de Messine.

Ce siècle était celui des négociations, en même temps celui où régnait entre les souverains une défiance réciproque, leurs ministres bannissant la bonne foi et se croyant habiles autant qu'ils savaient le mieux tromper. L'empereur, persuadé que nulle alliance n'était aussi solide pour lui que celle d'Angleterre, ne perdit pas de temps à communiquer au roi d'Angleterre les propositions secrètes d'Albéroni. La droiture et la sincérité du ministre n'étaient pas mieux établies que celles

Digitized by Google

du duc de Savoie. Ainsi l'opinion commune à Londres comme à Vienne était que, malgré les apparences, tous deux agissaient de concert, et que l'Espagne n'envahissait la Sicile que du consentement secret du duc de Savoie, quelque soin que prît ce prince de déguiser une convention cachée, et de demander des garanties qu'il serait fâché d'obtenir. Sur ce fondement l'empereur répondit aux propositions d'Albéroni qu'il en accepterait le projet, lorsqu'il serait sûr du consentement et du concours des médiateurs. Mais l'artifice d'un ministre tel qu'Albéroni dont la bonne foi était plus que douteuse, et suspecte également dans toutes les cours, loin de suspendre, comme il l'espérait, la conclusion du traité de la triple alliance, en pressa la signature : car il ne suffit pas, comme disait M. de Torcy, que la probité des princes soit connue et hors de doute, si la réputation de ceux dont ils se servent dans leurs affaires les plus importantes n'est aussi sans tache et non susceptible par leur conduite passée de toute accusation et même de soupçon. Albéroni ne jouissait pas de cette réputation si flatteuse et si nécessaire au succès des affaires dont un ministre est chargé. La cour de Rome ne se plaignait pas moins que le duc de Savoie de la fausseté des promesses et des assurances qu'il avait faites et données à l'une et à l'autre de ces deux cours.

Leurs plaintes n'arrêtaient pas le progrès des Espagnols, et la Sicile était soumise au roi d'Espagne à la fin de juillet. Cette conquête si rapide et si facile déplaisait aux Anglais, à mesure du peu d'opposition que les Espagnols trouvaient à s'emparer totalement de l'île. Les agents d'Angleterre en différents lieux d'Italie représentaient qu'il était de l'intérêt de cette couronne d'anéantir la flotte d'Espagne, sinon qu'elle serait bientôt employée en faveur du prétendant; qu'on devait se souvenir à

Digitized by Google

Londres du projet formé en sa faveur peu de temps auparavant avec les princes du nord et de l'arrêt du comte de Gyllembourg, alors ambassadeur du roi de Suède ; qu'on ne devait pas oublier non plus que Monteléon était instruit de son dessein ; que ruinant la flotte d'Espagne, chose facile, non-seulement l'Angleterre aurait la gloire et l'avantage de secourir le duc de Savoie, mais qu'il serait impossible à l'Espagne de réparer la perte qu'elle aurait faite et de ses vaisseaux et de son armée, au lieu que, laissant à cette couronne la liberté entière de poursuivre ses desseins, elle joindrait bientôt la conquête du royaume de Naples à celle de la Sicile. Les ennemis de l'Espagne craignaient le génie de son premier ministre, et n'oubliaient rien pour inspirer de tous côtés la crainte des projets et des entreprises qu'il était capable de former et d'exécuter. Mais pendant qu'ils travaillaient à décrier Albéroni, il s'applaudissait à Madrid du succès étonnant des mesures prises et des ordres donnés pour la conquête de la Sicile. Il admirait qu'une flotte de cinq cents voiles, partie de Barcelone le 27 juin, eût débarqué heureusement dans le port de Palerme, le 3 juillet, toutes les troupes dont elle était chargée avec l'attirail nécessaire pour une descente. Cet heureux début lui ouvrit de grandes vues pour l'avenir. Comme il fallait cependant donner une couleur à cette entreprise et justifier une expédition faite en pleine paix, au préjudice des traités, Albéroni supposa que le roi d'Angleterre, médiateur de la triple alliance qui se négociait actuellement, avait intention d'engager le duc de Savoie de livrer la Sicile à l'archiduc, contre les dispositions du traité d'Utrecht, portant expressément que cette île retournerait au pouvoir de l'Espagne au défaut d'héritiers mâles du duc de Savoie à qui la Sicile était cédée. Albéroni voulait persuader qu'une telle contra-

Digitized by Google

vention aux traités de paix avait forcé le roi d'Espagne à prévenir le coup en s'assurant d'un royaume qui lui appartenait par toutes les raisons de droit divin et humain.

Le projet d'Albéroni était d'entretenir en Sicile une armée de trente-six mille hommes, nombre de troupes suffisant non-seulement pour conserver sa conquête, mais encore pour tenir en inquiétude les Allemands dans le royaume de Naples et leur faire sentir les incommodités d'un pareil voisinage. La conquête de la Sicile, l'espérance de la conserver, de passer facilement à celle de Naples, et l'idée de chasser ensuite les Allemands de toute l'Italie, devinrent pour le roi d'Espagne de nouveaux motifs de rejeter absolument le traité d'alliance proposé par le roi d'Angleterre et de s'irriter de la facilité que le régent avait eue d'acquiescer aux propositions de ce prince, d'envoyer même Nancré à Madrid pour appuyer les instances que le comte de Stanhope devait faire, et persuader à sa majesté catholique d'y consentir. Albéroni prétendit que, bien loin que tant de mouvements dussent toucher sa majesté catholique, ils faisaient voir au contraire quelle était l'agitation des ministres du roi d'Angleterre, la crainte qu'ils avaient des recherches d'un nouveau parlement qui s'élèverait contre une conduite si contraire aux véritables intérêts de la nation, enfin la partialité déclarée du roi Georges pour l'empereur et sa maison. « On ne comprend pas, disait Albéroni, comment le régent ne connaît pas une vérité si évidente, comment il veut s'unir à un ministère si incertain et avec une nation sur qui on ne peut pas compter. » De ces réflexions Albéroni passait à une espèce de menace : « Si, disait-il, son altesse royale veut signer une ligue si détestable, le roi d'Espagne fera les pas qu'il estimera convenables aux intérêts du roi son

Digitized by Google

neveu, aussi bien qu'à la conservation d'une monarchie et d'une nation qu'il protégera et qu'il défendra jusqu'à la dernière goutte de son sang. Sa majesté catholique pourra dire qu'elle a satisfait à tous ses devoirs par les représentations qu'elle a faites pour mettre le régent dans le chemin de la justice. Enfin *curavimus Babylonem*. » Albéroni ajoutait : « Dieu sait ma peine à modérer la juste indignation du roi d'Espagne, quand il a su les sollicitations du régent envers la Hollande ; je suis las de parler davantage de modération, leurs majestés catholiques commencent à s'ennuyer de cette chanson. » Cet échantillon des conférences de Nancré avec Albéroni peint à peu près le fruit qu'il remporta de sa mission en Espagne, où il avait été envoyé principalement pour appuyer et seconder les instances de Stanhope. Albéroni disait que le régent aurait été convaincu de la solidité des réponses du roi d'Espagne s'il eût été question de persuader *l'entendement et non la volonté*.

Le cardinal, encore plus piqué du refus des bulles de Séville que des négociations du régent avec le roi d'Angleterre, ne doutait pas que la conquête de la Sicile ne lui donnât les moyens de se venger du pape personnellement, aussi bien que des principaux personnages de la cour de Rome. Il menaçait déjà la maison Albani *d'une estafilade que le roi d'Espagne pouvait aisément lui donner*. Il voulut aussi voir une liste exacte des cardinaux et prélats romains possesseurs d'abbayes ou de pensions ecclésiastiques dans la Sicile. Ébloui du désir de vengeance, il bravait par avance les censures de Rome, et disait que puisque sa sainteté n'avait pas osé en lancer la moindre contre le cardinal de Noailles, qui s'était fait chef d'une hérésie en France, elle oserait encore moins faire un coup d'éclat contre le roi d'Espagne, bien informé que l'acharnement de la cour de Rome

Digitized by Google

contre lui était tel, que sa majesté catholique devait penser à la réprimer à quelque prix que ce pût être. Elle se trompait, selon lui, si elle comptait sur l'ancienne superstition espagnole. *Altri tempi*, etc. Ces superstitions étaient l'ouvrage des grands, persuadés qu'il était de leur intérêt de les imprimer dans l'esprit des peuples ; mais ces mêmes grands étaient sans autorité, sans crédit, toujours dans la crainte et le tremblement, enfin comptant pour beaucoup de vivre en repos. Albéroni donc ajoutait que, le roi son maître ayant fait connaître qu'il n'était pas un *zéro*, et que ceux qui l'avaient méprisé auraient un jour à s'en repentir, trouverait des amis ; que plusieurs même s'empresseraient d'être admis dans ce nombre. « Du temps, disait-il, de la santé et de la patience ! » Il savait que le pape avait désapprouvé la démarche que le nonce Aldovrandi avait faite de fermer, sans ordre de sa sainteté, le tribunal de la nonciature à Madrid, et véritablement le ministre de sa sainteté faisait tort à la juridiction que le saint-siége s'était attribuée et maintenait dans ce royaume. Ainsi le pape fit voir par un bref postérieur que son intention avait été seulement de suspendre les grâces et priviléges que ses prédécesseurs avaient accordés aux rois d'Espagne. Le nonce Bentivoglio, averti de ce bref et de ce qu'il contenait, jugea que la cour de France s'intéresserait peu à l'embarras qu'il pourrait causer à celle d'Espagne, et de plus, que le régent ne serait pas fâché de voir croître en même temps le nombre des ennemis du pape et les oppositions que le roi d'Espagne trouverait à l'exécution de ses projets. Le caractère de ce nonce impétueux, violent, sans érudition, uniquement occupé que du désir effréné de parvenir au cardinalat, se montrait dans toute sa conduite, persuadé que le moyen le plus sûr, le plus prompt, le plus aisé d'obtenir cette

Digitized by Google

dignité était d'irriter le pape et de mettre le feu dans l'église de France; il n'oubliait rien pour arriver à son but, etc.

Le nonce du pape à Madrid, plus sage que celui qui résidait en France, avait aussi mieux connu de quelle importance il était pour le saint-siége de ménager les grandes couronnes; il jugea donc qu'il était essentiel pour le bien de l'église de conserver une voie à l'accommodement, lorsque le temps aurait un peu calmé l'aigreur de part et d'autre. Aubenton, jésuite, confesseur du roi d'Espagne, ouvrit cette voie. Il vint trouver Aldovrandi la veille de son départ de Madrid, et le priant de ne le nommer jamais dans ses lettres, il le chargea bien expressément de bien représenter au pape quel mal il ferait s'il fermait la voie à tout accommodement; que déjà la cour d'Espagne se croyait méprisée, et qu'elle s'irriterait au point de perdre le respect et l'obéissance due au saint-siége, si sa sainteté n'y prenait garde et n'adoucissait par sa prudence les différends survenus au sujet des bulles de Séville; il représenta que l'intérêt d'un particulier tel qu'Albéroni ne devait point causer de pareils désordres.

La cour d'Espagne était alors occupée d'affaires plus sensibles pour elle que ne l'étaient celles de Rome. La mission de Nancré n'avait pas eu tout le succès que le régent s'en était promis, et le cardinal avait déclaré à cet envoyé que le roi d'Espagne, informé de la résolution que son altesse royale avait prise de signer un traité d'alliance avec l'empereur et le roi d'Angleterre, souhaitait qu'elle voulût abandonner un tel projet ou tout au moins en suspendre l'exécution. En ce cas, sa majesté catholique s'engagerait à regarder les intérêts du régent comme les siens propres. Au contraire, le ressentiment d'un refus serait tel que ni le temps ni même les ser-

Digitized by Google

vices ne le pourraient effacer, et qu'il aurait en toute occasion le roi d'Espagne pour ennemi personnel. Nancré, pressé par le cardinal d'envoyer un courrier à Paris porter une telle déclaration, le refusa, et dit de plus que quand même il se pourrait charger d'en rendre compte, il serait inutile, parce que le traité devait être déjà signé. Albéroni répliqua que, lorsque le roi d'Espagne serait assuré de la signature, Nancré ne demeurerait pas encore un quart d'heure à Madrid. Albéroni ne s'expliquait pas moins clairement aux ministres d'Angleterre qu'il n'avait parlé à Nancré au sujet du traité dont le roi d'Espagne rejetait toute proposition. Ainsi le colonel Stanhope, ne pouvant douter de la résolution de sa majesté catholique, détournait le comte de Stanhope son cousin, ministre confident du roi d'Angleterre, de faire le voyage de Madrid, prévoyant que la peine en serait inutile, ainsi que les fréquentes déclarations du cardinal réitérées à toute occasion ne permettaient pas d'en douter. En effet, le traité était signé à Londres, et le roi d'Angleterre avait conseillé au duc de Savoie d'y souscrire comme le meilleur parti qu'il pût prendre pour résister à l'invasion des Espagnols.

La flotte anglaise naviguait en même temps vers la Sicile, et déjà les ministres d'Angleterre avaient déclaré à Monteléon que le roi leur maître n'avait pu se dispenser d'envoyer ses vaisseaux pour maintenir la neutralité d'Italie, et défendre en conséquence des traités les états possédés par l'empereur; que cependant sa majesté britannique attendait encore quel serait le succès du voyage que le comte de Stanhope ferait à Madrid, d'où dépendait la paix générale ou une malheureuse rupture. Quoique le roi de Sicile n'eût de secours à espérer que de la part de l'Angleterre, il hésitait cependant à l'accepter avec la condition d'accéder au traité

Digitized by Google

d'alliance, comme le demandait le roi d'Angleterre. Stairs, son ambassadeur en France, offrait à Provane, ministre de Savoie à Paris, de lui remettre l'ordre par écrit de sa majesté britannique, adressé à l'amiral Bing pour attaquer les Espagnols sitôt que le duc de Savoie aurait accepté le projet de traité, et Provane n'était pas autorisé à promettre que cette acceptation serait faite. Il se bornait à demander au régent la garantie de la Sicile; instances inutiles. Son altesse royale lui répondait que la France n'avait point d'armée navale. Le mariage d'une des princesses ses filles avec le prince de Piémont était alors une de ses vues, et c'était vraisemblablement un moyen d'y réussir que de dégager le duc de Savoie de la guerre de Sicile en persuadant au roi d'Espagne de consentir aux propositions de Stanhope. Deux motifs pouvaient y porter sa majesté catholique. L'un était la difficulté de réduire les places de Sicile; l'autre motif, la conclusion d'une trêve entre l'empereur et les Turcs, dont la nouvelle était récemment arrivée.

Ces apparences de pacification et d'assurer la tranquillité générale de l'Europe n'empêchaient pas le régent de chercher encore d'autres moyens d'en assurer le repos, et soit pour en être plus sûr, soit que le génie dominant du siècle fût de négocier, son altesse royale voulait que les monarques du nord, particulièrement le czar, crussent que la conclusion du traité proposé au roi d'Espagne ne l'empêcherait pas de s'unir avec ces princes, même s'il était nécessaire, qu'elle renouvellerait de concert avec eux la guerre contre l'empereur; mais, soit vérité, soit dessein d'amuser, les ministres de ces princes, principalement celui du czar, ajoutèrent peu de foi à de tels discours. Ce dernier assura Cellamare que le czar ne pouvant approuver les liaisons nouvelles de la France

Digitized by Google

avec l'Angleterre et la maison d'Autriche, voulait, de concert avec le roi de Suède, unir leurs intérêts communs à ceux du roi d'Espagne. On attribuait à de mauvais conseils (Dubois) la confiance que le régent avait prise aux promesses du roi d'Angleterre, et Cellamare, persuadé de l'utilité dont une ligue des princes du nord pouvait être à son maître, pressait le ministre du czar de le représenter à son altesse royale, et de l'engager s'il était possible à fomenter les troubles qu'on croyait prêts à s'élever en Écosse.

Le duc d'Ormond, nouvellement arrivé à Paris, où il se tenait caché, prétendait qu'il y avait en Angleterre un parti pour le roi Jacques plus ardent que jamais pour les intérêts de ce prince. L'argent pour le soutenir et le fortifier était absolument nécessaire, et ne pouvant en espérer de France, il s'était adressé à l'ambassadeur d'Espagne pour obtenir l'assistance de sa majesté catholique. Ce ministre ne doutait pas de la bonne volonté de son maître, mais il connaissait l'état de l'Espagne et son impuissance. Étant donc persuadé qu'elle ne pouvait fournir les sommes nécessaires pour le succès d'une si grande entreprise, son objet était de la faire goûter au czar, mécontent du roi d'Angleterre, et de l'engager à s'unir avec le roi de Suède pour se venger tous deux de concert des sujets qu'ils pouvaient avoir d'être mécontents de la conduite de ce prince à leur égard. Le temps était précieux, et Cellamare, connaissant l'importance d'en ménager tous les moments, n'en perdit aucun pour animer le ministre de Moscovie. Il alla secrètement le trouver à la campagne où il était auprès de Paris, et l'ayant informé des dispositions du roi d'Espagne, il le pressa de dépêcher au plus tôt un courrier à Pétersbourg pour instruire le czar des dispositions de sa majesté catholique, et demander des instructions sur une négociation

Digitized by Google

dont il connaissait parfaitement toutes les conséquences. Cellamare informa le roi de Suède par une voie détournée des mêmes avis qu'il donnait au czar, et non content d'exciter les puissances étrangères à traverser les desseins du régent, il cherchait encore à détacher du service du roi des gens dont le nom, plutôt que le mérite peu connu, pouvait faire plus d'impression dans les pays étrangers qu'ils n'en faisaient en France.

Si la descente des Espagnols en Sicile, la conquête facile de Palerme et celle de toute l'île qu'on regardait déjà comme assurée, avaient surpris toute l'Europe, on ne l'était pas moins d'avoir vu paraître, et comme sortir du fond de la mer une flotte en ordre, armée par une couronne qui ne s'était pas distinguée par ses armements de mer depuis le règne de Philippe II. Cette nouvelle puissance maritime alarmait déjà les Anglais. Ils croyaient aisément, et publiaient que la véritable vue du conseil d'Espagne en relevant ses forces de mer, était de s'opposer généralement à tout commerce que les nations étrangères pourraient faire aux Indes Occidentales. Il était facile qu'un tel soupçon fît en peu de temps un grand progrès en Hollande et en Angleterre. Albéroni, prévoyant l'effet que la jalousie du commerce pourrait causer dans l'un et l'autre pays, écrivit par l'ordre du roi d'Espagne à son ambassadeur en Hollande d'assurer non-seulement les négociants hollandais, mais encore les Anglais qui se trouveraient dans ce pays, et généralement tout homme de commerce, que jamais sa majesté catholique n'altérerait les lois établies, et ne manquerait aux traités. Ce ministre devait aussi leur dire que le peu de forces que le roi son maître avait en mer était seulement pour la sûreté de ses côtes dans la Méditerranée, aussi bien que pour la défense et la conduite de ses galions ; qu'à la vérité, sa majesté catholique avait lieu de

Digitized by Google

se plaindre de la déclaration des Anglais; mais un tel procédé de leur part n'avait pas empêché qu'elle n'eût donné ordre de ne pas toucher aux effets qui appartiendraient aux Anglais sur la flotte nouvellement arrivée à Cadix, l'intention de sa majesté catholique étant de faire remettre à chacun des intéressés ce qui pouvait leur appartenir.

Le ministre d'Espagne n'était cependant pas sans inquiétude du succès qu'aurait la descente des Espagnols en Sicile, et de la suite de leur premier succès. Son projet n'était pas encore bien formé, et ses résolutions incertaines dépendaient de l'événement. Albéroni voulait croire que la Sicile serait soumise en peu de temps; il se proposait de faire ensuite passer l'armée d'Espagne dans le royaume de Naples; mais il sentait, et l'avouait même, que c'était uniquement aux officiers généraux qui commandaient l'armée à délibérer et décider des résolutions qu'il conviendrait de prendre. L'escadre anglaise lui donnait de justes inquiétudes; il savait qu'elle voguait vers le Levant, mais depuis assez longtemps il ignorait sa route, et les premiers jours d'août, il n'en savait de nouvelles que du 14 juillet, écrites de Malaga. Ce même jour 14, le château de Palerme se rendit aux Espagnols. Le vice-roi de Naples faisait quelques mouvements, comme ayant dessein d'envoyer en Sicile un détachement des troupes de l'empereur pour fortifier la garnison de Messine. Ce secours paraissait difficile, et l'opinion publique était que les ministres allemands ne faisaient ces démonstrations que pour satisfaire par des apparences les ministres de Savoie, et d'ailleurs le public était persuadé que si les troupes allemandes marchaient effectivement et secouraient Messine, ce ne serait pas pour la rendre aux Piémontais. La défiance était généralement répandue dans toutes les cours, et les sen-

Digitized by Google

timents du pape n'étaient pas exempts de soupçon, en sorte que quelques brouilleries qu'il y eût actuellement entre la cour de Rome et celle de Madrid, l'opinion publique était qu'il régnait secrètement une union intime entre sa sainteté et le roi d'Espagne. Les troupes de ce prince, après une légère résistance à Palerme, dont elles s'étaient emparées, avaient marché vers Messine, et les galères du duc de Savoie s'étaient retirées à leur approche.

Jusqu'alors l'entreprise de Sicile réussissait comme le roi d'Espagne et son ministre le pouvaient désirer, et ces succès heureux augmentant la fierté du ministre, irrité du refus constant des bulles de Séville, il se déchaîna sans mesure contre sa sainteté, et l'accusait de se laisser conduire par les conseils du comte de Galas, ambassadeur de l'empereur auprès d'elle, qui, de son côté, prétendait que le pape était secrètement uni avec le roi d'Espagne. Mais Albéroni s'élevait sans ménagement contre la personne de M. le duc d'Orléans et l'empressement qu'il avait fait paraître à signer le traité de la quadruple alliance. « Ainsi, disait Albéroni, ce prince s'est déclaré à la face de tout l'univers ami d'une puissance ennemie d'un roi son parent, et le temps est venu où vraisemblablement il sera obligé à se porter contre ce même roi à des actes d'hostilité. Le maréchal d'Huxelles, qui a consenti à cette alliance pour n'avoir point de guerre, verra la France agir contre le roi d'Espagne, qui de son côté sera ferme à continuer éternellement la guerre plutôt que de consentir à l'infâme projet, et tant qu'il aura de vie et de forces, il se vengera de ceux qui prétendent le forcer à l'accepter. Si Stanhope veut parler du ton de législateur, il sera mal reçu. Le passeport qu'il a demandé a été expédié, on entendra ses propositions ; mais il sera difficile de les écouter si elles ne sont

Digitized by Google

pas différentes en tout de la substance du projet. Stanhope, ajoutait-il, sera surpris d'entendre que le roi d'Espagne ne veut pas qu'on parle présentement des états de Toscane et de Parme, se réservant d'user de ses droits en temps et lieu. » Albéroni, s'expliquant hautement contre le traité de la quadruple alliance, voulut en même temps faire voir aux Anglais que, si le roi d'Espagne rejetait un pareil projet, il n'en était pas moins prêt à donner à la nation anglaise des preuves de son affection pour elle; que c'était un témoignage bien sensible de cette affection, que la modération dont sa majesté catholique donnait une preuve évidente en défendant à ses sujets d'exercer aucun acte d'hostilité contre les négociants anglais demeurant dans ses états, quoiqu'on dût l'attendre comme une suite naturelle de la rupture faite à contre-temps par le commandant de la flotte anglaise.

Albéroni, flatté des premiers succès de l'entreprise de Sicile, ne laissait pas de remarquer les fautes que le marquis de Lede avait faites dans cette expédition, et de prévoir les suites funestes qu'il y avait lieu de craindre du flegme de ce général, et de sa lenteur à finir une conquête aisée. Tout délai en cette occasion était d'autant plus à craindre que l'escadre anglaise faisait voile vers la Sicile. Il fallait donc prévenir son arrivée, et sans perdre de temps faire marcher les troupes vers Messine, dont il serait désormais difficile de s'emparer, le coup de la prise de Palerme ayant mis en mouvement, suivant l'expression du cardinal, toutes les puissances infernales, et les mesures étant prises de tous côtés pour embarrasser l'Espagne. Il reprochait encore au marquis de Lede, général de l'armée d'Espagne, d'avoir laissé au comte Maffei, vice-roi de l'île pour le duc de Savoie, la liberté entière de se retirer à Syracuse, qu'on devait

Digitized by Google

regarder non-seulement comme la meilleure forteresse du royaume, mais qu'on savait de plus être en état de recevoir les secours d'hommes et de vivres proportionnés au besoin qu'elle en aurait. Il était encore de la prudence de faire suivre Maffei par un détachement de cavalerie; et quoique fatiguée, ce n'était pas une raison pour l'exempter de marcher, la conjoncture étant si importante qu'il n'était pas permis de ménager les troupes, quand même il aurait été sûr qu'elles périraient dans la marche. D. Jos. Patiño était alors intendant de l'armée. Albéroni l'exhorta pour l'amour de Dieu, disait-il, à donner un peu plus de chaleur au naturel froid de son ami le marquis de Lede. « S'il est bon, disait le cardinal, d'épargner les troupes quand on le peut, il faut aussi songer qu'elles sont faites pour fatiguer et pour crever quand il convient; qu'à plus forte raison, on doit en user de même à l'égard des bêtes. » Sa facilité de faire passer des troupes de Naples en Sicile augmentait les difficultés que les Espagnols trouvaient à s'emparer de Messine dont ils auraient pu se rendre maîtres sans peine, si leur général, à qui Dieu pardonne son indolence, n'avait perdu le temps à prendre Palerme, ville sans résistance. Albéroni comptait déjà que la France, l'Angleterre, l'empereur et le duc de Savoie, s'uniraient contre l'Espagne; le projet du cardinal était en ce cas de laisser quinze mille hommes en Sicile, pour en faire la conquête entière; et lorsqu'elle serait achevée, il prétendait transporter toutes ces troupes en Espagne. Il soutenait que le duc de Savoie n'avait songé qu'à tromper le roi d'Espagne, employant différentes voies pour l'amuser par de vaines propositions de traité; qu'enfin Lascaris, le dernier des ministres que ce prince avait employés, était venu, au moment que la flotte partait, déclarer qu'il avait un pouvoir de son maître dans

Digitized by Google

la forme la plus solennelle, pour conclure avec le roi d'Espagne une ligue offensive et défensive à des conditions véritablement à faire rire; ce qu'on en sait est, que la première de ces conditions était 2,000,000 d'écus que le duc de Savoie demandait pour se mettre en campagne, et par mois 60,000 écus de subsides; la seconde, que le roi d'Espagne fît passer en Italie douze mille hommes, pour les unir aux troupes de Savoie et faire la guerre dans l'état de Milan. Mais Albéroni, persuadé qu'on ne pouvait s'assurer sur la foi du duc de Savoie tant qu'il serait maître de la Sicile, avait jugé nécessaire que le roi d'Espagne s'en rendit maître, soit pour la garder, soit pour la rendre au duc de Savoie si sa majesté catholique, faisant la guerre aux Allemands, ne pouvait procurer à ce prince une récompense plus avantageuse de son alliance avec l'Espagne.

Le cardinal, persuadé qu'il était de l'honneur et de l'intérêt de cette couronne d'avoir toujours un corps de troupes en Espagne, prenait alors des mesures pour maintenir sur pied huit ou dix mille hommes de troupes étrangères. Ce fut à Cellamare qu'il s'adressa pour savoir de lui quelles mesures il jugeait nécessaires à prendre pour accomplir ce dessein. Cette marque de confiance ne s'accordait guère avec le traitement que le cardinal del Giudice, oncle de Cellamare, recevait alors de la cour d'Espagne, tous les revenus des bénéfices qu'il possédait en Sicile ayant été mis en séquestre. Il est vrai que les revenus des bénéfices que d'autres cardinaux et prélats avaient dans le même royaume eurent aussi le même sort, depuis la descente des Espagnols en Sicile; mais le vrai motif était l'animosité particulière d'Albéroni, qui ne cessait d'aigrir leurs majestés catholiques contre Giudice, car il n'oubliait rien pour les engager à regarder et à traiter comme leurs ennemis personnels ceux

Digitized by Google

qui se déclaraient contre leur premier ministre. Il n'avait pas même ménagé le pape, désirant se venger du refus constant qu'il lui faisait des bulles de Séville. Il changea cependant de conduite, lorsque la lenteur de l'expédition de Sicile lui donna lieu de craindre qu'après de beaux commencements, la fin de l'entreprise ne répondît pas à ses espérances. Alors il jugea nécessaire de ménager la cour de Rome, et de la prudence d'introduire une négociation pour un accommodement entre cette cour et celle d'Espagne. Le cardinal Aquaviva eut ordre de le confier à don Alexandre Albani, second neveu du pape. Il fallait flatter ce jeune homme, neveu chéri de Clément XI, en lui faisant entendre que le roi d'Espagne n'ayant encore formé aucune prétention au préjudice de la cour de Rome, tous différends entre les deux cours étaient faciles à terminer; que don Alexandre en aurait l'honneur, par conséquent avancerait sa promotion au cardinalat, si son oncle, profitant d'une conjoncture heureuse, l'envoyait nonce à Madrid. Mais, pour y réussir sûrement, il serait absolument nécessaire qu'il y vînt porteur des bulles de Séville, préliminaire indispensable pour finir à son entière satisfaction toutes les affaires qu'il trouverait à régler. Autrement leurs majestés catholiques deviendraient inexorables, et s'engageraient sans retour à suivre les projets formés par le conseil de Castille et par la junte des théologiens et des canonistes. Albéroni voulant mêler à cette espèce de menace quelque espérance de toucher le pape, instruisit Aquaviva de ce qu'il avait fait pour détromper leurs majestés catholiques de l'opinion où elles étaient que sa sainteté avait donné ordre au nonce Aldovrandi de fermer le tribunal de la nonciature; qu'il y avait ajouté que sa sainteté offrait même d'envoyer un nouveau nonce, soit ordinaire, soit extraordinaire, comme il plairait le plus

Digitized by Google

à leurs majestés catholiques. Albéroni, s'applaudissant d'avoir eu le bonheur, grâce à Dieu, de leur persuader que cette démarche du pape était fort honorable, concluait que sa sainteté devait profiter d'une porte qui lui était ouverte pour sortir d'un engagement qui durerait autant que sa vie, si elle négligeait ce moyen facile de s'en débarrasser ; que ce serait une satisfaction, pour un ministre revêtu de la pourpre, d'avoir donné cette nouvelle preuve de son respect et de son obéissance au pape et au saint-siége ; mais que sa sainteté devait aussi commencer par un acte de générosité tel que serait l'expédition et l'envoi des bulles de Séville, grâce légère, telle qu'on ne la pouvait refuser aux services importants d'un ministre dont le travail assidu avait mis les finances du roi son maître en si bon état que non-seulement il n'était rien dû à personne, mais qu'il restait encore quelques sommes pour les dépenses journalières et casuelles, outre les consignations données sur les provinces pour le paiement des troupes, en sorte qu'il n'avait pas été détourné ni employé un seul maravédis sur les fonds de l'année suivante.

Pendant que la cour de Rome cherchait les moyens d'apaiser celle d'Espagne, et qu'il s'en fallait peu qu'Albéroni ne dictât les conditions, dont le premier article était de lui accorder une grâce contraire aux plus saintes règles, le pape n'en usait pas de même à beaucoup près à l'égard des prélats qui tenaient le premier rang dans l'église de France.

On apprit en France, au commencement d'août, que les Espagnols, continuant leurs progrès en Sicile, étaient entrés sans résistance dans la ville de Messine, aux acclamations unanimes du sénat et du peuple, les troupes piémontaises s'étant retirées dans la citadelle. Mais en même temps on apprit que la flotte anglaise était à Na-

Digitized by Google

ples, événements dignes d'occuper l'attention des princes de l'Europe et de leurs ministres. Il est par conséquent à propos de rappeler ce qui s'était passé depuis l'année 1716.

Digitized by Google

CHAPITRE DIV.

Court exposé depuis 1716. — Négociations secrètes de Cellamare avec le duc d'Ormond caché dans Paris. — Fâcheux état du gouvernement en France. — Quadruple alliance signée à Londres le 2 août, puis à Vienne et à La Haye. — Ses prétextes et sa cause. — Dubois. — Morville en Hollande très-soumis aux Anglais. — Conduite de Beretti et de Monteléon. — Plaintes réciproques des Espagnols et des Anglais sur le commerce. — Violence du czar contre le résident de Hollande. — Plaintes et défiance du roi de Sicile. — Conduite de l'Angleterre à son égard, et de la Hollande à l'égard de l'Espagne. — Projets de l'Espagne avec la Suède contre l'Angleterre. — Mouvements causés par l'expédition de Sicile. — Vues, artifices, peu de ménagement de l'abbé Dubois pour M. le duc d'Orléans. — Conduite et propos d'Albéroni. — Sa dispute avec Riperda sur un présent du roi d'Angleterre au cardinal. — Le pape et le roi d'Espagne fortement commis l'un contre l'autre. — Lit de justice des Tuileries qui rend au régent toute son autorité. — Fausse joie de Stairs. — La flotte espagnole détruite par Bing. — Cellamare continue ses criminelles menées à Paris. — Galions arrivés à Cadix. — Stanhope part de Madrid pour Londres par Paris. — Fin des nouvelles étrangères.

A cette époque, la république de Venise, attaquée par les Turcs, engagea l'empereur à la secourir en vertu des traités et de l'alliance qu'il avait contractée avec elle; il déclara donc la guerre au grand-seigneur, et le roi d'Espagne, uniquement par zèle pour la religion, joignit sa flotte à celle de la république, si à propos, que ce secours

Digitized by Google

préserva Corfou de l'extrême danger de tomber sous la puissance des infidèles. L'année suivante 1717, le roi d'Espagne mit encore une flotte en mer. Elle paraissait destinée à porter des secours aux Vénitiens, mais elle fut employée à enlever la Sardaigne à l'empereur; le prétexte de cette invasion fut que ce prince manquait à la parole qu'il avait donnée de retirer ses troupes de la Catalogne et de l'île de Majorque. L'entreprise faite en Sicile en 1718 était la suite de l'invasion de la Sardaigne, et fondée sur le même prétexte. Le comte de Konigseg était alors à Paris ambassadeur de l'empereur auprès du roi. On peut juger de l'attention d'un ministre éclairé et vigilant, attentif à pénétrer quelle part la France pouvait avoir à l'entreprise des Espagnols, aussi bien qu'à découvrir les résolutions qu'elle prendrait pour ou contre le duc de Savoie. Le bruit commun était que ce prince avait signé un traité d'alliance offensive et défensive avec l'empereur, mais son ambassadeur à Paris l'ignorait, et quoiqu'il ne pût douter que le régent ne fût très-disposé à cultiver une intelligence parfaite avec l'empereur, Konigseg, soupçonnant l'intention des ministres, était scandalisé du peu de joie que la cour avait fait paraître à la nouvelle de la conclusion de la paix entre l'empereur et le Turc. Le désir de cet ambassadeur était alors d'obtenir comme récompense de ses services la vice-royauté de Sicile, persuadé que la possession de cette île retournerait immanquablement à l'empereur.

Les mouvements du parlement contre la banque de Law attiraient dans ces conjonctures l'attention particulière des ministres étrangers résidents à Paris. Celui d'Espagne continuait ses conférences secrètes avec le duc d'Ormond, et ce dernier, suivant le génie ordinaire des bannis, espérait toujours, et se promettait des révolutions sûres en Angleterre si les mécontents du gou-

Digitized by Google

vernement étaient soutenus. Il demandait, pour les secourir avec succès, douze vaisseaux, six mille hommes de débarquement, quinze mille fusils, des armes pour mille dragons, et des munitions de guerre; il ajoutait à ces demandes l'assurance d'une retraite en quelque ville de Biscaye, et son projet était d'y faire passer le roi Jacques pour le conduire ensuite comme en triomphe en Angleterre, où il assurait que les deux tiers de la nation se déclareraient pour lui. Le duc d'Ormond, caché aux environs de Paris et changeant souvent de demeure, comptait d'attendre ainsi la réponse d'Espagne à ces mêmes propositions, que le cardinal Aquaviva avait déjà communiquées au cardinal Albéroni, et qui depuis avaient été portées à Madrid par un capitaine de vaisseau anglais nommé Cameck, dévoué au roi Jacques.

L'objet d'exciter ou de fomenter des troubles en Angleterre n'était pas le principal dont Cellamare fût alors occupé; il savait qu'Albéroni donnait sa première attention à la suite des mouvements qu'il espérait qu'on verrait incessamment éclore en France, article qui touchait le plus sensiblement le roi et la reine d'Espagne et leur premier ministre. C'était par conséquent l'affaire que Cellamare suivait avec le plus de soin, et qu'il croyait traiter avec le plus de secret, quoique M. le duc d'Orléans fût bien informé de ses démarches et des noms de ceux qui croyaient faire ou avancer leur fortune en s'engageant imprudemment avec le ministre d'une cour étrangère. L'ambassadeur d'Espagne envoyait à Madrid, sous le nom de Pates, le rapport des conférences qu'il avait avec eux, et par le récit favorable qu'il leur faisait des réponses de leurs majestés catholiques, il s'appliquait à fortifier de plus en plus les engagements imprudents qu'ils avaient déjà pris. Cellamare n'ou-

Digitized by Google

bliait rien aussi pour faire entendre au roi son maître la nécessité de les appuyer, si ce prince voulait maintenir leur bonne volonté et les mettre en état d'agir avec succès. La France était alors dans une profonde paix, et comme on ne voyait nulle apparence d'une guerre prochaine, plusieurs officiers sans emploi désiraient de passer au service d'Espagne. Cellamare, persuadé qu'il était de l'intérêt de son maître d'avoir à son service non-seulement des officiers, mais encore un corps de troupes françaises, et sachant qu'Albéroni avait dessein de lever jusqu'au nombre de huit mille étrangers, lui proposa de former un corps de soldats qu'on lèverait aisément en France, et qu'on enrôlerait dans les régiments wallons et irlandais que le roi d'Espagne avait actuellement à son service. Il y avait en effet lieu de croire que plusieurs officiers se trouvant sans emploi ne demanderaient pas mieux que d'en obtenir en Espagne, et Cellamare en était persuadé par les demandes fréquentes de ceux qui s'adressaient à lui pour être reçus dans le service d'Espagne. Le chevalier Folard était du nombre; mais il voulait auparavant faire ses conditions et ne pas passer comme aventurier.

L'ambassadeur connaissait ses talents et lui rendit justice, ajoutant seulement qu'il battait beaucoup la campagne, et que par cette raison il avait jugé à propos d'éluder sa proposition. On pouvait encore, suivant l'avis de l'ambassadeur, former quelques nouveaux régiments français, et, pour cet effet, recevoir sur la frontière de Catalogne, d'Aragon et de Navarre, ceux qui se présenteraient pour s'enrôler sous des commandants de leur nation. Outre les avantages du service, il s'en trouverait encore d'autres par rapport à la politique. Cellamare ne laissait pas d'être effrayé de la difficulté qu'il prévoyait à puiser des eaux hors de leur source,

Digitized by Google

et à vaincre les obstacles que le gouvernement de France apporterait à de telles levées. Comme on reçut alors la nouvelle de l'entrée des troupes d'Espagne dans Messine, il assura Albéroni que toute la nation française s'était réjouie de cet événement, qu'on ne parlait à Paris que de la gloire du roi d'Espagne, et qu'il serait à souhaiter que le régent eût les mêmes sentiments, au moins intérieurement; mais Cellamare, persuadé que son altesse royale en était bien éloignée, ramassait avec soin tous les discours de la ville, comptant faire sa cour en Espagne en rendant compte exact non-seulement de ce qui était, mais encore des faits qu'on supposait contre le gouvernement du régent.

Les nouveautés introduites dans l'administration des finances, l'établissement de la banque, les projets qu'on attribuait à Law, l'abus que le régent avait fait de toutes ces nouveautés, l'opposition du parlement, une espèce de guerre entre les arrêts du conseil et les arrêts de cette compagnie pour les annuler, donnaient lieu d'ajouter foi à toutes les funestes prédictions qui se débitaient d'une guerre intestine et prochaine non-seulement dans la capitale, mais encore dans toutes les parties du royaume. Cellamare recueillait avec joie les faux avis et les étudiait avec d'autant plus de soin qu'il croyait, en les donnant à Albéroni, effacer l'impression que ce premier ministre pourrait avoir prise contre le neveu du cardinal del Giudice, tel que l'était Cellamare. Il grossissait donc tous les objets et croyait donner une bonne nouvelle à Madrid en assurant que le régent faisait venir autour de Paris plusieurs régiments; que l'ordre était donné aux gardes ainsi qu'aux mousquetaires de se tenir prêts. Il espérait en même temps que la république de Hollande refuserait d'entrer dans le traité qui se négociait à Londres, pour former l'alliance dont il était question

Digitized by Google

depuis longtemps entre l'empereur, la France, l'Angleterre et les états généraux; traité dans lequel on s'efforçait inutilement de faire entrer le roi d'Espagne, et dont la négociation était le sujet de l'envoi du sieur de Nancré à Madrid de la part de la France, et de celui du comte de Stanhope de la part de l'Angleterre.

Mais pendant que l'ambassadeur d'Espagne se flattait de tant de vaines espérances, le traité de la quadruple alliance négocié à Londres fut signé premièrement dans cette ville le 2 août, et ensuite à Vienne et à La Haye, le roi d'Espagne ayant refusé d'y entrer, nonobstant les vives instances qui lui en avaient été faites. Le prétexte de cette quadruple alliance était premièrement de réparer les troubles apportés, soit à la paix conclue à Bade en septembre 1714, soit à la neutralité d'Italie établie par le traité d'Utrecht en 1713. Une paix solide, bien affermie et soutenue par les principales puissances de l'Europe était le but que celles qui contractaient semblaient se proposer, et pour y parvenir, elles réglaient entre elles non-seulement de quelle manière la France accomplirait parfaitement la démolition du port et des fortifications de Dunkerque promise par le traité d'Utrecht, comment elle détruirait le canal de Mardick dont l'Angleterre regardait l'ouverture comme une infraction faite à ce même traité. On disposait de plus de différents états souverains situés en Italie; on donnait des successeurs aux princes qui possédaient encore les mêmes états, lorsque ces possesseurs actuels viendraient à mourir; en sorte que, suivant ces dispositions, nul des changements qui renouvellent ordinairement les guerres ne troublerait désormais le repos de l'Europe. Mais ce grand objet du bien et de la tranquillité publique n'était pas le seul de tant de mesures prises en apparence pour en assurer le repos : un intérêt particulier

Digitized by Google

et trop à découvert était le ressort de cette alliance.

Le régent, persuadé que si malheureusement le roi encore enfant était enlevé aux désirs comme aux vœux que ses sujets formaient pour sa conservation, son altesse royale aurait peine à faire valoir les renonciations exigées du roi d'Espagne, avait jugé que le meilleur moyen d'en assurer la validité était de se préparer des défenseurs tels que le roi d'Angleterre et les états généraux pour soutenir la disposition faite à Utrecht pour le bien de la paix, mais contre toutes les lois et la constitution inviolable du royaume. Celles de la Grande-Bretagne n'avaient pas été moins violées en faveur de la maison de Hanovre, et le prince appelé en Angleterre au préjudice du roi légitime n'avait pas moins à craindre une révolution qui le priverait quelque jour, lui ou sa postérité, du trône qu'il avait usurpé. Ainsi, l'intérêt réciproque unissant le roi d'Angleterre avec le régent, tous deux consentirent sans peine à garantir, l'un le maintien des renonciations du roi d'Espagne à la succession de France, l'autre l'ordre de succession à la couronne établi nouvellement en Angleterre au préjudice du véritable roi de la Grande-Bretagne et de ses héritiers légitimes. On peut ajouter à ces grands intérêts l'ambition du négociateur employé par M. le duc d'Orléans, qui de valet d'un docteur de Sorbonne était parvenu, par ses intrigues et ses fourberies, à devenir précepteur de ce prince, et que le caprice de la fortune ou plutôt la juste colère de Dieu éleva depuis à l'archevêché de Cambrai et à la dignité de cardinal, enfin au poste de premier ministre, avec une telle autorité que, lorsqu'il mourut au mois d'août 1723, son altesse royale avait lieu de craindre le pouvoir excessif dont elle voyait clairement qu'il était prêt d'abuser contre son maître et son bienfaiteur.

Digitized by Google

Les états généraux des Provinces-Unies entrèrent sans peine dans les vues de la France et de l'Angleterre, et les ministres anglais en Hollande parurent d'autant plus contents de Morville, nouvellement arrivé à La Haye en qualité d'ambassadeur de France, qu'ils le trouvèrent soumis à leurs conseils, pour ne pas dire à leurs ordres, conduite très-différente de celle de Châteauneuf, son prédécesseur, dont ils avaient souvent éprouvé la contrariété et qu'ils avaient enfin fait révoquer. Beretti, ambassadeur d'Espagne, travaillait inutilement à traverser les ministres de France et d'Angleterre. Ses instances, qu'il exaltait à Madrid, étaient tournées en ridicule à La Haye et ne persuadaient personne. Il interprétait à sa fantaisie les démarches les plus indifférentes, et si chacune des Provinces-Unies, si les états étaient assemblés, ou si chaque province délibérait séparément, Beretti se persuadait, et voulait se persuader que c'était pour l'intérêt du roi son maître, et s'attribuait l'honneur et l'utilité prétendue des résolutions prises sans qu'il y eût la moindre part. Pendant qu'il se vantait des heureux effets de sa vigilance, de son industrie et du crédit de ses amis en Hollande, la signature du traité d'alliance démentit les éloges qu'il donnait à tant de démarches qu'il supposait avoir faites. Il est vrai que le traité ne fut pas si aisément signé, nonobstant le désir unanime et l'intérêt qui pressaient les parties contractantes de le conclure au plus tôt; mais plus cette conclusion était ardemment désirée, plus on voulait aussi prévoir et prévenir toutes les difficultés capables d'ébranler une alliance qui devait être le fondement solide de la paix générale de l'Europe. Comme il est plus aisé de prévoir le mal que d'empêcher qu'il n'arrive, on voulut, avant de conclure le traité, remédier à chacun des inconvé-

Digitized by Google

nients qui se présentaient à la pensée. La multitude en était si grande, que le résident de l'empereur à la cour d'Angleterre prétendit savoir que les ministres du roi d'Angleterre avaient apposé vingt-quatre fois leurs signatures et leurs cachets aux articles de ce traité secrets et séparés. Monteléon, sans témoigner d'inquiétude de cette alliance, demanda qu'elle lui fût communiquée, et s'adressa pour cela à Craggs, alors secrétaire d'état : il répondit à l'ambassadeur d'Espagne que s'il en voulait voir tous les articles, il ne lui en serait fait aucun mystère ; que s'il en voulait informer le roi d'Espagne, le comte de Stanhope, encore à Madrid, le communiquerait à sa majesté catholique sans la moindre réserve. Monteléon répondit que, n'ayant jamais eu de curiosité de ce qui s'était traité et conclu, il rendrait simplement compte au cardinal Albéroni de la réponse du secrétaire d'état d'Angleterre.

Le traité de la quadruple alliance n'était pas le seul sujet d'aigreur qu'il y eût alors entre l'Espagne et l'Angleterre. Les esprits s'aliénèrent de part et d'autre à l'occasion des prérogatives que l'Espagne avait accordées à l'Angleterre pour son commerce aux Indes. Les Espagnols se plaignaient de l'abus que les Anglais faisaient des conditions avantageuses que l'Angleterre avait exigées et obtenues par le traité d'Utrecht ; et réciproquement, on prétendait en Angleterre que ces conditions n'étaient pas exécutées de la part de l'Espagne, principalement en ce qui regardait le privilége de la traite des nègres, en sorte que le préjudice que le commerce des sujets de la Grande-Bretagne en souffrait aigrissait une nation également superbe et avare, plus facile à blesser qu'il n'est facile de l'adoucir. Les Hollandais eurent en même temps sujet de craindre un trait de la vengeance du czar, aussi facile au moins que les

Digitized by Google

Anglais à s'irriter, et plus difficile à calmer. Le résident de Hollande auprès de lui avait dit imprudemment, et même écrit, que le czarowitz était mort de mort violente, et que le penchant à la révolte était général en Moscovie. Le czar, offensé d'un pareil discours, avait fait arrêter ce résident sans égard au droit des gens, et s'était emparé de tous ses papiers. Non content d'une expédition si violente et si contraire à la sûreté dont un ministre étranger doit jouir, ce prince demanda satisfaction à la république de Hollande, déclarant qu'il ferait arrêter tous les vaisseaux hollandais allant dans les ports de Suède, et qu'il retiendrait en prison le résident de la république, jusqu'à ce qu'il eût nommé ceux dont il tenait de tels avis.

Quoique l'esprit de paix dût régner dans les principaux états de l'Europe après avoir essuyé de longues guerres, dont le temps et le repos étaient les seuls moyens de réparer les dommages, la défiance réciproque entre les princes était telle, qu'aucun d'eux ne s'assurait sur la bonne foi de ceux même que l'intérêt commun et le désir de la paix engageaient à se secourir. Ainsi le roi de Sicile se défiait et de la France et de l'Angleterre, et différait d'accepter les assistances qui lui étaient offertes de part et d'autre, s'il souscrivait au projet que ces deux puissances lui proposaient. Il ne voulait s'expliquer que lorsqu'il serait rétabli dans la possession tranquille du royaume de Sicile, et que l'Espagne aurait restitué la Sardaigne à l'empereur. En vain l'Angleterre le menaçait de lui refuser tout secours s'il ne s'expliquait. Il se plaignait également de la France et de l'Angleterre. Ses ministres prétendaient que le régent manquait aux promesses qu'il avait faites à leur maître, et Provane attribuait cette variation aux vues secrètes que le régent conservait encore de marier une

Digitized by Google

des princesses ses filles au prince de Piémont. Toutefois, dans la suite de la négociation, le roi d'Angleterre voulut que son ministre à Vienne appuyât celle du marquis de Saint-Thomas auprès de l'empereur, à condition que, si le roi d'Espagne rejetait le projet de paix, et qu'il fût accepté par le duc de Savoie, ce prince aurait, en considération de son acceptation, la Sardaigne qui lui serait cédée absolument sans la condition de retour en faveur de l'Espagne, et de plus encore quelques autres avantages que ses alliés lui procureraient. La république de Hollande, soumise aux décisions de l'Angleterre, et désirant néanmoins pour son intérêt particulier conserver les bonnes grâces du roi d'Espagne, amusait l'ambassadeur de ce prince, en l'assurant que toutes les provinces étaient persuadées qu'il était de l'intérêt du public et des particuliers de se conserver les bonnes grâces de sa majesté catholique, et que certainement ce serait suivant cette maxime que les états généraux se conduiraient. Celle de Beretti était de faire sa cour au premier ministre, et par conséquent de lui donner les nouvelles et les assurances qui étaient le plus à son goût. Craignant cependant que l'événement ne démentît ce qu'il avait écrit, il faisait observer que la conduite de la république était amphibie, et que sa politique tendait à ne pas déplaire au roi d'Espagne, en même temps qu'elle voulait éviter avec beaucoup de soin de se rendre suspecte aux autres puissances.

Le roi d'Espagne comptait alors sur les projets de Charles XII, roi de Suède, et sur les grands armements que ce héros du nord faisait pour les exécuter. L'envoyé de Suède en Hollande assura Beretti que son maître avait sur pied soixante-quinze mille hommes effectifs et vingt-deux navires armés; mais l'argent lui manquait, et c'était le seul secours qu'il eût à demander à ses alliés

Digitized by Google

pour l'aider à faire la guerre au roi d'Angleterre. Le roi d'Espagne, ayant les mêmes vues, promettait au roi de Suède trente mille hommes et trente vaisseaux de guerre; et c'était par une diversion si puissante que sa majesté catholique pouvait avec raison se flatter de renverser et d'anéantir les projets de la quadruple alliance, surtout s'il était possible d'engager le czar et le roi de Prusse à s'unir avec le roi de Suède pour exécuter de concert de si grands projets. Ils causaient peu d'inquiétude en Angleterre. Le roi de Sicile continuait ses instances à cette cour pour en obtenir des secours. Elle pressait de son côté le régent de faire cause commune avec elle pour sauver la Sicile et la garantir de l'invasion totale de la part des Espagnols. Stairs, ministre d'Angleterre, appuyé par les lettres de l'abbé Dubois, prêt à partir de Londres pour retourner en France, agissait fortement et ne désespérait pas d'obtenir, au moins comme préliminaire, que son altesse royale fît mettre au moins pour quelque temps à la Bastille le duc d'Ormond, qui pour lors était à Paris.

Les deux ambassadeurs d'Espagne, l'un à Londres, l'autre à La Haye, pensaient bien différemment sur l'état où les affaires se trouvaient alors. Le premier déplaisait et s'était rendu suspect au premier ministre du roi son maître en représentant ce qu'il voyait des forces de l'Angleterre et des intentions de son roi et de ses ministres. Beretti ne déplaisait pas moins par l'exagération continuelle de son crédit en Hollande et des services importants selon lui qu'il y rendait au roi son maître. Monteléon pressait Albéroni de terminer le plus tôt qu'il serait possible l'affaire de la Sicile. Il nécessait de représenter combien les moments étaient chers et les conséquences fâcheuses de laisser traîner cette expédition. Le duc de Savoie sollicitait vivement des secours de la part

Digitized by Google

de l'empereur, et demandait au roi d'Angleterre d'ordonner à l'amiral Bing de passer incessamment à Naples avec l'escadre anglaise qu'il commandait. Il n'y avait pas lieu de douter que ce prince n'obtînt des demandes si conformes aux sentiments comme à l'inclination de la cour de Vienne et de celle d'Angleterre. L'unique moyen d'en empêcher l'effet était que le roi d'Espagne souscrivît au traité de la quadruple alliance. Monteléon l'avait toujours conseillé et désiré, et ses instances réitérées le rendaient odieux à Albéroni, dont il était obligé de combattre les vues et les raisonnements, principalement pendant le séjour que le comte de Stanhope faisait encore à Madrid, et l'événement de la négociation était regardé comme une décision certaine ou de l'affermissement de la paix, ou d'une rupture ouverte entre l'Espagne et l'Angleterre. L'envoyé de Savoie à Londres, pressant vivement les ministres d'Angleterre de garantir les états possédés par le roi son maître, obtint enfin l'assurance du secours que l'amiral Bing lui donnerait. Il était parti du port Mahon le 22 juillet pour se rendre à Naples, déclarant que s'il rencontrait la flotte d'Espagne, il ne pourrait pas se résoudre à rester simple spectateur des entreprises des Espagnols, par conséquent faire une mauvaise figure à la tête d'une flotte anglaise.

L'abbé Dubois, partant de Londres pour retourner en France, n'oublia rien pour persuader le ministre de Savoie de ce qu'il avait fait et voulu faire pour le service de ce prince, et les protestations de son zèle allèrent au point de contredire à Londres ce que M. le duc d'Orléans avait dit à Paris, en sorte que l'envoyé de Savoie en conclut qu'il fallait qu'il y eût nécessairement un mensonge, soit de la part de son altesse royale qu'on ne devait pas en soupçonner, soit de la part de

Digitized by Google

son agent en Angleterre. Le même accident arrivait souvent dans un temps où les traités fréquents qu'on était curieux de négocier se contredisaient assez ordinairement, et où des gens peu instruits des affaires politiques désiraient pour leur intérêt personnel d'être employés à les administrer.

L'incertitude des événements de Sicile et du succès qu'aurait l'entreprise des Espagnols suspendait toute décision de la négociation du comte de Stanhope à Madrid. L'intention d'Albéroni était de la prolonger et de la régler suivant les nouvelles qu'il recevrait d'Italie, persuadé d'ailleurs qu'on ne pouvait être trop en garde contre les artifices de la cour de Vienne, dont toute la conduite, disait-il, était un tissu de momeries, et dans l'opinion qu'il n'y avait à la cour d'Espagne que des stupides et des insensés. Peut-être ne pensait-il pas mieux de ceux qui se mêlaient en France des affaires les plus importantes; car en parlant du maréchal d'Huxelles, il disait « que ce pauvre vieux maréchal avançait comme un trait de politique profonde que, la supériorité de l'empereur étant bien connue, il fallait travailler à l'augmenter. » Raisonnement et conséquence qu'il était assez difficile de comprendre. Un ministre éclairé et pénétrant tel que l'était Stanhope comprit aisément et dès les premières conférences qu'il eut avec Albéroni, que, malgré les protestations de ce cardinal de son aversion pour la guerre et du désir d'établir une paix solide, on ne devait cependant attendre de sa part aucune facilité pour un accommodement. Albéroni, rejetant sur son maître tout ce qu'il y avait d'odieux dans le désir de la guerre, protestait qu'il n'en était pas l'auteur, et que s'il en était le maître, la paix régnerait bientôt dans toute l'Europe; qu'il ne désirait pour le roi d'Espagne aucune augmentation d'états en Italie, parce

Digitized by Google

que, gouvernant bien son royaume renfermé dans son continent, et possédant les Indes, il serait beaucoup plus puissant qu'en dispersant ses forces. Oran, suivant la pensée d'Albéroni, valait mieux que l'Italie. Leurs majestés catholiques avaient cependant pris à cœur les affaires d'Italie, et ne souffriraient pas que l'empereur se rendît maître d'une si belle partie de l'Europe. A ces vues politiques le cardinal ajoutait que la paix et l'amitié des puissances voisines étaient ce qui convenait le mieux à ses intérêts particuliers et personnels. Sans cette union, il était impossible de soutenir la forme de gouvernement qu'il avait établie en Espagne, et qui ne subsisterait pas toujours quand il aurait abandonné la pénible administration des affaires; mais la paix, l'amitié des voisins convenaient à l'Espagne, et il n'importait pas moins aux autres puissances d'empêcher que l'empereur s'agrandît en Italie; et c'était pour elles une fausse politique que celle de s'opposer à un monarque qui, loin d'agir par un motif d'ambition, employait contre ses propres intérêts les forces de son royaume pour établir et maintenir un juste équilibre en Europe. Stanhope et Nancré vécurent dans une grande intelligence pendant que tous deux demeurèrent à Madrid, et se communiquèrent réciproquement le peu de succès de leur négociation.

Quelque temps auparavant le roi d'Angleterre avait fait remettre au baron de Riperda, ambassadeur de Hollande, une somme de 14,000 pistoles pour les donner au cardinal Albéroni de la part de sa majesté britannique, et jamais Albéroni n'en avait entendu parler. Il envoya chercher Riperda pour approfondir cette affaire, dont on ignore quel a été l'éclaircissement. Si le cardinal reçut cette somme, elle fut mal employée; car il témoigna toujours la même opposition à la quadruple al-

Digitized by Google

liance, aussi peu goûtée dans les cours qui n'y furent pas invitées qu'elle l'avait été à la cour d'Espagne. Celle de Rome crut avoir lieu de craindre l'association des deux premiers princes de l'Europe avec les principales puissances protestantes, et, voyant la guerre à ses portes, elle ne savait à qui recourir ni de quel côté elle attendrait du secours selon les événements qui intéresseraient infailliblement les états de l'église.

Le roi d'Espagne, mécontent du pape, et qu'Albéroni ne cessait d'animer contre sa sainteté, avait ordonné aux réguliers ses sujets, étant à Rome, d'en sortir, et de retourner en leur pays. Sa sainteté leur avait au contraire défendu de se retirer, et fait la même défense à tout Espagnol, sous peine d'excommunication et autres peines spirituelles. On devait s'attendre que le roi d'Espagne défendrait réciproquement à ses sujets d'obéir aux ordres du pape, et que par conséquent les deux cours, loin de se concilier, s'aigriraient chaque jour de plus en plus. Sa sainteté n'espérait guère de meilleures dispositions de la part de la France, malgré le grand nombre de partisans que Rome avait dans le clergé du royaume, et leur empressement à rechercher et à pratiquer tous les moyens de lui plaire, aux dépens même de la paix et de l'union de l'église; ils croyaient s'avancer, obtenir des grâces particulières, parvenir à ces dignités supérieures, si capables d'éblouir et d'aveugler les ecclésiastiques; dignités qui ne dépendent que du pape, et que les rois, contre leur propre intérêt, ont admises et honorées en leurs cours. Ces vues éloignées et différentes, suivant le rang de ceux dont elles faisaient l'objet, les animaient également à chercher et employer les moyens de plaire à Rome; les uns comme zélés défenseurs des maximes et de l'autorité du saint-siége; d'autres, d'un plus bas étage, comme espions, et capables de donner,

Digitized by Google

soit au nonce, soit aux autres agents, des avis importants de ce qui se passait en France, et des résolutions que le pape devait prendre pour maintenir ses droits et son autorité. Il y avait longtemps qu'ils pressaient le pape de, etc.

Dans ces circonstances le roi tint son lit de justice. Il n'y fut pas question des affaires de Rome, mais des prétentions des princes légitimés, et de leurs contestations avec les princes du sang. L'opposition du parlement à la création d'un garde des sceaux ne fut pas écoutée; il fallut obéir et enregistrer les lettres. L'autorité du régent, attaquée par le parlement, parut par le succès qu'il avait eu au lit de justice, et les étrangers le considérèrent comme un premier fruit des traités que ce prince avait signés dernièrement.

La résistance du roi d'Espagne à souscrire à ces mêmes traités fit échouer son entreprise en Sicile, et de plus, elle lui coûta la perte de sa flotte. Elle était partie du Phare de Messine le 9 août, à quatre heures du matin, pendant que l'armée espagnole continuait de bombarder la citadelle de Messine. Cette flotte, fuyant celle d'Angleterre commandée par l'amiral Bing, faisait voile vers Catane. Le lendemain 10 août, les vaisseaux anglais arrivèrent à deux heures après midi dans le Phare, et le vent manquant à la flotte d'Espagne, ils l'atteignirent à douze lieues de Syracuse, vers le cap Passaro. Les meilleurs vaisseaux espagnols, très-maltraités, étaient encore poursuivis par Bing le 11 août à midi, et six ou sept navires anglais, demeurés en arrière pour attaquer l'arrière-garde espagnole, avaient déjà coulé bas quatre navires, cinq autres étaient sautés en l'air à la vue de Syracuse, et l'amiral Bing avait envoyé dire à Maffei, vice-roi de l'île, que le reste de la flotte était réduit à ne pouvoir ni fuir ni se défendre. La nouvelle de la défaite de la flotte

Digitized by Google

d'Espagne ne causa nulle peine au régent ; au contraire, l'union était si bien cimentée entre son altesse royale et le roi d'Angleterre que l'un et l'autre réciproquement se regardaient comme intéressés dans la même cause.

Stairs se réjouissait de la faiblesse du parti opposé au régent, de l'union du gouvernement, et de penser que son altesse royale ne serait plus exposée à l'infinité d'inconvénients et de dangers intestins dont elle était sans cesse environnée ; enfin que ses amis au dehors pourraient se reposer sur lui et compter sur sa conservation. Peut-être Stairs écrivait et disait ce qu'il ne pensait pas, et souhaitait au contraire de voir le feu de la division embraser tout le royaume ; mais il était loin d'avoir cette satisfaction. L'esprit de paix régnait en France, celui de sédition en était banni, et ceux qui connaissaient le bonheur d'y voir la tranquillité maintenue désiraient seulement que Dieu voulût donner à la régence l'esprit de conseil et de profiter des avantages que la France et l'Espagne trouveraient à bien vivre ensemble dans une parfaite intelligence. C'était ainsi que s'expliquait l'ambassadeur d'Espagne à Paris ; mais secrètement il agissait différemment. Appliqué à l'exécution ponctuelle des commissions secrètes qu'il recevait, il assurait Albéroni de ses soins à bien instruire ceux qu'il nommait les artisans, comment et quand ils devaient faire leurs travaux. Il tâchait, disait-il, de les tenir contents et disposés à servir de bon cœur. Il gardait entre ses mains les matériaux qu'il recevait du cardinal, et s'en servirait seulement dans les temps convenables. Lorsqu'il serait nécessaire d'envoyer de nouveaux modèles, il ne le ferait pas par la voie ordinaire, parce qu'elle était évidemment pernicieuse.

Les mémoires secrets et nécessaires pour achever le récit de ce qui s'est passé de particulier dans le reste de

Digitized by Google

l'année 1718 manquent depuis la fin du mois d'août; on sait seulement par les écrits publics que le comte de Stanhope, après avoir espéré un heureux succès de sa commission, cessa de se flatter lorsque les nouvelles arrivèrent en même temps à Madrid, où il était, de la destruction de la flotte espagnole par les Anglais dans les mers de Sicile, et de l'arrivée des galions à Cadix. Albéroni avait demandé pour conditions de l'accession du roi d'Espagne au traité de la quadruple alliance, que la propriété des îles de Sardaigne et de Sicile fût laissée et cédée au roi catholique moyennant un équivalent pour la Sicile que l'empereur donnerait au duc de Savoie dans le Milanais; que de plus, sa majesté catholique eût à satisfaire les princes d'Italie sur toutes leurs prétentions, à rappeler les troupes qu'elle faisait alors marcher en Italie, fixer le nombre de celles qu'elle y maintiendrait à l'avenir, s'engager à ne se pas mêler de la succession de la Toscane, renoncer à toute prétention sur les fiefs de l'empire.

La flotte d'Angleterre venait de causer trop de dommages à l'Espagne pour la laisser tranquillement séjourner dans la Méditerranée. Albéroni exigeait donc que le roi d'Angleterre eût à la rappeler incessamment.

Ces demandes soutenues avec opiniâtreté et si contraires aux instructions données au comte de Stanhope, aussi bien qu'aux pouvoirs qu'il avait reçus du roi son maître, l'obligèrent à partir d'une cour où désormais il ne pouvait que perdre son temps. Il prit donc congé du roi et de la reine d'Espagne, et retournant en France le 26 août, il trouva que le traité de la quadruple alliance entre la France, l'empereur, l'Angleterre et la Hollande, avait été signé le 22 du même mois et de la même année 1718.

Digitized by Google

CHAPITRE DV.

Sources auxquelles j'ai puisé. — Matériaux curieux et exacts sur la Constitution. — Religion sur la vérité des choses que je rapporte. — Réflexions sur ce qui vient d'être rapporté des affaires étrangères. — Albéroni et Dubois. — État de la France et de l'Espagne avant et après les traités d'Utrecht. — Fortune d'Albéroni. — Caractère du roi et de la reine d'Espagne. — Gouvernement d'Albéroni. — Court pinceau de M. le duc d'Orléans et de l'abbé Dubois. — Perspective de l'extinction de la maison d'Autriche. — Nouveaux motifs à la France de conserver la paix et d'en profiter. — Intérêt de l'Angleterre et ses objets à l'égard de la France, et de la France au sien. — Folle ambition de l'abbé Dubois de se faire cardinal dès ses premiers commencements. — Artifices de Dubois pour se rendre seul maître de la négociation d'Angleterre, et la faire servir à son intérêt personnel. — Dubois vendu à l'Angleterre et à l'empereur pour une pension secrète et pour un chapeau de cardinal. — Avantages que le roi Georges et la nation anglaise en retirent.

On a vu en plusieurs endroits de ces Mémoires que j'y ai toujours parlé sur les affaires étrangères d'après Torcy. Il les avait administrées avec son père et son beau-père, puis seul après eux jusqu'à la mort du roi : ensuite il en avait conservé le fil par le secret de la poste dont il était demeuré directeur, puis devenu surintendant. Quelque part qu'il plût au régent de m'y donner dans son cabinet depuis que le conseil de régence n'était plus devenu qu'une forme à qui tout était

Digitized by Google

dérobé en ce genre jusqu'à conclusion résolue, ma mémoire n'aurait pu m'en fournir la suite et la précision parmi tant de faits croisés, avec l'exactitude et les faits nécessaires si je n'avais eu d'autres secours. Torcy s'était fait à mesure un extrait de toutes les lettres qu'il continua jusqu'à la fin d'août 1718, et c'est un dommage irréparable, et que je lui ai bien reproché depuis, de ne l'avoir pas continué tant qu'il a eu les postes, que nous verrons que le cardinal Dubois lui arracha en 1721. On y verrait jusque-là dans ces trois années bien des choses curieuses qui demeureront ensevelies, et tout le manége et l'intrigue de la chute d'Albéroni et du double mariage d'Espagne. Torcy m'a prêté ses extraits; c'est d'où j'ai puisé le détail du récit que j'ai donné depuis la mort du roi, de la suite et du détail des affaires étrangères. Je les ai abrégées et n'ai rapporté que le nécessaire. Mais ce qui s'est passé en 1718 m'a paru si curieux et si important que j'ai cru devoir non pas abréger ni extraire, mais m'astreindre à copier fidèlement tout et n'en pas omettre un mot; j'ai seulement laissé tout ce qui regarde la Constitution, comme j'avais fait dans les extraits que j'ai abrégés sur les années précédentes, parce que je me suis fait une règle, ainsi que je l'ai dit plusieurs fois, de ne point traiter cette matière ; mais j'ai conservé la copie exacte et entière de tous les extraits des lettres que M. de Torcy m'a prêtés et qu'il a faits, dans lesquels on pourra justifier tout ce que je rapporte des affaires étrangères, et voir de plus ce qui y regarde la suite de l'affaire de la Constitution, de laquelle je n'ai rien dit, et on verra des horreurs à faire dresser les cheveux à la tête, de la part du nonce Bentivoglio, des cardinaux de Rohan et de Bissy, et des principaux athlètes de cette déplorable lutte, athlètes de tout ordre et de toute espèce, avec une

Digitized by Google

suite, une exactitude, une précision qui ôtent tout moyen de s'inscrire en faux contre la moindre circonstance de tant de faits secrets et profonds et presque tous plus scélérats et plus abominables les uns que les autres, et le parfait contradictoire en plein en droiture, candeur, douceur, vérité, et trop de patience et de mesure dans le cardinal de Noailles et les principaux qui ont figuré de ce côté avec lui et sans lui.

Quoique la netteté, le coulant, la noblesse et la correction du style que j'ai copié, fassent par son agrément et sa douceur sauter aux yeux sa différence d'avec le mien, je n'ai pas voulu toutefois laisser ignorer au lecteur, si jamais ces Mémoires en trouvent, ce qui n'est pas de moi, par le mépris que j'ai pour les plagiaires, et lui donner en même temps la confiance la plus entière dans ce que je rapporte des affaires étrangères, en lui expliquant d'où je l'ai pris pour suivre fidèlement la règle que je me suis imposée, de ne rien exposer dans ces Mémoires qui n'ait passé par mes mains et sous mes yeux, ou qui ne soit tiré des sources les plus certaines que je nomme en exprimant de quelle manière je l'y ai puisé. Reste maintenant, avant que de reprendre le fil des événements de cette année 1718, à faire quelques courtes réflexions sur ce qu'on vient de voir des affaires étrangères. Ce n'est pas que j'ignore le peu de place et la rareté dont les réflexions doivent occuper qui fait et qui lit des histoires, et plus encore des mémoires, parce qu'on veut suivre les événements, et que la curiosité ne soit pas interrompue pour ne voir que des raisonnements souvent communs, insipides et pédants, et ce que celui qui écrit veut donner à penser de son esprit et de son jugement. Ce n'est point aussi ce qui me conduit à donner ici quelques réflexions, mais l'importance de la matière et les suites funestes de l'enchaî-

Digitized by Google

nement qu'elles ont formé, sous lesquelles la France gémira peut-être des siècles.

J'ai souvent ouï dire au père de la Tour, général de l'Oratoire, qui était un homme de beaucoup de sens, d'esprit et de savoir, et d'une grande conduite et piété, qu'il fallait que les hommes fussent bien peu de chose devant Dieu, à considérer dans la plupart des empereurs romains quels maîtres il avait donnés à l'univers alors connu, et en comparaison desquels les plus puissants monarques de ces derniers siècles n'égalent pas en puissance et en étendue de gouvernement les premiers officiers que ces empereurs employaient sous eux au gouvernement de l'empire. Si, de ces monarques universels, on descend à ceux qui leur ont succédé dans la suite des siècles et dans les diverses divisions qu'a successivement formées la chute de l'empire romain, on y retrouvera en petit la même réflexion à faire, et on s'étonnera de qui les divers royaumes sont devenus la proie et le jouet sous les rois particuliers. Je ne sais si c'est que le spectacle frappe plus que la lecture, mais rien ne m'a fait tant d'impression que ce qui vient d'être exposé sur les affaires étrangères. On y voit les deux plus puissantes monarchies gouvernées par deux princes entièrement différents, dont le très-différent caractère s'aperçoit pleinement en tout avec une supériorité d'esprit transcendante, et très-pénétrante dans l'un des deux, également conduits comme deux enfants par deux hommes de la lie du peuple, qui font tranquillement et sans obstacle chacun leur maître et la monarchie qu'il domine, l'esclave et le jouet de leur ambition particulière contre les intérêts les plus évidents des deux princes et des deux monarchies. Deux hommes sans la moindre expérience, sans quoi que ce soit de recommandable, sans le plus léger agrément personnel,

Digitized by Google

sans autre appui chacun que de soi, qui ne daignent ou ne peuvent cacher leur intérêt et leur ambition à leurs maîtres, ni leur fougue et leurs fureurs, et qui presque dès le premier degré ne ménagent personne, et ne montrent que de la terreur. Un court détail trouvera son application importante.

Il faut premièrement se rappeler ce qui s'est passé dans la guerre qui a suivi l'avénement de Philippe V à la couronne d'Espagne, les funestes revers qui ont ébranlé les trônes du grand-père et du petit-fils, les circonstances affreuses et déplorables où ils se sont trouvés de ne pouvoir ni soutenir la guerre davantage ni obtenir la paix; l'un prêt à passer la Loire pour se retirer vers la Guyenne et le Languedoc, l'autre à s'embarquer avec sa famille pour les Indes; l'énormité et la mauvaise foi des propositions faites à Torcy dans La Haye, et à nos plénipotentiaires à Gertruydemberg; enfin les miracles de Londres, qui tirèrent ces deux monarques des abîmes par la paix d'Utrecht, et finalement par celle de Rastadt et de Bade. D'une situation si forcée et si cruelle, des conditions affreuses ardemment désirées pour en sortir du temps du voyage de Torcy à La Haye, et de la négociation de Gertruydemberg à l'état où la paix d'Utrecht et sa suite de Rastadt et de Bade ont laissé la France et l'Espagne, la disproportion est telle que de la mort à la vie. Tout conspirait donc à persuader la jouissance d'un si grand bien, et si peu espérable, et d'en profiter pour la longue réparation des deux royaumes, que de si grands et si longs revers avaient mis aux abois, et se garantir cependant avec sagesse de tout ce qui pouvait troubler cette heureuse tranquillité, et exposer l'épuisement où on était encore à de nouveaux hasards. La droite raison, le simple sens commun démontrent que ce but était ce qui devait faire l'entière et la continuelle

Digitized by Google

application du gouvernement de la France et de l'Espagne. Celle-ci à la vérité n'était pas comme la France en paix avec toute l'Europe.

L'empereur seul, séparé à son égard de toutes les autres puissances, n'avait consenti qu'à une longue trêve, mais aussi bien cimentée qu'une paix, et pour les conditions et pour les garanties. L'Espagne en jouissait paisiblement, en attendant que les temps et les conjonctures devinssent assez favorables pour convertir cette trêve en une paix. Le roi d'Espagne ne pensait qu'à en jouir cependant, et à réparer son royaume et ses forces. Il y était également convié par le dedans qui en avait grand besoin, et par le dehors où il n'aurait pu compter que sur la France, qui sentait ses besoins et qui voulait conserver la paix; qui de plus avait perdu Louis XIV; qui était ainsi tombée dans une minorité; enfin qui, au lieu d'un grand roi, aïeul paternel de Philippe V, était gouvernée par un régent, que madame des Ursins avait, comme on l'a vu, brouillé avec lui jusqu'à un degré peu commun entre princes, et sur lequel il n'était rien moins qu'apparent qu'il pût compter. C'est dans cette situation qu'Albéroni parvint à être le maître absolu de l'Espagne, par les prompts degrés qu'on a vu que la fortune lui dressa. Le néant de son extraction, ses premiers commencements auprès du duc de Vendôme, ses mœurs, sa vie, son caractère, la disgrâce de ce prétendu héros qui le conduisit à sa suite en Espagne, le fatal hasard du second mariage de Philippe V à la fille de son maître, la chute de la princesse des Ursins, l'usage qu'il sut faire d'être sujet et après ministre de Parme en Espagne, et de l'exacte clôture où la politique de madame des Ursins avait su enfermer et accoutumer Philippe V, en sorte qu'il n'eut qu'à continuer ce qu'il trouvait en usage, et qui ne lui était pas moins nécessaire qu'il

Digitized by Google

n'avait été utile à celle qui l'avait établie; Gibraltar, demeuré aux Anglais pour n'avoir jamais voulu laisser approcher Louville, arrivé à Madrid de la part du régent, comme on l'a vu ici en son temps, fatal monument de cette exacte et jalouse clôture, tout cela a été raconté en son temps avec exactitude, en sorte qu'il n'y a qu'à s'en souvenir ou le repasser dans ces Mémoires sans en rien retoucher ici.

Albéroni trouve un roi solitaire, enfermé, livré par son tempérament au besoin d'une épouse, dévot et dévoré de scrupules, peu mémoratif des grands principes de la religion et abandonné à son écorce, timide, opiniâtre, quoique doux et facile à conduire, sans imagination, paresseux d'esprit, accoutumé à s'abandonner à la conduite d'un autre, commode au dernier point pour la certitude de ne parler à personne ni de se laisser approcher, ni encore moins parler par personne et pour la sécurité de ne songer jamais à autre femme qu'à la sienne, glorieux pourtant, haut et touché de conquérir et d'être compté en Europe, et ce qui est incompréhensible, sans penser avec de la valeur à sortir de Madrid, et content de la vie du monde la plus triste, la plus unie, la même tous les jours, sans penser jamais à la varier ni à donner le moindre amusement à son humeur mélancolique que des battues, et tête à tête avec la reine en chemin, et dans la feuillée destiné à tirer sur les bêtes qu'on y faisait passer. Une reine pleine d'esprit, de grâces, de hauteur, d'ambition, de volonté de gouverner et de dominer sans partage, à qui rien ne coûta pour s'y porter et s'y maintenir; hardie, entreprenante, jalouse, inquiète, ayant toujours en perspective le triste état des reines veuves d'Espagne, pour l'éviter à quelque prix que ce pût être, et voulant pour cela, à quelque prix que ce fût aussi, former à un de ses

Digitized by Google

fils un état souverain, et à plus d'un dans la suite; haïssant les Espagnols à visage découvert, abhorrée d'eux de même, et n'ayant de ressource que dans les Italiens qu'elle avança tant qu'elle put; n'ayant de conseil et de confiance qu'au sujet et au ministre de Parme qui l'était allé chercher et était venu avec elle; d'ailleurs ignorant toutes choses, élevée dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, qui ne lui donna connaissance de rien, et ne la laissa voir ni approcher de personne, et passée de là sans milieu dans la *spelunque* du roi d'Espagne où elle demeura tant qu'il vécut, sans communication avec qui que ce pût être, réduite ainsi à ne voir que par les yeux d'Albéroni, le seul à qui elle fût accoutumée par le temps du voyage, le seul à qui elle crût pouvoir se confier par sa qualité de sujet et de ministre de Parme en Espagne, le seul dont elle voulût se servir pour gouverner le roi et la monarchie, parce que n'ayant point d'état, il ne pourrait se passer d'elle, ni jamais à son avis lui manquer ni lui porter ombrage. Tel fut le champ offert et présenté à Albéroni pour travailler à sa fortune sans émule et sans contradicteur. Telle fut la source de sa sécurité à tout entreprendre au dedans et au dehors, à s'enrichir dans les ténèbres d'une administration difficile à découvrir, impossible à révéler, à se rendre redoutable, sans nulle sorte d'égard pour ne trouver aucun obstacle à commettre sans ménagement le roi et la reine d'Espagne pour son cardinalat avec les plus grands et les plus scandaleux éclats, et depuis pour l'archevêché de Séville, qui fut le commencement de son déclin, enfin à engager une guerre folle contre l'empereur malgré toute l'Europe et abandonné de toute l'Europe; et l'empereur, au contraire, puissamment secouru et aidé vigoureusement par la France, l'Angleterre et la Hollande. De là les efforts prodigieux pour

Digitized by Google

soutenir une guerre si follement entreprise, pour se rendre nécessaire et se maintenir dans le souverain pouvoir et dans les moyens de s'enrichir, et de pêcher en eau trouble dans les marchés, les fournitures, les entreprises de toutes les sortes dont il disposait seul ; de là cette opiniâtreté funeste à rejeter tout accommodement que l'Espagne n'eût osé espérer, et qui établissait un fils de la reine dès lors en Italie avec promesse et toute apparence de le voir bientôt en possession des états de Parme et de Toscane par les offices de l'Angleterre sur l'empereur, laquelle voulait éviter une guerre qui la privait du commerce de l'Espagne et des Indes.

Ces efforts qui achevèrent d'épuiser inutilement l'Espagne anéantirent sa marine qui venait de se relever, d'où cette couronne souffrit après, par un enchaînement de circonstances, un préjudice accablant dans les Indes, dont il est bien à craindre qu'elle ne puisse jamais se relever. C'est ce qu'opéra le tout-puissant règne de ce premier ministre en Espagne, quoique fort court, qui après avoir insulté toute l'Espagne, traité Rome indignement, offensé toutes les puissances de l'Europe et très-dangereusement le régent de France en particulier, contre lequel il voulut soulever tout le royaume, chassé enfin honteusement d'Espagne, s'en trouva quitte après quelques mois d'embarras ; et à l'abri de sa pourpre et de ses immenses richesses qu'il s'était bien gardé de placer en Espagne, figura bientôt à Rome dans les premiers emplois, et s'y moqua pleinement de la colère de toute l'Europe qu'il avait excitée contre lui, et méprisa impudemment celle de ses maîtres, qui de la plus vile poussière l'avaient élevé jusqu'au point de ne pouvoir lui nuire ni se venger de lui. Cette leçon toutefois, quelque forte qu'elle fût, ni la connaissance qu'eut le roi d'Espagne de tous les criminels et fous déportements

Digitized by Google

d'Albéroni, après qu'il l'eut chassé, et que les langues furent déliées, ne furent pas capables de le dégoûter de l'abandon à un seul. La paresse et l'habitude furent plus fortes; on vit encore en Espagne quelque chose, sinon de plus violent, au moins de plus ridicule dans le règne du Hollandais qui succéda à la toute-puissance d'Albéroni, et qui, chassé à son tour, en fut combler la mesure chez les corsaires de Barbarie, où, faute d'autre retraite, il alla finir ses jours; mais rien ne put déprendre Philippe V du faux et ruineux repos d'un premier ministre, dont il n'a pu se passer jusqu'à sa mort, au grand malheur de sa réputation et de sa monarchie.

La France ne fut pas plus heureuse, et ce qui est incompréhensible, sous un prince à qui rien ne manqua pour le plus excellent gouvernement: connaissances de toutes les sortes, connaissance des hommes, expérience personnelle et longue tandis qu'il ne fut que particulier; traverses les moins communes, réflexions sur le gouvernement des différents pays, et surtout sur le nôtre; mémoire qui n'oubliait et qui ne confondait jamais; lumières infinies; nulle passion incorporelle, et les autres sans aucune prise sur son secret, ni sur son administration; discernement exquis, défiance extrême, facilité surprenante de travail, compréhension vive, une éloquence naturelle et noble, avec une justesse et une facilité incomparables de parler en tout genre; infiniment d'esprit, et je l'ai dit ailleurs, un sens si droit et si juste, qu'il ne se serait jamais trompé si en chaque affaire et en chaque chose il avait suivi la première lumière et la première appréhension de son esprit. Personne n'a jamais eu tant ni une si longue expérience que lui de l'abbé Dubois; personne aussi ne l'a-t-il jamais si bien connu; et quand je me rappelle ce qu'il m'en a dit dans tous les temps de sa vie et dans le mo-

Digitized by Google

ment même qu'il le déclara premier ministre, et encore depuis, il m'est impossible de comprendre ce qu'il en a fait, et l'abandon total où il s'est mis de lui. On en verra encore d'étranges traits dans la suite. Il est inutile de reprendre ici ce qu'on a vu dans ces Mémoires de l'infime bassesse, des serviles et abjects commencements de l'esprit, des mœurs, du caractère de l'abbé Dubois, des divers degrés qui le tirèrent de la boue, et de sa vie jusqu'à la régence de M. le duc d'Orléans. On l'a même conduit plus loin : on a exposé son profond projet d'arriver à tout par Stanhope et par l'Angleterre; le commencement de son exécution par son adresse et ses manéges à infatuer le régent du besoin réciproque que le roi d'Angleterre et lui avaient l'un de l'autre; enfin ces Mémoires l'ont conduit à Hanovre et à Londres, et c'est ce fil qu'il ne faut pas perdre de vue depuis son commencement. Voilà donc M. le duc d'Orléans totalement livré à un homme de néant, qu'il connaissait pleinement pour un cerveau brûlé, étroit, fougueux outre mesure, pour un fripon livré à tout mensonge et à tout intérêt, à qui homme vivant ne s'était jamais fié, perdu de débauches, d'honneur, de réputation sur tous chapitres, dont les discours et les manières n'avaient rien que de rebutant, et qui sentait le faux en tout et partout à pleine bouche, un homme enfin qui n'eut jamais rien de sacré; à qui a connu l'un et l'autre, cette fascination ne peut paraître qu'un prodige du premier degré, augmenté encore par les avertissements de toutes parts.

La France n'avait besoin que d'un gouvernement sage au dedans pour en réparer les vastes ruines, et au dehors pour conserver la paix; son épuisement et la minorité, qui est toujours un état de faiblesse, le demandaient. Il n'était pas temps de songer à revenir sur

Digitized by Google

les cessions que les traités de Londres et d'Utrecht avaient exigées, et nulle puissance n'avait à former de prétentions contre elle. Outre la nécessité de profiter de la paix pour la réparation des finances et de la dépopulation du royaume, une perspective éloignée y engageait d'autant plus qu'on devait être instruit par la faute de la guerre terminée par la paix de Ryswick, uniquement due à l'ambition personnelle de Louvois, qui l'avait allumée, comme il a été remarqué dans ces Mémoires. On aurait dû prévoir alors l'importance de se tenir en force, de profiter de l'ouverture de la succession d'Espagne, que la santé menaçante de Charles II faisait regarder comme peu éloignée, et en attendant ne pas alarmer l'Europe par l'ambition de faire les armes à la main un électeur de Cologne et rétablir un roi d'Angleterre, et s'affaiblir par une longue guerre, dont deux ans de paix entre le traité de Ryswick et la mort de Charles II n'avaient pas eu le temps de remettre la France, ni de refroidir cette formidable alliance de toute l'Europe contre elle, qui se rejoignit comme d'elle-même après la mort de Charles II. L'empereur se trouvait le dernier mâle de la maison d'Autriche avec peu ou point d'espérance de postérité ; son âge et sa santé pouvaient faire espérer une longue vie. Mais il n'en est pas des états comme des hommes ; quelque longue que pût être la vie de l'empereur, il était toujours certain que la France le survivrait. Comme elle n'avait point de prétentions à former à sa mort sur l'empire, ni sur pas un de ses états, elle n'avait pas à craindre la même jalousie qui lui avait attiré toute l'Europe sur les bras à l'ouverture de la succession d'Espagne. Il était néanmoins de son plus pressant intérêt d'empêcher que des cendres de la maison d'Autriche il n'en naquît une autre aussi puissante, aussi ennemie, aussi dangereuse,

Digitized by Google

qu'elle avait éprouvé celle-là depuis Maximilien et les rois catholiques, et pour l'empêcher, profiter des occasions d'alliance d'une part, et se mettre intérieurement en état de l'autre de soutenir utilement des alliés pour diviser cette puissance, en morcelant les nombreux états de la maison d'Autriche.

Il n'est pas besoin d'un grand fonds de politique pour comprendre l'intérêt en ce cas-là tout opposé de l'Angleterre. Sa position la rend inaccessible à l'invasion étrangère quand elle-même n'y donne pas les mains. Elle est riche et puissante par son étendue, et beaucoup plus par son commerce; mais elle ne peut figurer par elle-même que sur mer et par la mer. Sa jalousie contre la France est connue depuis qu'elle en a possédé plus de la moitié, et qu'elle n'y a plus rien. Par terre elle ne peut donc rien, et sa ressource ne peut être que dans l'alliance d'une grande puissance jalouse aussi de la France, et terrienne, qui ait en hommes et en pays de quoi faire la guerre, et qui manquant d'argent, et n'en pouvant tirer que de l'Angleterre, ait tout le reste. C'est ce que l'Angleterre a trouvé dans la maison d'Autriche, dont toutes deux ont si bien su profiter; et c'est pour cela même qu'il n'était pas difficile de prévoir l'intérêt pressant de l'Angleterre, de voir renaître des cendres de la maison d'Autriche, le cas arrivant, une autre puissance non moins grande ni moins redoutable dont elle pût faire le même usage contre la France qu'elle avait fait de la maison d'Autriche. Ce n'est pas qu'en attendant il ne fût à propos de bien vivre avec l'Angleterre comme avec tout le reste de l'Europe, mais toutefois sans y compter jamais, et beaucoup moins se livrer à elle et se mettre dans sa dépendance; mais se conduire avec elle honnêtement, sans bassesse, et intérieurement la considérer toujours comme une ennemie

Digitized by Google

naturelle qui ne se cachait pas depuis longues années de vouloir détruire notre commerce, et de s'opposer avec audace et acharnement à tout ce que la France a de temps en temps essayé de faire sur ses propres côtes en faveur de sa marine, dont tout ce qui s'est sans cesse passé à l'égard de Dunkerque est un bel exemple et une grande leçon, tandis qu'à nos portes ils font à Jersey et à Guernesey tous les ports, les fortifications et les magasins qu'il leur plaît, et cela de l'aveu du cardinal Fleury qui leur permit d'en prendre tous les matériaux en France, plus proche de ces dangereuses îles que l'Angleterre; complaisance qui ne se peut imaginer. Il fallait donc dans un royaume flanqué des deux mers, et qui borde la Manche si près, et vis-à-vis de l'Angleterre, et un royaume si propre au plus florissant commerce par sa position et par l'abondance de ses productions de toute espèce nécessaires à la vie, porter toute son application à relever la marine et à se mettre peu à peu en état de se faire considérer à la mer, et non de l'abandonner à l'Angleterre, et la mettre ainsi en état de porter l'alarme à son gré tout le long de nos côtes, et le joug anglais à menacer et envahir nos colonies. Il fallait exciter l'Espagne au même soin et au même empressement d'avoir une bonne marine, et se mettre conjointement en état de ne plus recevoir la loi de l'Angleterre sur la mer dans le commerce, ni à l'égard des colonies françaises et des états espagnols delà les mers, et pour cela favoriser sous main toute invasion, tout trouble domestique en Angleterre le plus qu'il serait possible, et il n'y avait lors qu'à le vouloir, ce que le ministère d'Angleterre sentait parfaitement. C'était là le vrai, le grand, le solide intérêt de la France : malheureusement ce n'était pas celui de l'abbé Dubois. Le sien était tout contraire, et c'est celui-là qui a prévalu.

Digitized by Google

On a vu en son temps dans ces Mémoires qu'après que le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat se furent servis de lui pour faire consentir son maître à son mariage avec la dernière fille du roi et de madame de Montespan, l'ambition lui fit tourner la tête au point de se flatter qu'il méritait les plus grandes récompenses, et que, peu content d'une bonne abbaye qu'il eut sur-le-champ, il demanda et il obtint une audience du roi dans laquelle il eut l'audace de lui demander sa nomination au cardinalat, dont le roi fut si surpris et si indigné qu'il lui tourna le dos sans lui répondre, et ne l'a jamais pu souffrir depuis. Si dès lors il osa penser au chapeau, il n'est pas surprenant qu'il y ait visé du moment qu'il a vu jour à s'introduire dans les affaires par l'Angleterre, et qu'il n'y ait tout sacrifié pour y parvenir, comme il est aussi très-apparent qu'il n'a imaginé les moyens de s'introduire dans les affaires par l'Angleterre, que pour y trouver ceux qu'il espérait le pouvoir conduire à ce but si anciennement, quoique si follement désiré.

Possesseur de l'esprit de son maître, il le fut jusqu'à ne lui en laisser pas la liberté et à l'entraîner par un ascendant incompréhensible à son avis, à son sentiment, et pour tout dire à sa volonté, souvent tous contraires par le bon esprit et le grand sens, la justesse et la perspicacité de ce prince. Il devint ainsi seul maître de toute la machine des affaires étrangères, dont le maréchal d'Huxelles n'eut plus dès lors qu'une vaine écorce, le conseil des affaires étrangères encore moins, et les serviteurs les plus confidents du régent quelques légères participations rares par morceaux et par simples récits courts, destitués de tout raisonnement, encore plus de consultation la plus légère. Dubois donc n'eut plus d'entraves, et sut profiter de sa liberté pour en user dans son entier, et se délivrer de tout instrument qui l'eût

Digitized by Google

pu contraindre ; il voulut aller à Hanovre, puis à Londres, et n'avoir avec son maître qu'une correspondance immédiate, pour sevrer Huxelles son conseil et tout autre de toute connaissance de sa négociation, dont il ne leur laissa voir que les dehors, et il choisit pour la remise de ses lettres au régent et du régent à lui un homme dont il était sûr, qui espérait tout par lui, qu'il trompa quand il n'en eut plus que faire, selon sa coutume, et qu'il fit enfin chasser, parce que cet homme s'avisa de se plaindre de lui. C'était Nocé, dont j'ai parlé quelquefois, et dont j'ai fait connaître le caractère, pour qui M. le duc d'Orléans avait de tout temps de l'amitié et de la familiarité, mais qu'il connaissait assez pour se contenter de lui faire du bien, et de l'amusement de sa conversation et de ses fougues souvent justes et plaisantes, car il avait beaucoup d'esprit et de singularité, mais pour se garder de l'employer dans aucune sorte d'affaire. C'est ce que l'abbé Dubois cherchait ; il y trouvait de plus un homme fort accoutumé au prince, et en état de lui rendre fidèlement compte de la mine, de l'air et du visage du régent, quand il lui rendait ses lettres, et qu'il recevait de sa main celles qu'il devait envoyer en réponse. Ces réponses, excepté pour l'écorce ou pour les choses que l'un et l'autre ne se souciaient pas de cacher, comme il s'en trouve toujours dans le cours d'une négociation longue, c'était toujours de la main de M. le duc d'Orléans. Il avait la vue fort basse ; elle peinait surtout en écrivant, et il regardait son papier de si près, que le bout de sa plume s'engageait toujours dans sa perruque : aussi n'écrivait-il jamais de sa main que dans la nécessité et le plus courtement qu'il lui était possible. C'était encore un artifice de l'abbé Dubois, et pour n'admettre personne entre lui et son maître dans le secret de sa né-

Digitized by Google

gociation, et pour profiter de cette difficulté d'écrire qui, jointe à la paresse en ce genre et à cet ascendant que le prince avait laissé prendre à l'abbé Dubois sur lui, opérait une contradiction légère et un raisonnement étranglé quand il arrivait que le régent n'était pas de son avis, lequel par l'opiniâtreté, la fougue et l'ascendant de Dubois finissait toujours par se rendre à ce qu'il voulait.

Dans cette position, l'infidèle ministre ne pensa plus qu'à profiter de la conjoncture, faire en effet tout ce qui conviendrait à l'Angleterre, le faire de manière qu'à lui seul elle en eût toute l'obligation, lui bien faire sentir ses forces auprès de son maître, et faire son marché aux dépens du régent et du royaume. Il n'ignorait pas que le commerce était la partie la plus sensible à l'Angleterre ; il ne pouvait ignorer sa jalousie du nôtre. Il l'avait déjà bien servie en persuadant au régent de laisser tomber la marine pour ôter toute jalousie au roi Georges, dans ce beau système tant répété du besoin réciproque qu'ils avaient de l'union la plus intime, de concert avec Canillac séduit par les hommages de Stairs et par le duc de Noailles, que cela soulageait dans sa finance, et qui fit toujours bassement sa cour à Dubois. Je ne fais que remettre ces choses qui se trouvent expliquées en leur temps. Il fallait expliquer cet important service, mais ce n'était pas tout; il fallait l'étendre jusque sur l'Espagne, si la folie de son premier ministre se roidissait jusqu'au bout à ne vouloir point de paix ou à prétendre de l'empereur des conditions qu'il ne voudrait jamais passer, ce qui était la même chose. Rien de si essentiel à l'Angleterre pour se saisir de tout commerce et pour se fonder solidement dans les Indes; et c'était de l'abbé Dubois uniquement que l'Angleterre dépendait pour arriver à un si grand but, tel qu'elle

Digitized by Google

n'aurait jamais osé l'espérer. Dubois n'oublia rien aussi pour en bien persuader Georges et ses ministres, qui en sentirent enfin la vérité. Dubois ainsi les amena à son point, et ce point était double, de l'argent et le chapeau. Le premier n'était pas difficile, on donne volontiers un écu pour avoir 1,000,000; mais l'autre n'était pas en la puissance immédiate des ministres d'Angleterre; aussi les laissa-t-il longtemps dans la détresse de deviner par où le prendre, quoiqu'il se montrât en prise. Il voulait échauffer la volonté par le besoin, afin de ne trouver plus de difficultés dès qu'il jugerait qu'il pourrait s'expliquer. Le roi d'Angleterre était bien plus occupé de ses établissements d'Allemagne que des intérêts de la couronne à laquelle il était parvenu. Bremen et Verden à attacher à ses états personnels par les lois et les formes de l'empire, était son objet principal. L'empereur, fort occupé de la paix du nord dont il voulait être le dictateur, se sentait des entraves qui l'empêchaient de donner cette investiture à Georges qui soupirait après et qui faisait tout pour l'empereur dans la négociation de sa paix avec l'Espagne, avec peu de retenue de montrer toute sa partialité. Moins l'empereur était prêt à satisfaire Georges sur un point si désiré, plus il le caressait d'ailleurs dans le besoin qu'il en avait contre l'Espagne, pour se maintenir dans toutes ses possessions d'Italie. Il avait entièrement gagné les ministres hanovriens de Georges, par des bienfaits et par des espérances dont il pouvait disposer à leur égard dans l'empire. Il s'était acquis aussi les ministres anglais qui sentaient le goût et l'intérêt de leur maître. Dans cette situation réciproque, le roi d'Angleterre et ses ministres pouvaient compter d'obtenir de l'empereur tout ce qui ne lui coûtait rien, et l'empereur lui-même désirait ces occasions faciles de s'attacher l'Angleterre de

Digitized by Google

plus en plus ; il pouvait tout à Rome, et on a vu dans l'extrait des lettres sur les affaires étrangères de cette année jusqu'à quel point Rome et le pape tremblaient devant lui, et jusqu'à quel point encore il savait profiter et abuser de cette frayeur démesurée. Demander et obtenir étaient pour lui même chose ; il avait réduit le pape à craindre qu'il ne dédaignât et qu'il ne renvoyât même les chapeaux qu'il lui avait accordés.

L'abbé Dubois, parfaitement au fait de l'intérieur de toutes ces cours, voulait obliger Georges et ses ministres d'employer l'autorité de l'empereur à lui obtenir un chapeau. Dans la passion ardente de l'avoir, il ne lui parut pas suffisant d'y disposer efficacement les Anglais par ses complaisances qui ne tendaient qu'à ce but, s'il ne se rendait encore assez agréable à l'empereur dans le cours de la négociation, non-seulement pour éviter un obstacle personnel à la demande des Anglais en sa faveur, mais encore pour se rendre ce prince assez favorable, pour être bien aise de faire ce plaisir à Georges et à ses ministres, et s'acquérir à si bon marché celui qui disposait de la France et qui d'avance lui aurait montré de la bonne volonté dans la négociation. C'est ce qui y fit toute l'application de l'abbé Dubois, ce qui la tourna toute au gré des Anglais et à celui de l'empereur, aux dépens de la France et de l'Espagne, et ce qui lui valut une pension secrète de l'Angleterre, de 40,000 livres sterling, qui est une somme prodigieuse, mais légère pour disposer de la France, et comme on verra bientôt, de ce chapeau si passionnément désiré, que, pressé par Georges et par ses ministres, et par les bons offices de Penterieder, témoin des facilités de Dubois pour l'empereur dans la négociation, ce prince lui fit donner peu après par son autorité sur le pape. Le sceau de cette grande affaire fut l'engagement de faire déclarer la

Digitized by Google

France contre l'Espagne, non-seulement par des subsides et par souffrir que la flotte anglaise, non contente de secourir la Sicile, poursuivît et détruisît l'espagnole qui avait tant coûté, mais encore de faire porter les armes françaises dans le Guipuscoa, moins pour y faire les faciles conquêtes qu'elles y firent et qu'on ne pouvait se proposer de conserver, que pour anéantir à forfait la marine d'Espagne en brûlant ses vaisseaux dans ses ports et ses chantiers, ses amas et ses magasins au port du Passage, comme nous le verrons, pour donner champ libre à la marine d'Angleterre, la délivrer de la jalousie de celle d'Espagne, lui assurer l'empire de toutes les mers, et lui faciliter celui des Indes en y détruisant celui de l'Espagne.

Qui ne croirait que l'Angleterre ne dût être satisfaite d'un marché avantageux pour elle jusqu'au prodige, et si promptement exécuté comme on le verra bientôt en son lieu? Mais le ministère anglais l'ayant si belle, était trop habile pour en demeurer là; il n'avait pas donné une pension si immense au maître des démarches de la France, pour n'en pas tirer un parti proportionné, tant que durerait la toute-puissance du ministre de France qui la recevait. Nous verrons bientôt qu'ils en tirèrent la complaisance non-seulement de souffrir tranquillement que les escadres anglaises assiégeassent celles d'Espagne dans les ports espagnols des Indes, un an durant et plus, les y fissent périr, y empêchassent tout secours, et fissent cependant tout le commerce des Indes par contrebande; mais encore de tirer de la France tous les subsides suffisants à l'armement et à l'entretien des escadres anglaises, tant qu'il leur plut de maintenir ce blocus qui se fit tout entier à nos dépens en toutes les sortes : je dis en toutes les sortes pour la réputation, parce que de la France à l'Espagne rien ne pouvait avoir

Digitized by Google

moins de prétexte ni être plus odieux, et à la fin plus difficile à cacher, puisque l'intérêt des Anglais à tenir toujours brouillées les deux branches royales de la maison de France, n'avait garde d'être de moitié du secret que le régent du moins aurait voulu garder et qu'il crut vainement exiger d'eux; et parce que rien n'était plus ruineux à l'Espagne et à la France que de livrer les mers, tout le commerce et le Nouveau-Monde aux Anglais. Cette ruine ne sera pas sitôt réparée; les Espagnols sont encore aujourd'hui aux prises avec les Anglais pour le commerce des Indes, et par l'affaiblissement que leur a causé l'abbé Dubois, ils ont vainement acheté quelques intervalles de paix par les plus avantageuses concessions de commerce et d'établissements aux Anglais, qui ne s'en sont fait que des degrés et des titres pour en obtenir davantage, et qui enfin, les armes à la main, se servent de tout ce qu'ils ont acquis sur le commerce et sur les établissements, pour s'y accroître de plus en plus, devenir enfin les seuls maîtres de toutes les mers et de tout le commerce, et dominer l'Espagne dans les Indes, tandis que sa faible marine n'a pu se relever de tant de pertes et que la nôtre est enfin anéantie; l'un et l'autre par l'intérêt et le fait de Dubois.

C'étaient sans doute de grands coups, incomparables par la grandeur solide de l'Angleterre aux dépens de toutes les nations de l'Europe, de celles surtout dont elle avait le plus à craindre et le plus de jalousie, la française et l'espagnole, avec l'avantage encore de les brouiller et de les diviser. Mais le grappin une fois attaché sur celui qui peut tout, qui attend un chapeau pour lequel il brûle de désir depuis tant d'années, et qui a tous les ans 40,000 livres sterling à recevoir, dont il n'ose rien montrer, et dont il redoute au contraire jusqu'au soupçon, qui craint par conséquent des retardements, et

Digitized by Google

plus encore une soustraction dont il n'oserait ouvrir la bouche, il n'est rien qu'on ne puisse obtenir. Georges et ses ministres, peu satisfaits de tout ce qu'ils tiraient de la France, et incapables de se dire, *c'est assez*, voulurent se donner les moyens de se rendre pour longues années les maîtres de leurs parlements. La liste civile et ce qu'ils savaient prendre d'ailleurs leur servait à gagner des élections dans les provinces et des voix dans le parlement; mais elle ne suffisait pas pour s'en rendre maîtres par le très-grand nombre, et leurs manéges dans le parlement y trouvaient souvent des résistances importunes et même quelquefois de fâcheuses oppositions, dont l'expérience les rendait retenus à entreprendre. Ils se servirent donc du bénéfice du temps, et se firent donner par la France de monstrueux subsides, et en outre des sommes prodigieuses où tout notre argent alla; et c'est de cette source que la cour d'Angleterre a tiré les trésors qui lui ont servi, et lui servent peut-être encore, tant l'amas en a été grand, à faire élire qui elle a voulu dans les provinces, et faire voter à son gré dans les divers parlements avec cette supériorité presque totale de voix qui anéantit enfin la liberté de la nation, et rend le roi despotique sous le masque de quelques mesures et de quelques formes, et politique de ne tenir pas ferme sur tout ce qui ne l'intéresse pas précisément.

Digitized by Google

CHAPITRE DVI.

Gouvernement de M. le Duc mené par madame de Prie, à qui l'Angleterre donne la pension du feu cardinal Dubois.—Époque et cause de la résolution de renvoyer l'infante et de marier brusquement le roi. — Gouvernement du cardinal Fleury. — Chaînes dont Fleury se laisse lier par l'Angleterre. — Fleury sans la moindre teinture des affaires lorsqu'il en saisit le timon. — Aventure dite d'Issy. — Fleury parfaitement désintéressé. — Liberté et franchise de nos entretiens. — Avarice sordide de Fleury, non pour soi, mais pour le roi, l'état et les particuliers. — Fleury met sa personne en la place de l'importance de celle qu'il occupe, et en devient cruellement la dupe. — Walpoole, ambassadeur d'Angleterre, l'ensorcelle. — Avarice du cardinal qui ne veut point de marine. — Il est personnellement éloigné de l'Espagne. — La reine d'Espagne et lui brouillés sans retour jusqu'au scandale. — Les premiers ministres funestes aux états qu'ils gouvernent. — L'Angleterre ennemie de la France à force titres anciens et nouveaux. — Intérêt de la France à l'égard de l'Angleterre. — Perte radicale de la marine de France et d'Espagne, et l'empire de la mer et tout le commerce passé à l'Angleterre. — Comparaison du gouvernement des premiers ministres de France et d'Espagne avec celui des conseils de Vienne, Londres et Turin, et de leurs fruits. — Sarcasme qui fit enfin dédommager le chapitre de Denain des maux qu'il a soufferts.

Dubois mort ne laissa de regrets qu'à l'Angleterre. Les subsides établis continuèrent les quatre mois que M. le duc d'Orléans survécut. Monsieur le Duc, bom-

Digitized by Google

bardé en sa place par Fleury, ancien évêque de Fréjus, et précepteur du roi, qui compta faire de ce prince plus que borné un fantôme de premier ministre, et devenir lui-même le maître de l'état; M. le Duc, dis-je, fut un homme fait exprès pour la fortune de l'Angleterre, possédé aveuglément qu'il était par la marquise de Prie. Avec de la beauté, l'air et la taille de nymphe, beaucoup d'esprit, et pour son âge et son état de la lecture et des connaissances, c'était un prodige de l'excès des plus funestes passions : ambition, avarice, haine, vengeance, domination sans ménagement, sans mesure, et depuis que M. le Duc fut le maître, sans vouloir souffrir la moindre contradiction, ce qui rendit son règne un règne de sang et de confusion. Les Anglais, bien au fait de notre intérieur, se hâtèrent de la gagner, et moyennant la même pension qu'avait d'eux le cardinal Dubois, tout fut bientôt conclu. Ils ne perdirent donc rien en perdant le cardinal Dubois, tant que dura le ministère de M. le Duc, qui, mené par cette Médée, marcha totalement sur les traces de Dubois, par rapport à l'Angleterre. Le bonheur de cette couronne fut tel que bientôt après M. le Duc crut avoir grand besoin d'elle. Le roi tomba malade, et, quoique le mal ne fût pas menaçant, et qu'il finît en peu de jours, M. le Duc en fut tellement effrayé, qu'il se releva une nuit tout nu, en robe de chambre, et monta dans la dernière antichambre du roi, de l'appartement bas de feu Monseigneur, où M. le duc d'Orléans était mort, et que M. le Duc avait eu ensuite. Il était seul, une bougie à la main. Il trouva Maréchal, qui passait cette nuit-là dans cette antichambre, qui me le conta peu de jours après, et qui, étonné de cette apparition, alla à lui et lui demanda ce qu'il venait faire. Il trouva un homme égaré, hors de soi, qui ne put se rassurer sur ce que Maréchal lui dit

Digitized by Google

de la maladie, et à qui enfin d'effroi et de plénitude, il échappa : « Que deviendrai-je, répondant entre haut et bas à son bonnet de nuit ; je n'y serai pas repris ; s'il en réchappe, il faut le marier. » Maréchal, avec qui il était seul à l'écart, ne fit pas semblant de l'entendre ; il tâcha de lui remettre l'esprit, et le renvoya se coucher. Ce fut l'époque du renvoi de l'infante. M. le Duc en avait indignement usé avec le fils de feu M. le duc d'Orléans, qui l'avait comblé de considération et de grâces, et y avait eu beau jeu et à bon marché avec ce prince. Il redoutait comme la mort de se voir soumis à lui ; et, pour l'éviter, il voulut mettre le roi en état d'avoir promptement des enfants. Ainsi, faisant à l'Espagne une aussi cruelle injure, que la tromperie jusqu'au moment et la manière de l'exécution rendirent encore plus sensible, il compta bien sur une haine irréconciliable, et se jeta de plus en plus à l'Angleterre.

Son règne, trop violent pour durer, se termina, comme on sait, par n'avoir pu se résoudre à se séparer de madame de Prie, ni elle à laisser gouverner Fleury, qui se lassa d'avoir compté vainement d'en avoir la réalité, et d'en laisser à M. le Duc la figure et l'apparence. Ce prince succéda à M. le duc d'Orléans à l'instant de sa mort, le 23 décembre 1723, et finit le lundi de la Pentecôte 1726, par l'ordre que lui porta le duc de Charost, capitaine des gardes du corps, un moment après que le roi fut parti de Versailles pour aller à Rambouillet, de se retirer sur-le-champ à Chantilly, où il alla à l'heure même, accompagné par un lieutenant des gardes du corps.

Le cardinal Fleury, qui ne l'était pas encore, mais qui le devint six semaines ou deux mois après, prit donc le jour même les rênes du gouvernement, et ne les a quittées avec la vie que tout à la fin de janvier 1743.

Digitized by Google

Jamais roi de France, non pas même Louis XIV, n'a régné d'une manière si absolue, si sûre, si éloignée de toute contradiction, et n'a embrassé si pleinement et si despotiquement toutes les différentes parties du gouvernement de l'état et de la cour, jusqu'aux plus grandes bagatelles. Le feu roi éprouva souvent des embarras par la guerre domestique de ses ministres, et quelquefois par les représentations de ses généraux d'armée et de quelques grands distingués de sa cour. Fleury les tint tous à la même mesure, sans consultation, sans voix de représentation, sans oser hasarder nul débat entre eux. Il ne les faisait que pour recevoir et exécuter ses ordres, sans la plus légère réplique, pour les exécuter très-ponctuellement et lui en rendre simplement compte sans s'échapper une ligne au delà, et sans que pas un d'eux, ni des princes, ni des seigneurs de la cour, ni des dames, ni des valets qui approchaient le plus du roi, osassent proférer une seule parole à ce prince de quoi que ce soit, qui ne fût bagatelle entièrement indifférente. Comment il gouverna, c'est ce qui dépasse de loin le temps que ces Mémoires doivent embrasser. Je dirai seulement ici ce qui fait la suite nécessaire de cette digression.

Il trouva le gouvernement entièrement monté au ton de l'Angleterre, et un ambassadeur de cette couronne bien plus mesuré, mais aussi bien plus habile que n'avait été Stairs, auquel il avait succédé. C'était Horace Walpoole, frère de Robert, qui gouvernait alors principalement en Angleterre. La partie n'était pas égale entre eux. Horace, nourri dans les affaires comme le sont tous les Anglais, mais de plus frère et ami de celui qui les conduisait toutes, qui les consultait avec lui de longue main, et qui le dirigeait de Londres, étaient l'un et l'autre deux génies très-distingués. Je ne parlerai point ici de celui du cardinal. Je dirai seulement qu'il avait

Digitized by Google

passé sa vie d'abord dans l'infimité, après à se pousser et à faire sa cour à tout le monde, puis dans les ruelles, les parties, les bonnes compagnies, loin de toute étude, de toute affaire, de toute espèce d'application ; enfin évêque, de la manière qu'on l'a vu dans ces Mémoires, et, depuis qu'il le fut, confiné quelquefois dans un trou solitaire, tel qu'est Fréjus, mais la plupart du temps dans les bonnes villes et les meilleures maisons de la Provence et du Languedoc avec la bonne compagnie, dont il se fit toujours désirer. Il n'avait donc pas la plus légère notion d'affaires, lorsqu'il prit tout à coup le timon de toutes. Il avait alors soixante-douze ou treize ans, et, de ce moment, il en fut toujours moins occupé, quoiqu'il disposât seul et uniquement de toutes, que de se maintenir dans cette autorité, et de la porter au comble où, dix-huit ans durant, on l'a vu sans le plus petit nuage. Le léger travail de M. le Duc avec le roi, lorsqu'il était premier ministre, où Fleury s'était introduit en tiers d'abord, n'avait pu lui donner la moindre teinture d'affaires. Il ne s'y agissait que des grâces à distribuer, en présenter la liste toute faite, en dire deux mots fort courts, car M. le Duc n'avait pas le don de la parole, et faire mettre le bon roi au bas de la feuille. Cela donnait lieu seulement à Fleury de dire quelquefois quelque chose sur les sujets, et de l'emporter quelquefois aussi quand il s'agissait de bénéfices.

M. le Duc, peut-être mieux que madame de Prie qui le gouvernait, et qui était elle-même conduite par les Pâris, s'ennuya de ce témoin unique de ce travail, et, pour s'en défaire, pratiqua un jour, qu'au moment que M. le Duc allait arriver pour le travail, et que le cardinal était déjà entré, le roi prit son chapeau, et sans rien dire au cardinal, s'en alla chez la reine, qu'il trouva dans son cabinet, qui l'attendait avec M. le Duc. Le

Digitized by Google

cardinal demeura seul plus d'une heure dans le cabinet du roi à se morfondre. Voyant le temps du travail bien dépassé, il s'en alla chez lui, envoya chercher son carrosse et s'en alla coucher à Issy au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était fait une retraite pour s'y reposer quelquefois. En attendant son carrosse il écrivit au roi en homme piqué, et très-résolu de partir sans le voir pour s'en aller pour toujours dans ses abbayes. Il l'envoya à Nyert, premier valet de chambre en quartier. Quelque temps après le roi revint chez lui et Nyert lui donna la lettre. Les larmes, car il était bien jeune, le gagnèrent en la lisant, il se crut perdu n'ayant plus son précepteur, et s'alla cacher sur sa chaise percée. Le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en année, arriva là-dessus. Nyert lui conta ce qui était arrivé du travail, de la lettre, des larmes, et de la fuite sur la chaise percée. Le duc de Mortemart y entra et le trouva dans la plus grande désolation. Il eut peine à tirer de lui ce qui l'affligeait de la sorte. Dès qu'il le sut, il représenta au roi qu'il était bien bon de pleurer pour cela, puisqu'il était le maître d'ordonner à M. le Duc d'envoyer de la part de sa majesté chercher Fleury, qui sûrement ne demanderait pas mieux, et dans l'extrême embarras où il vit le roi là-dessus, il s'offrit d'en aller porter sur-le-champ l'ordre à M. le Duc. Le roi délivré sur l'exécution l'accepta, et le duc de Mortemart alla tout aussitôt chez M. le Duc qui se trouva fort étourdi, et qui après une courte dispute obéit à l'ordre du roi. Comme la chose était arrivée avant le soir sur la fin de l'après-dînée elle fit grand bruit et force dupes, car on ne douta pas que Fleury ne fût perdu et chassé sans retour, qui n'eût été cardinal ni premier ministre de sa vie, si M. le Duc l'eût fait paqueter sur le chemin d'Issy et fait gagner pays toute la nuit. Le roi aurait bien pleuré, mais

Digitized by Google

la chose serait demeurée faite; M. de Mortemart n'aurait pas porté l'ordre à temps. Après cet éclat il fallait que l'un chassât l'autre; l'un était prince du sang, premier ministre et sur les lieux, tandis que l'autre, sans nul appui courait la poste, ou pour le moins les champs vers un exil. Qui que ce soit n'eût osé faire tête à M. le Duc, ni peut-être voulu quand on l'aurait pu, et l'un demeurait perdu et l'autre pour toujours le maître. Voici pourquoi je raconte ici cette anecdote, qui outrepasse le temps que ces Mémoires doivent embrasser. Walpoole, averti de tout à temps, le fut de cette aventure; il ménageait Fleury comme un homme qui pointait, et que l'amitié de mie pouvait conduire loin. Il alla sur-le-champ à Issy, et par cette démarche se dévoua personnellement le cardinal à un point qui est inexprimable, et dont je ne puis douter comme on va le voir.

Fleury était incapable non-seulement d'accepter des présents et des pensions étrangères, mais hors de toute mesure qu'on osât lui en présenter. Ce ne fut donc pas cette voie qui le gagna, c'est peu dire, qui le livra à l'Angleterre, et encore sans penser à elle ni à l'intérêt de cette couronne, et c'est ce qu'il faut maintenant expliquer. Pour le bien faire il faut dire ici que je fus toujours en usage que lui et moi nous nous parlions de tout. Il trouva toujours très-bon que je lui demandasse à quoi il en était avec telle ou telle puissance; il m'y répondait toujours franchement et avec détail. Très-ordinairement aussi il m'en parlait le premier, si bien même, qu'allant chez lui pour lui parler de choses qui me regardaient, et craignant d'y être interrompu, faute du temps, par l'heure pour lui d'aller chez le roi, ou par quelque autre nécessité semblable, je lui fermais souvent la bouche sur les affaires, en lui disant que j'étais là pour les miennes, que je craignais de manquer de temps, et

Digitized by Google

qu'après que je lui aurais expliqué ce qui m'amenait, je serais ravi d'apprendre ensuite ce qu'il voudrait bien me dire, et en effet, quand j'avais achevé il revenait à me parler d'affaires d'état, quelquefois de cour, mais jamais qu'en récit, en raisonnements de sa part et de la mienne, sans rien qui approchât de la consultation. Cela suffit ici; on pourra voir dans la suite ce qui m'avait mis et établi dans cette stérile confiance. J'ajouterai seulement que jamais en aucun temps ni moment son cabinet ne me fut fermé, et qu'à moins de cause majeure et rare c'était toujours moi qui le quittais; qu'il ne me montra jamais qu'il trouvât que c'était assez demeurer avec lui, et que souvent il me retenait, ou me demandait pourquoi je m'en allais, causait en me suivant à la porte, et assez souvent encore quelque peu debout devant la porte avant de l'ouvrir.

Ce ministre tourna une vertu en défaut que je lui ai souvent reproché. La vie pauvre qu'il avait menée jusqu'à son épiscopat, car il avait d'ailleurs très-peu de bénéfices, celle surtout qu'il avait menée dans sa jeunesse dans les colléges et les séminaires, l'avait accoutumé à une vie dure, à se passer de tout, et à une grande épargne; mais cette habitude n'avait point dégénéré en lui comme en presque tous ceux qui sortent d'une longue pauvreté, surtout destituée de naissance, en soif d'argent, de biens, de bénéfices, d'entasser et d'accumuler des revenus, ou en avarice crasse et sordide. C'était l'homme du monde qui se souciait le moins d'avoir, et qui, maître de se procurer tout ce qu'il aurait voulu, s'est le moins donné, comme il a paru dans tout le cours de son long et toujours tout-puissant ministère. Mais avec ce désintéressement personnel et cette simplicité même portée trop loin de table, de maison, de meubles et d'équipages, et libéral du sien aux pauvres, à sa fa-

Digitized by Google

mille, même à quelques amis, sans faire pour soi le moindre cas de l'argent, il l'estima trop en lui-même, et non content d'une sage et discrète économie, choqué à l'excès des profusions des ministères qui avaient précédé le sien, il tomba dans une avarice pour l'état et pour les particuliers, dont les suites ont été très-funestes. Quelque curieux et important que cela soit, ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière, qui peut-être se pourra retrouver ailleurs. Il suffit de dire ici qu'il excellait aux ménages de collége et de séminaire, et qu'on pardonne ce mot bas, au ménage des bouts de chandelle, parce qu'à la lettre, il a fait pratiquer ce dernier, dont le roi pourtant se lassa, dans ses cabinets, et dont un malheureux valet se rompit le col sur un degré du grand-commun. Un autre défaut encore trop commun à ceux qui occupent de grandes places, et qui a mené le cardinal Fleury bien loin, sans s'en être pu corriger par les fatales expériences, c'est qu'il prenait aisément les hommages, les avances, les louanges, les fausses protestations des étrangers et des souverains, pour réels et pour estime de sa personne, pour confiance en lui, même pour amitié véritable, sans songer qu'il ne les devait qu'à l'importance de sa place et au besoin qu'ils avaient de lui, ou au désir de le gagner et de le tromper, comme il l'a été de presque toutes les puissances de l'Europe l'une après l'autre.

Pensant et agissant de la sorte, Walpoole, qui en savait bien plus que lui, se le dévoua et au gouvernement d'Angleterre. Il joignit à ses adorations, à ses hommages, à son air de respect, d'attachement et d'admiration personnels, ceux de son frère qui gouvernait l'Angleterre, et tous deux parvinrent à le persuader qu'ils ne se gouvernaient que par ses conseils. Leur grand objet était triple, et ils le remplirent triplement et complétement:

Digitized by Google

empêcher que la France ne relevât sa marine et leur donnât d'inquiétude sur Dunkerque, etc.; se conserver par là l'empire de la mer et du commerce, en sapant doucement ce qui nous en restait; tenir la France et l'Espagne en jalousie et mal ensemble, tant par celle de toute l'Europe de l'union des deux branches royales, et de ses suites, que pour saper aussi le commerce d'Espagne de plus en plus, et continuer à s'établir à ses dépens et à sa ruine dans les Indes; enfin par rapport à Hanovre et autres états du roi Georges en Allemagne, se rendre considérables à l'empereur par disposer à son égard de la France : tous ces trois points furent aisés à Walpoole. Indépendamment de ces manéges auprès du cardinal, l'avarice de celui-ci l'empêcha non-seulement de vouloir rien écouter sur le rétablissement de la marine; mais elle le poussa à tous les ménages qui en achevèrent la destruction. Pour le commerce, la crainte de blesser les Anglais qu'il croyait gouverner faisait avorter les mesures et les propositions les plus sages, et lui fermait les oreilles aux plaintes les plus criantes, dont j'ai vu sans cesse Fagon désolé, qui était un conseiller d'état très-distingué, mon ami, qui avait deux fois refusé la place de contrôleur général, qui avait grande autorité dans les finances et qui était à la tête du commerce, par qui j'en ai su des détails infinis.

L'article de l'Espagne ne fut pas plus difficile. Comme je ne dis que ce que je sais, et que j'avoue sans honte, et pour l'amour de la vérité ce que j'ignore, je suivrai ici la même route. Dès l'entrée du cardinal dans les affaires, il s'éleva des nuages entre l'Espagne et lui personnellement, dont j'ai toujours ignoré la cause, quoique j'aie tâché de la découvrir. Ces nuages allèrent toujours croissant, et mirent enfin un mur de séparation personnelle entre la reine d'Espagne et lui, qui monta

Digitized by Google

jusqu'à l'aversion des deux côtés, et réciproquement se ménageant peu jusqu'à l'indécence. J'ai toujours cru que le renvoi de l'infante en était la source, qui en effet n'eût pu se faire sans lui, quoique M. le Duc eût enfin fait sa paix apparente par l'abbé de Montgon, qu'il envoya en Espagne, exprès sous une autre couleur. Mais ces choses, qui ne sont pas de l'espace de ces Mémoires, nous mèneraient ici trop loin. On peut juger que Walpoole, trouvant de telles dispositions à l'égard de l'Espagne, n'eut pas de plus grand soin que de jeter de l'huile sur ce feu; et il eut la joie sous tout ce ministère de voir la France et l'Espagne intérieurement dans le plus funeste éloignement, quoi que l'Espagne pût quelquefois faire, et qu'osassent doucement hasarder le peu de gens qui, pouvant quelquefois dire quelques mots au cardinal, pensaient que le plus essentiel intérêt de la France, comme le plus véritable, était l'union intime avec l'Espagne, comme il m'est souvent et toujours inutilement arrivé. Ces deux points gagnés, le dernier n'était pas difficile, et les Anglais parvinrent aisément à lui persuader que ce n'était que par eux qu'il pouvait amener l'empereur aux choses qui conviendraient à la France, tellement, qu'enivré de leur encens et de leurs discours, il se conduisit entièrement à leur gré sur toutes choses, jusqu'à ce qu'après plusieurs années, ils le méprisèrent, parce qu'ils n'en avaient plus besoin, et qu'ils avaient formé aux dépens de la France des alliances qui leur convenaient davantage. Ils passèrent donc pour flatter les Anglais et leurs nouveaux confédérés jusqu'à montrer en plein parlement les lettres qu'ils avaient gardées de lui, et en faire des dérisions publiques. Souvent j'avais hasardé de lui parler de marine, de commerce et de cet abandon aux Anglais, nos plus ardents et invétérés ennemis; car les torys qui nous avaient sauvés sous la

Digitized by Google

reine Anne, étaient en butte aux whigs depuis sa mort et anéantis, et l'abbé Dubois, secondé de Canillac et du duc de Noailles, les avait fait abandonner publiquement et sacrifier par M. le duc d'Orléans. C'étaient donc ceux qui avaient appelé le roi Guillaume et la ligne protestante, c'est-à-dire les plus envenimés ennemis de la France, qui régnaient en Angleterre, et qui depuis la mort du feu roi gouvernaient la France à leur plaisir. Quand je pressais le cardinal Fleury là-dessus : « Vous n'y êtes pas, me répondait-il avec un sourire de complaisance. Horace Walpoole est mon ami personnel. Il est le seul qui ait osé me venir voir à Issy, lorsque j'y étais prêt à partir pour me retirer dans mes abbayes. Il a toute confiance en moi. Croiriez-vous qu'il me montre les lettres qu'il reçoit d'Angleterre, et toutes celles qu'il y écrit, que je les corrige, et que souvent je les dicte. Je sais bien ce que je fais. Son frère a la même confiance. Il faut laisser dire que je m'abandonne à eux, et moi je vous dis que je les gouverne, et que je fais de l'Angleterre tout ce que je veux. » Jamais il n'a pu se mettre dans l'esprit qu'un ministre d'Angleterre ne risquait rien de l'aller voir à Issy. S'il était chassé, c'était un coup d'épée dans l'eau, qui ne mettait Walpoole en nulle prise de M. le Duc, sous la coupe duquel il ne pouvait être en aucune sorte; et si le cardinal était rappelé, comme il arriva, c'était s'être fait un mérite auprès de lui sans le moindre risque et à très-grand marché. Il put aussi peu se déprendre de l'opinion qu'il gouvernait les Walpoole, qu'après l'éclat dont je viens de parler, qui le mit au désespoir d'une telle duperie, mais dont il se garda bien de se plaindre à moi ni à personne, et moi aussi de lui en parler depuis.

De tout ce récit abrégé de la fortune de l'Angleterre par l'abbé Dubois, puis par madame de Prie sous M. le

Digitized by Google

Duc, enfin du temps du cardinal Fleury en France, et de ce qui s'est passé en Espagne sous Albéroni et ses successeurs, tous gens, et en France et en Espagne, qui, par le néant de leur naissance et par leur isolement personnel, n'étaient pas pour prendre grand intérêt à l'état qu'ils ont gouverné, ni pour être touchés d'aucun autre que du leur propre sans le plus léger balancement ni remords, on voit de quel funeste poison est un premier ministre à un royaume. Soit par intérêt, soit par aveuglement, quel qu'il soit, il tend avant tout et aux dépens de tout à conserver, affermir, augmenter sa puissance; par conséquent son intérêt ne peut être celui de l'état qu'autant qu'il peut concourir ou compatir avec le sien particulier. Il ne peut donc chercher qu'à circonvenir son maître, à fermer tout accès à lui, pour être le seul qui lui parle et qui soit uniquement le maître de donner aux choses et aux personnes le ton et la couleur qui lui conviennent, et pour cela se rendre terrible et funeste à quiconque oserait dire au roi le moindre mot qui ne fût pas de la plus indifférente bagatelle. Cet intérêt de parler seul et d'être écouté seul lui est si cher et si principal, qu'il n'est rien qu'il n'entreprenne et qu'il n'exécute pour s'affranchir là-dessus de toute inquiétude. L'artifice et la violence ne lui coûtent rien pour perdre quiconque lui peut causer la moindre jalousie sur un point si délicat, et donner une si terrible leçon là-dessus, que nul sans exception ni distinction n'ose s'y commettre. Par même raison, moins il est supérieur en capacité et en expérience, moins veut-il s'exposer à consulter, à se laisser représenter, à choisir sous lui de bons ministres, soit pour le dedans, soit pour le dehors. Il sent qu'ayant un intérêt autre que celui de l'état, il réfuterait mal les objections qu'ils pourraient lui faire, parce que son opposition à s'y rendre viendrait de cet intérêt personnel qu'il

Digitized by Google

veut cacher ; c'est par cette raison et par celle de craindre d'être jamais pénétré qu'il ne veut choisir que des gens bornés et sans expérience ; qu'il écarte tout mérite avec le plus grand soin ; qu'il redoute les personnes d'esprit, les gens capables et d'expérience ; d'où il résulte qu'un gouvernement de premier ministre ne peut être que pernicieux. Je ne fais ici qu'écorcher la matière que j'aurai lieu ailleurs d'étendre davantage ; venons au point qui m'a engagé à cette digression : il est bien court, bien fatal, et le voici.

L'expérience de plusieurs siècles doit avoir appris ce qu'est l'Angleterre à la France ; ennemie de prétentions à nos ports et à nos provinces, ennemie d'empire de la mer, ennemie de voisinage, ennemie de commerce, ennemie de colonies, ennemie de forme de gouvernement ; et cette mesure comblée par l'inimitié de la religion, par les tentatives d'avoir voulu rétablir la maison Stuart sur le trône malgré la nation ; et ce qu'elle a de commun avec le reste de l'Europe, ce qui l'a unie avec les autres puissances contre la nôtre, et qui en maintient l'union ; la jalousie extrême de voir l'Espagne dans la maison de France, et la terreur que toute l'Europe conçoit de ce que pourrait l'union des deux branches royales pour leur commune grandeur, si elles savaient être guidées par la sagesse de l'esprit, qui a sans cesse présidé aux conseils des deux branches couronnées de la maison d'Autriche en Allemagne et en Espagne, et qui les a portées à un tel degré de grandeur et de puissance malgré la vaste séparation de leurs états, inconvénient qui l'a sans cesse embarrassée, et qui ne se trouve point entre la France et l'Espagne dont les terres et les mers sont contiguës. La même expérience apprend aussi que la France a toujours eu tout à craindre de l'Angleterre tant qu'elle a été paisible au dedans ; que la France

Digitized by Google

même, sans s'en mêler, a tiré les plus grands avantages des longues et cruelles divisions de la rose blanche et de la rose rouge, et depuis, des secousses par intervalles que l'autorité et les passions de Henri VIII y ont causées; enfin des longs troubles qui y ont porté Cromwell à la suprême puissance. Marie a peu régné, et dans l'embarras de rétablir la religion catholique après le court règne de son frère mineur.

Élisabeth, cette reine si fameuse, était personnellement amie de Henri IV, et d'ailleurs, elle ne laissait pas de se trouver embarrassée de l'Écosse, de l'Irlande même, et de son sexe encore avec des sujets qui la pressaient sans cesse de se marier, n'osant les refuser, et ne voulant pourtant pas partager son trône avec personne. La faiblesse de Jacques Ier, sa maladie d'être auteur et d'exceller en savoir, sa passion pour la chasse, son dégoût pour les affaires, empêchèrent de son temps l'Angleterre d'être redoutable. Son petit-fils, rétabli après de si étranges révolutions, était ami personnel du feu roi, et eut pourtant la main forcée par son parlement pour lui déclarer la guerre, et eut beaucoup de mouvements domestiques à essuyer. Du court règne de Jacques II, ce n'est pas la peine d'en parler. La France a cruellement senti tout le règne de Guillaume, et si les fins de celui de la reine Anne l'en ont consolée, ce n'a pas été sans le payer chèrement par Dunkerque, et toutes les entraves de cette côte mise à découvert. On voit de plus quel fut l'esprit des Anglais à son égard après la paix, et en haine de la paix. Il n'y a qu'à lire ce que Torcy en rapporte. Il est donc clair que l'intérêt sensible de la France est, autant qu'elle le peut sagement, d'exciter et d'entretenir les troubles domestiques parmi une nation qui y est d'elle-même si portée. C'est ce que le feu roi projetait, et que la mort l'empêcha

Digitized by Google

d'exécuter. Tout était prêt. Il n'y avait qu'à suivre, lorsque l'intérêt de l'abbé Dubois l'empêcha par Canillac et par le duc de Noailles. Il n'y a qu'à lire ce qui est rapporté dans ces Mémoires, d'après Torcy, sur les affaires étrangères pour voir que l'Angleterre fut continuellement agitée dans l'intérieur, qu'elle avait tout à craindre de l'entreprise d'une révolution, à laquelle la position de la France à son égard pouvait donner le plus grand branle ; que l'Angleterre avait infiniment plus besoin de la France que la France de l'Angleterre ; que cette dernière le sentait parfaitement, et payait de l'audace de Stairs et de l'artifice de ceux qu'il avait gagnés auprès du régent, et que depuis que l'abbé Dubois eut pris le grand vol dès son premier passage en Angleterre, cette dernière couronne n'eut plus, non-seulement rien à craindre de la France, mais lui commanda despotiquement par l'intérêt de l'abbé Dubois, par celui de madame de Prie ensuite, enfin par l'avarice si mal entendue du cardinal Fleury pour la marine, et sur le reste par l'ensorcellement qu'Horace Walpoole eut l'art de lui jeter. Dans tous ces temps, on a pu troubler l'Angleterre par le prétendant, comme on peut en tirer les preuves des extraits des lettres faits par Torcy et depuis la régence encore. En aucun temps on n'en a jamais fait que de misérables et très-rares semblants. L'affaire infâme de Nonancourt déshonorera toujours le temps où elle arriva ; et l'entreprise échouée du prince de Galles en 1746, est une chose qui ne peut avoir de nom.

Ce qui résulte de tout ce qu'on vient de voir, c'est que la marine de France se trouva radicalement détruite, son commerce par conséquent, tous les magasins épuisés, les constructions impossibles ; qu'elle ne peut hasarder de vaisseaux à la mer qu'ils ne soient pourchassés en quelque endroit que ce soit, de toute la

Digitized by Google

vaste étendue des mers de l'un et de l'autre monde; que ses ports et ses côtes sont exactement bloqués, ses meilleures colonies enlevées, ce qui lui en reste très-menacé et à la discrétion des Anglais, quand il leur plaira d'en prendre sérieusement la peine. Nul contre-poids à la puissance maritime de l'Angleterre, qui couvre toutes les mers de ses navires. La Hollande, qui en gémit intérieurement, n'ose pas même le montrer. L'Espagne ne pourra de longtemps se relever de la fatale assistance que nous avons prêtée à l'Angleterre pour ruiner sa marine et estropier son commerce et ses établissements des Indes; et il faudrait à la France trente ans de paix et du plus sage gouvernement pour remonter sa marine au point que Colbert et Seignelay l'ont laissée. C'est, avec bien d'autres maux, ce que la France doit aux premiers ministres qui l'ont gouvernée depuis la mort du feu roi. Ainsi l'Angleterre triomphe de notre ineptie. Tandis qu'elle étourdit le monde de ce grand mot de contre-poids et d'équilibre de puissance en Europe, elle a usurpé le plein empire de toutes les mers et de tout commerce. L'abondance des richesses qu'elle en retire la met en état d'exécuter tout ce qui lui convient, et de payer la reine de Hongrie, la Hollande, le roi de Sardaigne contre la France, de faire renaître une seconde maison d'Autriche des cendres de la première, et de faire à la France la plus excellente guerre, en laquelle le cardinal Fleury s'est imbécillement laissé engager par l'intérêt d'un très-simple particulier (Belisle), qu'il haïssait, et dont il se défiait, sans que contre tant de puissances ennemies on puisse encore apercevoir une fin possible, ni à quel prix la France pourra obtenir la paix, après des victoires et des conquêtes qui ne l'en éloignent guère moins, que n'ont fait les tristes et profondes pertes qu'elle a faites en Allemagne et en Italie,

Digitized by Google

Comparons maintenant le gouvernement de nos ennemis avec le nôtre, et tâchons de voir enfin la source déplorable de nos malheurs. La France et l'Espagne, gouvernées par des gens de robe et de peu, ensuite par des premiers ministres encore moindres; les uns et les autres en garde continuelle contre la naissance, l'esprit, le mérite, l'expérience, uniquement occupés à les écarter, et de leur cabinet à gouverner ceux qu'ils employaient au dehors, et à commander les armées. Je n'en dis pas davantage, et je renvoie sur cette importante matière à ce qui s'en trouve ici sur le règne du feu roi, et à ce qui vient d'être courtement dit des premiers ministres, qui depuis sa mort ont gouverné la France et l'Espagne. Les cours de Turin, de Londres et de Vienne ont le bonheur de détester de tout temps cette sorte de gouvernement; les premiers ministres y sont inconnus depuis des siècles, et la robe y est avec l'honneur qu'elle mérite dans les fonctions qui lui sont propres; mais la nécessité de porter un rabat pour être capable de toutes les parties civiles, politiques, militaires du gouvernement, privativement à toute autre condition et profession, est une gangrène dont ces cours n'ont jamais été susceptibles, et dont notre fatal exemple les saura de plus en plus préserver.

Ces puissances n'emploient dans les conseils que des gens de qualité, et le plus qu'il se peut distingués, persuadées qu'elles sont que la noblesse des sentiments et l'attachement à la prospérité de l'état auquel ils tiennent par leur naissance, leurs terres, leurs alliances, leur état en tout genre, est un gage certain de leur conduite qui les éloigne de l'indifférence pour le général, et de l'ardeur pour la fortune prompte et particulière, des nuisibles efforts de rapide élévation dont l'honneur et la position des personnes de qualité les préserve. On s'y

Digitized by Google

garde bien des choix au hasard, surtout de confier les plus importants ministères à qui n'en a aucune notion. Ces cours, qui n'ont jamais été tachées de la pernicieuse persuasion que leur pouvoir et leur prospérité consistent à faire que tout soit peuple, et peuple ignorant et sans émulation, sont au contraire appliquées à essayer des sujets pour les divers ministères de toutes les parties du gouvernement, à les employer par degrés dans le civil et le politique, comme dans le militaire, à laisser promptement tomber les ineptes, à pousser les autres, suivant leurs talents, à ne laisser pas languir ceux qui montrent valoir dans la lenteur des degrés et des grades; et par cette conduite elles ont toujours à choisir pour le grand en tout genre. Avant les malheurs de Lintz, de Prague, etc., que serait devenue la reine de Hongrie, réduite à quitter Vienne, si son conseil ou plutôt ses conseils avaient été uniquement composés de quatre ou cinq ministres de l'espèce du nôtre? Les siens, attachés de père en fils à sa maison par leurs alliances, par leurs terres, par leur état qui se perdait avec le sien, tous généraux d'armée ou expérimentés en maniement d'affaires, tous en dignités et en considération par leur naissance, se sont surpassés en efforts pour la soutenir, et de la situation la plus désespérée l'ont ramenée à celle où on la voit aujourd'hui par leur science politique et militaire, et par l'autorité de leur naissance, de leurs alliances, de leur crédit dans les provinces héréditaires et dans le reste de l'Allemagne. Je n'irai pas plus loin dans une matière également importante et inutile. Théorie, comparaison, expérience, tout en montre l'importance, et le pli fatal que la France a pris là-dessus l'inutilité d'espérer un changement si salutaire. Le fil des choses m'a naturellement emporté à cette digression, et la douleur de la situation présente de la France à n'en

Digitized by Google

pas taire les causes. A mon âge, et dans l'état où est ma famille, on peut juger que les vérités que j'explique ne sont mêlées d'aucun intérêt. Je serais bien à plaindre, si c'était par regret d'être demeuré oisif depuis la mort de M. le duc d'Orléans. J'ai appris dans les affaires que s'en mêler n'est beau et agréable qu'au dehors, et de plus, si j'y étais resté, à quelles conditions ? et il serait temps de m'en retirer à présent où je n'aurais plus qu'à envisager le compte que j'aurais à en rendre à celui qui domine le temps et l'éternité, et qu'il demandera bien plus rigoureusement aux grands effectifs et aux puissants de ce monde, qu'à ceux qui se sont mêlés de peu ou de rien.

Avant de reprendre sérieusement la suite de ces Mémoires où cette digression l'a interrompue, je ne veux pas oublier une bagatelle, parce qu'elle caractérise M. le duc d'Orléans, et qu'elle m'a échappé et m'échapperait encore si je ne la saisissais dans cet intervalle de choses, au moment qu'elle me revient dans l'esprit. La dernière année de la vie du feu roi, le chapitre de Denain députa deux de ses chanoinesses pour venir représenter ici les dommages et la ruine que leurs biens et leurs maisons avaient soufferts du combat qui s'était donné chez elles, et dont la victoire fut le commencement de la résurrection de la France. Je les avais souvent vues dans les tribunes à la messe du roi, et su qui elles étaient et pourquoi venues. Madame de Dangeau les protégea, mais le roi mourut sans qu'on eût songé à elles. La régence formée, elles s'adressèrent aux maréchaux de Villeroy et de Villars, et au duc de Noailles, parce que leur demande allait aux finances à cause de la guerre. Elles frappèrent encore à d'autres portes inutilement plus d'un an, et souvent, à ce qu'elles m'ont dit depuis, très-mal reçues et éconduites. Lassées d'un

Digitized by Google

séjour si long, si infructueux et si coûteux pour l'état où elles étaient, et voulant apparemment ne laisser rien qu'elles n'eussent tenté, elles vinrent me parler. L'une s'appelait madame de Vignacourt, l'autre madame d'Haudion. Je les reçus avec l'ouverture qu'on doit à des personnes pressées et malheureuses, et avec la politesse et les égards que leur naissance et leur état demandaient. Elles en furent assez surprises pour que je le pusse remarquer; c'est qu'elles n'y avaient pas été accoutumées, à ce qu'elles me dirent depuis, par ceux à qui elles s'étaient auparavant adressées, et j'en fus d'autant plus étonné du duc de Noailles particulièrement, qu'encore que sa naissance n'ait pas besoin d'appui, il montre le cas qu'il fait de la bricole un peu fâcheuse de l'alliance de Vignacourt par le portrait en pied qu'il a chez lui, en grand honneur et montre, d'un des deux grands-maîtres de Malte, du nom de Vignacourt, qui étaient oncles de Françoise de Vignacourt qui, faute de bien apparemment, épousa Antoine Boyer, dont elle eut Louise Boyer, mère du cardinal, du bailly, et du maréchal de Noailles, et de la marquise de Lavardin, femme d'une rare vertu et d'un singulier mérite, qui a été l'unique mais forte mésalliance des aînés Noailles de père en fils. Elle était sœur de la vieille Tambonneau, dont j'ai parlé ici en son temps, et de madame de Ligny, dont le mari était aussi fort peu de chose, et qui fut mère de la princesse de Furstemberg, dont j'ai parlé aussi. Pour revenir aux chanoinesses, je m'instruisis de leur affaire; j'en rendis compte à M. le duc d'Orléans, et lui représentai la justice de leur demande, le mérite de son origine, qui avait commencé le salut de l'état chancelant, l'indécence d'une si longue poursuite et la réputation bonne ou mauvaise qui en résultait dans le pays étranger. J'ajoutai ce qu'il y avait

Digitized by Google

à dire sur la considération du chapitre et du besoin pressant de ces filles de qualité, surtout des deux députées qui se consommaient en frais à Paris. Tout cela fut bien reçu, bien écouté; mais je fus six mois à poursuivre cette affaire.

Ces chanoinesses, qui n'espéraient plus rien que de mon côté, et que je consolais de mon mieux, que j'avais accoutumées à venir dîner assez souvent chez moi, me témoignèrent de plus en plus de l'ouverture, et finalement m'avouèrent qu'on les allait mettre hors de leur logis, sans savoir que devenir. J'allai le lendemain exprès de bonne heure chez madame la duchesse d'Orléans, que je voyais de règle une fois ou deux la semaine seule ou tout au plus madame Sforze et quelquefois M. le comte de Toulouse en tiers. Je trouvai M. le duc d'Orléans seul avec elle, à l'entrée de son petit jardin en dehors, où ils étaient assis auprès du fond de l'appartement; je m'y assis avec eux, et la conversation dura assez longtemps. Comme je voulus m'en aller, je priai M. le duc d'Orléans de me donner deux écus, avec un sérieux qui augmenta la surprise de la demande. Après m'être bien laissé faire des questions sur cette plaisanterie, moi toujours insistant que ce n'en était point une, que très-véritablement je lui demandais deux écus et que je ne croyais pas qu'il voulût me les refuser; à la fin je lui dis l'état où ces deux chanoinesses étaient réduites par la longueur de leur séjour à Paris et la lenteur sans fin de leur rendre justice; que de moi elles ne prendraient pas de l'argent, que de lui elles n'en feraient pas difficulté; que les deux écus que je lui demandais étaient pour les leur donner de sa part, afin qu'elles eussent au moins pour quelques jours à dîner de quelque gargote. Tous deux se mirent à rire, et moi de moraliser sur une situation si extrême pour ne vouloir pas décider et finir.

Digitized by Google

Je m'en allai avec promesse plus satisfaisante que je n'en avais encore pu tirer ; j'eus soin d'en presser l'effet. Au bout d'un mois j'eus l'expédition de ce que le chapitre demandait, une gratification honnête aux deux chanoinesses pour les sortir de Paris et les reconduire chez elles, et leur fis faire leur paiement. Je n'ai jamais vu deux filles si aises ni plus reconnaissantes ; je leur contai ce sarcasme des deux écus qui avait enfin terminé leur affaire, dont elles rirent de bon cœur. J'eus de grands remerciements de l'abbesse et du chapitre, et tous les ans une lettre de souvenir des deux chanoinesses tant qu'elles ont vécu. Revenons maintenant à des choses plus sérieuses.

Digitized by Google

CHAPITRE DVII.

Mouvements audacieux du parlement contre l'édit des monnaies. — Le parlement rend un arrêt contre l'édit des monnaies, lequel est cassé le même jour par le conseil de régence. — Prétextes du parlement qui fait au roi de fortes remontrances. — Conseils de régence là-dessus. — Ferme et majestueuse réponse au parlement en public qui fait de nouvelles remontrances. — Le don gratuit accordé à l'ordinaire par acclamations aux états de Bretagne. — Leurs exilés renvoyés. — Question d'apanage jugée en leur faveur au conseil de régence. — Absences singulières. — Manéges du parlement pour brouiller imités en Bretagne. — Saint-Nectaire fait lieutenant général. — Son caractère. — Mademoiselle d'Orléans fait profession à Chelles fort simplement. — Arrêt étrange du parlement en tous ses chefs. — Le parlement de Paris et la Bretagne en cadence. — Le syndic des états est exilé. — Audacieuse visite de la duchesse du Maine au régent. — Ses menées et celles de son mari. — Commission étrange sur les finances donnée aux gens du roi par le parlement. — Bruits d'un lit de justice. — Sur quoi fondés. — Misère et léthargie du régent. — Dubois, Argenson, Law et M. le Duc le tirent de sa léthargie. — M. le duc d'Orléans me force à lui parler sur le parlement. — Mesures du parlement pour faire prendre et pendre Law secrètement en trois heures de temps. — Ma conférence avec Law et Fagon. — Law, effrayé, se retire au Palais-Royal sur mon avis. — Je propose un lit de justice aux Tuileries, et pourquoi là. — Plan pris dans cette conférence. — Dubois vacillant et tout changé.

Il y avait déjà du temps qu'on se plaignait dans les fermes générales de beaucoup de faux-saulniers; les

Digitized by Google

précautions y furent peu utiles; on vit de ces gens-là paraître en troupes et armés. Ce désordre ne fit que s'augmenter. Il y eut un vrai combat dans la forêt de Chantilly entre eux, des archers et des Suisses postés des garnisons voisines sur leur marche qu'on avait éventée, et les faux-saulniers furent battus, leur sel pris et leurs prisonniers branchés, mais beaucoup de Suisses et d'archers tués. Les exécutions ne firent qu'en accroître le nombre, les aguerrir, les discipliner; en sorte que, ne faisant d'ailleurs de mal à personne, ils étaient favorisés et avertis partout. La chose alla si loin que des personnes principales furent plus que soupçonnées de les soutenir et de les encourager, pour s'en faire des troupes dans le besoin. Le comté d'Eu en fourmillait et en répandait un grand nombre.

Le parlement, avec les secours qu'il se promettait de M. et de madame du Maine, de ce qui s'appelait la noblesse, des maréchaux de Villeroy, de Tessé, d'Huxelles, du dépit et des respects du duc de Noailles, et de ce qui se brassait en Bretagne, n'était occupé qu'à faire contre au régent, à établir son autorité sur les ruines de la sienne, à l'ombre de sa faiblesse et de la trahison d'Effiat, de Besons et de ceux qui avaient sa confiance sur les choses qui regardaient le parlement. Dans cette vue et dans celle de faire les pères du peuple, comme l'affectent tous ceux qui pour leurs intérêts particuliers veulent brouiller et troubler l'état, mandèrent Trudaine, prévôt des marchands et conseiller d'état, à leur venir rendre compte de l'état des rentes de l'hôtel-de-ville, lequel prétendit qu'elles n'avaient jamais été si bien payées, et qu'il n'y avait aucun lieu de s'en plaindre. De là, ils s'en prirent à un édit rendu depuis peu sur la monnaie. Il fut proposé d'envoyer les gens du roi représenter au régent qu'il était très-préjudiciable au

Digitized by Google

royaume, mais, pour avoir l'air plus mesuré, ils députèrent des commissaires à l'examen de l'édit. La cour prétendait, qu'ayant été enregistré à la cour des monnaies, le parlement n'avait pas le droit de s'en mêler. Dans une nouvelle assemblée du parlement, il suivit les errements qu'il avait pris dans la dernière régence et qui eurent de si grandes suites. Il résolut de demander à la chambre des comptes, à la cour des aides et à celle des monnaies, leur adjonction au parlement sur cette affaire pour des remontrances communes, et manda les six corps des marchands et six banquiers principaux pour leur faire représenter le préjudice que ce nouvel édit apportait à leurs intérêts et en général au commerce. J'abrége et abrégerai tous ces manéges, parce que si je voulais entrer dans tous ceux qui furent pratiqués au parlement et dans les intérêts et les intrigues de tant de conducteurs de toutes ces pratiques, il faudrait en écrire un volume à part, et qui serait fort gros.

Les six banquiers et les députés des six corps des marchands comparurent à la grand'chambre, qui leur demanda des mémoires. Ils répondirent que l'affaire était assez importante pour en communiquer encore entre eux, et qu'ils les apporteraient le lendemain. Les six banquiers particuliers et affidés avaient les leurs tout prêts qu'ils présentèrent; mais il leur fut répondu d'attendre au lendemain à les fournir avec les marchands. Ce lendemain qui fut le mercredi 15 juin, les uns et les autres apportèrent leurs mémoires, mais la lecture en fut remise au vendredi suivant, pour en conférer avec les autres cours, si elles se joignaient au parlement. La chambre des comptes avait répondu qu'elle ne pouvait rien sans avoir assemblé les deux semestres, et avoir su si ces démarches seraient agréables au régent; la cour des aides, qu'elle avait été assemblée tout le matin sans

Digitized by Google

avoir pu prendre de résolution; que ce serait pour le vendredi, et qu'elle enverrait en attendant à M. le duc d'Orléans; celle des monnaies, qu'elle avait reçu une lettre de cachet pour ne se point trouver au parlement. Le vendredi 17, le parlement s'assembla le matin et l'après-dînée, puis députa au régent pour lui demander la suspension de l'édit du changement des monnaies, qu'on y fît les changements dont le parlement serait d'avis, et qu'il lui fût envoyé ensuite pour y être enregistré. La cour des aides s'excusa de la jonction, et n'y voulut pas entendre; la chambre des comptes l'imita incontinent après, dont le parlement fut fort fâché. Il le fut aussi de ce que les six corps des marchands ne se plaignirent point de l'édit. Il n'eut donc que les six banquiers pratiqués, qui se plaignirent du ton qui leur fut inspiré. Le lendemain samedi, le parlement s'assembla encore le matin et l'après-dînée. Il envoya les gens du roi dire au régent qu'il ne se séparait point qu'il n'eût eu sa réponse. Elle fut que son altesse royale était fort lasse des tracasseries du parlement; il pouvait employer un autre terme plus juste, qu'il avait ordonné à toutes les troupes de la maison du roi qui sont à Paris et autour, de se tenir prêtes à marcher, et qu'il fallait que le roi fût obéi. L'ordre en effet en fut donné, et de se pourvoir de poudre et de balles. Le lendemain dimanche, le premier président, accompagné de tous les présidents à mortier, et de plusieurs conseillers, fut au Palais-Royal. Il était l'homme de M. et de madame du Maine, et le moteur des troubles; mais il y voulait aussi pêcher, se tenir bien avec le régent, pour en tirer et se rendre nécessaire, et conserver en même temps crédit sur sa compagnie pour la faire agir à son gré. Son discours commença donc par force louanges et flatteries pour préparer à trois belles demandes qu'il fit : première, que

Digitized by Google

l'édit des monnaies fût envoyé au parlement pour l'examiner, y faire les changements qu'il croirait y devoir apporter et après l'enregistrer; seconde, que le roi eût égard à leurs remontrances dans une affaire de cette conséquence, et que le parlement croit fort préjudiciable à l'état; troisième, qu'on suspendit à la monnaie le travail qu'on y faisait pour la conversion des espèces. Le régent répondit à la première, que l'édit avait été enregistré à la cour des monnaies, qui est cour supérieure, conséquemment suffisante pour cet enregistrement; qu'il n'y avait qu'un seul exemple de règlement pour les monnaies porté au parlement; qu'il n'y avait envoyé celui-ci que par pure (il pouvait ajouter très-sotte et dangereuse) complaisance pour ses faux et traîtres confidents, valets du parlement, tels que les maréchaux de Villeroy, d'Huxelles et de Besons, Canillac, Effiat et Noailles : à la seconde, que l'affaire avait été bien examinée et les inconvénients pesés; qu'il était du bien du service du roi que l'édit eût son entier effet : à la troisième, qu'on continuerait de travailler à la conversion des espèces à la monnaie, et qu'il fallait que le roi fût obéi.

Le lendemain lundi, le parlement s'assembla et rendit un arrêt contre l'édit des monnaies. Le conseil de régence, qui se tint l'après-dînée du même jour, cassa l'arrêt du parlement. Il fut défendu d'imprimer et d'afficher ce bel arrêt du parlement, et on répandit des soldats du régiment des gardes dans les marchés pour empêcher que la nouvelle monnaie y fût refusée. Le parlement saisit une occasion spécieuse, en ce que les louis valant 30 livres étaient pris à 36 livres, et les écus de 100 sous à 6 livres, par cet édit qui faisait de plus passer des billets d'état, avec une certaine proportion d'argent nouvellement refondu et fabriqué, quand la

Digitized by Google

refonte aurait de quoi en fournir à mesure. Cela soulageait le roi d'autant de papier, et il gagnait gros à la refonte. Mais le particulier perdait à cette rehausse qui excédait de beaucoup la valeur intrinsèque, et qui donnait lieu à tout renchérir. Ainsi le parlement, pour se faire valoir, et ses moteurs pour troubler, avaient beau jeu à prendre le masque de l'intérêt public, et à tâcher d'ôter cette ressource aux finances qui n'en trouvaient point d'autre. Aussi n'en manquèrent-ils pas l'occasion. On surprit la nuit un conseiller au parlement, nommé la Ville-aux-Clercs, qui, à cheval par les rues, arrachait et déchirait les affiches de l'arrêt du conseil de régence, qui cassait l'arrêt du parlement rendu contre l'édit des monnaies. Il fut conduit en prison. Le dimanche 26 juin, les six corps des marchands vinrent déclarer au régent qu'ils ne se plaignaient point de l'édit des monnaies, mais qu'ils le suppliaient seulement, lorsqu'il jugerait à propos de diminuer les monnaies, que cela se fît peu à peu. Le lundi 27 juin, le premier président à la tête de tous les présidents à mortier, et d'une quarantaine de conseillers, alla aux Tuileries, où il lut au roi, en présence du régent, les remontrances fort ampoulées du parlement. Le garde des sceaux lui dit que dans quelques jours le roi leur ferait répondre. Cela se passa le matin à l'issue du conseil de régence, qui se rassembla encore l'après-dînée là-dessus. Il y en eut un autre extraordinaire le jeudi 30 au matin; le garde des sceaux y lut un résumé plus de lui que des précédents conseils sur cette affaire. Je m'y tins en tout fort réservé et fort coneis. J'étais en garde contre l'opinion que M. le duc d'Orléans avait prise, que je haïssais le parlement depuis le bonnet. J'étais piqué de la façon dont il s'était conduit dans cette affaire. Je l'étais de sa mollesse à son propre égard, et de l'autorité du roi dans les diver-

Digitized by Google

ses échappées du parlement à ces égards, et je lui avais bien déclaré que jamais je ne lui ouvrirais la bouche sur cette matière. Je tins parole avec la plus ferme exactitude, et je ne voulus dire au conseil que ce que je ne pouvais m'empêcher d'opiner, mais dans le plus simple et court et laconique, et peu fâché, car il faut l'avouer, de l'embarras du régent avec le parlement. Au sortir de ce conseil, la chambre des comptes, et après elle la cour des aides, vinrent faire leurs remontrances au roi, mais fort mesurées, sur le même édit.

Le samedi 2 juillet, la même députation du parlement vint aux Tuileries recevoir la réponse du roi; le garde des sceaux la fit en sa présence, et de tout ce qui voulut s'y trouver. Le régent et tous les princes du sang y étaient, les bâtards aussi. Argenson, si souvent malmené, et même fortement attaqué par cette compagnie étant lieutenant de police, lui fit bien sentir sa supériorité sur elle, et les bornes de l'autorité que le roi lui donnait de juger les procès des particuliers sans qu'elle pût s'ingérer de se mêler d'affaires d'état. Il finit par leur dire qu'il ne serait rien changé à l'édit des monnaies, et qu'il aurait son effet tout entier sans aucun changement. Ces messieurs du parlement ne s'attendaient pas à une réponse si ferme, et se retirèrent fort mortifiés.

Pendant cette contestation les états de Bretagne, dès le premier ou le second jour qu'ils furent assemblés, accordèrent le don gratuit par acclamations à l'ordinaire. Cela se fit plus par le clergé et le tiers état, que par la noblesse, laquelle insista fort à demander le rappel de ses commissaires exilés, et qui envoya un courrier pour le demander au régent. Outre le point d'honneur, l'attachement à se servir d'eux pour l'examen des comptes de Montaran, leur receveur général, frère du capitaine

Digitized by Google

aux gardes, était leur principal objet. Les gens du roi vinrent le mardi matin 11 juillet, demander au régent la permission que le parlement fît au roi des remontrances sur sa réponse aux premières. Cette demande forma une nouvelle agitation. Le régent, mené par ses perfides confidents, l'accorda à la fin, mais avec différentes remises. Le premier président, assez peu accompagné de députés du parlement, les fit par un écrit qu'il présenta au roi le mardi matin 26 juillet, en présence du régent, du garde des sceaux et de beaucoup de monde en public, et quelques jours après les sieurs du Guesclair, de Bonamour et de Noyan, demeurés à Paris par ordre du roi, eurent liberté de retourner chez eux en Bretagne, mais avec défense d'aller aux états. Rochefort et Lambilly, l'un président à mortier, l'autre conseiller au parlement de Rennes, eurent aussi permission de retourner chez eux.

Il s'était présenté une question à juger sur les apanages, qui intéressait Madame et M. le duc d'Orléans, et qui fut jugée en leur faveur le samedi 30 juillet, au conseil de régence. Il n'y vint pas, parce qu'il s'agissait de son intérêt, ni M. du Maine non plus, ce qui parut très-singulier de celui-ci. M. le Duc y présida, l'affaire fut fort balancée. M. de Troyes et le marquis d'Effiat s'en abstinrent, parce que les conseillers d'état qui avaient examiné l'affaire dans un bureau exprès vinrent à ce conseil pour y opiner, lesquels, suivant leur moderne prétention, et la faiblesse du régent, n'y cédaient qu'aux ducs et aux officiers de la couronne.

Parmi tous ces mouvements du parlement et ceux de Bretagne, M. le duc d'Orléans rétablit au roi devenu plus grand les 5,000 liv. par mois, qui lui avaient été retranchées depuis quelque temps, en sorte qu'il eut comme auparavant 10,000 liv. par mois pour ses me-

Digitized by Google

nus-plaisirs et aumônes, à quoi le bas étage de son service, qui en tirait par-ci, par-là, fut fort sensible.

Trudaine, conseiller d'état et prévôt des marchands, alla mandé chez le premier président le jeudi 4 août, pour y rendre compte de l'état de l'Hôtel-de-Ville aux commissaires du parlement, qui y étaient assemblés. Echoués sur l'affaire des monnaies, ils cherchèrent à ressasser les rentes pour s'attacher les rentiers et s'en servir s'ils pouvaient, comme ils firent dans la dernière minorité, pour commencer des troubles, et usurper l'autorité. La Bretagne de concert marchait du même pied et préparait de nouvelles brouilleries.

Ce fut dans ces circonstances que l'abbé Dubois revint de Londres après y avoir achevé ce qu'on a ci-devant vu sur les affaires étrangères. En même temps, Saint-Nectaire, maréchal de camp, qui avait quitté le service quelques campagnes avant la fin de la dernière guerre, fut fait seul lieutenant général. C'était un très-bon officier général et de beaucoup d'esprit et d'intrigue, qui faisait fort sa cour à qui pouvait l'avancer, et qui avec tous les autres avait un air de philosophe et de censeur. Il avait toujours été fort du grand monde et de la meilleure compagnie. Ceux qu'il fréquentait le plus étaient la Feuillade, M. de Liancourt, les ducs de la Rochefoucauld et de Villeroy. Mais à la fin ils l'avaient démêlé et écarté. C'était un homme à qui personne, avec raison, ne voulait se fier. Cette promotion, d'abord secrète, ne réussit pas dans le monde lorsqu'elle y fut sue. Mais Saint-Nectaire n'en était plus à son approbation, et comme que ce pût être voulait cheminer.

M. le duc d'Orléans n'alla point à la procession de l'Assomption, comme il avait fait l'année précédente. Il consentit enfin à la profession de mademoiselle sa fille. Le cardinal reçut ses vœux en l'abbaye de Chelles dans

Digitized by Google

la fin d'août. Madame, ni M. ni madame la duchesse d'Orléans n'y furent, ni aucun prince ni princesse du sang. Il n'y eut même que très-peu de personnes du Palais-Royal qui s'y trouvèrent et quelques autres dames. Madame la duchesse d'Orléans alla passer quelque temps à Saint-Cloud, où Madame demeurait six mois tous les étés.

Le parlement s'assembla le 11 et le 12 août, et rendit enfin tout son venin par l'arrêt célèbre dont voici le prononcé. « La cour ordonne que les ordonnances et édits, portant création d'offices de finances et lettres patentes concernant la banque registrées en la cour, seront exécutés. Ce faisant, que la banque demeurera réduite aux termes et aux opérations portées par les lettres patentes des 2 et 20 mai 1716; et en conséquence, fait défense de garder ni de retenir directement ni indirectement aucuns deniers royaux de la caisse de la banque, ni d'en faire aucun usage ni emploi pour le compte de la banque et au profit de ceux qui la tiennent, sous les peines portées par les ordonnances; ordonne que les deniers royaux seront remis et portés directement à tous les officiers comptables, pour être par eux employés au fait de leurs charges, et que tous les officiers et autres maniant les finances demeureront garants et responsables en leurs propres et privés noms, chacun à leur égard, de tous les deniers qui leur seront remis et portés par la voie de la banque; fait défenses en outre à tous étrangers, même naturalisés, de s'immiscer directement ni indirectement, et de participer sous des noms interposés au maniement ou dans l'administration des deniers royaux, sous les peines portées par les ordonnances et les déclarations enregistrées en la cour. Enjoint au procureur général du roi, etc. »

On peut juger du bruit que fit cet arrêt; ce n'était rien

Digitized by Google

moins qu'ôter de pleine et seule autorité du parlement toute administration des finances, les mettre sous la coupe de cette compagnie, rendre comptables à son gré tous ceux que le régent y employait et lui-même, interdire personnellement Law, et le mettre à la discrétion du parlement qui aurait été sûrement plus qu'indiscrète. Après ce coup d'essai, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour que le parlement devînt en effet, comme de prétention folle, le tuteur du roi et le maître du royaume, et le régent plus en sa tutelle que le roi, et peut-être aussi exposé que le roi Charles Ier d'Angleterre. Messieurs du parlement ne s'y prenaient pas plus faiblement que le parlement d'Angleterre fit au commencement; et quoique simple cour de justice, bornée dans un ressort comme les autres cours du royaume à juger les procès entre particuliers, à force de vent et de jouer sur le mot de parlement, ils ne se croyaient pas moins que le parlement d'Angleterre, qui est l'assemblée législative et représentante de toute la nation.

Le prévôt des marchands fut mandé le 17 au parlement, où il fut traité doucement; la compagnie, contente de sa vigueur, voulait régner, mais capter les corps. Elle s'assembla presque continuellement pour délibérer des moyens de se faire obéir et d'aller toujours en avant; les états de Bretagne marchèrent en cadence et devinrent très-audacieux; Coetlogon-Mejusseaume fut exilé par une lettre de cachet : il était syndic des états.

Dans tout ce bruit, madame la duchesse du Maine eut l'audace de s'aller plaindre fort hautement à M. le duc d'Orléans, de ce qu'elle apprenait qu'il lui imputait beaucoup de choses. Par ce qui éclata incontinent après, on peut juger de sa justification, que son timide et dan-

Digitized by Google

gereux époux n'osa hasarder lui-même. Le jugement du conseil de régence, qui ôta aux bâtards la succession à la couronne, que M. du Maine avait arrachée au feu roi, que toutes leurs menées n'avaient pu empêcher, avait outré, à n'en jamais revenir, le mari et la femme, qui ne songea plus qu'à exécuter ce qu'on a vu qu'elle avait dit à Sceaux aux ducs de la Force et d'Aumont: *Qu'elle mettrait tout le royaume en feu et en combustion pour ne pas perdre cette prérogative.* Les adoucissements énormes que M. le duc d'Orléans y mit après l'arrêt, de son autorité absolue et pleine puissance, comme s'il eût été roi, et dans le moment même, ne leur avait paru qu'une marque de sa faiblesse et une preuve de sa crainte, conséquemment une raison de plus d'en profiter. Ils s'estimaient en trop beau chemin pour ne pas pousser leur pointe. Tout riait à leurs projets: cette partie de la noblesse séduite, la Bretagne, le parlement de Paris, au point où ils le voulaient contre le régent; l'Espagne, où ils disposaient d'Albéroni; la révolte de tous les esprits contre la quadruple alliance et contre l'administration des finances; le crédit que donnait au renouvellement des infâmes bruits, l'affectation fastueuse et maligne des plus folles précautions du maréchal de Villeroy sur le manger et le linge du roi. Il ne s'agissait que d'endormir, en attendant les moyens très-prochains d'une exécution si flatteuse à la vengeance et à l'ambition. Ce fut aussi à répandre ces mortifères pavots, très-nécessaires pour gagner un temps si cher et non encore tout à fait imminent, que le rang, le sexe, l'esprit, l'éloquence, l'adresse, l'audace de la duchesse du Maine lui parurent devoir être employés. Elle sortit du cabinet du régent, contente de leur effet, et le laissa plus content encore de lui avoir persuadé de l'être.

Digitized by Google

Le parlement, assemblé le matin du 22 août, ordonna aux gens du roi de savoir « ce que sont devenus les billets d'état qui ont passé à la chambre de justice; ceux qui ont été donnés pour les loteries qui se font tous les mois; ceux qui ont été donnés pour le Mississipi ou la compagnie d'Occident; enfin ceux qui ont été portés à la monnaie depuis le changement des espèces. » Les gens du roi allèrent au sortir du palais dire au régent de quoi ils étaient chargés. Il leur répondit froidement qu'ils n'avaient qu'à exécuter leur commission; ils voulurent lui demander quelque instruction là-dessus. Le régent, pour toute réponse, leur tourna le dos et s'en alla dans ses cabinets, dont ils demeurèrent assez étourdis. Racontons maintenant comment le régent remit le frein à ces chevaux qui avaient si bien pris le mors aux dents, et qui se préparaient hautement à exciter les plus grands désordres. Le détail en est curieux.

Aussitôt après la commission donnée par le parlement aux gens du roi, dont on vient de parler, le bruit commença à se répandre d'un prochain lit de justice. Ce n'était pas que le régent y eût encore pensé; il n'était fondé que sur les monstrueuses entreprises du parlement, dont l'une n'attendait pas l'autre, sur l'autorité royale, sur la nécessité que les uns voyaient du seul moyen de les réprimer, sur la crainte qu'en avaient les autres; mais ce qui était le grand ressort de tant d'audace était l'opinion juste et générale qui avait prévalu de la faiblesse du régent, fondée sur toute sa conduite, surtout à l'égard de ce qui se passait depuis longtemps à Paris et en Bretagne. Cela donnait aux factieux la confiance de regarder un lit de justice comme une entreprise à laquelle le régent n'oserait jamais se commettre, au point où il avait laissé monter les liaisons et

Digitized by Google

les entreprises. La lecture des mémoires du cardinal de Retz, de Joly, de madame de Motteville, avaient tourné toutes les têtes. Ces livres étaient devenus si à la mode, qu'il n'y avait homme ni femme de tous états qui ne les eût continuellement entre les mains. L'ambition, le désir de la nouveauté, l'adresse des entrepreneurs qui leur donnait cette vogue, faisaient espérer à la plupart le plaisir et l'honneur de figurer et d'arriver, et persuadait qu'on ne manquait non plus de personnages que dans la dernière minorité. On croyait trouver le cardinal Mazarin dans Law étranger comme lui, et la Fronde dans le parti du duc et de la duchesse du Maine; la faiblesse de M. le duc d'Orléans était comparée à celle de la reine-mère, avec la différence de plus de la qualité de mère d'avec celle de cousin germain du grand-père du roi.

Les intérêts divers et la division des ministres et de leurs conseils paraissaient les mêmes que sous Louis XIV enfant. Le maréchal de Villeroy se donnait pour un duc de Beaufort, avec l'avantage de plus de sa place auprès du roi, et de son crédit dans le parlement, sur qui on ne comptait guère moins que sur celui de la dernière minorité. On imaginait plusieurs Broussels, et on était assuré d'un premier président tout à la dévotion de la Fronde moderne. La paix au dehors, dont l'autre minorité ne jouissait pas, donnait un autre avantage à des gens qui comptaient d'opposer au régent le roi d'Espagne, irrité contre lui en bien des façons, avec les droits de sa naissance. Les manéges de la ligue contre Henri III n'étaient pas oubliés. M. du Maine, à la valeur près, était un duc de Guise, et madame sa femme une duchesse de Montpensier. Pour en dire la vérité, tout tendait à l'extrême, et il était plus que temps que le régent se réveillât d'un assoupissement qui le rendait mépri-

Digitized by Google

sable, et qui enhardissait ses ennemis et ceux de l'état à tout oser et à tout entreprendre. Cette léthargie du régent jetait ses serviteurs dans l'abattement et dans l'impossibilité de tout bien. Elle l'avait conduit enfin sur le bord du précipice, et le royaume qu'il gouvernait à la veille de la plus grande confusion.

Le régent, sans avoir eu l'horrible vice ni les mignons de Henri III, avait encore plus que lui affiché la débauche journalière, l'indécence et l'impiété, et, comme Henri III, il était trahi dans le plus intérieur de son conseil et de son domestique. Comme à Henri III, cette trahison lui plaisait, parce qu'elle allait à le porter à ne rien faire, tantôt par crainte, tantôt par intérêt, tantôt par mépris, tantôt par politique. Cet engourdissement lui était agréable, parce qu'il se trouvait conforme à son humeur et à son goût, et qu'il en regardait les conseillers comme des gens sages, modérés, éclairés, que l'intérêt particulier n'offusquait point, et qui voyaient nettement les choses telles qu'elles étaient, tandis qu'il se trouvait importuné des avis qui allaient à lui découvrir la véritable situation des choses, et qui lui en proposaient les remèdes. Il regardait ceux-ci comme des gens vifs, qui précipitaient tout, qui grossissaient tout, qui voulaient tirer sur le temps pour satisfaire leur ambition, leurs aversions, leurs passions différentes. Il se tenait en garde contre eux, il s'applaudissait de n'être pas leur dupe. Tantôt il se moquait d'eux, souvent il leur laissait croire qu'il goûtait leurs raisons, qu'il allait agir et sortir de sa léthargie. Il les amusait ainsi, tirait de long, et s'en divertissait après avec les autres. Quelquefois il leur répondait sèchement, et quand ils le pressaient trop, il leur laissait voir des soupçons.

Il y avait longtemps que m'étais aperçu de la façon d'être là-dessus de M. le duc d'Orléans. Je l'avais averti,

Digitized by Google

comme on l'a vu, des premiers mouvements du parlement, des bâtards, et de ce qui avait usurpé le nom de la noblesse. J'avais redoublé, sitôt que j'en avais vu la cadence et l'harmonie. Je lui en avais fait sentir tous les desseins, les suites, combien il était aisé d'y remédier dans ces commencements, et difficile après, surtout pour un homme de son humeur et de son caractère. Mais je n'étais pas l'homme qu'il lui fallait là-dessus. J'étais bien le plus ancien, le plus attaché, le plus libre avec lui de tous ses serviteurs; je lui en avais donné les preuves les plus fortes, dans tous les divers temps les plus critiques de sa vie et de son abandon universel; il s'était toujours bien trouvé des conseils que je lui avais donnés dans ces fâcheux temps; il était accoutumé d'avoir en moi une confiance entière; mais quelque opinion qu'il eût de moi et de ma vérité et probité, dont il a souvent rendu de grands témoignages, il était en garde contre ce qu'il appelait ma vivacité, contre l'amour que j'avais pour ma dignité si attaquée par les usurpations des bâtards, les entreprises du parlement, et les modernes imaginations de cette prétendue noblesse. Dès que je m'aperçus de ses soupçons, je les lui dis, et j'ajoutai que, content d'avoir fait mon devoir comme citoyen et comme son serviteur, je ne lui en parlerais pas davantage. Je lui tins parole; il y avait plus d'un an que je ne lui en avais ouvert la bouche de moi-même. Si quelquefois on lui en parlait devant moi, sans que je pusse garder un total silence, qui eût été pris en pique et en bouderie, je disais nonchalamment et faiblement quelque mot qui signifiait le moins qu'il m'était possible, et qui allait à faire tomber le propos.

Le retour d'Angleterre de l'abbé Dubois, dont la fortune ne s'accommodait pas de la diminution de son maître, la frayeur que Law eut raison de prendre que le

Digitized by Google

parlement ne lui mît la main sur le collet, et de se voir abandonné, la crainte pour sa place que conçut le garde des sceaux, si haï du parlement pendant qu'il eut la police, firent une réunion à laquelle Law attira M. le Duc, si grandement intéressé dans le système, lequel se proposa de saisir la conjoncture de culbuter le duc du Maine, satisfaire sa haine et occuper sa place auprès du roi. Ce concert de différents intérêts, qui aboutissaient au même point, forma un effort qui entraîna le régent, et qui lui fit voir tout d'un coup son danger et son unique remède, et le persuada qu'il n'y avait plus un moment à perdre. Dubois et Law l'investirent contre ceux dont il n'avait que trop goûté et suivi les dangereux avis, et tout fut si promptement résolu, que personne n'en eut aucun soupçon. C'est ce qu'il s'agit maintenant d'exposer.

Dans ces circonstances que j'ignorais, travaillant à mon ordinaire une après-dînée avec M. le duc d'Orléans, je fus surpris qu'interrompant sur ce quoi nous en étions, il me parla avec amertume des entreprises du parlement. J'en usai dans ma réponse avec ma froideur et mon air de négligence accoutumés sur cette matière, et continuai tout de suite où j'en étais. Il m'arrêta, me dit qu'il voyait bien que je ne voulais pas lui répondre sur le parlement. Je lui avouai qu'il était vrai, et qu'il y avait longtemps qu'il pouvait s'en être aperçu. Pressé enfin, et pressé outre mesure, je lui dis froidement qu'il pouvait se souvenir de ce que lui avais dit et conseillé avant et depuis sa régence sur le parlement; que d'autres conseils, ou traîtres, ou pour le moins intéressés à se faire valoir et à s'agrandir, en balançant le parlement et lui, l'un par l'autre, avaient prévalu sur les miens; que de plus il s'était laissé persuader que l'affaire du bonnet et ses suites ne me laissaient pas la liberté de

Digitized by Google

penser de sang-froid sur le parlement ni sur les bâtards, tellement que cela m'avait fermé la bouche comme je l'en avais averti, et au point que j'aurais beaucoup de peine à la rouvrir sur cette matière; que néanmoins je voyais s'avancer à grands pas l'accomplissement de la prophétie que je lui avais faite; que de maître qu'il avait été longtemps de réprimer et de contenir le parlement d'un seul froncement de sourcil, sa molle débonnaireté lui en avait tant laissé faire, et de plus en plus entreprendre, qu'elle l'avait conduit par degrés à ce détroit auquel il se trouvait maintenant, de se laisser ôter toute l'autorité de sa régence, et peut-être encore de courir le risque d'être obligé de rendre compte de l'usage qu'il en avait fait, ou de la revendiquer par des coups forcés, mais si violents qu'ils ne seraient pas trop sûrs, et en même temps fort difficiles; que plus il tarderait et pis ce serait; que c'était donc à lui premièrement à se bien sonder lui-même, y bien penser, ne se point flatter ni sur la chose ni sur ce que lui-même se pouvait promettre de lui-même, et se déterminer d'un côté ou d'un autre, et si tant était qu'il prît le parti de vouloir ravoir son autorité, ne se pas livrer légèrement à le prendre pour, une fois pris, ne pas tomber dans la faiblesse infiniment plus grande et plus dangereuse, qui serait de commencer et de ne pas achever, et se livrer par là au dernier mépris, et conséquemment dans l'abîme. Un discours si fort et si rare depuis longtemps dans ma bouche, arraché par lui malgré moi, et prononcé avec une ferme et lente froideur, et comme indifférente au parti qu'il voudrait prendre, lui fit sentir combien peu je le croyais capable du bon, et de le soutenir jusqu'au bout, et combien aussi je me mettais peu en peine de l'y induire. Il en fut intérieurement piqué, et comme il était tenu à la suite de l'impression que Dubois, Law et

Digitized by Google

Argenson lui avaient faite et que j'ignorais parfaitement, il opéra un effet merveilleux.

Le duc de la Force, lié à Law, poussait contre le parlement. Outre les raisons générales, il espérait entrer par cette porte dans le conseil de régence. Il me vint trouver pour l'y aider, et me dit que le régent lui avait promis de l'y faire entrer quand il y serait question du parlement, mais non à demeure, et il voulait m'employer à l'y faire entrer tout-à-fait. On a vu ailleurs que je n'avais pas approuvé qu'il fût entré dans le conseil des finances, encore moins le personnage qu'il y avait fait, de sorte que je m'étais fort refroidi avec lui. Il avait excité Law et d'Argenson, à qui il avait fait peur, que son peu d'union avec Law, si vivement attaqué par le parlement, ne donnât des soupçons au régent contre lui, s'il le trouvait mou là-dessus. Il parlait à des gens qui avaient pour le moins autant d'envie que lui pour leurs intérêts personnels de pousser le régent, mais qui ne le lui disaient pas, et encore moins leurs démarches là-dessus, que je sus par Law, presque aussitôt que le régent m'eut parlé, comme je viens de le raconter. L'arrêt du parlement que j'ai transcrit n'avait point été publié. Il transpira, il fut suivi de cette commission de recherche par les gens du roi, et ce fut le coup qui précipita les choses, et qui acheva de déterminer le régent. On sut que le parlement, en défiance du procureur général, avait nommé d'autres commissaires en son lieu, pour informer d'office; qu'on y instrumentait très-secrètement; qu'il y avait déjà beaucoup de témoins ouïs de la sorte : que tout s'y mettait très-sourdement en état d'envoyer un matin quérir Law par des huissiers, ayant en main décret de prise de corps, après ajournement personnel soufflé, et de le faire pendre en trois heures de temps, dans l'enclos du palais.

Digitized by Google

Sur ces avis qui suivirent de près la publication de l'arrêt susdit, le duc de la Force et Fagon, conseiller d'état, dont j'ai parlé plus d'une fois, allèrent le vendredi matin 19 août trouver le régent, et le pressèrent tant qu'il leur ordonna de se trouver tous deux, dans la journée, chez moi avec Law, pour aviser ensemble à ce qu'il fallait faire. Ils y vinrent en effet, et ce fut le premier avertissement que j'eus que M. le duc d'Orléans commençait à sentir son mal et à consentir à faire quelque chose. En cette conférence chez moi, je vis la fermeté jusqu'alors grande de Law ébranlée jusqu'aux larmes qui lui échappèrent. Nos raisonnements ne nous satisfirent point d'abord, parce qu'il était question de force, et que nous ne comptions pas sur celle du régent. Le sauf-conduit dont Law s'était muni n'eût pas arrêté le parlement un moment; de casser ses arrêts, point d'enregistrement à en espérer; de lui signifier ces cassations, faiblesse que le parlement mépriserait, et qui l'encouragerait à aller plus avant. Embarras donc de tous côtés. Law, plus mort que vif, ne savait que dire, beaucoup moins que devenir. Son état pressant nous parut le plus pressé à assurer. S'il eût été pris, son affaire aurait été faite avant que les voies de négociation qui auraient été les premières suggérées et suivies par le goût et la faiblesse du régent eussent fait place aux autres, sûrement avant qu'on eût eu loisir de se résoudre à mieux et d'enfoncer le palais avec le régiment des gardes, moyen critique en telle cause, et toujours fâcheux au dernier point, même en réussissant; épouvantable, si, au lieu de Law, on n'eût trouvé que le cadavre avec sa corde. Je conseillai donc à Law de se retirer dès lors même dans la chambre de Nancré au Palais-Royal, qui était fort son ami et actuellement en Espagne, et je lui rendis la vie par ce conseil que le duc

Digitized by Google

de la Force et Fagon approuvèrent et que Law exécuta au sortir de chez moi. Il y avait bien moyen de le mettre en sûreté en le faisant loger à la Banque; mais je crus que la retraite au Palais-Royal ayant plus d'éclat frapperait et engagerait le régent davantage et nous fournirait un véhicule assuré et nécessaire par la facilité que Law aurait de lui parler à toute heure et de le presser.

Cela conclu, le lit de justice fut par moi proposé et embrassé par les trois autres comme le seul moyen qui restait de faire enregistrer la cassation des arrêts du parlement. Mais, tandis que les raisonnements se poussaient, je les arrêtai tout court par une réflexion qui me vint dans l'esprit; je leur représentai que le duc du Maine, moteur si principal des entreprises du parlement, et le maréchal de Villeroy d'autant plus lié avec lui là-dessus qu'il s'en cachait plus soigneusement, ne voudraient jamais d'un lit de justice si contraire à leurs vues, à leurs menées, à leurs projets; que pour le rompre ils allégueraient la chaleur qui en effet était extrême, la crainte de la foule, de la fatigue, du mauvais air; qu'ils prendraient le ton pathétique sur la santé du roi très-propre à embarrasser le régent; que s'il persistait à le vouloir, ils protesteraient contre ce qui en pouvait arriver au roi, déclareraient peut-être que pour n'y point participer ils ne l'y accompagneraient pas; que le roi, préparé par eux, s'effaroucherait peut-être et ne voudrait pas aller au parlement sans eux; alors tout tomberait, et l'impuissance du régent si nettement manifestée pouvait conduire bien loin et bien rapidement; que si le lit de justice n'était que disputé, ces deux hommes auraient encore à faire débiter et répandre à la suite de toutes les artificieuses précautions nouvellement prises pour la conservation du roi avec une affectation

Digitized by Google

si marquée, qu'entre le roi et Law le régent balançait d'autant moins qu'un lit de justice dans une saison si dangereuse était un moyen simple et doux à tenter, qui avait flatté le régent et qui lui en pouvait épargner de plus difficiles. Ces réflexions arrêtèrent tout court, mais j'en montrai aussitôt après le remède, par la proposition que je fis de tenir le lit de justice aux Tuileries. Par cet expédient, nulle nécessité d'avertir personne que le matin même qu'il se tiendrait, et par ce secret chacun hors de mesure et de garde; nul prétexte par rapport au roi, et toute liberté, soit par rapport au peuple, soit par rapport à la force dont on pourrait avoir besoin, laquelle serait plus crainte et plus sûre, sans sortir de chez le roi qu'au palais. Ce fut à quoi nous nous arrêtâmes, et Law parti, je dictai un mémoire à Fagon de tout ce que j'estimais nécessaire tant pour conduire ce dessein avec secret, que pour en assurer l'exécution, et en prévenir tous les obstacles. Sur les neuf heures du soir nous eûmes fait; je lui conseillai de le porter à l'abbé Dubois, revenu d'Angleterre avec un crédit nouveau sur l'esprit de son maître. J'avais su par Law, avant cette conférence, ce que j'ai expliqué ci-dessus des sentiments de cet abbé et du garde des sceaux, et de leur résolution de presser le régent de se tirer de page. Dans la visite que Dubois me rendit le surlendemain de son arrivée, où il me rendit poliment compte de sa négociation en homme qui ne demande pas mieux pour s'attirer des applaudissements, nous traitâmes après la matière du parlement. Il m'y avait paru dans de bons sentiments. C'était un personnage duquel on ne pouvait espérer de se passer dans sa situation présente auprès du régent, et nous comptions de nous en servir pour achever de déterminer son maître. Tel fut le plan du vendredi 19 août, qui fut le premier jour que j'entendis

Digitized by Google

pour la première fois parler sérieusement que le régent, enfin alarmé, voulait faire quelque chose pour se tirer des pattes de la cabale et de celles du parlement. Il faut remarquer que depuis le 12 août, jour de son arrêt célèbre, nous étions bien avertis de ce qui se brassait pour aller vigoureusement en avant, et de sa résolution de commettre pour l'information susdite de ce qu'étaient devenus les différents billets d'état, quoiqu'elle ne fût consommée et annoncée au régent par les gens du roi que le 22 août, trois jours après la conférence dont je viens de parler, tenue chez moi le vendredi 19 août, qui dura toute l'après-dînée jusqu'à neuf heures du soir.

Le lendemain samedi 20 août, sur la fin de la matinée, M. le duc d'Orléans me manda de me trouver chez lui sur les quatre heures de l'après-dînée du même jour. Un peu après, Fagon me vint dire qu'il avait trouvé l'abbé Dubois tout vacillant, et à propos de rien tout Daguesseau, dont il était auparavant ennemi; qu'il lui avait parlé du parlement en modérateur, et tenu de mauvais propos d'Argenson, qui était pourtant son ami particulier. Cela me donna fort à penser d'un cerveau étroit, qui tremble sur le point d'une exécution nécessaire, d'un homme jaloux de ce que son maître avait, sans lui en parler, envoyé le duc de la Force, Fagon et Law conférer chez moi; enfin qu'ambitieux sans mesure, fier de la conclusion de son traité de Londres, il voulait en tirer le fruit, imaginait peut-être de faire tomber les cris universellement émus contre ce traité et contre lui, en se mettant entre le régent et le parlement, comme un homme tout neuf; se faire honneur d'une sorte de misérable conciliation, dont le régent serait la dupe, flatter le parlement et le parti janséniste, car pour se faire entendre il faut adopter les termes, en ramenant de Fresnes le chancelier. Ce n'était pas pour avancer notre dessein,

Digitized by Google

ni pour tirer le régent de page. Fagon et le duc de la Force qui survinrent en parurent inquiets, quoique contents de la situation d'esprit en laquelle ils venaient de laisser le régent, à qui ils avaient rendu compte de ce qui s'était passé chez moi la veille. Ils le furent beaucoup davantage de ce que je leur appris que j'étais mandé au Palais-Royal pour l'après-dînée, dont le régent avec ses demi-confidences accoutumées leur avait fait le secret. Fagon, en habile homme, s'était bien gardé de confier notre mémoire à l'abbé Dubois; sur la lecture qu'il lui en fit, il le laissa dans le goût d'en faire un autre. L'abbé le lui avait apporté le matin. Il était plus détaillé, mais il contenait des parties beaucoup moins fermes. Je ne m'arrête point à ces mémoires : le récit de l'événement fera voir à quoi ils aboutirent.

Digitized by Google

CHAPITRE DVIII.

Ma conférence tête à tête avec le régent où j'insiste à n'attaquer que le parlement, et point à la fois le duc du Maine ni le premier président, comme M. le Duc le veut. — Marché de M. le le Duc moyennant une nouvelle pension de 150,000 livres. — Conférence entre M. le duc d'Orléans, le garde des sceaux, la Vrillière, l'abbé Dubois et moi. — M. le Duc survient et y prend part. — Propos entre M. le duc d'Orléans, M. le Duc et moi. — Je vais chez Fontanieu, garde meuble de la couronne, pour la construction très-secrète du lit de justice. — Contre-temps que j'y essuie. — Effroi de Fontanieu qui fait après merveilles. — Long entretien entre M. le Duc et moi à l'hôtel de Condé. — Ses raisons d'ôter à M. du Maine l'éducation du roi. — Les miennes pour ne le pas faire alors. — Il me propose le dépouillement de M. du Maine. — Mes raisons pour m'y opposer. — Notre dissertation sur le comte de Toulouse. — M. le Duc propose la réduction des bâtards, si l'on veut, à leur rang de pairs. — Il veut avoir l'éducation du roi. — Raisons que je lui objecte. — Notre discussion sur l'absence de M. le comte de Charolais. — Il me sonde sur la régence en cas que M. le duc d'Orléans vînt à manquer. — Je le rassure sur ce qu'en ce cas la régence lui appartient. — Conclusion de la conversation et déclaration que me fait M. le Duc. — Je donne chez moi à Fontanieu quelques nouveaux éclaircissements sur la mécanique dont il est chargé.

Je me rendis sur les quatre heures au Palais-Royal; un moment après, la Vrillière y vint qui me soulagea de la compagnie de Gruncey et de Broglio, deux roués, que j'avais trouvés dans le grand cabinet au frais, familièrement, sans perruques. Nous ne fûmes pas longtemps

Digitized by Google

sans être avertis d'entrer dans la galerie neuve, peinte par Coypel, où nous trouvâmes quantité de cartes et de plans des Pyrénées, que Hasfeld montrait au régent et au maréchal de Villeroy. M. le duc d'Orléans me reçut avec une ouverture et des caresses qni sentaient le besoin. Un moment après, il me dit bas qu'il avait fort à m'entretenir avant que nous fussions assemblés, mais qu'il fallait laisser sortir le maréchal : c'était le premier mot que j'entendais d'assemblée ; je ne savais donc avec qui ; la Vrillière me demanda si j'avais affaire au régent. Je lui dis que oui. Il me répondit qu'il était mandé à quatre heures. « Et moi aussi, » repartis-je. Le maréchal me prit après en particulier, avec ses bavarderies et ses protestations accoutumées sur les précautions qu'il venait de prendre sur la personne du roi, avec une sorte d'éclat plat et malin, et sur les avis anonymes qui lui pleuvaient, et dont M. du Maine et lui étaient peut-être les auteurs. Enfin il s'en alla avec la compagnie. Alors M. le duc d'Orléans se mit à respirer, et me mena dans les cabinets derrière le grand salon sur la rue de Richelieu.

En y entrant, il me prit par le bras, et me dit qu'il était à la crise de sa régence, et qu'il s'agissait de tout pour lui en cette occasion. Je répondis que je ne le voyais que trop, et que le tout ne dépendait que de lui dans une conjoncture si critique. Nous étions à peine assis que l'abbé Dubois entra, qui lui parla par énigmes sur le parlement. Il me parut qu'il y était question de menées, de découvertes, du duc de Noailles et du premier président. Le régent reçut assez mal l'abbé Dubois, en homme pressé de s'en défaire, le renvoya, défendit qu'on l'interrompît, excepté pour l'avertir de l'arrivée du garde des sceaux, et encore à travers la porte qu'il alla fermer au verrou. Alors je lui dis qu'a-

Digitized by Google

vant d'entrer en matière, j'avais à l'avertir de ce que Fagon avait remarqué le matin en l'abbé Dubois, sur le chancelier et sur le garde des sceaux; et que Dubois avait marché comme sur des œufs à l'égard du parlement. J'y ajoutai mes réflexions. Le régent me répondit que cela se rapportait à ce que lui-même avait aperçu de l'abbé, qui ne lui avait loué que le chancelier, qu'il avait tant haï auparavant, fort mal parlé du garde des sceaux et du parlement; en effet, comme en marchant sur des œufs. Mes réflexions lui parurent fondées : c'étaient les mêmes que je viens d'expliquer. Je l'exhortai à la défiance sur cet article d'un homme si promptement changé, et sans cause apparente. Il m'assura que Dubois ne le trahirait pas; mais il convint aussi que la sonde à la main sur les matières présentes était le meilleur parti. Après ce court préambule, nous entrâmes en matière. Il me dit qu'il était résolu à frapper un grand coup sur le parlement; qu'il approuvait beaucoup le lit de justice aux Tuileries, par les raisons qui me l'avaient fait proposer là plutôt qu'au palais; qu'il était assuré de M. le Duc, moyennant une nouvelle pension de 150,000 livres, comme chef du conseil de régence, et qu'il avait aussi de ce matin la parole du prince de Conti; que M. le Duc voulait que l'éducation du roi fût ôtée au duc du Maine, chose qui était aussi de son intérêt à lui, parce que le roi avançait en âge et en connaissance; qu'il lui était important d'ôter de là son ennemi; qu'ainsi il avait envie de tenir le lit de justice, s'il le pouvait, dès le mardi suivant, et là d'ôter l'éducation au duc du Maine.

Je l'interrompis, et lui dis nettement que ce n'était point là mon avis. « Eh! pourqnoi n'est-ce pas votre avis? interrompant à son tour. — Parce que, lui dis-je, c'est trop entreprendre à la fois. Quelle est maintenant

Digitized by Google

votre affaire urgente avant toute autre, et qui ne souffre point de délais? C'est celle du parlement : voilà le grand point; contentez-vous-en. Frappant dessus un grand coup, et le sachant soutenir après, vous regagnez en un instant toute votre autorité, après quoi vous aurez tout le temps de penser au duc du Maine. Ne le confondez point avec le parlement; ne l'identifiez point avec lui : par leur disgrâce commune, vous les joignez d'intérêt. Il sera et se confessera le martyr du parlement, conséquemment du public dans l'esprit qu'ils ont su y répandre. Voyez donc auparavant ce que le public fera et pensera de l'éclat que vous allez faire contre le parlement. Vous n'avez pas voulu abattre M. le duc du Maine lorsque vous le pouviez et le deviez, lorsque le public et le parlement s'y attendaient et le désiraient ouvertement; vous avez laissé pratiquer l'un et l'autre au duc du Maine à son aise, et vous le voulez ôter à contre-temps. D'ailleurs, espérez-vous que cet affront ne vous conduise pas plus loin? Mais de plus, M. le Duc veut-il l'éducation ou se contente-t-il de l'ôter à M. du Maine?—Il ne s'en soucie pas, me répondit le régent.—A la bonne heure, lui dis-je; mais tâchez donc de lui faire entendre raison sur le moment présent qui vous engage à un trop fort mouvement. Pensez encore, monsieur, ajoutai-je, que quand je m'oppose à l'abaissement de M. le duc du Maine, je combats mon intérêt le plus cher : de l'éducation au rang il n'y a pas loin : vous connaissez sur ce point l'ardeur de mes désirs, et que d'ailleurs je hais parfaitement M. du Maine, qui nous a, par noirceur profonde et pourpensée, induits forcément au bonnet, et, de dessein prémédité, nous a coûté tout ce qui s'en est suivi; mais le bien de l'état et le vôtre m'est plus cher que mon rang et ma vengeance, et je vous conjure d'y bien faire toutes vos réflexions. »

Digitized by Google

Le régent fut surpris autant peut-être de ma force sur moi-même que de celle de mes raisons. Il m'embrassa, me céda tout court, me dit que je lui parlais en ami, non en duc et pair. J'en pris occasion de quelques légers reproches de ses soupçons à cet égard. Nous convînmes donc de laisser le duc du Maine pour une autre fois non compliquée. M. le duc d'Orléans revint au parlement et me proposa de chasser le premier président. Je m'y opposai de même, et lui dis que cet homme tenait trop au duc du Maine pour frapper sur lui en laissant l'autre entier; que rien n'était plus dangereux que d'offenser à demi un homme aussi puissamment établi et aussi méchant que le duc du Maine; qu'il fallait attendre pour l'un comme pour l'autre; qu'en cela encore je lui parlais en ami contre moi-même, puisque mon plaisir le plus sensible serait de perdre un scélérat, auteur et instrument de toutes les horreurs qui nous étaient arrivées; qu'il fallait au contraire le caresser en apparence, et faire accroire malgré lui au parlement qu'il avait été dans la bouteille, pour achever de le perdre dans sa compagnie, et achever après de le déshonorer par faire publier tout l'argent qu'il a eu depuis la régence, et ses infamies avec Bourvalais; qu'éreinté de la sorte, on s'en déferait après bien aisément, quand il serait temps de tomber sur le duc du Maine. Le régent me loua et me remercia encore, et convint que j'avais raison. Il me dit qu'il était résolu de suivre le mémoire que j'avais dicté à Fagon, et point celui de l'abbé Dubois. Celui-ci voulait différer le lit de justice jusqu'après la Saint-Martin, se contenter maintenant de casser les arrêts du parlement, et attendre aux vacances à exiler plusieurs membres mutins de cette compagnie. Et moi au contraire je voulais précipiter les coups, tant sur le général que sur les particu-

Digitized by Google

liers. Après avoir bien discuté tous les inconvénients et leurs remèdes, nous vînmes à la mécanique. Je la lui expliquai telle que je l'imaginais, et je me chargeai, à la prière du régent, de la machine matérielle du lit de justice, par Fontanieu, garde-meuble de la couronne, à l'insu de tout le monde, et particulièrement du duc d'Aumont, son supérieur comme premier gentilhomme de la chambre en année, et valet à gages de M. du Maine et du premier président.

Il y avait déjà longtemps que le garde des sceaux était annoncé. Tout ceci concerté, le régent passa dans le salon qui joignait les cabinets où nous étions, et de la porte appela le garde des sceaux, la Vrillière et l'abbé Dubois, qui attendaient dans le salon à l'autre bout, où ils étaient seuls. C'était le lieu où M. le duc d'Orléans travaillait l'été. Il était le dos à la muraille du cabinet de devant, assis au milieu de la longueur d'un grand bureau en travers devant lui. Il prit sa place ordinaire, moi à côté de lui, le garde des sceaux et l'abbé Dubois vis-à-vis, la largeur du bureau entre eux et nous, la Vrillière au bout le plus proche de moi. Après une assez courte conversation sur la matière, le garde des sceaux lut le projet d'un arrêt du conseil de régence et de lettres patentes, tel que ces pièces furent imprimées après, en cassation des arrêts du parlement, etc., où nous ne fîmes que quelques légers changements. L'abbé Dubois contredit tout, au point que, pour l'adresse, je le crus animé de l'esprit double et parlementaire du chancelier. Nous disputâmes tous et tout d'une voix contre lui. Il en fut enfin embarrassé, mais non pas jusqu'à changer rien de sa surprenante contradiction. Comme la lecture venait de finir, M. le Duc fut annoncé. M. le duc d'Orléans prit sa perruque et l'alla voir dans le cabinet de devant. Le garde des sceaux nous proposa de nous pro-

Digitized by Google

mener cependant dans la galerie. Nous y fîmes deux ou trois tours pendant lesquels la dispute ne cessa point entre Argenson et Dubois. La Vrillière et moi en haussions les épaules et soutenions le garde des sceaux. La Vrillière cependant me montra un projet de déclaration de suppression de charges nouvelles du parlement, qui me parut très-bon.

Peu après j'entendis ouvrir la porte du salon qui donne dans ce grand cabinet, où son altesse royale était allée trouver M. le Duc; j'avançai devant les autres, et vis le régent et M. le Duc derrière lui; j'allai à eux, et comme j'étais au fait de leur intelligence, je demandai en riant à M. le duc d'Orléans ce qu'il voulait faire de M. le Duc, et pourquoi l'amener ainsi dans son intérieur pour nous embarrasser. « Vous l'y voyez, me répondit-il, en prenant M. le Duc par le bras, et vous l'y verrez encore bien davantage. » Alors les regardant tous deux, je leur témoignai ma joie de leur union, et j'ajoutai que c'était leur véritable intérêt, et non pas de se joindre à la bâtardise. « Oh! pour celui-ci, dit le régent à M. le Duc, en me prenant par les épaules, vous pouvez parler en toute confiance, car c'est bien l'homme du monde qui aime le mieux les légitimes et leur union, et qui hait le plus cordialement les bâtards. » Je souris, et répondis une confirmation nette et ferme; M. le Duc des respects à son altesse royale, et des honnêtetés à moi. Nous nous approchâmes du bureau. Les autres cependant, restés dans le bout le plus proche de la galerie, me parurent fort étonnés de ce qu'ils voyaient lorsque je me retournai vers eux; ils s'approchèrent, et en même temps nous reprîmes nos places au bureau. M. le Duc se mit entre M. le duc d'Orléans et moi. Son altesse royale, après un petit mot très-léger sur M. le Duc, pria le garde des sceaux de recommencer sa lecture; elle se fit pres-

Digitized by Google

que de suite avec très-peu d'interruption. M. le Duc l'approuva fort et m'en parlait bas de fois à autre. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans se leva, appela M. le Duc, le mena à l'autre bout du salon, et m'y appela un moment après. Là, il me dit qu'ils allaient raisonner sur la mécanique, que la plus pressée de toutes ses différentes parties était celle du lit de justice, et qu'il me priait de m'en aller sur-le-champ chez Fontanieu pour cela. En les quittant, j'élevai la voix et dis à son altesse royale que la Vrillière m'avait montré dans la galerie un projet de déclaration fort bon à voir.

Comme je fus à la galerie des hommes illustres, je m'entendis appeler; c'était l'abbé Dubois. Il ne me fit point de question, ni moi à lui; mais nous avions envie de savoir tous deux pourquoi chacun de nous sortait, et nous ne nous le dîmes point. Comme j'allais monter en carrosse, un laquais de Law en embuscade me dit que son maître me priait instamment d'entrer dans sa chambre qui était tout contre : c'était le logement de Nancré. Je l'y trouvai seul avec sa femme, qui sortit aussitôt; je lui dis que tout allait bien, et que M. le Duc avait été avec nous et était demeuré chez son altesse royale; je savais par elle que c'était Law qui avait été l'instrument de leur union. J'ajoutai que j'étais pressé pour une commission nécessaire à ce dont il s'agissait; qu'il en saurait davantage par son altesse royale ou par moi dès que je le pourrais. Il me parut respirer; je m'en allai de là chez Fontanieu à la place Vendôme.

On a vu au temps de la chambre de justice dont les taxes furent portées au conseil de régence, que Fontanieu en fut quitte à bon marché par le service que je lui fis. Il avait marié sa fille à Castelmoron, fils d'une sœur de M. de Lausun qui m'en avait instamment prié. M. et madame de Lausun avaient lors une affaire pour l'ac-

Digitized by Google

quisition, par une sorte de retrait lignager, de la terre de Randan, du feu duc de Foix, laquelle devait demeurer à madame de Lausun après son mari. Cela se décidait devant des avocats commis, et Fontanieu conduisait toute cette affaire. On me dit chez lui qu'il y était allé, et c'était au fond du Marais que ces avocats s'assemblaient. Le portier me vit si fâché de l'aller chercher là, qu'il me dit que si je voulais voir madame de Fontanieu, il irait voir si son maître n'était point encore dans le voisinage où il était allé d'abord, pour de là aller au Marais. J'allai donc voir madame de Fontanieu, qui était souvent à l'hôtel de Lausun et que je trouvai seule. J'eus donc le passe-temps de l'entretenir avec tout ce que j'avais dans la tête de cette affaire de madame de Lausun; ce fut mon prétexte d'avoir à parler à Fontanieu d'un incident pressé qui y était survenu. Fontanieu, qu'on trouva encore au voisinage, arriva bientôt; ce fut un autre embarras que de me dépêtrer de leurs instances à tous les deux de traiter là cette affaire sans me donner la peine de descendre chez Fontanieu, et comme la femme en était informée autant que le mari, je vis le moment que je ne m'en tirerais pas. J'emmenai pourtant à la fin Fontanieu chez lui, à force de compliments à la femme de ne la vouloir pas importuner de la discussion de cette affaire de Randan.

Quand nous fûmes, Fontanieu et moi, en bas dans son cabinet, je demeurai quelques moments à lui parler de cela pour laisser retirer les valets qui nous avaient ouvert les portes. Puis, à son grand étonnement, j'allai dehors voir s'ils étaient sortis, et je fermai bien les portes. Je dis après à Fontanieu qu'il n'était pas question de l'affaire de madame de Lausun, mais d'une autre toute différente, qui demandait toute son industrie et un secret à toute épreuve, que M. le duc d'Orléans me

Digitized by Google

chargeait de lui communiquer : mais qu'avant de m'expliquer, il fallait savoir si son altesse royale pouvait compter entièrement sur lui. C'est une chose étrange que l'impression des plus hautes sottises, dont la noirceur est répandue avec art. Le premier mouvement de Fontanieu fut de trembler réellement de tout son corps et de devenir plus blanc que son linge. Il balbutia à peine quelques mots, qu'il était à son altesse royale tant que son devoir le lui permettrait. Je souris en le regardant fixement, et ce sourire l'avertit apparemment qu'il me devait excuses de n'être pas en pleine assurance quand une affaire passait par moi, car il m'en fit tout de suite, et avec l'embarras d'un homme qui sent bien que la première vue lui a offusqué la seconde, et qui, plein de cette première vue, n'ose rien montrer et laisse tout voir. Je le rassurai de mon mieux, lui dis que j'avais répondu de lui à M. le duc d'Orléans, et après, qu'il s'agissait d'un lit de justice pour la construction duquel et sa position nous avions besoin de lui. A peine m'en fus-je expliqué, que le pauvre homme se prit à respirer tout haut, comme qui sort d'une oppression étouffante, et comme si on lui eût ôté une pierre de taille de dessus l'estomac, et cela à quatre ou cinq reprises tout de suite, en me demandant autant de fois si ce n'était que cela qu'on lui voulait. Il promit tout dans la joie d'en être quitte à si bon marché, et dans la vérité, il tint bien tout ce qu'il promit, et pour le secret et pour l'ouvrage. Il n'avait jamais vu de lit de justice et n'en avait pas la moindre notion. Je me mis à son bureau et lui en dessinai la séance. Je lui en dictai les explications à côté parce que je ne voulus pas qu'elles fussent de ma main. Je raisonnai plus d'une heure avec lui; je lui dérangeai ses meubles pour lui mieux inculquer l'ordre de la séance et ce qu'il avait à faire en conséquence avec

Digitized by Google

assez de justesse pour n'avoir qu'à être transporté et dressé tout prêt aux Tuileries en fort peu de moments. Quand je crus m'être suffisamment expliqué, et lui, avoir bien tout compris, je m'en retournai au Palais-Royal comme par un souvenir, étant déjà dans les rues, pour tromper mes gens. Un garçon rouge m'attendait au haut du degré, et d'Ibagnet, concierge du Palais-Royal, à l'entrée de l'appartement de M. le duc d'Orléans, avec ordre de me prier de lui écrire. C'était l'heure sacrée des roués et du souper, contre laquelle point d'affaire qui ne se brisât. Je lui écrivis donc dans son cabinet d'hiver ce que je venais de faire, non sans indignation qu'il n'eût pu différer ses plaisirs pour une chose de cette importance. Je fus réduit encore à prier d'Ibagnet de prendre garde à ne lui donner mon billet que quand il serait en état de le lire et de le brûler après. Je m'en fus de là chez Fagon, que je ne trouvai pas, et après chez moi, où il était venu. Bientôt après M. de la Force y arriva aux nouvelles, dont il fut fort satisfait.

Le lendemain dimanche 21, sortant de mon lit à sept heures et demie, on m'annonça un valet de chambre de M. le Duc, qui avait une lettre de lui à me rendre en main propre, qui était déjà venu plus matin, et qui était allé ouïr la messe aux Jacobins en attendant mon réveil. Je n'étais lors ni n'avais jamais été en aucun commerce direct ni indirect avec lui. J'en avais eu très-peu lors de son affaire contre les bâtards, mais comme nous n'en avions pu tirer aucun parti pour la nôtre, j'avais perdu de vue tous ces princes jusqu'à la messéance. Je passai dans mon cabinet avec ce valet de chambre, et j'y lus la lettre que M. le Duc m'écrivait de sa main, que voici : « Je crois, monsieur, qu'il est absolument nécessaire que j'aie une conversation avec vous sur l'affaire que vous savez; je crois aussi que le

Digitized by Google

plus tôt sera le mieux. Ainsi je voudrais bien, si cela se peut, que ce fût demain dimanche, dans la matinée; voyez à quelle heure vous voulez venir chez moi ou que j'aille chez vous; choisissez celui que vous croirez qui marquera le moins, parce qu'il est inutile de donner à penser au public. J'attendrai demain matin votre réponse, et vous prie en attendant de compter sur mon amitié en me continuant la vôtre.

« *Signé* H. DE BOURBON. »

Je rêvai quelques moments après l'avoir lue, et je me déterminai à voir M. le Duc, que je ne pouvais éconduire, après quelques questions au valet de chambre sur l'heure et le monde de son lever, à en tenter le hasard plutôt que celui de le faire remarquer à ma porte par le président Portail, qui logeait vis-à-vis, et qui pouvait être chez lui un dimanche matin. Je ne voulus point écrire, et je me contentai de charger le valet de chambre de lui dire que je serais chez lui à l'issue de son lever. Je n'étais pas achevé d'habiller que Fagon vint savoir des nouvelles de la veille. Il en fut ravi, et encore plus du message de M. le Duc par l'espérance que lui donnait cette suite pour un homme de plus, et de ce poids par sa naissance à soutenir M. le duc d'Orléans. Je renvoyai Fagon promptement, et me rendis à l'hôtel de Condé, où je trouvai M. le Duc qui achevait de s'habiller, et qui n'avait heureusement que ses gens autour de lui, comme son valet de chambre me l'avait fait espérer sur ce qu'il se devait lever ce jour-là plus tôt qu'à son ordinaire. Il me reçut en homme sage pour son âge, poliment, mais sans empressement. Il me dit même que c'était une nouveauté que de me voir. Je répondis que les conseils ayant presque tou-

Digitized by Google

jours été le matin, et lui peu à Paris les autres jours, je profitais avec plaisir du changement de leur heure pour avoir l'honneur de le voir. Il fut achevé d'habiller aussitôt, me pria de passer dans son cabinet, en ferma la porte, me présenta un fauteuil, en prit un autre pareil, et nous nous assîmes de la sorte vis à-vis l'un de l'autre; il commença par des excuses d'en avoir usé avec moi avec liberté, et après quelques compliments il entra en matière.

Il me dit qu'il avait cru nécessaire de ne perdre point de temps à m'entretenir sur l'affaire de la veille aussi nécessaire que pressante, et que d'abord il me voulait demander avec confiance si je ne pensais pas, comme lui le croyait, que ce n'était rien faire de frapper sur le parlement, si du même coup on ne frappait sur son principal moteur, et si M. le duc d'Orléans n'en jugeait pas de même. A ce que le régent m'avait dit la veille, je m'étais bien douté du dessein de M. le Duc sur moi; mais sans lui paraître stupide, je ne fus pas fâché de lui faire nommer le premier le duc du Maine. J'en vins à bout par quelques souris en balbutiant, et puis je lui demandai comment il l'entendait de frapper sur M. du Maine. « En lui ôtant l'éducation, » me dit-il. Je répondis que l'éducation se pouvait ôter indépendamment d'un lit de justice, et les deux choses se faire à deux fois. Il repartit que M. le duc d'Orléans était persuadé que cet emploi ayant été conféré ou confirmé au duc du Maine dans un lit de justice, il ne se pouvait ôter que dans un autre lit de justice. Je contestai un peu, mais il trancha court en me disant que telle était l'opinion du régent, et l'opinion arrêtée, qu'il le lui avait dit ainsi, sur quoi il était question de se servir de l'occasion naturelle de celui qu'on allait tenir, d'autant qu'elle ne reviendrait

Digitized by Google

pas sitôt, et qu'il voulait savoir ce que je pensais là-dessus.

Je battis un peu la campagne ; mais je fus incontinent ramené par des politesses de M. le Duc sur la confiance, et par une prière précise d'examiner présentement avec lui, s'il n'était pas bon d'ôter le roi d'entre les mains de M. du Maine par rapport à l'état et à l'intérêt même de M. le duc d'Orléans, et supposé que cela fût, s'il ne valait pas mieux le faire plus tôt que plus tard, et ne se pas commettre aux irrésolutions du régent, au prétexte de la nécessité d'un autre lit de justice, aux longueurs de le déterminer. Il fallut donc entrer tout de bon en lice. J'avoue que plus j'avais réfléchi à ce qui regardait le duc du Maine, et moins je croyais de sagesse à l'entreprendre. J'étais en garde infiniment contre mon inclination là-dessus, et peut-être que la rigueur que je m'y tenais m'en grossissait les inconvénients. J'avais horreur de tremper dans des suites funestes à l'état d'une chose, quoique juste en elle-même par des intérêts particuliers, et plus cet intérêt m'était cher et sensible, plus aussi je m'en détournais avec force pour ne rien faire qu'en homme de bien. Je ne m'amusai donc plus au verbiage, pressé comme je l'étais. Je répondis nettement à M. le Duc que les deux points qu'il me proposait à discuter étaient infiniment différents ; qu'aucun esprit impartial et raisonnable ne pouvait nier qu'il ne fût expédient à l'état, au roi, au régent, d'ôter l'éducation à M. du Maine, mais que j'estimais qu'il n'y en avait aucun aussi qui n'en considérât la démarche comme infiniment dangereuse. De là je lui détaillai avec beaucoup d'étendue ce que je n'en avais dit qu'en raccourci à M. le duc d'Orléans, parce qu'il s'était rendu d'abord, et que je voyais bien que celui-ci n'était pas pour en faire de même. Je lui fis

Digitized by Google

sentir de quel prix l'éducation du roi était à M. du Maine, conséquemment quel coup pour lui que de vouloir y toucher; quelle puissance il avait en gouvernements et en charges pour la disputer, du moins pour brouiller l'état; quelle force lui pouvait être ajoutée par le parlement frappé du même coup pour leurs intrigues communes et leurs menées; quelle autorité la réputation, encore plus que les établissements du comte de Toulouse apporteraient à ce parti; que rien n'était plus à craindre, conséquemment plus à éviter qu'une guerre civile, dont le chemin le plus prompt serait d'attaquer M. du Maine.

M. le Duc m'écouta fort attentivement, et me répondit que pour lui il croyait que l'attaquer était le seul remède contre la guerre civile. Je le priai de m'expliquer cette proposition si contradictoire à la mienne, et de me dire auparavant avec franchise ce qu'il pensait de la guerre civile dans la situation où le royaume se trouvait; il m'avoua que ce serait sa perte. Mais plein de son idée, il revint à ce que je lui avais avoué qu'il était utile d'ôter le roi des mains de M. du Maine; que cela posé, il fallait voir s'il y avait espérance certaine de le faire dans un autre temps, et de le faire alors avec moins de danger; que plus on laisserait le duc du Maine auprès du roi, plus le roi s'accoutumerait à lui, et qu'on trouverait dans le roi un obstacle, qui, par son âge, n'existait pas encore; que plus M. du Maine avait gagné de terrain depuis la régence par la seule considération de l'éducation qui le faisait regarder comme le maître de l'état à la majorité, plus il en gagnerait de nouveau à mesure que le roi avancerait en âge, plus il serait difficile et dangereux de l'attaquer; que son frère sûrement ne remuerait point par probité et par nature; qu'à la vérité la complication du parlement était une

Digitized by Google

chose fâcheuse, mais que c'était un mauvais pas à sauter; qu'il me parlerait sur M. le duc d'Orléans, non comme à son ami intime, mais comme à un fort honnête homme et à un homme sûr, en qui il savait qu'on pouvait se fier de tout; que, s'il était persuadé d'obtenir une autre fois de lui l'éloignement de M. du Maine d'auprès du roi, il n'insisterait pas à le vouloir à cette heure; mais que je savais moi-même ce qui en était, et me priait de lui dire si, cette occasion passée, il y devait compter; qu'il avait eu sa parole de le faire à la mort du roi, puis le lendemain de la première séance au parlement, enfin lors du procès des princes du sang; que tant de manquements de parole et à une parole si précise et si souvent réitérée non vaguement, mais pour des temps préfix, lui ôtaient l'espérance, s'il laissait échapper l'occasion qui se présentait, et que de là venait ce que je pouvais prendre pour opiniâtreté, et qui pourtant n'était que nécessité véritable; que le régent était perdu si M. du Maine demeurait auprès du roi jusqu'à la majorité; que les princes du sang et lui nommément ne l'étaient pas moins; que cette vérité ne pouvait pas être révoquée en doute; qu'il y avait donc de la folie à s'y commettre et à ne pas profiter de l'expérience et de l'occasion; et qu'on se sentait assez de l'affermissement de M. du Maine, pour ne le laisser pas affermir davantage.

Cela dit plus diffusément que je ne le rapporte, M. le Duc me pria de lui répondre précisément. Je ne pus disconvenir des vérités qu'il avait avancées. « Mais, lui dis-je, monsieur, cela empêche-t-il une guerre civile? Tout cela montre bien l'énormité de la faute d'avoir laissé subsister les bâtards à la mort du roi, et encore un peu depuis. Chacun comptait sur leur chute et la souhaitait; mais à présent que les choses ont changé de face par

Digitized by Google

l'habitude et encore plus par le titre qui leur semble donné par le jugement intervenu entre les princes du sang et eux, on est où on en était, et ce qui était sage à faire à la mort du roi, et tôt après encore ou dans le jugement des princes du sang et d'eux, ne nous précipitera-t-il pas dans des troubles en le faisant présentement? Vous dites que la nature et la probité de M. le comte de Toulouse l'empêcheront de remuer : c'est une prophétie. Est-il apparent qu'il ne s'intéresse pas à la chute de son frère; qu'il ne la regarde pas comme sienne par nature, par intérêt, par honneur, par réputation, qui à son égard mettra sa probité à couvert? Mais il y a plus, monsieur; espérez-vous en demeurer là, et concevez-vous comme possible de laisser l'artillerie et tout ce qui en dépend, les Suisses et les autres troupes que M. du Maine commande avec la Guyenne et le Languedoc, ces grandes et remuantes provinces dans la position où elles sont par rapport à l'Espagne, entre les mains d'un homme aussi cruellement offensé, à qui vous ravissez par la soustraction de l'éducation sa sûreté et sa considération présentes, et ses vastes vues pour l'avenir? — Hé bien, monsieur, interrompit M. le Duc, il n'y a qu'à le dépouiller. — Mais y pensez-vous, monsieur? lui dis-je. Voilà comme de l'un on s'engage à l'autre. Il faut au moins un crime pour dépouiller; et ce crime, où le prendre? Ce serait pour l'unir encore plus avec le parlement, en alléguant pour crime ses menées, ses manéges et ses intelligences avec cette compagnie. Et dans le temps présent oserez-vous lui en faire un capital de ses liaisons avec l'Espagne, supposé qu'on eût de quoi les prouver? L'un passera pour une protection généreuse du bien public, l'autre pour un péché personnel contre le régent, qui n'a rien de commun avec le roi et l'état. Que deviendrez-vous donc si, après l'é-

Digitized by Google

ducation ôtée, vous êtes réduit à en demeurer là? Voilà pourquoi je les voulais culbuter dès la mort du roi, et pour les dépouiller, leur faire justement alors un crime de lèse-majesté d'avoir attenté à la couronne par s'en être fait déclarer capables, leur faire grâce de la vie, de la liberté, des biens, de leur dignité de duc et pair au rang de leur ancienneté du temps qu'ils l'ont obtenue, et les priver de tout le reste; à cela personne qui n'eût applaudi alors, personne qui n'eût trouvé le traitement doux, personne qui n'eût vu avec joie la sagesse d'un frein qui empêcherait à jamais qui que ce soit de lever les yeux jusqu'au trône. Le comte de Toulouse lui-même, après avoir rendu ses sentiments publics là-dessus dans le temps, eût été bien embarrassé d'agir contre, et voilà le cas où sa probité et sa nature auraient pu suivre librement leur penchant; mais d'avoir, trois ans durant, accoutumé le monde à les confondre avec les princes du sang, après avoir reculé au delà de l'injustice et de l'indécence à juger entre les princes du sang et eux, après avoir par ce jugement même confirmé, canonisé leur état, leur rang, tout ce qu'ils sont et ont, excepté l'habilité à succéder à la couronne, et qui pis est, laisser entrevoir que cette habilité de succéder à la couronne n'est que faiblement retranchée et pour un temps très-indifférent, puisque par le même arrêt on leur laisse les rangs et les honneurs qui n'ont jamais eu et ne peuvent jamais avoir que cette habilité pour base et pour principe, et qui sont inouïs pour tout ce qui n'est pas né prince du sang; puisqu'on leur laisse encore par l'éducation un moyen clair et certain de revenir à cette habilité dans quatre ans, puisqu'on fortifie ainsi l'habitude publique de les identifier avec les princes du sang par un extérieur entièrement semblable, quel moyen de pouvoir revenir à leur faire un crime de

Digitized by Google

cet attentat à la couronne et un crime digne du dépouillement? Or le dépouillement sans crime est une tyrannie qui attaque chacun, parce que tout homme revêtu craint le même sort quand il en voit l'exemple, et s'irrite d'un si dangereux déploiement de l'autorité. Ne les dépouillez pas, ils auront lieu de craindre de l'être, ils auront raison de remuer pour leur propre sûreté; sans compter la vengeance, la rage, les fureurs de madame du Maine qui n'a pas craint ni feint de dire du vivant du roi, que, quand on avait le rang, les honneurs, l'habilité à la couronne qu'avait obtenus M. du Maine, il fallait renverser l'état plutôt que s'en laisser dépouiller. Après cela, monsieur, continuai-je avec moins de chaleur, mais avec autant de force, vous devez croire que je suis vivement pénétré de ces raisons et du bien de l'état pour persévérer dans l'avis dont je suis, qu'il ne faut pas toucher à M. du Maine. Vous me faites l'honneur de me parler avec confiance, je vous en dois au moins une pareille; comptez que je sens très-bien que le rang des bâtards est inaltérable tant que l'éducation demeure à M. du Maine, et qu'en la lui ôtant ce rang ne peut subsister. Pour cela il ne faut point de crime, il ne faut que juger un procès intenté par notre requête, présenté en corps au roi et au régent lors de votre procès. Il ne serait donc pas sage de ne le pas faire en ôtant l'éducation, et ce serait les laisser trop grands et trop respectables par leur extérieur; or, je veux bien vous avouer que ma passion la plus vive et la plus chère est celle de ma dignité et de mon rang, ma fortune ne va que bien loin après, et je la sacrifierais et présente et future avec transport de joie pour quelque rétablissement de ma dignité. Rien ne l'a tant et si profondément avilie que les bâtards, rien ne me toucherait tant que de les précéder. Je le leur ai dit en face, et à madame d'Orléans et à ses

Digitized by Google

frères, non pas une fois, mais plusieurs fois, et du vivant du feu roi, et depuis; personne ne nous a tant procuré d'horreurs que M. du Maine par l'affaire du bonnet; il n'y a donc personne dont j'ai un plus vif désir de me venger que de lui; quand donc j'étouffe tous ces sentiments pour le soutenir, il faut que le bien de l'état me paraisse bien évident et bien fort, et je ne sais point pour moi d'argument plus démonstratif à vous faire. »

M. le Duc, qui m'avait écouté avec une extrême attention, en fut effectivement frappé et demeura quelques moments en silence; puis d'un ton doux et ferme, que je crains infiniment en affaires, parce qu'il marque que le parti est pris, et qu'il ne dépend d'aucun obstacle, lorsqu'il suit tous ceux qu'on a montrés, me dit : « Monsieur, je conçois très-bien toutes les difficultés que vous faites, et je conviens qu'elles sont grandes; mais il y en a deux autres qui me semblent à moi incomparablement plus grandes de l'autre côté : l'une, que M. le duc d'Orléans et moi sommes perdus à la majorité, si l'éducation demeure à M. du Maine jusqu'alors; l'autre, qu'elle lui demeurera certainement, si à l'occasion présente elle ne lui est pas ôtée. Ajustez cela tout comme il vous plaira, mais voilà le fait : car de me fier à ce que M. le duc d'Orléans me promettra, c'est un panneau où je ne donnerai plus, et de me jouer à être perdu dans quatre ans, c'est ce que je ne ferai jamais. — Mais la guerre civile, lui repartis-je. — La guerre civile, me répliqua-t-il, voici ce que j'en crois : M. du Maine sera sage ou ne le sera pas. De cela on s'en apercevra bientôt en le suivant de près. S'il est sage, comme je le crois, point de troubles. S'il ne l'est pas, plus de difficulté à le dépouiller. — Mais son frère, interrompis-je, dont le gouvernement est demi-soulevé, s'il s'y jette? — Non, me dit-il, il est trop honnête homme, il n'en fera rien.

Digitized by Google

Mais il le faudra observer et l'empêcher d'y aller. — En l'arrêtant donc? ajoutai-je. — Bien entendu, me dit-il; et alors il n'y a pas d'autre moyen, et il le méritera, car il faut commencer par le lui défendre. — Mais, monsieur, lui dis-je, sentez-vous où cela vous conduit? A pousser dans la révolte forcée et dans le précipice d'autrui un homme adoré et adorable pour son équité, sa vertu, son amour pour l'état, son éloignement des folles vues de son frère, dans le soutien duquel il se perdra par honneur, comme vous avez vu qu'il s'est donné tout entier à leur procès contre vous, bien qu'il en sentît tout le faible, et qu'il en eût toujours désapprouvé l'engagement. Je vous avoue que l'estime que j'ai conçue pour lui depuis la mort du roi est telle qu'elle a gagné mon affection, et ce dont je m'émerveille, qu'elle a eu la force d'émousser l'ardeur de mon rang à son égard. Vous, qui êtes son neveu, et dont il a pris soin à votre première entrée dans le monde, n'êtes-vous point touché de sa considération? — Moi, me dit-il, j'aime M. le comte de Toulouse de tout mon cœur, je donnerais toutes choses pour le sauver de là. Mais quand c'est nécessité, et qu'il y va de ma perte et de troubler l'état... Car enfin, monsieur, me laisserai-je écraser dans quatre ans; et en verrai-je quatre ans durant la perspective tranquillement? Mettez-vous en ma place : troubles pour troubles, il y en aura moins à présent qu'en différant, parce qu'ils croîtront toujours en considération et en cabales, et peut-être, comme je le crois, n'y en aura-t-il point du tout à cette heure. Eh bien! que pensez-vous de tout ceci, et à quoi vous arrêtez-vous? » Je voulus lui donner le temps de la réflexion par une parenthèse, et à moi qui le voyais hors d'espérance de démordre. Je voulus aussi le sonder sur ce qui nous regar-

Digitized by Google

dait. Je lui dis que je pensais qu'il avait fait une grande faute lors de son affaire avec les bâtards, de n'avoir point voulu nous mettre à la suite des princes du sang ; que quelque différence qu'il y eût d'eux à nous, un tel accompagnement eût bien embarrassé le régent, et l'eût forcé à remettre les bâtards en leur rang de pairie ; que par cela seul ils étaient perdus, et qu'alors la disposition publique du monde, et celle du parlement en particulier, étaient d'y applaudir ; mais qu'il avait pris une fausse idée que nous savions bien, et que nous n'ignorions pas qui nous avait perdus, qui est de mettre un rang intermédiaire entre les princes du sang et nous ; que cette faute était grossière, en ce que jamais nous ne pouvions nous égaler aux princes du sang, au lieu que tout rang intermédiaire se parangonnait à eux, comme ils l'avaient vu arriver par degrés, presque en tout, de MM. de Vendôme, et en tout sans exception, des bâtards et bâtardeaux du feu roi, même depuis leur habilité à la couronne retranchée. Il en convint très-franchement, et il ajouta qu'il était prêt de réparer cette faute ; que son amitié pour le comte de Toulouse duquel je lui parlais tout à l'heure, en avait été un peu cause, mais qu'il consentirait à présent à leur réduction entière à leur rang de pairie. Il me dit de plus qu'il ne me ferait point de finesse, qu'il en avait parlé au régent sans s'en soucier, mais comme d'une facilité ; et que pour la lui donner tout entière, il avait proposé trois parties différentes : 1° ôter l'éducation ; 2° le rang intermédiaire ; 3° réduction à celui de l'ancienneté de la pairie, et tout autre rang retranché ; que M. le duc d'Orléans lui avait demandé des projets d'édit et de déclaration, qu'il les avait fait dresser et les lui avait remis. Il faut ici dire la vérité : l'humanité se fit sentir à moi tout entière et sentir assez pour me faire peur. Je repris néanmoins mes

Digitized by Google

forces, et après quelques courts propos là-dessus, je lui demandai comment il l'entendait pour l'éducation. « La demander, me répondit-il avec vivacité. — J'entends bien, lui repartis-je, mais vous souciez-vous de l'avoir? — Moi, non, me dit-il, vous jugez bien qu'à mon âge je n'ai pas envie de me faire prisonnier; mais je ne vois point d'autre moyen de l'ôter à M. du Maine que de me la donner. — Pardonnez-moi, lui répondis-je, n'y mettre personne, car cela ne sert à rien. Y laisser le maréchal de Villeroy, sans supérieur, qu'il faut bien y laisser, quoi qu'il fasse avec tous les bruits anciens et nouveaux. — Fort bien, me dit-il, mais ôterez-vous l'éducation à M. du Maine si personne ne la demande? et il n'y a que moi à la demander. — Mais, lui dis-je, la demander et la vouloir ce sont deux choses. Ne la pouvez-vous pas demander pour faire qu'on l'ôte à M. du Maine, et convenir avec M. le duc d'Orléans que personne ne l'aura? Il me semble même que son altesse royale me dit hier que vous ne vous en souciez pas, et à mon avis ce serait bien le mieux. — Il est vrai, me répondit-il, que je ne m'en soucie point du tout, et que je l'aimerais autant ainsi; mais il ne me convient pas de la demander et de ne la pas avoir. Il faut que je la demande, et par conséquent que je l'aie. »

J'avais senti tout l'inconvénient d'agrandir un prince du sang, et le second homme de l'état, de l'éducation du roi, c'est ce qui m'avait porté à cette tentative. Comme je vis mon homme si indifférent, et pourtant si résolu à l'avoir, j'essayai un autre tour pour l'en déprendre. « Monsieur, lui dis-je, cette conversation demande toute confiance. Vous m'avez parlé librement sur M. le duc d'Orléans, la nécessité me force à en user de même. Vous ne le connaissez pas, quand vous voulez l'éducation du roi. Rien de meilleur pour M. du

Digitized by Google

Maine et pour sa poltronnerie naturelle; car par là, il loge chez le roi, et ne le quitte point, et se trouve à couvert de tout. En second lieu, pour soutenir son état monstrueux, qui ne peut subsister que par faveur insigne et manéges continuels. Mais vous, qu'en avez-vous besoin? vous êtes le second homme de l'état. Cet emploi ne peut donc vous agrandir ni vous servir de bouclier dont vous n'avez que faire. Il peut seulement vous brouiller avec M. le duc d'Orléans, qui, puisqu'il faut le dire, est de tous les hommes le plus défiant et le plus aisé à prendre des impressions fâcheuses, qu'on sera toute la journée attentif à lui présenter sur vous; et vous, monsieur, vous vous piquerez du défaut de confiance, d'attention, de considération. Vous ne manquerez non plus de gens pour vous mettre ces idées-là dans la tête, et pour vous y confirmer que son altesse royale en manquera de sa part, et vous voilà brouillés. Vous vous raccommoderez peut-être; mais ces brouilleries et ces raccommodements ne laisseront que de l'extérieur : votre solide et vraie grandeur consiste dans une vraie et solide union avec le régent. L'union ou le défaut d'union avec lui sera votre salut ou votre perte, autant que gens comme vous peuvent se perdre. Il faut entre vous deux une union sans tache, sans rides, sans faute, et qui ne s'alarme pas aisément. Sans l'éducation, nulle occasion à l'entamer, avec l'éducation cent mille. Il en naîtra partout, et vous le connaîtrez trop tard. »

J'eus beau dire, M. le Duc s'en tint à son peu de goût pour l'avoir, à son point d'honneur de l'obtenir dès qu'il la demandait, et à la nécessité de la demander sans qu'il fût possible de le déranger de pas un de ces trois points qu'il s'était bien mis dans la tête. Comme je l'y vis inflexible, je voulus du moins ranger une très-

Digitized by Google

fâcheuse épine ou m'en servir pour revenir à mon but de sauver M. du Maine, par tous les inconvénients que je craignais de l'attaquer; je dis à M. le Duc qu'il fallait donc pousser la confiance à bout, et qu'il me pardonnât un détail de sa famille où j'allais nécessairement entrer. Après cette préface, qui fut reçue avec toute la politesse d'un homme qui veut plaire et gagner, je lui dis : « Monsieur, puisque vous me le permettez, expliquons-nous donc en deux mots sur M. votre frère.

« A la conduite qu'il tient par ses voyages, sa marche incertaine, et par les bruits qui se répandent, où en sommes-nous à cet égard? — Monsieur, me répondit M. le Duc, je n'en sais rien moi-même. Mon frère est un étourdi et un enfant qui prend son parti, l'exécute, puis le mande : voilà ce que c'est. — Et moi, monsieur, lui répondis-je, je trouve que ne savoir où vous en êtes, c'est en savoir beaucoup; car je n'aurai jamais assez mauvaise opinion de M. le comte de Charolais pour le croire capable de prendre un si grand parti sans vous et sans madame la Duchesse: elle est la mère commune. Vous, quoique fort jeune, vous avez plusieurs années plus que lui, et par toutes sortes de règles, vous lui devez tenir lieu de père : éclaircissez-moi ce point, car il est capital. » A cela, pour réponse, M. le Duc prend sur sa table une lettre de ce prince qui lui marquait, en quatre lignes, sa route pour Gênes, et c'était tout. Il me la lut, puis me pressa de la lire moi-même, protestant qu'il n'en savait pas davantage. Néanmoins, pressé par moi, il lui échappa que son frère n'avait aucun établissement, et que s'il en trouvait un en Espagne, comme on le débitait, il ne trouvait point qu'un cadet, sans bien et sans établissement, fît mal de le prendre. « Fort bien, monsieur, lui repartis-je vivement; ce cadet a 60,000 livres de pension, n'est-ce rien à son âge pour vivre

Digitized by Google

dans l'hôtel de Condé et à Chantilly avec vous, où il est décemment et avec tous les plaisirs, sans dépense? Mais quand il sera vice-roi de Catalogne, le voilà au roi d'Espagne. Comment vous plaît-il après cela que M. le duc d'Orléans se fie à vous? Vous aurez alors jambe deçà, jambe delà; vous serez, ou tout au moins vous passerez, à très-juste titre, pour le bureau d'adresse de tout homme considérable qui, sans se montrer, voudra traiter avec l'Espagne; non-seulement vous, mais vos domestiques principaux, et à votre insu, si l'on veut; et avec une telle épine, et si poignante pour M. le duc d'Orléans, vous voulez qu'il vous sacrifie les bâtards pour se lier intimement avec vous. Monsieur, pensez-y bien, ajoutai-je, je vous prends à mon tour par vos propres paroles sur M. du Maine. Le feriez-vous à la place de M. le duc d'Orléans, et vous rendriez-vous, de gaieté de cœur, les bâtards irréconciliables pour ne pouvoir jamais compter sur les princes du sang? Monsieur, encore une fois, pensez-y bien, ajoutai-je d'un ton ferme: à tout le moins si faut-il l'un ou l'autre, et non pas se mettre follement, comme l'on dit, le cul entre deux selles, à terre. »

M. le Duc le sentit bien, et revint à me jeter tous les doutes qu'il put sur ces établissements : moi, toujours à lui demander s'il en voulait répondre; enfin je lui déclarai qu'il fallait de la netteté en de telles affaires, et savoir qui on aurait pour ami ou pour ennemi. Là-dessus, il me dit qu'avec un établissement son frère reviendrait. « Hé bien! repris-je, voilà donc l'enclouure, et je n'avais pas tort de vous presser; mais au moins ne faut-il pas demander l'impossible. Où sont les établissements présents pour M. de Charolais? » M. le Duc se mit à déplorer les survivances et les brevets de retenue qui, véritablement, ne le pouvaient être assez; mais

Digitized by Google

ce n'en était pas là le temps. Je proposai l'engagement du premier gouvernement, et enfin de donner une récompense de l'Ile-de-France au duc d'Estrées, lequel ne valait ni l'un ni l'autre, et de donner ce gouvernement à M. de Charolais. M. le Duc n'y eut pas goût. Alors je lui citai le Poitou, donné à M. le prince de Conti, et que M. de Charolais et lui étaient deux cadets tout pareils. Cela arrêta un moment M. le Duc; il me proposa le mariage de mademoiselle de Valois, que son frère avait toujours désiré.

Comme je traitais alors très-secrètement celui du prince de Piémont avec elle, qui dépendait de convenance, d'échange d'états sur l'échange de la Sicile, et qui pouvait traîner en longueur, je m'étais bien gardé de rien dire qui fît naître cette ouverture; mais il fallut répondre. Je dis donc assez crûment qu'ils étaient tous deux de bonne maison et bien sortables, mais que ce serait la faim qui épouserait la soif. M. le Duc l'avoua, et ajouta qu'en ce cas c'était au régent à pourvoir sa fille convenablement à un mari qui n'aurait rien de lui-même. Je repartis que l'état du royaume ne permettait pas de faire un mariage à ses dépens. M. le Duc en voulut disconvenir en faveur des princes du sang. « Tant d'égards pour eux qu'il vous plaira, monsieur, lui répondis-je; mais approfondissez et voyez qui s'accommodera en France, en l'état où on est, de contribuer aux mariages des princes du sang qui n'ont rien, et qui, à l'essor qu'ils ont pris, ne vivront pas avec 4,000,000 pour eux deux. » Il contesta sur la nécessité de 4,000,000 au moins, mais il n'insista plus tant sur savoir où les prendre. Je me crus bien alors, mais ce bien ne dura que pendant quelques verbiages sur les dépenses des princes du sang d'autrefois, et de ceux d'aujourd'hui ou que nous avons vus.

Digitized by Google

Après cela M. le Duc tourna court, et me dit que M. du Maine fournissait à tout si M. le duc d'Orléans le voulait, même à M. de Chartres, qui n'était revêtu de quoi que ce soit; qu'il lui pouvait donner les Suisses et l'un des deux gouvernements, et l'autre à son frère. « J'entends bien, repartis-je, mais un gouvernement, est-ce de quoi se marier?—Mais au moins, répondit-il, c'est de quoi vivre et revenir ici. Après cela on a du temps pour voir au mariage. — Monsieur, lui dis-je, vous voyez quel train nous allons de l'éducation au dépouillement, et il est vrai qu'il n'est pas sage de faire l'un sans l'autre. Mais faites-vous attention que l'artillerie est office de la couronne, et ne se peut ôter que par voie juridique et criminelle? — Qu'est-ce que cela? répliqua-t-il vivement; l'artillerie n'est rien, il n'y a qu'à la lui laisser jusqu'à ce qu'il donne lieu à en user autrement, avoir attention qu'il ne s'y passe rien, en disperser les troupes avec d'autres dont on soit sûr. Et les carabiniers? ajouta-t-il. — Voici, repartis-je, une belle distribution. Mais si elle avait lieu, je tiendrais dangereux de renvoyer les carabiniers dans leurs régiments; non que cette invention de les avoir mis en corps ne soit pernicieuse aux corps et très-mauvaise au service, mais il ne faut pas jeter des créatures de M. du Maine dans tous les régiments de cavalerie; ainsi j'aimerais mieux par cette seule raison les laisser comme ils sont, et les donner à M. le prince de Conti pour qu'il eût aussi quelque chose, et qu'il ne criât pas si fort de n'avoir rien.» M. le Duc l'approuva en souriant, comme comptant peu son beau-frère, et me demanda si je ne parlerais pas à M. le duc d'Orléans ce jour-là même, parce qu'il s'agissait du surlendemain mardi; je lui répondis que je ferais ce qu'il m'ordonnerait, mais qu'il fallait auparavant savoir que lui dire et comment lui

Digitized by Google

dire, et pour cela résumer notre conversation pour convenir de nos faits; que je le suppliais de se souvenir de toutes les grandes et fortes raisons que je lui avais alléguées pour ne rien faire présentement contre M. du Maine; que quelque intérêt que je trouvasse à le voir attaquer, je ne pouvais promettre ni de changer d'avis sur ce que je venais d'entendre, ni porter son altesse royale à l'attaquer tant que je ne serais pas persuadé; que, du reste, il n'avait qu'à voir quel usage il voulait que je fisse de cette conversation, et qu'il serait fidèlement obéi. Il prit cette occasion de me dire que j'en usais si franchement avec lui, qu'il me voulait parler d'une chose sur laquelle il espérait que je voudrais bien lui répondre de même.

Il me dit donc qu'il voudrait bien savoir ce que je pensais sur la régence, non qu'il y eût aucune apparence de mauvaise santé dans M. le duc d'Orléans, mais qu'enfin on promenait son imagination sur des choses plus éloignées, à la vie que ce prince menait, trop capable de le tuer, ce qu'il regarderait comme le plus grand malheur qui pût arriver à l'état et à lui-même. Je lui répondis que je n'userais d'aucun détour, pourvu qu'il me promît un secret inviolable; et après qu'il m'en eut donné sa parole, je lui dis qu'il y avait une loi pour l'âge de la majorité très-singulière, mais qui avait été reconnue si sage, par les inconvénients auxquels elle remédiait plus grands que ceux dont elle est susceptible, que la solennité avec laquelle un des plus sages de nos rois l'avait faite et l'heureuse expérience l'avaient tournée en loi fondamentale de l'état, dont il n'était plus permis d'appeler, et que depuis Charles IX elle avait encore été interprétée d'une année de moins. Mais que pour les régences n'y en ayant aucune, il fallait suivre la loi commune du plus proche du sang, dont

Digitized by Google

l'âge n'eût plus besoin de tuteur pour lui-même; conséquemment qu'il n'y avait que lui par qui, en cas de malheur, la régence pût être exercée. « Vous me soulagez infiniment, me répondit M. le Duc d'un air ouvert et de joie, car je ne vous dissimulerai pas que je sais qu'on pense à M. le duc de Chartres ; que madame la duchesse d'Orléans a cela dans la tête, qu'elle y travaille, qu'il y a cabale toute formée pour cela, et qu'on m'avait assuré que vous étiez à la tête. » Je souris et voulus parler; mais il continua avec précipitation : « J'en étais fort fâché, dit-il, non que je sois en peine de mon droit, mais il y a de certaines gens qu'on est toujours fâché de trouver en son chemin, et je n'étais pas surpris de vous, parce que je sais combien vous êtes des amis de madame la duchesse d'Orléans. Je vous voyais outre cela en grande liaison avec M. le comte de Toulouse; vous parlez toujours tous deux au conseil, quelquefois en particulier, devant ou après, et on parle aussi en ce cas de faire le comte de Toulouse lieutenant général du royaume, et madame la duchesse d'Orléans tutrice de son fils. J'ai cru que vous étiez par elle réuni aux bâtards, et fort avant dans toutes ces vues. Toute notre conversation m'a montré avec un grand plaisir que vous ne tenez point aux bâtards; et cela m'a encouragé à vous parler du reste dont j'ai une extrême joie de m'être expliqué librement avec vous. »

Je souris encore : « Monsieur, interrompis-je enfin, expliquez-vous davantage, on m'aura donné à vous comme une espèce d'ennemi; vous voyez ce qui en est, et de quelle façon j'ai l'honneur de vous parler. Mais il faut en deux mots que vous sachiez que j'ai eu un procès contre feu madame de Lussan qui était une grande friponne, et qu'il fallut démasquer. Je le fis après toutes les mesures possibles de respect que M. le Prince

Digitized by Google

reçut à merveille, et ne s'en mêla point. Madame la Princesse, M. votre père et madame la Duchesse ne voulurent point m'entendre, ni me voir, ni écouter personne; rien ne conduit plus loin que le respect méprisé, et il est vrai que je ne me contraignis guère. Je n'ai jamais vu feu M. le Duc depuis chez lui, et point ou fort peu depuis sa mort madame la Duchesse. Voilà le fait, monsieur, qui m'a brouillé avec l'hôtel de Condé, et qui y aura fait trouver tout le monde enclin à vous mal persuader de moi; mais défiez-vous de ce qui vous sera dit, et croyez les faits. » Là-dessus politesses infinies de M. le Duc, désirs de mériter mon amitié, excuses de la liberté qu'il avait prise, joie pourtant de tout ce qui en résultait, en un mot rien de plus liant et de moins prince. J'y répondis avec tout le respect que je devais, et puis lui dis : « Voyez-vous, monsieur, il y a déjà quelque temps que je suis dans le monde, je sais aimer avec attachement, mais nul attachement ne m'a encore fait faire d'injustice ni de folie à mon su. Je tâcherai de m'en garder encore, et pour vous tout dire en un mot, je tiens que ce serait l'un et l'autre que de donner ma voix à M. le duc de Chartres pour la régence, qui dans le malheur possible que nous espérons qui n'arrivera pas, n'est due qu'à vous seul : voilà pour le fond. Pour le goût, j'aime M. le comte de Toulouse, vous l'avez bien vu en cette conversation. Je l'aime par une estime singulière. Ma séance au conseil auprès de lui a formé ces liens; nous nous y parlons des choses du conseil, et rarement d'autres. Je ne le vois point chez lui que par nécessité qui n'arrive pas souvent, et cette nécessité me déplaît à cause du cérémonial auquel je ne puis me ployer. Je lui souhaite toutes sortes d'avantages; mais quelque mérite que je lui sente avec goût, il est bâtard, monsieur, il est injurieusement au-dessus de moi,

Digitized by Google

jamais je ne consentirai à faire un bâtard lieutenant général du royaume, beaucoup moins au préjudice des princes du sang. Voilà mes sentiments, comptez-y. N'en parlez jamais, je vous en conjure encore, parce que je ne veux pas me brouiller avec madame la duchesse d'Orléans, pour un futur contingent qui n'arrivera, j'espère, jamais. Je ne puis douter de son entêtement là-dessus. J'y ai répondu obliquement et me suis ainsi tiré d'affaire, vous ne voudriez pas m'en faire avec elle. » Là-dessus nouvelles protestations du secret, nouvelles honnêtetés, et je coupai la parenthèse, de laquelle néanmoins je ne fus point du tout fâché, par supplier M. le Duc que nous convinssions enfin de quelque chose pour ne pas demeurer inutilement ensemble, et donner lieu à la curiosité de ceux qui peut-être l'attendaient déjà.

Il me dit que toute la présomption de sa part n'allait qu'à ôter M. du Maine d'auprès du roi, à me prier de voir M. le duc d'Orléans ce matin même pour lui en parler de mon mieux, et que, pour ce faire, il consentait à celui des trois édits, dont il avait porté les projets au régent, qu'il voudrait préférer. Ce peu de parler ne fut pas si court que dans ce narré : il y eut beaucoup de choses rebattues après lesquelles M. le Duc me déclara nettement que de cela dépendait son attachement à M. le duc d'Orléans, ou de ne faire pas un pas ni pour ni contre lui. Contre, parce qu'il en était incapable ; pour, parce qu'il le deviendrait par ce dernier manquement à tant de paroles données, à l'accomplissement desquelles l'intérêt personnel du régent n'était pas moins formel que le sien. J'avais bien ouï, par-ci par-là, divers propos dans la conversation qui semblaient dire la même chose, mais celui-ci fut si clair, qu'il n'y eut pas moyen de ne le pas entendre. C'est ce qui me fit proposer à M. le Duc

Digitized by Google

d'aller ce même matin au Palais-Royal, afin que le régent ne pût douter de toute la force de sa volonté déterminée; mais d'y aller après moi parce que je voulais me donner le temps de préparer M. le duc d'Orléans, et d'essayer s'il n'aurait pas plus d'autorité sur M. le Duc que mes raisons ne m'en avaient donné. Je promis donc d'être à onze heures et demie au Palais-Royal, et lui me dit qu'il s'y trouverait à midi et demi. En le quittant je lui dis que je n'oublierais rien de toutes les raisons qu'il m'avait alléguées, que je n'en diminuerais la force en quoi que ce fût, que j'appuierais sur la détermination en laquelle il me paraissait; mais que je ne m'engageais à rien de plus, que je demeurais dans la liberté des sentiments où il m'avait vu du danger de toucher alors à M. du Maine, que j'exposerais fidèlement les deux avis, qu'après ce serait entre eux deux à se déterminer. M. le Duc fut content de cette franchise, et nous nous séparâmes avec toute la politesse qu'il y put mettre, jusqu'à me demander mon amitié à plusieurs reprises avec toutes les manières d'un particulier qui la désire, et du ton et du style des princes du sang d'autrefois. Je payai de respects et de toute l'ouverture que ce procédé demandait. Il voulut me conduire, même après que j'eus passé exprès devant lui la porte de son cabinet pour l'en empêcher, et j'eus peine à l'arrêter dans sa chambre où heureusement il n'y avait presque personne.

Je vins chez moi, et allai à la messe aux Jacobins, où j'entrais de mon jardin. Ce ne fut pas sans distraction. Mais Dieu me fit la grâce de l'y prier, de bon cœur et d'un cœur droit, de me conduire pour sa gloire et pour le bien de l'état sans intérêt particulier. Je dirai même que je reçus celle d'intéresser des gens de bien dans cette affaire sans la leur désigner, ni qu'ils pussent former aucune idée, pour m'obtenir droiture et lumières, et force

Digitized by Google

dans l'une et l'autre contre mon penchant; et, pour le dire une fois pour toutes, je fus exaucé dans ce bon désir, et je n'eus rien à me reprocher dans toute la suite de cette affaire où je suivis toujours les vues du bien de l'état, sans me détourner ni à droite ni à gauche.

Fontanieu m'attendait chez moi au retour de la messe. Il fallut essuyer ses questions sur sa mécanique, et y répondre comme si je n'eusse eu que cela dans l'esprit. J'arrangeai ma chambre en lit de justice avec des nappes, je lui fis entendre plusieurs choses locales du cérémonial qu'il n'avait pas comprises, et qu'il était essentiel de ne pas omettre. Je lui avais dit de voir le régent ce matin-là; mais il le fallait éclaircir auparavant, et il reçut ses ordres l'après-dînée.

Digitized by Google

CHAPITRE DIX.

Contre-temps au Palais-Royal. — Je rends compte au régent de ma longue conversation avec M. le Duc. — Reproches de ma part. — Aveux de la sienne. — Lit de justice différé de trois jours. — Le régent tourne la conversation sur le parlement, convient de ses fautes que je lui reproche. — Soupçons sur la tenue du lit de justice. — Contre-temps qui me fait manquer un rendez-vous aux Tuileries avec M. le Duc. — Ducs de la Force et de Guiche singulièrement dans la régence. — M. le duc d'Orléans me rend sa conversation avec M. le Duc qui veut l'éducation du roi et un établissement pour M. le comte de Charolais. — Découverte d'assemblées secrètes chez le maréchal de Villeroy. — Je renoue pour le soir le rendez-vous des Tuileries. — Dissertation entre M. le Duc et moi sur les deux choses qu'il demande. — Point d'Espagne sur M. le comte de Charolais. — Déclaration que M. le Duc me charge de réitérer de sa part au régent sur l'éducation. — Il convient avec moi de la réduction des bâtards en leur rang de pairie. — Notre rendez-vous pour le lendemain.

J'arrivai au Palais-Royal à onze heures et demie, et comme les contre-temps sont toujours de toutes les grandes affaires, je trouvai M. le duc d'Orléans enfermé avec le maréchal d'Huxelles et les cardinaux de Rohan et de Bissy qui lui lisaient chacun une grande paperasse de sa façon, ou soi-disant, sous le spécieux nom de ramener le cardinal de Noailles à leur volonté. J'attendis,

Digitized by Google

en bonne compagnie, dans le grand cabinet devant le salon où se faisait cette lecture et où nous étions la veille, et j'étais sur les épines; mais j'y fus bien davantage lorsque je vis M. le Duc y entrer à midi et demi à la montre. Il ne voulut pas faire avertir M. le duc d'Orléans, néanmoins au bout d'un quart d'heure il y consentit. J'enrageais de le voir parler devant moi : il ne resta qu'un demi-quart d'heure, et dit en sortant que M. le duc d'Orléans lui avait dit qu'il en avait encore pour plus d'une heure avec les cardinaux; sur quoi il avait pris son parti de s'en aller pour revenir avant le conseil. J'oublie que j'étais convenu de le voir le soir aux Tuileries, dans l'allée d'en bas de la grande terrasse, si je le jugeais à propos par ma conversation avec M. le duc d'Orléans, et que je le lui dirais au conseil en tournant autour de lui. Nous ne nous donnâmes presque aucun signe de vie lui et moi au Palais-Royal, et je fus soulagé de le voir partir sans qu'il eût eu loisir d'enfoncer la matière.

Cependant je jugeai que je retomberais dans le même inconvénient que je venais de craindre si je ne forçais le cabinet. Je m'y résolus donc après avoir dit que je m'en allais aussi, et que ce n'était que pour prendre l'ordre d'une autre heure, parce que la fin de la matinée des dimanches était une des miennes, depuis que l'après-dînée, qui l'était, était remplie par le conseil qui se tenait auparavant le matin. J'usai donc de la liberté d'interrompre son altesse royale, mais au lieu d'entrer j'aimai mieux l'envoyer supplier, par le premier valet de chambre, de me venir dire un mot pressé. Il parut aussitôt; je le pris dans la fenêtre, et lui dis que, tandis qu'il s'amusait entre ces deux cardinaux qui lui faisaient perdre un temps infiniment pressé et précieux pour un accommodement qu'ils ne voulaient point faire, j'avais

Digitized by Google

à lui rendre un compte fort long, et avant qu'il vît M. le Duc qui allait revenir, d'une grande et très-importante conversation que j'avais eue avec lui ce matin même sur un billet que j'en avais reçu. Il me répondit qu'il s'en doutait bien, parce que M. le Duc lui venait de dire qu'il m'avait écrit et vu, que c'était pour gagner le temps de me voir qu'il s'en était défait sur le compte de l'affaire des cardinaux qui en effet devait durer encore plus d'une heure, mais qu'il me priait de rester et qu'il allait les envoyer. Il rentra, leur dit qu'il était las, que cette affaire s'entendrait mieux en deux fois qu'en une, et en moins d'un demi-quart d'heure ils sortirent avec leur portefeuille sous le bras. J'entrai en leur place, et portes fermées nous demeurâmes à nous promener dans la galerie, M. le duc d'Orléans et moi, jusqu'à trois heures après midi, c'est-à-dire plus de deux bonnes heures.

Quelque longue qu'eût été ma conversation avec M. le Duc, je la rendis tout entière à M. le duc d'Orléans sans en oublier rien, et chemin faisant j'y ajoutai mes réflexions. Il fut surpris de la force de mes raisons pour ne pas tomber sur M. du Maine, et fort effarouché de la ténacité de M. le Duc sur ce point. Il me dit qu'il était vrai qu'il lui avait demandé les trois projets d'édits différents, et qu'il les lui avait donnés sans se soucier de l'un plus que de l'autre, mais pour voir simplement lequel conviendrait mieux pour assurer seulement l'éloignement du duc du Maine. Alors je sentis qu'il s'y était engagé tout de nouveau. Il n'osa me l'avouer, mais il n'échappa pas à mon reproche. « Hé bien! monsieur, lui dis-je trop brusquement, vous voilà dans le bourbier que je vous ai prédit tant de fois; vous n'avez pas voulu culbuter les bâtards quand les princes du sang, le parlement, le public entier n'avaient qu'un cri pour

Digitized by Google

le faire, et que tout le monde s'y attendait. Que vous dis-je alors, et que ne vous ai-je pas souvent répété depuis, qu'il vous arriverait tôt ou tard d'y être forcé par les princes du sang dans des temps où cela ne conviendrait plus, et que ce serait un faire-le-faut à tous risques? Par quel bout sortirez-vous donc d'ici? Croyez-moi, continuai-je, mal pour mal, celui-ci est si dangereux, et vous avez si souvent et si gratuitement manqué de parole sur ce chapitre, que si vous pouvez encore échapper n'oubliez rien pour le faire. M. le Duc vous dit tout à la fois qu'il ne se soucie pas de l'éducation du roi, mais qu'il la veut dès qu'il la demande, et qu'on ne la peut ôter à M. du Maine que parce qu'il la demandera. Sentez-vous bien, monsieur, toute la force de cette phrase si simple en apparence? C'est le second homme de l'état qui ne veut faire semblant que de sa haine en apparence, et veut se fortifier de l'éducation sans vous montrer rien qui vous donne de l'ombrage. Après, quand il l'aura, ce sera à vous à compter avec lui, parce que vous ne lui ôterez pas l'éducation comme à M. du Maine, et comprenez ce que c'est pour un régent qu'avoir à compter avec quelqu'un, et encore d'avoir à y compter par son propre fait. Encore un coup, voilà ce que c'est que n'avoir pas renversé les bâtards à la mort du roi. Alors plus de surintendant de l'éducation du roi, et M. le Duc hors de portée par son âge de la demander, trop content d'ailleurs d'une telle déconfiture; le maréchal de Villeroy gouverneur en seul, et vous maître d'un tel particulier si grand qu'il soit et de l'éducation, par conséquent quelle différence! »

Le régent gémit, convint et me demanda ce que je pensais qu'il y eût à faire. Je répondis que je venais de le lui dire; que je ne servais point M. le Duc à plats couverts, qu'en le quittant je lui avais promis de rendre

Digitized by Google

à son altesse royale toute notre conversation et toutes ses raisons dans toute leur force, mais que je m'étais expressément réservé la liberté de faire valoir aussi les miennes dans toute la leur. Je dis ensuite au régent que, pour éviter d'ôter M. du Maine si à contre-temps, je ne voyais de fourchette à la descente que M. de Charolais ; qu'il fallait insister sur son retour, que ce retour était très-peu praticable, à la manière de penser de l'hôtel de Condé, par le défaut d'établissements présents, puisque le gouvernement de l'Ile-de-France ne leur convenait pas, et par la difficulté de doter suffisamment mademoiselle de Valois ; qu'il n'y avait qu'à tenir ferme sur ce point ; qu'il ne pouvait pas n'être pas trouvé essentiel par eux-mêmes, puisqu'il s'agissait de savoir si on pourrait compter sur les princes du sang en sacrifiant M. du Maine, et qu'il était évident qu'on ne pouvait y compter tant que M. de Charolais serait hors de France, et en état de prendre en Espagne l'établissement de Catalogne dont on parlait.

M. le duc d'Orléans goûta avec avidité cet expédient, si fort né de la matière même que je ne croyais pas qu'il fallût le lui suggérer. Il donnait à croire que le lit de justice était pour le surlendemain, au pis-aller dans quatre jours, terme trop étranglé pour qu'ils pussent prendre un parti sur ce retour, ou que, le prenant, M. de Charolais pût être arrivé, et l'occasion passée, on avait du temps devant soi, car l'affaire du parlement était si instante que M. le Duc lui-même ne pouvait pas proposer de différer le lit de justice. Le régent m'assura qu'il tiendrait ferme là-dessus avec M. le Duc ; et ajouta qu'il serait très à propos que je le visse le soir aux Tuileries pour voir quel effet son altesse royale aurait fait sur lui, à qui j'en rendrais compte le lendemain.

Ensuite il me dit qu'il doutait que le lit de justice

Digitized by Google

pût être pour le surlendemain mardi, parce que le garde des sceaux doutait lui-même d'être prêt pour tout ce qu'il y aurait à faire. Ce délai me déplut; je craignis qu'il ne fût un prélude de délai plus long et puis de changement. Je lui demandai à quand donc il le prétendait remettre, que ces coups résolus, puis manqués, se savaient toujours et faisaient des effets épouvantables. « A vendredi, me dit-il, car mercredi et jeudi sont fêtes, et on ne le peut plus tôt. — A la bonne heure, repartis-je, pourvu qu'à tout rompre ce soit vendredi. » Et je l'y vis bien déterminé. Je lui rendis compte après plus en détail que par mon billet de la veille de ce que j'avais fait avec Fontanieu, et puis il me parla du parlement avec amertume.

« Vous n'avez, monsieur, lui répondis-je, que ce que vous avez bien voulu avoir. Si dès l'abord, indépendamment même des autres fautes à cet égard, vous aviez jugé notre bonnet, et si vous ne nous aviez pas sacrifiés au parlement pour l'honneur de ses bonnes grâces, et avec nous votre parole, votre honneur, votre autorité, l'arrêt de la régence, vous lui eussiez montré que vous êtes régent, au lieu que vous lui avez appris à le vouloir être, et votre faiblesse le lui a fait espérer.— Cela est vrai, me repartit-il vivement, mais en ce temps-là j'étais environné de gens qui se relayaient les uns les autres pour le parlement contre vous autres et qui ne me laissaient pas respirer. — Oui, lui dis-je, et qui, pour leur intérêt particulier, vous éloignaient de vos vrais serviteurs, de moi, par exemple, pour qui tout cela se faisait, et qui vous disaient sans cesse que je n'étais que duc et pair; vous le voyez, et si je n'avais pas raison pour lors, et si maintenant je vous parle en duc et pair quand le bien de l'état et le vôtre me semblent opposés à mon intérêt de dignité; je vous somme de me

Digitized by Google

dire si jamais je vous ai parlé qu'en serviteur, indépendamment d'être duc et pair. — Oh! quelquefois, » me dit-il en homme moins persuadé que peiné d'être acculé. Je ne voulus pas le battre à terre. « Monsieur, lui dis-je, allez, vous me rendez plus de justice, mais au moins pour cette fois vous voyez si je songe au bonnet, tandis que vous êtes piqué contre le parlement, et si je ne soutiens pas les bâtards de toutes mes forces. Pesez cette conduite avec mon goût, que je n'ai jamais caché, mais aussi n'oubliez pas jusqu'à quel point vous vous êtes aliéné les ducs, et de quelle conséquence et en même temps de quelle facilité il est de les regagner si le pied vous glisse avec M. le Duc sur M. du Maine; car si vous faites la faute de lui ôter l'éducation, tablez que de lui ôter son rang avec ne vous l'éloignera pas plus que le seul dépouillement de l'éducation, son rempart présent et ses vastes espérances, et que cela nous est si capital que vous vous en raccommoderez avec nous. — Pour cela, me dit-il, il n'y aura pas grand inconvénient; mais c'est qu'il faut éviter d'ôter l'éducation à cette heure. Il est de mon intérêt de le faire une autre fois, et alors comme alors, mais aujourd'hui il n'est pas de saison et vous avez la plus grande raison du monde. Ce M. le Duc me fait peur, il en veut trop et trop fermement.— Mais comment l'entendez-vous? lui repartis-je; ne me dites-vous pas hier que M. le Duc vous avait assuré qu'il ne se souciait point de l'éducation et qu'il ne l'aurait pas? — Je l'entends, me répondit-il, qu'il me le dit, mais vous voyez comme il a son dit et son dédit. Il ne s'en soucie pas, mais c'est à condition qu'il l'aura, et ce n'est pas mon compte. — Monseigneur, lui dis-je d'un ton ferme, ce ne l'est point du tout, mais mettez-le-vous donc si bien dans la tête qu'il ne l'ait pas, car je vous déclare que s'il l'a, fait comme vous êtes, vous

Digitized by Google

vous en défierez, lui s'en apercevra, d'honnêtes gens se fourreront entre vous deux pour vous éloigner l'un de l'autre, et puis ce sera le diable entre vous deux, qui influera sur l'état, sur le présent, sur l'avenir; vous ne sauriez trop y penser, et par rapport à sa qualité de premier des princes du sang en âge et par rapport à l'opiniâtreté de ses volontés. Avec ces réflexions je vous quitte pour m'en aller dîner. — Voici mon gourmand, me dit-il, de belles réflexions et le dîner au bout! — Oui, dis-je en riant aussi, le dîner et non pas tant le souper; mais, puisqu'il vous plaît de ne point dîner, ruminez bien tout ceci en attendant M. le Duc, qui ne tardera guère, et préparez-vous bien à l'assaut. »

En effet je m'en allai dîner, et non sans cause, car je n'en pouvais plus. Comme il était fort tard il fallut, au sortir de table, aller au conseil. Il ne commença qu'à près de cinq heures; l'entretien de M. le Duc avec M. le duc d'Orléans en fut cause. Je tournai autour de M. le Duc et lui dis bas que j'irais. C'était le mot convenu pour les Tuileries. Rentrant chez moi, je trouvai Fagon; nous dissertâmes notre lit de justice. Il me jeta des soupçons sur le garde des sceaux dont les propos lui faisaient autant de peine que le délai. Il me conta de plus qu'il avait passé presque toute la matinée avec lui et d'autres du conseil des finances à des futilités, au lieu de la donner à la préparation de ce qu'il avait à faire pour le lit de justice. M. de la Force survint qui fortifia ses soupçons. Cependant le jour tombait et mon rendez-vous pressait. Je priai Fagon de me mener dans son carrosse à la porte des Tuileries, au bout du Pont-Royal, et donnai au mien et à mes gens rendez-vous à l'autre bout du pont. J'eus toutes les peines du monde à finir la conversation. Enfin nous nous embarquâmes Fagon et moi.

Comme nous étions encore sous ma porte : « Arrête,

Digitized by Google

arrêté. » C'était l'abbé Dubois. Force fut de reculer et de descendre. Je lui dis que nous avions bien affaire pour quelque chose qui regardait madame de Lausun, dont Fagon se voulait bien mêler. Cela devint ma défaite ordinaire, parce que je me souvenais de m'en être servi chez Fontanieu. Fagon croyait que j'allais simplement raisonner avec M. le Duc pour fortifier le régent contre le parlement et sur le lit de justice. Mais ce commerce de M. le Duc eût davantage surpris et aiguisé la curiosité de l'abbé Dubois, grand fureteur. Je n'eus donc garde de lui en rien dire. Mal m'en prit en un sens, qui fut que je ne pus jamais me défaire de lui à temps. Enfin pourtant je le renvoyai et montai devant lui dans le carrosse de Fagon, comme j'avais fait la première fois devant M. de la Force.

Je descendis aux Tuileries, et Fagon les traversa pour ne rien montrer à ses gens. Je courus toute l'allée du rendez-vous marqué. Je regardais les gens sous le nez. Je parcourus trois fois l'allée et même le bout du jardin. Ne trouvant rien, je sortis pour chercher parmi les carrosses si celui de M. le Duc y était. Je trouve mes laquais qui crient et me font faire place. Je les aurais battus de bon cœur. Je leur demandai doucement pourtant ce qu'ils faisaient là, et leur dis de m'aller attendre où je leur avais marqué. Je rentrai honteux dans le jardin, et de tout ce manége je ne gagnai que de la sueur.

Remontons maintenant pour un moment à la première origine de cette affaire, c'est-à-dire à la cause principale qui la mit en mouvement. J'ai dit que ce fut l'intérêt particulier de Law, d'Argenson, de l'abbé Dubois. Mais ce fut celui du duc de la Force, pour être du conseil de régence, qui excita Law qui s'endormait, et, par lui, M. le Duc et l'abbé Dubois, ami de Law, et enfin Argenson, par M. de la Force d'une part, et par l'abbé Dubois

Digitized by Google

de l'autre. Tant il est vrai que, dans les affaires qui semblent parler et presser d'elles-mêmes, et en général toutes les grandes affaires, si on les recherche bien, il se trouvera que rien n'est plus léger que leur première cause, et toujours un intérêt très-incapable, ce semble, de causer de tels effets.

Le régent, avec sa facilité et sa timidité ordinaires, se défiait du conseil de régence sur le parlement, et ne pouvait s'en passer dans cette lutte avec cette compagnie, où il s'agissait de casser en forme ses arrêts, comme il était parvenu à s'en passer en presque toutes les affaires. M. de la Force, pour se rendre nécessaire, lui avait grossi les objets de cette timidité à cet égard, et tiré en conséquence fort facilement promesse de lui d'être appelé au conseil de régence lorsqu'il s'y agirait des matières du parlement, et après avait pu espérer qu'entré une fois en ce conseil, il y demeurerait toujours. Telle était la cause de la chaleur du duc de la Force contre le parlement, et de celle que, par lui et par les bricoles que je viens d'expliquer, il avait tâché d'inspirer au régent.

Ce prince, souvent trop lent, quelquefois aussi trop peu, voulut que dès le dimanche où nous sommes encore, et dont je n'ai pas voulu interrompre les récits importants pour cet épisode, voulut, dis-je, qu'on parlât au conseil de régence de casser les arrêts du parlement. Il m'en parla le matin après que je lui eus rendu compte de ma visite à l'hôtel de Condé. Je lui représentai l'inconvénient d'annoncer sitôt la cassation de ces arrêts, puisqu'il me disait que le lit de justice était remis au vendredi suivant. Il l'avait dans la tête, de manière à y souffrir aussi peu de réplique qu'il en était capable, s'appuyant là-dessus de l'avis du garde des sceaux. Ce fut aussi l'une des choses qui, jointe au délai du lit de justice, me fit plus craindre quelque dessous de cartes, car

Digitized by Google

je ne voyais pas à quoi cette précipitation était bonne, sinon à divulguer un parti pris, à en laisser entrevoir le moment, conséquemment à le faire échouer, avec quatre jours devant soi à donner lieu d'y travailler.

Il n'y eut pas moyen de l'empêcher. M. de la Force, qui n'était pas moins sur les épaules du régent que sur les miennes, le sut de lui, et me pria de faire en sorte qu'il fût mandé. C'était là mon moindre soin, mais il y remédia par les siens, et il arracha du régent l'ordre de venir au conseil de régence, avec quelques paperasses de finances pour couvrir la chose, bien qu'il eût été éconduit d'y rapporter dès l'entrée du garde des sceaux dans les finances. Chacun, avant de prendre séance, se regarda quand on l'y vit arriver; et le maréchal de Villeroy, grand formaliste, ne fut pas content de ce rapport à son insu, comme chef du conseil des finances. Ce rapport de balle achevé en peu de mots, le duc de la Force resta en place, et le régent proposa de délibérer sur les arrêts du parlement. Le garde des sceaux les lut et les paraphrasa légèrement, puis conclut à les casser. Il n'y eut qu'une voix là-dessus. Ainsi les mémoires de M. le duc de la Force demeurèrent dans sa poche. Ensuite M. le duc d'Orléans dit qu'il fallait dresser l'arrêt pour cette cassation, mais que cette affaire n'étant pas encore prête, il la croyait assez importante pour voir cet arrêt de cassation dans un autre conseil avant de le publier, et qu'on s'assemblerait pour cela dans deux ou trois jours, quand le garde des sceaux l'aurait dressé. Dès le soir même il fut public que les arrêts du parlement seraient cassés. On s'y attendait tellement qu'on était surpris de ce qu'ils ne l'étaient pas encore, et Dieu voulut qu'on ne pénétrât pas plus avant.

Question fut après pour M. de la Force de demeurer dans le conseil de régence, et d'y assister le lendemain

Digitized by Google

lundi. M. le duc d'Orléans ne s'en souciait guère, et la cassation des arrêts du parlement avait si légèrement passé qu'il n'était point tenu d'en récompenser M. de la Force. Celui-ci le sentit bien et vint me crier à l'aide avec une importunité étrange. J'avais bien d'autres choses dans la tête. Je ne me souciais du tout point de faire entrer M. de la Force dans la régence. Je sentais bien que s'il y entrait on ne manquerait pas de me l'attribuer. Il s'était mis dans une situation à rendre ce service pis que ridicule. Il l'était de plus d'augmenter le conseil, déjà absurdement nombreux. M. le duc d'Orléans le voyait bien; je ne voulais pourtant pas tromper le duc de la Force.

Dans cet embarras insupportable avec de plus grands, j'allai le lundi matin 22 août à onze heures et demie au Palais-Royal, sous prétexte que je n'avais pas achevé ma besogne ordinaire de la veille. Je commençai par dire au régent qu'il n'avait pas eu grande peine à faire passer la cassation des arrêts du parlement, et que les munitions de M. de la Force s'étaient trouvées heureusement inutiles. Le régent sentit ce mot et me dit que, pour qu'il ne parût pas qu'il l'eût fait venir exprès, il lui avait fait rapporter une bagatelle de finance. « Oui, dis-je, mais si bagatelle que personne n'a compris pourquoi il était venu la rapporter, ni pourquoi après l'avoir rapportée il était demeuré au conseil. Mais qu'en faites-vous aujourd'hui? — Il a bien envie d'entrer en la régence, me répondit-il en souriant et comme cherchant mon suffrage. — Je le sais bien, repartis-je, mais nous sommes beaucoup. — Vraiment, oui, me dit-il, et beaucoup trop. » Je me tus pour ne faire ni bien ni mal, content d'avoir mis le doigt sur la lettre, pour le pouvoir dire au duc de la Force. Un moment après M. le duc d'Orléans ajouta comme par réflexion : « Mais ce n'est qu'un de

Digitized by Google

plus. — Oui, dis-je, mais le duc de Guiche, vice-président de la guerre, comme l'autre l'est des finances, et colonel des gardes de plus, comment le laisser en arrière? — Ma foi, vous avez raison, dit le régent; allons, je n'y mettrai pas M. de la Force. »

Je l'avais dit exprès, et puis le remords de conscience me prit d'avoir ainsi exclu un homme qui s'était fié à moi. Après quelques débats en moi-même, je dis au régent, comme fruit de mon silence : « Mais si vous le lui aviez promis? — Il en est bien quelque chose, me répondit-il. — Voyez donc, repartis-je; car pour moi, je me contente de vous représenter et de vous faire souvenir d'un homme, qu'oublier en ce cas-là ce serait une injure. — Vous me faites plaisir, me dit-il, cela ne se peut pas l'un sans l'autre. » Et après un peu de silence : « Mais au bout du compte, continua-t-il, pour ce qu'on y fait, et au nombre qu'il y a, deux de plus ou de moins n'y font pas grand'chose. — Eh bien! le voulez-vous? lui dis-je. — Ma foi, j'en ai envie, me dit-il. — Si cela est, lui répondis-je, n'en faites donc pas à deux fois pour le faire au moins de bonne grâce. Le duc de Guiche est là-dedans : voulez-vous que je l'appelle? — Je le veux bien, » dit-il aussitôt.

J'ouvris la porte, et j'appelai le duc de Guiche assez haut, parce qu'il était assis assez loin avec M. le Blanc. Pendant qu'il venait, M. le duc d'Orléans s'avança assez près de moi, et puis au duc de Guiche. Je fermai la porte, et me tins à quelque distance d'eux. La chose était simple, et devint pourtant une scène dont je fus seul témoin.

M. le duc d'Orléans, je l'entendis, pria le duc de Guiche de vouloir bien être de la régence, lui demanda si cela ne l'incommoderait point, lui dit que l'assiduité

Digitized by Google

n'était que de deux fois la semaine, et encore que ce ne serait pour lui qu'autant qu'il le voudrait; que cela ne le contraindrait point pour sa maison de Puteaux; qu'il vît franchement si cela lui convenait, qu'il ne lui demandait cela qu'autant que la chose ne l'embarrasserait pas et ne le détournerait point du conseil de la guerre. A toutes ces supplications si étrangement placées, le duc de Guiche éperdu, non de la grâce, mais de la manière, se submergeait en bredouillages et en plongeons jusqu'à terre. Je ne vis jamais tant de compliments d'une part ni de révérences de l'autre. A la fin M. le duc d'Orléans révérencia aussi, et tous deux, à bout de se dire, se complimentaient de gestes à fournir une scène au théâtre; enfin, las de rire à part moi, et impatienté à l'excès, je les séparai par complimenter le duc de Guiche.

En sortant il me serra la main, et pour le dire tout de suite il m'attendit jusqu'à ce que je sortisse, et cela ne fut pas court. Il me dit qu'il voyait bien à qui il avait l'obligation d'entrer au conseil de régence. Il le dit à sa famille et à ses amis, et il est vrai que sans moi M. le duc d'Orléans n'y songeait pas; mais ce que le duc de Guiche ne fit pas si bien, c'est qu'il fit presque des excuses d'avoir accepté. Au moins ses propos furent ainsi traduits dans le monde, et n'y firent pas un bon effet. Il était vrai qu'il n'y pensait point, et qu'il en fut prié comme d'une grâce, mais il n'en fallait pas rendre compte au public.

On goûta peu cette nouvelle multiplication. Le duc de la Force s'était décrié; le duc de Guiche ne passait pas pour augmenter beaucoup les lumières du conseil. Ceux qui en étaient étaient fâchés de devenir presque un bataillon, et ceux qui n'en étaient pas furent à cher-

Digitized by Google

cher l'occasion qui était nulle, et en trouvaient encore plus ridicule cette augmentation à propos de rien. J'eus l'endosse de tous les deux. Mais il m'en plut incontinent une autre qui fit disparaître celle-là.

Le duc de Guiche sorti, je demandai à M. le duc d'Orléans à quoi il en était avec M. le Duc, et lui dis comme je l'avais manqué aux Tuileries. Il me répondit en s'arrêtant et se tournant vers moi, car nous marchions vers la grande galerie, qu'il n'avait jamais vu un homme si têtu, et que cet homme lui faisait peur. « Mais enfin? lui dis-je. — Mais enfin, me répondit-il, il veut l'éducation du roi et n'en veut point démordre. — Et son frère? interrompis-je. — Et son frère, répondit-il, c'est toujours la même chanson. Mais il s'est coupé à force de dire, et je vois bien qu'ils s'entendent tous deux comme larrons en foire, car tantôt il dit, comme à vous, que c'est un enfant et un étourdi, qui fait tout à sa tête sans consulter, et dont il ne peut répondre, et quand je l'ai pressé sur l'établissement, et si en ce cas-là il reviendrait, et si on y pourrait compter, il lui est échappé qu'il en répondrait alors, et s'en faisait fort et son affaire. Je lui ai serré le bouton et fait remarquer la différence de ce qu'il me disait. Cela l'a embarrassé; mais il n'en a pas tenu moins ferme, et je n'en suis pas plus avancé. — C'est-à-dire, repris-je, que vous ne savez par là que ce dont vous ne pouviez douter, qu'ils sont de concert, et que M. le Duc est maître de son frère; mais, c'est-à-dire aussi que c'est le fer chaud du Pont-Neuf, à ce que je vois, et que pour avoir M. le Duc il faudra deux choses : lui donner l'éducation du roi, et un établissement à son frère. Comment ferez-vous pour tout cela, monsieur, et par où en sortirez-vous? L'éducation est encore pis que l'établissement, et si, l'établissement, je ne le vois pas. — Tout cela ne m'embarrasse pas, me dit le régent. D'établisse-

Digitized by Google

ment, je n'en sais point faire quand il n'en vaque pas, et la réponse est sans réplique. Je ne crains point l'établissement d'Espagne; Albéroni y regardera à deux fois à se mettre un prince du sang sur le corps, lequel n'a rien, et qui voudra autorité et biens, et au bout du compte, ils prendront garde aussi qu'un peu vaut mieux ici que plus et beaucoup là-bas, et l'espérance ici avec les difficultés de l'autre côté les retiendra, et nous donnera du temps. Pour l'éducation, je n'en ferai rien, et j'ai un homme bien à moi à cette heure, qui ôtera à M. le duc cette fantaisie de la tête, car il le gouverne, et je le dois voir tantôt. — Mais, monsieur, lui dis-je, qui est cet homme? — C'est la Faye, me répondit-il, qui est son secrétaire, qu'il consulte, et croit sur tout, et entre nous, je lui graisse la patte.—A la bonne heure, lui dis-je, faites tout comme il vous plaira, pourvu que vous sauviez l'éducation. »

Là-dessus, nous nous mîmes à rebattre cette matière, puis celle du parlement; et revenant à M. le Duc, je lui fis sentir la différence d'un mariage où il aurait tout à faire, et encore à essuyer les aventures domestiques, d'avec celui du prince de Piémont, oncle du roi. Il le comprit très-bien, et conclut par se très-bien affermir dans le parti de ne céder point à M. le Duc. Il me dit là-dessus qu'il lui avait très-bien expliqué que la pension de 150,000 livres qu'il venait de lui accorder, comme chef du conseil, n'avait jamais été donnée en cette qualité à son bisaïeul dans la dernière minorité, mais bien comme premier prince du sang, qui était la même pension qu'en la même qualité avait encore M. le duc de Chartres; que M. le Duc lui avait encore demandé l'effet rétroactif depuis la régence, et qu'il l'avait accordé à condition qu'on le paierait comme on pourrait de ces arrérages supposés. Il ajouta qu'avec tout cet argent il

Digitized by Google

allait bien que M. le Duc se contentât et entendit raison ; que je ferais bien de tâcher à renouer le rendez-vous des Tuileries, pour voir l'effet de leur conversation ; et nous convînmes que je lui en rendrais compte le lendemain matin par la porte de derrière, pour ne point donner de soupçons, parce que je n'avais pas accoutumé de le voir ainsi tous les jours. Il faut se souvenir que ceci se passa le lundi matin 22 août.

En rentrant chez moi, je mandai à M. de la Force de se trouver au conseil de régence de l'après-dînée, dont il était désormais. Il vint aussitôt chez moi. Je n'ai point vu d'homme plus aise. Je m'en défis aussitôt que je pus. Cette entrée au conseil produisit une découverte. M. de la Force le voulut aller dire au maréchal de Villeroy, et alla l'après-dînée chez lui avant l'heure du conseil. Il y voulut entrer par le grand cabinet où on allait le tenir. Le maréchal de Tallard, qui lui en vit prendre le chemin, lui demanda où il allait, et lui dit que, s'étant trouvé tête à tête avec le maréchal de Villeroy, il s'était endormi ; sur quoi, il était venu dans ce cabinet attendre. M. de la Force, qui craignait les secouades du maréchal, s'y achemina toujours pour s'y faire écrire ; en entrant il trouva Falconnet, médecin de Lyon, qui était toujours chez lui, qui lui demanda où il allait. Il le lui dit, et ce que lui avait dit aussi le maréchal de Tallard. Le bonhomme, qui n'y entendait pas finesse, lui répondit : « Ses gens disent qu'il dort, mais, comme j'étais avec lui, M. le duc du Maine est entré un instant après M. le maréchal de Villars, et aussitôt on a fermé la porte, et il y a déjà du temps. »

Dès que je fus arrivé, ce fut la première chose que me dit le duc de la Force. Un peu après nous vîmes venir le maréchal de Villars, par la porte ordinaire, qui avait fait le tour ; puis, à distance raisonnable, M. du

Digitized by Google

Maine par la porte de chez le roi; enfin le maréchal de Villeroy après lui. Cette manière d'entrer me frappa, et me fit presser M. de la Force de le dire à M. le duc d'Orléans dès qu'il arriverait; il le fit. Moi, cependant, je fus pris par M. le Duc, qui me dit qu'il m'avait cherché aux Tuileries. Je le priai de s'y trouver le soir, et que je n'y manquerais pas; que j'y avais été la veille trop tard, et que je lui dirais pourquoi. Je coupai court ainsi, et me séparai de lui en hâte de peur d'être remarqué, ce qu'on craint toujours quand on sent qu'il y a de quoi. Après le conseil, M. le duc d'Orléans pria fort à propos les princes, qui toutes les semaines allaient chasser chez eux, de ne s'absenter point à cause de l'examen de l'arrêt du conseil en cassation de ceux du parlement, et indiqua un conseil extraordinaire de régence pour le jeudi suivant après dîner, qu'il colora même de l'expédition de quelques affaires du conseil qui finissait, et qu'il laissa exprès en arrière. On ne peut croire combien ce conseil indiqué au jeudi après dîner servit à couvrir le projet.

Rentré chez moi, je ne songeai qu'à compasser mon heure des Tuileries pour ne pas manquer M. le Duc une seconde fois. Je priai Louville de m'y conduire pour dépayser mes gens qui ne m'avaient jamais vu aller aux promenades publiques. Louville traversa le jardin, et je trouvai M. le Duc au second tour de l'allée du rendez-vous. Je lui fis d'abord mes excuses de la veille, et lui dis ce qui me l'avait fait manquer. Après je lui demandai à quoi il en était avec son altesse royale. Il me dit qu'il avait peine à se résoudre. Je lui répondis que je ne m'en étonnais pas, que l'article de M. son frère était une grande enclouure, et que c'était à lui à l'ôter. Il se récria comme il avait accoutumé de faire là-dessus, me fit le récit, tel qu'il lui plut, de sa sortie de France, et en conclut ce qu'il voulut. Je repris son narré, et lui fis

Digitized by Google

remarquer que ce qu'il me faisait l'honneur de me dire était vrai sans doute, puisqu'il me le donnait pour tel; mais qu'il fallait pourtant qu'il m'avouât que c'était une de ces vérités qui ne sont pas vraisemblables, qu'u prince de cet âge fît une première sortie, et pour pays étranger si éloigné, sans en rien dire à madame sa mère ni à lui, et que, faisant cette équipée, il trouvât d'anciens domestiques de la maison pour le suivre sans en avertir, un gentilhomme entre autres, dont il me faisait l'éloge; que de plus, cette sortie était arrivée lors du plus opiniâtre déni de justice et de jugement de leur procès avec les bâtards; que je le suppliais de bien remarquer combien cette circonstance était aggravante.

Je vis sourire M. le Duc, autant que l'obscurité me le put permettre, et non-seulement il se démêla mal de la réponse, mais je sentis qu'il ne cherchait pas trop à bien sortir de l'embarras de mon argument. Il sauta à me dire que le tout dépendait de M. le duc d'Orléans; qu'un établissement trancherait tout, et s'échauffant de raisonnement là-dessus, il passa jusqu'à me répondre du retour de son frère, pourvu qu'il fût seulement bien assuré d'un grand gouvernement : il me l'avait déjà dit à l'hôtel de Condé. J'insistai sur sa caution, et quand je l'eus bien prise, je souris à mon tour, et lui prouvai par son dire qu'il sentait donc bien qu'il était maître du retour de son frère, de quelque manière qu'il se fût éloigné de lui. Cette conséquence l'embarrassa davantage; il allégua des distinctions comme il put, mais toujours buté à un établissement sûr, et donnant pour expédient le dépouillement de M. du Maine.

Là-dessus longs propos, la plupart tenus de part et d'autre dès l'hôtel de Condé. J'insistai principalement sur deux points, le danger des mouvements dans l'état et la considération du comte de Toulouse; mais rien n'y

Digitized by Google

fit. Je trouvai un homme fermé à ne pas manquer une occasion, peut-être unique, d'aller à son but et à ne se plus fier aux paroles du régent. Il me le répéta vingt fois, convenant que ce qui regardait le duc du Maine eût été mieux à remettre, mais protestant qu'il ne serait plus assez sot pour s'y exposer. Il ajouta que de cette affaire M. le duc d'Orléans saurait à quoi s'en tenir avec lui; qu'il était vrai que son altesse royale n'avait guère affaire de lui, mais que, comme que ce fût, de l'éducation dans le vendredi suivant, dépendait son attachement sans réserve ou son éloignement pareil. Je répondis que le régent et le second homme de l'état avaient besoin l'un de l'autre, l'un à la vérité bien plus et l'autre beaucoup moins, mais toujours un besoin réciproque d'union, de satisfaction, qui influait sur l'état; que l'intérêt de tous les deux était d'ôter au duc du Maine l'éducation du roi par toutes les raisons déjà tant répétées; conséquemment que je croyais aussi qu'il devait s'en reposer sur son altesse royale, et ne la pas réduire à l'impossible sur M. de Charolais, au danger de la guerre civile pour le temps mal choisi. « Voyez-vous, monsieur, reprit M. le Duc avec vivacité, tout ceci n'est qu'un cercle. La guerre civile, je vous l'ai déjà dit, elle n'est pas à craindre; et danger pour danger, elle le serait moins à cette heure qu'en différant, parce que plus les bâtards iront en avant, plus ils fortifieront leur parti. Il faudra bien finir par ôter l'éducation à M. du Maine de votre aveu et de celui de M. le duc d'Orléans, qui sans cela est le premier perdu; or, s'il se veut bien perdre en différant toujours, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, comme il fait malgré tant de paroles données depuis la mort du roi, je ne veux pas me perdre moi; et la guerre civile, soit pour me conserver contre les bâtards, soit contre eux, en les ayant laissé trop croître, sera cent

Digitized by Google

fois pire qu'à présent : de plus c'est que je n'en crois point. Le comte de Toulouse est trop sage, et son frère trop timide. Cette raison, ne la rebattons donc plus. Quant à mon frère, que M. le duc d'Orléans s'engage, et qu'il s'en fie à moi. Le lit de justice tenu, il aura le temps d'arranger ce qu'il faut à mon frère, qui reviendra du moment que l'arrangement sera prêt. — Mais, monsieur, lui dis-je, faut-il trahir un secret? Vous êtes assez honnête homme pour pouvoir vous tout confier; mais gardez-vous d'en laisser rien voir à M. le duc d'Orléans; car c'est de lui que je le tiens, et je crois nécessaire de vous en informer pour vous montrer que nous en savons plus que vous ne pensez sur M. votre frère. — Qu'y a-t-il donc? » me répondit-il avec émotion et avec toute assurance de garder le secret.

Je ne m'en souciais guère; mais il était à propos de le lui beaucoup demander, pour lui faire une impression plus forte. Je lui dis donc que nous ne pouvions pas douter, par des lettres interceptées, et ce que je ne lui dis pas par des lettres d'Albéroni au duc de Parme, que, parmi les remises qui se faisaient d'Espagne en Italie pour le projet qui est sur le tapis, il y en eût 10,000 pistoles pour un seul particulier. Je dis particulier, et lui spécifiai bien, comme il était vrai, que ce n'était ni potentat, ni fournisseur, ni banquier, d'où la conclusion était aisée à tirer que cette gratification si forte ne pouvait regarder un particulier moindre que M. le comte de Charolais.

Là-dessus M. le Duc me témoigna le plaisir que je lui faisais de cette confiance, et me fit le détail de la suite légère de M. son frère, telle qu'il ne se pourrait passer pour quoi que ce fût de tant soit peu important et encore pour des choses pécuniaires du sieur de Billy, cet ancien gentilhomme de leur maison, qu'il m'avait tant

Digitized by Google

vanté. Il ajouta que Billy était entièrement incapable d'entrer en rien ni de savoir quoi que ce fût, sans lui en rendre compte, et puis me protesta non-seulement avec serment, mais avec un air de vérité et de sincérité qui me convainquit, qu'il n'en avait pas la moindre notion, ni même aucune que son frère fût en commerce avec le cardinal Albéroni ni avec personne en Espagne. Cela me soulagea fort à savoir, et je ne le lui dissimulai pas. Il me parla encore de mademoiselle de Valois, et sur cela je battis la campagne tant que je pus à cause du prince de Piémont. M. le Duc ne m'en pressa pas tant qu'il avait fait à l'hôtel de Condé, soit qu'il eût réfléchi sur la difficulté d'une dot pour deux, ou que, tout occupé de son affaire, il passât volontiers à un gouvernement pour M. son frère.

Il me pressa ensuite de voir M. le duc d'Orléans le lendemain matin, chez lequel il devait aller ce même lendemain l'après-dînée, de me mettre en sa place sur le peu de réalité de ses paroles, et sur le danger qu'il y aurait en attendant; puis me répéta avec feu que, de ce qui se passerait le vendredi prochain, et non un jour plus tard, dépendrait aussi son dévouement ardent et entier pour M. le duc d'Orléans, ou de ne vouloir pas aller pour son service d'où nous étions au grand rond des Tuileries, au bord presque duquel nous nous entretenions pour pouvoir voir dans l'obscurité autour de nous. Il ne se contenta pas de me répéter la même déclaration; mais il me pria de la faire de sa part au régent, et d'y ajouter que, s'il n'avait l'éducation le vendredi suivant, il lui en resterait un ressentiment dans le cœur, dont il sentait bien qu'il ne serait pas maître, et qui lui durerait toute sa vie.

Je me débattis encore là-dessus tant que je pus; mais enfin il me força par me dire que puisqu'il trouvait fort

Digitized by Google

bon que j'appuyasse mes raisons, il avait droit aussi d'exiger de moi que je ne cachasse rien à M. le duc d'Orléans de ce qu'il désirait qui passât à lui par moi de sa part. A bout donc sur ce beau message, je crus, à voir une détermination si forte, qu'à tout hasard je devais l'entretenir dans la bonne humeur où je l'avais laissé sur notre rang à l'égard des bâtards. Je finis la conversation par là, et il me promit de lui-même, sans que je l'en priasse, de dire le lendemain à M. le duc d'Orléans que, toute réflexion faite, leur réduction à leur rang de pairie parmi les pairs était ce qui lui paraissait le meilleur à suivre des trois projets de déclarations ou d'édits qu'il lui avait présentés. Je sentis bien qu'en effet je l'en avais persuadé dès l'hôtel de Condé; mais je ne sentis pas moins qu'il voulait me plaire et me toucher par un endroit aussi sensible pour émousser mes raisons de ne pas toucher au duc du Maine.

Nous nous séparâmes avec un rendez-vous à la même heure et au même lieu pour le lendemain, afin de nous dire l'un à l'autre ce qui se serait passé avec M. le duc d'Orléans; et M. le Duc, en me quittant, me fit excuses de toutes les peines qu'il me donnait, et les compliments de la plus grande politesse, à quoi je répondis par tous les respects dus. Je lui fis excuse de ne l'accompagner pas dans le jardin; il prit par une allée, moi par une autre; et pour cette fois, je trouvai mes gens où je leur avais dit, et je m'en retournai chez moi.

Digitized by Google

CHAPITRE DX.

Je rends compte au régent de ma conversation avec M. le Duc. — Hoquet du régent sur l'élévation des siéges hauts comme à la grand'chambre. — Récit d'une conversation du régent avec le comte de Toulouse bien considérable. — Probité du comte, — Scélératesse de son frère. — Misère et frayeur du maréchal de Villeroy. — Nécessité de n'y pas toucher. — Je tâche de fortifier le régent à ne pas toucher à M. le duc du Maine. — Propos sur le rang avec Son Altesse Royale. — Conférence chez le duc de la Force. — Sage prévoyance de Fagon et de l'abbé Dubois. —Inquiétude de Fontanieu pour le secret.—Il remédie aux siéges hauts.— Entretien entre M. le Duc et moi dans le jardin des Tuileries qui veut l'éducation plus fermement que jamais. — Je lui fais une proposition pour différer qu'il refuse, sur quoi je le presse avec la dernière force.— Outre l'honneur, suites funestes des manquements de parole. — Disposition de madame la Duchesse sur ses frères, toute différente de madame la duchesse d'Orléans. — Le prince de Conti à compter pour rien. — Je cherche à déranger l'opiniâtreté de M. le Duc sur l'éducation par des réflexions sur l'embarras de la mécanique. — Il demeure inébranlable. — Je le fais expliquer sur la réduction des bâtards à leur rang de pairie. — Il y consent. — Trahison des Lassé. — Millain. — Quel. — M. le Duc me donne sa parole de la réduction des bâtards. — Je propose à M. le Duc de conserver le rang sans changement au comte de Toulouse par un rétablissement uniquement personnel. — Mes raisons. — M. le duc consent à ma proposition en faveur du comte de Toulouse. — Raisonnement encore sur la mécanique. — Dernier effort de ma part pour détourner M. le Duc de l'éducation.

Le lendemain mardi 23 août, je fus entre neuf et dix du matin chez M. le duc d'Orléans, par la porte de der-

Digitized by Google

rière, introduit par d'Ibagnet, qui m'attendait. Il le fut avertir dans son grand cabinet, et le trouva déjà à la messe, au retour de laquelle son altesse royale fit fermer ses portes et me vint trouver. Nous nous promenâmes dans sa grande galerie, où je lui rendis compte de ce qui s'était passé entre M. le Duc et moi la veille dans le jardin des Tuileries. Il approuva fort la confidence que je lui avais faite des 10,000 pistoles, et je remarquai que M. le duc d'Orléans fut très-soulagé de ce qu'il y avait lieu de croire que cette somme n'était pas pour M. le comte de Charolais, et que ce prince n'avait point encore de commerce en Espagne.

Nous rebattîmes la plupart des choses principales en question, et il me parut qu'il regardait son mariage avec sa fille comme assez praticable. Je lui remontrai là-dessus toute la différence de celui du prince de Piémont pour la réputation de sa régence, pour se faire une nouvelle et plus prochaine alliance avec un prince tel que le roi de Sicile, et si bienséante par rapport à leurs qualités de grand-père et d'oncle du roi, de père et de frère d'une princesse qui lui avait rendu un si grand service par le mariage de madame la duchesse de Berry. J'ajoutai la considération qu'il devait à madame la duchesse d'Orléans pour qui le coup de poignard serait doublement affreux de sceller la perte de ses frères par le mariage de sa fille avec le fils d'une sœur qu'elle haïssait à mort, et le frère de celui qui culbutait le sien et qui profitait de sa plus chère dépouille. Enfin je n'omis rien de tout ce que je crus le plus propre à donner des forces à M. le duc d'Orléans pour combattre les raisons de M. le Duc. Mais je sentis que deux choses lui faisaient une impression forte. Ce que je viens de rapporter sur M. le comte de Charolais et l'Espagne, et la dure protestation de M. le Duc, qu'il fallut bien lui

Digitized by Google

rapporter dans toute sa force. Je ne lui dissimulai pas non plus que le nombre accumulé de ses manquements de parole à M. le Duc sur l'éducation faisait toute sa roideur à la vouloir à cette heure. Le régent les contesta, dit qu'il ne disait pas vrai, puis laissa voir, ce dont je me doutais bien, qu'il n'y avait rien à rabattre des justes plaintes de M. le Duc à cet égard.

Ensuite, passant à la mécanique, car cette conversation fut très-sautillante, je lui dis, et je ne sais pas trop comment je m'en avisai, que les siéges hauts du lit de justice n'auraient qu'une marche, par la difficulté de les élever davantage; mais que je croyais que cela suffisait pour marquer seulement des hauts et des bas siéges. Là-dessus il s'éleva, me dit que cela ne pouvait passer de la sorte, que les hauts siéges de la grand'chambre avaient cinq degrés. J'eus beau lui représenter la difficulté mécanique, et lui dire enfin que puisque moi, à son avis si pair, j'en étais convenu, il pouvait bien le trouver bon. Point du tout. Le voilà à entrer dans tous les expédients de cet ouvrage sans en trouver pas un, et pour fin à me charger de voir Fontanieu pour remédier en toutes sortes à cet inconvénient. Cela pensa me désespérer, car jamais, pour trancher court, M. le duc d'Orléans n'eut de dignité, et ne s'en soucia pour soi-même ni pour les autres. Pour lui, un peu plus ou moins d'élévation aux hauts siéges ne faisait rien à un régent du royaume qui, au lit de justice, n'a que la première place sur le banc des pairs laïques, sans distance ni différence quelconque d'avec eux; et pour les pairs, il les avait trop maltraités pour croire que cette seule fois il fût devenu tout à coup épris de leur dignité et de l'honneur de leur séance. Je soupçonnai donc fortement que M. le duc d'Orléans, battu de M. le Duc au pied du mur pour un lit de justice de grande exécution, cherchait

Digitized by Google

quelque voie de le rompre. Le délai de trois jours m'en avait donné l'inquiétude, et ceci si fort contraire à son génie me l'augmenta beaucoup. Je craignis que, n'osant rompre à découvert un projet de cette sorte, n'ayant plus par où le différer au delà du vendredi, ni moins encore rien à alléguer pour changer une résolution si concertée, il ne se jetât où il pouvait pour former un délai, dans l'espérance de faire ébruiter, puis échouer la chose. Cela me mit dans un grand malaise; je cherchai dans le reste de la conversation à m'éclairer de ce grand point, mais je compris bien que mes soins seraient inutiles, et que si le régent en avait la pensée, il me la cacherait avec plus de précaution qu'à nul autre.

De là, il passa à un récit bien considérable. « Vous ai-je dit, me demanda-t-il, la conversation que j'ai eue mardi dernier avec le comte de Toulouse? » Et sur ce que je lui répondis que non, il me conta qu'après avoir travaillé avec le maréchal d'Estrées et lui, il resta seul, et lui demanda s'il pouvait lui faire une question, et que cette question fut s'il était content de lui et de sa conduite; que sur les assurances de toute satisfaction suivies de réponses du comte de Toulouse les plus convenables, même les plus nettes, il lui dit que, puisqu'il en était ainsi, il en avait encore une autre à lui faire sur son frère, qui était dans l'inquiétude d'un bruit répandu qu'il le voulait faire arrêter et le maréchal de Villeroy. Son altesse royale s'était mise à rire comme d'une chose qui ne méritait que cela; il fut pressé; il répondit qu'il n'y avait pas songé. Le comte lui demanda s'il en pouvait assurer son frère, et sur le oui, lui demanda s'il en était mécontent, et d'où pouvait venir ce bruit. Le régent répondit que pour le bruit il en ignorait la cause, mais que, pour content, il ne pouvait l'être. Le comte voulut approfondir; sur quoi M. le duc d'Orléans lui demanda

ce qu'il penserait de remuer le parlement. Le comte lui répondit avec franchise que cela lui paraîtrait très-criminel, et s'informa s'il y en avait quelque chose sur le compte de son frère. M. le duc d'Orléans répondit qu'il n'en pouvait douter par des preuves très-sûres, et tout de suite lui demanda que lui semblerait d'un commerce en Espagne, et avec le cardinal Albéroni. « Encore pis, répondit nettement le comte, je ne regarderais pas cela différemment d'un crime d'état; » et sur ce que M. le duc d'Orléans lui laissa entendre qu'il en savait le duc du Maine coupable, le comte lui dit qu'il ne pouvait soupçonner son frère jusqu'à ce point, qu'il le suppliait de bien prendre garde à la vérité de ce qui en pouvait être; que pour lui, il lui avait donné sa parole, parce qu'il considérait l'état et son altesse royale comme une seule et même chose; qu'ainsi il lui répondait de soi, mais qu'il ne lui répondait pas de son frère.

Cette conversation me parut infiniment importante, et les réflexions que j'y fis allongèrent fort la nôtre. Je dis à M. le duc d'Orléans que je ne voyais rien de si net ni de plus estimable que le procédé du comte de Toulouse, en même temps rien de si fort contre le duc du Maine que ce que son frère, si engagé à le soutenir, lui déclarait pourtant qu'il n'en pouvait répondre. Le régent me parut y faire beaucoup d'attention. Je lui dis qu'un tel propos la méritait tout entière, et lui faisait sentir la grandeur de sa faute d'avoir laissé le duc du Maine entier; que néanmoins il ne devait pas s'en frapper jusqu'à perdre de vue l'espèce présente, je veux dire l'union du duc du Maine avec le parlement, et le danger de les châtier ensemble; que ces conjonctures demandaient toutes ses plus mûres réflexions. Après quelques séjours là-dessus, moi ne voulant plus trop m'expliquer, et flottant entre le danger nouveau, démontré par l'aveu du comte de Toulouse, et la crainte extrême de moi-

Digitized by Google

même sur ma vengeance et la restitution de notre rang, le régent me conta que le maréchal de Villeroy lui avait parlé lui-même de ce bruit de le faire arrêter avec M. du Maine, d'un ton fort humble et fort alarmé; qu'il en avait été dire autant à l'abbé Dubois, et qu'il était dans la dernière peine, quoi qu'on pût faire pour le rassurer. Je dis à M. le duc d'Orléans que pour celui-là, quoi qu'il pût faire, il fallait le laisser; qu'après les bruits anciens et nouveaux, il n'y avait ni grâce ni sûreté à l'ôter d'auprès du roi, auquel s'il arrivait malheur dans la suite, chacun renouvellerait d'horreurs contre son altesse royale.

Il en convint, et me témoigna d'ailleurs que l'âge et le peu de mérite du maréchal de Villeroy rendaient sa place très-indifférente. J'ajoutai que je regarderais sa mort, si elle arrivait devant la majorité, comme un malheur pour son altesse royale, parce qu'alors ce serait bien force d'en nommer un autre; que je ne savais pas trop bien qui de mérite propre à cette place en voudrait, et que ce serait en revenir presque au même danger s'il arrivait malheur au roi.

Il en convint encore; puis nous revînmes à M. le Duc, moi bien aise de prendre ma mission pour sentir où il en était sur le duc du Maine, et en même temps sur notre rang. Il me parla faiblement sur l'un et sur l'autre. Je le conjurai de nouveau de bien penser aux suites d'attaquer le duc du Maine dans une partie aussi sensible que l'éducation, et de la confier à un prince du sang de l'humeur arrêtée de M. le Duc, et après quelques raisonnements faits et abrégés là-dessus, je le suppliai de sentir que s'il faisait tant que d'ôter au duc du Maine l'éducation du roi, il ne serait ni moins enragé ni moins irréconciliable d'y ajouter sa réduction à son rang de pairie. Il me répondit qu'il l'avait déjà voulu une fois; que M. le Duc s'y était opposé par l'idée de se sépar-

Digitized by Google

de nous, par mettre entre deux un rang intermédiaire; qu'il était bien aise de me le dire nettement pour que je ne m'amusasse pas aux propos de M. le Duc, avec lequel il faudrait bien voir, s'il se portait à lui donner l'éducation du roi, mais sans lequel cela était impossible. Avec cela je m'en allai avec un commencement d'espérance, dont voici le raisonnement, supposé l'éducation changée de main.

Je comprenais de reste que ni M. le duc d'Orléans, ni M. le Duc ne se souciaient de la restitution de notre rang. Je comptais bien même qu'ils tâcheraient de l'éluder l'un par l'autre, le régent surtout, grand maître en ces sortes de tours d'apparente souplesse qui se démêlent avec exécration bientôt après; mais je sentis aussi qu'il ne résisterait non plus à M. le Duc en ce point, si celui-ci se le mettait dans la tête, que dans l'affaire de l'éducation *à fortiori*, et qu'il n'était rien moins qu'impossible d'y déterminer M. le Duc qui, croyant avoir un besoin capital de moi, se conduisait avec moi de même, était convaincu de son aveu fait à moi-même de la fausseté de son ancienne idée de rang intermédiaire, et tacitement encore par ne le vouloir pas dire par gloire de la sottise qu'il avait faite de ne nous avoir pas mis à leur suite contre les bâtards. Or il était à même de réparer l'une et l'autre faute; lui-même y avait pensé, puisqu'il l'avait proposé par l'un des trois projets d'édits. Il n'était donc plus question que de lui parler ferme, et de me servir de sa passion démesurée de l'éducation pour servir la mienne de la restitution de notre rang. C'est une des choses que je roulai le plus dans ma tête le reste de la journée, mais qui n'y roula qu'en second, tant j'eus peur de moi-même, et de ne pas éloigner avec le désintéressement d'un cœur pur tout ce qui pouvait nuire à l'état et y causer des troubles.

Plein de ces pensées, le duc de Chaulnes força ma

Digitized by Google

porte au sortir de dîner, que je tenais fermée en ces jours si occupés à tout ce qui n'était point du secret. Fils et neveu des ducs de Chevreuse et de Beauvillier, notre union était intime. Je l'avais, comme on l'a vu, fait duc et pair ; il ne l'oublia jamais, et il était aussi sensible que moi à ce qui était de cette dignité. Il venait, sur les bruits qui couraient de la colère du régent contre le parlement, raisonner avec moi si nous ne pourrions pas en tirer quelque parti. J'eus regret de ne pouvoir lui rien dire ; je battis la campagne sur les difficultés générales, et je m'en défis le plus tôt que je pus.

J'étais attendu chez M. de la Force où Fagon et l'abbé Dubois devaient se trouver. En les attendant, car je logeais fort près de lui et les autres fort loin, je dissertai avec lui sur mes soupçons renouvelés le matin par ce hoquet bizarre que M. le duc d'Orléans m'avait fait des hauts siéges aux Tuileries. Il en fut effrayé comme moi. Fagon vint qui ne le fut pas moins. Nous relûmes avec lui le mémoire que je lui avais dicté chez moi, qui fut le fondement de toute cette affaire. Il y avait ajouté diverses choses de pratique, mais importantes, sur l'interdiction du parlement s'il refusait de venir aux Tuileries, les scellés à mettre en différents lieux du palais et autres choses de cette nature. L'abbé Dubois arriva après s'être fait attendre assez longtemps avec d'excellentes notes d'ordres à donner pour l'exécution mécanique de tous les ordres possibles, les signaux des ordres pour les pouvoir donner en séance sans qu'il y parût, comme en cas que le parlement voulût sortir du lit de justice, l'arrêter tout entier ou quelques membres seulement, et quels, et mille choses de cette nature qu'on ne peut trop soigneusement prévoir, et qui mettent en désarroi quand elles arrivent sans qu'on y ait pourvu d'avance.

Je n'eus pas le temps d'achever avec eux. Les siéges

Digitized by Google

hauts me tenaient en cervelle ; je voulais ôter à M. le duc d'Orléans ce prétexte que je redoutais. J'avais mandé à Fontanieu de m'attendre chez lui, et je m'étais arrangé pour avoir fait avec lui à temps de ne manquer pas mon rendez-vous des Tuileries. Je trouvai moyen avec Fontanieu que les siéges hauts eussent trois bonnes marches. Il se désolait du délai du lit de justice, parce que, dans l'intervalle, il craignait ses ouvriers qui ne comprenaient point ce qu'il leur faisait faire, et qui mouraient d'envie de le savoir et de s'en informer. Sortant de chez lui, je dis à mes gens : « Au logis ! » mais en passant devant le Pont-Tournant, du bout du jardin des Tuileries, je tirai mon cordon, m'y fis descendre comme séduit par le beau temps, et j'envoyai mon carrosse m'attendre au bout du Pont-Royal.

Je ne tardai pas à trouver M. le Duc dans notre allée ordinaire, le long du bas de la terrasse de la rivière. Comme c'était la seconde fois au même lieu, je craignis les aventures imprévues et les remarques. Je lui fis ôter son cordon bleu qu'il mit dans sa poche. Il avait vu M. le duc d'Orléans le matin depuis moi, et je reconnus bientôt qu'il l'avait trouvé beaucoup plus facile. Cela me fâcha, parce que j'en sentis la conséquence, et que je ne viendrais pas à bout d'un homme si arrêté dès qu'il espérerait obtenir ce qu'il prétendait. Il me conta d'abord que le régent lui avait fait la confidence des 10,000 pistoles, et la lui avait faite entière en lui nommant le duc de Parme, dont je fus surpris, parce que cela n'y ajoutait rien et découvrait ce qu'il ne fallait pas, et me dit que son altesse royale était demeurée persuadée sur ce qu'il lui en avait dit que cette remise n'était pas pour M. le comte de Charolais ; je le pressai sur le retour de ce prince et sur l'établissement. Lui se tint ferme à le différer jusqu'à un établissement prêt, à en répondre

Digitized by Google

dès qu'il le serait, et à trouver qu'il n'y en pouvait avoir que par le dépouillement du duc du Maine. Je le suppliai de nouveau d'en sentir toutes les conséquences que je lui remis devant les yeux. Nous les discutâmes encore, et ce ne fut de part et d'autre que des redites de nos précédentes conversations, parmi lesquelles il me répéta à diverses reprises les manquements de parole qu'il avait essuyés là-dessus et auxquelles il ne pouvait plus se fier, et sa protestation encore plus durement que la veille d'attachement au régent ou de ne faire pas un pas pour son service, selon que l'éducation lui serait ou ne lui serait pas donnée dans le vendredi prochain.

Voyant que c'était perdre du temps que d'espérer davantage de le ramener là-dessus, il me vint dans l'esprit de lui faire une proposition qui me parut devoir être goûtée. « Monsieur, lui dis-je, je vois bien ce qui vous tient, vous ne voulez plus tâter des paroles et vous voulez user de l'occasion présente : vous avez raison ; mais vous convenez aussi que, si vous n'aviez pas été si souvent trompé, vous ne vous opiniâtreriez pas à vouloir l'éducation dans la même séance qui doit si fort mortifier le parlement, parce que vous en sentez toutes les dangereuses conséquences.—Cela est vrai, me répondit-il : je voudrais de bon cœur pouvoir séparer l'un de l'autre ; mais, après ce qui s'est passé tant de fois, quelle sûreté aurais-je et quelle folie à moi de m'y laisser aller? — Attendez, monsieur, répliquai-je. Il me vient sur-le-champ une idée dans la tête que je ne vous réponds pas que M. le duc d'Orléans adopte, mais que je vous réponds de lui proposer, si vous la goûtez, et, comme je la crois raisonnable, de faire tout ce qui est en moi pour qu'il l'exécute. Je voudrais que M. le duc d'Orléans vous écrivît un billet signé de lui, par lequel il vous donnât sa parole de vous donner l'éducation du roi à la

Digitized by Google

rentrée du parlement. Par là elle vous est immanquable; car, s'il vous tient parole, vous avez votre but; s'il y voulait manquer, vous avez en main de quoi le rendre tout aussi irréconciliable avec M. du Maine que s'il lui avait ôté l'éducation, et par là vous le forcez à le faire, pour ne demeurer pas tout à la fois brouillé avec vous et brouillé avec eux, si vous, hors de toute mesure avec lui, montriez le billet de sa main. — Monsieur, me repartit M. le Duc d'un ton ferme, je ne me fie non plus aux écrits et aux signatures de M. le duc d'Orléans qu'à ses paroles. Il m'a trompé trop de fois. et ce serait être trop dupe. » Je contestai, mais ce fut en vain, et il demeura ferme à vouloir l'éducation et rien autre.

Dépourvu de cette ressource qui s'était présentée à moi tout à coup comme bonne, j'eus recours aux péroraisons. Je lui rebattis ce que je crus de plus touchant sur le comte de Toulouse, et enfin sur les mouvements qui pouvaient agiter l'état. Il me parut toujours le même, c'est-à-dire inébranlable, et me dit qu'il devait écrire le lendemain matin au régent pour le voir commodément l'après-dînée, et en venir ensemble à une résolution; qu'il me priait de l'y préparer dans la matinée, et de compter encore une fois que de l'éducation dépendrait son attachement pour son altesse royale, ou le contraire avec un ressentiment dans le cœur dont il ne serait pas le maître, et qui durerait autant que lui. « Monsieur, lui répondis-je avec feu, vous devez me connaître à présent sur les bâtards et sur mon rang. Je ne suis point né prince du sang et habile à la couronne; cependant mon amour pour ma patrie, que je crains de voir troubler bien dangereusement, me fait combattre mon intérêt de rang le plus sensible et le plus précieux, et ma vengeance la plus vive et la plus passionnément désirée. Vous donc qui devez prendre encore plus de part que

Digitized by Google

moi en cet état qui est votre patrie comme la mienne, mais qui est de plus votre patrimoine possible, dont la couronne est dans votre maison depuis tant de siècles, et ne peut tomber que sur vous et sur vos descendants à tour chacun d'ainesse, je vous adjure par votre qualité de Français, par votre qualité de prince du sang qui doit vous faire regarder la France avec des yeux de tendresse et de propriété, je vous adjure de passer cette nuit et demain toute la matinée à peser votre intérêt contre le duc du Maine avec l'intérêt de l'état, d'être plus Français qu'intéressé dans son abaissement, de vous représenter sans cesse les suites et les conséquences de ce que vous voulez faire; et quel serait votre juste repentir, si, par la haine seulement ou par intérêt personnel, vous nous alliez jeter dans des troubles et dans une guerre civile, que vous convenez vous-même qui perdrait l'état dans la situation où il se trouve! Cela vaut bien la peine de prendre sur votre sommeil. Après cela, vous ferez ce que vous estimerez devoir faire, mais n'ayez pas à vous reprocher aucune légèreté. »

Il me parut ému de ce discours si fort, et, pour en profiter, je lui parlai encore du comte de Toulouse, et lui demandai si cela ne touchait point madame la Duchesse, et s'il était d'accord avec M. le prince de Conti. Il me répondit que pour madame la Duchesse, elle était là-dessus toute différente de madame la duchesse d'Orléans; que l'une était toute bâtarde, l'autre toute princesse du sang; que pour ce dont il s'agissait, madame la Duchesse n'en savait rien, parce qu'elle l'avait prié de faire tout ce qu'il jugerait à propos contre ses frères, pourvu qu'il ne lui en fît point de part, et qu'elle pût dire que c'était à son insu, mais qu'il était assuré qu'elle en serait bien aise, parce qu'elle sentait bien ce qu'elle était, et qu'avec elle ils parlaient tout le jour de bâtards

Digitized by Google

et de bâtardise; qu'il était vrai qu'elle aimait le comte de Toulouse, quoique depuis leurs affaires il se fût fort éloigné d'elle; mais que, pour le duc du Maine, elle le connaissait trop pour l'aimer après ses procédés sur la succession de M. le Prince et sur le rang; qu'à l'égard de M. le prince de Conti, il m'en parlerait avec peine: que je voyais bien ce que c'était; qu'il ne lui avait rien dit; et moins par des paroles que par des manières et des tons, il me fit bien comprendre et qu'on n'y devait pas compter, et qu'on ne devait pas aussi s'en embarrasser. Tandis que nous en étions sur ces espèces de parenthèses, il me vint dans l'esprit d'essayer de déranger M. le Duc par la mécanique à la suite de l'émotion que je lui avais causée, par ce que je lui avais représenté de touchant.

Je lui dis donc que ce n'était pas le tout que vouloir et résoudre, qu'il fallait descendre dans le détail, et voir comment arriver à ce qu'il se proposait; que je sentais mieux que personne le néant du conseil de régence et des personnes qui le composaient; que cependant il ne fallait pas compter qu'on pût faire à l'éducation du roi un changement de cette importance sans en parler à la régence; qu'il voyait que les bâtards y prenaient pied comme ailleurs. Je lui contai là-dessus ce que j'avais su de M. de la Force, et j'ajoutai qu'il devait regarder les maréchaux de Tallard et d'Huxelles comme étant tout à fait à eux, le premier par le maréchal de Villeroy, l'autre par lui-même, et par le premier écuyer et le premier président, ses amis les plus intimes; que pour d'Effiat, tout premier écuyer du régent qu'il était, il était si lié et de si longue main à M. du Maine qu'il le comptait beaucoup plus à lui qu'à son maître; que Besons ne voyait et ne pensait que par Effiat, et que le garde des sceaux était fort uni aux bâtards du temps du feu roi;

Digitized by Google

que si quelqu'un d'eux venait à prendre la parole à la régence les autres du même parti le soutiendraient; que le maréchal de Villeroy était capable de le prendre sur un ton pathétique par rapport au feu roi, dont il couvrirait sa cabale; que, quel qu'il fût, il était considéré, et imposait en présence à M. le duc d'Orléans qui s'en dédommageait mal en s'en moquant en absence; que le maréchal de Villars, ennemi d'abord du duc du Maine, par d'anciens faits, s'était laissé regagner à lui, moins par ses souplesses que par la façon dont lui M. le Duc l'avait traité.

Il m'interrompit pour m'en parler avec mépris, dire qu'il avait eu raison, et que le maréchal était un misérable d'être demeuré à la tête du conseil de guerre avec tous les dégoûts qu'il y avait reçus. « Tant de mépris qu'il vous plaira, monsieur, lui repartis-je; personne ne sait mieux que moi le peu qu'est né le maréchal de Villars, et n'a senti plus vivement que moi la honte que nous avons reçue quand il a été fait duc et pair. J'en ai été malade de honte et de dépit. Mais, après tout, c'est le seul homme en France que vous ayez qui ait gagné des batailles, qui n'en ait point perdu, absolument parlant; et c'est encore lui qui, par tant de bonheur qu'il vous plaira, a le nom d'avoir sauvé à Denain la France prête à se voir la proie et le partage de ses ennemis, et qui, par les traités de Rastadt et de Bade, a mis le dernier sceau à celui d'Utrecht. C'est donc l'homme le plus glorieux qui soit en existence et par des faits célèbres, et, pardonnez-moi le terme, il est insensé à vous de vous acharner après un tel homme, qui est tout ce que celui-ci est, et vous voyez aussi ce qui vous en arrive. Il se prend à tout, à un fer rouge; de rage il s'unit à M. du Maine, comme on n'en peut plus douter après ce qu'a dit M. de la Force. Il tient des propos hardis en faveur

Digitized by Google

du chancelier et du parlement, et voilà un homme que votre fantaisie a rendu votre ennemi et a écarté du régent par les niches que vous lui avez fait faire. Or cet homme n'entend rien en affaires, cela est vrai ; mais il n'est pas moins vrai qu'il est éloquent, hardi, piqué, outré; qu'il se déconcerte moins qu'homme du monde; que les paroles lui viennent comme il lui plaît, et qu'un discours fort pour laisser les choses comme elles sont, dans la bouche d'un homme aussi décoré d'actions, d'emplois et des plus grands honneurs, ne ferait pas un médiocre embarras. Le maréchal d'Huxelles parlera peu, mais avec poids. Pensez-vous que ces gens-là n'entraînent personne, et pensez-vous encore qu'entre ceux qu'ils n'ébranleront pas, il y en ait de pressés de prendre la parole pour faire contre? Monsieur, ceci est bien important, et vous ne connaissez pas la faiblesse de M. le duc d'Orléans. — En effet, me répondit M. le Duc, je n'avais pas songé à cet embarras, et j'avoue qu'il est grand. » Et après un peu de silence que je ne voulus pas troubler pour laisser fortifier l'impression qu'il me semblait que je venais de faire, « Mais, reprit-il, monsieur, en parlera-t-on à la régence? car ces bâtards y sont. — Voilà, monsieur, lui dis-je, où je vous attendais. Comment en parler devant eux et comment l'éviter? Si c'est en face, se tairont-ils, et M. le duc d'Orléans sera-t-il ferme? Ils parleront sans doute, et vous avez bien vu M. du Maine parler à moins et en plus grande compagnie, en plein parlement. Il y contesta au régent le commandement des troupes de la maison du roi et celui de tous ses officiers, même de ceux qui sont sous votre charge. Le comte de Toulouse le laissa faire. Mais ici, où il s'agit de la totalité, non comme alors d'une partie seulement et ajoutée, ne soutiendra-t-il point son frère? Ceux qui leur sont unis de cabale et de parti oseront-ils les abandonner,

Digitized by Google

ou plutôt joints à eux comme ils sont, s'abandonneront-ils eux-mêmes? Sentez-vous le bruit que cela fera dans le conseil? Comptez-vous sur quelqu'un pour tenir tête? Vous flattez-vous que M. le duc d'Orléans saura imposer? — Mais, me dit-il, le plus court est de n'en point parler à la régence; car il est vrai que cet inconvénient est très-grand, et que je n'y avais pas fait réflexion. Il n'y a qu'à ne parler à la régence que de l'affaire du parlement; l'autre n'en sera que plus secrète. Je n'y vois que cela, qu'en pensez-vous? — Monsieur, lui répondis-je, *angustiæ undique*. Si aucun membre du conseil de régence n'avait de séance au lit de justice, ce serait un tour de passe-passe à tenter effrontément. Le parlement croirait que le conseil y aurait passé, et le conseil n'en saurait rien que tout enregistré et quand il n'y aurait plus de remède. Mais songez-vous que la régence entière sied au lit de justice, excepté trois ou quatre, et y opine? Que diront donc des gens à la pluralité de l'avis desquels le régent s'est engagé en plein parlement de déférer pour affaires, lorsqu'en plein parlement et au sortir du conseil de régence, ils entendront une affaire de la qualité de l'éducation dont ils n'auront su chose quelconque et dans le temps où le parlement s'excuse de tout ce qu'il fait sur le peu de part qu'on donne des affaires au conseil de régence, et ne feint pas de dire qu'il est poussé par plusieurs de ce conseil? Qu'arrivera-t-il si un maréchal de Villeroy, de dessus son tabouret de service de gouverneur du roi, s'écrie que cela lui est tout nouveau, qu'un maréchal de Villars harangue, que les autres maréchaux de France, qui tous tiennent aux bâtards, clabaudent? Que sais-je, si des pairs même ne s'en mêleraient pas de dépit contre vous sur le rang intermédiaire que vous voulûtes lors de votre procès, qui a valu celui de princes du sang aux bâtards, et

Digitized by Google

de dépit encore du bonnet contre M. le duc d'Orléans? N'est-ce pas une voie toute simple aux uns de se venger, aux autres de faire une plainte oblique, mais pourtant solennelle de l'anéantissement du conseil de régence dans une compagnie aigrie, à ce moment si blessée? Et, puisqu'elle a enregistré les conseils et les engagements que le régent s'est fait à cet égard, n'est-elle pas très-intéressée à soutenir celui de régence? Les amis et la cabale des bâtards n'auront-ils pas beau jeu; et comment M. le duc d'Orléans soutiendra-t-il les clameurs du conseil non consulté dans la forme, et la délibération qu'on en voudra prendre pour le fond? Et si les bâtards y sont, monsieur, que sera-ce à votre avis et quelle force de plus? — Les bâtards n'y seront point, me dit-il; car, depuis notre arrêt, ils ne vont point au parlement pour qu'il ne soit pas dit qu'ils l'exécutent. — Mais s'ils en ont le vent, ils y viendront pour parer ce coup de partie. De plus, entrant et sortant avec le roi, rien dans l'exécution de votre arrêt qui les empêche d'y aller, parce qu'alors point d'huissier devant vous tous, et que tout l'accompagnement du roi traverse, quoique nouvellement et fort mal à propos, le parquet, et ceux qui ont séance en haut y montent et en descendent avec le roi par la même nouveauté: ainsi nul embarras aux bâtards pour monter et sortir de séance. — Ils n'auront le vent de rien, me dit-il, et de plus, s'ils y viennent, je n'ai qu'à sortir et à demander qu'ils sortent. — A la bonne heure, répondis-je, c'est un expédient; mais cela fera un mouvement, et dans ce mouvement on aura le moment de se parler, de se fortifier contre le premier étonnement. Ceux qui seront pour vous n'auront plus votre présence, et, comme il s'agit de nouveauté en votre faveur et de détruire l'effet de la volonté domestique du feu roi enregistrée en lit de justice, il faut bien plus pour l'emporter que

Digitized by Google

pour l'empêcher. Monsieur, ceci est capital au moins, et cette mécanique est bien à balancer; car entamer une telle affaire et en recevoir l'affront, vous voyez où cela jette. Je n'ai pas besoin de vous le commenter. Et si à tout ce bruit et à quelque sottise que peut fort bien dire le maréchal de Villeroy, le roi se prend à pleurer et à dire qu'il veut M. du Maine, où tout ceci aboutira-t-il? Monsieur, je vous le répète, je vous adjure comme Français, comme successeur possible à la couronne par le droit de votre naissance, comme enfant de la maison, que votre haine pour M. du Maine n'y mette pas le feu. Quand vous l'y aurez porté, votre douleur tardive ne l'éteindra pas, et vous ne vous consolerez jamais d'avoir mis le comble aux maux d'un état qui, à tant de titres, vous doit être si précieux et si cher. » Je me tus pour lui laisser faire ses réflexions.

Après quelques moments de silence il me dit que ces difficultés lui étaient nouvelles, et que M. le duc d'Orléans ne les lui avait point faites; que pourtant il y fallait penser et trouver un remède avant de nous séparer; qu'il me répétait donc aussi que ce seraient troubles pour troubles, parce que ces deux choses étaient également et très-exactement vraies; qu'il était perdu si l'éducation demeurait au duc du Maine, et qu'il ne verrait pas quatre ans durant venir sa perte sans mettre le tout pour le tout pour l'empêcher; que tout bien considéré encore, il n'était pas moins vrai que plus le temps s'avancerait, plus les bâtards aussi se fortifieraient, et plus l'éducation deviendrait dangereuse à leur ôter, plus les connaissances du roi qui croîtraient avec l'âge deviendraient périlleuses, et pour se porter à vouloir garder le duc du Maine, et pour prendre toutes les impressions qu'il lui voudrait donner; qu'il y avait plus, qu'il ne risquait rien à me le dire, quoique M. le duc

Digitized by Google

d'Orléans le lui eût donné sous le secret, et après m'avoir conté la conversation du régent avec le comte de Toulouse, il ajouta que son altesse royale avait conçu tout ce qu'il y avait à juger du duc du Maine par l'aveu de son frère qui n'en répondait point.

Comme je le vis se fonder en raisonnements là-dessus, et compter de m'ébranler par la nouveauté d'un fait si considérable, je lui avouai que M. le duc d'Orléans me l'avait raconté aussi; mais que ce fait, tout considérable qu'il était, ne levait aucune des difficultés que je venais de lui montrer, et prouvait seulement l'ineptie consommée de n'avoir pas traité les bâtards comme je le voulais à la mort du roi. « Oui, monsieur, reprit vivement M. le Duc, et en homme qui a pris son parti, vous aviez grande raison, sans doute; mais plus vous aviez raison alors, et moins vous l'avez aujourd'hui. Pardonnez-moi si je vous parle si librement, car votre raisonnement ne va qu'à nous laisser égorger par ces MM. les bâtards à leur bon point et aisément, et en attendant qu'ils le puissent par la majorité, à leur laisser tranquillement tous les moyens et toutes les forces. Or, si M. le duc d'Orléans est de cette humeur-là pour sa *vade*, je ne suis pas si paisible pour la mienne. Il est si grand qu'il espère apparemment leur échapper d'une façon ou d'une autre, par force ou par reconnaissance de ne les avoir pas écrasés, en quoi je crois qu'il se trouverait pris pour dupe. Moi qui n'ai ni les mêmes ressources ni la même grandeur, encore un coup je n'en crois point de trouble, et je ne crois point leur affaire assez arrangée; mais troubles pour troubles ils seront pires en différant; et, en un mot, comme que ce soit l'éducation vendredi, monsieur! Alors je suis un à jamais avec M. le duc d'Orléans, et nous verrons, tous les princes du sang unis, ce que pourront les bâtards; autrement mon ressentiment

Digitized by Google

sera plus fort que moi ; il ne sortira jamais de mon cœur, et je me sens dès à présent en ce cas incapable de marcher d'où je suis jusqu'à vous, et si il n'y a pas loin, pour son service. Je sais toute la différence qu'il y a de lui à moi, mais au bout c'est à lui à savoir s'il me veut ou s'il ne se soucie pas de me perdre. Je n'en sais pas davantage. Il est régent, il doit être le maître pour des choses qui, tout à la fois, sont justes et raisonnables et de son intérêt personnel. C'est donc à lui à les vouloir et à les savoir faire, sinon ce n'est pas la peine d'être à lui. » C'était là trancher toutes difficultés et non pas les lever.

J'allais répondre, lorsque après un moment de silence : « Monsieur, reprit-il d'un air doux, modéré et flatteur, je vous demande pardon de vous parler si ferme, et je sens très-bien que je pourrais fort bien passer dans votre esprit pour une tête de fer et bien opiniâtre. Je serais bien fâché que vous eussiez si méchante opinion de moi, mais je vous prie de vous mettre en ma place, de peser l'état où je me trouve, tous les manquements de parole que j'ai essuyés là-dessus qui me jettent où nous voici. Je compte sur votre amitié ; me conseilleriez-vous de me perdre, et voyez-vous ceci passé un bout et une fin à l'établissement de M. du Maine auprès du roi? Voilà ce qui me rend si ferme ; et si vous voulez bien peser ce qui peut vous paraître opiniâtreté, vous trouverez que c'est nécessité. »

Ce propos m'embarrassa extrêmement, non par sa politesse que j'aurais payée de respects, mais par une solidité trop effective et d'autant plus fâcheuse, qu'elle nous mettait entre deux écueils. Son aliénation capable de tout en France et en Espagne d'une part, et d'autre part la difficulté de réussir et les troubles qui en pouvaient naître : détestables fruits de cette débonnaireté

Digitized by Google

insensible qui, contre le souvenir des plus énormes offenses et des plus grands dangers, contre tout intérêt, toute raison, toute justice, contre toute facilité, tout cri public et universel, tout sens commun, avait à la mort du roi laissé subsister les bâtards. Je me recueillis autant qu'une conversation si importante et si vive me le put permettre, et je reconnus bien que cette décision de M. le Duc, venue avec impétuosité au bout de mes difficultés si fortes pour toute réponse à leur embarras avoué, et les raisons apportées ensuite en excuses de cette impétuosité, démontraient qu'il n'y avait plus rien à espérer de M. le Duc, d'autant plus raffermi par les confidences que M. le duc d'Orléans lui avait faites, surtout celle de sa conversation avec le comte de Toulouse dont il eût si bien pu se passer, et encore plus de lui laisser sentir toute l'impression qu'elle lui avait laissée. Dans cette conviction je cessai de tenter l'impossible, et content en moi-même du témoignage de ma conscience, par tous les efforts si sérieux que j'avais faits pour le déprendre ou pour éluder son dessein contre le duc du Maine, je me crus permis de profiter au moins pour nous de ce que je ne pouvais empêcher pour le bien de l'état.

Je dis donc à M. le Duc qu'après lui avoir dit et représenté tout ce que j'estimais du danger en soi, et des difficultés de cette grande affaire, j'abuserais vainement de son temps à lui rebattre les mêmes choses, n'ayant plus rien de nouveau à lui alléguer; que je voyais avec douleur que, quoiqu'il sentît les embarras infinis et de la chose et de sa mécanique, son parti était pris; que cela étant j'en souhaitais passionnément le succès, puisqu'il n'y avait point de remède, mais qu'avant de le quitter, je le suppliais de vouloir bien s'expliquer avec moi sur la réduction des bâtards à leur rang de pairie.

Digitized by Google

Il me répondit qu'il consentait volontiers qu'ils n'en eussent point d'autre, et que je savais bien que c'était un des trois projets d'édits qu'il avait proposés et donnés à M. le duc d'Orléans. « J'entends bien, lui répliquai-je; mais autre chose est de laisser faire, autre chose de vouloir. Je vous supplie de ne pas perdre le souvenir que le rang intermédiaire qu'on vous avait mis dans la tête lors de votre procès avec les bâtards leur a valu celui de princes du sang qu'ils ont encore comme à la mort du roi, et de demeurer en outre dans toute la grandeur que vous redoutez aujourd'hui avec tant de sujet, et dans laquelle vous les voulez attaquer par la moelle, qui est l'éducation. Vous fûtes trahi depuis le commencement de cette affaire jusqu'à la fin. Ne retombez pas dans les piéges qui vous furent tendus par des gens payés par M. et madame du Maine, que vous vous croyiez avec raison très-attachés. — Je vous nommerai bien qui? interrompit M. le Duc; c'est Lassé qui nous trompa toujours. — Puisque vous le nommez, monsieur, lui dis-je, nommez-les tous deux le père et le fils, et tout le monde s'en aperçut bien hors vous. C'est encore quelque chose que vous n'en soyez plus la dupe. Or, je vous le répète, la faute radicale, et qui sauva les bâtards, ce fut de ne nous avoir voulu ni à votre suite ni protéger. En ce cas ils étaient réduits en leur rang de pairie. Par là plus de place au conseil de régence, sans les en chasser, plus de moyen d'imposer au monde le respect qu'ils avaient accoutumé, plus d'éducation, car en quel honneur le maréchal de Villeroy eût-il pu demeurer sous M. du Maine? Lorsque votre procès fut jugé, j'en parlai fortement au maréchal de Villeroy, et lui demandai comment il pouvait rester sous un homme qui n'était plus prince du sang habile à la couronne. Il en fut si embarrassé qu'il me parut ébranlé. Qu'eût-ce donc été s'ils avaient fait le saut,

Digitized by Google

et nous en honneur, et par là en force de faire chanter le maréchal de Villeroy, quand bien même il n'eût pas voulu? Alors quelle facilité à M. le duc d'Orléans de satisfaire son intérêt, en ôtant M. du Maine d'auprès du roi! Quelle facilité encore de l'y pousser, et quel embarras même au duc du Maine d'y rester sans les honneurs et le service de prince du sang, et avec tous les affronts de changement et de chute de rang, dont les occasions chez le roi lui eussent été continuelles. — Tout cela est vrai, me dit M. le Duc, aussi voyez-vous que je consens et que je propose même la réduction que vous voulez.—Mais, monsieur, repris-je, cela ne suffit pas; me permettez-vous de vous parler librement? comptez que par cette idée de rang intermédiaire lors de votre procès, vous vous êtes aliéné tous les ducs, je dis tous ceux qui ont du sang aux ongles. Je ne vous parle pas de misérables comme un duc d'Estrées, un M. Mazarin, un M. d'Aumont, mais de tout ce qui se sent et se tient, et parmi ceux-là les ducs qui étaient le plus à l'hôtel de Condé par l'ancien chrême de père en fils des guerres civiles. Nous ne paraissons pas, parce que nous sommes cent fois pis que sous la tyrannie passée, mais nous ne nous en sentons pas moins, et nous ne nous en tenons pas moins ensemble, comme vous l'avez pu remarquer en toutes les occasions. Vous êtes bien grand, monsieur, par votre naissance de prince du sang, et par la situation où vous vous trouvez; mais croyez-moi, et ne pensez pas pour cela que nous voulions vous rapprocher de trop près : quelque élevé que vous soyez, il ne vous doit pas être indifférent que tout ce qu'il y a de ducs et pairs sensés et sensibles soient à vous ou n'y soient pas, et voici une occasion de vous les dévouer. Ne la manquez pas, et réparez par là le passé envers eux, car je ne vous déguiserai point ce que M. le duc d'Orléans

Digitized by Google

serré de près ne leur a pas laissé ignorer, que, sans votre résistance, leur requête eût été jugée avec la vôtre, et les bâtards réduits à leur rang de pairie unique; et toute la haine en est tombée sur vous. »

M. le Duc fut un moment sans répondre, puis me dit qu'il avait bien envie que je visse les trois projets d'édits qu'il avait donnés à M. le duc d'Orléans; que celui par qui il les avait fait dresser était fort connu de moi, et désirait me les porter et en raisonner avec moi; et que lui aussi désirait fort que je lui voulusse donner une heure chez moi le plus tôt que je pourrais; que c'était Millain que j'avais fort connu secrétaire du chancelier de Pontchartrain qui les avait dressés; qu'il était très-capable et très-honnête homme; qu'il se fiait fort en lui, et que je pourrais lui parler en toute confiance.

Je saisis cette ouverture avec une avidité intérieure que je couvris de politesse et de complaisance. Millain était fort homme d'honneur, de règle et de sens, et par son mérite fort au-dessus de son état. Les distinctions que je lui avais témoignées chez M. le chancelier de Pontchartrain, fondées sur l'estime qu'il en faisait et après sur ce que j'en connus par moi-même, me l'avaient attaché. A la retraite du chancelier il avait voulu continuer à prendre soin de ses affaires, et ce n'avait été qu'à condition de ne pas cesser qu'il avait cédé à l'empressement du chevalier Voysin de l'avoir auprès de lui, et ensuite à passer chez M. le Duc. Il était toujours demeuré dans les mêmes termes avec moi, quoique les occasions de nous voir fussent devenues fort rares depuis la retraite de son premier maître que j'allais voir souvent, mais chez qui je ne le rencontrais plus. Il me parut à souhait à mettre entre M. le Duc et moi et à m'en servir auprès de lui. Nous convînmes donc qu'il

Digitized by Google

viendrait le lendemain matin chez moi avec ses trois projets, et cette promptitude me parut faire plaisir à M. le Duc.

Après quelques propos là-dessus, que je laissai aller pour laisser mâcher à M. le Duc ce que je lui venais de dire de fort, et pour mettre un intervalle à ce que j'avais dessein d'ajouter, je crus lui devoir serrer la mesure. Je lui dis donc, et je le suppliais de ne pas regarder ceci comme manque de respect, mais bien comme une confiance que l'affaire exigeait, et que celle dont il m'honorait dans tout ceci me donnait droit de prendre en lui avec un aveu naturel que je lui allais faire, dont je le conjurais de ne se point avantager d'une part et de ne le point trouver mauvais de l'autre, je lui dis que voyant sa fermeté à vouloir l'éducation, j'avais déjà soupçonné qu'on ne viendrait pas à bout de l'en déprendre, et que dans cette crainte j'avais voulu à tout hasard ce matin même sonder le régent à fond sur la réduction des bâtards à leur simple rang de pairie; que le régent pressé m'avait laissé voir que cela dépendrait de ce que lui M. le Duc voudrait; et que serré de plus près il m'avait dit qu'il doutait de sa volonté par l'expérience contraire qu'il en avait; que poussé par degrés j'en avais tiré l'aveu que s'il le demandait formellement, son altesse royale le trouvait juste et utile et n'y ferait aucune difficulté. Puis sans donner à M. le Duc le temps de penser, je continuai tout de suite d'un ton de désir et de respect: « Vous voyez donc, monsieur, que notre sort est entre vos mains, nous abandonnerez-vous encore une fois, et les grands du royaume qui le demeureront quoi qu'on fasse, et dont beaucoup sont grandement établis, ne vous paraîtront-ils pas dignes d'être recueillis par vous? Je vous dirai plus, monsieur, leur intérêt est si grand ici que je croirai bien principal

Digitized by Google

si on leur fait une justice si désirée qu'ils la sussent en entrant en séance. En ce moment, plus de péril pour le secret quand ils seraient capables d'en manquer contre eux-mêmes, puisqu'ils ne peuvent se déplacer, et ce serait un véhicule certain pour tourner en votre faveur tout ce que vous avez lieu de craindre en haine de ce qui s'est passé, et en vengeance du bonnet contre le régent même. Près d'obtenir ce qui leur tient le plus vivement au cœur de l'équité de son altesse royale par votre seul secours, comptez pour vous tout le banc des pairs s'il s'agit de parler, et croyez qu'en un lit de justice cette portion est bien capitale à avoir et impose grandement au reste de ce qui s'y trouve. »

Cela dit, je pris un autre ton, et je continuai tout de suite avec un air de chaleur et de force : « Après cela, monsieur, je ne puis vous tromper; tout ceci, vous le voyez, vous le sentez comme moi. Mais mettez-vous en notre place, comment seriez-vous touché pour qui vous tirerait d'opprobre ou qui vous y laisserait? Je ne vous le dissimule point, je dois trop à mes confrères, je dois trop à moi-même pour ne les pas instruire à fond de ce qui se sera passé, pour qu'ils ne sachent point par moi que c'est de votre main qu'ils tiendront ou leur honneur rendu ou leur ignominie. Et moi, monsieur, qui ai l'honneur de vous parler, permettez-moi de me servir de vos propres paroles sur M. le duc d'Orléans, quoiqu'il y ait bien plus loin de nous à vous que de vous à lui. Si vous nous abandonnez, je sens en moi un ressentiment contre vous dont je ne serai point maître, qui durera autant que moi et que ma dignité, qui se perpétuera dans tous ceux qui en sont revêtus, qui nous éloignera de vous pour jamais, et qui, se ployant au seul respect extérieur qui ne vous peut être refusé, me détournera le premier et tous les autres avec moi, des plus petites

Digitized by Google

choses de votre service. Que si au contraire vous nous remettez en honneur et les bâtards en règle, moi plus que tous, et tous avec moi sommes à vous, monsieur, pour jamais et sans mesure, parce que je vous crois très-incapable de rien vouloir contre l'état, le roi et le régent, et je vous mène dans l'hôtel de Condé tous les pairs de France vous vouer leur service, et des leurs, et toute leur puissance dans leurs charges et leurs gouvernements. Pesez, monsieur, pesez l'un avec l'autre, pesez bien ce qu'il vous en coûtera, comptez bien sur la solidité de tout ce que je vous dis en l'un comme dans l'autre cas, et puis choisissez. » Je me tus tout court après cette opinion si vivement offerte, bien fâché que l'obscurité empêchât M. le Duc de bien distinguer le feu de mes yeux, et fâché de perdre moi-même par la même raison toute la finesse de la connaissance que j'aurais pu tirer de son visage et de son maintien dans sa réponse.

Il me dit aussitôt, et voici ses propres paroles : « Monsieur, j'ai toujours honoré votre dignité et la plupart de ceux qui en sont revêtus. Je sens très-bien quelle est pour moi la différence de les avoir pour amis ou pour indifférents, encore pis pour ennemis. Je vous l'ai déjà avoué, j'ai fait une faute à votre égard, messieurs, et j'ai envie de la réparer ; je sens encore qu'il est juste qu'il n'y ait rien entre nous et vous. Mais M. le duc d'Orléans vous parle-t-il bien sincèrement quand il vous promet la réduction des bâtards à leur rang de pairie si je la lui demande? Car ne m'allez pas charger d'une iniquité qui ne serait pas la mienne. — Monsieur, lui répondis-je, c'est mon affaire ; la vôtre est d'opter nettement. Voulez-vous de nous à ce prix, ou vous paraît-il trop cher ? — Moi, monsieur, interrompit-il avec vivacité, de tout mon cœur ; mais en faisant de mon

Digitized by Google

mieux, vous aurai-je, ou dépendrai-je du succès? » J'interrompis aussi avec véhémence : « Point de cette distinction, s'il vous plaît. Le succès est en vos mains; il ne s'agit que de demander la réduction du rang, du ton et de la force dont vous demandez l'éducation; ne les séparez point, insistez également; vous en sentez les raisons, en elles-mêmes bonnes et vraies; vous en devez sentir autant les raisons particulières à vous. En vous y prenant de la sorte, c'est moi qui vous en réponds. M. le duc d'Orléans, vous accordant le plus difficile, ne peut vous refuser le plus simple et le plus aisé, le jugement équitable, avoué tel de lui et de vous, d'un procès pendant. — Oh bien, monsieur, reprit M. le Duc, je vous en donne ma parole; j'y ferai comme pour l'éducation dès demain; mais promettez-moi aussi de faire de votre mieux. — Doucement, monsieur, reprisje; avec cette parole vous avez la mienne, et j'ose vous dire celle de tous les ducs, d'être à vous sans mesure, le roi, l'état et le régent exceptés, qui sont la même chose, et contre qui vous ne voudrez jamais rien. Mais sur M. du Maine je ne puis vous promettre que ce que j'ai déjà fait, de proposer à M. le duc d'Orléans les raisons pour et contre; et, s'il se détermine à ce que vous désirez, de m'y mettre jusqu'au cou pour le succès. » Là-dessus, protestations, embrassades et retour aux moyens sur les inconvénients mécaniques.

Je lui dis que je croyais qu'il fallait séparer les deux frères, et pour le bien de l'état qu'il nous en coûtât le rang du comte de Toulouse tel qu'il l'avait. M. le Duc me demanda avec surprise comment je l'entendais. « Le voici, dis-je : Je ne puis m'ôter de l'esprit que celui-ci ne mette le tout pour le tout en cette occasion par toutes les raisons que je vous en ai alléguées, ni que sa jonction personnelle et par ses charges ne donne un

Digitized by Google

grand poids à leur parti. Écartons donc cet écueil par notre propre sacrifice, qui n'en est pas un pour nous, et au lieu de ce poids donné au duc du Maine, accablons-l'en. Mettons le monde de notre côté, et tâchons de jeter entre les deux frères une division dont ils ne reviennent jamais. — De tout mon cœur, s'écria M. le Duc; vous voyez si j'aime le comte de Toulouse, et dès que vous le voudrez bien, de tout mon cœur je contribuerai à le laisser comme il est. Mais en serons-nous plus avancés? — Oui, monsieur, lui dis-je; écoutez-moi de suite, et puis vous verrez ce qu'il vous en semblera. Je voudrais, par un seul et même acte, faire la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, et par un autre, tout au même instant, rendre au comte de Toulouse seul, et pour sa seule personne, le rang entier dont il jouit aujourd'hui; ne rien omettre dans le premier de tout ce qui le peut rendre plus fort; insérer dans le second tout ce que l'exception peut avoir de plus flatteur, et en même temps de plus uniquement personnel et de plus confirmatif de la règle du premier. Par là nul retour pour le rang en soi; les enfants exclus s'il vient à se marier et à en avoir; par là un honneur sans exemple fait à la personne du cadet, qui retombe à plomb en opprobre sur l'aîné, qui lui devient un outrage à toujours à lui et à ses enfants à cause de lui, qui met sa femme dans une fureur à n'en jamais revenir contre son beau-frère, et qui constitue ce beau-frère dans une situation très-embarrassante dont nous n'avons qu'à profiter, quoi qu'il fasse; car, monsieur, suivez-moi, je vous prie, ce comte de Toulouse, si droit, si honnête homme, si sage, si considéré, que deviendra-t-il dans un cas si inouï et auquel il n'aura pu se préparer? Il n'aura que deux partis à prendre, et à prendre sur-le-champ: refuser ou accepter. Refuser, il y pensera plus

Digitized by Google

de quatre fois avant de sacrifier tout ce qu'il est et une distinction aussi éclatante à un frère qu'il n'aima ni n'estima jamais, qui, contre son avis, s'est exposé à tout ceci par un essor effréné d'ambition, que celui-ci a blâmé en public et en particulier ; de se dévouer ainsi aux caprices, aux folies, aux fureurs d'une belle-sœur qu'il abhorre comme une folle, une furieuse, une enragée, qui a poussé son frère aux entreprises dont voici l'issue, et au danger de passer de la simple ingratitude à la révolte ouverte. Attaché au sort de son frère conduit et mené par sa femme, à tout le moins mal avec eux s'il ne suit leur fortune et toutes leurs entreprises, et plongé, pour le reste d'une vie encore peu avancée, dans une retraite oisive et volontaire, point différente d'un exil, dont la solitude lui deviendra tous les jours plus pesante, qui ne le nourrira que des regrets les plus cuisants de ce qu'il aura abandonné pour rien, croyez-vous que cette idée, branchue et affreuse dans l'une et dans l'autre de ses deux branches, ne l'effraiera point, et que cette indolence naturelle, cette probité, cet honneur, se laisseront porter aisément à embrasser ce parti? S'il s'y précipite, plus rien à craindre du public en sa faveur pour révoquer la déclaration et le traiter sur le rang comme son frère. Il l'aura mérité alors, parce qu'il l'aura voulu, en méprisant une grâce sans exemple, et grâce uniquement fondée sur l'estime que sa conduite alors démentira publiquement; alors il ne sera pas plus à craindre que son frère, et il ne lui ajoutera personnellement aucun poids. Le gouvernement sera pleinement disculpé à cet égard, et les amis du comte de Toulouse seront les premiers à le blâmer parce qu'il sera blâmable, et par leur chagrin de se voir privés de son appui par la sottise de son choix. Le danger prévenu n'en paraîtra qu'avec plus d'évidence, parce qu'on verra alors

Digitized by Google

la force et le nerf de la cabale se montrer supérieur à l'éclat inouï et aux devoirs les plus grands et les plus nouveaux de la reconnaissance, dont la seule estime avait été si puissante. Cette estime tombera, et avec elle la distinction offerte éclatera par la modération et la sagesse, et acquerra une pleine liberté de se tourner contre les effets d'une passion si dangereuse dans des bâtards sans mesure agrandis et ménagés sans mesure. Si le comte de Toulouse accepte, rien à craindre de lui, tout au moins en ayant attention sur sa conduite. Il est dès lors, par ce choix, hors de portée d'agir pour son frère contre le gouvernement sans se déshonorer, ce qu'il ne fera jamais; tout son poids non plus réuni à son frère, mais retombé à plomb sur lui. Ce frère et encore plus madame du Maine, accablés de la douleur et de la rage de ce poids qui les écrasera, de cette séparation qui leur ôtera tant de force, de cette distinction si injurieuse pour eux et si pesante à leurs enfants, tourneront une partie de leur fureur secrète contre le comte de Toulouse, avec lequel désormais ils ne pourront jamais plus avoir ni liaison ni confiance. Tout ce qui est personnellement uni au comte de Toulouse, ravi de le voir si glorieusement échappé, rira des éclats de la duchesse du Maine et des désolations de son mari. Par cette voie, rien à craindre de la Bretagne demi soulevée, ni de ce peu de marine, ni du public amoureux de la vertu du comte de Toulouse, parce que cette vertu devient sans force s'il refuse, et s'il accepte, elle se trouve récompensée outre mesure; et avec cela plus de reproches à se faire, quelque parti qu'il prenne, de l'avoir forcé à la révolte et précipité dans le malheur. Plus on ira en avant, plus l'aigreur s'augmentera entre les frères et entre leurs maisons; plus le comte de Toulouse achèvera de se dégoûter de M. et de madame du Maine, et s'applaudira in-

Digitized by Google

térieurement de la différence de son état au leur, plus ses amis et ses principaux domestiques la lui feront sentir et mettront peine à l'empêcher de tomber dans les filets qui seront tendus de cette part. Tout le monde, qui aime et estime l'un, et qui méprise et déteste les autres, applaudira, les uns par goût, les autres par équité, à la modération de cette différence, qui, devenue la pomme de discorde entre les deux frères, rassurera contre eux. Voilà, monsieur, ce que j'imagine aux dépens de mon rang pour le bien de l'état et pour sauver un homme dont le mérite simple m'a captivé; qu'en pensez-vous? — Rien de mieux, me dit M. le Duc, mon amitié y trouve son compte; et en effet le comte de Toulouse sera bien embarrassé. S'il refuse, il s'attire tout, et n'aura que ce qu'il mérite, dont le public sera juge et témoin; s'il accepte, et je le crois à cette heure que j'ai tout entendu, nous avons notre but; mais j'avoue que d'abord j'ai cru qu'il n'accepterait pas. — Mais, monsieur, repris-je, il serait fou de refuser, et il a des gens auprès de lui qui, de leur part, y perdraient trop et qui n'oublieront rien pour qu'il accepte. Quoi qu'il fasse, son sort sera entre ses mains. Cela nous doit satisfaire pour le cœur; mais pour l'esprit, l'êtes-vous et trouvez-vous quelque difficulté ou quelque chose à y faire? — Non, me dit-il, monsieur, et je suis charmé de cette vue; je vais dire à Millain de travailler à un projet de déclaration pour cela. — Et moi, monsieur, j'en raisonnerai demain matin avec lui; mais j'en veux dresser un aussi, et qu'il soit dit que, pour le bien de l'état, des pairs l'aient faite eux-mêmes contre eux-mêmes. »

Il loua ce désintéressement si peu commun, et les différentes raisons et vues de ce projet de distinction du comte de Toulouse, après quoi il me remit sur les difficultés mécaniques que moi-même j'avais formées. Je lui

Digitized by Google

dis qu'il y fallait bien penser, les proposer à M. le duc d'Orléans, et sonder surtout ce qu'on pouvait attendre de sa fermeté, qui serait perpétuellement et principalement en jeu dans toute cette grande exécution; que maintenant qu'il me donnait sa parole pour ce qui regardait notre rang, je ne craignais pas de lui engager celle de tous les pairs d'être pour lui au lit de justice; que parmi eux le duc de Villeroy, par ordre du maréchal son père, donné à lui de ma connaissance, et le maréchal de Villars, tenants principaux du duc du Maine, avaient signé la requête que nous avions présentée au roi et au régent en corps contre les bâtards, qui était pour eux en cette occasion une furieuse entrave; que les pairs pour lui entraîneraient presque tous les autres au lit de justice; que je doutais que les autres maréchaux de France, destitués de ceux-là, osassent y faire du bruit; mais que les deux grands embarras consistaient à dire ou à taire à la régence les déclarations ou édits sur les bâtards, et à savoir que faire tant au conseil qu'au lit de justice, si les bâtards s'y trouvaient.

Après avoir bien raisonné, nous crûmes pouvoir espérer assez de la misère de messieurs de la régence pour préférer de n'y hasarder point ce qui regarderait les bâtards, s'ils étaient au conseil, et ne le déclarer qu'au lit de justice, et que là, si les bâtards y étaient, c'était au régent à payer de fermeté.

En nous quittant, je pris encore la parole positive de M. le Duc qu'il ferait auprès du régent sa propre affaire de la réduction des bâtards au rang de leur pairie, comme de l'éducation même, et je l'adjurai encore comme Français et comme prince du sang, de passer la nuit et la matinée prochaines à méditer sur de si grandes choses, et à préférer le bien de l'état à ce qui lui était personnel. Il me le promit, me dit encore mille choses obligeantes,

Digitized by Google

et me demanda l'heure pour Millain, que je lui donnai pour le lendemain matin entre huit et neuf heures. Il me pria de voir le régent dans la matinée, et quoique je lui répétasse que ce serait sans plaider sa cause, mais en remontrant les dangers pour et contre, il ne laissa pas que de me faire encore l'honneur de m'embrasser. Il était fort tard, et, sans l'accompagner de peur de rencontre, j'enfilai l'allée basse sous la terrasse de la rivière, et revins chez moi dans une grande espérance pour notre rang, mais la tête pleine du grand coup de dé que je voyais sur le point de se hasarder.

FIN DU TRENTE-UNIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

XXXII.

Digitized by Google

IMPRIMERIE SCHNEIDER ET LANGRAND,
4, rue d'Erfurth.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Bibliothèque choisie.

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

XXXII.

Digitized by Google

IMPRIMERIE SCHNEIDER ET LANGRAND,
4, rue d'Erfurth.
Digitized by Google

Digitized by Google

Marquise de Portsmouth.

Digitized by Google

MÉMOIRES

13, PLACE DE LA BOURSE.

1840.

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XXXII.

PARIS.

H.-L. DELLOYE, ÉDITEUR,

13, PLACE DE LA BOURSE.

1840.

Digitized by Google

- 15224 -

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE DXI.

Millain chez moi avec ses trois projets d'édits me confirme la parole de M. le Duc sur le rang. — Je rends compte au régent de ma conversation avec M. le Duc. — Son altesse royale déterminée à lui donner l'éducation. — Ma protestation au sujet du duc du Maine. — Ma demande relative aux bâtards. — Cavillations du régent. — Je le force dans tous ses retranchements. — Le régent approuve le rétablissement du comte de Toulouse. — Reproches de ma part. — J'exhorte le régent à la fermeté. — Avis d'un projet apparent de finir la régence que je mande au régent. — Visite que me fait M. le Duc. — Son motif. — Je prie le duc de la Force de dresser la déclaration en faveur du comte de Toulouse. — Frayeurs du parlement. — Ses bassesses auprès de Law. — Infamie effrontée du duc d'Aumont. — Frayeur et bassesse du maréchal de Villeroy. — Conférence chez moi avec Fagon et l'abbé Dubois. — Fagon m'avise de retarder l'arrestation des membres du parlement.

Le lendemain mercredi 24 août, Millain entra chez moi précisément à l'heure donnée avec les trois projets qu'il avait dressés. Il me fit mille compliments de la part de M. le Duc, et me dit la joie qu'il sentait de le savoir main-

Digitized by Google

tenant convaincu du panneau du rang intermédiaire, qu'il avait inutilement tâché de lui démontrer lors du procès des princes du sang avec les bâtards. Après être entrés en matière avec les propos de gens qui se connaissent de longue main, et qui, à différents égards, sont bien aises de se retrouver ensemble en affaires, il me conta que le matin même M. le Duc l'avait envoyé chercher, lui avait rendu le précis de nos conversations, et lui avait avoué qu'il n'avait pas fermé l'œil de toute la nuit dans l'angoisse en laquelle il se trouvait; que néanmoins son parti était pris par les raisons qu'il m'avait dites; qu'il me tiendrait parole aussi sur notre rang; et qu'il m'apportait les projets d'édits qu'il avait toujours désiré pouvoir me communiquer. Nous les lûmes: premièrement, celui pour le seul changement de la surintendance de l'éducation du roi; puis, celui du rang intermédiaire; enfin, celui de la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, révoquant tout ce qui avait été fait au contraire en leur faveur. J'entendis le second avec peine, et ne m'arrêtai qu'au premier et au dernier qui étaient parfaitement bien dressés, le dernier surtout, selon mon sens, et tel qu'il a paru depuis. Je dis à Millain qu'il fallait travailler à celui du rétablissement du comte de Toulouse, sans préjudice de celui que je voulus aussi dresser; et que s'il voulait revenir le lendemain à pareille heure, nous nous montrerions notre thème l'un à l'autre, pour convenir de l'un des deux ou d'un troisième pris sur l'un et sur l'autre. Je le chargeai de bien entretenir M. le Duc dans la fermeté nécessaire sur ce qui nous regardait, en lui en inculquant les conséquences, et, après une assez longue conférence, nous nous séparâmes.

Aussitôt après j'allai au Palais-Royal, par la porte de derrière, où j'étais attendu pour rendre compte au ré-

Digitized by Google

gent de ma conversation avec M. le Duc. Il ferma la porte de son grand cabinet, et nous nous promenâmes dans la grande galerie. Dès le premier demi-quart d'heure je m'aperçus que son parti était pris sur l'éducation en faveur de M. le Duc, et que je n'avais pas eu tort, la veille aux Tuileries, de l'avoir soupçonné de s'être trop ouvert et trop laissé aller à ce prince, comme je m'en étais bien aperçu avec lui dans ce jardin. Mes objections furent vaines. L'éclaircissement sur M. le comte de Charolais et l'aveu du comte de Toulouse sur son frère avaient fait des impressions, que le repentir d'avoir différé et les raisons et les empressements de M. le Duc, dans la conjoncture présente et si critique, avaient approfondies. Je ne laissai pas de représenter à son altesse royale le danger évident d'attaquer le duc du Maine à demi, les embarras qu'il trouverait chez lui-même à le dépouiller, celui de retirer M. le comte de Charolais des pays étrangers par un grand gouvernement s'il ne le trouvait chez le duc du Maine. Le régent convint de tout cela, et, dans le désir d'ôter l'éducation à ce dernier, son dépouillement lui parut facile, parce qu'il ne le considéra qu'en éloignement et ne voulut point ouïr parler de tout faire ensemble, encore qu'il n'y eût point de comparaison, et dans ce dépouillement il trouvait à tenir parole au comte de Charolais.

Je le vis si arrêté dans ces pensées que je crus inutile de disputer davantage. Je me contentai de le supplier de se souvenir que ce qu'il méditait contre le duc du Maine était contre mon sentiment, et de le sommer de n'oublier pas que, contre mon intérêt le plus précieux et ma vengeance la plus chère, j'avais lutté de toutes mes forces contre lui et contre M. le Duc en faveur du duc du Maine, parce que je croyais dangereux au repos de l'état de l'attaquer avec le parlement.

Digitized by Google

Ensuite, je lui proposai la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, et je me gardai bien de lui laisser entrevoir ce dont j'étais convenu là-dessus avec M. le Duc. J'étais bien fort par les preuves que je donnais sans cesse depuis cinq jours de mon désintéressement à cet égard, et par la raison évidente que le duc du Maine, chassé d'auprès du roi, et dans l'idée présente d'être dépouillé de tous ses établissements, n'était bon qu'à affaiblir d'autant. J'y ajoutai l'ancienne et palpable raison que cette réduction de rang de plus ou de moins ne rendrait le duc du Maine ni plus outré ni moins irréconciliable, et la justice et la facilité de cette opération qui ne consistait qu'à prononcer sur un procès pendant et instruit.

Le régent me passa tout, hors ce dernier point; il me voulut soutenir que le procès existait bien à la vérité par la présentation de notre requête en corps signée au roi et à lui lors du procès des princes du sang et des bâtards; mais il me contesta les formes. La réponse fut aisée: point de formes devant le roi, notre requête admise, puisque le roi et lui l'avaient reçue, et que lui-même l'avait communiquée aux bâtards; qu'il n'y en avait point eu d'autres au procès long et célèbre que les pairs eurent et gagnèrent en 1664 devant le roi contre les présidents à mortier au parlement de Paris et le premier président, sur la préopinion aux lits de justice. Cela ferma la bouche à M. le duc d'Orléans, mais il se rejeta à m'objecter que les bâtards n'avaient pas répondu. Je répliquai qu'ils en avaient eu tout le temps, et que, si cette raison était admise, il ne tiendrait qu'à celui qui aurait un mauvais procès devant le roi de ne répondre jamais, puisqu'il n'y avait point de formalités pour l'y forcer, moyennant quoi il n'en verrait jamais la fin. Après quelques légères disputes, il se rendit et m'ouvrit

Digitized by Google

la carrière à lui représenter, pour ne pas dire reprocher, ses méfaits à notre égard sur le bonnet et sur tant d'autres choses. Il m'allégua pour dernier retranchement la noblesse qu'il ne voulait pas soulever. Je lui remontrai, avec une indignation que je ne pus contraindre, que c'était lui-même qui l'avait soulevée, et qui s'en était trouvé bien empêché après; que la noblesse n'avait que voir ni aucun intérêt à ce que le duc du Maine nous précédât ou que nous le précédassions; que toutes les lois et les exemples étaient pour nous, et qu'il n'y avait que son acharnement à lui régent contre nous, jusque contre son intérêt propre, qui nous pût être contraire. Enfin je le réduisis à m'avouer que ce que je lui demandais était plutôt bon que mauvais, que la noblesse n'avait ni intérêt ni droit de s'en mêler, et qu'il était vrai encore que notre demande était juste; mais il m'objecta M. le Duc, et c'était où je l'attendais. Je le laissai dire là-dessus, et comme prendre haleine de l'acculement où j'avais réduit son incomparable fausseté, et je le contredis faiblement pour l'attirer à la confiance en cet obstacle et à avouer que c'était le seul.

Quand je l'y tins de manière à ne pouvoir échapper, je lui dis que M. le Duc sentait mieux que lui la conséquence de nous avoir tous pour amis, et de réparer par là le mal qu'il nous avait fait; qu'il n'ignorait pas que son altesse royale avait eu la bonté, lors de son procès avec les bâtards, de se décharger sur lui de toute notre haine; qu'il désirait la faire cesser, d'autant plus qu'il sentait maintenant l'illusion et la faute du rang intermédiaire; qu'il lui demanderait expressément la réduction des bâtards au rang d'ancienneté de leurs pairies, et que nous verrions alors jusqu'où son altesse royale pousserait sa mauvaise volonté à notre égard; que, pour moi, je lui avouais que j'étais tous les jours étonné

Digitized by Google

de moi-même de ce que je pouvais le voir, lui parler, lui demeurer attaché, avec la rage que j'aurais dans le cœur contre tout autre qui nous aurait traités comme il avait fait; que c'était le fruit de trente années d'habitude et d'amitié, dont je m'émerveillais tous les jours de ma vie; mais qu'il ne fallait pas qu'il jugeât du cœur des autres par le mien à son égard, qui n'étaient pas retenus par les mêmes prestiges, et qu'il avait grand besoin de se rattacher.

Je me tus alors et m'attachai moins à écouter sa réponse qu'à examiner à son visage l'effet d'un discours si sincère, et qui, pour en dire la vérité, aurait pu l'être davantage. Je le vis rêveur et triste, la tête basse, et comme un homme flottant entre ses remords et sa faiblesse, et en qui même sa faiblesse combattait de part et d'autre. Je ne voulus pas le presser pour lui donner lieu de sentir une sorte d'indignation qui aurait usurpé un autre nom avec un autre homme, et que j'estimai qui ferait une plus forte impression sur lui que plus de paroles et de véhémence. Néanmoins, le voyant toujours pensif et taciturne un temps assez long : « Eh bien! monsieur, lui dis-je, nous égorgerez-vous encore? et malgré M. le Duc. » Il se prit à sourire, et répondit d'un air flatteur qu'il n'en avait pas du tout envie; qu'il verrait si M. le Duc le voulait tout de bon, et que, cela étant, il le ferait : « Je n'en suis point en peine, reprisje, si vous tenez parole; car vous verrez ce que M. le Duc vous dira. Mais le ferez-vous? — Oui assurément, repartit-il; je vous dis que j'en ai envie, et que je l'eusse fait dès l'autre fois sans lui, et je le ferai celle-ci s'il le veut. » Je craignis l'échappatoire, mais je ne voulus pas le pousser plus loin. Je répondis que c'était ce qu'il pouvait faire de plus sage et de plus de son intérêt, et je tournai sur le comte de Toulouse.

Digitized by Google

Je lui déduisis ma pensée, mon projet, mes raisons. Il les approuva toutes parce qu'elles étaient bonnes, et parce qu'encore plus cela le déchargeait de la moitié de la besogne. Après je m'avantageai d'une proposition qui nous ôtait la moitié de notre rétablissement, et lui fis honte qu'il eût besoin de la demande de M. le Duc pour nous faire une justice reconnue telle par lui-même et de son intérêt, tandis que je m'étais si fortement opposé au mien le plus cher sur le duc du Maine pour l'amour de l'état, que je ne revendiquais que sur ce qu'il n'y pouvait plus nuire dès que M. du Maine perdrait l'éducation, et tandis encore que je proposais moi-même de conserver le rang au comte de Toulouse par la même considération du repos du royaume. Il ne put désavouer des vérités si présentes, que je ne crus pas devoir presser davantage, et je passai aux inconvénients mécaniques que j'avais objectés à M. le Duc.

Le régent n'y avait pas fait la plus petite réflexion. Je les lui présentai tous. Nous convînmes que, s'il pouvait compter sur les pairs au lit de justice, il valait mieux risquer le paquet de ne point parler des bâtards au conseil de régence. Cela me donna lieu de lui faire faire légèrement attention au besoin qu'il avait des pairs, et sur l'utilité que je leur pusse dire en entrant en séance la justice qui leur y était préparée. Il en convint. Après, nous traitâmes la grande question, qui fut sa fermeté à y soutenir la présence des bâtards, et ce qui, par eux et par leurs adhérents, pourrait être disputé en leur faveur. Je lui proposai l'expédient de faire sortir M. le Duc, que ce prince m'avait fourni, pour faire aussi sortir les bâtards. Le régent l'approuva fort et promit merveilles de lui-même, espérant toujours que les deux frères ne viendraient pas au lit de justice pour n'y pas exécuter le dernier arrêt. Je lui fis sentir le frivole de cette espé-

Digitized by Google

rance, par les mêmes raisons dont j'en avais désabusé M. le Duc. Mais le régent, toujours porté à l'espérance, voulut toujours se flatter là-dessus.

Je l'exhortai à se préparer à bien payer de sa personne; je lui inculquai que du succès de ce lit de justice dépendait toute son autorité au dedans et toute sa considération au dehors. Il le sentit très-bien et promit merveilles; mais ma défiance ne laissait pas de demeurer extrême. Je le suppliai de se souvenir de toute la faiblesse qu'il montra en la première séance de la déclaration de sa régence où tout lui était si favorable, des propos bas et embarrassés qu'il y tint pour le parlement, qui en tirait maintenant de si grands avantages, jusqu'à en fonder de nouvelles prétentions et lui alléguer ces faits devant le roi en pleines remontrances. Je lui rappelai de plus l'état où dans cette première séance le réduisit l'insolente contestation du duc du Maine sur le commandement des troupes de la maison du roi, dans laquelle il eût succombé si je ne lui avais pas fait rompre la séance, et remettre à l'après-dînée, et dans l'entre-deux si je ne lui avais pas fait concerter tout ce qu'il y avait à dire et à faire. J'ajoutai que, maintenant qu'il s'agissait du tout pour le duc du Maine, il devait ranimer et ramasser toutes ses forces pour résister à un homme qui, ayant su l'embarrasser dans un temps où tout était contre lui, mettrait ici le tout pour le tout, appuyé d'un parlement aigri et pratiqué, et sentant lui-même ses propres forces. Le régent entra bien dans toutes ces réflexions, essaya de s'excuser sur la nouveauté pour lui de cette première séance, et promit de soi plus je pense qu'il n'en espérait.

Nous descendîmes ensuite dans une autre sorte de mécanique à l'égard du parlement, et nous convînmes qu'il prendrait ses mesures à tous égards là-dessus dans

Digitized by Google

la journée avec le garde des sceaux. Il me dit que l'abbé Dubois était allé en conférer avec lui, et avait fait un mémoire de tout ce qui pourrait arriver de difficultés de la part du parlement. Il ajouta qu'il désirait que j'en conférasse avec ceux du secret, et s'efforça de me montrer une résolution entière. Il n'oublia pas de me demander avec grand soin si j'avais remédié à l'élévation des hauts siéges. Il eut bien de la peine à se contenter des trois marches qu'ils devaient avoir; c'est une grippe, pour user de ce mauvais mot, que je n'ai jamais pu démêler en lui. En le quittant, je lui dis encore un mot de la réduction des bâtards au rang de leurs pairies. Il me la promit, mais ma défiance me fit élever la voix et lui répondre : « Monsieur, vous n'en ferez rien, et vous vous en repentirez toute votre vie, comme vous vous repentez maintenant de n'avoir pas culbuté les bâtards à la mort du roi. » Il était déjà à la porte de son grand cabinet pour l'ouvrir, et je gagnai les petits pour m'en revenir chez moi dîner.

Au sortir de table j'eus avis d'une cabale du duc du Maine et de plusieurs du parlement, prête à éclater, pour déclarer le roi majeur, et former immédiatement sous sa majesté un conseil de leurs confidents et de quelques membres du parlement, dont le duc du Maine serait chef. Cela me parut insensé, parce que toutes les lois y résistaient, ainsi que l'usage et le bon sens. Mais les menées de tous ces gens-là, l'aversion, le mépris de la faiblesse du régent, dont on n'avait pris une idée que trop juste; le manteau du bien public par rapport aux choses de finance, la frayeur du duc du Maine, l'audace effrénée de son épouse, et son extrême hardiesse, la terreur du maréchal de Villeroy, leurs intrigues avec le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, et le cardinal Albéroni, lié de tout temps avec le duc du

Digitized by Google

Maine par le feu duc de Vendôme son maître, et toujours cultivé depuis; le grand mot du comte de Toulouse à M. le duc d'Orléans sur son frère; tout cela me parut pouvoir donner de la solidité à ce qui n'en pouvait avoir par nature, et dans le cours ordinaire. Je le mandai par un billet au régent, et demeurai tout le jour chez moi avec le duc d'Humières et Louville, barricadé pour tout ce qui n'était point du secret.

Entre quatre et cinq heures de l'après-dînée, on m'avertit que M. le Duc sortait de ma porte, où il avait fait beaucoup d'instances pour entrer, et qu'il était allé chez le duc de la Force, fort près de chez moi. J'avais demandé le matin au régent la permission de confier au duc de la Force ce qui regardait les bâtards, dont jusqu'alors il n'avait pas su un mot, parce que j'en avais besoin pour dresser la déclaration en faveur du comte de Toulouse, et je compris que M. le Duc, ne m'ayant pu voir, était allé raisonner avec lui sur le lit de justice. J'envoyai aussitôt à l'hôtel de la Force dire à M. le Duc que je ne m'étais pas attendu à l'honneur de sa visite, et s'il avait agréable de me faire celui de revenir. Il arriva sur-le-champ. J'avais grande curiosité de ce qui pouvait l'amener. Je lui fis mes excuses de la clôture de ma porte, où l'affaire présente me tenait, et où ne devinant point qu'il pourrait venir, je ne l'avais point excepté comme les autres du secret, et deux ou trois autres mes intimes amis, pour qui elle n'était jamais fermée, de peur de donner inutilement à penser à mes gens. Après cela je lui demandai des nouvelles.

Il me dit, avec la politesse d'un particulier, qu'il venait me rendre compte de ce qu'il avait fait avec son altesse royale, à qui il avait demandé la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, comme l'éducation, et qu'il l'espérait; mais qu'il venait aussi envoyé par elle,

Digitized by Google

sur le billet que je lui avais écrit l'après-midi, et savoir de moi ce que j'avais appris. Je lui répondis qu'il ne pouvait venir plus à propos, parce que ce que j'en savais, je le tenais du duc d'Humières, que j'avais fait passer avec Louville dans un autre cabinet. Je l'allai chercher, et il dit à M. le Duc que M. de Boulainvilliers l'avait oui dire à des gens du parlement, et l'en avait averti aussitôt. J'ajoutai que M. le duc d'Orléans pouvait envoyer chercher Boulainvilliers, et remonter à la source. Avec cela M. le Duc retourna au Palais-Royal. Je fus bien aise de la démarche qu'il y avait faite pour notre rang, mais je restai en doute si ç'avait été avec suffisance.

M. de la Force vint après, à qui M. le Duc n'avait pas eu le temps de rien dire, et que je n'avais pas vu depuis le Palais-Royal, où j'avais eu la permission de lui confier ce qui regardait les bâtards. Je le lui appris donc alors. Je ne sais ce qui l'emporta en lui, de l'extrême surprise ou de la vive joie d'un événement si peu attendu et si prochain. Je l'informai de tout ce à quoi j'en étais là-dessus, et je le priai de travailler tout à l'heure à la déclaration en faveur du comte de Toulouse; de prendre garde à y bien restreindre ce rétablissement de rang à lui seul, à l'exclusion bien formelle des enfants qu'il pourrait avoir et de tous autres quelconques, et de ne pas manquer d'y insérer que c'était du consentement des princes du sang et à la réquisition des pairs, pour bien mettre notre droit à couvert. Je le renvoyai promptement la dresser, et je passai le reste de la journée chez moi avec Law, Fagon et l'abbé Dubois ensemble et séparément.

Law était depuis quelques jours retourné chez lui, où, au lieu d'attendre des huissiers, pour le mener pendre, le parlement, étonné du grand silence qui avait succédé à la résolution prise au conseil de régence de

Digitized by Google

casser tous leurs arrêts, cette compagnie lui avait envoyé de ses membres pour entrer en conférence avec lui, et lui faire l'apologie de Blamont, président d'une des chambres des enquêtes, et des intentions du parlement; et, dans la matinée de ce jour mercredi, le duc d'Aumont avait été le haranguer, pour s'entremettre avec lui dans cette affaire et raccommoder le parlement avec le régent. Law nous en conta des détails tout à fait ridicules, qui nous montrèrent combien promptement la peur avait succédé à l'insolence, et combien aisément quelque peu de fermeté eût prévenu ces orages et y pouvait aussi remédier.

Le duc d'Aumont, valet du duc du Maine et du premier président, chercha à justifier ce dernier auprès de Law et à se fourrer dans l'intrigue. Il lui dit qu'il en avait parlé au régent, qu'il lui avait demandé de l'en entretenir à fond, lequel lui avait donné samedi ou dimanche pour cela; qu'il espérait que tous les malentendus se raccommoderaient aisément, et qu'il fallait aussi se servir de gens comme lui sans intérêt, qui n'avaient point voulu prendre de part à toutes ces sottises du bonnet et cent verbiages de la sorte pour vanter sa bassesse, voiler sa turpitude, son infamie, ses trahisons; se faire rechercher, s'il eût pu, surtout tirer de l'argent, comme son premier président et lui s'en étaient déjà fait donner quantité, l'un pour se faire acheter, l'autre par l'importunité la plus effrontée. L'abbé Dubois me dit que le maréchal de Villeroy mourait de peur d'être arrêté, au point que rien ne le pouvait rassurer; qu'il avait été lui conter ses frayeurs et son apologie, vanter son attachement pour feu Monsieur et cent mille vieilles rapsodies. De toutes ces choses je conclus que ces gens-là n'étaient pas encore en ordre de bataille, qu'on les prenait encore au dépourvu, qu'il fallait frapper, tant

Digitized by Google

sur le parlement que sur cet exécrable bâtard, avec une fermeté qui assurât l'autorité et la tranquillité du reste de la régence. L'abbé Dubois, Fagon et moi concertâmes tout ce dont nous pûmes nous aviser sur toute espèce d'inconvénient et de remède, à quoi le premier alla achever de méditer chez lui, pour en corriger et augmenter son mémoire. Nous convînmes cependant de plusieurs déclarations et arrêts du conseil signés et scellés, qu'à tout événement le garde des sceaux aurait dans son sac avec les sceaux hors de leur cassette, pour qu'on ne s'en aperçût pas et être en état de sceller sur-le-champ, s'il en était besoin, avec la mécanique nécessaire, toute prête et portée dans une pièce voisine. Demeurés et repassant notre affaire, il me fit faire réflexion que le délai du mardi au vendredi et la résolution prise en la régence de casser les arrêts du parlement pouvaient rendre dangereuse, tout au moins embarrassante, la capture des membres du parlement, qu'on avait résolu de punir par une prison dure et éloignée, si on persistait à la faire le matin même du lit de justice; que le parlement, qui en serait averti, ou n'oserait s'assembler, ou refuserait de venir aux Tuileries, ou y ferait des remontrances sur ce châtiment qui ne conviendraient pas au temps; que tous ces partis étaient embarrassants, tellement qu'après avoir bien raisonné et balancé, nous résolûmes à différer au samedi matin : ce qui donnerait lieu de mieux connaître par la séance du lit de justice à qui on avait affaire, et je me chargeai de le faire agréer ainsi à M. le duc d'Orléans. Je lui mandai donc que j'avais à lui parler le lendemain matin par la porte de derrière, pour qu'elle me fût ouverte, et je me retirai si las de penser, d'espérer, de craindre par la nature de celui qui devait donner consistance et mouvement à tout, que je n'en pouvais plus.

Digitized by Google

CHAPITRE DXII.

M. le duc de la Force et Millain chez moi avec la déclaration du comte de Toulouse. — Avis que Millain me donne de la part de M. le Duc et du régent. — Contre-temps à la porte secrète de M. le duc d'Orléans. — Discussion entre le régent et moi sur plusieurs inconvénients dans l'exécution du lendemain. — M. le Duc survient en tiers. — Je les exhorte à l'union. — Notre entretien sur les bâtards. — M. le Duc m'envoie par Millain la certitude de la réduction des bâtards au rang de pairie. — Conférence chez moi avec le duc de la Force, Fagon et l'abbé Dubois. — Autre conférence entre M. le duc d'Orléans, M. le Duc et moi, où Millain est introduit. — Je suis effrayé de trouver le régent au lit avec la fièvre. — Solution en cas de refus du parlement d'opiner. — Voix délibératives et consultatives aux lits de justice. — Le régent m'autorise à tout confier au duc de Chaulnes. — Contade fait très à propos souvenir du régiment des gardes-suisses. — Frayeur du duc du Maine. — Avertissement donné à six heures du matin pour le lit de justice. — Réponse du parlement. — Discrétion de mon habit de parlement. — Avis que je fais passer au comte de Toulouse. — Valincourt, quel.

Le lendemain jeudi 25 août, le duc de la Force vint dès le matin chez moi avec sa déclaration dressée en faveur du comte de Toulouse. Elle était bien et tout à fait dans mon sens. Ce fut celle qui fut imprimée, ainsi que l'instrument que Millain m'avait montré la veille pour la réduction des bâtards au rang de leurs pairies. Il entra peu après M. de la Force, et se retint dès qu'il

Digitized by Google

le vit, mais je lui dis que M. de la Force était maintenant de tout le secret : ainsi nous lûmes les deux déclarations que chacun d'eux avait adressées en faveur du comte de Toulouse. Nous raisonnâmes sur la totalité de la grande affaire du lendemain. Millain me dit de la part de M. le Duc qu'il me priait de me trouver le soir à huit heures, par la petite porte, chez M. le duc d'Orléans, tandis que lui y entrerait par la porte ordinaire, pour prendre là tous trois ensemble nos dernières mesures sur le point de l'exécution. Il ajouta que M. le duc d'Orléans avait chargé M. le Duc de m'en avertir, et qu'il me priait, lui Millain, de trouver bon qu'il m'accompagnât pour être introduit secrètement par moi en cas qu'on eût besoin de lui pour les formes.

J'acceptai le tout avec joie et bon augure, mais non assez nettement éclairci sur notre rang. J'en voulus avoir le cœur net. Je demandai donc à Millain où en était son maître sur cela. Il ne me dit que les mêmes choses que M. le Duc m'avait dites chez moi la veille. Je me mis à répéter à Millain toutes les raisons dont j'avais battu et convaincu M. le Duc là-dessus, dans lesquelles Millain entra très-bien; en quoi je ne fus que médiocrement aidé de M. de la Force. Ne croyant pas me devoir abandonner à ce que M. le Duc avait fait la veille avec M. le duc d'Orléans, qui ne me mettait pas suffisamment à mon aise, je fis sentir à Millain le juste éloignement où nous étions tous de M. le Duc, par l'excuse que M. le duc d'Orléans nous avait faite de nous avoir laissés dans la nasse lors du procès des princes du sang contre les bâtards; l'ébranlement avoué de son altesse royale pour réparer cette faute, si M. le Duc le désirait; l'état de rage ou d'attachement où M. le Duc avait le choix actuel de nous mettre à son égard; son intérêt de nous avoir pour amis; l'engagement formel et net où il était

Digitized by Google

entré là-dessus avec moi. Quand je crus avoir suffisamment persuadé mon homme par la tranquille solidité de mes raisons, je crus pouvoir le mener avec plus de véhémence. « Vous m'avez donc bien entendu, lui dis-je, et par moi tous les pairs de France, qui ne sont pas moins sensibles que moi. Rendez-en compte de ma part à M. le Duc; vous ne lui pouvez trop fortement déclarer que je sais précisément de M. le duc d'Orléans, et que tous les pairs de France le sauront par moi, quoi qu'il arrive, que notre sort est entre ses mains; que du succès de demain dépend notre honneur ou notre ignominie; que l'un ou l'autre nous le devrons à M. le Duc, avec les plus vifs sentiments et les plus durables, et les partis les plus conformes à ce que nous lui devrons; qu'il n'en regarde pas la déclaration réitérée par vous comme un discours frivole (il sera suivi et comme substitué en maxime et en actions par nous et par les nôtres) ni comme un manque de respect ni un air de menace, mais qu'il le considère comme les mouvements véritables de l'honneur et d'une sincérité qui ne veut point le laisser ni se tromper ni se séduire. Monsieur, dites-le-lui bien. S'il nous abandonne, je me sens capable, et avec moi tous les pairs, de nous jeter à M. du Maine contre lui; car, au moins, dans tous les maux que nous a faits M. du Maine, il lui en est résulté un bien et des avantages qu'il a jugés préférables à tout. Mais M. le Duc, qui ne peut rien craindre de nous en matière de rang, avec lequel non pas la préséance, mais l'égalité est impossible, son abandon dans une telle crise serait nous vouloir le plus grand mal qui se puisse, et nous le faire encore sans cause, sans intérêt, sans raison, sans excuse, d'une manière purement gratuite, avec tout l'odieux du *malum quia malum appetere*, qui est tel que les philosophes prétendent que

Digitized by Google

la méchanceté humaine ne peut aller jusque-là. Or, si nous l'éprouvons, il n'y a fer rouge, désespoir, bâtardise à quoi nous ne nous prenions contre lui, et moi à la tête de tous; comme aussi, s'il nous restitue en rang contre son ennemi, je n'ai point de paroles pour vous témoigner notre abandon à lui et jusqu'à quel point il sera maître de nos cœurs. Vous m'entendez. Ceci est clair. N'en oubliez pas une parole, et revenez, s'il vous plaît, nous articuler sur quoi nous devons compter. » J'eus peine à achever cette phrase si décisive et à entendre les protestations de Millain, parce qu'un valet de chambre, que j'avais envoyé au Palais-Royal, me vint dire que M. le duc d'Orléans m'attendait, et que Millain lui-même était pressé d'aller retrouver M. le Duc. M. de la Force me servit plutôt de témoin que d'appui en cette forte conversation, dont il me parut effrayé. J'achevai promptement de m'habiller, et m'en allai au Palais-Royal par la petite porte.

Ibagnet, qui m'attendait, me conduisit à l'ordinaire; mais comme il m'ouvrait la porte secrète des cabinets, la Serre, écuyer ordinaire de madame la duchesse d'Orléans, passa sur le degré et me vit là avec un étonnement que je lus sur son visage. Cette rencontre me fâcha fort d'abord; mais madame la duchesse d'Orléans était à Saint-Cloud heureusement, et je pris courage par la réflexion qu'il n'y avait plus que vingt-quatre heures à ramer. Je trouvai le régent qui travaillait avec la Vrillière, lequel se voulut retirer. Je l'arrêtai et dis à son altesse royale que je serais bien aise de lui faire faire une réflexion devant lui. C'était celle de Fagon, qui fut extrêmement goûtée. M. le duc d'Orléans me dit qu'il l'avait faite dans la nuit qu'il avait passée avec un peu de fièvre, incommodité qui m'alarma infiniment et qui me présenta tout le déconcertement du projet qu'elle

Digitized by Google

pouvait opérer. Il fut donc arrêté là que ceux qui devaient être arrêtés le lendemain ne le seraient que le surlendemain matin, et il était temps de s'en aviser, car la Vrillière allait donner les ordres qu'il remit au lendemain au soir. Il s'en alla, et je demeurai seul avec M. le duc d'Orléans à nous promener dans sa grande galerie.

Il me parla d'abord du projet dont je lui avais écrit la veille, qu'il m'assura être sans fondement; ensuite il vint à la grande journée du lendemain. Il avait fait dire qu'il y aurait conseil de régence cette même après-dinée, qui était celui qu'il avait annoncé extraordinaire le lundi précédent, pour voir l'arrêt du conseil qui cassait ceux du parlement. Je le fis souvenir qu'il avait oublié de le contremander; il le fit sur-le-champ en le mandant pour le lendemain après dîner. Tout cela n'était que pour couvrir le projet en amusant même les parties nécessaires, ce qui fut très à propos; mais les deux pénibles difficultés restaient toujours, savoir : le silence au conseil de régence sur les bâtards, et leur présence très-possible au lit de justice. Je m'avisai d'une solution qui me vint dans l'esprit sur-le-champ. Je lui proposai que le lit de justice se tînt à portes ouvertes, parce qu'alors les affaires s'y traitent comme aux audiences, et que le garde des sceaux y prend les voix tout bas, allant le long des bancs, merveilleuse commodité pour fermer la bouche à qui n'a pas la hardiesse de faire une chose insolite en voulant parler tout haut, et non moins sûre pour rapporter les avis comme il plaît au maître; nous étions sûrs du garde des sceaux; ainsi, nul risque pour les opinions du timide conseil de régence ni même du parlement; car il eût fallu y trouver des gueules bien fortes et bien ferrées pour vouloir opiner haut, contre les formes, en face du roi et de son garde des

Digitized by Google

sceaux, et au milieu des gardes du roi, dans les Tuileries.

Restait l'embarras des bâtards présents. Il n'était pas levé par la sortie de M. le Duc qui eût demandé la leur, car ils pouvaient, avant de le suivre, demander qu'il ne fût rien statué à leur égard sans les avoir ouïs ; mais cette sortie enlevait la plus embarrassante partie pour la faiblesse du régent, en ce qu'elle ôtait le face à face. Aller au delà, c'était passer le but, et impossibilité entière. Restait à se vouer à la fermeté du régent, en laquelle ma confiance était légère. Il promit pourtant merveilles, et, dans la vérité, il tint même et bien au delà de ce qu'il avait promis.

Parmi ces discussions M. le Duc arriva : nous les continuâmes tous trois ensemble, et nous conclûmes la cadence des grands coups du lendemain, qu'il est inutile de marquer ici parce que chaque chose sera racontée en son ordre. Après cela je pris la liberté de leur déclarer à tous les deux que je les prenais tous deux à témoin de mon avis et de ma conduite dans cette affaire, et que je les y prenais l'un devant l'autre; qu'ils savaient tous deux combien j'avais été contraire à rien ôter au duc du Maine dans la crainte de l'unir trop au parlement, et de frapper un coup dont le trop grand ébranlement remuât et troublât l'état; que je leur répétais de nouveau que tel était encore mon sentiment, bien que je n'en espérasse plus rien après tout ce que je leur avais représenté là-dessus; que j'avais aussi été d'avis, et que j'y persistais, que l'éducation ôtée au duc du Maine ne devait être donnée à personne en sa place ; mais que, puisqu'il en était résolu autrement, je les suppliais de me permettre de les exhorter à une union intime, qui ne pourrait subsister sans la confiance et une attention infinie à écarter les soupçons et les fripons qui seraient appliqués à les

Digitized by Google

brouiller; que leur gloire, leur repos, le salut de l'état dépendaient de leur intelligence, ainsi que la grandeur ou la perte de leurs communs ennemis. Là-dessus, protestations de reconnaissance, d'attachement et de toutes les sortes de M. le Duc, et politesses, avances même de celle de M. le duc d'Orléans. J'étendis ces propos à mesure que les compliments y donnèrent lieu, après quoi je vins à mon fait du rang, non plus en homme qui doute, mais en homme qui a pour soi le sacrifice qu'il a voulu faire à l'état de son plus cher intérêt, qui le premier a proposé ensuite le sacrifice d'une partie en conservant le comte de Toulouse entier, choses dont je les pris encore tous les deux à témoin; en homme enfin qui a pour soi justice, raison politique, paroles de tous les deux; et avec cet air de confiance entière, je les quittai en souhaitant toute fermeté à l'un, toute fidélité à l'autre, tout succès aux grands coups qui s'allaient ruer.

Comme je m'éloignais déjà d'eux ils me rappelèrent pour me dire de ne manquer pas au rendez-vous du soir, à huit heures, par la petite porte, et M. le Duc ajouta si je n'avais pas vu Millain, qui m'y suivrait. C'était pour résumer tout, et prendre tous trois ensemble nos dernières mesures sur tout ce qui pouvait arriver. Je leur rendis compte alors de la déclaration en faveur du comte de Toulouse, que j'avais fait faire, et que je l'avais laissée à Millain avec celle qu'il avait faite, duquel je louai aussi l'ouvrage pour la réduction des bâtards à leur rang de pairie; je l'avais oublié dans la conversation. Le nom de Millain, quand M. le Duc me demanda si je l'avais vu, m'en fit souvenir.

Je m'en revins chez moi plus content et plus tranquille que je n'avais encore été. Je croyais notre besogne aussi arrangée qu'il était possible, les inconvénients prévus et

Digitized by Google

prévenus le plus qu'il se trouvait dans la nature des choses ; la nôtre à nous tout à fait assurée, le régent prenant force et courage, nul de nous ne se démentir, le secret encore tout entier, la mécanique toute prête et les moments s'approcher. Satisfait de moi-même d'avoir sincèrement fait tout ce qui était en moi, de front, de biais, par adresse et de toutes parts, tant envers le régent qu'auprès de M. le Duc, pour sauver le duc du Maine, dans la seule vue du bien de l'état, malgré mes intérêts communs et personnels les plus sensibles, je me crus permis de me réjouir enfin de ce qui était résolu malgré moi, et plus encore de ce qui en allait être le fruit. Toutefois, je n'osais encore m'abandonner à des pensées si douces sans avoir une plus grande certitude de cette si désirée réduction des bâtards au rang de leurs pairies, et je demeurai près de deux heures dans ce resserrement de joie, à laquelle je ne pouvais me résoudre de laisser prendre un plein essor. Libre alors des grandes affaires dont tout l'arrangement était pris, j'étais tout occupé de celle de notre rang et du délicieux honneur de procurer moi seul aux pairs de France un rétablissement auquel nous n'avions pu arriver par nos efforts communs, et que je voyais sur le point d'éclater à leur insu et en leur présence.

Tandis que tout cela me roulait dans la tête, Millain arriva chez moi ; il me dit que M. le Duc le renvoyait m'assurer qu'il avait la parole du régent pour la réduction des bâtards à leur rang d'ancienneté de leurs pairies ; qu'il en avait envoyé la déclaration avec celle en faveur du comte de Toulouse à la Vrillière, telles que je les avais vues et au garde des sceaux pour les expédier, et qu'il était en état de me répondre qu'elles passeraient le lendemain. Jamais baiser donné à une belle maîtresse ne fut plus doux que celui que j'appuyai sur le gros et

Digitized by Google.

vieux visage de ce charmant messager. Une embrassade étroite et redoublée fut ma première réponse, suivie après de l'effusion de mon cœur pour M. le Duc et pour Millain même, qui nous avait dignement servis dans ce grand coup de partie. Mais au milieu de ce transport je ne perdis pas le jugement ; je dis à Millain que la Vrillière, tout mon ami qu'il était, et le garde des sceaux, se sentaient du vieux chrême du feu roi ; que le dernier était de tout temps lié avec les bâtards ; que l'un et l'autre avaient fait des difficultés sur notre affaire au régent qui me l'avait dit la veille ; qu'il fallait que M. le Duc couronnât son œuvre d'une nouvelle obligation sur nous ; que j'exigeais de son amitié qu'il prît la peine d'aller de ce pas lui-même chez l'un et chez l'autre leur témoigner qu'il ne regardait pas la réduction des bâtards au rang de leurs pairies différemment de l'éducation, et que par la manière dont ils en useraient pour faciliter cette réduction telle qu'il la leur avait envoyée, il connaîtrait et sentirait jusqu'où ils le voudraient obliger et comment il devrait aussi se conduire dans la suite avec eux. Millain n'y fit point de difficulté, et m'assura que M. le Duc n'y en ferait point non plus. Il ajouta même qu'il l'y accompagnerait pour voir avec lui les deux déclarations et si on n'y avait rien changé. Je redoublai mes remercîments, lui dis qu'il fallait absolument que M. le Duc trouvât ces deux hommes chez eux, et me hâtai de le renvoyer pour n'y pas perdre un instant.

Le reste du jour se passa chez moi avec l'abbé Dubois, Fagon et le duc de la Force, l'un après l'autre, à remâcher encore toute notre besogne. Tout était prévu, et les remèdes à chaque inconvénient tout dressés : si le parlement refusait de venir aux Tuileries, l'interdiction prête, avec attribution des causes y pendantes et des autres de son ressort au grand conseil, les maîtres

Digitized by Google

des requêtes choisis pour l'aller signifier et mettre le scellé par tous les lieux où il était nécessaire; les officiers des gardes du corps choisis, et les détachements des régiments des gardes destinés pour les y accompagner; si une partie du parlement venait et une autre refusait, même punition pour les refusants; si le parlement venu refusait d'entendre et voulait sortir, même punition; si une partie restait, une autre s'en allait, de même pour les sortants, c'est-à-dire si c'était des chambres entières, sinon interdiction seulement des membres sortis; si refus d'opiner, passer outre de même pour peu qu'il restât de membres du parlement; au cas que tous fussent sortis, tenir également le lit de justice, et huit jours après en tenir un autre au grand conseil pour y enregistrer ce qui aurait été fait; si les bâtards ou quelque autre seigneur branlaient, les arrêter dans la séance, si l'éclat était grand, sinon à la sortie de séance; s'ils sortaient de Paris les arrêter de même. Tout cela bien arrangé et les destinations et les expéditions faites, l'abbé Dubois fit une petite liste de signaux, comme croiser les jambes, secouer un mouchoir, et autres gestes simples, pour la donner dans le premier matin aux officiers des gardes du corps choisis pour les exécutions, qui, répandus dans la salle du lit de justice, devaient continuellement regarder le régent pour obéir au moindre signal, et entendre ce qu'ils auraient à faire. Il fit plus, car, pour décharger M. le duc d'Orléans, il lui dressa pour ainsi dire une horloge, c'est-à-dire des heures auxquelles il devait mander ceux à qui il aurait nécessairement des ordres à donner pour ne les pas mander un moment plus tôt que le précisément nécessaire, et de ce qu'il aurait à leur dire pour n'aller pas au delà, n'en oublier aucun et donner chaque ordre en son temps.

Digitized by Google

et en sa cadence, ce qui contribua infiniment à conserver le secret jusqu'au dernier instant.

Vers huit heures du soir, Millain me vint trouver pour le rendez-vous du Palais-Royal. Il me dit que M. le Duc avait été chez le garde des sceaux et chez la Vrillière; qu'il avait pris leur parole sur notre affaire, et vu chez eux les deux déclarations telles qu'il les leur avait envoyées signées et scellées. Après les remercîments, j'envoyai Millain m'attendre à la petite porte à cause de mes gens; et, un moment après, je l'y suivis sans flambeaux. Ibagnet nous attendait, et nous introduisit à tâtons de peur de rencontre. Je fus effrayé de trouver M. le duc d'Orléans au lit, qui me dit qu'il avait la fièvre. J'avoue que je ne sus si ce n'était point celle du lendemain. Je lui pris le pouls assez brusquement, il l'avait en effet. Je lui dis que ce n'était que fatigue de corps et d'esprit, dont il serait soulagé dans vingt-quatre heures; lui, de sa part, protesta que, quoi que ce fût, il tiendrait le lit de justice. M. le Duc, qui venait d'entrer, était au chevet de son lit, et une seule bougie dans la chambre où il n'y avait que nous quatre. Nous nous assîmes, M. le Duc et moi, et repassâmes les ordres donnés et à donner, non sans une grande inquiétude à part moi de cette fièvre venue si étrangement mal à propos à l'homme du monde le plus sain, et qui ne l'avait jamais.

Là il fut résolu que le lit de justice serait intimé à six heures du matin au parlement pour, entre neuf et dix, aux Tuileries; le conseil de régence, annoncé la surveille pour l'après-dînée, mandé pour sept heures du matin pour être tenu à huit, et les chefs des conseils avertis d'y porter toutes leurs affaires pressées, afin de le prolonger autant qu'on le jugerait à propos; que son al-

Digitized by Google

tesse royale prendrait les avis contre l'ordinaire par la tête, pour montrer son concert avec les princes du sang, et pour intimider quiconque aurait envie de parler mal à propos. Je proposai qu'au cas que le conseil manquât d'affaires avant que la séance du lit de justice fût prête, son altesse royale ordonnât que chacun demeurât en place, et défendit surtout à qui que ce soit de sortir sous quelque prétexte que ce fût.

Ensuite, M. le Duc voulut lire ce qu'il avait préparé pour demander l'éducation. Il le venait de faire de sa main à peu près tel qu'il a paru depuis. Son altesse royale y changea quelque chose et moi aussi, et puis je m'avisai qu'il y fallait flatter la vanité du maréchal de Villeroy, et je dictai à M. le Duc ce qui y est là-dessus, sur une niche à chien que j'allai chercher faute de table portative.

Après, grande question sur les bâtards. Décidé : qu'à cause de leur présence, on ne dirait rien au conseil de ce qui les regardait ; que, pour les éviter au lit de justice, ils n'en seraient point avertis, sous prétexte que, depuis l'arrêt intervenu entre les princes du sang et eux, ils ne voulaient plus aller au parlement. M. le duc d'Orléans, toujours enclin à l'espérance, voulut se figurer que cette raison les en empêcherait; que de plus, pris au dépourvu, ils n'y pourraient venir faute de rabat et de manteau. Je soutins que c'était s'abuser ; que le duc du Maine logeait sous l'appartement du roi ; que le duc de Villeroy était en quartier de capitaine des gardes, logé aussi aux Tuileries ; qu'on ne se pouvait passer de lui pour la mécanique de la séance, que jusqu'à un certain temps ; qu'averti, il avertirait son père couché dans la chambre du roi, s'il lui était possible ; qu'au même instant M. du Maine le serait par le père ou par le fils, et aussitôt après le comte de Toulouse par le duc

Digitized by Google

du Maine; par conséquent qu'ils auraient tout loisir depuis six heures du matin de prendre leur parti, et l'habit convenable à ce qu'ils voudraient faire; que plus leur surprise serait grande, plus ils devaient être résolus à se trouver au lit de justice pour s'y défendre courageusement, à quoi le remède ne pouvait se trouver que dans la force de M. le duc d'Orléans en face, sans colère, sans émotion, quoi qu'il pût arriver, mais aussi sans mollir sur quoi que ce fût, en lieu et en état de faire justice, en droit de la rendre et de faire valoir l'autorité royale déposée en ses mains.

Après cela, je me mis à chercher dans la forme de marcher en place les moyens de les exclure par embarras; mais nous eûmes beau faire : la raison que j'avais déjà trouvée et ce bel arrêt de plus rendu entre les princes du sang et eux, qui leur laissait tous leurs honneurs, les maintenait aussi dans celui de traverser le parquet, tellement que, de façon ni d'autre, nous n'y pûmes trouver de remède.

Il fut convenu que j'avais eu raison de ne vouloir point de M. de Chartres en ce lit de justice; pour ne s'y point charger d'un enfant en tout ce qui pouvait y arriver, ne point avertir madame la duchesse d'Orléans, avec laquelle il était à Saint-Cloud, de si bonne heure, que ses soupçons et ses inquiétudes ne lui fissent avertir ses frères, surtout pour ne point séparer dans la séance M. le Duc et M. le duc d'Orléans, qui pourraient avoir à se parler bas et à se concerter sur-le-champ.

Ensuite, je remis sur le tapis l'affaire de la réduction des bâtards au rang de leurs pairies. Le régent et M. le Duc me dirent nettement qu'elle était ordonnée et les instruments signés et scellés tels que je les avais vus; sur quoi, remercîments et louanges de ma part. Je proposai qu'il me fût permis, entrant en séance, d'en dire un mot

Digitized by Google

aux pairs, qui alors ne le pouvaient communiquer à personne. Il fut jugé qu'il était bon que je le fisse pour les bien disposer, et j'en répondis hardiment. Mais pour m'assurer davantage de quelques douteux, soit de cabale, soit de silence gardé à cet égard et à celui de l'éducation jusqu'au lit de justice, je demandai à M. le duc d'Orléans et à M. le Duc si à tout hasard je ne ferais pas bien de mettre dans ma poche notre requête contre les bâtards sur laquelle il serait fait droit, qui, entre autres, était signée du duc de Villeroy, par ordre de son père, et par le maréchal de Villars, desquels nous avions tous soupçons : cela fut fort approuvé, et dans la vérité je crus voir dans l'exécution que la précaution n'avait pas été inutile.

Une autre question fut après traitée, savoir, ce qu'on ferait en cas de refus du parlement d'opiner. J'y donnai deux solutions : au refus silencieux et modeste, le prendre pour avoir opiné, le garde des sceaux continuant également d'aller de banc en banc, et ne faisant aucun semblant qu'on n'opinât point. Ce cas, et bien plus celui de s'opposer aux enregistrements, avaient été l'objet de la résolution prise, et que j'avais pour cela suggérée, de tenir un lit de justice, et à huis ouverts, à la manière des audiences, pour y prendre bas les avis, allant le long des bancs. Au cas de refus d'opiner, déclaré tout haut, soit de quelques-uns du parlement, soit du premier président, et du banc des présidents, en manière de protestation pour la compagnie, passer outre, et déclarer que le roi n'est point tenu de prendre ni de se conformer aux avis du parlement; qu'il les demandait par bonté et pour honorer la compagnie; mais, qu'étant le maître et les sujets n'ayant qu'à obéir à la volonté connue du souverain, il les avait mandés pour l'entendre déclarer et l'enregistrer avec soumission, et tenir ferme.

Digitized by Google

M. le duc d'Orléans m'objecta qu'encore bien qu'il n'y eût que cela à faire, il m'avait bien des fois ouï disputer le contraire, et qu'au lit de justice il y avait voix non simplement consultative, mais délibérative.

Je lui répondis que je le soutenais bien encore, mais qu'il fallait distinguer les personnes et les cas ; que, pour les personnes, il n'y avait que les pairs assesseurs et conseillers nés de la couronne et des rois, *laterales regis*, qui eussent droit de délibérer sur des affaires d'état, à parler étroitement, et pour s'élargir au plus qu'il était possible, les officiers de la couronne avec eux, par la dignité, encore plus par l'importance de leurs offices, par grâce toutefois, dont la marque évidente ainsi que du droit des pairs, est que les officiers de la couronne ne peuvent venir au lit de justice que mandés, et n'y entrer qu'à la suite du roi, non pas même un seul instant devant lui, à la différence des pairs qui ont et ont toujours eu séance par leur dignité, sont mandés par nécessité, et qui, sans être mandés, ont droit égal de s'y trouver, y entrent avant le roi, et sont en place quand il arrive; mais qu'à l'égard des officiers du parlement, ils sont et ont toujours été les assesseurs des pairs, de la présence desquels ils tirent uniquement la liberté d'opiner en matière d'état, d'où est venue la nécessité de la clause insérée toujours et jusqu'à aujourd'hui dans ces sortes d'arrêt, *la cour suffisamment garnie de pairs*. De là vient encore l'essentielle différence de leur serment d'avec celui des pairs, d'où résulte que la tolérance à ces officiers du parlement et autres magistrats ou seigneurs d'opiner en matière d'état, ne leur y donne que voix consultative, la délibérative y demeurant inhérente de droit aux seuls pairs, et de grâce avec eux aux officiers de la couronne, desquels il plaît au roi de se faire accompagner. Pour la matière, qu'il ne s'en agis-

Digitized by Google

sait ici que de deux sortes : la première, si le roi serait obéi ; ou, si le parlement l'emporterait sur lui. Si c'était un procès, le parlement n'en pouvait être juge et partie, sinon il avait rempli tout devoir et pouvoir par ses remontrances. Il n'avait pu décider, et sans aucun pair de France, d'affaires concernant l'état, telles que sont les arrêts rendus par le parlement, qu'il s'agit de casser. Il n'avait donc pas voix délibérative sur les édits qu'il s'agit d'enregistrer, encore moins sur l'édit en forme de règlement pour réprimer leurs désobéissances ; que l'éducation était encore une autre matière d'état à laquelle ils n'avaient que voir, et qui même, absolument parlant, n'avait besoin d'aucune forme ; que, pour ce qui était du droit à faire à notre requête, le roi pouvait, à meilleur titre, se passer d'eux pour, de son seul mouvement et de son autorité, remettre les choses en règle ; que le feu roi, par cette seule voie, les en avait pu tirer; que formes, lois divines et humaines, exemples, tout y était tellement en notre faveur, qu'il n'y avait pas à craindre que le parlement y pût rien opposer ; que, par toutes ces raisons, je persistais à soutenir mon opinion ancienne et continuelle sur le lit de justice, et à être en même temps persuadé que ne trouvant point de résistance dans les hauts siéges, omettant le garde des sceaux qui parlait pour le roi en sa place, il n'y avait nulle voix délibérative à reconnaître dans les bas siéges, et toute vérité de droit à passer outre, quoi que les bas siéges pussent dire et faire. M. le duc d'Orléans n'eut rien à répliquer, et convint de la force de ces raisons, que j'eusse infiniment fortifiées s'il en eût été besoin et loisir, et se résolut aussi à suivre cet avis.

Je lui demandai si les mesures étaient bien réglées à prendre dans la nuit avec les gens du roi. Il me dit qu'ils seraient avertis d'être sages en même temps que le par-

Digitized by Google

lement le serait du lit de justice, et en particulier Blanmesnil, premier avocat général, frère de Lamoignon, président à mortier, et que toute sa fortune répondrait à l'instant de la moindre ambiguité de ses conclusions sur tout ce qui serait proposé, sans lui rien expliquer davantage.

De là M. le duc d'Orléans nous expliqua en gros l'horloge de sa nuit jusqu'à huit heures du matin, qu'il se rendrait chez le roi en manteau. Je l'exhortai à se reposer cependant le plus qu'il pourrait, et à constituer le salut de sa régence dans les exécutions du lendemain, et celui de ces exécutions dans sa résolution, sa fermeté, sa présence d'esprit, son attention aux plus petites choses, surtout à se posséder entièrement. Avec cela je lui souhaitai la bonne nuit, et, me retirant vers le pied du lit, je remerciai M. le Duc des visites qu'il avait faites, avec des protestations qui partirent du cœur, qui furent suivies des siennes et de deux embrassades les plus étroites. Millain avait assisté debout, et très-judicieusement parlé pendant une partie de cette conférence. Avant de sortir je me rapprochai du lit et je demandai à M. le duc d'Orléans permission de confier tout le mystère au duc de Chaulnes, puisque aussi bien le devait-il apprendre pour l'écorce de son altesse royale dans la nuit pour l'ordre aux chevau-légers dont il était le capitaine, et il y consentit. Je lui pris le pouls, non sans inquiétude. Je l'assurai toujours que ce ne serait rien, sans en être trop sûr moi-même. Je pris congé enfin et me retirai à dix heures précises, avec Millain, par où nous étions entrés, et M. le Duc par la porte ordinaire. Quand je me vis seul avec Millain dans le cabinet par où nous passions, je l'embrassai avec un plaisir extrême. Ces effusions de cœur avec M. le Duc et lui furent suffoquées pour n'être pas entendues, les unes du régent,

Digitized by Google

au pied du lit duquel nous étions, les autres par d'Ibagnet, qui nous attendait dans les cabinets voisins pour nous éclairer et ouvrir sur le degré que nous descendîmes à tâtons, comme nous l'avions monté; et après une embrassade en bas, dont je ne pus me refuser le plaisir, nous nous séparâmes pour nous en revenir chacun chez nous.

J'arrêtai tout près de chez moi devant l'hôtel de Luynes, où j'envoyai prier le duc de Chaulnes de me venir parler à mon carrosse. Il y vint sans chapeau, y monta, et aussitôt le cocher, qui avait l'ordre, marcha et nous mena chez moi, sans que jusque dans mon cabinet je disse un mot au duc de Chaulnes, fort surpris de se voir enlevé de la sorte. Il le fut bien davantage lorsque, après avoir fermé mes portes, je lui appris le grand spectacle préparé pour le lendemain matin. Nous nous livrâmes, lui et moi, au ravissement d'un rétablissement si imprévu, si subit, si prochain, si secret, dont la seule espérance, fondée comme que ce fût, nous avait uniquement soutenus sous l'horrible marteau du feu roi. La dissipation et la fonte de ces montagnes entassées l'une sur l'autre, par degrés infinis, sur notre dignité par ces géants de bâtards, ces Titans de la France; leur état prochain, la commune surprise, mais si différente, si extrême en eux et dans les pairs; notre renaissance, notre réexistence des anéantissements passés, cent vues à la fois, nous dilatèrent le cœur d'une manière à ne le pouvoir rendre, ainsi que la juste rétribution des profondes noirceurs si pourpensées du duc du Maine sur le bonnet et l'accomplissement d'une partie de la menace que je lui avais faite chez lui à l'avortement de cette affaire, qu'on a vue ici en son lieu. M. le Duc ne fut pas oublié, ni Millain même, dans ce tête-à-tête. Nous nous séparâmes enfin dans cette grande attente.

Digitized by Google

J'avais retenu quelques jours auparavant Contade, major des gardes, homme sûr et fort intelligent, que le hasard m'avait appris devoir aller passer quelque temps chez lui en Anjou. Je le rencontrai au Palais-Royal, comme je descendais de carrosse. Il me donna la main, je lui dis à l'oreille que je lui conseillais et le priais de différer son départ sans faire semblant de rien. Il me le promit, et le tint sans que je lui en disse davantage, et me dit qu'il n'en parlerait point. Bien nous prit de cette prévoyance. Depuis une heure après minuit, M. le duc d'Orléans manda successivement les ducs de Guiche, de Villeroy et de Chaulnes, colonel des gardes, capitaine des gardes du corps en quartier, capitaine des chevau-légers de la garde; Artagnan et Canillac, capitaines des deux compagnies des mousquetaires, et en l'absence de Dreux, qui était à Courcelles, chez Chamillart son beau-père, des Granges, maître des cérémonies, pour leur donner ses ordres, tandis que la Vrillière les donnait à tout l'intérieur de la ville et aux expéditions nécessaires.

On avait pensé à tout, excepté aux Suisses, car il échappe toujours quelque chose, et souvent d'important. Contade, averti par le duc de Guiche, s'en avisa sur ce que le duc de Guiche lui dit que le régent ne lui en avait point parlé, et alla trouver son altesse royale pour en prendre ses ordres. Il lui fit entendre que, par l'affection fidèle du régiment des gardes suisses, le commandement et la supériorité en nombre du régiment des gardes françaises sur l'autre, il n'y avait rien à craindre, et qu'on l'offenserait par une marque de défiance. Il reçut donc ordre d'y pourvoir. Sur les quatre heures du matin, Contade alla aux Tuileries, éveiller le duc du Maine, colonel général des Suisses. Il n'y avait pas une heure qu'il était couché, revenant d'une fête que ma-

Digitized by Google

dame du Maine s'était donnée à l'Arsenal où elle était encore. Le duc du Maine fut sans doute étonné, mais il se contint, et dans sa frayeur cachée, il demanda d'un air assez libre si Contade était seul, qui l'entendit de la porte. Il se rassura sur ce qu'il apprit qu'il était seul, et le fit entrer. Contade lui expliqua son ordre de la part de M. le duc d'Orléans, et aussitôt le duc du Maine envoya avertir les compagnies du régiment des gardes suisses. Je pense qu'il dormit mal depuis, dans l'incertitude de ce qui allait arriver, mais je n'ai point su ce qu'il fit depuis, non plus que la duchesse du Maine.

Vers cinq heures du matin on commença d'entendre des tambours par la ville, et bientôt après d'y voir des soldats en mouvement. A six heures des Granges fut au parlement rendre sa lettre de cachet. Messieurs, pour parler leur langage, ne faisaient que s'assembler. Ils mandèrent le premier président, qui fit assembler les chambres. Tout cela dura une demi-heure. Ils répondirent après qu'ils obéiraient : après ils débattirent en quelle forme ils iraient aux Tuileries, en carrosse ou à pied. Le dernier prévalut, comme étant la forme la plus ordinaire, et dans l'espoir d'émouvoir le peuple et d'arriver aux Tuileries avec une foule hurlante. Le reste sera raconté mieux en sa place plus bas. En même temps des gens à cheval allèrent chez tous les pairs et les officiers de la couronne, et chez ceux des chevaliers de l'ordre, et des gouverneurs ou lieutenants généraux des provinces dont on voulut accompagner le roi, pour les avertir du lit de justice, des Granges, dans ce subit embarras, n'ayant pas eu le temps d'aller lui-même. Le comte de Toulouse était allé souper auprès de Saint-Denis, chez M. de Nevers, et ne revint qu'assez avant dans la nuit. Les gardes françaises et suisses furent sous les armes en divers quartiers, le guet, les chevau-légers, et les deux

Digitized by Google

compagnies des mousquetaires tout prêts dans leurs hôtels; rien des gendarmes qui n'ont point de guet, et la seule garde ordinaire des régiments des gardes françaises et suisses aux Tuileries.

Si j'avais peu dormi depuis huit jours, je dormis encore moins cette dernière nuit, si proche d'événements si considérables. Je me levai avant six heures, et peu après je reçus mon billet d'avertissement pour le lit de justice, au dos duquel il y avait de ne me point éveiller, politesse de des Granges, à ce qu'il me dit depuis, dans la persuasion que ce billet ne pouvait me rien apprendre. On avait marqué d'éveiller tous les autres, dont la surprise fut telle qu'il se peut penser. Vers sept heures, un huissier de M. le duc d'Orléans vint m'avertir du conseil de régence pour huit heures, et d'y venir en manteau. Je m'habillai de noir, parce que je n'avais que cette sorte d'habit en manteau, et un autre d'étoffe d'or magnifique, que je ne voulus pas prendre, pour ne pas donner lieu à dire, quoique fort mal à propos, que j'insultais au parlement et au duc du Maine. Je pris avec moi deux gentilshommes dans mon carrosse, et j'allai être témoin de tout ce qui allait s'exécuter. J'étais en même temps plein de crainte, d'espérance, de joie, de réflexions, de défiance de la faiblesse de M. le duc d'Orléans, et de tout ce qui en pourrait résulter. J'étais aussi dans une ferme résolution de servir de mon mieux sur tout ce qui pourrait se présenter, mais sans paraître instruit de rien, et sans empressement, et je me fondai en présence d'esprit, en attention, en circonspection, en modestie et en grand air de modération.

Sortant de chez moi j'allai à la porte de Valincourt, qui logeait vis-à-vis la porte de derrière de l'hôtel de Toulouse. C'était un fort homme d'honneur, de beaucoup d'esprit, mêlé avec la meilleure compagnie, secré-

Digitized by Google

taire général de la marine, qui était au comte de Toulouse depuis sa première jeunesse, et toujours depuis dans sa plus grande confiance. Je ne voulus laisser aucune peur personnelle au comte de Toulouse ni l'exposer à se laisser entraîner par son frère. J'envoyai donc prier Valincourt, que je connaissais fort, de me venir parler. Il vint effrayé, demi habillé, de la rumeur des rues, et d'abordée me demanda ce que c'était que tout cela. Je le pris par la tête, et je lui dis : « Écoutez-moi bien, et ne perdez pas un mot. Allez de ce pas dire de ma part à M. le comte de Toulouse qu'il se fie à ma parole, qu'il soit sage, qu'il va arriver des choses qui pourront lui déplaire par rapport à autrui; mais qu'il compte avec assurance qu'il n'y perdra pas un cheveu; je ne veux pas qu'il puisse en avoir un instant d'inquiétude, allez, et ne perdez pas un instant. » Valincourt me serra tant qu'il put. « Ah! monsieur, me dit-il, nous avions bien prévu qu'à la fin il y aurait un orage. On le mérite bien, mais non pas M. le comte, qui vous doit être éternellement obligé. » Il l'alla avertir sur-le-champ, et le comte de Toulouse, qui sut après que je l'avais sauvé de la chute de son frère, ne l'a jamais oublié.

Digitized by Google

CHAPITRE DXIII.

J'arrive aux Tuileries. — Le lit de justice posé promptement et très-secrètement. — J'entre sans le savoir dans la chambre où se tenaient seuls le garde des sceaux et la Vrillière. — Le régent arrive aux Tuileries. — Le duc du Maine en manteau. — J'entre dans le cabinet du conseil. — Bon maintien et bonne résolution du régent. — Maintien de ceux du conseil. — Le comte de Toulouse arrive en manteau. — Le régent a envie de lui parler. — Je tâche de l'en détourner. — Divers colloques. — Le régent m'annonce qu'il a comme tout dit au comte de Toulouse. — Les bâtards se retirent. — Le conseil se met en place.

J'arrivai sur les huit heures dans la grande cour des Tuileries, sans avoir rien remarqué d'extraordinaire en chemin. Les carrosses du duc de Noailles et des maréchaux de Villars et d'Huxelles et de quelques autres, y étaient déjà. Je montai sans trouver beaucoup de monde, et je me fis ouvrir les deux portes d'entrée et de sortie de la salle des gardes, qui étaient fermées. Le lit de justice était préparé dans la grande antichambre où le roi avait accoutumé de manger. Je m'y arrêtai un peu, à bien considérer si tout y était dans l'ordre, et j'en félicitai Fontanieu à l'oreille. Il me dit de même qu'il n'était arrivé qu'à six heures du matin aux Tuileries, avec ses ouvriers et ses matériaux; que tout s'était si heureusement construit et passé que le roi n'en avait rien entendu du tout; que le premier valet de chambre étant

Digitized by Google

sorti pour quelque besoin de la chambre du roi, sur les sept heures du matin, avait été bien étonné de voir cet appareil; que le maréchal de Villeroy ne l'avait appris que par lui, et qu'il y avait eu si peu de bruit à le dresser, que personne ne s'en était aperçu. Après avoir bien tout examiné de l'œil, j'avançai jusqu'au trône qu'on achevait de préparer; voulant entrer dans la seconde antichambre, des garçons bleus vinrent après moi me dire qu'on n'y passait point, et qu'elle était fermée. Je demandai où on se tenait en attendant le conseil, et où étaient ceux dont j'avais vu les carrosses dans la cour. Plusieurs s'offrirent de me mener en haut où ils étaient. Le fils de Coste me mena par un petit degré, au haut duquel il y avait beaucoup de gens de toutes sortes et d'officiers de chancellerie. Il me fit aller à une porte qu'on tenait, et qui me fut ouverte dès que je parus. J'y trouvai le garde des sceaux et la Vrillière avec toutes leurs bucoliques. Nous fûmes bien aises de nous trouver encore seuls ensemble pour nous bien recorder avant les opérations. Ce n'était pourtant pas ce que je m'étais proposé. Je n'avais remarqué dans la cour de carrosses que de gens suspects. Sous prétexte de ne les avoir point pour tels, et d'ignorer tout moi-même, sans affectation toutefois, je voulais aller où ils étaient, pour déranger leur conférence, et y apprendre par leurs mouvements tout ce qu'il se pourrait. Tombé par hasard en la chambre du garde des sceaux, je crus qu'il y aurait de l'affectation de demander d'aller ailleurs; ainsi j'abandonnai ma première vue.

Le garde des sceaux était debout, tenant une croute de pain, aussi à lui-même que s'il n'eût été question que d'un conseil ordinaire, sans embarras de tout ce qui allait rouler sur lui ni d'avoir à parler en public sur des matières aussi différentes, aussi importantes et

Digitized by Google

aussi susceptibles d'inconvénients. Il me parut seulement en peine de la fermeté du régent et rempli avec raison de la pensée qu'il ne s'agissait plus de mollir, beaucoup moins de reculer d'une ligne. Je le rassurai là-dessus beaucoup plus que je ne l'étais moi-même. Je leur demandai si leurs mesures étaient bien prises pour être avertis à tout instant de ce qui se passerait au parlement. Ils m'en répondirent et furent en effet très-bien servis. Je voulus ensuite non pas lire, car cela était inutile, mais voir tous les instruments à enregistrer ; ils me les montrèrent en leur ordre. Je voulus aussi voir de plus près que les autres celui de la réduction des bâtards au rang d'ancienneté de leurs pairies. « Tenez, me dit le garde des sceaux en me le montrant, voici votre affaire. » Je le remarque exprès, parce que cela me fut redit dans la suite comme une preuve que j'étais du secret entendu apparemment par quelque curieux collé derrière la porte; car nous étions tous trois seuls à porte fermée. Je voulais parcourir les endroits capitaux; ils m'assurèrent qu'il n'y avait été changé aucune chose, et je le reconnus parfaitement lorsque j'en entendis après la lecture. J'eus la même curiosité sur la déclaration en faveur de M. le comte de Toulouse, avec même réponse et même succès. Puis je me fis montrer les sceaux à nu dans le sac de velours et les instruments de précaution signés et scellés, tout prêts en cas de besoin. Il y avait deux gros sacs de velours, tout remplis, qu'il ne quitta point de vue et qui furent toujours portés sous ses yeux et mis à ses pieds, tant au conseil qu'au lit de justice, parce que les sceaux y étaient. Qui que ce soit ne le sut que le régent, M. le Duc, le garde des sceaux, la Vrillière et moi. Son chauffe-cire et sa boutique étaient dans une chambre à part, et tout proche, avec de l'eau et du feu tout allumé, tout prêt sans que personne s'en fût

Digitized by Google

aperçu. Comme nous achevions ainsi notre inventaire, toujours raisonnant sur ce qui pouvait arriver, on le vint avertir de la venue de M. le duc d'Orléans. Nous achevâmes en un moment ce que nous avions encore à voir et à nous dire, et, tandis qu'il prit sa robe du lit de justice pour n'avoir pas à en changer après le conseil, je descendis pour ne paraître pas venir d'avec lui. Je voulus même que la Vrillière demeurât, pour ne pas entrer ensemble dans le lieu du conseil.

Depuis les grandes chaleurs on l'avait tenu dans cette pièce, qui est la dernière du reste de l'enfilade, parce que le roi, incommodé dans sa très-petite chambre, était venu coucher dans le cabinet du conseil ; mais, ce grand jour-ci, dès que le roi fut hors de son lit, on le mena s'habiller dans sa petite chambre et de là dans ses cabinets. On tira les housses de son lit et de celui du maréchal de Villeroy, au pied desquels on mit la table du conseil, et il y fut tenu. En entrant dans la pièce de devant j'y trouvai beaucoup de monde, que le premier bruit d'une chose si peu attendue avait sans doute amené, et parmi ce monde quelques-uns du conseil. M. le duc d'Orléans était dans un gros de gens au bas bout de cette pièce, et, à ce que je sus depuis, sortait de chez le roi, où il avait vu le duc du Maine en manteau, qui l'avait suivi jusqu'à la porte, comme il sortait, sans s'être dit un mot l'un à l'autre.

Après un assez léger coup d'œil sur cette demi-foule, j'entrai dans le cabinet du conseil. J'y trouvai épars la plupart de ceux qui le composaient avec un sérieux et un air de contention d'esprit qui augmenta la mienne. Personne presque ne se parlait, et chacun, debout et assis, çà et là, se tenait assez en sa place. Je ne joignis personne pour mieux examiner. Un moment après M. le duc d'Orléans entra d'un air gai, libre, sans aucune

Digitized by Google

émotion, qui regarda la compagnie d'un air souriant : cela me fut d'un bon augure. Un moment après je lui demandai de ses nouvelles. Il me répondit tout haut qu'il était assez bien ; puis, s'approchant de mon oreille, il ajouta que, hors les réveils qui avaient été fréquents pour les ordres, il avait très-bien dormi et qu'il venait délibéré de ne point mollir. Cela me plut infiniment, car il me sembla, à son maintien, qu'il me disait vrai et je l'y exhortai en deux paroles.

Vint après M. le Duc, qui ne tarda pas à s'approcher de moi et à me demander si j'augurais bien du régent et qu'il fût ferme. Celui-ci avait un air de gaieté haute qui se faisait un peu sentir à qui était au fait. Le prince de Conti, morosif, distrait, envieux de son beau-frère, ne paraissait qu'occupé, mais de rien. Le duc de Noailles dévorait tout des yeux et les avait étincelants de colère de se voir au parterre dans un si grand jour, car il ne savait chose quelconque. Je l'avais ainsi demandé à M. le Duc expressément, croyant leur liaison plus grande que je ne la trouvai. Il en pensait avec défiance, sans estime, encore moins d'amitié, indépendamment de ce qu'il y avait nouvellement à craindre de lui avec M. du Maine.

Celui-ci parut à son tour en manteau, et entra par la petite porte du roi. Jamais il ne fit tant et de si profondes révérences, quoiqu'il n'en fût pas avare, et se tint seul perché sur son bâton, près de la table du conseil, du côté des lits, considérant tout le monde. Ce fut là, où, de vis-à-vis de lui, la table entre deux, je lui tirai la plus riante révérence que je lui eusse faite de ma vie, avec la plus sensible volupté. Il me la rendit pareille et continua d'observer chacun avec des yeux tirant au fixe, un visage agité, parlant tout seul presque toujours.

Digitized by Google

Presque personne ne se demandait qu'est-ce que c'était que tout cela; tous savaient la résolution prise de casser les arrêts du parlement pour avoir assisté à cette délibération. Ce conseil était l'extraordinaire, indiqué puis remis, pour y voir l'arrêt du conseil en cassation. Il fut donc clair à tous que c'était ce qu'on allait voir pour le faire enregistrer tout de suite, non peut-être sans peine d'un lit de justice de surprise, surtout pour quelques-uns qui se croyaient privilégiés auprès du régent. M. le Duc revint encore à moi assez de suite me témoigner sa peine de voir là le duc du Maine en manteau et pour m'exhorter à fortifier M. le duc d'Orléans, puis le garde des sceaux vint à moi pour la même chose. Un moment après M. le duc d'Orléans m'en vint parler, assez empêché de ce manteau, mais sans témoigner de faiblesse. Je lui représentai que je lui avais toujours dit qu'il devait s'y attendre; que mollir serait sa perte; que le Rubicon était passé. J'ajoutai ce que je pus de plus fort et de plus concis pour le soutenir et pour ne paraître pas aussi trop longtemps en conférence avec lui. Aussitôt que je me fus séparé de lui, M. le Duc, impatient et inquiet, me vint demander en quelle disposition d'esprit était le régent. Je lui dis bonne, en monosyllabe, et l'envoyai l'y entretenir.

Je ne sais si ces mouvements, sur lesquels chacun commençait d'avoir les yeux, effarouchèrent le duc du Maine; mais à peine M. le Duc eut-il, en me quittant, joint le régent, que le duc du Maine alla parler au maréchal de Villeroy et à d'Effiat, assis l'un près de l'autre au bas bout vers la petite porte du roi, le dos à la muraille. Ils ne se levèrent point pour le duc du Maine, qui demeura debout vis-à-vis et tout près d'eux, où ils tinrent tous trois des propos bas assez longs, comme gens qui délibèrent avec embarras et surprise, à ce qu'il me parais-

Digitized by Google

sait au visage des deux assis que je voyais assez bien, et que je tâchais de ne pas perdre de vue. Pendant ce temps-là M. le duc d'Orléans et M. le Duc se parlaient vers la fenêtre, près de la porte ordinaire d'entrée, ayant le garde des sceaux assez près d'eux, qui les joignit. M. le Duc, en ce moment, se tourna un peu, ce qui me donna moyen de lui faire signe de l'autre conférence, qu'il avisa aussitôt. J'étais seul vers la table du conseil, très-attentif à tout, et les autres, épars, commencèrent à le devenir davantage. Un peu après le duc du Maine vint se remettre d'où il était parti, les deux étant restés assis où ils étaient. M. du Maine alors se retrouva vis-à-vis de moi, la table entre deux. J'observai qu'il avait l'air égaré, et qu'il parlait tout seul plus que devant.

Le comte de Toulouse arriva en manteau, comme le régent venait de quitter les deux avec qui il était. Le comte de Toulouse était en manteau, et salua la compagnie d'un air grave et concentré, n'abordant ni abordé de personne. M. le duc d'Orléans se trouva vis-à-vis de lui et se tourna vers moi, quoiqu'à quelque distance, comme me le montrant et m'en témoignant sa peine. Je baissai un peu la tête en le regardant fixement, comme pour lui dire : Eh bien, quoi? M. le duc d'Orléans s'avança au comte de Toulouse, et lui dit tout haut, devant tout ce qui était là proche, qu'il était surpris de le voir en manteau, qu'il n'avait pas voulu le faire avertir du lit de justice, parce qu'il savait que, depuis leur dernier arrêt, il n'aimait pas aller au parlement. Le comte de Toulouse répondit qu'il était vrai ; mais que quand il s'agissait du bien de l'état, il mettait toute autre considération à part. M. le duc d'Orléans se tourna sur-le-champ sans rien répliquer, vint à moi, et me dit tout bas en me poussant plus loin : « Voilà un homme qui me perce le cœur. Savez-vous bien ce qu'il vient de me dire? » et me

Digitized by Google

le répéta. Je louai le procédé de l'un, le sentiment de l'autre; lui remontrai que le rétablissement du comte de Toulouse étant résolu, et pour la même séance, son état ne devait pas lui faire de peine, et je me mis doucement à le réconforter. Il m'interrompit pour me dire l'envie qu'il avait de lui parler. Je lui représentai que cela était bien délicat, et qu'au moins, avant de s'y résoudre, fallait-il attendre à toute extrémité. Je me tournai aussitôt pour le ramener vers le gros du monde, pour abréger ce particulier que je craignais qui ne fût trop remarqué. Le comte de Toulouse nous voyait et était resté à la même place, et chacun nous voyait aussi, cantonné à part soi.

Le duc du Maine était retourné au maréchal de Villeroy et à d'Effiat, eux assis sans branler à la même place, et lui debout devant eux, comme l'autre fois. Je vis ce petit conciliabule très-ému. Il dura quelque espace, pendant lequel M. le Duc me vint parler, puis le garde des sceaux nous joignit, inquiet tous deux de ce qu'avait produit l'arrivée du comte de Toulouse, sur laquelle M. le duc d'Orléans m'avait pris en particulier. Je le leur dis, et me séparai d'eux le plus tôt que je pus. Ce qui m'en hâta encore, fut que je venais de m'apercevoir que le duc de Noailles n'ôtait pas les yeux de dessus moi, et me suivait de la vue, quelque mouvement que je fisse, changeant même de place ou de posture pour se trouver toujours en situation de me voir. Le duc de la Force me voulut joindre alors; cela fut cause que je l'éconduisis promptement; la Vrillière ensuite, à qui je dis quelque chose, et l'envoyai au garde des sceaux pour qu'il fortifiât le régent. Cependant M. du Maine quitta ses deux hommes et fit signe à son frère de le venir trouver au pied du lit du maréchal de Villeroy, où il venait de se poster. Il lui parla avec agitation assez peu, l'autre ré-

Digitized by Google

pliqua de même, comme n'étant pas trop d'accord. Le duc du Maine redoubla; puis le comte de Toulouse alla entre les pieds des deux lits et la table gagner la cheminée, où M. le duc d'Orléans était avec M. le Duc, et s'arrêta à distance, en homme qui attend pour parler. M. le duc d'Orléans, qui s'en aperçut, quitta M. le Duc quelques moments après, et alla au comte de Toulouse. Ils se tournèrent le nez tout à fait contre la muraille, et cela dura assez longtemps sans qu'on en pût rien juger, parce qu'on ne voyait rien que leur dos, et qu'il n'y parut ni émotion ni presque aucun geste.

Le duc du Maine était demeuré seul où il avait parlé à son frère. Il présentait un visage demi-mort, regardait comme à la dérobée le colloque qu'il avait envoyé faire, puis passait des yeux égarés sur la compagnie avec un trouble de coupable et une agitation de condamné. Alors le maréchal d'Huxelles m'appela. Il était vis-à-vis du duc du Maine, la table entre deux, et y avait le dos tourné, par conséquent au duc du Maine. Le maréchal était là en groupe avec les maréchaux de Tallard et d'Estrées et l'ancien évêque de Troyes, desquels le duc de Noailles s'approcha en même temps que moi.

Huxelles me demanda ce que c'était donc que toutes ces allées et venues, et sur ce que je lui en fis pour réponse la même question à lui-même, il me demanda s'il y avait quelque difficulté au lit de justice pour ces princes ou peut-être pour les enfants de M. du Maine. Je lui répondis que, pour MM. du Maine et de Toulouse, il n'y en pouvait avoir, parce que l'arrêt intervenu entre les princes du sang et eux les laissait dans la jouissance de tous les honneurs qu'ils avaient; mais que, pour les enfants du duc du Maine, nous ne les y souffririons pas.

Nous restâmes quelque peu ainsi en groupe, moi occupé à regarder M. du Maine, et à me tourner quelque-

Digitized by Google

fois à regarder le colloque du régent et du comte de Toulouse, qui persévérait. Il se sépara enfin, et j'eus le temps de bien remarquer les deux frères, parce que le comte de Toulouse revint vers nous, la table entre-deux, le long des pieds des lits, trouver son frère, toujours resté seul debout sur son bâton, au pied du lit du maréchal de Villeroy, à la même place d'où il n'avait bougé. Le comte de Toulouse avait l'air fort peiné, même colère. Le duc du Maine, le voyant venir à lui de la sorte, changea tout à fait de couleur.

Je demeurais là bien attentif, les considérant se joindre, sans que le duc du Maine eût branlé de sa place, pour pénétrer leur conversation de mes yeux, lorsque je m'entendis appeler. C'était M. le duc d'Orléans qui, après avoir fait quelques pas seul le long de la cheminée, me voulait parler. Je le joignis et le trouvai en trouble de cœur. « Je lui viens de tout dire, me déclara-t-il à l'instant, je n'ai pu y tenir; c'est le plus honnête homme du monde et qui me perce le plus le cœur. — Comment, monsieur, repris-je, et que lui avez-vous dit? — Il m'est venu trouver, me répondit-il, de la part de son frère, qui venait de lui parler, pour me dire l'embarras où il se trouvait; qu'il voyait bien qu'il y avait quelque chose de préparé; qu'il voyait bien aussi qu'il n'était pas bien avec moi; qu'il l'avait prié de me venir demander franchement si je voulais qu'il demeurât, ou s'il ne ferait pas aussi bien de ne pas rester. Je vous avoue que j'ai cru bien faire de lui dire qu'il ferait aussi bien de s'en aller, puisqu'il me le demandait. Là-dessus, le comte de Toulouse a voulu entrer en explication; j'ai coupé court, et lui ai dit que, pour lui, il pouvait rester en sûreté, parce qu'il demeurerait tel qu'il est sans nulle altération; mais qu'il pourrait se passer des choses désagréables à M. du Maine, dont il ferait aussi bien de n'être pas té-

Digitized by Google

moin. Le comte de Toulouse a insisté comment il pouvait rester comme il est dès qu'on attaquait son frère, et qu'ils n'étaient qu'un parce qu'ils étaient frères, et par honneur. J'ai répondu que j'en étais bien fâché; que tout ce que je pouvais était de distinguer le mérite et la vertu, et de la séparer, et puis quelques propos et des amitiés qu'il a reçues assez froidement, et de là l'est allé dire à son frère. Trouvez-vous que j'aie mal fait? — Non, lui dis-je, car il n'était plus question d'en délibérer, ni moins encore d'embarrasser un homme qu'il ne s'agissait que de fortifier; j'en suis bien aise, ajoutai-je, c'est parler net en homme qui a ses mesures bien prises et qui ne craint rien. Aussi faut-il montrer toute fermeté, encore plus avec cet engagement pris. » Il m'y parut très-résolu; mais en même temps très-désireux que les bâtards s'en allassent, qui fut, à ce que je crus voir, le vrai motif de ce qu'il venait de faire.

M. le Duc vint à nous, je demeurai avec eux le moins que je pus, et je leur conseillai de se séparer aussi, d'autant que toute la compagnie partageait ses regards entre nous et les deux frères.

Le duc du Maine, pâle et comme mort, me parut près de se trouver mal; il s'ébranla à peine pour gagner le bas bout de la table dont il était assez près, pendant quoi le comte de Toulouse vint dire un mot très-court au régent, et se mit en marche le long du cabinet. Tous ces mouvements se firent en un clin-d'œil. Le régent, qui était auprès du fauteuil du roi, dit haut : « Allons, messieurs, prenons nos places. » Chacun s'approcha de la sienne, et comme je regardais de derrière la mienne, je vis les deux frères auprès de la porte ordinaire d'entrée comme des gens qui allaient sortir. Je sautai pour ainsi dire entre le fauteuil du roi et M. le duc d'Orléans pour n'être pas entendu du prince de Conti, et je dis à l'oreille

Digitized by Google

avec émotion au régent, qui était déjà en place : « Monsieur, les voilà qui sortent. — Je le sais bien, me répondit-il tranquillement. — Oui, répliquai-je avec vivacité, mais savez-vous ce qu'ils feront quand ils seront dehors? — Rien du tout, me dit-il; le comte de Toulouse m'est venu demander permission de sortir avec son frère; il m'a assuré qu'ils seront sages. — Et s'ils ne le sont pas? répliquai-je. — Mais ils le seront, et s'ils ne le sont pas, il y a de bons ordres de les bien observer. — Mais s'ils font sottise ou qu'ils sortent de Paris. — On les arrêtera, il y a de bons ordres, je vous en réponds. » Là-dessus, plus tranquille, je me mis en place; à peine y fus-je qu'il me rappela, et me dit que puisqu'ils sortaient il changeait d'avis, et avait envie de dire ce qui les regardait au conseil. Je lui répondis que le seul inconvénient qui l'en empêchait étant levé par cette sortie, je croirais que ce serait très-mal fait de ne le pas dire à la régence. Il le communiqua à M. le Duc, tout bas à travers la table et le fauteuil du roi, puis appela le garde des sceaux, qui tous deux l'approuvèrent, et alors nous nous mîmes tout à fait en place.

Tous ces mouvements avaient augmenté le trouble et la curiosité de chacun. Les yeux de tous occupés sur le régent, avaient fait tourner le dos à la porte ordinaire d'entrée, et on ne s'aperçut point pour la plupart que les bâtards n'y étaient plus. A mesure que chacun ne les vit point en se plaçant, il les cherchait des yeux, et restait debout en attendant. Je me mis au siége du comte de Toulouse. Le duc de Guiche, qui était à mon autre côté, laissa un siége entre nous deux, le nez haut, attendant toujours les bâtards. Il me dit de m'approcher de lui, et que je me méprenais de siége. Je ne répondais mot, en considérant la compagnie qui était un vrai spectacle. A la seconde ou troisième semonce, je lui répondis

Digitized by Google

qu'au contraire il s'approchât de moi. « Et M. le comte de Toulouse? répliqua-t-il. — Approchez-vous, » repris-je, et le voyant immobile d'étonnement, regardant vis-à-vis où était le duc du Maine, dont le garde des sceaux avait pris la place, je le tirai par son habit, moi tout assis, en lui disant : « Venez çà et asseyez-vous. » Je le tirai si fort qu'il s'assit près de moi sans comprendre. « Mais qu'est-ce que ceci, me dit-il, où sont donc ces messieurs? — Je n'en sais rien, repris-je d'impatience, mais ils n'y sont pas. » En même temps le duc de Noailles, qui joignait le duc de Guiche, et qui, enragé de n'être de rien dans une aussi grande préparation de journée, avait apparemment compris à force de regarder et d'examiner que j'étais dans la bouteille, et vaincu par sa curiosité, s'allongea sur la table par-devant le duc de Guiche, et me dit : « Au nom de Dieu, monsieur le duc, faites-moi la grâce de me dire ce que c'est donc que tout ceci. » Je n'étais en nulle mesure avec lui, comme on l'a vu souvent, mais bien en usage de le traiter très-mal. Je me tournai à lui d'un air froid et dédaigneux, et, après l'avoir ouï et regardé, je retournai la tête. Ce fut là toute ma réponse. Le duc de Guiche me pressa de lui dire quelque chose, jusqu'à me dire que je savais tout. Je le niai toujours, et cependant chacun se plaçait lentement, parce qu'on ne songeait qu'à regarder et à deviner ce que tout cela pouvait être, et qu'on fut longtemps à comprendre qu'il fallait se placer sans les bâtards, bien qu'aucun n'en ouvrit la bouche.

Digitized by Google

CHAPITRE DXIV.

Plan de la salle du conseil de régence pour mieux éclaircir ce qui s'y passa le vendredi matin 26 août 1713. — Remarques sur la séance. — Discours du régent. — Lecture des lettres du garde des sceaux. — Tableau du conseil. — Discours du régent et du garde des sceaux. — Lecture de l'arrêt proposé. — Opinions marquées. — Légers mouvements au conseil sur l'obéissance du parlement. — Discours du régent sur la réduction des bâtards au rang de pairie. — Effet de son discours. — Ma conduite en cette circonstance. — Opinions. — Je fais au régent le remercîment des pairs de sa justice et je m'abstiens d'opiner. — Discours de M. le duc d'Orléans sur le rétablissement du comte de Toulouse purement personnel. — Impression de ce discours sur ceux du conseil. — Opinions. — M. le duc d'Orléans dit deux mots sur M. le Duc qui demande aussitôt après l'éducation du roi. — Mouvements dans le conseil. — Opinions. — Le maréchal de Villars se plaint en deux mots du renversement des dispositions du feu roi, et du malheur du duc du Maine, sur lequel le régent lance un coup de tonnerre qui épouvante la compagnie. — Le parlement en marche à pied pour venir aux Tuileries. — Attention du régent pour le comte de Toulouse et pour les enregistrements. — Le maréchal de Villars contre son ordinaire rapporte très-bien une affaire du conseil de guerre. — Le conseil finit. — Mouvements. — Divers colloques. — D'Antin obtient du régent de n'assister point au lit de justice. — Je parle à Tallard sur le maréchal de Villeroy. — La Vrillière bien courtisan. — La Maintenon désolée. — Mouvements dans la pièce du conseil. — Je propose au régent d'écrire à madame la duchesse d'Orléans.

Avant d'entrer dans ce qui se passa au conseil, il en faut donner la séance de ce jour-là, et la disposition de

Digitized by Google

la pièce où il se tint, pour mieux faire entendre ce qui vient d'être raconté, et donner plus de jour à ce qui va l'être.

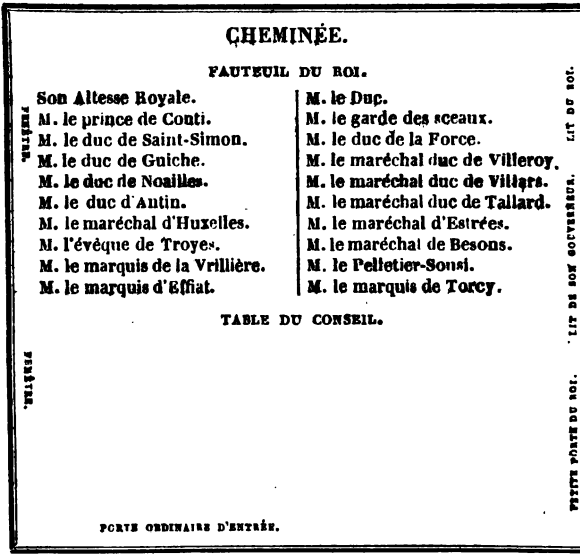

Il faut remarquer, sur la séance, que le maréchal d'Huxelles se mettait toujours à droite, pour mieux lire les dépêches à contre-jour, et M. de Troyes toujours auprès de lui, pour le soulager dans cette lecture. Ils s'y mirent ce jour-là par habitude, quoiqu'ils n'eussent rien à lire, et intervertirent ainsi le bas bout de la séance, ce qui n'empêcha pas néanmoins que les avis ne fussent pris au rang où ils devaient l'être. Il faut remarquer encore que la table du conseil n'étant pas assez longue pour que chacune des deux rangées y fût commodément, d'Effiat et Torcy étaient au bout, de ma-

Digitized by Google

nière qu'Effiat était presque au milieu du bout, pour laisser plus de terrain à la Vrillière pour écrire commodément. M. le duc d'Orléans, à l'autre bout, s'y tourna aussi un peu vers le fauteuil vide du roi, pour voir mieux des deux côtés, ce qu'il ne faisait jamais. Mais, outre que ce jour-là il voulait voir son côté, il ne fut pas fâché de l'affecter, et de le laisser voir. Le garde des sceaux avait à ses pieds, à terre, le sac de velours noir où étaient les sceaux à nu, avec les instruments de précaution, signés et scellés, et l'autre sac devant lui sur la table où il avait rangé tout ce qu'il devait lire au conseil, dans l'ordre où chaque chose devait l'être, et ce qui devait être enregistré, toutes choses et pièces qui furent aussi lues au lit de justice. Le roi cependant était dans ses cabinets et ne parut point du tout dans le lieu où se tint ce conseil ni dans les pièces qui y tenaient.

Lorsqu'on fut tout à fait assis en place, et que M. le duc d'Orléans eut un moment considéré toute l'assistance dont tous les yeux étaient fichés sur lui, il dit qu'il avait assemblé ce conseil de régence pour y entendre la lecture de ce qui avait été résolu au dernier; qu'il avait cru qu'il n'y avait d'expédient pour faire enregistrer l'arrêt du conseil dont on allait entendre la lecture que de tenir un lit de justice, et que les chaleurs ne permettant pas de commettre la santé du roi à la foule du palais, il avait estimé devoir suivre l'exemple du feu roi, qui avait fait quelquefois venir son parlement aux Tuileries; que, puisqu'il fallait tenir un lit de justice, il avait jugé devoir profiter de cette occasion pour y faire enregistrer les lettres de provision de garde des sceaux, et commencer par là cette séance, et il ordonna au garde des sceaux de les lire.

Pendant cette lecture, qui n'avait d'autre importance

Digitized by Google

que de saisir une occasion de forcer le parlement de reconnaître le garde des sceaux dont la compagnie haïssait la personne et la commission, je m'occupai cependant à considérer les mines. Je vis en M. le duc d'Orléans un air d'autorité et d'attention, qui me fut si nouveau, que j'en demeurai frappé. M. le Duc, gai et brillant, paraissait ne douter de rien. Le prince de Conti, étonné, distrait, concentré, ne semblait rien voir ni prendre part à rien. Le garde des sceaux, grave et pensif, paraissait avoir trop de choses dans la tête; aussi en avait-il beaucoup à faire et pour un coup d'essai. Néanmoins, il se déploya avec son sac en homme bien net, bien décidé, bien ferme. Le duc de la Force, les yeux en dessous, examinait les visages. Les maréchaux de Villeroy et de Villars se parlaient des instants: ils avaient tous deux l'œil irrité et le visage abattu. Nul ne se composa mieux que le maréchal de Tallard; mais il ne put étouffer une agitation intérieure qui étincela souvent au dehors. Le maréchal d'Estrées avait l'air stupéfait et de ne voir qu'un étang. Le maréchal de Besons, enveloppé plus que d'ordinaire dans sa grosse perruque, paraissait tout concentré, et l'œil bas et colère. Pelletier, très-dégagé, simple, curieux, regardait tout. Torcy, plus empesé trois fois que de coutume, semblait considérer tout à la dérobée. Effiat, vif, piqué, outré, prêt à bondir, le sourcil froncé à tout le monde, l'œil hagard, qu'il passait avec précipitation et par élans de tous côtés. Ceux de mon côté, je ne pouvais les bien examiner: je ne les voyais que des moments par des changements de postures des uns et des autres, et si la curiosité me faisait m'avancer sur la table et me tourner vers eux pour en regarder l'enfilade, ce n'était que bien rarement et bien courtement. J'ai déjà parlé de l'étonnement du duc de Guiche, du dépit et de la curiosité du duc de Noailles.

Digitized by Google

D'Antin, toujours si libre dans sa taille, me parut tout emprunté et tout effarouché. Le maréchal d'Huxelles cherchait à faire bonne mine, et ne pouvait couvrir le désespoir qui le perçait. Le vieux Troyes, tout ébahi, ne montrait que de la surprise, de l'embarras, et de ne savoir proprement où il en était.

Dès l'instant de cette première lecture chacun vit bien, au départ des bâtards, après tout ce qui s'était passé dans ce cabinet du conseil avant la séance, qu'il s'agirait de quelque chose contre eux. La nature et le plus ou le moins de ce quelque chose tenaient tous les esprits en suspens, et cela joint à un lit de justice aussitôt éclaté et prêt qu'annoncé, marquait une grande résolution prise contre le parlement, et annonçait aussi tant de fermeté et de mesures dans un prince si reconnu pour en être entièrement incapable que tous en perdaient terre. Chacun, suivant ce qu'il était affecté de bâtardise ou de parlement, semblait attendre avec frayeur ce qui allait éclore. Beaucoup d'autres paraissaient vivement blessés de n'avoir eu part à rien, de se trouver dans la surprise commune, et que le régent leur eût échappé. Jamais visages si universellement allongés, ni d'embarras plus général ni plus marqué. Dans ce premier trouble, je crois que peu de gens prêtèrent l'oreille aux lettres dont le garde des sceaux faisait la lecture. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans dit qu'il ne croyait pas que ce fût la peine de prendre les voix un à un, ni sur leur contenu ni sur leur enregistrement, et qu'il pensait que tous seraient d'avis de commencer la séance du lit de justice par là.

Après une petite pause, mais marquée, le régent exposa en peu de mots les raisons qui avaient fait résoudre au dernier conseil de régence de casser les arrêts du parlement qu'on y avait lus, et de le faire par un arrêt

Digitized by Google

du conseil de régence. Il ajouta qu'à la conduite présente du parlement, c'eût été commettre de nouveau l'autorité du roi d'envoyer cet arrêt au parlement, qui eût donné en public une désobéissance formelle en refusant sûrement de l'enregistrer; que n'y ayant que la voie du lit de justice pour y parvenir, il avait estimé le devoir tenir fort secret pour ne pas donner lieu aux cabales et aux malintentionnés d'y essayer à continuer la désobéissance, en leur donnant le temps de s'y préparer; qu'il avait cru, avec M. le garde des sceaux, que la fréquence et la manière des remontrances du parlement méritaient que cette compagnie fût remise dans les bornes du devoir, que depuis quelque temps elle avait perdu de vue; que M. le garde des sceaux allait lire au conseil un arrêt qui contenait la cassation délibérée et les règles qu'elle devait observer à l'avenir. Puis, regardant le garde des sceaux : « Monsieur, lui dit-il, vous l'expliquerez mieux que moi à ces messieurs : prenez la peine de le faire avant que de lire l'arrêt. »

Le garde des sceaux prit la parole, et paraphrasa ce que son altesse royale avait dit plus courtement; il expliqua ce que c'était que l'usage des remontrances, d'où il venait, ses utilités, ses inconvénients, ses bornes, la grâce de les avoir rendues, l'abus qui en était fait, la distinction de la puissance royale d'avec l'autorité du parlement émanée du roi, l'incompétence des tribunaux en matière d'état et de finances, et la nécessité de la réprimer par une manière de code (ce fut le terme dont il se servit), qui fût à l'avenir la règle invariable du fond et de la forme de leurs remontrances. Cela expliqué sans langueur, avec justesse et grâce, il se mit à lire l'arrêt tel qu'il est imprimé, et entre les mains de tout le monde, à quelques bagatelles près, mais si légères, que leur ténuité me les a fait échapper.

Digitized by Google

La lecture achevée, le régent, contre sa coutume, montra son avis par les louanges qu'il donna à cette pièce; puis, prenant un air et un ton de régent que personne ne lui avait encore vu, qui acheva d'étonner la compagnie, il ajouta : « Pour aujourd'hui, messieurs, je m'écarterai de la règle ordinaire pour prendre les voix, et je pense qu'il sera bon que j'en use ainsi pour tout ce conseil. » Puis, après un léger coup d'œil passé sur les deux côtés de la table, pendant lequel on eût entendu un ciron marcher, il se tourna vers M. le Duc, et lui demanda son avis. M. le Duc opina pour l'arrêt, alléguant plusieurs raisons courtes, mais fortes. Le prince de Conti parla aussi en même sens. Moi ensuite, car le garde des sceaux avait opiné tout de suite après sa lecture. Je fus du même avis, mais plus généralement, quoique aussi fortement, pour ne pas tomber inutilement sur le parlement, et pour ne m'arroger pas d'appuyer son altesse royale à la manière des princes du sang. Le duc de la Force s'étendit davantage. Tous parlèrent, mais la plupart très-peu, et quelques-uns, tels que les maréchaux de Villeroy, Villars, Estrées, Besons, MM. de Troyes et d'Effiat laissèrent voir leur douleur de n'oser résister au parti pris, dont il était clair qu'il n'y avait pas à espérer d'en rien rabattre. L'abattement se peignit sur leurs visages, et vit qui voulut que celui du parlement n'était ni ce qu'ils désiraient ni ce qu'ils avaient cru qui pouvait arriver. Tallard fut le seul d'eux qui en cela ne parut pas; mais le monosyllabe suffoqué du maréchal d'Huxelles fit tomber ce qui lui restait de masque. Le duc de Noailles se contint avec tant de peine qu'il parla plus qu'il ne voulait, et avec une angoisse digne de Fresnes. M. le duc d'Orléans opina le dernier, mais avec une force très-insolite; puis fit encore une pause, repassant tout le conseil sous ses yeux.

Digitized by Google

En ce moment le maréchal de Villeroy, plein de sa pensée, se demanda entre ses dents : « Mais viendront-ils? » Cela fut doucement relevé. M. le duc d'Orléans dit qu'ils en avaient assuré des Granges, et ajouta qu'il n'en doutait pas, et tout de suite qu'il faudrait faire avertir quand on les saurait en marche. Le garde des sceaux répondit qu'il le serait. M. le duc d'Orléans reprit qu'il le faudrait toujours faire dire à la porte ; et, tout aussitôt voilà M. de Troyes debout. La peur me prit si brusque qu'il n'allât jaser à la porte, que j'y courus plus tôt que lui. Comme je revenais, d'Antin, qui s'était tourné pour me guetter au passage, me pria en grâce de lui dire ce que c'était que ceci. Je coulai, disant que je n'en savais rien : « Bon, reprit-il, à d'autres! » Remis en place, M. le duc d'Orléans dit encore je ne sais plus quoi ; et M. de Troyes encore en l'air, et moi aussi comme l'autre fois. En passant, je dis à la Vrillière de se saisir de toutes les commissions pour aller à la porte, de peur du babil de M. de Troyes ou de quelque autre, parce que de l'éloignement d'où j'étais assis cela marquait trop. En effet, cela était essentiel, et la Vrillière le fit depuis. Retournant en ma place, encore d'Antin en embuscade, m'interpellant, au nom de Dieu et les mains jointes, je tins bon, et lui dis : « Vous allez voir. » Le duc de Guiche à mon retour en place me pressa aussi inutilement, jusqu'à me dire qu'on voyait bien que j'étais dans la bouteille : je demeurai sourd.

Ces petits mouvements passés, M. le duc d'Orléans, redressé sur son siége d'un demi-pied, dit à la compagnie, d'un ton encore plus ferme et plus de maître qu'à la première affaire, qu'il y en avait une autre à proposer bien plus importante que celle qu'on venait d'entendre. Ce prélude renouvela l'étonnement des visages, et rendit les assistants immobiles. Après un moment de si-

Digitized by Google

lence, le régent dit qu'il avait jugé le procès qui s'était élevé entre les princes du sang et les légitimés; ce fut le terme dont il usa sans y ajouter celui de princes; qu'il avait eu alors ses raisons pour n'en pas faire davantage, mais qu'il n'était pas moins obligé de faire justice aux pairs de France, qui l'avaient demandée en même temps au roi par une requête en corps, que sa majesté avait reçue elle-même, et que lui-même régent avait communiquée aux légitimés; que cette justice ne se pouvait plus différer à un corps aussi illustre, composé de tous les grands du royaume, des premiers seigneurs de l'état, des personnes les plus grandement revêtues, et dont la plupart s'étaient distingués par les services qu'ils avaient rendus; que, s'il avait estimé au temps de leur requête n'y devoir pas répondre, il ne se sentait que plus pressé de ne plus différer une justice qui ne pouvait plus demeurer suspendue, et que tous les pairs désiraient de préférence à tout; que c'était avec douleur qu'il voyait des gens (ce fut le mot dont il se servit) qui lui étaient si proches, montés à un rang dont ils étaient les premiers exemples, et qui avait continuellement augmenté contre toutes les lois; qu'il ne pouvait se fermer les yeux à la vérité; que la faveur de quelques princes et encore bien nouvellement, avait interverti le rang des pairs; que ce préjudice fait à cette dignité n'avait duré qu'autant que l'autorité qui avait forcé les lois; qu'ainsi les ducs de Joyeuse et d'Epernon, ainsi MM. de Vendôme avaient été remis en règle et en leur rang d'ancienneté parmi les pairs, aussitôt après la mort de Henri III et de Henri IV; que M. de Beaufort n'avait point eu d'autre rang sous les yeux du feu roi, ni M. de Verneuil, que le roi fit duc et pair, en 1663, avec treize autres, et qui fut reçu au parlement, le roi y tenant son lit de justice, avec eux, et y prit place après tous les pairs ses an-

Digitized by Google

ciens y séant, et n'y en a jamais eu d'autre; que l'équité, le bon ordre, la cause de tant de personnes si considérables et la première dignité de l'état ne lui permettaient pas un plus long déni de justice; que les légitimés avaient eu tout le temps de répondre, mais qu'ils ne pouvaient alléguer rien de valable contre la force des lois et des exemples; qu'il ne s'agissait que de faire droit sur une requête pour un procès existant et pendant, qu'on ne pouvait pas dire qui ne fût pas instruit; que, pour y prononcer, il avait fait dresser la déclaration dont le garde des sceaux allait faire la lecture, pour la faire enregistrer après au lit de justice que le roi allait tenir.

Un silence profond succéda à un discours si peu attendu et qui commença à développer l'énigme de la sortie des bâtards. Il se peignit un brun sombre sur quantité de visages. La colère étincela sur celui des maréchaux de Villars et de Besons, d'Effiat, même du maréchal d'Estrées. Tallard devint stupide quelques moments, et le maréchal de Villeroy perdit toute contenance. Je ne pus voir celle du maréchal d'Huxelles, que je regrettai beaucoup, ni du duc de Noailles que de biais, par-ci par-là. J'avais la mienne à composer, sur qui tous les yeux passaient successivement. J'avais mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie. Je gouvernais mes yeux avec lenteur, et ne regardais qu'horizontalement pour le plus haut. Dès que le régent ouvrit la bouche sur cette affaire, M. le Duc m'avait jeté un regard triomphant, qui pensa démonter tout mon sérieux, qui m'avertit de le redoubler et de ne m'exposer plus à trouver ses yeux sous les miens. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout et à moi-même, immobile, collé sur mon siége, compassé de tout mon corps, pénétré de tout ce

Digitized by Google

que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément et la plus persévéramment souhaitée, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni devant ni depuis ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit, et qu'il est véritable que la proportion des maux est celle-là même des biens qui les finissent!

Un moment après que le régent eut cessé de parler il dit au garde des sceaux de lire la déclaration. Il la lut tout de suite, sans discourir auparavant, comme il avait fait dans l'affaire précédente. Pendant cette lecture qu'aucune musique ne pouvait égaler à mes oreilles, mon attention fut partagée à reconnaître si elle était entièrement la même que Millain avait dressée et qu'il m'avait montrée, et j'eus la satisfaction de la trouver la même parfaitement, et à examiner l'impression qu'elle faisait sur les assistants; peu d'instants me découvrirent, par la nouvelle altération de leurs visages, ce qui se passait dans leur âme, et peu d'autres m'avertirent, à l'air de désespoir qui saisit le maréchal de Villeroy, et de fureur qui surprit Villars, qu'il fallait apporter un remède à ce que le désordre, dont ils ne paraissaient plus les maîtres, pouvait leur arracher. Je l'avais dans ma poche et je l'en tirai alors. C'était notre requête contre les bâtards que je mis devant moi sur la table et que j'y laissai ouverte au dernier feuillet, qui contenait toutes nos signatures imprimées en gros caractères majuscules. Elles furent incontinent regardées par ces deux maréchaux, et reconnues sans doute, au farouche abattu de leurs yeux qui succéda sur-le-champ et qui éteignit je ne sais quel air de menace, surtout dans le maréchal de Villars. Mes deux voisins

Digitized by Google

me demandèrent ce que c'était que ce papier, je le leur dis en leur montrant les signatures. Chacun regarda ce bizarre papier sans que personne s'informât d'une chose si reconnaissable, et que la seule facilité du voisinage me l'avait fait demander par le prince de Conti et le duc de Guiche, deux hommes qui, chacun fort différemment l'un de l'autre, ne voyaient guère ce qu'ils voyaient. J'avais balancé cette démonstration entre la crainte de trop montrer par là que j'étais du secret, et le hasard du bruit que je voyais ces maréchaux si près de faire, et du succès que ce bruit pouvait avoir. Rien n'était plus propre à les contenir que l'exhibition de leur propre signature. Ne la faire qu'après qu'ils auraient eu parlé, cela n'eût servi qu'à leur faire honte et point à arrêter ce qu'ils auraient excité. J'allai donc au plus sûr, et j'eus lieu de juger que j'avais fait utilement.

Toute cette lecture fut écoutée avec la dernière attention jointe à la dernière émotion. Quand elle fut achevée, M. le duc d'Orléans dit qu'il était bien fâché de cette nécessité, qu'il s'agissait de ses beaux-frères, mais qu'il ne devait pas moins justice aux pairs qu'aux princes du sang; puis, se tournant au garde des sceaux, lui ordonna d'opiner. Celui-ci parla peu, dignement, en bons termes, mais comme un chien qui court sur de la braise, et conclut à l'enregistrement. Après, son altesse royale, regardant tout le monde, dit qu'il continuerait de prendre les avis par la tête, et fit opiner M. le Duc. Il fut court, mais nerveux et poli pour les pairs; M. le prince de Conti de même avis, mais plus brièvement; puis M. le duc d'Orléans me demanda mon avis. Je fis, contre ma coutume, une inclination profonde, mais sans me lever, et dis qu'ayant l'honneur de me trouver l'ancien des pairs du conseil, je faisais à son altesse royale

Digitized by Google

mes très-humbles remercîments, les leurs et ceux de tous les pairs de France de la justice si ardemment désirée qu'elle prenait la résolution de nous rendre sur ce qui importait le plus essentiellement à notre dignité et qui touchait le plus sensiblement nos personnes; que je la suppliais de vouloir bien être persuadée de toute notre reconnaissance et de compter sur tout l'attachement possible à sa personne pour un acte d'équité si souhaité et si complet; qu'en cette expression sincère de nos sentiments consisterait toute notre opinion, parce qu'étant parties il ne nous était pas permis d'être juges; je terminai ce peu de mots par une inclination profonde, sans me lever, que le duc de la Force imita seul en même temps. Je portai aussitôt mon attention à voir à qui le régent demanderait l'avis, pour interrompre, si c'était à un pair, afin d'ôter les plus légers prétextes de formes aux bâtards pour en revenir, mais je ne fus pas en cette peine. M. le duc d'Orléans m'avait bien entendu et compris, il sauta au maréchal d'Estrées. Lui et tous les autres opinèrent presque sans parler, en approuvant ce qui ne leur plaisait guère pour la plupart. J'avais tâché de ménager mon ton de voix de manière qu'il ne fût que suffisant pour être entendu de tout le monde, préférant même de ne l'être pas des plus éloignés, à l'inconvénient de parler trop haut, et je composai toute ma personne au plus de gravité, de modestie et d'air simple de reconnaissance qu'il me fut possible. M. le Duc me fit malicieusement signe, en souriant, que j'avais bien dit; mais je gardai mon sérieux et me tournai à examiner tous les autres. On ne peut rendre les mines ni les contenances des assistants. Ce que j'en ai raconté, et les impressions qui les occupaient se fortifièrent de plus en plus. On ne voyait que gens oppressés et dans une surprise qui les accablait, concentrés, agités, quelques-

Digitized by Google

uns irrités, quelque peu bien aises, comme la Force et Guiche, qui me le dit aussitôt très-librement.

Les avis pris presque aussitôt que demandés, M. le duc d'Orléans dit : « Messieurs, voilà donc qui a passé; la justice est faite, et les droits de MM. les pairs en sûreté. J'ai à présent un acte de grâce à vous proposer, et je le fais avec d'autant plus de confiance, que j'ai eu soin de consulter les parties intéressées, qui y veulent bien donner les mains, et que je l'ai fait dresser en sorte qu'il ne pût blesser personne. Ce que je vais exposer regarde la seule personne de M. le comte de Toulouse. Personne n'ignore combien il a désapprouvé tout ce qui a été fait en faveur de lui et de son frère, et qu'il ne l'a soutenu depuis la régence que par respect pour la volonté du feu roi. Tout le monde aussi connaît sa vertu, son mérite, son application, sa probité, son désintéressement. Cependant je n'ai pu éviter de le comprendre dans la déclaration que vous venez d'entendre. La justice ne fournit point d'exception en sa faveur, et il fallait assurer le droit des pairs. Maintenant qu'il ne peut plus souffrir d'atteinte, j'ai cru pouvoir rendre par grâce au mérite ce que j'ôte par équité à la naissance, et faire une exception personnelle de M. le comte de Toulouse, qui, en confirmant la règle, le laissera lui seul dans tous les honneurs dont il jouit, à l'exclusion de tous autres, et sans que cela puisse passer à ses enfants s'il se marie et qu'il en ait, ni être tiré à conséquence pour personne sans exception. J'ai le plaisir que les princes du sang y consentent, et que ceux des pairs à qui j'ai pu m'en ouvrir sont entrés dans mes sentiments et ont bien voulu même m'en prier. Je ne doute point que l'estime qu'il s'est acquise ici ne vous rende cette proposition agréable; » et se tournant au garde des sceaux : « Monsieur, continua-t-il, voulez-vous bien lire la déclara-

Digitized by Google

tion? » lequel, sans rien ajouter, se mit incontinent à la lire.

J'avais pendant le discours de son altesse royale porté toute mon attention à examiner l'impression qu'il faisait sur les esprits. L'étonnement qu'il y causa fut général; il fut tel, qu'il semblait, à voir ceux à qui il s'adressait, qu'ils ne le comprenaient pas, et ils ne s'en remirent point de toute la lecture. Ceux surtout que la précédente avait le plus affligés témoignèrent à celle-ci une consternation qui fit le panégyrique de cette distinction des deux frères, en ce qu'en affligeant davantage ceux de ce parti, ce premier mouvement involontaire marquait le parti même, non l'affection des personnes, qui leur eût été ici un motif de consolation, au lieu que ce leur fut une très-vive irritation de douleur, par l'approfondissement où cette distinction plongeait le duc du Maine, et le privait du secours de son frère, au moins avec grâce de la part d'un cadet si hautement distingué. Je triomphai en moi-même d'un succès si évidemment démontré, et je ne reçus pas trop bien le duc de Guiche, qui me témoigna le désapprouver. Villeroy confondu, Villars rageant, Effiat roulant les yeux, Estrées hors de soi de surprise, furent les plus marqués. Tallard, la tête en avant, suçait pour ainsi dire toutes les paroles du régent à mesure qu'elles étaient proférées, et toutes celles de la déclaration à mesure que le garde des sceaux la lisait. Noailles, éperdu en lui-même, ne le cachait pas même au dehors. Huxelles, tout occupé à se rendre maître de soi, ne sourcillait pas. Je partageai mon application entre le maintien de l'assistance et la lecture de la déclaration, et j'eus la satisfaction de l'entendre parfaitement conforme à celle que le duc de la Force avait dressée, et avec les deux clauses expresses du consentement des princes du sang et à la réquisition des

Digitized by Google

pairs, que j'y fis insérer sous prétexte d'assurer à toujours l'état personnel du comte de Toulouse, et en effet pour mettre le droit des pairs en sûreté avec honneur, clauses qui réveillèrent d'une dose de plus les affections de ceux dont je viens de parler.

La déclaration lue, M. le duc d'Orléans la loua en deux mots, et dit après au garde des sceaux d'opiner. Il le fit en deux mots, à la louange du comte de Toulouse. M. le Duc, après quelques louanges du même, témoigna sa satisfaction par estime et par amitié. M. le prince de Conti ne dit que deux mots. Après lui, je témoignai à son altesse royale ma joie de lui voir concilier la justice et la sûreté du droit des pairs avec la grâce inouïe qu'il faisait à la vertu de M. le comte de Toulouse, qui la méritait par sa modération, sa vérité, son attachement au bien de l'état; que plus il avait reconnu l'injustice du rang auquel il avait été élevé, plus il s'en rendait digne, plus il était avantageux aux pairs de céder le personnel au mérite, lorsque cette exception était renfermée à sa seule personne, avec les précautions si formelles et si législatives contenues dans la déclaration, et de contribuer ainsi du nôtre volontairement à une élévation sans exemple, d'autant plus flatteuse qu'elle n'avait de fondement que la vertu, pour exciter cette même vertu de plus en plus au service et à l'utilité de l'état; que j'opinais donc avec joie à l'enregistrement de la déclaration, et que je ne craignais point d'y ajouter les très-humbles remercîments des pairs, puisque j'avais l'honneur de me trouver l'ancien de ceux qui étaient présents. En fermant la bouche, je jetai les yeux vis-à-vis de moi, et je remarquai aisément que mon applaudissement n'y plaisait pas, et peut-être mon remercîment encore moins. Ils y opinèrent en baissant la tête à un coup si sensible; fort peu marmottèrent je ne sais quoi entre leurs dents,

Digitized by Google

mais le coup de foudre sur la cabale fut de plus en plus senti, et à mesure que la réflexion succéda à la première surprise, à mesure aussi une douleur aigre et amère se manifesta sur les visages d'une manière si marquée, qu'il fut aisé de juger qu'il était temps de frapper.

Les opinions finies, M. le Duc me jeta une œillade brillante, et voulut parler ; mais le garde des sceaux qui, à son côté, ne s'en aperçut pas, voulant aussi dire quelque chose, M. le duc d'Orléans lui dit que M. le Duc voulait parler, et tout de suite, sans lui en donner le temps, et se redressant avec majesté sur son siége : « Messieurs, dit-il, M. le Duc a une proposition à vous faire; je l'ai trouvée juste et raisonnable; je ne doute pas que vous n'en jugiez comme moi. » Et se tournant vers lui : « Monsieur, lui dit-il, voulez-vous bien l'expliquer? » Le mouvement que ce peu de paroles jeta dans l'assemblée est inexprimable. Je crus voir des gens poursuivis de toutes parts et surpris d'un ennemi nouveau qui naît du milieu d'eux dans l'asile où ils arrivent hors d'haleine : « Monsieur, dit M. le Duc, en s'adressant au régent à l'ordinaire, puisque vous faites justice à MM. les ducs, je crois être en droit de vous la demander pour moi-même : le feu roi a donné l'éducation de sa majesté à M. le duc du Maine. J'étais mineur, et dans l'idée du feu roi, M. du Maine était prince du sang, et habile à succéder à la couronne. Présentement je suis majeur, et non-seulement M. du Maine n'est plus prince du sang, mais il est réduit à son rang de pairie. M. le maréchal de Villeroy est aujourd'hui son ancien et le précède partout : il ne peut donc plus demeurer gouverneur du roi, sous la surintendance de M. du Maine. Je vous demande cette place que je ne crois pas qui puisse être refusée à mon âge, à ma qualité, ni à mon attachement pour la personne du roi et pour l'état. J'espère,

Digitized by Google

ajouta-t-il en se tournant vers sa gauche, que je profiterai des leçons de M. le maréchal de Villeroy pour m'en bien acquitter, et mériter son amitié. »

A ce discours, le maréchal de Villeroy fit presque le plongeon, dès qu'il entendit prononcer le mot de surintendance de l'éducation ; il s'appuya le front sur son bâton, et demeura plusieurs moments en cette posture. Il parut même qu'il n'entendit rien du reste du discours. Villars, Besons, Effiat ployèrent les épaules comme gens qui ont reçu les derniers coups ; je ne pus voir personne de mon côté que le seul duc de Guiche, qui approuva à travers son étonnement prodigieux. Estrées revint à soi le premier, se secoua, s'ébroua, regarda la compagnie comme un homme qui revient de l'autre monde.

Dès que M. le Duc eut fini, M. le duc d'Orléans passa des yeux toute la compagnie en revue, puis dit que la demande de M. le Duc était juste ; qu'il ne croyait pas qu'elle pût être refusée ; qu'on ne pouvait faire le tort à M. le maréchal de Villeroy de le laisser sous M. du Maine, puisqu'il le précédait à cette heure ; que la surintendance de l'éducation du roi ne pouvait être plus dignement remplie que de la personne de M. le Duc, et qu'il était persuadé que cela irait tout d'une voix, et tout de suite demanda l'avis à M. le prince de Conti, qui opina en deux mots, après au garde des sceaux, qui ne fut pas plus long, ensuite à moi. Je dis seulement, en regardant M. le Duc, que j'y opinais de tout mon cœur. Tous les autres, excepté M. de la Force qui dit un mot, opinèrent sans parler, en s'inclinant simplement, les maréchaux à peine, d'Effiat aussi, ses yeux et ceux de Villars étincelant de fureur.

Les opinions prises, le régent, se tournant vers M. le Duc : « Monsieur, lui dit-il, je crois que vous voulez lire

Digitized by Google

ce que vous avez dessein de dire au roi au lit de justice. » Là-dessus M. le Duc le lut tel qu'il est imprimé. Quelques moments de silence morne et profond succédèrent à cette lecture, pendant lesquels le maréchal de Villeroy, pâle et agité, marmottait tout seul. Enfin, comme un homme qui prend son parti, il se tourna vers le régent, la tête basse, les yeux mourants, la voix faible : « Je ne dirai que ces deux mots-là, dit-il : voilà toutes les dispositions du roi renversées, je ne le puis voir sans douleur. M. du Maine est bien malheureux. — Monsieur, répondit le régent d'un ton vif et haut, M. du Maine est mon beau-frère, mais j'aime mieux un ennemi découvert que caché. » A ce grand mot plusieurs baissèrent la tête. Effiat secoua fort la sienne de côté et d'autre. Le maréchal de Villeroy fut près de s'évanouir, les soupirs commencèrent vis-à-vis de moi à se faire entendre par-ci, par-là, comme à la dérobée; chacun sentit qu'à ce coup le fourreau était jeté et ne savait plus s'il y aurait d'enrayure. Le garde des sceaux, pour faire quelque diversion, proposa de lire le discours qu'il avait préparé pour servir de préface à l'arrêt de cassation de ceux du parlement et qu'il prononça au lit de justice avant de proposer l'arrêt. Comme il le finissait on entra pour lui dire que quelqu'un le demandait à la porte.

Il sortit et revint fort peu après, non à sa place, mais à M. le duc d'Orléans, qu'il tira dans une fenêtre, et cependant, grand concentrement de presque tous. Le régent remis en place dit à la compagnie qu'il recevait avis que toutes les chambres assemblées, le premier président, nonobstant ce qu'il avait répondu à Desgranges, avait proposé de n'aller point aux Tuileries et demandé ce qu'ils iraient faire en ce lieu où ils n'auraient point de liberté; qu'il fallait mander au roi que son parle-

Digitized by Google

ment entendrait sa volonté dans son lieu de séance ordinaire, quand il lui plairait lui faire cet honneur que d'y venir ou de la lui envoyer dire ; que cela avait fait du bruit et qu'on délibérait actuellement. Le conseil parut fort étourdi de cette nouvelle, mais son altesse royale dit, d'un air très-libre, qu'il doutait d'un refus, et ordonna au garde des sceaux de proposer néanmoins ce qu'il croyait qu'il y aurait à faire au cas que l'avis du premier président prévalût.

Le garde des sceaux témoigna qu'il ne pouvait croire que le parlement se portât à cette désobéissance; qu'en ce cas elle serait formelle et contraire également au droit et à l'usage. Il s'étendit un peu à montrer que rien n'était si pernicieux que de commettre l'autorité du roi pour en avoir le démenti, et conclut à l'interdiction du parlement sur-le-champ s'il tombait dans cette faute. M. le duc d'Orléans ajouta qu'il n'y avait point à balancer, et prit l'avis de M. le Duc, qui y opina fortement; M. le prince de Conti aussi, moi de même, MM. de la Force et de Guiche encore plus. Le maréchal de Villeroy, d'une voix cassée, cherchant de grands mots qui ne venaient pas à temps, déplora cette extrémité et fit tout ce qu'il put pour éviter de donner une opinion précise. Forcé enfin par le régent de s'expliquer, il n'osa contredire, mais il ajouta que c'était à regret, et voulut en étaler les suites fâcheuses. Mais le régent l'interrompit encore, dit qu'il ne s'en embarrassait pas; qu'il avait prévu à tout; qu'il serait bien plus fâcheux d'avoir le démenti, et demanda tout de suite l'avis du duc de Noailles, qui répondit tout court, d'un ton contrit, que cela serait bien triste, mais qu'il en était d'avis. Villars voulut paraphraser, mais il se contint, et dit qu'il espérait que le parlement obéirait. Pressé par le régent, il proposa d'attendre des nouvelles avant qu'on opinât; mais, pressé de

Digitized by Google

plus près, il fut pour l'interdiction avec un air de chaleur et de dépit extrêmement marqué. Personne après n'osa branler et la plupart n'opinèrent que de la tête.

L'avis passé, cette nouvelle donna lieu à M. le duc d'Orléans de traiter la manière de l'interdiction, et les différentes manières de se conduire selon les divers contre-temps, tel que je l'ai exposé plus haut, excepté qu'il ne fut parlé ni de signaux ni d'arrêter personne. Seulement il fut agité ce que l'on ferait sur une remontrance, si le parlement s'en avisait. Le garde des sceaux proposa d'aller au roi, puis de prononcer que le roi voulait être obéi, et obéi sur-le-champ. Cela fut approuvé.

Peu après Desgranges entra et vint dire à M. le duc d'Orléans que le parlement était en marche, à pied, et commençait à déboucher le palais. Cette nouvelle rafraîchit fort le sang à la compagnie, plus encore à M. le duc d'Orléans qu'à aucun autre.

Desgranges retiré, avec ordre d'avertir quand le parlement approcherait, M. le duc d'Orléans dit au garde des sceaux que, lorsqu'il proposerait au lit de justice l'affaire des légitimés, il eût soin de le faire en sorte qu'on ne fût pas un moment en suspens sur l'état du comte de Toulouse, parce qu'ayant dessein de le rétablir au même instant, il ne convenait pas qu'il souffrît la moindre flétrissure. Ce soin si marqué, et en de tels termes, frappa un nouveau coup sur l'aîné des deux frères; et j'observai bien que ses partisans en parurent accablés de nouveau. Le régent fit encore souvenir le garde des sceaux de ne pas manquer de faire faire les enregistrements au lit de justice, la séance tenante, et sous ses yeux; et l'importance de cette dernière consommation, en présence du roi, fut très-remarquée.

Ensuite le régent dit d'un air libre aux présidents des conseils de rapporter leurs affaires, mais aucun n'ayant

Digitized by Google

été averti d'en apporter, quoique l'ordre en eût été donné, tous avaient jugé qu'il ne s'agissait que de la cassation des arrêts du parlement, et pas un n'en avait. Le maréchal de Villars dit qu'il en pouvait rapporter une, quoiqu'il n'en eût pas les papiers, et en effet il en rendit un compte le plus juste et le plus net que je lui eusse encore entendu rendre d'aucune autre, car cette fonction n'était pas son fort. Je fus infiniment surpris qu'il s'en acquittât de la sorte dans une agitation d'esprit aussi étrange que celle où je le voyais, soit que cette agitation même y contribuât, en réveillant fortement ses idées et sa facilité de parler, soit effort de réflexion et de prudence, pour paraître plus à soi-même. Il ne fut pas même trop court; mais quoique rapportant très-bien, je crois que peu l'entendirent. On était trop fortement occupé de choses plus intéressantes, et chacun fut de son avis sans parler. Ce fut un bonheur pour ceux qui avaient des affaires, de n'être pas rapportés ce jour-là; peu de rapporteurs peut-être eussent su ce qu'ils auraient dit, et moins encore d'auditeurs.

Le conseil fini de la sorte faute de matière, il se fit un mouvement pour le lever à l'ordinaire. Je m'avançai par devant M. le prince de Conti sur la table à M. le duc d'Orléans qui m'entendit, et qui pria la compagnie de demeurer en place. La Vrillière, par son ordre, sortit aux nouvelles, mais rien ne paraissait encore. Il était un peu plus de dix heures. On resta ainsi une bonne demi-heure en place avec assez de silence, chacun avec ses voisins, se parlant peu entre soi. Après, l'inquiétude commença à prendre quelques-uns qui se levèrent pour aller vers les fenêtres. M. le duc d'Orléans les contint tant qu'il put; mais Desgranges étant venu dire que le premier président était déjà arrivé en carrosse, et que le parlement s'avançait assez près, à peine fut-il retiré,

Digitized by Google

que le conseil se leva par parties, et qu'il n'y eut plus moyen de le retenir. M. le duc d'Orléans se leva enfin lui-même, et tout ce qu'il put fut de défendre tout haut que qui que ce soit sortît sous quelque prétexte que ce pût être, ce qu'il répéta deux ou trois fois ensuite à divers temps.

A peine fûmes-nous levés que M. le Duc vint à moi, joyeux du succès et soulagé au dernier point de l'absence des bâtards, et de ce qu'elle avait permis qu'il eût été parlé de leur affaire à la régence, ce qui prévenait les inconvénients à craindre au lit de justice. Je lui dis en peu de mots ce que j'avais remarqué des visages. Je ne voulus pas être longtemps avec lui. Peu après l'avoir quitté, M. le duc d'Orléans vint me prendre dans la plénitude des mêmes sentiments. Je lui expliquai plus qu'à M. le Duc ce qui m'avait paru dans la mine et la contenance de chacun, et lui assenai bien celle de son d'Effiat, dont il ne fut point surpris; il le parut davantage de Besons, dont il déplora la faiblesse et l'abandon pour d'Effiat, qui, dès avant la mort du roi, était devenu sa boussole. Je demandai au régent s'il ne craignait point que les bâtards instrumentassent actuellement avec le parlement et leurs amis, et ne vinssent même au lit de justice. Sa confiance accoutumée, qui abrégeait soins, réflexions, inquiétudes, ne lui permit pas d'en avoir le moindre soupçon; dans la vérité le duc du Maine m'avait paru si mort, et ses amis du conseil si déconcertés, que je n'en craignis rien moi-même; mais de peur de surprise, j'y voulus préparer et fortifier le régent.

Je le quittai après, et vis les maréchaux de Villeroy et de Villars assis auprès d'Effiat, se parlant moins que réfléchissant ensemble en gens pris au dépourvu, enragés, mais abattus. Besons et le maréchal d'Estrées après s'y joignirent, puis ils se séparèrent, et se rappro-

Digitized by Google

chèrent, en sorte que les deux, trois, ou les quatre ensemble ne furent presque point mêlés avec d'autres. Tallard les joignit, non ensemble, mais quelques-uns d'eux par-ci, par-là, courtement et à la dérobée; Huxelles aussi, et le Pelletier; le garde des sceaux, assez seul, méditant son affaire, souvent avec M. le duc d'Orléans et M. le Duc, quelquefois avec moi, souvent avec la Vrillière, quand il joignait quelqu'un. Je me promenais cependant lentement et incessamment sans m'attacher à personne, pour essayer que rien ne m'échappât, avec une attention principale aux portes. Je me servis de ce long toupillage pour parler aux uns et aux autres, passer continuellement auprès des suspects, pour écumer et interrompre leurs conciliabules, d'Antin, fort seul, souvent joint par le duc de Noailles. Celui-ci avait repris sa façon du matin, de me suivre toujours des yeux. Il avait l'air consterné, agité, et une contenance fort embarrassée, lui ordinairement si libre et si maître du tripot. D'Antin me prit à part pour me témoigner son embarras d'assister au lit de justice, par rapport aux bâtards, et me consulter s'il hasarderait de demander au régent de l'en dispenser. Sa situation à cet égard me fit juger que cela se pouvait faire. Il me pria de m'en charger; je ne pus le faire sitôt, parce que le colloque d'Effiat et des siens me parut se forlonger, et que je m'en allai vers eux. Je m'y assis même un peu. D'Effiat, d'abordée, ne put s'empêcher de me dire que nous venions d'entendre d'étranges résolutions; qu'il ne savait qui les avait conseillées; qu'il priait Dieu que M. le duc d'Orléans s'en trouvât bien. Je lui répondis que ces résolutions-là étaient assurément fortes et bien grandes; que cela même me faisait juger qu'il fallait que les raisons qui y avaient déterminé le fussent également; que j'en étais dans la même surprise et dans les

Digitized by Google

mêmes souhaits. Le maréchal de Villeroy poussa des soupirs profonds, et fit quelques exclamations vides et muettes, qu'il soutint de secouements de perruque. Villars parla un peu plus, blâma aigrement, mais courtement, laissa voir son désespoir sur le duc du Maine; mais il débiaisa sur le parlement, pour moins montrer sa vraie douleur. Je payai de mines et de gestes, je ne contredis rien, mais je ne dis rien aussi, parce que je ne m'étais pas mis là pour parler ni persuader, mais pour voir et entendre. De tout ce que j'ouïs d'eux, je recueillis que c'étaient gens en désarroi, de cabale non préparée, qui n'espéraient rien du parlement, aussi peu préparé qu'eux.

Je les quittai pour ne rien affecter, et fis la commission de d'Antin; le régent me dit qu'il lui avait parlé; qu'il approuvait son embarras et sa délicatesse; qu'il lui avait permis de ne venir point au lit de justice, à condition qu'il ne le dirait à personne; qu'il demeurerait dans le cabinet du conseil, comme devant y aller, et que pendant le lit de justice il ne sortirait point du même cabinet qu'après que toute la séance serait finie. J'allai après à d'Antin, qui me le redit, et qui l'exécuta très-bien. En effet, le fils légitime de madame de Montespan, mêlé de société au point où il l'était avec tous les bâtards et bâtardes de sa mère, ne pouvait honnêtement se trouver à ce lit de justice.

Après je pris Tallard sur l'inquiétude où je ne laissais pas d'être des soupirs, des exclamations et du désespoir évident du maréchal de Villeroy, ce mot qu'il avait dit des dispositions du roi renversées et du malheur de M. du Maine, en plein conseil et si hors de temps. Je joignais à cela la peur terrible que nous lui savions d'être arrêté. Tout cela me fit craindre qu'il n'en regardât comme l'avant-coureur la chute du duc du Maine, et

Digitized by Google

que son peu d'esprit et de bon sens ne lui persuadât qu'il serait beau d'amplifier au lit de justice le pathos qui l'avait suffoqué au conseil pour se faire un mérite au parlement et auprès de leur cabale, et un de reconnaissance auprès du public, qui le rendrait peut-être plus difficile à arrêter, au moins plus considérable. Or, un pathos d'un homme dans ses places, au milieu d'un parlement enragé, était meilleur à empêcher qu'à hasarder de le laisser faire. Je dis donc à Tallard que, ne pouvant parler là longtemps au maréchal de Villeroy, je le priais de le joindre quand il le pourrait, et de lui dire de ma part que je ne pouvais m'empêcher de me moquer beaucoup de lui de l'inquiétude qu'il avait témoigné d'être arrêté, ce que je paraphrasai de tout ce qui pouvait flatter sa vanité personnelle, sans rien dire qui la pût exciter à autre titre, ni conséquemment lui donner du courage, mais seulement de la confiance en l'estime et l'amitié du régent. J'ajoutai que son altesse royale, en me le racontant, m'avait parlé de lui d'une manière à lui devoir donner de la honte de ses soupçons, et que, quand je pourrais l'entretenir, je ne m'empêcherais pas de la lui faire tout entière. En effet, il n'y avait ni sens ni raison à l'arrêter, et par n'en valoir pas la peine, et par les tristes *qu'en dira-t-on* du monde d'ôter tous les deux hommes distingués à la fois, mis auprès du roi par le roi, son bisaïeul mourant. Je crus donc qu'il n'était que bon de rassurer celui-ci, et par là de lui ôter l'envie de dire quelque sottise au lit de justice, par lui faire sentir qu'il n'en avait pas besoin pour rendre sa capture plus difficile, et que cette sottise le gâterait tout à fait, puisqu'il avait à perdre dans l'estime et la confiance du régent. Tallard ne me nia point les inquiétudes de son cousin, et glissa sur tout en homme de beaucoup d'esprit, sans me montrer que lui-même eût les inquiétudes

Digitized by Google

fondées ou non. Il me remercia néanmoins beaucoup de mon attention pleine d'amitié, qui lui faisait grand plaisir, et qui en ferait beaucoup au maréchal de Villeroy dès qu'il pourrait la lui apprendre. Il ne tarda pas à le faire, car dès la première fois que je le revis après, il me dit que le maréchal de Tallard lui avait parlé, et me remercia diffusément; mais ce qu'il me conta lors n'est pas du sujet présent.

A peine eus-je fait avec Tallard que la Vrillière, qui me guettait depuis quelques moments, me prit à part. Il s'était aperçu sans doute de ma liaison nouvelle avec M. le Duc, qui n'avait que trop paru avant et depuis le conseil fini, outre la visite qu'il lui avait faite la veille, sur la réduction des bâtards au rang de leurs pairies. La Vrillière donc me pria de témoigner à M. le Duc sa satisfaction et sa joie, et de l'assurer de son attachement, parce qu'il n'osait aller lui parler devant le monde. Jamais compliment ne fut plus de courtisan. La Vrillière était tout feu roi, conséquemment tout bâtard, lié avec eux par la Maintenon, leur *ébreneuse,* qui, pour le dire en passant, tomba bien malade et pleura bien plus longtemps et plus amèrement cette déconfiture de son bel ouvrage, qu'elle n'avait fait la mort du feu roi dont sa santé ne fut pas même altérée. La Vrillière avait eu des prises avec M. le Duc sur la Bourgogne, où il avait eu les ongles rognés, de manière qu'il avait besoin de se raccommoder avec un prince à qui il voyait prendre un commencement de grand vol. Je m'en acquittai volontiers.

Cependant, on s'ennuyait fort de la lenteur du parlement, et on envoyait souvent aux nouvelles. Plusieurs, tentés de sortir, peut-être de jaser, se proposèrent; mais le régent ne voulut laisser sortir que la Vrillière, et voyant que le désir de sortir croissait, il se mit lui-

Digitized by Google

même à la porte. J'eus avec lui plusieurs entretiens sur les remarques des divers personnages, avec M. le Duc, avec le garde des sceaux. Je fis réitérer plusieurs fois au régent la défense de sortir. Dans un de ces courts entretiens à l'écart, je lui parlai de la douleur qu'aurait madame la duchesse d'Orléans; combien il y devait compatir, et la laisser libre, et qu'il ne devait avoir rien de plus pressé que de lui écrire une lettre pleine de tendresse. Je lui proposai même de l'écrire sur la table du conseil, tandis qu'il n'avait rien à faire; mais il me dit qu'il n'y avait pas moyen parmi tout ce monde. Il fut assez aisément disposé à compatir à sa peine, mais il m'en parut assez peu touché; néanmoins, il me promit de lui écrire dans la journée, au premier moment de liberté qu'il aurait. J'étais inquiet de ce que faisaient les bâtards, mais je n'osais trop le lui marquer. Il parlait aux uns et aux autres d'un air libre, comme dans une journée ordinaire, et il faut dire qu'il fut le seul de tous qui conserva cette sérénité sans l'affecter.

Digitized by Google

CHAPITRE DXV.

Le parlement arrive aux Tuileries. — On va prendre le roi. — Marche au lit de justice. — Plan de la séance du lit de justice pour mieux éclaircir ce qui s'y passa le vendredi matin 26 août 1718. — J'entre au lit de justice et confie l'affaire des bâtards à quelques pairs. — Spectacle du lit de justice. — Maintien des trois princes, du roi et du garde des sceaux.

Enfin le parlement arriva, et, comme des enfants, nous voilà tous aux fenêtres. Il venait en robes rouges, deux à deux, par la grande porte de la cour qu'il croisa pour aller gagner la salle des ambassadeurs, où le premier président, venu en carrosse avec le président Aligre, les attendait. Il avait traversé la petite cour d'auprès, pour avoir moins de chemin à faire à pied. Tandis que nos deux fenêtres s'entassaient de spectateurs, j'eus soin de ne pas perdre de vue le dedans du cabinet, à cause des conférences et de peur des sorties. Desgranges vint à diverses fois dire à quoi les choses en étaient, sans qu'il y eût de difficultés, moi toujours me promenant et considérant tous avec attention. Soit besoin, soit désir du défendu, quelques-uns demandèrent l'un après l'autre à sortir pour des besoins. Le régent le permit à condition du silence et du retour sur-le-champ. Il proposa même à la Vrillière de s'aller précautionner en même temps que le maréchal d'Huxelles et quelques autres suspects; mais en effet pour ne les perdre pas de

Digitized by Google

vue, et il l'entendit et l'exécuta très-bien. J'en usai de même avec les maréchaux de Villars et Tallard, et, ayant vu Effiat ouvrant la petite porte du roi pour le maréchal de Villeroy, j'y courus, sous prétexte de lui aider, mais au vrai pour empêcher qu'il ne parlât à la porte et qu'il n'envoyât quelque message aux bâtards. J'y restai même avec Effiat jusqu'à ce que le maréchal de Villeroy fût rentré, pour éviter le même inconvénient à cette autre ouverture de la porte, que je refermai bien après ; et il faut avouer que cette occupation de tête et de corps, d'examen et d'attention continuelle à interrompre, à prévenir, à être en garde sur toute une vaste pièce et un nombre de gens qu'on veut contenir et déranger sans qu'il y paraisse, ne fut pas un petit soin ni une petite fatigue. M. le duc d'Orléans, M. le Duc et la Vrillière en portaient leur part, qui ne diminuait guère la mienne.

Enfin le parlement en place, les pairs arrivés, et les présidents ayant été en deux fois prendre leurs fourrures derrière des paravents disposés dans la pièce voisine, Desgranges vint avertir que tout était prêt. Il avait été agité si le roi dînerait en attendant, et j'avais obtenu que non, dans la crainte qu'entrant aussitôt après au lit de justice, et ayant mangé avant son heure ordinaire, il ne se trouvât mal, qui eût été un grand inconvénient. Dès que Desgranges eut annoncé au régent qu'il pouvait se mettre en marche, son altesse royale lui dit de faire avertir le parlement, pour la députation à recevoir le roi, au lieu du bout de la pièce des Suisses, où elle avait été réglée, et dit tout haut à la compagnie qu'il fallait aller prendre le roi.

A ces paroles, je sentis un trouble de joie du grand spectacle qui s'allait passer en ma présence, qui m'avertit de redoubler mon attention sur moi. J'avais averti

Digitized by Google

Villars de marcher avec nous, Tallard de se joindre aux maréchaux de France, et de céder à ses anciens, parce qu'en ces occasions les ducs vérifiés n'existent pas. Je tâchai de me munir de la plus forte dose que je pus de sérieux, de gravité, de modestie. Je suivis M. le duc d'Orléans, qui entra chez le roi par la petite porte, et qui trouva le roi dans son cabinet. Chemin faisant, le duc d'Albret et quelques autres me firent des compliments très-marqués, avec grand désir de découvrir quelque chose. Je payai de politesse, de plaintes de la foule, de l'embarras de mon habit, et je gagnai le cabinet du roi.

Il était sans manteau ni rabat, vêtu à son ordinaire. Après que M. le duc d'Orléans eut été quelques moments auprès de lui, il lui demanda s'il lui plaisait d'aller : aussitôt on fit faire place. Le peu de courtisans revenus là, faute d'avoir trouvé où se fourrer dans le lieu de la séance, s'écarta, et je fis signe au maréchal de Villars, qui prit lentement le chemin de la porte, le duc de la Force derrière lui, et moi après, qui observai bien de marcher immédiatement avant M. le prince de Conti. M. le Duc le suivait, et M. le duc d'Orléans après. Derrière lui les huissiers de la chambre du roi avec leurs masses, puis le roi environné des quatre capitaines des gardes du corps, du duc d'Albret, grand chambellan, et du maréchal de Villeroy son gouverneur. Derrière, venait le garde des sceaux, parce qu'il n'était pas enregistré au parlement, puis les maréchaux d'Estrées, Huxelles, Tallard et Besons, qui ne pouvaient entrer en séance qu'à la suite, et non devant sa majesté. Ils étaient suivis de ceux des chevaliers de l'ordre et des gouverneurs et lieutenants généraux des provinces qu'on avait avertis pour le cortége du roi, qui devaient seoir en bas, découverts et sans voix, sur le banc des

Digitized by Google

baillis. On prit en cet ordre le chemin de la terrasse jusqu'à la salle des Suisses, au bas de laquelle se trouva la députation du parlement, de quatre présidents à mortier et de quatre conseillers à l'accoutumée.

Tandis qu'ils s'approchèrent du roi, je dis au duc de la Force et au maréchal de Villars que nous ferions mieux d'aller toujours nous mettre en place, pour éviter l'embarras de l'entrée avec le roi. Ils me suivirent alors un à un en rang d'ancienneté, marchant en cérémonie. Il n'y avait que nous trois à pouvoir marcher comme nous fîmes, parce que d'Antin n'y venait pas; le duc de Guiche était démis, Tallard point pair, et les quatre capitaines des gardes étaient autour du roi avec le bâton en ces grandes cérémonies. Mais avant d'en dire davantage, je crois à propos de donner le dessin figuré du lit de justice dont la disposition éclaircira d'un coup-d'œil ce qui en va être raconté.

EXPLICATION.

A. Le roi sur son trône.

B. Marches du trône avec son tapis et ses carreaux.

C. Le grand chambellan couché sur ces carreaux sur les marches, couvert et opinant.

D. Hauts siéges à droite et à gauche.

E. Petit degré du roi couvert de la queue de son tapis de pied sans carreaux.

F. Le prévôt de Paris avec son bâton, couché sur ces degrés.

G. Les huissiers de la chambre du roi à genoux, leurs masses de vermeil sur le col.

H. Le garde des sceaux dans sa chaire à bras sans dos.

J. Un petit bureau devant lui.

K. Marches pour monter aux hauts siéges.

L. Porte d'entrée ordinaire, mais condamnée ce jour-là, par laquelle MM. de Troyes et de Fréjus et M. de Torcy virent la séance debout et reculés. Devant eux, un peu à côté en de-

Digitized by Google

dans, M. d'Harcourt debout et découvert, avec le bâton de capitaine des gardes, sans opiner.

M. Fenêtres à gradins pour les spectateurs; les duchesses de Ventadour et de la Ferté, les sous-gouverneurs du roi, le premier gentilhomme de la chambre et le capitaine des gardes du régent étaient dans celle de derrière lui.

N. Le maréchal de Villeroy sur un tabouret, comme gouverneur du roi, couvert et opinant.

O. Le duc de Villeroy, capitaine des gardes, assis, en quartier, couvert et opinant.

P. Beringhem, premier écuyer, tenant la place du grand écuyer, assis mais découvert, sans opiner.

Ces deux places à cause de l'âge du roi, ainsi que celle de son gouverneur.

Q. Les hérauts d'armes en cotte, etc.

R. Le grand maître ou le maître des cérémonies, assis mais découvert, sans opiner.

S. Entrée des hauts siéges à gauche pour les évêques pairs et les officiers de la couronne.

T. Parquet ou espace vide au milieu de la séance.

V. Passage de plain-pied aux siéges hauts qui les communique des deux côtés.

Y. Banc redoublé dans les siéges hauts en cas de besoin pour les pairs laïques.

Z. Greffier en chef du parlement enregistrant les déclarations à la fin.

Je pense qu'il serait inutile d'entrer dans une explication plus détaillée de la séance, et que celle-ci suffit, tant pour la faire entendre que pour éclaircir par le local ce qui va être raconté. J'ai seulement observé d'y nommer les pairs par le nom de leurs pairies, comme il se pratique en prenant leurs voix, et non par celui qu'ils portent d'ordinaire, et sous lequel ils sont connus dans le monde. M. de Laon était Clermont-Chattes, et M. de Noyon Châteauneuf-Rochebonne, mort depuis arche-

Digitized by Google

vêque de Lyon avec brevet de conservation de rang et d'honneurs. Il n'y eut sur le banc redoublé des pairs laïques que les ducs de la Feuillade et de Valentinois qui s'y mirent après que le roi fut arrivé.

Comme le parlement était en place et que le roi allait arriver, j'entrai par la même porte. Le passage se trouva assez libre, les officiers des gardes du corps me firent faire place, et au duc de la Force, et au maréchal de Villars, qui me suivaient un à un. Je m'arrêtai un moment en ce passage, à l'entrée du parquet, saisi de joie de voir ce grand spectacle, et les moments si précieux s'approcher. J'en eus besoin aussi, afin de me remettre assez pour voir distinctement ce que je considérais, et pour reprendre une nouvelle couche de sérieux et de modestie. Je m'attendais bien que je serais attentivement examiné par une compagnie dont on avait pris soin de ne me pas faire aimer, et par le spectateur curieux, dans l'attente de ce qui allait éclore d'un secret si profond, dans une si importante assemblée, mandée si fort à l'instant. De plus, personne n'y pouvait ignorer que je n'en fusse instruit, du moins par le conseil de régence dont je sortais.

Je ne me trompai pas : sitôt que je parus, tous les yeux s'arrêtèrent sur moi. J'avançai lentement vers le greffier en chef, et reployant entre les deux bancs, je traversai la largeur de la salle par devant les gens du roi qui me saluèrent d'un air riant, et je montai nos trois marches des siéges hauts où tous les pairs que je marque étaient en place, qui se levèrent dès que j'approchai du degré ; je les saluai avec respect du haut de la troisième marche. En m'avançant lentement, je pris la Feuillade par l'épaule, quoique sans liaison avec lui, et lui dis à l'oreille de me bien écouter et de prendre garde à ne pas donner signe de vie, qu'il allait entendre une dé-

Digitized by Google

claration à l'égard du parlement, après laquelle il y en aurait deux autres; qu'enfin nous touchions aux plus heureux moments et les plus inespérés; que les bâtards étaient réduits au simple rang d'ancienneté de leurs pairies, le comte de Toulouse seul rétabli sans conséquence, pas même pour ses enfants. La Feuillade fut un instant sans comprendre, et saisi de joie à ne pouvoir parler Il se serra contre moi, et comme je le quittais, il me dit: « Mais comment, le comte de Toulouse? — Vous le verrez, » lui répondis-je, et je passai; mais en passant devant le duc d'Aumont, je me souvins de ce beau rendez-vous qu'il avait pour l'après-dînée ou le lendemain, avec M. le duc d'Orléans, pour le raccommoder avec le parlement, et finir galamment tous ces malentendus, et je ne pus m'empêcher, en le bien regardant, de lui lâcher un sourire moqueur. Je m'arrêtai entre M. de Metz, duc de Coislin, et le duc de Tresmes, à qui j'en dis autant. Le premier renifla, l'autre fut ravi et me le fit répéter d'aise et de surprise. J'en dis autant au duc de Louvigny, qui n'en fut pas si étonné que les autres, mais au moins aussi transporté. Enfin, j'arrivai à ma place entre les ducs de Sully et de la Rochefoucauld. Je les saluai, et nous nous assimes tout de suite; je donnai un coup-d'œil au spectacle, et tout aussitôt je fis approcher les têtes de mes deux voisins de la mienne, à qui j'annonçai la même chose. Sully y fut sensible au dernier point; l'autre me demanda sèchement pourquoi l'exception du comte de Toulouse. J'avais plusieurs raisons de réserve avec lui, et bien que depuis l'arrêt de préséance que j'avais obtenu sur lui, il en eût parfaitement usé à cet égard, je sentais bien que cette préséance lui faisait mal au cœur. Je me contentai donc de lui répondre que je n'en savais rien, et sur le fait, ce que je pus pour le lui faire goûter. Mais s'il trouvait ma préséance

Digitized by Google

indigeste, il pardonnait beaucoup moins au comte de Toulouse d'avoir eu sa charge de grand veneur. Son froid fut tel, que je ne pus m'empêcher de lui en demander la cause, et de le faire souvenir de toute l'ardeur qu'il avait témoignée sur cette même affaire dans nos premières assemblées chez M. de Luxembourg, au temps qu'il avait la goutte, et dans les autres dont notre requête contre les bâtards était sortie et dont il allait, au delà de nos espérances, voir enregistrer les conclusions. Il répondit ce qu'il put, toujours sec et morne; je ne pris plus la peine de lui parler.

Assis en place dans un lieu élevé, personne devant moi aux hauts siéges, parce que le banc redoublé pour les pairs, qui n'auraient pas eu de place sur le nôtre, n'avançait pas jusqu'au duc de la Force, j'eus moyen de bien considérer tous les assistants. Je le fis aussi de toute l'étendue et de tout le perçant de mes yeux. Une seule chose me contraignit, ce fut de n'oser me fixer à mon gré sur certains objets particuliers; je craignais le feu et le brillant significatif de mes regards si goûtés; et plus je m'apercevais que je rencontrais ceux de presque tout le monde sous les miens, plus j'étais averti de sevrer leur curiosité par ma retenue. J'assenai néanmoins une prunelle étincelante sur le premier président et le grand banc, à l'égard duquel j'étais placé à souhait. Je la promenai sur tout le parlement; j'y vis un étonnement, un silence, une consternation auxquels je ne me serais pas attendu, qui me fut de bon augure. Le premier président insolemment abattu, les présidents déconcertés, attentifs à tout considérer, me fournissaient le spectacle le plus agréable. Les simples curieux, parmi lesquels je range tout ce qui n'opine point, ne paraissaient pas moins surpris, mais sans l'égarement des autres, et d'une surprise calme ; en un mot, tout sentait

Digitized by Google

une grande attente, et cherchait à l'avancer en devinant ceux qui sortaient du conseil.

Je n'eus guère de loisir en cet examen, incontinent le roi arriva. Le brouhaha de cette entrée dans la séance qui dura jusqu'à ce que sa majesté et tout ce qui l'accompagnait, fût en place, devint une autre espèce de singularité. Chacun cherchait à pénétrer le régent, le garde des sceaux et les principaux personnages. La sortie des bâtards du cabinet du conseil avait redoublé l'attention, mais tous ne la savaient pas, et tous alors s'aperçurent de leur absence. La consternation des maréchaux, de leur doyen, surtout dans sa place de gouverneur du roi, fut évidente. Elle augmenta l'abattement du premier président, qui, ne voyant point là son maître, le duc du Maine, jeta un regard affreux sur M. de Sully et sur moi, qui occupions les places des deux frères précisément. En un instant tous les yeux de l'assemblée se posèrent tout à la fois sur nous, et je remarquai que le concentrement et l'air d'attente de quelque chose de grand redoubla sur tous les visages. Celui du régent avait un air de majesté douce, mais résolu, qui lui fut tout nouveau, des yeux attentifs, un maintien grave mais aisé; M. le Duc, sage, mesuré, mais environné de je ne sais quel brillant qui ornait toute sa personne et qu'on sentait retenu. M. le prince de Conti triste, pensif, voyageant peut-être en des espaces éloignés. Je ne pus guère, pendant la séance, les voir qu'à reprises et sous prétexte de regarder le roi qui était sérieux, majestueux, et en même temps le plus joli qu'il fût possible, grave avec grâce dans tout son maintien, l'air attentif et point du tout ennuyé, représentant très-bien et sans aucun embarras.

Quand tout fut posé et rassis, le garde des sceaux demeura quelques minutes dans sa chaire, immobile,

Digitized by Google

regardant en dessous, et ce feu d'esprit qui lui sortait des yeux semblait percer toutes les poitrines. Un silence extrême annonçait éloquemment la crainte, l'attention, le trouble, la curiosité de toutes les diverses attentes. Ce parlement, qui sous le feu roi même avait souvent mandé ce même d'Argenson et lui avait, comme lieutenant de police, donné ses ordres debout et découvert à la barre; ce parlement, qui depuis la régence avait déployé sa mauvaise volonté contre lui, jusqu'à donner tout à penser, et qui retenait encore des prisonniers et des papiers pour lui donner de l'inquiétude; ce premier président, si supérieur à lui, si orgueilleux, si fier de son duc du Maine, si fort en espérance des sceaux; ce Lamoignon qui s'était vanté de le faire pendre à sa chambre de justice, où lui-même s'était si complétement déshonoré, ils le virent revêtus des ornements de la première place de la robe, les présider, les effacer, et entrant en fonction, les remettre en leur devoir et leur en faire leçon publique et forte, dès la première fois qu'il se trouvait à leur tête. On voyait ces vains présidents détourner leurs regards de dessus cet homme qui imposait si fort à leur morgue, et qui anéantissait leur arrogance dans le lieu même d'où ils la tiraient, et rendus stupides par les siens qu'ils ne pouvaient soutenir.

Digitized by Google

CHAPITRE DXVI.

Lettres du garde des sceaux. — Son discours. — Cassation des arrêts du parlement. — Présence d'esprit et capacité de Blancmesnil, premier avocat général. — Remontrance du premier président confondue. — Réduction des bâtards au rang de leurs pairies. — Rétablissement uniquement personnel du comte de Toulouse. — M. de Metz et quelques autres pairs mécontents de ce rétablissement.—Je refuse d'opiner, tant moi que les autres pairs, comme étant parties dans l'affaire des bâtards. — Discours du régent et de M. le Duc pour demander l'éducation du roi. — Lourde faute d'attention de ces deux princes. — M. le Duc obtient sa demande. — Enregistrement en plein lit de justice de tout. — Le roi très-indifférent pour le duc du Maine. — Levée du lit de justice.

Après que le garde des sceaux se fut, à la manière des prédicateurs, accoutumé à cet auguste auditoire, il se découvrit, se leva, monta au roi, se mit à genoux sur les marches du trône, à côté du milieu des mêmes marches où le grand chambellan était couché sur des oreillers, et prit l'ordre du roi, descendit, se mit dans sa chaire et se couvrit. Il faut dire une fois pour toutes qu'il fit la même cérémonie à chaque commencement d'affaires, et pareillement avant de prendre les opinions sur chacune et après ; qu'au lit de justice lui ou le chancelier ne parlent jamais au roi autrement, et qu'à chaque fois qu'il alla au roi en celui-ci, le régent se leva et s'en

Digitized by Google

approcha pour l'entendre et suggérer les ordres. Remis en place après quelques-moments de silence, il ouvrit cette grande scène par un discours. Le procès-verbal de ce lit de justice, fait par le parlement et imprimé, qui est entre les mains de tout le monde, me dispensera de rapporter ici les discours du garde des sceaux, celui du premier président, ceux des gens du roi et les différentes pièces qui y furent lues et enregistrées. Je me contenterai seulement de quelques observations. Ce premier discours, la lecture des lettres du garde des sceaux et le discours de l'avocat général Blancmesnil qui la suivit, les opinions prises, le prononcé par le garde des sceaux, l'ordre donné, quelquefois réitéré, d'ouvrir, puis de tenir ouvertes les deux doubles portes, ne surprirent personne, ne servirent que comme de préface à tout le reste, à en aiguiser la curiosité de plus en plus, à mesure que les moments approchaient de la satisfaire.

Ce premier acte fini, le second fut annoncé par le discours du garde des sceaux, dont la force pénétra tout le parlement. Une consternation générale se répandit sur tous leurs visages. Presque aucun de tant de membres n'osa parler à son voisin. Je remarquai seulement que l'abbé Pucelle, qui, bien que conseiller-clerc, était dans les bancs vis-à-vis de moi, fut toujours debout toutes les fois que le garde des sceaux parla pour mieux entendre. Une douleur amère et qu'on voyait pleine de dépit, obscurcit le visage du premier président. La honte et la confusion s'y peignirent. Ce que le jargon du palais appelle le grand banc pour encenser les mortiers qui l'occupent, baissa la tête à la fois comme par un signal, et bien que le garde des sceaux ménageât le ton de sa voix, pour ne la rendre qu'intelligible, il le fit pourtant en telle sorte qu'on ne perdit dans toute l'assemblée aucune de ses paroles, dont aussi n'y en eut-il aucune qui

Digitized by Google

ne portât. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque période semblait redoubler à la fois l'attention et la désolation de tous les officiers du parlement, et ces magistrats si altiers, dont les remontrances superbes ne satisfaisaient pas encore l'orgueil et l'ambition, frappés d'un châtiment si fort et si public, se virent ramenés au vrai de leur état avec cette ignominie, sans être plaints que de leur petite cabale. D'exprimer ce qu'un seul coup d'œil rendit dans ces moments si curieux, c'est ce qu'il est impossible de faire, et, si j'eus la satisfaction que rien ne m'échappa, j'ai la douleur de ne le pouvoir rendre. La présence d'esprit de Blancmesnil me surprit au dernier point. Il parla sur chaque chose où son ministère le requit, avec une contenance modeste et sagement embarrassée, sans être moins maître de son discours, aussi délicatement ménagé que s'il eût été préparé.

Après les opinions, comme le garde des sceaux eut prononcé, je vis ce prétendu grand banc s'émouvoir. C'était le premier président qui voulait parler et faire la remontrance qui a paru pleine de la malice la plus raffinée, d'impudence à l'égard du régent et d'insolence pour le roi. Le scélérat tremblait toutefois en la prononçant. Sa voix entrecoupée, la contrainte de ses yeux, le saisissement et le trouble visible de toute sa personne, démentaient ce reste de venin dont il ne put refuser la libation à lui-même et à sa compagnie. Ce fut là où je savourai avec toutes les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes (qui osent nous refuser le salut) prosternés à genoux, et rendant à nos pieds un hommage au trône, tandis que nous étant assis et couverts, sur les hauts siéges aux côtés du même trône : ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux

Digitized by Google

qui, véritablement et d'effet, sont *laterales regis* contre ce *vas electum* du tiers état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes, à chaque génuflexion longue et redoublée, qui ne finissait que par le commandement du roi par la bouche du garde des sceaux, vil petit gris qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. La remontrance finie, le garde des sceaux monta au roi, puis, sans reprendre aucun avis, se remit en place, jeta les yeux sur le premier président, et prononça : *Le roi veut être obéi, et obéi sur-le-champ.* Ce grand mot fut un coup de foudre qui attéra présidents et conseillers de la façon la plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps sans la relever. Le reste des spectateurs, excepté les maréchaux de France, parurent peu sensibles à cette désolation.

Mais ce ne fut rien que ce triomphe ordinaire en comparaison de celui qui l'allait suivre immédiatement. Le garde des sceaux ayant, par ce dernier prononcé, terminé ce second acte, passa au troisième. Lorsqu'il repassa devant moi, venant d'achever de prendre l'avis des pairs sur l'arrêt concernant le parlement, je l'avais averti de ne prendre point leur avis sur l'affaire qui allait suivre, et il m'avait répondu qu'il ne le prendrait pas. C'était une précaution que j'avais prise contre la distraction à cet égard. Après quelques moments d'intervalle depuis la dernière prononciation sur le parlement, le garde des sceaux remonta au roi, et, remis en place, y demeura encore quelques instants en silence. Alors tout le monde vit bien que l'affaire du parlement étant achevée, il y en allait avoir une autre. Chacun, en suspens, tâchait à la prévenir par la pensée. On a su depuis, que tout le par-

Digitized by Google

lement s'attendit à la décision du bonnet en notre faveur, et j'expliquerai après pourquoi il n'en fut pas mention. D'autres, avertis par leurs yeux de l'absence des bâtards, jugèrent plus juste qu'il allait s'agir de quelque chose qui les regardait; mais personne ne devina quoi, beaucoup moins toute l'étendue.

Enfin le garde des sceaux ouvrit la bouche, et dès la première période il annonça la chute d'un des frères et la conservation de l'autre. L'effet de cette période sur tous les visages est inexprimable. Quelque occupé que je fusse à contenir le mien, je n'en perdis pourtant aucune chose. L'étonnement prévalut aux autres passions. Beaucoup parurent aises, soit équité, soit haine pour le duc du Maine, soit affection pour le comte de Toulouse; plusieurs consternés. Le premier président perdit toute contenance; son visage, si suffisant et si audacieux, fut saisi d'un mouvement convulsif; l'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque mot était législatif et portait une chute nouvelle. L'attention était générale, tenait chacun immobile pour n'en pas perdre un mot, et les yeux sur le greffier qui lisait. Vers le tiers de cette lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber le front sur son bâton, qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous.

Moi cependant je me mourais de joie. J'en étais à craindre la défaillance; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie, et néanmoins ce tourment était délicieux. Je comparais les années et les temps de servitude, les jours funestes où, traîné au parlement en victime, j'y avais servi de triom-

Digitized by Google

phe aux bâtards à plusieurs fois, les degrés divers par lesquels ils étaient montés à ce comble sur nos têtes ; je les comparais, dis-je, à ce jour de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevait par la force du ressort. Je repassais, avec le plus puissant charme, ce que j'avais osé annoncer au duc du Maine le jour du scandale du bonnet, sous le despotisme de son père. Mes yeux voyaient enfin l'effet et l'accomplissement de cette menace. Je me devais, je me remerciais de ce que c'était par moi qu'elle s'effectuait. J'en considérais la rayonnante splendeur en présence du roi et d'une assemblée si auguste. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance ; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. J'étais tenté de ne me plus soucier de rien. Toutefois je ne me lassais pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnaient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument, et d'examiner en même temps les impressions différentes qu'elle faisait sur chacun.

Au premier mot que le garde des sceaux dit de cette affaire, les yeux des deux évêques pairs rencontrèrent les miens. Jamais je n'ai vu surprise pareille à la leur, ni un transport de joie si marqué. Je n'avais pu les préparer à cause de l'éloignement de nos places, et ils ne purent résister au mouvement qui les saisit subitement. J'avalai par les yeux un délicieux trait de leur joie, et je détournai les miens des leurs, de peur de succomber à ce surcroît, et je n'osai plus les regarder.

Cette lecture achevée, l'autre déclaration en faveur du comte de Toulouse fut commencée tout de suite par le greffier, suivant le commandement que lui en avait fait le garde des sceaux en les lui donnant toutes deux ensemble. Elle sembla achever de confondre le premier

Digitized by Google

président et les amis du duc du Maine, par le contraste des deux frères. Celle-ci surprit plus que pas une, et à qui n'était pas au fait, la différence était inintelligible : les amis du comte de Toulouse ravis, les indifférents bien aises de son exception, mais la trouvant sans fondement et sans justice. Je remarquai des mouvements très-divers et plus d'aisance à se parler les uns aux autres pendant cette lecture, à laquelle néanmoins on fut très-attentif.

Les importantes clauses du consentement des princes du sang et de la réquisition des pairs de France réveillèrent l'application générale, et firent lever le nez au premier président de dessus son bâton, qui s'y était remis. Quelques pairs même, excités par M. de Metz, grommelèrent entre leurs dents, chagrins, à ce qu'ils expliquèrent à leurs confrères voisins, de n'avoir pas été consultés en assemblée générale sur un fait de cette importance, sur lequel néanmoins on les faisait parler et requérir. Mais quel moyen de hasarder un secret de cette nature dans une assemblée de pairs de tous âges, pour n'en rien dire de plus, encore moins d'y en discuter les raisons? Le très-peu de ceux qui en furent choqués alléguèrent que ceux de la régence avaient apparemment répondu pour les autres sans mission, et cette petite jalousie les piquait peut-être autant que la conservation du rang, etc., du comte de Toulouse. Cela fut apaisé aussitôt que né : mais rien en ce monde sans quelque contradiction.

Après que l'avocat général eut parlé, le garde des sceaux monta au roi, prit l'avis des princes du sang, puis vint au duc de Sully et à moi. Heureusement j'eus plus de mémoire qu'il n'en eut ou qu'il n'en voulut avoir : aussi était-ce mon affaire. Je lui présentai mon chapeau à bouquet de plumes au-devant, d'une façon

Digitized by Google

exprès très-marquée, en lui disant assez haut : « Non, monsieur, nous ne pouvons être juges, nous sommes parties, et nous n'avons qu'à rendre grâces au roi de la justice qu'il veut bien nous faire. » Il sourit et me fit excuse. Je le repoussai avant que le duc de Sully eût eu loisir d'ouvrir la bouche ; et regardant aussitôt de part et d'autre, je vis avec plaisir que ce refus d'opiner avait été remarqué de tout le monde. Le garde des sceaux retourna tout court sur ses pas, et sans prendre l'avis des pairs en place de service, ni des deux évêques pairs, fut aux maréchaux de France, puis descendit au premier président et aux présidents à mortier, puis alla au reste des bas siéges ; après quoi, remonté au roi et redescendu en place, il prononça l'arrêt d'enregistrement, et mit le dernier comble à ma joie.

Aussitôt après M. le Duc se leva, et, après avoir fait la révérence au roi, il oublia de s'asseoir et de se couvrir pour parler, suivant le droit et l'usage non interrompu des pairs de France : aussi ne nous levâmes-nous pas un. Il fit donc debout et découvert le discours qui a paru imprimé à la suite des discours précédents, et le lut peu intelligiblement, parce que l'organe n'était pas favorable. Dès qu'il eut fini, M. le duc d'Orléans se leva et commit la même faute. Il dit donc, aussi debout et découvert, que la demande de M. le Duc lui paraissait juste, et après quelques louanges ajouta que, présentement que M. le duc du Maine se trouvait en son rang d'ancienneté de pairie, M. le maréchal de Villeroy, son ancien, ne pouvait plus demeurer sous lui, ce qui était une nouvelle et très-forte raison, outre celles que M. le Duc avait alléguées. Cette demande avait porté au dernier comble l'étonnement de toute l'assemblée, au désespoir du premier président et de ce peu de gens qui, à leur déconcertement, paraissaient s'intéresser au

Digitized by Google

duc du Maine. Le maréchal de Villeroy, sans sourciller, fit toujours mauvaise mine, et les yeux du premier écuyer s'inondèrent souvent de larmes. Je ne pus bien distinguer le maintien de son cousin et ami intime le maréchal d'Huxelles, qui se mit à l'abri des vastes bords de son chapeau enfoncé sur ses yeux, et qui d'ailleurs ne branla pas. Le premier président, assommé de ce dernier coup de foudre, se démonta le visage à vis, et je crus un moment son menton tombé sur ses genoux.

Cependant le garde des sceaux ayant dit aux gens du roi de parler, ils répondirent qu'ils n'avaient pas ouï la proposition de M. le Duc, sur quoi, de main en main, on leur envoya son papier, pendant quoi le garde des sceaux répéta fort haut ce que le régent avait ajouté sur l'ancienneté de pairie du maréchal de Villeroy au-dessus du duc du Maine. Blancmesnil ne fit que jeter les yeux sur le papier de M. le Duc et parla, après quoi le garde des sceaux fut aux voix. Je donnai la mienne assez haut et dis : « Pour cette affaire-ci, monsieur, j'y opine de bon cœur à donner la surintendance de l'éducation du roi à M. le Duc. »

La prononciation faite, le garde des sceaux appela le greffier en chef, lui ordonna d'apporter ses papiers et son petit bureau près du sien pour faire tout présentement et tout de suite, et en présence du roi, les enregistrements de tout ce qui venait d'être lu et ordonné, et les signer. Cela se fit sans difficulté aucune, dans toutes les formes, sous les yeux du garde des sceaux, qui ne les levait pas de dessus ; mais, comme il y avait cinq ou six pièces à enregistrer, cela fut long à faire.

J'avais fort observé le roi lorsqu'il fut question de son éducation : je ne remarquai en lui aucune sorte d'altéra-

Digitized by Google

tion, de changement, pas même de contrainte. C'avait été le dernier acte du spectacle, il en était tout frais lorsque les enregistrements s'écrivirent. Cependant, comme il n'y avait plus de discours qui occupassent, il se mit à rire avec ceux qui se trouvèrent à portée de lui, à s'amuser de tout, jusqu'à remarquer que le duc de Louvigny, quoique assez éloigné de son trône, avait un habit de velours, à se moquer de la chaleur qu'il en avait, et tout cela avec grâce. Cette indifférence pour M. du Maine frappa tout le monde et démentit publiquement ce que ses partisans essayèrent de répandre que les yeux lui avaient rougi, mais que, ni au lit de justice ni depuis, il n'en avait osé rien témoigner. Or, dans la vérité, il eut toujours les yeux secs et sereins, et il ne prononça le nom du duc du Maine qu'une seule fois depuis, qui fut l'après-dînée du même jour, qu'il demanda où il allait d'un air très-indifférent, sans en rien dire davantage, ni depuis ni nommer ses enfants: aussi ceux-ci ne prenaient guère la peine de le voir, et, quand ils y allaient, c'était pour avoir jusqu'en sa présence leur petite cour à part et se divertir entre eux. Pour le duc du Maine, soit politique, soit qu'il crût qu'il n'en était pas encore temps, il ne le voyait que les matins, quelque temps, à son lit, et plus du tout de la journée, hors les fonctions d'apparat.

Pendant l'enregistrement je promenais mes yeux doucement de toutes parts, et, si je les contraignis avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président, je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assenés et forlongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles; souvent il baissait la vue quand il attrapait mes regards; une fois ou deux il

Digitized by Google

fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage et je me délectais à le lui faire sentir. Je me jouais de lui quelquefois avec mes deux voisins, en le leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvait s'en apercevoir; en un mot je m'espaçai sur lui sans ménagement aucun autant qu'il me fut possible.

Enfin, les enregistrements achevés, le roi descendit de son trône et dans les bas siéges, par son petit degré, derrière la chaire du garde des sceaux, suivi du régent et des deux princes du sang et des seigneurs de sa suite nécessaire. En même temps les maréchaux de France descendirent par le bout de leurs hauts siéges, et, tandis que le roi traversait le parquet, accompagné de la députation qui avait été le recevoir, ils passèrent entre les bancs des conseillers, vis-à-vis de nous, pour se mettre à la suite du roi, à la porte de la séance par laquelle sa majesté sortit comme elle y était entrée; en même temps aussi les deux évêques pairs, passant devant le trône, vinrent se mettre à notre tête et me serrèrent les mains et la tête, en passant devant moi, avec une vive conjouissance. Nous les suivîmes, reployant deux à deux le long de nos bancs, les anciens les premiers, et descendus des hauts siéges par le degré du bout. Nous continuâmes tout droit, et sortîmes par la porte vis-à-vis. Le parlement se mit après en marche, et sortit par l'autre porte, qui était celle par où nous étions entrés séparément et par où le roi était entré et sorti. On nous fit faire place jusqu'au degré. La foule, le monde, le spectacle resserrèrent nos discours et notre joie. J'en étais navré. Je gagnai aussitôt mon carrosse, que je trouvai sous ma main, et qui me sortit très-heu-

Digitized by Google

rassement de la cour, en sorte que je n'eus point d'embarras, et que de la séance chez moi je ne mis pas un quart d'heure.

Digitized by Google

CHAPITRE DXVII.

Message étrange que M. le duc d'Orléans m'envoie par M. de Biron au sortir du lit de justice. — Dispute entre M. le duc d'Orléans et moi qui me force d'aller à Saint-Cloud annoncer à madame la duchesse d'Orléans la chute de son frère. — Ma prudence confondue par celle d'un page. — Folie de madame la duchesse d'Orléans sur sa bâtardise. — On ignore à Saint-Cloud tout ce qui s'est passé au lit de justice. — J'entre chez madame la duchesse d'Orléans. — Je vais ensuite chez Madame. — Menace folle et impudente de la duchesse du Maine au régent que j'apprends par Madame. — Madame la duchesse d'Orléans m'envoie chercher. — Sa lettre singulièrement belle que je termine sous sa dictée. — J'entretiens la duchesse Sforze. — Je rends compte à M. le duc d'Orléans de mon voyage. — Conversation sur l'imminente arrivée de madame la duchesse d'Orléans de Saint-Cloud. — Entrevue des deux époux et de madame la duchesse de Berry. — Autre de madame la duchesse d'Orléans avec ses frères. — Elle sort de toute mesure. — Misère de M. le duc d'Orléans. — Je demeure brouillé de ce moment avec madame la duchesse d'Orléans. — Je vais à l'hôtel de Condé. — Tout m'y rit. — Madame de Laigle me presse inutilement de lier avec madame la Duchesse.

J'oublie qu'un peu avant que nous sortissions du cabinet du conseil pour le lit de justice, raisonnant à part, M. le duc d'Orléans, M. le Duc et moi, ils convinrent de se trouver ensemble avec le garde des sceaux au Palais-Royal au sortir du lit de justice, et me proposèrent

Digitized by Google

d'y aller. J'y résistai un peu; mais ils le voulurent pour raisonner sur ce qui se serait passé. Comme je vis qu'il ne s'était rien ému ni entrepris, je me crus libre de cette conférence, bien aise aussi de n'ajouter pas cette preuve de plus que j'avais été d'un secret qui n'était pas sans envieux. Entrant chez moi sur les deux heures et demie, je trouvai au bas du degré le duc d'Humières, Louville et toute ma famille jusqu'à ma mère, que la curiosité arrachait de sa chambre, d'où elle n'était pas sortie depuis l'entrée de l'hiver. Nous demeurâmes en bas dans mon appartement, où, en changeant d'habit et de chemise, je répondais à leurs questions empressées, lorsqu'on vint m'annoncer M. de Biron, qui força ma porte, que j'avais défendue pour me reposer un peu en liberté. Biron mit la tête dans mon cabinet, et me pria qu'il me pût dire un mot. Je passai demi-rhabillé dans ma chambre avec lui. Il me dit que M. le duc d'Orléans s'attendait que j'irais au Palais-Royal tout droit des Tuileries, que je le lui avais promis, et qu'il avait été surpris de ne m'y point voir; que néanmoins il n'y avait pas grand mal, et qu'il n'avait été qu'un moment avec M. le Duc et le garde des sceaux; que son altesse royale lui avait ordonné de me venir dire d'aller tout présentement au Palais-Royal pour quelque chose qu'elle désirait que je fisse. Je demandai à Biron s'il savait de quoi il s'agissait. Il me répondit que c'était pour aller à Saint-Cloud annoncer de sa part la nouvelle à madame la duchesse d'Orléans. Ce fut pour moi un coup de foudre. Je disputai avec Biron, qui convint avec moi de la douleur de cette commission, mais qui m'exhorta à ne pas perdre de temps à aller au Palais-Royal où j'étais attendu avec impatience. Il ajouta que c'était une confiance pénible, mais que M. le duc d'Orléans lui avait dit ne pouvoir prendre qu'en moi, et le lui avait dit de manière à ne lui

Digitized by Google

pas laisser d'espérance de m'en excuser ni de grâce à le faire avec trop d'obstination. Je rentrai avec lui dans mon cabinet si changé, que madame de Saint-Simon s'écria et crut qu'il était arrivé quelque chose de sinistre. Je leur dis ce que je venais d'apprendre, et, après que Biron eut causé un moment et m'eut encore pressé d'aller promptement et exhorté à l'obéissance, il s'en alla dîner. Le nôtre était servi. Je demeurai un peu à me remettre du premier étourdissement, et je conclus à ne pas opiniâtrer M. le duc d'Orléans par ma lenteur à faire ce qu'il voudrait absolument, en même temps à n'oublier rien pour détourner de moi un message si dur et si pénible. J'avalai du potage et un œuf, et m'en allai au Palais-Royal.

Je trouvai M. le duc d'Orléans seul dans son grand cabinet, qui m'attendait avec impatience, et qui se promenait à grands pas. Dès que je parus, il vint à moi et me demanda si je n'avais pas vu Biron. Je lui dis que oui, et qu'aussitôt je venais recevoir ses ordres; il me demanda si Biron ne m'avait pas dit ce qu'il me voulait; je lui dis que oui; que, pour lui marquer mon obéissance, j'étais venu dans le moment à six chevaux, pour être prêt à tout ce qu'il voudrait, mais que je croyais qu'il n'y avait pas bien fait réflexion. Sur cela, l'abbé Dubois entra, qui le félicita du succès de cette grande matinée, qui en prit occasion de l'exhorter à fermeté et à se montrer maître; je me joignis à ces deux parties de son discours, je louai son altesse royale de l'air dégagé et néanmoins appliqué et majestueux qu'il avait fait paraître, de la netteté, de la justesse, de la précision de ses discours au conseil, et de tout ce que je crus susceptible de louanges véritables. Je voulais l'encourager pour les suites et le capter pour le mettre bien à son aise avec moi, et m'en avantager pour rom-

Digitized by Google

pre mon détestable message. L'abbé Dubois s'étendit sur la frayeur du parlement, sur le peu de satisfaction qu'il avait eu du peuple par les rues, où qui que ce soit ne l'avait suivi, et où des boutiques il avait pu entendre des propos très-différents de ceux dont il s'était flatté; en effet, cela était vrai, et la peur saisit tellement quelques membres de la compagnie, que plusieurs n'osèrent aller jusqu'aux Tuileries, et que ce signalé séditieux de Blamont, président aux enquêtes, déserta sur le degré des Tuileries, se jeta dans la chapelle, s'y trouva si faible et si mal, qu'il fallut avoir recours au vin des messes à la sacristie, et aux liqueurs spiritueuses.

Ces propos de conjouissance finis, l'abbé Dubois se retira et nous reprîmes ceux qu'il avait interrompus. M. le duc d'Orléans me dit qu'il comprenait bien que j'avais beaucoup de peine à me résoudre d'apprendre à madame la duchesse d'Orléans une nouvelle aussi affligeante pour elle dans sa manière de penser, mais qu'il m'avouait qu'il ne pouvait lui écrire; qu'ils n'étaient point ensemble sur le tour de tendresse; que cette lettre serait gardée et montrée; qu'il valait mieux ne s'y pas exposer; que j'avais toujours été le conciliateur entre eux deux, avec une confiance égale là-dessus de part et d'autre, et toujours avec succès; que cela, joint à l'amitié que j'avais pour l'un et pour l'autre, le déterminait à me prier, pour l'amour de tous les deux, à me charger de la commission.

Je lui répondis, après les compliments et les respects requis, que de tous les hommes du monde, aucun n'était moins propre que moi à cette commission, même à titre singulier; que j'étais extrêmement sensible et attaché aux droits de ma dignité; que le rang des bâtards m'avait toujours été insupportable; que j'avais sans cesse et ardemment soupiré après ce qui venait d'arriver;

Digitized by Google

que je l'avais dit cent fois à madame la duchesse d'Orléans, et plusieurs fois à M. du Maine, du vivant du feu roi et depuis sa mort, et une à madame la duchesse du Maine, à Paris, la seule fois que je lui eusse parlé; diverses fois encore à M. le comte de Toulouse; que madame la duchesse d'Orléans ne pouvait donc ignorer que je ne fusse aujourd'hui au comble de ma joie; que, dans cette situation, c'était non pas seulement un grand manquement de respect, mais encore une insulte à moi d'aller lui annoncer une nouvelle qui faisait tout à la fois sa plus vive douleur, et ma joie connue d'elle pour la plus sensible. « Vous avez tort, me répondit M. le duc d'Orléans, et ce n'est pas là raisonner; c'est justement parce que vous avez toujours parlé franchement là-dessus aux bâtards et à madame d'Orléans elle-même, et que vous vous êtes conduit tête levée à cet égard, que vous êtes plus propre qu'un autre à ce que je vous demande. Vous avez dit là-dessus votre sentiment et votre goût à madame d'Orléans; elle ne vous en a pas su mauvais gré; au contraire, elle vous l'a su bon de votre franchise et de la netteté de votre procédé, fâchée et très-fâchée de la chose en soi, mais non point contre vous. Elle a beaucoup d'amitié pour vous. Elle sait que vous voulez la paix et l'union du ménage; il n'y a personne dont elle le reçoive mieux que de vous, et il n'y a personne de plus propre que vous à le bien faire; vous qui êtes dans tout l'intérieur de la famille, et à qui elle et moi, chacun de notre côté, parlons à cœur ouvert les uns sur les autres, ne me refusez point cette marque-là d'amitié; je sens parfaitement combien le message est désagréable; mais dans les choses importantes, il ne faut pas refuser ses amis. »

Je contestai, je protestai; grands verbiages de part et d'autre; bref, nul moyen de m'en défendre. J'eus

Digitized by Google

beau lui dire que cela me brouillerait avec elle; que le monde trouverait très-étrange que je me chargeasse de cette ambassade, point d'oreilles à tout cela, et empressements si redoublés qu'il fallut céder.

Le voyage conclu, je lui demandai ses ordres. Il me dit que tout ne consistait qu'à lui dire le fait de sa part, et d'y ajouter précisément que, sans des preuves bien fortes contre son frère, il ne se serait pas porté à cette extrémité. Je lui dis qu'il devait s'attendre à tout de la douleur de sa femme, et en trouver tout bon dans ces premiers jours; lui laisser la liberté de Saint-Cloud, de Bagnolet, de Paris, de Montmartre, de le voir ou de ne le point voir; se mettre en sa place et adoucir un si grand coup par toutes les complaisances et les attentions imaginables; donner lieu et plein champ aux caprices et aux fantaisies, et ne craindre point d'aller trop loin là-dessus. Il y entra avec amitié et compassion pour madame la duchesse d'Orléans, sentant, et revenant souvent au travers qu'elle avait si avant sur sa bâtardise, moi, rompant la mesure, et disant qu'il n'était pas maintenant saison de le trouver mauvais. Je lui demandai aussi de ne point trouver mauvais ni étrange si madame la duchesse d'Orléans, sachant ce que je lui portais, refusait de me voir. Il me permit, en ce cas, de n'insister point, et me promit de ne s'en fâcher pas contre elle. Après ces précautions, de la dernière desquelles je méditais de faire usage, je le priai de me dire si, Madame étant à Saint-Cloud, il me chargeait de la voir ou non. Il me remercia d'y avoir pensé, et me pria de lui rendre compte de sa part de toute sa matinée, et surtout me recommanda de revenir tout droit lui dire comment le tout se serait passé. Je protestai encore de l'abus qu'il faisait de mon obéissance, de ma juste répugnance, de mes raisons personnelles et particulières de résistance,

Digitized by Google

des propos du monde auxquels il m'exposait; et finalement je le quittai comblé de ses amitiés et de douleur de ce qu'il exigeait de la mienne.

Sortant d'avec lui, je trouvai un page de madame la duchesse d'Orléans, tout botté, qui arrivait de Saint-Cloud. Je le priai d'y retourner sur-le-champ au galop, de dire en arrivant à la duchesse Sforze que j'y arrivais de la part de M. le duc d'Orléans; que je la suppliais que je la trouvasse en descendant de carrosse, et que je la pusse entretenir en particulier avant que je visse madame la duchesse d'Orléans ni personne. Mon projet était de ne voir qu'elle, de la charger du paquet, sous couleur de plus de respect pour madame la duchesse d'Orléans, de ne la point voir, puisque je m'étais assuré que M. le duc d'Orléans ne trouverait pas mauvais qu'elle refusât de me voir, et de lui faire trouver bon à mon retour que j'en eusse usé de la sorte. Mais toute ma pauvre prudence fut confondue par celle du page, qui n'en eut pas moins que moi. Il se garda bien d'être porteur de telles nouvelles qu'il venait d'apprendre au Palais-Royal, et qui étaient publiques partout. Il se contenta de dire que j'arrivais, envoyé par M. le duc d'Orléans, ne sonna mot à madame Sforze, et disparut tout aussitôt. C'est ce que j'appris par la suite, et ce que je vis presque aussi clairement en arrivant à Saint-Cloud.

J'y étais allé au petit trot pour donner le loisir au page d'arriver devant moi, et à la duchesse Sforze de me recevoir. Pendant le chemin, je m'applaudissais de mon adresse; mais je ne laissai pas d'appréhender qu'il faudrait voir madame la duchesse d'Orléans après madame Sforze. Je ne pouvais pas m'imaginer que Saint-Cloud fût encore en ignorance des faits principaux de la matinée, et néanmoins j'étais dans une angoisse qui ne

Digitized by Google

se peut exprimer, et qui redoublait à mesure que j'approchais du terme de ce triste voyage. Je me représentais le désespoir d'une princesse folle de ses frères, au point que, sans les aimer, surtout le duc du Maine, elle n'estimait sa propre grandeur qu'en tant qu'elle relevait et protégeait la leur, avec laquelle rien n'avait de proportion dans son esprit, et pour laquelle rien n'était injuste; qui, accoutumée à une égalité de famille par les intolérables préférences du feu roi pour ses bâtards sur ses enfants légitimes, considérait son mariage comme pour le moins égal, et l'état royal de ses frères comme un état naturel, simple, ordinaire, de droit, sans la plus légère idée que cela pût être autrement, et qui regardait avec compassion dans moi, et avec un mépris amer dans les autres, quiconque imaginait quelque chose de différent à ce qu'elle pensait à cet égard; qui verrait ce colosse monstrueux de grandeur présente et future, solennellement abattu par son mari, et qui me verrait venir de sa part sur cette nouvelle, moi qui étais dans sa confidence la plus intime et la plus étroite sur toutes choses, moi dont elle ne pouvait ignorer l'excès de la joie de cela même qui ferait sa plus mortelle douleur. S'il est rude d'annoncer de fâcheuses nouvelles aux plus indifférents, combien plus à des personnes en qui l'estime et l'amitié véritable et le respect du rang se trouvent réunis, et quel embarras de plus dans une espèce si singulière!

Pénétré de ce sentiment douloureux, mon carrosse arrive au fond de la grande cour de Saint-Cloud, et je vois tout le monde aux fenêtres et accourir de toutes parts. Je mets pied à terre, et je demande au premier que je trouve de me mener chez madame Sforze, dont j'ignorais le logement. On y court : on me dit qu'elle est au salut avec madame la duchesse d'Orléans, dont

Digitized by Google

l'appartement n'était séparé de la chapelle que par un vestibule, à l'entrée duquel j'étais. Je me jette chez la maréchale de Rochefort, dont le logement donnait aussi sur ce vestibule, et je prie qu'on m'y fasse venir madame Sforze. Un moment après, on me vint dire qu'on ne savait ce qu'elle était devenue, et que madame la duchesse d'Orléans, sur mon arrivée, retournait m'attendre dans son appartement. Un autre tout aussitôt me vint chercher de sa part; puis un second coup sur coup. Je n'avais qu'un cri après la duchesse Sforze, résolu de l'attendre, lorsque incontinent la maréchale de Rochefort arriva, clopinant sur son bâton, que madame la duchesse d'Orléans envoyait elle-même pour m'amener chez elle: Grande dispute avec elle, voulant toujours voir madame Sforze, qui ne se trouvait point. Je voulus aller chez elle pour m'éloigner et me donner du temps; mais la maréchale inexorable me tirait par les bras, me demandant toujours les nouvelles que j'apportais. A bout enfin, je lui dis : « Celles que vous savez. — Comment! reprit-elle, c'est que nous ne savons chose au monde, si ce n'est qu'il y a eu un lit de justice, et nous sommes sur les charbons de savoir pourquoi, et ce qui s'y est passé. » Moi, dans un étonnement extrême, je me fis répéter à quatre fois et jurer par elle qu'il était vrai qu'on ne savait rien dans Saint-Cloud. Je lui dis de quoi il s'agissait, et à son tour elle pensa tomber à la renverse. J'en fis effort pour n'aller point chez madame la duchesse d'Orléans; mais jusqu'à six ou sept messages redoublés pendant cette dispute me forcèrent d'aller avec la maréchale, qui me tenait par le poing, s'épouvantait du cas, et me plaignait bien de la scène que j'allais voir ou plutôt faire.

J'entrai donc à la fin, mais glacé, dans cet appartement des goulottes de madame la duchesse d'Orléans,

Digitized by Google

où ses gens assemblés me regardèrent avec frayeur par celle qui était peinte sur mon visage. En entrant dans la chambre à coucher la maréchale me laissa. On me dit que son altesse royale était dans un salon de marbre qui y tient et est plus bas de trois marches. J'y tournai, et du plus loin que je la vis, je la saluai d'un air tout différent de mon ordinaire. Elle ne s'en aperçut pas d'abord, et me pria de m'approcher d'un air gai et naturel. Me voyant après arrêté au bas de ces marches : « Mon Dieu, monsieur, s'écria-t-elle, quel visage vous avez! Que m'apportez-vous? » Voyant que je demeurais sans bouger et sans répondre, elle s'émut davantage en redoublant sa question. Je fis lentement quelques pas vers elle, et à sa troisième question : « Madame, lui dis-je, est-ce que vous ne savez rien? — Non, monsieur, je ne sais quoi que ce soit au monde qu'un lit de justice, et rien de ce qui s'y est passé. — Ah! madame, interrompis-je en me détournant à demi, je suis encore bien plus malheureux que je ne pensais l'être! — Quoi donc, monsieur? reprit-elle, dites vitement : qu'y a-t-il donc? » En se levant à son séant d'un canapé sur lequel elle était couchée : « Approchez-vous donc, asseyez-vous. » Je m'approchai, et lui dis que j'étais au désespoir. Elle, de plus en plus émue, me dit : « Mais parlez-donc; il vaut mieux apprendre les mauvaises nouvelles par ses amis que par d'autres. » Ce mot me perça le cœur et ne me rendit sensible qu'à la douleur que je lui allais donner. Je m'avançai encore vers elle, et lui dis enfin que M. le duc d'Orléans avait réduit M. le duc du Maine au rang unique d'ancienneté de sa pairie, et en même temps rétabli M. le comte de Toulouse dans tous les honneurs dont il jouissait. Je fis en cet endroit une pause d'un moment, puis j'ajoutai qu'il avait donné à M. le Duc la surintendance de l'éducation du roi.

Digitized by Google

Les larmes commencèrent à couler avec abondance. Elle ne me répondit point, ne s'écria point, mais pleura amèrement. Elle me montra un siége et je m'assis, les yeux fichés à terre pendant quelques instants. Ensuite je lui dis que M. le duc d'Orléans, qui m'avait plutôt forcé que chargé d'une commission si triste, m'avait expressément ordonné de lui dire qu'il avait des preuves en main très-fortes contre M. du Maine; que sa considération à elle l'avait retenu longtemps, mais qu'il n'avait pu différer davantage. Elle me répondit avec douceur que son frère était bien malheureux, et peu après me demanda si je savais son crime et de quelle espèce. Je lui dis que M. le duc d'Orléans ne m'en avait du tout appris que ce que je venais de lui rendre; que je n'avais osé le questionner sur une matière de cette nature, voyant qu'il ne m'en disait pas plus.

Un moment après je lui dis que M. le duc d'Orléans m'avait expressément chargé de lui témoigner la douleur très-vive qu'il ressentait de la sienne; à quoi j'ajoutai tout ce dont le trouble où j'étais me put permettre de m'aviser pour adoucir un compliment si terrible, et après quelques interstices, je lui témoignai ma douleur particulière de la sienne, toute la répugnance que j'avais eue à ce triste message, toute la résistance que j'y avais apportée, à quoi elle ne me répondit que par des signes et quelques mots obligeants entrecoupés de sanglots. Je finis, suivant l'expresse permission que j'en avais de M. le duc d'Orléans, par lui glisser que j'avais essayé de parer ce coup. Sur quoi elle me dit que pour le présent je la voudrais bien dispenser de la reconnaissance. Je repris qu'il était trop juste qu'elle ne pensât qu'à sa douleur, et à chercher tout ce qui la pourrait soulager; que tout ce qui y contribuerait serait bon à M. le duc d'Orléans : le voir, ne le point voir que lorsqu'elle le

Digitized by Google

désirerait ; demeurer à Saint-Cloud, aller à Bagnolet ou à Montmartre, d'y demeurer tant qu'il lui plairait, en un mot tout ce qu'elle désirerait faire ; que j'avais charge expresse de la prier de ne se contraindre sur rien et de faire tout ce qui lui conviendrait davantage. Là-dessus elle me demanda si je ne savais point ce que M. le duc d'Orléans voudrait sur ses frères, et qu'elle ne les verrait point si cela ne lui convenait pas. Je répondis que, n'ayant nul ordre à cet égard, c'était une marque qu'il trouverait fort bon qu'elle les vît ; qu'à l'égard de M. le comte de Toulouse, conservé en entier, il n'y pouvait avoir aucune matière à difficulté, et que pour M. le duc du Maine, je n'y en croyais pas davantage ; que je hasarderais même de lui en répondre s'il en était besoin. Elle me parla encore de celui-ci ; qu'il fallait qu'il fût bien criminel ; qu'elle était réduite à le souhaiter. Un redoublement de larmes suivit ces dernières paroles.

Je restai quelque temps sur mon siége, n'osant lever les yeux dans l'état du monde le plus pénible, incertain de demeurer ou de m'en aller. Enfin je lui dis mon embarras ; que je croyais néanmoins qu'elle serait bien aise d'être seule quelque temps avant de me donner ses ordres, mais que le respect me tenait dans un égal suspens de rester ou de la laisser. Après un peu de silence, elle témoigna qu'elle désirait ses femmes. Je me levai, les lui envoyai et leur dis que, si son altesse royale me demandait, on me trouverait chez Madame, chez la duchesse Sforze ou chez la maréchale de Rochefort. Je ne trouvai ni l'une ni l'autre de ces deux dames, et je montai chez Madame.

Je vis bien en entrant qu'on s'y attendait à me voir et qu'on en avait même impatience. Je fus environné du peu de monde qui était dans sa chambre, à qui je ne

Digitized by Google

m'ouvris de rien, tandis qu'on l'avertissait dans son cabinet, où elle écrivait, comme elle faisait presque toujours, et me fit entrer dans l'instant. Elle se leva dès que je parus, et me dit avec empressement : « Hé bien! monsieur, voilà bien des nouvelles! » En même temps ses dames sortirent, et je demeurai seul avec elle. Je lui fis mes excuses de n'être pas venu d'abord chez elle comme le devoir le voulait, sur ce que M. le duc d'Orléans m'avait assuré qu'elle trouverait bon que je commençasse par madame la duchesse d'Orléans. Elle le trouva très-bon en effet, puis me demanda les nouvelles avec grand empressement. Ma surprise fut extrême lorsque je connus enfin qu'elle n'en savait nulle autre que le lit de justice et chose aucune de ce qui s'y était passé. Je lui dis donc l'éducation du roi donnée à M. le Duc, la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, et le rétablissement du comte de Toulouse. La joie se peignit sur son visage. Elle me répondit avec un grand *enfin* redoublé qu'il y avait longtemps que son fils aurait dû l'avoir fait, mais qu'il était trop bon. Je la fis souvenir qu'elle était debout; mais par politesse elle y voulut rester. Elle me dit que c'était où la folie de madame du Maine avait conduit son mari, me parla du procès des princes du sang contre les bâtards, et me conta l'extravagance de madame du Maine, qui, après l'arrêt intervenu entre eux, avait dit en face à M. le duc d'Orléans, en lui montrant ses deux fils, qu'elle les élevait dans le souvenir et dans le désir de venger le tort qu'il leur avait fait.

Après quelques propos de part et d'autre sur la haine, les discours, les mauvais offices et pis encore du duc et de madame la duchesse du Maine contre M. le duc d'Orléans, Madame me pria de lui conter de fil en aiguille (ce fut son terme) le détail de cette célèbre matinée. Je

Digitized by Google

la fis encore inutilement souvenir qu'elle était debout et lui représentai que ce qu'elle désirait apprendre serait long à raconter; mais son ardeur de le savoir était extrême. M. le duc d'Orléans m'avait ordonné de lui tout dire, tant ce qui s'était passé au conseil qu'au lit de justice. Je le fis donc à commencer dès le matin. Au bout d'un quart d'heure Madame s'assit, mais avec la plus grande politesse. Je fus près d'une heure avec elle à toujours parler et quelquefois à répondre à quelques questions, elle ravie de l'humiliation du parlement et de celle des bâtards, et que M. son fils eût enfin montré de la fermeté.

La maréchale de Rochefort fit demander à entrer; et après des excuses de madame la duchesse d'Orléans à Madame, elle lui demanda permission de m'emmener, parce que son altesse royale me voulait parler. Madame m'y envoya sur-le-champ, mais en me priant bien fort de revenir chez elle dès que j'aurais fait avec madame la duchesse d'Orléans. Je descendis donc avec la maréchale. En entrant dans l'appartement de son altesse royale, ses femmes et tous ses gens m'environnèrent pour que je l'empêchasse d'aller à Montmartre, où elle venait de dire qu'elle s'en allait. Je les assurai que mon message était bien assez fâcheux sans que j'y ajoutasse de moi-même; que son altesse royale n'était point dans un état à la contraindre ni à la contredire; que j'avais bien prévu qu'elle voudrait aller à Montmartre, et pris mes précautions là-dessus; que M. le duc d'Orléans trouvait bon cela et toute autre chose qui serait au soulagement et à la consolation de son altesse royale, et qu'ainsi je n'en dirais pas une parole.

J'avançai toujours importuné là-dessus, et je trouvai madame la duchesse d'Orléans sur le même canapé où je l'avais laissée, une écritoire sur ses genoux et la plume

Digitized by Google

à la main. Dès qu'elle me vit, elle me dit qu'elle s'en allait à Montmartre, puisque je l'avais assurée que M. le duc d'Orléans le trouvait bon ; qu'elle lui écrivait pour lui en demander pourtant la permission, et me lut sa lettre, commencée de six ou sept lignes de grande écriture sur du petit papier; puis, me regardant avec un air de douceur et d'amitié : « Les larmes me gagnent, me dit-elle; je vous ai prié de descendre pour me rendre un office : la main ne va pas bien; je vous prie d'achever d'écrire pour moi; » et me tendit l'écritoire et sa lettre dessus. Je la pris, et elle m'en dicta le reste, que j'ajoutai tout de suite à ce qu'elle avait écrit.

Je fus frappé du dernier étonnement d'une lettre si concise, si expressive, des sentiments les plus convenables, des termes si choisis, tout enfin dans un ordre et une justesse qu'auraient à peine produits dans le meilleur écrivain les réflexions les plus tranquilles, et cela couler de source parmi le plus violent trouble, l'agitation la plus subite et le plus grand mouvement de toutes les passions, à travers les sanglots et un torrent de larmes. Elle finissait qu'elle allait pour quelque temps à Montmartre pleurer le malheur de ses frères et prier Dieu pour sa prospérité. J'aurai regret toute ma vie de ne l'avoir pas transcrite. Tout y était si digne, si juste, si compassé que tout y était également dans le vrai et dans le devoir, une lettre enfin si parfaitement belle qu'encore que je me souvienne en gros de ce qu'elle contenait, je n'ose l'écrire de peur de la défigurer. Quel profond dommage que tant d'esprit, de sens, de justesse, qu'un esprit si capable de se posséder dans les moments premiers si peu susceptibles de frein se soit rendu inutile à tout et pis encore, par cette fureur de bâtardise qui perdit et consuma tout!

La lettre écrite, je la lui lus. Elle ne la voulut point

Digitized by Google

fermer, et me pria de la rendre. Je lui dis que je remontais chez Madame, et qu'avant de partir, je saurais de son altesse royale si elle n'avait plus rien à m'ordonner. Comme j'achevais avec Madame, la duchesse Sforze vint lui parler de la part de madame la duchesse d'Orléans sur son voyage de Montmartre, pour la prier de garder avec elle mademoiselle de Valois. La mère et la fille n'étaient pas trop bien ensemble, et celle-ci haïssait souverainement les bâtards et leur rang. Madame avec bonté approuva tout ce que voudrait madame la duchesse d'Orléans, plaignant sa douleur. Après cette parenthèse, je repris mon narré.

Comme il finissait, la maréchale de Rochefort revint prier Madame de vouloir bien descendre chez madame la duchesse d'Orléans, qui, en l'état où elle était, ne pouvait monter, et nous dit qu'elle changeait d'avis pour Montmartre, et resterait à Saint-Cloud. La maréchale sortie, je finis et je suivis Madame. Je ne voulus point entrer avec elle chez madame la duchesse d'Orléans pour les laisser plus libres. Madame Sforze en sortit, qui me dit que le voyage était encore changé, et qu'elle allait à Paris. Là-dessus je la priai de rendre à son altesse royale la lettre qu'elle m'avait donnée pour M. le duc d'Orléans, et de savoir si elle n'avait rien à m'ordonner.

Madame Sforze revint aussitôt, me mena chez elle, puis prendre l'air au bord de ce beau bassin qui est devant le degré du château. Nous nous assîmes du côté des goulottes, où il me fallut encore bien conter. Je n'oubliai pas de me servir de la permission de M. le duc d'Orléans pour lui dire ce que j'avais fait pour sauver le duc du Maine; mais je voulus y ajouter que, voyant l'éducation sans ressource, j'avais voulu la réduction au rang des pairies, et fait faire en même temps le ré-

Digitized by Google

tablissement du comte de Toulouse. J'appuyai sur ce que j'avais toujours professé nettement à cet égard avec les bâtards même, et surtout avec madame la duchesse d'Orléans, auxquels je ne tenais pas parole, puisque j'en sauvais un, n'ayant pu empêcher la privation de l'éducation à l'autre contre mon plus sensible intérêt. Madame Sforze, femme très-sûre et fort mon amie, qui avait ses raisons personnelles de n'aimer ni M. ni madame du Maine, et n'était fâchée que de la douleur de madame la duchesse d'Orléans, me dit qu'elle voulait ignorer ce que j'avais fait pour obtenir la réduction du rang, mais qu'elle ferait usage du reste. J'étais attaché d'amitié à madame la duchesse d'Orléans. Elle me témoignait toute confiance. Elle me devait de la reconnaissance en toutes les façons possibles. Je n'étais pas inutile entre elle et M. le duc d'Orléans. Je désirais fort demeurer en état de contribuer à leur union et au bien intérieur de la famille. Après de longs propos, je la priai de se charger auprès de madame la duchesse d'Orléans de ce que je n'attendais point que Madame fût sortie de chez elle pour la voir encore, puisqu'elle allait à Paris, et je m'en allai droit au Palais-Royal, où je trouvai M. le duc d'Orléans avec madame la duchesse de Berry. Il me vint trouver dans ce même grand cabinet dès qu'il m'y sut, où je lui rendis compte de tout ce qui s'était passé.

Il fut ravi de la joie que Madame m'avait témoignée sur le duc du Maine, et me dit que celle de madame la duchesse de Lorraine ne serait pas moindre. Il en venait de recevoir une lettre toute là-dessus, pour l'en presser, et Madame me venait de dire qu'elle en avait une d'elle, toute sur le même sujet. Mais il ne fut pas si content de l'arrivée si prochaine de madame la duchesse d'Orléans, dont il me parut fort empêtré. Je lui dis, outre la vérité,

Digitized by Google

ce que je crus de plus propre à le toucher, et lui faire valoir son respect, son obéissance, sa soumission à ses sentiments, et toute la douceur et la soumission qu'elle avait fait paraître dès les premiers moments. Je lui vantai surtout sa lettre, et je n'oubliai pas aussi ce que je lui avais glissé par sa permission, et dit encore à madame Sforze, sur mon compte, à l'égard des bâtards. Il me demanda conseil s'il la verrait en arrivant. Je lui dis que je croyais qu'il devait descendre dans son cabinet au moment de son arrivée; faire appeler madame Sforze, la charger de dire à madame la duchesse d'Orléans qu'il était là pour la voir ou ne la point voir; tout comme elle l'aimerait mieux, sans nulle contrainte, savoir de ses nouvelles, et faire après tout ce qu'elle voudrait là-dessus; que s'il la voyait, il fallait lui faire toutes les amitiés possibles; s'attendre à la froideur, peut-être aux reproches, sûrement aux larmes et aux cris; mais qu'il était de l'humanité, de plus, de son devoir d'honnête homme de souffrir tout cela, en cette occasion, avec toute sorte de douceur et de patience, et, quoi qu'elle pût dire ou faire, ne l'en traiter que mieux. Je lui inculquai bien cela dans la tête, et, après m'être un peu vengé à lui reprocher l'abus qu'il venait de faire de moi, je le laissai dans l'attente de cette importune arrivée, et m'en allai me reposer, excédé et poussé à bout, après une telle huitaine, d'une dernière journée si complète en fatigue de corps et d'esprit, et j'entrai chez moi qu'il était presque nuit.

Je sus après que madame la duchesse d'Orléans était arrivée au Palais-Royal une demi-heure après que j'en fus sorti. Ses frères l'attendaient dans son appartement. Dès qu'elle les aperçut, elle leur demanda s'ils avaient la permission de la voir, et, les yeux secs, leur déclara qu'elle ne les verrait jamais si M. le duc d'Orléans le

Digitized by Google

désirait. Ensuite ils s'enfermèrent une heure ensemble. Dès qu'ils furent sortis, M. le duc d'Orléans y descendit avec madame la duchesse de Berry, qui était restée pour le soutenir dans cet assaut. Jamais tant de force ni de raison. Elle dit à M. le duc d'Orléans qu'elle sentait trop l'extrême honneur qu'il lui avait fait en l'épousant, pour que tout autre sentiment ne cédât pas à celui-là. C'était la première fois depuis trente ans qu'elle lui parlait de la sorte. Puis s'attendrissant, elle lui demanda pardon de pleurer le malheur de son frère, qu'elle croyait très-coupable, et qu'elle désirait tel puisqu'il l'avait jugé digne d'un si grand châtiment. Là-dessus pleurs, sanglots, cris de la femme, de la fille, du mari même, qui se surpassèrent en cette occasion. Cette triste scène dura une heure. Ensuite madame la duchesse d'Orléans se mit au lit, et M. le duc d'Orléans et madame la duchesse remontèrent le degré. Le soulagement alors fut grand de toutes parts.

Le lendemain et le jour suivant se passèrent en douceur, après lesquels madame la duchesse d'Orléans, succombant aux efforts qu'elle s'était faits, commença d'aller au but qu'elle s'était proposé, de savoir les crimes de son frère, puis de tâcher de lui ménager une audience de son mari, espérant tout du face à face; enfin de proposer la publication de ses méfaits ou son rétablissement. A mesure qu'elle ne réussissait pas, chagrins, larmes, aigreur, emportements, fureurs, et fureurs sans mesure. Elle s'enferma sans vouloir voir le jour ni son fils même, qu'elle aimait avec passion, et porta les choses au delà de toute sorte de mesure. Elle savait bien à qui elle avait affaire. Tout autre que M. le duc d'Orléans, se voyant à bout de complaisance et d'égards, lui eût demandé, une bonne fois et bien ferme, lequel elle aimait le mieux et de préférence

Digitized by Google

de lui ou de son frère : si lui, qu'elle ne devait avoir d'autres intérêts que les siens, et ne lui parler jamais de son frère ni de rien qui en approchât, ce qu'il lui défendait très-expressément, et ne pas troubler le repos et l'intelligence de leur union par ce qui ne pouvait que la rompre : si son frère, qu'elle pouvait se retirer au lieu qu'il lui marquerait, et avec la suite et les gens qu'il choisirait, et compter d'y passer sa vie sans entendre jamais parler de ses frères, non plus que de lui ni de leurs enfants (avec ce sage et nécessaire compliment, et une conduite soutenue, M. le duc d'Orléans se serait bien épargné des scènes, des chagrins, des dépits, des importunités, des malaises et des misères, et à madame la duchesse d'Orléans aussi), et chasser sur-le-champ madame de Châtillon, les Saint-Pierre et quelques bas domestiques qui faisaient leur cour à madame la duchesse d'Orléans de l'entretenir en cette humeur, et qui étaient son conseil là-dessus, pour la gouverner dans tout le reste.

Ce n'était pas à moi à inspirer une si salutaire conduite à M. le duc d'Orléans. Aussi me gardai-je très-soigneusement de lui en laisser apercevoir la plus petite lueur. Je fus d'autant plus réservé à ne lui jamais parler de madame la duchesse d'Orléans là-dessus, et à laisser tomber tout discours quand il m'en faisait ses plaintes, qu'ayant dit à madame Sforze, à Saint-Cloud, que je la priais de dire à madame la duchesse d'Orléans que je croyais plus respectueux de la laisser ces premiers jours sans l'importuner, peut-être j'attendrais à avoir l'honneur de la voir jusqu'à ce que son altesse royale me fît dire par elle d'y aller, le lendemain j'allai seulement savoir de ses nouvelles sans entrer. Je vis après madame Sforze, qui me dit que son altesse royale me priait de ne pas trouver mauvais si elle avait quel-

Digitized by Google

que peine à me voir dans ces premiers jours. J'y entrai fort bien, et compris le contraste que faisait en elle la joie qu'elle ne pouvait douter que j'eusse, avec sa douleur. Mais ces quelques jours n'ont point eu de fin, et de ce moment je demeurai brouillé avec elle. J'aurai lieu d'en parler plus d'une fois.

Rentrant chez moi, de Saint-Cloud, je pensai qu'il fallait aller à l'hôtel de Condé, où j'appris que tout le monde était accouru aux compliments. J'y trouvai madame la Duchesse au lit, qui avait pris médecine, dont le jour avait été mal choisi. Je fus reçu à l'hôtel de Condé à peu près comme je l'avais été à Saint-Cloud le jour de la déclaration du mariage de madame la duchesse de Berry. Telle est la vicissitude de ce monde. M. le Duc m'y prit en particulier; chacun m'y arrêtait. Ceux que je fréquentais le moins, les plus commensaux de la maison, m'y firent merveilles. Je ne savais plus en quel lieu j'étais. J'y causai longtemps en particulier avec d'Antin, puis avec Torcy, que j'exhortai à voir son ami Valincourt, comme je comptais bien faire de mon côté, pour retenir le comte de Toulouse. En sortant, je fus pressé par madame de Laigle de lier avec madame la Duchesse; mais je n'y voulus point entendre, et je répondis nettement que je l'avais toujours trop été avec madame la duchesse d'Orléans, et les deux sœurs trop mal ensemble. Bien que madame la Duchesse n'eût rien su ni voulu savoir de toute cette trame, et qu'elle eût mieux aimé que son frère eût conservé un rang supérieur au nôtre, la haine de madame la duchesse d'Orléans redoubla pour elle et pour tous les siens au point le plus public et le plus excessif.

Digitized by Google

CHAPITRE DXVIII.

Conduite des bâtards. — D'O et Hautefort détournent le comte de Toulouse de suivre la fortune de son frère. — Caractère et propos d'Hautefort à son maître. — Conversation entre Valincourt et moi sur le comte de Toulouse et les bâtards. — Il revient me faire les remercîments du comte. — Le comte de Toulouse voit le régent et assiste au conseil. — Le duc et la duchesse du Maine se retirent à Sceaux. — La duchesse d'Orléans outrée contre le comte de Toulouse. — Le duc du Maine maltraité par sa femme. — Séditieux et clandestin usage de feuilles volantes en registres secrets du parlement. — Le premier président mandé et cruellement traité par la duchesse du Maine. — Blamont président aux enquêtes et deux autres conseillers enlevés et conduits en diverses îles du royaume. — Mouvements inutiles du parlement. — Effet du lit de justice au dehors et au dedans du royaume. — Raisons qui me détournèrent de penser alors à l'affaire du bonnet. — M. le Duc en possession de la surintendance de l'éducation du roi. — Sage avis de madame d'Alègre. — Mauvaise sécurité du régent. — — Création personnelle d'un second lieutenant général des galères en faveur du chevalier de Rancé. — Le duc de Mortemart envoie au régent la démission de sa charge pour la seconde fois. — Je la fais déchirer et j'obtiens la survivance de sa charge pour son fils. — Ma dédaigneuse franchise avec le duc de Mortemart. — Survivances accordées aux fils des ducs de Charost, de la Rochefoucauld, de Luxembourg et de Berwick. — Autres au fils de Ségur. — Grâces accordées à la Fare, à l'abbé de Vauréal et à d'Estaing. — Madame la duchesse d'Orléans revoit le monde.

Le duc du Maine et le comte de Toulouse, au sortir du cabinet du conseil, descendirent dans l'appartement

Digitized by Google

du duc du Maine, où ils s'enfermèrent avec leurs plus confidents. Ils les surent si bien choisir, que nul n'a su ce qui s'y passa. On peut, je crois, sans jugement téméraire, imaginer qu'il s'y proposa bien des choses que la sagesse du comte de Toulouse empêcha moins que le peu d'ordre et de préparation de la cabale, et la prompte venue du parlement en trouble, qui ne donna pas loisir d'y faire des pratiques. Le cardinal de Polignac y fut toujours avec eux et leurs principaux amis en très-petit nombre. Je n'ai jamais compris comment ils ne tentèrent pas de se trouver au lit de justice, pour y parler et y faire tous leurs efforts. La faiblesse qu'ils connaissaient si bien dans le régent, surtout en face, les y devait convier puissamment; mais la peur extrême, qui fut visible dans le duc du Maine, ne lui permit pas sans doute d'y penser, encore moins de se hasarder à rien. Il avait vu le régent si libre dans sa taille, qu'il ne douta jamais qu'il ne fût bien préparé à tout; et moins un grand coup, et si secrètement préparé, était de son génie, plus il redouta tout ce qu'il en ignorait. Quoi qu'il en soit, le comte de Toulouse n'en sortit pour aller chez lui qu'après cinq heures du soir, où il fit contenance de vouloir s'en aller à la suite de son frère. Ils n'avaient rien su de précis qu'après le lit de justice, et ils avaient eu trois heures à raisonner ensemble depuis.

La différence mise entre les deux frères combla la douleur de l'aîné et le dépit de sa femme, et les remua plus que tout le reste à persuader au comte de Toulouse de suivre leur fortune. Il témoigna chez lui son penchant à le faire; mais d'O, qui avait conservé sur son esprit comme dans sa maison une espèce de majordomat d'ancien gouverneur, l'en détourna. Ce n'était pas qu'il ne fût fort attaché au duc du Maine; mais il l'était plus

Digitized by Google

encore à son intérêt, qui n'était pas d'anéantir son maître et de le confiner à la campagne. On sut après que la franchise avec laquelle le chevalier d'Hautefort lui avait parlé acheva de lui faire prendre le bon parti. Le chevalier d'Hautefort était son écuyer et lieutenant général de mer, frère du premier écuyer de madame la duchesse de Berry, de Surville, qui avait eu le régiment du roi, si connu par ses disgrâces, et d'Hautefort lieutenant général, mort depuis chevalier de l'ordre, fort fâché avec raison de n'être pas maréchal de France. Hautefort, du comte de Toulouse, était un rustre qui, sans aucune vertu ni philosophie, s'était persuadé d'affecter l'une et l'autre pour se faire admirer aux sots, et sa place auprès du comte de Toulouse l'avait fait arriver à bon marché dans la marine. Il lui dit nettement qu'il était la dupe de gens qui ne l'avaient jamais aimé, qui avaient toujours tout fait sans lui, qui s'étaient mis eux et leurs enfants sur sa tête, et dont les entreprises folles les avaient conduits au point où ils se trouvaient; que, quelque douloureuse que lui fût leur chute, elle lui valait une distinction inouïe et la plus flatteuse; que c'était à lui à peser s'il voulait abandonner et perdre cette même distinction et toutes les fonctions de ses charges, pour suivre une folle et un homme qui en eux-mêmes s'en moqueraient de lui, et s'enterrer tout vif dans Rambouillet avant quarante ans, où, après les premiers jours d'admiration des sots, chacun le laisserait là et trouverait son choix ridicule, dont il aurait tout le temps de s'ennuyer et de se repentir; que pour lui, il lui disait librement qu'ayant tant fait que d'être à lui, il avait compté être avec un prince du sang, vrai ou d'apparence, non à un particulier, et être avec un amiral auprès de qui il mènerait dans son métier une vie agréable et considérée; qu'il serait ravi sur ce pied-là de

Digitized by Google

demeurer toute sa vie avec lui, mais que, pour s'enfouir tout vivant dans Rambouillet, il le priait de n'y pas compter; que tout ce qu'il y avait de bon chez lui pensait de même, et prendrait son parti les uns après les autres; que pour lui, il aimait mieux le lui dire tout d'un coup.

On assure que rien ne donna tant à penser au comte de Toulouse que cette déclaration si prompte. Il se considéra tout seul à Rambouillet hors d'état et de volonté de rien entreprendre, en risque d'être dégradé comme son frère, pour son refus d'accepter le bénéfice de la déclaration en sa faveur; tiraillé entre la reconnaissance qu'elle méritait, même aux yeux du monde, et la dépendance de la fortune et des caprices d'une folle qu'il abhorrait, et d'un frère qu'il n'aimait ni n'estimait. Les suites le firent trembler, et il prit son parti de conserver son rang et son état ordinaire. Lui et son frère allèrent le soir au Palais-Royal voir madame la duchesse d'Orléans, comme je l'ai dit, tandis que madame du Maine et ses enfants se retirèrent à l'hôtel de Toulouse, où ils les trouvèrent au retour. On peut juger de la soirée; le maréchal de Villeroy, M. de Fréjus et très-peu d'autres les y virent. Le lendemain, samedi, madame la duchesse d'Orléans y alla; nouvelles douleurs, madame du Maine au lit, immobile comme une statue.

Ce même samedi, lendemain du lit de justice, j'envoyai prier Valincourt de venir chez moi. Il y vint. Je lui parlai franchement sur le choix que le comte de Toulouse avait à faire. Je ne lui dissimulai point ce que j'avais voulu parer, et, n'ayant pu sauver l'éducation, ce que j'avais obtenu sur le rang; qui c'était moi qui avais imaginé, proposé, et fait agréer la déclaration en faveur du comte de Toulouse. Je le fis souvenir que je ne m'étais jamais caché sur le rang des bâtards, et je le priai

Digitized by Google

de parler si fortement à son maître, qu'il ne se perdît pas pour son frère. Valincourt convint que j'avais raison, et me pria qu'il pût dire au comte de Toulouse l'obligation qu'il m'avait. C'était bien mon dessein; surtout je le pressai de faire que, dès le lendemain dimanche, le comte de Toulouse se trouvât au conseil de régence, et qu'il se défît de ses hôtes au plus tôt. Valincourt en était déjà ennuyé : il revint peu après me faire les remercîments du comte de Toulouse, et me dire que, malgré sa douleur et toutes les persécutions de famille, il demeurerait et se trouverait le lendemain au conseil. Cela me rafraîchit fort le sang, car j'en prévoyais l'affaiblissement et la chute, même du parti du duc et de la duchesse du Maine, et la division prochaine des deux frères. Il me laissa entendre que le séjour de M. et de madame du Maine à l'hôtel de Toulouse pesait à tous, et que le lendemain matin, dimanche, ils s'en iraient à Sceaux, où il trouvait indécent qu'ils ne fussent pas encore; je priai Valincourt de savoir du comte de Toulouse s'il voulait compliment ou silence de ma part et de celle de M. le Duc qui en était en peine, qui mourait d'envie de lui marquer son amitié personnelle, et qui s'était adressé à moi pour savoir comment il en devait user à son égard. Valincourt me dit qu'il croyait que le silence conviendrait mieux d'abord, mais qu'il le demanderait franchement de ma part et de celle de M. le Duc, à M. le comte de Toulouse, et qu'il me le ferait savoir. En effet, il m'écrivit dans le soir même que M. le comte de Toulouse sentait moins sa distinction que le malheur de son frère auquel même elle le rendait plus sensible, et qu'il désirait que M. le Duc et moi ne lui dissions rien. Je le fis savoir à M. le Duc; et je rendis compte à M. le duc d'Orléans de ce que j'avais fait avec Valincourt, qui fut très-aise du parti que prenait le comte de Toulouse, lequel

Digitized by Google

alla voir le régent, le samedi au soir. Cela se passa courtement, mais bien entre eux, à ce que me dit M. le duc d'Orléans.

Le lendemain dimanche, M. et madame du Maine s'en allèrent à Sceaux. Après leur départ, le comte de Toulouse tint le conseil de marine à l'ordinaire, et vint l'après-dînée au conseil de régence avec un air froid, sérieux et concentré. Il y eut des gens surpris et fâchés de l'y voir. Peu s'approchèrent de lui, et peu après son arrivée, on se mit en place. Dès que je fus assis, je lui dis à l'oreille qu'il était servi comme il l'avait désiré, que je ne lui dirais qu'un seul mot dont je ne pouvais me passer : que c'était, ce jour-là, la première fois que je m'asseyais au-dessous de lui avec plaisir. Son remercîment tint de sa nature ; il fut très-froid ; je ne lui parlai plus de tout le conseil. Ce froid dura quelque temps. Je pense aussi qu'il y crut de la bienséance, et je ne me pressai pas de le réchauffer, mais peu à peu nous revînmes ensemble en notre premier état. Je sus même, par la duchesse Sforze, qu'il blâmait fort madame la duchesse d'Orléans de ne me point voir, jusqu'à l'en avoir bien fait pleurer, par tout ce que lui et madame Sforze lui avaient souvent dit là-dessus. Madame la duchesse d'Orléans était outrée de ce qu'il était demeuré, et n'avait rien oublié pour l'engager à suivre le sort de son frère et servir la passion du duc et la rage de la duchesse du Maine. Plusieurs se firent écrire à l'hôtel de Toulouse. M. le comte de Toulouse, comme je l'ai dit, ne voulut recevoir de compliment de personne, ni M. et madame du Maine. J'étais quitte du mien par Valincourt, et à l'égard du duc et de la duchesse du Maine, je ne crus pas devoir leur donner aucun signe de vie. Je sus depuis qu'ils se prirent fort à moi de ce qui leur était arrivé, quoique fort sobres en discours. Je me contentai à leur égard d'avoir préféré

Digitized by Google

le bien de l'état à tout le reste; et satisfait de moi-même sur ce point principal, je jouis dans toute son étendue du plaisir de notre triomphe, sans me lâcher aussi en propos, et laissai M. du Maine en proie à ses perfidies, et madame du Maine à ses folies, tantôt immobile de douleur, tantôt hurlante de rage, et son pauvre mari pleurant journellement comme un veau des reproches sanglants et des injures étranges qu'il avait sans cesse à essuyer de ses emportements contre lui.

Le parlement, retourné à pied des Tuileries au palais, avec aussi peu de satisfaction, par les rues, qu'il en avait eu en venant, y respira de la frayeur et de la honte qu'il avait essuyées, et tâcha de s'en venger clandestinement, en faisant écrire sur une feuille volante de registres secrets et fugitifs, qu'il n'avait ni pu ni dû opiner au lit de justice, et sa protestation contre tout ce qui s'y était fait. Madame du Maine avait envoyé chercher le premier président, sitôt qu'il fut rentré chez lui où on l'attendait de sa part. Il n'osa désobéir, et s'y en alla. Il fut reçu avec un torrent d'injures et de reproches, et traité comme le dernier valet qu'on eût surpris en friponnerie; il n'eut jamais le temps de s'excuser ni de répondre. Elle se prit à lui de n'avoir pas tout empêché et arrêté, et l'accabla de mépris et de duretés les plus cruelles, en sorte qu'après une heure de ce torrent d'horreurs, qu'il lui fallut essuyer, il s'en revint chez lui avec ce surcroît de rage. Nous le sûmes dès le lendemain; on peut juger si je le plaignis, et dans la vérité, il leur était trop indignement et abandonnément vendu pour être plaint de personne. Un moins malhonnête homme que lui en serait crevé.

Le lendemain du lit de justice, lundi 29 août, vingt-sept mousquetaires, commandés par leurs officiers, et partagés en trois détachements, avec un maître des re-

Digitized by Google

quêtes à chacun, allèrent, avant quatre heures du matin, enlever de leur lit et de leurs maisons, Blamont, président aux enquêtes, et les conseillers Saint-Martin et Feydeau de Calendes. Leur frayeur fut mortelle, mais leur résistance nulle. Ils furent mis chacun dans un carrosse, qu'on tenait tout prêt, et séparément conduits, le premier aux îles d'Hyères, le second à Bellisle, le troisième dans l'île d'Oléron, sans parler à personne sur la route ni dans le lieu de leur prison, et mortellement effrayés de se voir le Mississipi pour leur plus prochaine terre. On ne trouva rien qui valût chez les deux conseillers, mais infiniment chez Blamont, tant à Paris qu'en sa maison de campagne, où un autre maître des requêtes s'était transporté en même temps, en sorte qu'il y eut de quoi admirer l'imprudence ou la sécurité d'un homme qui semblait chercher ce qui lui arriva par ses menées et par l'éclat de sa conduite, et n'avoir pas eu plus de soin à mettre ses papiers à couvert.

Cette capture, qui aurait pu se faire avec moins d'appareil, ne fut pas plutôt sue au Palais, que les chambres s'assemblèrent et résolurent une députation aux femmes des exilés pour leur témoigner la part que la compagnie prenait en leur détention, et une autre la plus nombreuse qu'il se pourrait au roi et au régent, pour s'en plaindre. Ils furent donc dès le dimanche matin au Palais-Royal, et l'après-dînée aux Tuileries. Leur harangue, prononcée par le premier président, fut pressante, mais en termes très-mesurés et très-respectueux. La réponse à toutes les deux fut à peu près la même, grave et vague. Le lundi et le mardi le palais fut fermé, et un avocat ayant plaidé à la cour des aides, pensa être chassé de sa compagnie, qui avait résolu de cesser ses fonctions; cependant cette grande résolution, qui allait à suspendre tout cours de justice, qui tendait à soulever

Digitized by Google

le monde et à essayer un second tome du fameux Broussel, de la dernière minorité, ne put se soutenir. Dès le mercredi le parlement reprit de lui-même ses ordinaires fonctions; mais il ordonna aux gens du roi de se trouver tous les matins au Palais-Royal, pour insister sur le rappel de leurs membres. Ce manége, aussi ridicule qu'infructueux, dura jusqu'au 7 septembre. Comme les extrémités sont du goût des Français, il se débita que, la cessation de l'exercice de la justice n'ayant pas réussi, le parlement entreprendrait de ne se point séparer aux vacances, et de continuer à s'assembler après la Notre-Dame de septembre. Néanmoins il n'osa l'attenter. Il laissa seulement commission au président qui devait tenir la chambre des vacations d'aller souvent solliciter auprès du régent le retour de leurs membres. Ce président vit bien, par l'éloignement des lieux, où on sut enfin qu'ils étaient arrivés et détenus sans parler à personne, qu'ils n'étaient pas pour en sortir sitôt, vit le régent deux ou trois fois, et lui épargna ensuite une importunité inutile.

Ainsi finit cette grande affaire, et si importante que le repos de l'état en dépendait, par le consolidement de l'autorité royale entre les mains du régent, en empêchant un partage qui ne lui eût bientôt laissé qu'une représentation vaine et vide, et qui eût attiré toutes sortes de confusions, affaire compliquée dont le succès fut également dû à la diligence et au profond secret, au peu d'arrangement de la cabale qui se formait, et à la faiblesse de ses principales têtes.

L'honneur que cette exécution fit au régent dans les pays étrangers est incroyable. On commença à s'y rassurer de la crainte de ne pouvoir traiter solidement avec un prince qui semblait se laisser arracher son pouvoir par des légistes : c'est ainsi que le roi de Sicile s'en

Digitized by Google

expliqua en propres termes à Turin, et que les autres puissances ne s'en laissèrent pas moins clairement entendre.

La consternation du parlement ne fit pas un moindre effet dans le royaume. Les autres parlements, qui tous avaient été sondés, et dont quelques-uns n'avaient pas voulu se joindre à celui de Paris, s'affermirent dans l'obéissance, et les provinces séduites par des pratiques et depuis par l'exemple de l'indépendance, n'osèrent plus montrer d'audace. La Bretagne, dont les états assemblés et le parlement se tournaient ouvertement à la révolte, commença par ce coup à rentrer peu à peu dans l'obéissance, et, s'il y eut nombre de particuliers entraînés depuis par de folles espérances qui se précipitèrent dans la rébellion, le nombre en fut si médiocre, l'espèce si méprisable, les moyens si nuls, et la terreur et les cris si pitoyables dès qu'ils se virent découverts, qu'il n'y eut qu'à les châtier par les voies ordinaires de la justice, sans aucune sorte d'inconvénient ni de suites à en craindre. Voilà comme la fermeté est le salut des états, et comme une débonnaireté et une facilité qui dégénèrent en faiblesse, opèrent le mépris et les attentats, précipitent tout en danger et en ruine, et ne se peuvent relever que par des coups de force où le bonheur ne préside guère moins que la conduite. J'avais tout appréhendé d'un coup double frappé à la fois sur le parlement et sur le duc du Maine, et en effet tout en était à craindre. Le besoin que, dans cette extrémité d'affaires, le régent eut de l'union avec M. le Duc; l'opiniâtreté de M. le Duc à ne plus laisser échapper la surintendance de l'éducation du roi et qui sentit ses forces en cette occasion après tant de fois que M. le duc d'Orléans lui avait donné et manqué de paroles les plus positives là-dessus; ces intérêts divers, mais alors réunis

Digitized by Google

de ces deux princes, chacun pour son but, l'emportèrent sur les plus sages considérations. Le favorable succès me combla de joie, et le délicieux fruit du rang que j'en recueillis me fut d'autant plus précieux que ce grand objet ne me séduisit ni l'esprit ni le cœur, et que je le pus goûter avec toute la paix qu'une conscience pure répand dans l'âme d'un homme de bien qui a sincèrement préféré l'état à soi-même.

Pour achever un morceau si curieux de l'histoire de cette régence, il faut dire pourquoi je ne crus pas à propos de profiter de cette occasion pour le bonnet. Je crus qu'il ne fallait pas surcharger la faiblesse du régent de tant de choses à la fois et ne pas embarrasser l'affaire principale de la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, dont il fallait presque abandonner l'espérance, si nous ne l'obtenions pas à l'occasion du changement de main de l'éducation; ne l'embarrasser pas, dis-je, d'une affaire si inférieure à celle-là. Je pensai que le bonnet était une affaire si ridicule en soi du côté des bonnets, et si entamée, qu'il était impossible que, près ou loin, une chose si juste nous fût refusée, et qu'il était même peu décent pour nous de ne l'obtenir que comme une vengeance du régent dont nous profiterions. Je craignis que le parlement, outré de l'affront qu'il allait recevoir, uni avec le duc du Maine, enragé de sa chute, et que l'éclat commun resserrerait de plus en plus, se portât à des extrémités dont le monde ne manquerait pas de nous charger, si notre intérêt devenait une des amertumes de cette compagnie. Je sentis toute la différence pour la solidité d'un avantage tel que la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, qui aurait M. le Duc pour garant qui, au lieu d'avoir le parlement pour partie, était au contraire conforme à ses usages et à ses règles, d'avec un avantage qui, portant

Digitized by Google

directement sur les présidents à mortier, et par leur intrigue sur le parlement, à qui ils le feraient accroire, n'aurait de garantie que la durée de colère et de fermeté d'un régent qui ne connaissait ni l'une ni l'autre, surtout pour les intérêts d'autrui, et qui, suivant son goût, entendrait si volontiers aux prétendus *mezzo termine*, rapatriages, conciliations, qui lui pouvaient être proposés dans la suite, par lesquels le régent et le parlement seraient peut-être ravis de sortir d'affaire l'un d'avec l'autre à nos dépens. Ces considérations me firent estimer que l'affaire du bonnet n'était pas de saison, et qu'il fallait quelquefois savoir demeurer en souffrance. Je pensai enfin, mais sans être déterminé par cette raison surabondante et assez peu apparente, que le parlement, touché de cette modération de notre part, sentirait peut-être enfin l'excès, la nouveauté, l'injustice si évidente de l'usurpation de ses présidents à cet égard, et qui n'intéressait le corps du parlement en nulle sorte, l'engagerait à y prendre peu de part si cette affaire venait à être jugée, comme celle de la préopinion sur les présidents et le premier président le fut en notre faveur en 1664, peut-être même à se porter à nous faire justice comme le parti le plus honorable sur un point si criant, et ôter le mur de séparation et de division d'entre les pairs et le parlement par l'inconvénient duquel cette compagnie n'avait cessé d'être continuellement flétrie au lieu du lustre, peut-être excessif, où son union avec les pairs l'avait élevée et établie avant ces usurpations.

Dès le lendemain du lit de justice, M. le Duc prit possession de la surintendance de l'éducation du roi et en fit les fonctions. Il s'établit peu de jours après dans l'appartement que le duc du Maine occupait aux Tuileries. L'après-dînée du jour du lit de justice le maréchal

Digitized by Google

de Villeroy, accompagné de M. de Fréjus et de toute l'éducation, alla piaffant, quoique enrageant, à l'hôtel de Condé, où les souples respects d'une part, et les faux compliments de l'autre, donnèrent une autre sorte de spectacle. Dès le lendemain, le roi s'alla promener au Cours où M. le Duc l'accompagna, au lieu de M. du Maine, et entra publiquement en fonction.

Madame d'Alègre ne tarda pas à me venir voir. Elle m'avoua enfin, parmi toutes ses enveloppes ordinaires, ses phrases suspendues et souvent coupées sans les achever, que ses avis, si souvent réitérés et si fort hiéroglyphiques, n'avaient tendu qu'à m'avertir, et le régent par moi, de la dangereuse cabale qui se brassait de longue main, qui se fortifiait tous les jours, et qu'il était grand temps d'abattre par le grand coup qui venait d'être frappé ; en même temps elle m'avertit, pour le bien inculquer au régent, de ne se pas trop reposer sur une exécution si importante ; qu'elle connaissait les allures des gens à qui elle avait affaire ; que, quelque étourdis qu'ils fussent d'un coup auquel ils ne s'attendaient pas de la conduite et de la faiblesse du régent, ils n'en seraient que plus enragés et plus unis ; que ce coup même leur apprenait à changer leur sécurité, leur lenteur, leur négligence en mesures plus justes, plus serrées, plus fortes, pour atteindre au grand but qu'ils s'étaient proposé, de profiter de plus en plus des dispositions de l'Espagne, irritée au dernier point du dernier traité avec l'empereur et les puissances maritimes, et du dépit général qui s'en répandait par toute la France. Je ne manquai pas d'en rendre un compte exact à M. le duc d'Orléans, et d'y ajouter mes réflexions. Je trouvai un homme si à son aise d'être au lendemain de cette grande crise, si étouffé encore d'un tour de force aussi contraire à son naturel, qu'il s'y était replongé tout à fait comme

Digitized by Google

un homme qui s'étend dans son lit en arrivant d'une grande course, et qui ne veut pas ouïr parler d'autre chose que de repos. Il me chargea de bien remercier madame d'Alègre et m'assura en même temps qu'après une telle touche il n'avait rien à craindre de personne, sans que je le pusse jamais tirer pour lors d'un si dangereux préjugé. Je fis à madame d'Alègre plus de compliments que je n'en étais chargé, et je ne craignis pas d'outrepasser ma commission en la priant fort de la part du régent d'avoir les yeux bien ouverts et de m'avertir de tout ce qu'elle pourrait soupçonner ou découvrir. J'y joignis les louanges et les flatteries qui pouvaient le plus l'y engager, et notre commerce demeura enseveli dans le même secret dans lequel il l'avait toujours profondément été.

J'obtins en ce temps-ci deux grâces que je ne puis oublier, parce que je n'en ai point reçu qui m'aient fait tant ni de si sensible plaisir. On a pu voir, dans les commencements de ces Mémoires, que le saint et fameux abbé de la Trappe avait été l'homme que j'avais le plus profondément admiré et respecté, et le plus tendrement et réciproquement aimé : il avait laissé un frère que je n'avais jamais vu, et avec qui je n'avais jamais eu aucun commerce : il était de bien loin, et en tout genre, le plus ancien officier de toutes les galères ; il y avait acquis de la réputation et l'affection du corps : il en était premier chef d'escadre, commandant du port de Marseille depuis bien des années, et à plus de quatre-vingt-quatre ou cinq ans il avait toute sa tête et toute sa santé. La fantaisie le prit d'en profiter pour venir faire un tour à Paris, où il n'était jamais venu de ma connaissance. Ce fut M. de Troyes, dont il était cousin germain de son père, enfants des deux frères, qui m'apprit son arrivée. Il s'appelait le chevalier de Rancé. Je me hâtai

Digitized by Google

de l'aller voir et de le convier à dîner : il ressemblait tant à M. de la Trappe, que je dirai sans scandale que j'en devins amoureux, et qu'on riait de voir que je ne pouvais cesser de le regarder. Ses propos ne sentaient le vieillard que par leur sagesse, avec tout l'air et la politesse du monde. Tout à coup j'imaginai de faire pour lui la chose la plus singulière et la plus agréable : jamais il n'y a eu qu'un seul lieutenant général des galères, charge qui se vend et qu'avait le marquis de Roye. Je résolus de demander au régent d'en faire un second en la personne du chevalier de Rancé, à condition qu'après lui sa place ne serait plus remplie, et que les choses à cet égard reviendraient sur le pied où elles étaient auparavant. J'en parlai à M. de Troyes, à l'insu duquel il n'aurait pas été honnête de m'employer. Il fut charmé de ma pensée, et me promit de m'y seconder en même temps. Je le priai que le secret en demeurât entre nous deux pour ne pas donner une espérance vaine et un chagrin sûr s'il y avait un refus que nous ne pussions vaincre : l'amitié, quand elle est forte, rend pathétique. Je représentai si bien à M. le duc d'Orléans les services, le mérite, la qualité de frère de M. de la Trappe, le grand âge du chevalier de Rancé, dont l'avancement extraordinaire ne pouvait faire tort ni servir d'exemple à personne, qu'en présence de M. de Troyes, qui m'appuya légèrement peut-être, parce que je ne lui en laissai pas trop le loisir, j'emportai la création d'un second lieutenant général des galères, sans pouvoir être remplie après le chevalier de Rancé, et 10,000 livres d'appointement en outre de ce qu'il en avait. Je fus transporté de la plus vive joie qui, contre mon attente, s'augmenta encore par celle du chevalier de Rancé, dont la surprise fut incroyable. On peut juger que je pris soin que l'expédition fût bien libellée. Il passa deux

Digitized by Google

mois à Paris, beaucoup moins que je n'aurais désiré, et il jouit encore de son nouvel état quelques années. Mais, comme les exemples sont dangereux en France, l'âge, l'ancienneté, les services, la naissance du chevalier de Roannais, premier chef d'escadre des galères, crièrent tant à la mort du chevalier de Rancé, qu'il parvint enfin à succéder à sa charge, qui, néanmoins, a fini avec lui. L'autre grâce, voici quelle elle fut.

On a pu voir l'étrange trait du duc de Mortemart à mon égard, à l'occasion de la mort de madame de Soubise, ce qui fut sur le point d'en arriver, et que M. de Beauvillier lui ordonna de sortir de chez lui dès que j'y entrerais, et de n'y jamais entrer tant que j'y serais: ce qui a duré presque jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire plusieurs années, qu'il me demanda de souffrir son gendre chez lui. On a pu voir l'autre trait qu'il me fit dans le salon de Marly, sur notre requête contre d'Antin. Je ne le voyais donc en aucune occasion, quoique ami intime de toute sa famille, même de sa mère. Il s'était déjà pris une fois de bec avec le maréchal de Villeroy sur les fonctions de leurs charges. On a vu que le service en manqua plusieurs jours, et qu'il voulut donner la démission de sa charge. Cette disparate avait éloigné de lui M. le duc d'Orléans. Un peu après l'affaire du chevalier de Rancé, il s'éleva une autre dispute entre le duc de Mortemart et le maréchal de Villeroy, où le premier poussa les choses d'autant plus loin qu'il avait plus de tort, et le maréchal demeura d'autant plus sage qu'il se sentait toute la raison de son côté. L'affaire portée au régent, il décida en faveur du maréchal, et blâma d'autant plus l'autre, qu'il l'avait indisposé par sa première dispute, par sa première démission et par d'autres disputes moins importantes, mais fréquentes, pour des vétilles, avec les uns et les autres. Morte-

Digitized by Google

mart, piqué d'avoir succombé après l'éclat qu'il avait fait, peut-être autant d'avoir été tancé plus que M. le régent n'avait accoutumé de faire, n'en fit pas à deux fois et lui envoya la démission de sa charge de premier gentilhomme de la chambre, avec une lettre fort peu ménagée.

Heureusement c'était un jour que je travaillais avec M. le duc d'Orléans, et que j'arrivai comme il venait de la lire. Je trouvai ce prince en furie, qui d'abordée me conta la chose, et conclut que, pour cette fois, Mortemart serait pris au mot, et lui délivré de toutes ses impertinences; tout de suite, en me regardant, il me fit entendre que j'étais venu tout à propos. L'horreur que je sentis de la dépouille de M. de Beauvillier, et de m'en revêtir aux dépens de ses petits-fils, m'inspira la plus nerveuse éloquence. Je représentai au régent que ce n'était pas M. de Mortemart qu'il devait regarder, mais la mémoire de M. de Beauvillier, et les obligations étroites, importantes, continuelles, qu'il lui avait à l'égard de M. le duc de Bourgogne, lorsqu'il allait tout gouverner, puis à la mort de ce prince, et précédemment encore lors du mariage de madame la duchesse de Berry. Je m'espaçai sur ces matières avec la dernière force, et je finis par lui dire qu'il était fait et payé, tout régent qu'il était, pour souffrir toutes les sottises et tous les égarements du gendre de M. de Beauvillier. Il disputa, me fit sentir encore que l'occasion était belle et unique. Mon indignation redoubla, dont la fin fut que la démission fut sur-le-champ mis en pièces.

Au sortir du Palais-Royal j'allai dire à la duchesse de Mortemart la folie que son fils venait de faire, la peine que j'avais eue à l'en sauver, et le soin extrême qu'elle devait prendre d'en empêcher une troisième récidive, qui sûrement serait plus forte que moi, ou se brusque-

Digitized by Google

rait à mon insu, puisque c'était le plus grand hasard du monde que celle-ci fût arrivée le même jour et si peu de temps avant que je vinsse travailler avec M. le duc d'Orléans. Le duc de Mortemart, revenu de sa fougue par l'avoir satisfaite, sentit tout le péril où elle l'avait jeté, et se trouva heureux de n'avoir pas perdu sa charge. Je fus très-surpris, trois jours après, de le voir entrer dans ma chambre, où il me fit de grands remercîments. Je lui répondis froidement qu'il ne m'en devait aucun, parce que je n'avais rien fait pour lui, mais tout par mon tendre, fidèle et reconnaissant souvenir de M. le duc de Beauvillier, dont la famille me serait toujours infiniment chère, et pour conserver sa charge à ses petits-fils, et je l'exhortai en peu de mots à ne se plus jouer à mettre la patience de M. le duc d'Orléans à de pareilles épreuves. On peut juger que la franchise d'une si sèche réponse abrégea la visite, qui finit froidement, mais poliment, sans que depuis j'aie ouï parler de lui. Le lendemain matin, sa femme, qu'il tenait étrangement captive, dont la vertu, la piété, l'esprit et la conduite méritaient un tout autre mari, vint chez moi me remercier avec la plus grande effusion de cœur. Je l'assurai que j'étais tellement payé d'avance par tout ce que j'avais reçu de son père, que je ne méritais nul remercîment, mais seulement d'être félicité d'avoir eu occasion de témoigner à sa mémoire le plus tendre et le plus vif attachement, et de la tirer elle-même de la peine de voir passer sa charge en d'autres mains. Je n'ajouterai point ce qu'elle me dit sur l'occasion si aisée de la prendre pour moi, ni ce que ses tantes m'en témoignèrent, car sa belle-mère était sa tante aussi. Nous nous embrassâmes de bon cœur, qui fut la fin de la visite et la dernière fois que je la vis; elle mourut bientôt après, sans que son mari sentît une si grande perte.

Digitized by Google

J'achèverai tout de suite, pour n'avoir plus à y revenir. La sombre folie du duc de Mortemart m'inquiétait toujours pour sa charge. On ne pouvait se flatter qu'elle ne lui causât encore des querelles aussi mal fondées que les dernières; qu'elles ne lui tournassent la tête comme elles avaient déjà fait, et que M. le duc d'Orléans, excédé de lui, ne pût être arrêté, pour s'en défaire, à la difficulté que j'y avais éprouvée. Cela me revint si souvent dans l'esprit, qu'au bout de deux mois je pris ma résolution, sans en parler à personne, de demander à M. le duc d'Orléans la survivance de sa charge pour son fils qui n'avait pas sept ans. Par là je ne craignis plus les frasques du père. Il ne pouvait plus la vendre, et s'il s'avisait encore une fois de se piquer et d'envoyer sa démission, il n'y avait plus à courir après, son fils devenait le titulaire. Je pris donc cette résolution, et je l'exécutai si bien que j'emportai la survivance. Comblé de joie d'avoir mis en sûreté le petit-fils du duc de Beauvillier pour sa charge, j'allai, au sortir du Palais-Royal, l'apprendre aux duchesses de Beauvillier, de Mortemart et de Chevreuse, chacune chez elle, dont la surprise, la joie et les expressions ne se peuvent rendre. Je dis aux deux premières qu'il était très-essentiel de bien constater la chose par leur remercîment public. Dès le lendemain, quoiqu'elles n'allassent plus en aucun lieu, depuis bien des années, au delà de leur famille et d'un très-petit nombre d'amis particuliers, je les accompagnai au Palais-Royal. J'avertis M. le duc d'Orléans, dans son cabinet, qu'elles l'attendaient pour faire leur remercîment. Il vint aussitôt les trouver; il se passa le mieux du monde, et la survivance fut expédiée le lendemain. Ce remercîment la rendit publique. Rien au monde ne m'a jamais tant fait de plaisir, et toute cette famille n'a jamais oublié ce service.

Digitized by Google

Cette survivance en occasionna d'autres, que je mets tout de suite comme elles furent données aussi. Le duc de Charost, mon ami, comme on l'a vu, depuis bien des années, me pria de demander la survivance de sa charge de capitaine des gardes du corps pour son fils; je lui dis que ce n'était pas celle-là qu'il devait désirer pour lors, mais celle de ses gouvernements de Calais et de Dourlens, et de sa seule lieutenance générale de Picardie, qui est une grâce de 80,000 livres de rente, et des emplois dont l'importance attirerait après très-facilement celle de sa charge. Il me crut, et je l'obtins deux jours après. Là-dessus le duc de la Rochefoucauld eut celle de grand maître de la garde-robe, pour son fils; le duc de Luxembourg, celle de gouverneur de Normandie pour le sien; et le duc de Berwick, arrivé de son commandement de Guyenne depuis deux jours, celle de son gouvernement de Limousin pour son fils. La Fare acheta une lieutenance générale de Languedoc du comte du Roure, qui obtint son gouvernement du Pont-Saint-Esprit pour son fils en s'en démettant, et l'abbé de Vauréal eut permission d'acheter de l'évêque de Saint-Omer la charge de maître de l'Oratoire, qui n'a point de fonctions, mais les entrées de la chambre, et 5 ou 6,000 liv. d'appointements.

Je ne ferais pas mention de cette dernière bagatelle, sans la singulière et fort étrange fortune que ce Vauréal a faite depuis. C'est un grand drôle, d'esprit et d'intrigue, d'effronterie sans pareille, grand et fort bien fait, et qui en sait user avec peu de contrainte, riche et de la lie du peuple, qui, à la faveur du petit collet, voulut s'accrocher à la cour; son nom est Guérapin, et son état premier franc galopin. Ségur, maître de la garde-robe de M. le duc d'Orléans, et qui depuis a bien poussé sa fortune, épousa la bâtarde non reconnue de M. le duc

Digitized by Google

d'Orléans et de la comédienne Desmares ; ce prince lui donna de l'argent, et la survivance du gouvernement du pays de Foix qu'avait son père qui était lieutenant général et grand'croix de Saint-Louis. Il avait acheté ce gouvernement du maréchal de Tallard à qui le feu roi l'avait donné à vendre. Il avait perdu une jambe à la guerre, et était encore, à près de quatre-vingts ans, beau et bien fait. C'est ce mousquetaire qui jouait si bien du luth dont on a vu en son lieu l'aventure avec l'abbesse de la Joie, sœur du duc de Beauvillier.

Ces différentes grâces arrivées lors de la survivance du fils du duc de Mortemart m'ont emporté trop loin. Rétrogradons maintenant deux bons mois ; on y verra des choses plus importantes ; il y faut pourtant ajouter le gouvernement de Douai au marquis d'Estaing, lieutenant général qui avait servi en Italie et en Espagne sous M. le duc d'Orléans, et qu'il aimait et estimait fort avec raison, qui vaquait par la mort du vieux Pomereu, lieutenant général, ancien capitaine aux gardes, frère du feu conseiller d'état, et au conseil royal des finances.

Dernière bagatelle. Madame la duchesse d'Orléans, qui s'était tenue sous clef depuis le lit de justice, s'en ennuya enfin, et rouvrit ses portes et son jeu à l'ordinaire. Retournons maintenant sur nos pas.

Digitized by Google

CHAPITRE DXIX.

Efforts du duc du Maine inutiles pour obtenir de voir M. le duc d'Orléans. — Députation du parlement au régent, ses membres prisonniers. — Le parlement de Bretagne écrit en leur faveur au régent et correspond avec celui de Paris. — Le régent demeure ferme. — Menées en Bretagne. — Faiblesse du régent au sujet de Montaran, trésorier des états de Bretagne. — Le comte de Stanhope passe trois semaines à Paris. — Riche flotte d'Amérique arrivée à Cadix. — Les conseils sur leur fin par l'intérêt de l'abbé Dubois et de Law. — Appel du cardinal de Noailles de la constitution *Unigenitus*. — Il se démet de sa place de chef du conseil de conscience. — Tous les conseils particuliers cassés. — Dubois fait secrétaire d'état des affaires étrangères, et le Blanc secrétaire d'état de la guerre. — Fonctions et appointements conservés à plusieurs membres des conseils. — Canillac entre au conseil de régence. — Admirable mandement publié par le cardinal de Noailles sur son appel de la Constitution.

La fermentation se cachait, mais subsistait toujours, M. du Maine, fort abandonné à Sceaux, où il avait déclaré qu'il ne voulait voir personne, protestait qu'il ne se sentait coupable de rien. Madame la duchesse d'Orléans l'y allait voir. Ils faisaient tous leurs efforts pour lui obtenir une audience de M. le duc d'Orléans, dans laquelle il prétendait se justifier, et ces efforts furent inutiles.

Le parlement de Bretagne écrivit au régent pour lui

Digitized by Google

demander la liberté des trois prisonniers du parlement de Paris, et en même temps à ce parlement pour lui rendre compte de cet office, et pour louer et approuver toute la conduite du parlement de Paris. Celui-ci, en même temps, députa au régent le premier président et huit conseillers pour lui demander la liberté de leurs trois confrères. Il leur répondit que la conduite qu'aurait désormais le parlement réglerait la sienne à l'égard des prisonniers, et mortifia beaucoup par cette réponse des gens qui s'étaient tout promis de cette démarche vers le régent sans aller au roi, et de la facilité de M. le duc d'Orléans dont ils avaient tant et si longuement abusé. Il ne fit aucune réponse au parlement de Bretagne, et trouva son interposition et sa lettre au parlement de Paris fort impertinentes et séditieuses. Le parlement de Paris, abattu de ce qui s'était passé au lit de justice, de la prison de trois de ses membres et de la réponse qu'il venait de recevoir sur leur liberté, n'osa répondre au parlement de Bretagne qu'en termes fort mesurés et après avoir montré sa réponse au régent. Ce qui s'était passé à Paris avait influé sur la Bretagne. De plus, à ce qu'il s'y méditait, il n'était pas temps de rien témoigner. Le feu s'y entretenait avec art et mesure. Ce fut pour cela qu'il lui fallut donner quelque pâture par ces lettres du parlement de Bretagne dont on vient de parler. Leur mauvais succès et la réponse du parlement de Paris au parlement de Bretagne, qui se sentait si fort de la touche que le parlement de Paris avait reçue, et dont il était encore dans le premier étourdissement, fit sentir à la Bretagne la nécessité d'amuser la cour par une déférence qui n'altérait point ses sourdes mesures. Ainsi les états nommèrent les députés que la cour avait choisis pour apporter à l'ordinaire leurs cahiers à Paris, en finissant leurs séances; ils avaient

Digitized by Google

précédemment obtenu qu'une députation par chaque diocèse s'y pût assembler entre deux tenues d'états, pour l'exécution de ce qui y était ordonné.

Cela était tout nouveau. Le spécieux de préparer et d'abréger les matières pour les états suivants avait surpris la facilité du régent. L'occupation présentée n'était pas celle qu'on s'y proposait ; le dessein, comme les suites ne le firent que trop évidemment reconnaître, était de s'organiser entre eux, d'accroître le nombre pour remuer, embarquer, se fournir des moyens de soutenir des troubles, choisir les chefs et les affidés de chaque diocèse, et de concerter leurs mesures pour conduire les états au but qu'ils se proposaient en fascinant la multitude du bien public, de la restitution de leurs anciens priviléges, de la facilité des conjonctures. C'est ce qui causa tant de bruit et tant de prétentions aux états qui suivirent et qui, enfin reconnus, porta le régent à supprimer ces nouvelles et si dangereuses députations diocésaines qui s'assemblaient, tant qu'il leur plaisait, d'une tenue d'états à l'autre et qui s'entre-communiquaient et s'entendaient secrètement. Le coup frappé par le lit de justice opéra sans bruit cette suppression et termina les états de même. Mais le mal que ces députations diocésaines avaient fait subsistait avec le dépit de ne pouvoir user de la même et si grande et commode facilité pour le pousser à leur gré. Ce fut à y revenir par d'autres voies et plus couvertes qu'il fallut travailler, et c'était l'embarras où se trouvèrent alors les secrets conducteurs de ces sourdes pratiques. Ils les continuèrent donc comme ils purent par les connaissances, les liaisons et les mesures que ces députations diocésaines leur avaient donné lieu de prendre, et la conjoncture présente qui demandait une surface soumise et paisible ne leur permit pas d'agir autrement pour un temps.

Digitized by Google

Le gouvernement fit aussi une grande faute et pour des intérêts particuliers, à laquelle je m'opposai vainement, par la déplorable facilité et sécurité du régent. La province entière était mécontente de Montaran, son trésorier, et le voulait ôter, et dans ce mécontentement il n'entrait rien qui eût trait à aucune autre chose qu'à un détail pécuniaire entièrement domestique et entièrement étranger aux intérêts politiques ou pécuniaires du roi ni à aucune forme publique. Montaran, qui était fort riche, regardait avec raison son emploi comme sa fortune par les énormes profits qui y étaient attachés ou tirés. Sa magnificence et son attention à obliger de sa bourse les gens de la cour et beaucoup encore de son crédit, lui acquirent la protection des dames et de beaucoup de gens considérables; il se trouvait de plus soutenu par son frère, capitaine aux gardes, estimé dans son métier, fort gros et fort honnête joueur, et par là mêlé depuis longtemps avec le meilleur et le plus grand monde. Par ces appuis le trésorier se maintint contre les cris de toute la province, qui alléguait avec raison qu'il était inouï, chez les particuliers, que, par autorité supérieure, un trésorier empêchât son maître de le faire compter avec lui et de le renvoyer quand il le voulait; que cette liberté commune à tout le monde était la moindre chose qu'elle pût espérer en faveur du moins de tout ce qu'elle payait au roi sans murmure, qui ne tendait qu'à voir clair en ses affaires et en pouvoir charger qui bon lui semblerait. Ces raisons étaient vraiment sans réplique, mais le crédit de Montaran l'emporta. Il n'est pas croyable à quel point la province en fut aigrie et l'usage qu'en surent tirer les instruments des menées, même envers les plus éloignés, d'avoir connaissance ni part encore moins à ce qui se tramait.

Milord Stanhope arriva de Madrid à Paris au com-

Digitized by Google

mencement de septembre, peu content, comme on l'a pu voir, du voyage qu'un ministre d'Angleterre aussi accrédité que lui avait pris la peine d'y faire, où la flotte d'Amérique, très-richement chargée, venait d'arriver à Cadix. Ce ministre demeura trois semaines à Paris, où, conduit par l'abbé Dubois vendu à l'Angleterre, il vit souvent M. le duc d'Orléans, et s'en retourna reprendre sa place dans le conseil secret du roi son maître.

Cet abbé, plus puissant que jamais auprès du sien, n'y perdait pas son temps pour sa fortune. Conseiller d'état et entré dans le conseil des affaires étrangères, dont il ne lui laissait que la plus grossière écorce, il n'était pas satisfait. Cette légère écorce le gênait; il lui importait, pour son but du chapeau, que l'Angleterre et l'empereur le vissent maître unique et sans fantômes de compagnons de toutes les affaires étrangères. Law ne se trouvait guère moins gêné du conseil des finances. Celui de la guerre était devenu une pétaudière, et dès qu'il était intérieurement résolu de laisser de plus en plus tomber le peu qu'il restait de marine, le conseil qui en portait le nom était fort vide et très-inutile; celui des affaires du dedans du royaume ne tenait qu'à un bouton par sa matière et par le peu de compte que M. le duc d'Orléans faisait de d'Antin. Enfin, celui de conscience ne pouvait plus subsister, comme on le verra tout à l'heure. En général, ces conseils avaient été fort mal arrangés dès le commencement, par les menées du duc de Noailles qui n'oublia rien pour confondre et mêler leurs fonctions, et les commettre ensemble pour les rendre ridicules et importuns, pour les détruire et se faire premier ministre. S'il ne réussit pas à le deviner, il réussit du moins à énerver les conseils et à frayer le chemin à l'abbé Dubois pour s'en défaire et arriver

Digitized by Google

ainsi au but qu'il s'était proposé vainement pour lui-même.

M. le duc d'Orléans m'en parla avec dégoût, et me témoigna qu'il les voulait casser. Dubois et Law y avaient trop d'intérêt et le tenaient de trop près et de trop court pour espérer de l'empêcher. Je me contentai de lui dire que faire et défaire était un grand inconvénient dans le gouvernement, et qui n'attirait pas le respect ni la confiance du dedans ni du dehors, et je lui reprochai en détail les fautes qu'il avait voulu faire dans la manière de leur établissement, et celles où, à leur égard, il s'était sans cesse laissé entraîner depuis. Je lui représentai le dégoût qu'il allait gratuitement donner à ceux qui les composaient, et la considération de les avoir lui-même proposés et fait passer au parlement le jour qu'il y prit la solennelle possession de la régence. Enfin, je le priai de réfléchir sur tout ce qu'il avait eu la faiblesse de fourrer dans le conseil de régence, où par conséquent il ne se pouvait plus rien traiter d'important, et que, dénué de ce nombre de conseils dont les affaires s'y référaient, excepté l'important étranger et certains coups de finance, et destitué de ce groupe de personnes de tous états qui les composaient, celui de régence tomberait dans un vide qui mécontenterait tout le monde, et dans un mépris qui montrerait trop à découvert qu'il voulait gouverner tout seul de son cabinet. Le défaut des personnes faciles et faibles est de tout craindre et tout ménager au point de se laisser acculer, et, sortis du danger, se croire invulnérables et tomber tout à coup dans l'autre extrémité, si l'intérêt de ceux à qui cette même faiblesse les livre le demande et les y pousse. C'est ce qui arriva au régent, que Dubois et Law, d'intelligence ensemble, entraînèrent.

Le cardinal de Noailles, arrêté par le père de la Tour,

Digitized by Google

général de l'Oratoire, qui eut après tout lieu de se repentir d'une prudence dont les vues étaient droites, mais trop courtes avec tout son bon esprit, le cardinal de Noailles, dis-je, avait fait, malgré ses vrais amis, ceux de la vérité, et qui voyaient le plus clair, la faute capitale de n'avoir pas déclaré son appel de la constitution *Unigenitus*, lors de celui des quatre célèbres évêques en pleine Sorbonne avec elle, et en ce même temps que tant d'universités et de grands corps réguliers et séculiers firent publiquement le leur. Je lui exposai chez moi toutes les raisons importantes, pressantes, évidentes de déclarer son appel en si bonne compagnie qui l'aurait augmenté encore d'un grand nombre, à l'appui de son nom, et qui, selon les apparences, eût emporté celui du parlement de Paris et de quelques autres ; mes exhortations furent vaines, et ceux qui aimaient l'église et l'état, et qui voyaient les suites d'un délai si pernicieux, en gémirent. Il faut ici se souvenir de la conversation que j'eus là-dessus alors avec M. le duc d'Orléans, dans sa petite loge de l'Opéra, enfermés tête à tête, lieu étrange à traiter d'affaires pareilles. L'intérêt de l'abbé Dubois pour son chapeau l'avait changé, et son maître, qui ne traitait cette affaire qu'en politique, se laissa entraîner à la sienne et à la cabale intérieure que les chefs de la Constitution avaient su se faire auprès de lui, et plus que par elle, par le duc de Noailles qui vendit son oncle à sa fortune, je ne dirai pas ses sentiments premiers, l'église et l'état ; il a fait toutes ses preuves qu'il ne se soucie guère ni de l'une ni de l'autre. Toutes ces choses ont été expliquées. Les affaires s'étant depuis continuellement aigries par l'intérêt des chefs de la Constitution en France, malgré Rome qui leur résistait, le cardinal de Noailles sentit enfin la faute énorme qu'il avait faite, et crut ne pou-

Digitized by Google

voir plus trouver d'abri que par la déclaration de son appel. Il en rendit compte au régent, bien résolu à cette fois de ne se plus laisser gagner, et se démit en même temps de sa place de chef du conseil de conscience qui, de ce moment, ne s'assembla plus à l'archevêché, mais chez l'archevêque de Bordeaux qui y était en second. L'appel du cardinal de Noailles fut donc rendu public dès le lendemain 23 septembre. Il fut incontinent suivi de celui du chapitre de Notre-Dame, de presque tous les curés de Paris et du grand nombre du reste du diocèse, de plusieurs communautés séculières et régulières, et d'une foule immense d'ecclésiastiques particuliers, aux acclamations générales et publiques, avec tout le bruit et le fracas qu'on peut se représenter.

Cet éclat donna le dernier coup aux conseils. Celui de conscience ne s'assembla qu'une fois chez l'archevêque de Bordeaux, et fut cassé. Sa chute précipita celle des autres; le régent envoya à chacun de leurs chefs une lettre du roi pour les remercier, et fit en même temps l'abbé Dubois secrétaire d'état des affaires étrangères, et Leblanc secrétaire d'état de la guerre; j'eus grande part au choix de ce dernier, qui était du conseil de guerre dès son établissement, à la mort du roi, en sorte que la forme du gouvernement de ce prince, que le régent avait voulu détruire à sa mort, dut, trois ans après, son rétablissement au même régent, tant il est vrai qu'il n'est en ce monde que bas et petit intérêt particulier, et que tout est cercle et période; il y eut pourtant des gens qui, tout d'abord, se sauvèrent du naufrage. Le premier écuyer demeura chargé des ponts, chaussées, grands chemins, pavés de Paris, et y acquit toujours beaucoup d'honneur, et le marquis de Brancas, des haras qu'il laissa achever de ruiner. Ils conservèrent leurs appointements avec quelque augmen-

Digitized by Google

tation. Ils étaient du conseil du dedans du royaume. Hasfeld demeura de même chargé des fortifications et des ingénieurs, et le détail de la cavalerie et des dragons fut laissé au comte d'Evreux et à Coigny, leurs colonels généraux. On laissa à plusieurs conseillers réformés des conseils leurs appointements. Canillac refusa les siens. Il voulait mieux et l'obtint bientôt; il conduisit M. le duc d'Orléans à le prier de vouloir bien entrer dans le conseil de régence; et Canillac, pour cette fois, voulut bien être complaisant.

Le cardinal de Noailles publia un mandement sur son appel, qui fut applaudi comme un chef-d'œuvre en tout genre. Quoique fort gros, il n'était que la première partie du total en attendant la seconde. Je n'en dirai pas davantage pour ne pas enfreindre la loi que je me suis faite de ne point entrer ici dans l'affaire de la Constitution par les raisons que j'en ai alléguées. Il fit grand bruit et grand effet. Ce cardinal vit toujours M. le duc d'Orléans.

Digitized by Google

CHAPITRE DXX.

Fêtes données à Chantilly à madame la duchesse de Berry. — Le frère du roi de Portugal incognito à Paris. — Mariage du roi Jacques d'Angleterre avec une Sobieska. — Faiblesse étrange du régent sur le traitement du duc du Maine. — Autres gens des conseils récompensés. — Divers membres du parlement de Bretagne exilés. — Madame la duchesse d'Orléans à l'Opéra. — Curiosité sur les tapis. — Mort du maréchal d'Harcourt et de l'abbé de Louvois. — Conseillers d'état pointilleux et moqués. — Konigseg ambassadeur de l'empereur à Paris. — Retour des conseillers du parlement de Paris exilés; non du président Blamont. — Faux saulniers nombreux, excités. — Mezières avec des troupes est envoyé contre eux. — Le duc du Maine achète une maison à Paris. — Meudon donné à madame la duchesse de Berry. — Chauvelin devient président à mortier. — Gilbert avocat général. — L'abbé Bignon bibliothécaire du roi. — Mauvais procédé de Nangis à l'égard de Pezé.—Le duc de Saint-Aignan, ambassadeur d'Espagne, est rappelé et entre au conseil de régence. — Berwick accepte de servir contre l'Espagne, et Hasfeld s'en excuse. — Grâces pécuniaires accordées à mademoiselle d'Espinoy, mademoiselle de Melun, Meuse, Béthune le Polonais, Méliant, le marquis de la Vère et Vertamont. — Madame la duchesse de Berry montre de folles prétentions à l'Opéra et à une audience qu'elle donne à l'ambassadeur de Venise.

M. le Duc, qui voulait plaire à M. le duc d'Orléans, dont il était extrêmement content depuis le dernier lit de justice, voulut donner une fête à madame la duchesse

Digitized by Google

de Berry, qu'il convia d'aller passer quelques jours à Chantilly. Ce voyage dura dix jours, et chaque jour eut différentes fêtes. La profusion, le bon goût, la galanterie, la magnificence, les inventions, l'art, l'agrément des diverses surprises s'y disputèrent à l'envi. Madame la duchesse de Berry y fut accompagnée de toute sa cour. Elle ne fit pas grâce d'une ligne de toute sa grandeur, qui eut lieu d'être satisfaite de tous les honneurs et de tous les respects qu'elle y reçut. Elle y eut, sans y déroger en rien, toute sorte de politesse pour M. le Duc et pour madame la Duchesse douairière. A l'égard de l'épouse de M. le Duc, elle affecta une hauteur dédaigneuse, et partit de Chantilly sans lui avoir dit un seul mot. Elle ne lui pardonna jamais d'avoir fait rompre le mariage du prince de Conti avec mademoiselle sa sœur; comme je l'ai raconté. Lassé, qui depuis bien des années était chez madame la Duchesse la mère ce que Riom était devenu chez madame la duchesse de Berry, fut chargé de lui faire particulièrement les honneurs de Chantilly. Il tenait une table particulière pour lui; il y avait une calèche et des relais pour eux deux, et cette attention fut marquée jusqu'au plus plaisant ridicule.

Il pensa y arriver une aventure tragique au milieu de tant de somptueux plaisirs. M. le Duc avait de l'autre côté du canal une très-belle ménagerie remplie en très-grande quantité des oiseaux et des bêtes les plus rares. Un grand et fort beau tigre s'échappa et courut les jardins de ce même côté de la ménagerie tandis que les musiciens et les comédiens, hommes et femmes, s'y promenaient. On peut juger de leur effroi et de l'inquiétude de toute cette cour rassemblée. Le maître du tigre accourut, le rapprocha et le remena adroitement dans sa loge sans qu'il eût fait aucun autre mal à personne que la plus grande peur.

Digitized by Google

Pendant ces superbes fêtes, et qui eurent tout le gracieux qui leur manque si ordinairement, arriva de Hollande à Paris, incognito, le frère du roi de Portugal, qui avait fait avec réputation les deux dernières campagnes en Hongrie, et il descendit chez l'ambassadeur du roi son frère. L'accueil qu'on lui fit fut nul jusqu'au scandale. Aussi séjourna-t-il ici le moins qu'il put, quoique mal avec le roi de Portugal, auprès duquel il ne voulut pas retourner. Cette raison fit que le régent ne se soucia pas de s'en contraindre ni d'en importuner le roi. Paris, les étrangers, le Portugal même, ne laissèrent pas d'en être fort choqués; mais le prince ni l'ambassadeur n'en témoignèrent pas la moindre chose, je crois, par un air de mépris et de grandeur qui fut fort approuvé.

Le chevalier de Saint-Georges, pressé enfin de se marier pour avoir postérité, et maintenir par là l'espérance du parti qui lui restait en Angleterre, et son malheureux sort l'empêchant de trouver une alliance proportionnée à ce qu'il aurait dû être en effet comme il l'était de droit, conclut son mariage avec la fille du prince Jacques Sobieski et de la sœur de l'impératrice, épouse de l'empereur Léopold, de la duchesse de Parme, mère de la reine d'Espagne et de l'électeur palatin. Le prince Jacques était fils aîné du fameux Jean Sobieski, roi de Pologne, et de Marie-Casimire, fille du marquis d'Arquien. Il était chevalier de la Toison-d'Or et gouverneur de Styrie, et demeurait à Olaw, en Silésie, où il avait de grands biens. Il donna 600,000 livres de dot, et le pape 900,000 livres avec 80,000 livres de pension et des meubles. L'épouse, mariée par procureur, partit d'Olaw le 12 septembre, accompagnée de sa mère, pour aller à Rome; mais arrivées à Inspruck, elles furent arrêtées toutes deux par ordre de l'empereur qui, pour

Digitized by Google

mieux et plus bassement faire sa cour au roi Georges, ôta en même temps au prince Jacques la pension qu'il lui donnait, lui envoya ordre de sortir de ses états, et défendit au duc de Modène d'accomplir le mariage signé entre le prince de Modène son fils et une autre fille du prince Jacques Sobieski. C'était pousser la persécution bien loin et d'une manière que toute l'Europe, même en Angleterre, trouva bien peu honorable pour en parler modestement, et dont le pape fut indigné.

L'évêque de Viviers, député des états de Languedoc, n'avait point fait sa harangue au prince de Dombes, gouverneur de cette province en survivance, qui avait été absent. Viviers était frère de Chambonnas, qui était à M. du Maine, et sa femme dame d'honneur de madame du Maine. Embarrassé du traitement depuis leur chute au dernier lit de justice, il demanda au régent comment il lui plaisait qu'il en usât. Le régent lui dit d'en user à l'ordinaire : tellement que le prélat le traita d'altesse sérénissime. M. le duc d'Orléans, parfaitement sans fiel comme la colombe, croyait que les autres étaient comme lui. Il ne tenait pourtant qu'à lui de bien savoir à quoi s'en tenir sur le duc du Maine. Mais il ne pouvait ni faire de mal à ceux qu'il savait être le plus ses ennemis, ni soutenir celui qu'il n'avait pu s'empêcher de leur faire. Sa nature, de plus, n'était pas d'être conséquent en rien. Il se flattait de regagner, et par cette faiblesse il augmentait le courage et l'audace, et ne réussissait qu'à perdre davantage avec amis et ennemis, sans qu'aucune expérience pût l'en corriger.

Canillac avait gagné 8,000 liv. de rente en refusant ses appointements du conseil des affaires étrangères et obtenu une place dans la régence. Sur cet exemple, tous les gens de quelque considération qui avaient eu des places dans les conseils en tirèrent pied ou aile. L'ar-

Digitized by Google

chevêque de Bordeaux eut les économats et conserva ses appointements. Bonrepos garda aussi les siens et eut un brevet de conseiller d'état d'épée. Biron continua à se mêler du détail de l'infanterie avec 10,000 livres d'appointements pour cela, outre ceux du conseil de guerre qu'on lui laissa. Cheverny entra au conseil des parties comme conseiller d'état d'épée surnuméraire en attendant vacance, et eut les appointements de ce conseil, outre ceux qu'il avait pour celui des affaires étrangères, et la Vrillière eut l'expédition de tous les bénéfices qui, sous le feu roi, s'expédiaient par le secrétaire d'état qui se trouvait en mois. Je ne parle point des diverses formes que prirent ceux du conseil des finances.

Bonamour, gentilhomme de Bretagne, qui avait été exilé, puis rappelé, fut exilé de nouveau avec sept membres du parlement de la même province, dont les menées ne purent être si cachées qu'elles ne fussent découvertes; quatre autres le furent bientôt après.

Madame la duchesse d'Orléans, malgré sa douleur sur l'état du duc du Maine, alla à l'Opéra dans la petite loge de M. le duc d'Orléans, parce qu'elle n'allait jamais dans la grande loge qu'avec Madame. La raison en est que Madame y a un tapis et que madame la duchesse d'Orléans n'y en peut avoir. On voit donc que jusqu'alors le tapis était réservé aux seuls fils de France. Les princesses du sang en ont depuis franchi le saut à leurs tribunes dans les églises de Paris, mais elles n'ont encore osé en mettre à leurs loges aux spectacles. On n'en comprend pas bien la différence, si ce n'est qu'elles vont seules aux églises, et qu'au spectacle elles mènent des dames qui seraient avec elles sur le tapis, à moins que les princesses du sang fussent seules sur le banc de devant, ce qu'elles n'ont encore osé faire; mais l'expédient qu'elles y ont trouvé est de n'aller plus aux loges

Digitized by Google

ordinaires et d'en louer à l'année de petites, reculées sur le théâtre, où elles ne paraissent point en spectacle. Ainsi tapis et non tapis est évité, et c'est la solution de l'enlèvement que fit madame la Duchesse la mère, avec la violence qu'on a vue en son lieu, de la petite loge qu'avait la maréchale d'Estrées.

Le maréchal d'Harcourt mourut enfin le 19 octobre, n'ayant que cinquante-cinq ans. Plusieurs apoplexies redoublées l'avaient réduit à ne point articuler une syllabe, à marquer avec une baguette les lettres d'un grand alphabet placé devant lui, qu'un secrétaire, toujours au guet, écrivait à mesure et réduisait en mots et à toutes les impatiences et les désespoirs imaginables. Il ne voyait plus depuis longtemps que sa plus étroite famille et deux ou trois amis intimes. Telle fut la terrible fin d'un homme si fait exprès pour les affaires et les premières places par son esprit et sa capacité, et autant encore par son art, et si propre encore par la délicatesse, la douceur et l'agrément de son esprit et de ses manières à faire les délices de la société. Il a été si souvent mention de lui dans ces Mémoires, que je n'en dirai pas davantage. Il laissa peu de bien et tirait du roi plus de 60,000 livres de rente, dont rien de susceptible de passer à son fils aîné, et il avait plusieurs enfants. L'abbé de Louvois le suivit de fort près. Il mourut de la taille. Ce fut dommage : un homme d'esprit, savant, aimable, que les jésuites empêchèrent d'être placé, et qui eût été un très-digne évêque, qui aurait honoré et paré l'épiscopat.

Les conseillers d'état, de jour en jour devenus plus pointilleux par la tolérance de leurs prétentions, dont on n'avait jamais ouï parler avant la difficulté que fit la Houssaye d'être en troisième après le comte du Luc au traité de Bade, qui mit le dernier sceau à la paix d'Utrecht, se plaignirent amèrement de ce que deux

Digitized by Google

conseillers d'état commissaires généraux des finances depuis l'extinction des conseils, venus rapporter en manteau court des affaires de finances au conseil de régence, y avaient eu place au bout de la table, et y avaient opiné les derniers. M. le duc d'Orléans les amusa et s'amusa d'eux, et ces messieurs n'y gagnèrent rien que de faire rire.

Le comte de Konigseg, ambassadeur de l'empereur, fit une entrée magnifique. Il se mêla fort avec la bonne compagnie, fit belle, mais sage dépense, et tant par la manière de traiter les affaires, que par sa conduite dans le monde, et l'agrément de la société, il se fit fort estimer et compter. Il n'a pas moins acquis de réputation à la tête des armées impériales.

Je ne rapporterais pas la bagatelle suivante, si elle n'était l'époque du silence entier, qui fut depuis elle religieusement gardé au conseil de régence, sur l'affaire de la Constitution, dont on y parlait souvent par rapport aux querelles des évêques constitutionnaires dans leurs diocèses et avec les parlements, et dont on ne dit plus un seul mot depuis; car du fond de l'affaire, il y avait longtemps qu'elle ne se traitait plus que dans le cabinet du régent. Les chefs de la Constitution avaient raison d'éviter le grand jour dans une matière devenue toute de manége et de la plus étrange tyrannie de leur part, où leur fortune et l'amour de la domination en avaient tant, et la religion nulle, qui n'en était que le voile, jusque-là que Rome, contente de l'obéissance qu'elle avait emportée, était outrée de tout ce qui se passait en France, qui, à son égard, n'était plus bon qu'à des éclaircissements de ses entreprises, des lois de l'église, des pratiques de tous les temps, et à ventiler et rendre odieuse la puissance arbitraire et infaillible que cette cour se voulait arroger. J'ai parlé en son lieu

Digitized by Google

d'Aubigny, parent factice de madame de Maintenon; de sa découverte par Godet, évêque de Chartres; de sa promotion à l'évêché de Noyon, puis à l'archevêché de Rouen; homme sincèrement de bien et d'honneur, mais ignorantissime, grossier, entêté, excrément de séminaire, fanatique sur la Constitution, et accoutumé, par l'autorité de madame de Maintenon, à toutes sortes de violences dans son diocèse, qu'il n'avait cessé de désoler, farci d'ailleurs de toutes les plus misérables minuties de Saint-Sulpice, la moindre contravention desquelles était à son égard crime sans rémission. La mort du roi et la chute de l'autorité, qui lui donnait celle de faire tout ce qu'il voulait, ne put le rendre plus traitable, et ne fit que lui procurer des dégoûts sans le corriger dans ses entreprises. Il en fit une très-violente contre des curés fort estimés, qu'il poursuivit à son officialité, par laquelle il les fit interdire. Ils se pourvurent à la chambre des vacations du parlement de Rouen, qui cassa l'interdiction, et les renvoya à leurs fonctions. Elle tança l'official et mit l'archevêque en furie. Il accourut à Paris pour faire casser l'arrêt et réprimander la chambre des vacations qui l'avait rendu. Le garde des sceaux, plein de son ancien chrême et aussi ardent que lui sur la matière, quoique bien mesuré, parce qu'il avait bien de l'esprit, lui promit tout et ne douta pas d'emporter l'affaire d'emblée.

J'ignorais parfaitement l'affaire, lorsque, arrivant au Palais-Royal, le mardi 25 octobre, pour travailler avec M. le duc d'Orléans avant le conseil de régence qui se devait tenir immédiatement après, je trouvai en descendant de carrosse l'archevêque de Rouen, qui attendait le sien, tout agité et tout bouffi, si occupé qu'il ne me dit mot, à moi qui étais fort de sa connaissance, et bien avec lui depuis qu'il avait été mon évêque à Noyon. Je pas-

Digitized by Google

sai mon chemin après l'avoir salué assez inutilement, dans la distraction où il était. Cela me fit soupçonner qu'il avait quelque affaire pressante, dont il venait apparemment de parler au régent, et conséquemment qu'il s'agissait de quelque vexation sur la Constitution.

Je contai, en arrivant, ma rencontre à M. le duc d'Orléans, et lui demandai si ce prélat l'avait vu, et s'il savait ce qui l'occupait si fort. Il me dit qu'il sortait d'avec lui; qu'il était en effet fort en colère contre la chambre des vacations du parlement de Rouen, qui avait reçu l'appel comme d'abus d'une interdiction de curés qu'elle avait cassée; que l'archevêque en demandait justice, et qu'on en allait parler tout à l'heure au conseil de régence. A la façon, quoiqu'en deux mots, dont M. le duc d'Orléans m'en parla, je le vis prévenu pour l'archevêque; que le garde des sceaux l'en avait entretenu, et que la cassation de l'arrêt, et la réprimande à la chambre qui l'avait rendu, allaient passer d'emblée. Je ne dis mot, mais j'abrégeai mon travail et m'en allai du Palais-Royal descendre chez M. le Duc aux Tuileries, à qui je dis ce que je venais de voir et d'apprendre, et qu'il ne fallait pas laisser passer cette affaire sans y voir clair. Il fut du même sentiment, et me dit qu'il en parlerait à quelques-uns du conseil, avant qu'on prît place.

Je montai où il se tenait pour les voir arriver. Je parlai au comte de Toulouse qui pensa de même, et à plusieurs autres que je mis de mon côté. Le duc de la Force, grand constitutionnaire de politique et de parti, voulut me résister. Je lui parlai ferme et net, et lui dis que, ne voulant que voir clair dans une affaire, et empêcher qu'elle ne fût étranglée, sans demander qu'on fût pour une partie ou pour l'autre, j'avais droit, justice et rai-

Digitized by Google

son d'exiger qu'il fût de cet avis. Il eut peur de moi, et me promit d'en être.

M. le duc d'Orléans et tout le monde arrivé et en place, il dit à la compagnie qu'avant d'entamer aucune affaire, M. le garde des sceaux avait à rendre compte d'une qui était provisoire, et qui regardait M. l'archevêque de Rouen, et tout de suite se tournant au garde des sceaux, lui fit signe de parler. Argenson rapporta l'affaire avec tout l'art et toute la force qu'il y put mettre, pour l'archevêque, sans dire un seul mot des raisons des curés, et conclut, comme je l'avais prévu, à la cassation de l'arrêt, confirmation de la sentence de l'official de Rouen, tancement au moins des curés, et réprimande à la chambre qui avait rendu l'arrêt. Dès qu'il eut cessé de parler, M. le duc d'Orléans dit : « M. de Canillac, » qui voulut opiner, et qui était le dernier du conseil. Je l'interrompis à l'instant, et me tournant au régent, je lui dis que M. le garde des sceaux avait parfaitement rapporté toutes les raisons de M. l'archevêque de Rouen. Je m'étendis un peu en louanges sur la netteté et l'éloquence du rapport, mais j'ajoutai qu'étant aussi parfaitement instruits des raisons de l'archevêque, nous ne l'étions point du tout de celles des curés, par conséquent de celles de l'arrêt dont il s'agissait, dont M. le garde des sceaux ne nous avait pas dit un mot; que bonnes ou mauvaises, il fallait bien que la chambre des vacations du parlement de Rouen en eût eu pour rendre l'arrêt dont la plainte nous était portée; qu'instruits d'un côté, point du tout de l'autre, nous n'étions pas en état de porter un jugement; que par cette raison il me semblait que ce n'était pas sur l'arrêt, dont nous ignorions les raisons, que nous pouvions opiner; mais seulement si son altesse royale l'avait agréable, s'il était à propos, comme je le croyais, de demander à la cham-

Digitized by Google

bre des vacations du parlement de Rouen les motifs qu'elle avait eus de le rendre, pour nous mettre en état, par cette instruction, d'opiner en connaissance de cause sur la cassation ou la manutention de cet arrêt. Je vis tout le conseil dresser les oreilles tandis que je parlais, et le garde des sceaux se secouer comme un homme fort mécontent.

Mon avis frappa M. le duc d'Orléans si bien qu'il dit que j'avais raison et qu'il n'y avait qu'à opiner là-dessus. Il demanda l'avis à Canillac, puis aux autres : tous furent de mon avis, jusqu'à d'Effiat et à M. de Troyes, qui n'osèrent montrer la corde, voyant bien que cela passerait de suite. Le garde des sceaux même se contenta de faire le plongeon au lieu d'opiner. Quand ce fut à M. le duc d'Orléans : « Cela passe, dit-il, de toutes les voix. » Puis, se tournant au garde des sceaux : « Monsieur, lui dit-il, demandez les motifs de son arrêt à la chambre des vacations du parlement de Rouen. » Au lieu de répondre, Argenson fit une pirouette sur son siége, puis dit tout bas au duc de la Force, qui me le rendit après : « Monsieur, il n'y a plus moyen de parler ici de rien qui touche à la Constitution; aussi vous promets-je bien qu'on n'y en parlera plus. » Il tint exactement parole, et oncques depuis il n'y en a été parlé, pas même de cette affaire commencée. Mais, assez longtemps après, Pontcarré, premier président du parlement de Rouen, qui était de mes amis, m'apprit, à ma grande surprise, qu'ils savaient tous dans leur compagnie qu'ils m'avaient l'obligation d'avoir sauvé leur arrêt; qu'il avait tenu et qu'il avait fait mettre dans leurs registres ce que j'avais fait pour eux au conseil de régence.

M. le duc d'Orléans accorda la liberté de revenir aux deux conseillers du parlement de Paris, mais il ne vou-

Digitized by Google

lut pas ouïr parler du président Blamont, qui s'était distingué en sédition. Il s'en fomentait beaucoup dans le royaume par le moyen des faux-saulniers. Ces gens, qui ne songeaient qu'à leur profit dans ce dangereux négoce, grossirent peu à peu. Il y avait longtemps que ceux qui méditaient des troubles les avaient pratiqués; mais ces espèces de troupes se grossirent et se disciplinèrent à tel point qu'on ne put enfin se fermer assez les yeux pour n'y pas apercevoir des troupes qui se rendaient redoutables par leur valeur et par leur conduite, qui s'attiraient les peuples en ne prenant rien sur eux, qui en étaient favorisés par l'utilité d'acheter d'eux du sel à bon marché, qui s'en irritaient encore plus contre la gabelle et les autres impôts, enfin, que ces faux-saulniers, répandus par tout le royaume et marchant souvent en grosses troupes qui battaient tout ce qui s'opposait à eux, étaient des gens devenus dangereux, qui avaient des chefs avec eux et des conducteurs inconnus, qui, par ces chefs, les faisaient mouvoir, animaient les peuples et leur présentaient une protection toute prête. Le mépris d'eux, qu'on n'avait pu ôter au régent, se changea enfin en inquiétude trop juste, mais trop tardive, et l'obligea à prendre des mesures pour arrêter un désordre fomenté par des vues fort criminelles. Il y avait plus de cinq mille de ces faux-saulniers qui faisaient le faux-saulnage haut à la main, en Champagne et en Picardie. Mezières, lieutenant général et gouverneur d'Amiens, fut envoyé contre eux avec des troupes pour les dissiper.

Quoique le duc du Maine n'eût rien moins qu'aucune des qualités du fameux amiral de Coligny, qui, trois jours avant l'affaire de Meaux, fut trouvé, par celui que la cour envoya chez lui examiner ce qui s'y passait, seul et sans armes, dans sa maison de Châtillon-sur-

Digitized by Google

Loing, taillant ses arbres dans son jardin ; M. du Maine, dis-je, prit ce temps précisément pour faire le marché d'une maison que madame la princesse de Conti avait fait bâtir et de deux ou trois voisines qu'il acheta 600,000 livres avec ce qu'il y fallut ajouter, dont il fit l'hôtel du Maine, au bout de la rue de Bourbon, l'Arsenal n'ayant paru à madame la duchesse du Maine qu'une maison propre à y aller seulement faire quelques soupers.

Le roi étant fort jeune et avec beaucoup de belles maisons, et madame la duchesse de Berry, veuve et sans enfants, elle eut envie d'avoir Meudon, et l'obtint de M. le duc d'Orléans en échange du château d'Amboise qu'elle avait pour habitation par son contrat de mariage. Cette espèce de présent ne laissa pas de faire du bruit; elle en donna le gouvernement à Riom, et Dumont qui l'avait, ne laissa pas de conserver les mêmes appointements qu'il en avait.

Chauvelin, avocat général depuis la mort de son frère aîné, acheta la charge de président à mortier de le Bailleul qui ne la faisait point, et qui d'ailleurs la déshonorait par sa vie et sa conduite, et vendit la sienne à Gilbert de Voisins, maître des requêtes du conseil des finances. Je ne marquerais pas cette bagatelle, si ce même Chauvelin n'était devenu depuis le jouet de la fortune, qui, après l'avoir élevé tout à coup au plus haut point, le précipita au plus bas. Gilbert, déjà fort estimé, acquit une grande réputation dans la place d'avocat général. L'abbé Bignon eut la bibliothèque du roi qu'avait l'abbé de Louvois, avec le même brevet de retenue de 12,000 livres.

Pezé, parent du maréchal de Tessé, et fort proche de la feue maréchale de la Mothe, rapidement devenu capitaine aux gardes et gentilhomme de la manche du roi,

Digitized by Google

était un homme de beaucoup d'esprit et de talents. Il savait cheminer, et avait une grande ambition. Le roi paraissait avoir pour lui une bonté particulière qu'il savait grossir et faire valoir. Il sut que Nangis, à qui le régiment du roi ne donnait plus le même crédit ni les mêmes privances sous un roi enfant, en avait traité avec le duc de Richelieu, et que le marché s'était rompu. Pezé, qui comptait bien faire grand usage de ce régiment quand le roi aurait plus d'âge, employa le duc d'Humières auprès de moi pour en avoir l'agrément. Je l'obtins; mais quand Pezé voulut traiter avec Nangis, il trouva un homme de travers qui se fâcha qu'il en eût demandé l'agrément, avant d'avoir commencé par savoir s'il le lui voulait vendre, et n'en voulut jamais ouïr parler, disant qu'il voulait garder le régiment. Ce procédé parut tout à fait ridicule. Pezé, outré, me pria de le représenter à M. le duc d'Orléans; je le fis, mais le régent n'eut pas la force d'imposer, et Nangis ne me l'a jamais pardonné, dont je ne me souciai guère. La suite fera voir que la mauvaise humeur de Nangis ne tendait qu'à rançonner le régent dans cette affaire.

Tout tournait à la rupture avec l'Espagne; le duc de Saint-Aignan y était devenu odieux au cardinal Albéroni, et y était sur un pied fort triste. Il eut ordre de revenir. Comme ce n'était pas par sa faute que les affaires s'y brouillaient, j'obtins de M. le duc d'Orléans de le faire entrer en arrivant au conseil de régence, sans que M. de Saint-Aignan y eût songé. Le duc de Berwick, en retournant à son commandement de Guyenne, s'engagea au régent, d'accepter le commandement de l'armée qui devait agir contre le roi d'Espagne sur cette frontière en cas de rupture. Il avait la grandesse et la Toison; son fils aîné, établi avec l'une et l'autre en Espagne, y avait

Digitized by Google

épousé la sœur du duc de Veraguas non marié et sans enfants ; elle était dame du palais de la reine, et lui gentilhomme de la chambre du roi ; son père lui avait cédé les duchés de Liria et de Quiriça dont il avait eu le don avec la grandesse, après la bataille qu'il gagna contre les impériaux et les Anglais à Almanza. On fut étonné qu'avec tant de liens qui devaient l'attacher au roi d'Espagne, il eût accepté un emploi pour lequel il n'était pas l'unique, et qui lui attira pour toujours l'indignation de leurs majestés catholiques, dont, quoi qu'on ait pu faire depuis, elles n'ont jamais pu revenir, et qui nuisit fort pendant assez longtemps au duc de Liria son fils, quoiqu'il servit dans l'armée d'Espagne opposée à celle de son père. M. le duc d'Orléans aussi n'oublia jamais ce service du duc de Berwick. Il estimait fort Hasfeld, et Berwick, qui l'estimait et l'aimait beaucoup aussi, le désirait dans son armée. M. le duc d'Orléans en parla à Hasfeld, dont la délicatesse fut plus grande. « Monseigneur, répondit-il au régent, je suis Français, je vous dois tout, je n'attends rien que de vous ; » mais prenant la Toison dans sa main et la lui montrant : « Que voulez-vous que je fasse de ceci que je tiens du roi d'Espagne, avec la permission du roi, si je sers contre l'Espagne, et qui est le plus grand honneur que j'aie pu recevoir? » Il paraphrasa si bien sa répugnance, et l'adoucit de tant d'attachement pour M. le duc d'Orléans, qu'il fut dispensé de servir contre l'Espagne, en promettant d'aller à Bordeaux avant que le maréchal en partît pour l'armée, si la rupture arrivait, et de s'y tenir pour avoir soin d'amasser et de faire voiturer à l'armée tout ce qui serait nécessaire, sans néanmoins de sa personne sortir de Bordeaux. Cela fut par la suite exécuté de la sorte. Hasfeld y servit très-utilement, et sa délicatesse fut géné-

Digitized by Google

ralement applaudie en France et en Espagne; le régent ne l'en aima pas moins et l'en estima davantage, et le roi d'Espagne lui en sut beaucoup de gré.

Je voyais ces dispositions avec regret, et j'en parlais souvent à M. le duc d'Orléans, qui tâchait de me persuader que ce n'étaient que des semblants pour amener l'Espagne à entrer enfin dans les propositions de paix qui lui étaient faites, et lui-même se le figura ainsi fort longtemps. Nancré arriva d'Espagne en admiration d'Albéroni : aussi ne valaient-ils pas mieux l'un que l'autre.

Mademoiselle d'Espinoy et mademoiselle de Melun, sa sœur, qui étaient pauvres, obtinrent chacune 6,000 liv. de pension du roi. Meuse en eut 4,000 livres, et Béthune, fils de la sœur de la feue reine de Pologne, autant : c'étaient deux hommes de grande qualité, aussi fort mal dans leurs affaires; et le marquis de la Vère qui était officier général de beaucoup de réputation, en Espagne, dont il avait quitté le service, à l'occasion de l'affaire du régiment des gardes wallonnes, dont il a été parlé en son temps, eut aussi une pension de 10,000 livres. Il avait été fait lieutenant général en arrivant; il était frère du prince de Chimay, lequel était grand d'Espagne et chevalier de la Toison-d'Or, et qui depuis a été mon gendre. Méliant, depuis conseiller d'état à mon instante prière, eut aussi 6,000 livres de pension, en mariant sa fille unique, très-riche, au fils aîné du garde des sceaux. Vertamont, premier président du grand conseil, fort riche, en obtint une de 8,000 livres, contre laquelle on cria fort, et non sans raison.

La banque de Law fut déclarée royale le 4 décembre, pour lui donner plus de crédit et d'autorité. Le dernier, sans doute; pour le crédit, elle y en perdit.

Digitized by Google

Madame la duchesse de Berry hasarda une chose jusqu'alors sans exemple, et qui fut si mal reçue, qu'elle n'osa plus la réitérer. Elle fut à l'Opéra dans l'amphithéâtre, dont on ôta plusieurs bancs. Elle s'y plaça sur une estrade, dans un fauteuil, au milieu de sa maison et de trente dames, dont les places étaient séparées du reste de l'amphithéâtre par une barrière. Ce qui parut de plus étonnant, c'est qu'elle y parut autorisée par la présence de Madame et de M. le duc d'Orléans, qui étaient en public dans la grande loge du Palais-Royal. Le roi, dans Paris, fit paraître l'entreprise encore plus hardie.

Elle en fit une autre qui ne le fut pas moins, mais qui fit tant de bruit, ainsi que la précédente, qu'elle n'osa y retourner. Elle s'avisa de donner audience publique de cérémonie à un ambassadeur de Venise, dans un fauteuil, placé sur une estrade de trois marches, quoi que madame de Saint-Simon pût lui représenter. La surprise des dames assises et debout, venues à cette audience, fut extrême et telle, que plusieurs voulaient s'en retourner, qu'on eut peine à retenir. L'ambassadeur, étonné, s'arrêta à cette vue étrange, et demeura quelques moments incertain. Il approcha néanmoins, comme prenant son audience, pour éviter l'éclat; mais, après sa dernière révérence et quelques moments de silence, il tourna le dos et s'en alla sans avoir fait son compliment. Au sortir du Luxembourg, il fit grand bruit, et, le jour même, tous les ambassadeurs protestèrent contre cette entreprise et protestèrent encore qu'aucun ambassadeur ne se présenterait plus chez madame la duchesse de Berry qu'ils ne fussent assurés, avec certitude, que cette entreprise ne se réitérerait plus. Ils s'abstinrent tous de la voir, et ne s'apaisèrent qu'avec peine et au bout d'assez

Digitized by Google

longtemps, sur les assurances les plus fortes qu'on pût leur donner que pareille chose n'arriverait jamais. On remarquera, en passant, que jamais reine de France n'a donné d'audience en cérémonie, sur une estrade, pas même sur un simple tapis de pied.

Digitized by Google

CHAPITRE DXXI.

Conversation entre M. le duc d'Orléans et moi sur les subsides secrets contre l'Espagne, dans sa petite loge à l'Opéra. — Autre dans son cabinet sur la rupture avec l'Espagne. — Faiblesse étrange du régent qui rompt avec l'Espagne contre sa persuasion et sa résolution.

J'étais inquiet de voir que tout se préparait à rompre avec l'Espagne. L'intérêt de l'abbé Dubois y était tout entier; on a vu, dans ce que j'ai donné de M. de Torcy, quelle fut sa conduite en Angleterre. Il n'avait osé y conduire son maître que par degrés, et ce fut à ce premier degré, dont je prévis l'entraînement et les suites, que je crus devoir m'opposer à temps. Il n'était alors question que de subsides de la France à l'Angleterre, se déclarant contre l'Espagne, conjointement avec l'empereur, et ces subsides devaient être secrets. Après avoir effleuré cette matière avec M. le duc d'Orléans, nous convînmes, lui et moi, de la traiter à fond. Il en usa pour cette affaire comme il avait fait pour celle des appels, et me traîna, malgré tout ce que je lui pus représenter, dans sa petite loge de l'Opéra. Il en ferma la porte après avoir défendu qu'on y frappât, et là, tête à tête, nous ne songeâmes à rien moins qu'à l'opéra. Je lui représentai le danger d'élever l'empereur, à l'abaissement duquel et de sa maison la France avait sans cesse travaillé depuis les grands coups que le cardinal de Richelieu lui avait

Digitized by Google

su porter, toutes les fois que l'état n'avait pas été trahi par l'intérêt et l'autorité des reines-mères italiennes ou espagnoles; de l'empereur qui, de plus, ne pardonnerait jamais à la France d'avoir enlevé l'Espagne et les Indes à sa maison et à lui-même; de l'empereur enfin qui avait mis la France à deux doigts de sa perte, et qui, lorsque la reine Anne la sauva, fit l'impossible contre elle, et fut le dernier de tous les alliés à signer la paix; que l'agrandissement de l'Angleterre et du roi Georges n'était pas moins redoutable, qui, sous les trompeuses apparences d'une feinte amitié, étaient nos plus anciens et plus naturels ennemis; que l'épreuve de cette vérité était de tous les siècles, si on excepte des instants comme entre Henri IV et Élisabeth, et les moments d'autorité de Charles II et du changement du conseil de la reine Anne; que leur double intérêt revenait au même : celui du roi Georges, de tout faire pour l'empereur, par la raison de ses états d'Allemagne, et par l'investiture de Bremen et de Verden, après laquelle il soupirait depuis si longtemps, et que l'empereur lui faisait attendre pour le tenir en ses mains et s'en servir sûrement dans toutes ses vues; de la nation, qui n'avait d'objet que le commerce, que de ruiner celui d'Espagne et le nôtre, en même temps peu inquiets de celui du Portugal où ils étaient les maîtres, ni de celui de Hollande qu'ils avaient à demi ruiné et dont ils dominaient la république, et que nous avions grand intérêt de ne pas laisser achever de ruiner, parce qu'il ne pouvait nous être contraire au point où il se trouvait réduit. J'ajoutai l'intérêt commun de toute l'Europe, de brouiller sans cesse et irrémédiablement, si elle le pouvait, les deux branches de la maison de France, dont la jalousie était telle, depuis que la couronne d'Espagne y était entrée, qu'il n'était efforts qu'elle n'eût faits pour l'en arracher, et depuis ne l'a-

Digitized by Google

voir pu par les armes, pour brouiller les deux couronnes et y semer sans cesse la zizanie depuis la mort du roi; que cet objet était si grand pour l'empereur et pour l'Angleterre, qu'il ne fallait pas croire que nulle difficulté pût les rebuter, et d'autre part aussi tellement visible que tous leurs artifices ne pouvaient qu'être grossiers; que l'intérêt si grand, si évident, si naturel de notre union avec l'Espagne, nous était appris par leur acharnement à tout tenter pour la rompre, quand nous ne sentirions pas jusqu'à quel point il était capital à la France d'entretenir une union indissoluble avec l'Espagne, d'avoir mêmes amis et mêmes ennemis, et, comme je le lui avais si souvent représenté dans son cabinet et en plein conseil, d'imiter l'union des deux branches de la maison d'Autriche, qui avait mis le sceau à sa grandeur, et dont l'identité continuelle, tant que la maison d'Espagne avait duré, avait conservée.

Je lui fis remarquer avec détail que l'empereur et l'Angleterre ne pouvaient être que de faux amis, et encore de moments, parce que ces deux puissances avaient et auraient toujours des intérêts directement contraires à ceux de la France, au lieu qu'outre le même sang et la proximité, nul intérêt essentiel ne pouvait jamais aliéner la France de l'Espagne, depuis qu'elle n'obéissait plus à un roi de la maison d'Autriche, ni l'Espagne de la France. Je lui touchai après son intérêt personnel, de ne se pas mettre au hasard de rompre avec l'Espagne, après tout ce qui s'était passé vers la fin du feu roi sur son compte avec l'Espagne. Ensuite je lui fis sentir la grossièreté du piége qu'on lui tendait; que des subsides secrets étaient un engagement qui l'entraînerait à la rupture, qu'on n'osait lui proposer d'abord, et où on l'amènerait par degrés; qu'il était honteux et très-nuisible à la France de payer les ennemis de l'Espagne

Digitized by Google

pour lui faire la guerre, et plus honteux à lui personnellement, après ce qui s'était passé de personnel, qu'à tout autre qui aurait le timon de l'état; que l'intérêt, le but, les vues de l'entraîner à la rupture étaient trop grands et trop évidents pour qu'il dût espérer que l'empereur et l'Angleterre ne trahissent pas le prétendu secret des subsides qu'il donnerait, et qu'il devait compter qu'eux-mêmes auraient grand soin de faire revenir à l'Espagne qu'il leur en fournissait; que dès lors il devait s'attendre aux plus vifs reproches, aux emportements de la reine, à tout le venin d'Albéroni, dont l'abbé Dubois saurait bien profiter pour l'aigrir, pour emporter ainsi ce qu'il n'ose proposer encore; qu'alors, son altesse royale donnerait beau jeu aux brouillons qui ne cherchaient qu'à ranimer les haines amorties de l'Espagne contre sa personne pour s'en avantager à l'abri de la naissance et de la puissance du roi d'Espagne, et à faire payer bien cher la complaisance pour l'abbé Dubois, qui, n'osant aller directement où il aspire, ne songeait, pour y parvenir, qu'à servir si utilement nos ennemis naturels contre des amis que tout nous doit faire à jamais considérer comme des frères. J'ajoutai même avec feu « qu'il obtienne donc la pourpre par le crédit de l'empereur qui peut maintenant tout à Rome, et par celui du roi Georges, qui peut infiniment sur l'empereur! »

M. le duc d'Orléans, qui jusque-là m'avait écouté attentivement et tranquillement, excepté quelques applaudissements sur ne pas rompre avec l'Espagne, s'écria que voilà comme j'étais, suivant toujours mes idées aussi loin qu'elles pouvaient aller; que Dubois était un plaisant petit drôle pour imaginer de se faire cardinal; qu'il n'était pas assez fou pour que cette chimère lui entrât dans la tête, ni lui; si elle y entrait jamais, pour le

Digitized by Google

souffrir; que pour son intérêt personnel, il ne risquerait rien, parce qu'il ne s'agissait que de subsides secrets qui seraient toujours ignorés de l'Espagne, et qu'à l'égard de celui de l'état, il se garderait bien de lâcher aux Anglais ni à l'empereur la courroie assez longue pour que la puissance de l'empereur pût s'augmenter, ni le commerce des Anglais s'accroître. Je ne me payai point de ces raisons; j'assurai le régent qu'en de telles liaisons on était toujours mené plus loin qu'on ne pensait et qu'on ne voulait, et pour le secret de ses subsides, je lui maintins que l'intérêt de ces deux puissances était si capital de le brouiller avec l'Espagne, qu'elles se garderaient bien de ne le pas publier comme le moyen le plus court et le plus certain d'arriver à leur but principal, qui était de le forcer à la rupture ouverte, et par là même à une liaison avec elles de nécessité et de dépendance.

Tout cela agité, approfondi, discuté et disputé entre nous deux, tant que l'opéra dura sans le voir ni l'entendre, nous laissa chacun dans sa persuasion : M. le duc d'Orléans, qu'il demeurerait très-sûrement maître de son secret et de son aiguière, et que, par cette complaisance, il s'assurerait d'autant plus d'être le modérateur de l'Europe; moi, au contraire, que le secret et l'aiguière lui échapperaient l'un et l'autre, et bientôt, et qu'il se trouverait dans un embarquement dont il aurait tout lieu et tout le temps de se bien repentir. En effet, de là à la rupture, il s'écoula peu de mois. Il arriva, comme je l'avais prévu, que l'Espagne fut promptement informée de l'engagement que le régent avait pris avec l'empereur et l'Angleterre, et qu'elle redoubla tout aussitôt ses soins à donner à M. le duc d'Orléans tant d'affaires domestiques, qu'il ne fut plus à craindre pour celles du dehors, dont on verra bientôt les effets,

Digitized by Google

mais qui heureusement ne firent que montrer l'étendue des projets et de ses ressorts.

La rupture s'approchait par les ruses de l'abbé Dubois, qui n'en laissait voir à personne que ce qu'il ne pouvait empêcher, par l'extérieur des mesures qui ne se qualifiaient que de simples précautions; et il avait fermé la bouche là-dessus à M. le duc d'Orléans, jusque avec le très-petit nombre de ceux avec qui il s'ouvrait le plus sur différentes affaires; car nul n'eut jamais sa confiance sur toutes que l'abbé Dubois, depuis qu'il s'y fut tout à fait abandonné.

Dubois ne put pourtant si bien faire que le secret m'en fût gardé jusqu'au bout. Une après-dînée que j'allai au Palais-Royal pour mon travail ordinaire, tête à tête, comme j'avais accoutumé un jour au moins de chaque semaine, et que je commençais à en mettre les papiers sur le bureau de M. le duc d'Orléans, il me dit qu'avant de commencer, il avait chose plus importante à me dire, sur laquelle il voulait raisonner à fond avec moi; et, tout de suite, m'expliqua la situation en laquelle il se trouvait avec l'empereur, l'Angleterre et l'Espagne, et combien il était vivement pressé de se déclarer ouvertement et par les armes contre la dernière.

Après avoir bien écouté tout son récit, je le fis souvenir de ce que je lui avais dit et prédit à l'Opéra, quand, tête à tête, nous y agitâmes, dans sa petite loge, l'affaire des subsides secrets, et je lui rappelai fort en détail tout ce que je lui avais allégué alors contre la rupture avec l'Espagne dont il avait été si bien convaincu, qu'il n'avait persisté à donner les subsides contre mon avis que dans la prétendue certitude du secret et de nul danger d'engagement plus fort, ni que les choses pussent aller trop loin de la part de l'empereur et de l'Angleterre contre l'Espagne, choses que je lui

Digitized by Google

avais toujours fortement contestées. La rupture à laquelle il était violemment poussé par l'abbé Dubois fut longuement et fortement discutée.

Le régent ne trouva point de réponse valable à mes raisons; mais il était embarrassé de l'empereur, enchanté par l'Angleterre, plus que tout entraîné par sa faiblesse pour l'abbé Dubois, qui comptait la fortune après laquelle il soupirait avec de si vifs élans indissolublement attachée à la rupture. Voyant donc le régent convaincu, mais pourtant point persuadé, et gémissant intérieurement des chaînes dans lesquelles il se sentait entravé, j'imaginai tout à coup de les lui faire rompre par quelque chose d'extraordinaire. Je lui dis donc avec feu que je le suppliais de vouloir bien ne se pas effaroucher d'une supposition impossible, de m'écouter tout du long et de suivre mon raisonnement : « S'il vous était aussi évident, lui dis-je, qu'il y eût quelque part à portée de vous un devin ou un prophète qui sût clairement l'avenir, et qui fût en pouvoir et en volonté de répondre à vos consultations, comme il est évident que cela n'est pas, n'est-il pas vrai qu'il y aurait de la folie d'entreprendre une guerre sans avoir su de lui auparavant quel en serait le succès? Si ce prophète ne vous annonçait que places et batailles perdues, n'est-il pas vrai encore que vous n'entreprendriez pas cette guerre, et que rien ne vous y pourrait entraîner? Et moi je vous dis que sur celle dont il s'agit votre résolution devrait être aussi fermement la même, si cet homme merveilleux ne vous promettait que victoires et que succès, et en voici mes raisons : dans l'un et dans l'autre cas, vous affaiblissez l'état, vous en agrandissez d'autant les ennemis naturels par qui vous vous laissez entraîner à la guerre; vous tentez toute une nation, accoutumée depuis qu'elle existe dans le pays où elle est, à l'aînesse

Digitized by Google

dans la maison de ses rois; vous hasardez un pouvoir précaire et vous donnez lieu de publier que vous ne l'employez que pour votre intérêt personnel, et pour acheter aux dépens de l'état, de son plus naturel intérêt et de tout le sang et les trésors répandus depuis la mort du feu roi d'Espagne, pour acheter, dis-je, un appui étranger contre les droits de Philippe V sur la France, dont par là vous avouez toute la force et toute votre crainte. Et au cas d'heureux succès, que ces mêmes puissances vous forcent à pousser plus loin que vous ne voudrez, où en seriez-vous si le roi d'Espagne, à bout de moyens et de dépit, vous laissait faire, entrait en France désarmé publiait qu'il vient se livrer à ces mêmes Français qui l'ont mis et qui l'ont maintenu sur le trône, qui sont les sujets de ses pères et de son propre neveu paternel; qu'il ne vient que pour le secourir et en prendre la régence que sa naissance lui donne, sitôt que son absence ne l'en exclut plus, et l'arracher lui, sa nation et son héritage à un gouvernement tel qu'il lui plaira de le représenter? Je ne sais, ajoutai-je, quelle en pourrait être la révolution; mais je vous confesse, monsieur, à vous tout seul, que pour moi, qui n'ai jamais été connu du roi d'Espagne que pour avoir joué aux barres avec lui et à des jeux de cet âge. qui n'en ai pas ouï parler depuis qu'il est en Espagne, ni lui beaucoup moins de moi, et qui n'y connais qui que ce soit; moi, qui suis à vous dès l'enfance, et qui savez à quel point j'y suis; qui ai tout à attendre de vous, et quoi que ce soit de nul autre, je vous confesse, dis-je, que si les choses venaient à ce point, je prendrais congé de vous avec larmes, j'irais trouver le roi d'Espagne, je le tiendrais pour le vrai régent et le dépositaire légitime de l'autorité et de la puissance du roi mineur; que si moi, tel que je suis

Digitized by Google

pour vous, pense et sens de la sorte, qu'espéreriez-vous de tous les autres vrais Français? »

La sincérité, la vérité, la force de ce discours accablèrent le régent, et le tint assez longtemps en silence, la tête et le visage entre ses deux mains, les coudes sur son bureau, comme il se mettait toujours quand il était fort en peine; puis il avoua sans détour que j'avais raison, et que je lui rendais un grand service de lui parler de la sorte.

Là-dessus, M. le Duc entra. Le régent le mena d'abord dans la galerie, et je demeurai dans le grand salon à me promener, où, assis et le bureau entre deux, la conversation s'était passée. La visite de M. le Duc fut très-courte, et M. le duc d'Orléans et moi nous remîmes aussitôt à son bureau. J'y voulus déployer les papiers que j'y avais mis, mais il ne me le permit pas, et me dit qu'il fallait continuer notre raisonnement qui roulait sur des choses bien plus importantes. Il se leva, et nous nous promenâmes dans le salon et dans la galerie.

Je lui dis que je n'avais point de nouveaux raisonnements à faire, que je lui avais tout dit, que redire ne serait que répéter et rebattre, mais que je croyais aussi en avoir assez dit pour avoir dû le persuader et l'empêcher de tomber dans le précipice par les piéges de l'ambition de l'abbé Dubois, qui, de l'un à l'autre, l'engageait où il ne devait jamais se laisser aller. Le régent me protesta qu'il le ferait mettre dans un cachot, s'il osait jamais faire un pas vers la pourpre, et convint avec moi de ne point rompre avec l'Espagne. Je tâchai de l'y affermir de plus en plus; puis je lui dis : « Vous voilà donc bien persuadé et bien convaincu, mais je ne serai pas sorti d'ici que l'abbé Dubois vous reprendra, vous retournera, verra que c'est depuis que je vous ai entretenu que vous

Digitized by Google

ne voulez plus vous déclarer contre l'Espagne, fera si bien qu'il vous changera et vous tiendra de si près qu'il viendra à bout de ce qu'il s'est mis dans la tête, et vous fera déclarer contre l'Espagne. » Le régent m'assura que sa résolution de n'en rien faire était si bien prise, que rien ne la lui ferait changer, et toutefois, au bout de huit jours, la guerre à l'Espagne fut déclarée.

Pendant ces huit jours, je fis ce que je n'ai jamais fait pendant toute la régence : j'allai trois ou quatre fois chez M. le duc d'Orléans, et, ce qui ne m'est jamais arrivé qu'alors, jamais je ne le pus voir. L'inquiétude de la guerre, qui m'y avait conduit, augmenta par cette clôture, où je vis bien que Dubois le tenait enfermé pour moi. Je lui écrivis pour demander à le voir : point de réponse; je récrivis de nouveau : il me fit dire verbalement que, dès qu'il me pourrait voir, il me le manderait. Alors je jugeai la chose désespérée, et je ne me trompai pas.

Le jour que la nouvelle éclata, il me manda qu'il me verrait quand je voudrais. J'allai au Palais-Royal, je trouvai un homme embarrassé, la tête basse, qui de honte n'osait me regarder. Mon abord fut froid, aussi le silence dura assez longtemps. Il le rompit enfin d'une voix basse par un « Que dirons-nous? — Rien du tout, lui répondis-je, parce qu'aux choses faites il n'y a plus à parler, il n'y a qu'à souhaiter que vous vous en trouviez bien. Du reste, je vous supplie de croire que, pour quelque intérêt particulier ou personnel que ce pût être, je ne vous aurais pas pourchassé comme j'ai fait inutilement depuis huit jours. Vous savez que mon goût ni ma coutume n'est pas de vouloir forcer les portes; mais j'ai cru que mon attachement pour vous et mon devoir à l'égard du bien de l'état me devaient faire sortir de mon

Digitized by Google

naturel et de toutes bornes. Vous n'avez pas jugé à propos de me voir, je m'en lave les mains; parlons maintenant d'autre chose; » et tout de suite je tire des papiers de mes poches et je les étends sur son bureau. Il en fit le tour pour s'y aller asseoir sans dire une parole, et tant que je fus avec lui je ne vis qu'embarras, souplesses et caresses; de mon côté, je ne montrai point d'humeur. Il fallut après du temps, pour en parler à la régence et pour dresser et lui montrer la déclaration de guerre, ce qui se fit en même temps. J'y reviendrai ensuite, parce que j'ai prévenu le temps de ma conversation au Palais-Royal, comme j'ai retardé celle de l'Opéra, parce que j'ai voulu les mettre de suite toutes les deux, quoique séparées d'un long intervalle pour mettre tout à la fois sous les yeux ce qui se passa entre M. le duc d'Orléans et moi sur la guerre d'Espagne. Retournons maintenant un peu sur nos pas.

Le colonel Stanhope, depuis longtemps envoyé d'Angleterre en Espagne, arriva à Paris, retournant en Angleterre.

Digitized by Google

CHAPITRE DXXII.

Launay gouverneur de la Bastille. — Projet d'Albéroni et travail de Cellamare contre le régent. — Précautions de Cellamare pour pouvoir parler clairement à Madrid et prendre les dernières mesures. — Les dépêches de Cellamare arrêtées à Poitiers et apportées à l'abbé Dubois. — Incurie du régent. — Abandon du régent à Dubois. — Résultat bien reconnu des ténèbres de cette affaire. — Instruments de la conjuration pitoyables. — Cellamare arrêté. — Sa conduite. — Conseil de régence sur l'arrêt de l'ambassadeur d'Espagne, où deux de ses lettres au cardinal Albéroni sont lues. — Pompadour et Saint-Geniès mis à la Bastille. — Députation du parlement au régent inutile en faveur du président de Blamont. — L'abbé Brigault à la Bastille. — D'Aydie et Magny en fuite. — Tous les ministres étrangers au Palais-Royal sans aucune plainte. — On leur donne à tous des copies des deux lettres de Cellamare à Albéroni.

Bernaville, qui, de lieutenant de roi de Vincennes, avec la charge de confiance des prisonniers, avait passé au gouvernement de la Bastille, venait de mourir. Launay, qui en était lieutenant de roi, eut ce gouvernement, et ce fut un très-bon choix. J'en parle ici, parce qu'il y fut mis dans un temps important et critique.

Cellamare, ambassadeur d'Espagne, de beaucoup de sens et d'esprit, s'employait depuis longtemps à préparer bien des brouilleries, comme on le voit par ce que j'ai donné des extraits des lettres de la poste faits par

Digitized by Google

M. de Torcy. On y voit combien le cardinal Albéroni avait cette affaire dans la tête, et avec quel empressement Cellamare y répondait pour lui plaire. Le projet n'était pas moins que de révolter tout le royaume contre le gouvernement de M. le duc d'Orléans, et, sans avoir vu clair à ce qu'ils comptaient faire de sa personne, ils voulaient mettre le roi d'Espagne à la tête des affaires de France, avec un conseil et des ministres nommés par lui et un lieutenant, sous lui, de la régence qui aurait été le véritable régent, et qui n'était autre que le duc du Maine. Ils comptaient sur les parlements, à l'exemple de celui de Paris; sur les chefs et les principaux moteurs de la Constitution, sur la Bretagne entière, sur toute l'ancienne cour accoutumée au joug des bâtards et de madame de Maintenon, et depuis longtemps ils ne cessaient d'attacher tous ceux qu'ils pouvaient à l'Espagne par toutes sortes de prestiges, de promesses et d'espérances. On verra que leurs mesures répondirent mal à l'importance de ce projet. Il est vrai qu'ils ne purent pas attendre sa maturité. La rupture de la France avec l'Espagne était imminente, il en fallait arrêter les suites au plus tôt et différer la révolte tout le moins qu'il leur serait possible. Ils furent découverts comme ils prenaient leurs dernières mesures; mais le régent et l'état y furent étrangement trahis, et M. le duc d'Orléans y montra une incroyable faiblesse.

Les choses étant à ce point du côté de l'Espagne et de ceux qui s'étaient dévoués à leur vengeance ou à leurs propres espérances, il fallut parler clair à Madrid sur l'état des choses et sur les noms. Cellamare, trop sage pour confier à pas un de ses gens un paquet de cette conséquence, voulut que le courrier fût choisi à Madrid, et que ce fût quelqu'un au-dessus d'un courrier, qui eût en même temps dans sa personne et dans sa qualité de

Digitized by Google

quoi ôter toute défiance. Pour mieux cacher un secret si important, ils choisirent à Madrid un jeune ecclésiastique qui s'appelait ou se fit appeler l'abbé Portocarrero, à qui ils donnèrent pour adjoint le fils de Monteléon. Rien de mieux imaginé que deux jeunes gens que le hasard semblait faire rencontrer à Paris, l'un venant de Madrid, l'autre de La Haye, et se joindre après pour retourner de compagnie en Espagne. Le nom de Portocarrero imprimait et, depuis le fameux cardinal Portocarrero, portait avec soi sa faveur de la France. L'autre était le fils de l'ambassadeur d'Espagne, depuis longtemps en Angleterre, qui avait été assez longtemps en France et y avait laissé des amis considérables. Il était déclaré de tout temps pour la France, et pour que l'Espagne ne s'en séparât jamais; on le savait; l'abbé Dubois en avait souvent été témoin à Londres, et que cet attachement lui avait mal réussi auprès d'Albéroni. On a vu par ces extraits des lettres de la poste de M. de Torcy, que Monteléon fut là-dessus inébranlable. Monteléon, sorti d'Angleterre par la rupture et les actions de la flotte anglaise contre l'Espagne dans la Méditerranée, était allé à La Haye attendre ce que sa cour voudrait faire de lui, et il paraissait qu'il envoyait son fils en Espagne pour cette affaire particulière. Deux jeunes gens de noms agréables à la France et qui semblaient si bien se rencontrer de pur hasard à Paris, l'un venant de Madrid, l'autre de La Haye, et qu'il était si naturel qu'ils s'en retournassent ensemble, avaient tout ce qu'il fallait pour ôter tout soupçon qu'ils pussent être chargés d'aucun paquet de conséquence par l'ambassadeur, qui avait ses propres courriers et le renvoi de ceux qu'il recevait d'Espagne. On peut juger aussi que ces jeunes gens eux-mêmes ignoraient parfaitement ce dont ils étaient chargés, et il était tout simple que, s'en allant en Espagne, l'ambas-

Digitized by Google

sadeur les chargeât de quelque paquet par occasion.

Ils partirent donc, munis de passe-ports du roi, à cause de la conjoncture de rupture prochaine, les premiers jours de décembre, avec un banquier espagnol établi en Angleterre, qui y venait de faire une fort grande banqueroute, et que les Anglais avaient obtenu du régent de pouvoir faire arrêter partout où ils pourraient en France. On me trouvera bien mal instruit dans tout le cours de cette grande affaire, mais je ne puis ni ne veux dire que ce que j'en ai su, et du reste je donnerai mes conjectures. L'abbé Dubois, de plus en plus maître de M. le duc d'Orléans, le voulait être du secret de tout, pour n'avoir ni contradicteur ni même de compagnon, et M. le duc d'Orléans lui fut fidèle en obéissance. Lui-même, comme on le verra, n'en sut que ce qu'il plut ou ce qu'il convint à l'abbé Dubois.

Soit que l'arrivée de l'abbé Portocarrero, et le peu de jours qu'il demeura à Paris fût suspect à l'abbé Dubois et à ses émissaires, soit qu'il eût corrompu quelqu'un de principal auprès de l'ambassadeur d'Espagne, par qui il fut averti que ces jeunes gens étaient chargés d'un paquet important, soit qu'il n'y eût pas d'autre mystère que la mauvaise compagnie du banqueroutier parti avec eux, et l'attention de l'abbé Dubois à obliger les Anglais en le faisant arrêter, et qu'il eût ordonné de les arrêter tous trois, et d'enlever tous leurs papiers, de peur que le banqueroutier ne leur eût donné les siens pour ne les pas perdre s'il venait à être pris; quoi qu'il en soit, l'abbé Dubois fit courre après eux, et ils furent arrêtés à Poitiers, tous leurs papiers enlevés et apportés à l'abbé Dubois par le courrier qui, aussitôt après leur capture, fut dépêché de Poitiers pour lui en apporter la nouvelle. Les hasards font souvent de grandes choses. Le courrier de Poitiers entra chez l'abbé Dubois comme M. le

Digitized by Google

duc d'Orléans entrait à l'Opéra. Dubois parcourut les papiers, et dit la nouvelle de la capture à M. le duc d'Orléans comme il sortait de sa loge. Ce prince, qui avait accoutumé de s'enfermer alors tout de suite avec ses roués, en usa de même ce jour-là, sous prétexte que l'abbé Dubois n'avait pas eu le temps d'examiner les papiers, avec une incurie à laquelle tout cédait. Les premières heures de ses matinées étaient peu libres. Sa tête, offusquée encore des fumées du vin et de la digestion des viandes du souper, n'était pas en état de comprendre, et les secrétaires d'état m'ont souvent dit que c'était un temps où il ne tenait qu'à eux de lui faire signer tout ce qu'ils auraient voulu. Ce temps fut pris par l'abbé Dubois pour lui rendre compte des papiers arrivés de Poitiers, tel qu'il jugea à propos. Il n'en dit et n'en montra que ce qu'il voulut, et ne se dessaisit jamais d'aucun entre les mains du régent, aussi peu de pas un autre. La confiance aveugle, et la négligence abandonnée de ce prince en cette occasion fut incompréhensible; et ce qui l'est encore plus, c'est que l'une et l'autre régna dans toute la suite de cette affaire et dans toutes ses parties, et rendit l'abbé Dubois le maître unique des preuves, des soupçons, de la conviction, de l'absolution, de la punition.

Il n'admit dans cette affaire que le garde des sceaux et le Blanc, parce qu'il ne put s'en passer, mais sans leur dire qu'autant et si peu qu'il lui convenait. Le premier était dans son intimité et dans son entière et absolue dépendance; le second n'était que dans la même dépendance, et se flattait mal à propos de l'intimité; tous deux, dans la stupeur de sa conduite dans cette affaire, et dans la frayeur de lui faire la moindre question et d'outre-passer ses ordres d'une ligne. C'était de sa seule volonté que leurs places dépendaient; il le leur faisait sentir tous les jours. Ils comptaient donc le maître

Digitized by Google

pour rien et le valet pour tout. Leurs démarches, leurs interrogatoires, les comptes qu'ils rendirent au régent dans tout le cours de cette affaire, ce qu'ils poussèrent, ce qu'ils firent semblant de pousser, ce qu'ils laissèrent échapper ou tomber, ce qu'ils favorisèrent, ce qu'ils dirent au régent et ce qu'ils lui turent, en un mot toute leur conduite, leurs démarches, jusqu'à leurs paroles, tout cela jusque dans le dernier détail et dans la précision la plus exacte, fut à chaque pas réglé par Dubois. Cet abbé fut le seul, l'unique, le suprême conducteur et modérateur, avec un empire et une jalousie que rien ne troubla, et qui ne trouva que soumission aveugle la plus exacte dans la frayeur et le tremblement de ces deux hommes, qui reçurent dans cette servile disposition les ordres qu'ils en attendaient à chaque instant, et jusque pour chaque minutie, uniquement occupés d'une obéissance littérale et aveugle, à laquelle ce maître terrible ne leur laissa pas ignorer que leur fortune était singulièrement attachée. Ainsi la connaissance entière et effective de cette profonde affaire et de toutes ses différentes parties demeura uniquement à l'abbé Dubois tout seul, qui ne s'y servit aussi que de ces deux seuls hommes, auxquels il ne communiqua que par mesure et que ce qu'il lui convint de leur communiquer. Il ne traita pas M. le duc d'Orléans avec plus de confiance, à qui le garde des sceaux et le Blanc n'osèrent jamais rien rendre que les leçons précises, et bien exactement, qu'ils recevaient pour cela de l'abbé Dubois, et au temps, au ton et à la mesure qu'il leur prescrivait à chaque fois. Par cette conduite, je ne puis assez le répéter, Dubois demeura seul instruit et maître absolu du fond de tout le secret de l'affaire, du degré et du sort des coupables, d'en augmenter et d'en diminuer le nombre et le poids à sa volonté, sans crainte de pouvoir être démenti, ni même contredit, ni traversé en

Digitized by Google

la moindre chose. On arrêtait les gens et on les relâchait sur les ordres du roi donnés par le régent, dont l'abbé Dubois disposait seul et absolument, sans que jamais il y ait eu de démarches ni de procédures juridiques, parce qu'elles n'auraient pas pu être également dans sa main.

Le garde des sceaux, qui avait le plus de part en la confiance de l'abbé Dubois et qui en a toujours espéré, et a été ménagé pendant sa disgrâce, est mort avant lui dans ces dispositions, et a emporté avec lui ce qu'il savait de ce secret. Le Blanc, déjà poussé et chassé par Dubois avant sa mort, et tombé au bord de l'abîme, dont il essuya depuis toutes les horreurs, avait beaucoup moins su de tout cela que le garde des sceaux, qui était le seul dont Dubois pût prendre quelque conseil dans la nécessité; et le Blanc, de retour enfin au monde et à la fortune sur une terre nouvelle et sous d'autres cieux, s'est bien gardé de dire ce qu'il pouvait savoir d'une affaire dont les principaux et les plus grands coupables étaient non-seulement sortis de prison et de toute inquiétude dès avant sa plus profonde chute, mais rétablis en leur premier état, grandeur et splendeur, ainsi que tous les autres accusés et soupçonnés.

Soit que M. le régent en ait plus su qu'il n'a voulu le montrer, et que la crainte du nombre et du nom des établissements et de la considération de ceux qui ont trempé dans cette affaire, lui ait fait prendre le parti qu'il a pris; soit que sa négligence naturelle et son prodigieux asservissement sous le joug que l'abbé Dubois avait su lui imposer, l'eût laissé, comme je l'ai cru, dans l'ignorance du vrai fond et des circonstances importantes de l'affaire et de la plupart des gens considérables qui y étaient entrés, ou pour ménager la faiblesse du prince qu'il connaissait si parfaitement, ou pour se

Digitized by Google

faire peu à peu, en temps et lieu ; un mérite auprès de ceux dont il avait tu les noms, ni moi ni personne n'avons pu rien tirer de M. le duc d'Orléans au delà du récit ténébreux que je vais faire. Mais toujours, d'une obscurité si étrangement profonde résulte bien certainement un complot de M. et de madame du Maine, laquelle y travailla longtemps avant le dernier lit de justice et dès l'entrée de la régence par l'ameutement de la prétendue noblesse, des parlements, de la Bretagne, et tout ce qu'elle sut mettre en œuvre pour tenir ce qu'on a vu qu'elle avait déclaré si nettement aux ducs de la Force et d'Aumont lorsqu'ils furent forcés de la voir à Sceaux, sur l'affaire du bonnet : « Que quand on avait une fois acquis, comme que ce fût, la qualité de prince du sang et l'habilité de succéder à la couronne, il fallait bouleverser l'état et mettre tout en feu plutôt que se les laisser arracher. »

Ces ameutements, en apparence contre les ducs, où le gros des ameutés furent les premiers trompés, ne furent en effet pratiqués que pour se fortifier contre les princes du sang depuis que l'aigreur se fut mise entre eux par le procès de la succession de M. le Prince, et empêcher le régent de juger la demande formée contre eux par les princes du sang et d'en rayer la qualité avec le prétendu droit d'habilité factice de succéder à la couronne. Aussi réussirent-ils à lui faire une telle peur qu'il en éluda le jugement contre ses paroles souvent données, contre toute justice, raison et bienséance ; et qu'il ne céda, après tant de délais, de subterfuges, de tours de souplesse, qu'aux cris et à une véritable obsession des princes du sang, qui se relevèrent à ne le pas laisser respirer. C'est ce qui parut mieux encore par la démarche beaucoup plus que hardie, à laquelle se porta le duc du Maine, d'invoquer avec éclat la majorité du roi et les

Digitized by Google

états généraux comme seuls compétents d'un jugement de cette nature, qui n'était pas moins faire qu'anéantir les lois autant qu'il était en lui, l'autorité du roi mineur et celle du régent du royaume, et en donner à tous les sujets le dangereux et très-coupable exemple. Enfin ce qui se peut appeler le premier tocsin de l'éclat dont nous allons parler, fut la fameuse requête signée de cette prétendue noblesse, dont M. le duc d'Orléans avait été si longtemps et si volontiers la dupe, ainsi qu'elle-même en gros, par rapport aux ducs, et présentée au parlement par six seigneurs, desquels six la plupart portaient sur le front l'attachement au duc du Maine; tocsin, dis-je, de ce qui se tramait, si le régent passait outre au jugement par lequel le duc et la duchesse du Maine sentaient bien que la qualité de princes du sang et l'habilité donnée aux bâtards par le feu roi de succéder à la couronne ne pouvait manquer d'être anéantie. Depuis le moment de l'arrêt qui prononça cet anéantissement, et son enregistrement, le Rubicon fut intérieurement passé, et tout montra sans cesse depuis qu'il ne s'agissait plus que de mettre la main à l'œuvre. Et quelle était cette œuvre? La vengeance contre les juges et les parties, c'est-à-dire contre tout le sang royal légitime qui était en France; détruire le régent; revêtir le roi d'Espagne et le duc du Maine, sous lui, de la régence; abolir les renonciations; réveiller les cendres du procès de la branche éteinte de Soissons contre l'état de celle de Condé, dont M. le Duc m'a souvent dit que madame du Maine ne s'était point cachée, et dont j'ai très-bien su d'ailleurs qu'elle avait parlé plus d'une fois comme d'une pièce dont elle prétendait bien s'aider, et qui, à son compte, ne laissait devant son mari que les infants d'Espagne; réussir à tout cela par le soulèvement de la noblesse, des parlements, par les ressorts constitution-

Digitized by Google

naires ; introduire les forces d'Espagne, en soulevant tout le royaume, au moins par mer ; sûre de la Bretagne par l'idée flatteuse d'états généraux, d'union des parlements, et des autres tribunaux par les cris excités contre l'administration des finances et contre les mœurs du régent, et en dernier lieu en tirant tous les avantages possibles de sa mésintelligence avec l'Espagne, et tout cela fortifié de plusieurs gens considérables, de l'affectation si follement et si publiquement marquée du maréchal de Villeroy par ses éclatantes précautions contre le poison, de tout craindre et sans cesse pour la vie du roi, par un premier président du parlement de Paris, tout à eux et parfaitement sans âme, et par l'affolement de sa compagnie, de se prétendre les tuteurs des rois, irritée contre le régent, et brûlante de domination et de vengeance, par la Bretagne, infatuée du rétablissement de ses anciens priviléges et de l'honneur de rendre la liberté à toute la France en recevant les troupes d'Espagne dans ses ports, et leur servant de places d'armes, d'entrepôts et de magasins ; mais les instruments à faire réussir de si beaux projets ne répondirent pas à leur importance ni à leur étendue. L'étonnement fut grand quand on vit des chefs d'entreprise si risibles, et les personnages du complot si dignes de mépris.

Le lendemain de l'arrivée du courrier de Poitiers à l'abbé Dubois, le prince de Cellamare, averti de son côté d'un événement si fâcheux, mais qui se flattait encore que la compagnie du banquier banqueroutier avait pu être la cause de l'arrêt des deux jeunes voyageurs et de l'enlèvement de leurs papiers, cacha son inquiétude sous une apparence fort tranquille, et alla à une heure après midi chez M. le Blanc redemander un paquet de lettres qu'il leur avait donné par l'occasion de leur retour en Espagne et munis de passe-ports du roi. Le

Digitized by Google

Blanc, qui avait sa leçon faite de plus d'une façon, par l'abbé Dubois qui l'avait vu le matin chez lui, et après par M. le duc d'Orléans, qu'ils avaient vu ensemble, sur la conduite à tenir dans les divers cas qui étaient possibles à l'égard de l'ambassadeur, lui répondit que le paquet avait été vu, qu'il y avait des choses importantes, et que, loin de lui être rendu, il avait ordre de le remener lui-même en son hôtel avec M. l'abbé Dubois, qui, averti à l'instant de l'arrivée de Cellamare chez le Blanc, y était promptement accouru. Ils le firent donc monter dans le carrosse de M. le Blanc, et y entrèrent avec lui. L'ambassadeur, qui sentit bien qu'un pareil compliment ne se hasardait pas sans s'être précautionné sur l'exécution, ne fit aucune difficulté, et ne perdit pas un moment de sang-froid et d'air de tranquillité.

Pendant les trois heures au moins qu'ils passèrent chez lui à fouiller tous ses bureaux et ses cassettes et séparer les papiers qu'ils voulurent, en homme qui ne craint rien et qui est assuré dans sa conduite, il traita toujours M. le Blanc fort civilement; pour l'abbé Dubois, avec qui il sentit bien qu'il n'avait rien à ménager, et que tout son complot était découvert, il affecta de le traiter avec le dernier mépris, jusque-là que, le Blanc se mettant après une petite cassette : « M. le Blanc, M. le Blanc, laissez cela, lui dit-il, cela n'est pas pour vous; cela est bon pour l'abbé Dubois (qui était là présent). » Puis, en le regardant, il ajouta : « Il a été maquereau toute sa vie, ce ne sont là-dedans que lettres de femmes. » L'abbé Dubois se mit à rire, n'osant pas se fâcher. Ce fut apparemment un bon mot que Cellamare voulut lâcher. Il était vieux déjà, il le paraissait encore plus que son âge. Il avait beaucoup d'esprit, de savoir et de capacité, et tout cela tourné au solide, nulle sorte de débauche, et toute sa galanterie n'était que pour le com-

Digitized by Google

merce du grand monde, pénétrer ce qu'il voulait savoir, faire et entretenir des partisans au roi d'Espagne et semer sans imprudence le mécontentement du régent; c'était donc là uniquement ce qui l'engageait à se mêler avec choix dans les meilleures compagnies. Du reste, fort retiré chez lui à lire ou à travailler. Au moment de son arrivée chez lui avec ses deux acolytes, un détachement de mousquetaires s'empara des portes et de la maison.

Quand tout fut visité, le scellé du roi et le cachet de l'ambassadeur furent mis sur tous les bureaux et les cassettes qui renfermaient des papiers. L'abbé Dubois et le Blanc s'en allèrent ensemble rendre compte au régent, et laissèrent auprès de l'ambassadeur les mousquetaires pour le garder lui et ses domestiques, et du Libois, un des gentilshommes ordinaires du roi, comme il se pratique toujours d'en laisser un auprès des ambassadeurs dans les fâcheuses occasions. Celui-ci avait beaucoup d'esprit et d'entendement, et avait presque toujours été choisi pour ces tristes commissions.

J'appris le matin chez moi la capture de Poitiers, sans avoir rien su de ceux qui y furent arrêtés. Comme j'étais à table, il vint un garçon rouge me dire de la part de M. le duc d'Orléans de me trouver à quatre heures aux Tuileries pour le conseil de régence. Comme ce n'était pas jour d'en tenir, je lui demandai ce qu'il y avait donc de nouveau. A son tour, il fut surpris de mon ignorance, et m'apprit que l'ambassadeur d'Espagne était arrêté. Dès que j'eus mangé un morceau, je quittai la compagnie, et m'en allai au Palais-Royal, où j'appris de M. le duc d'Orléans tout ce que je viens de raconter. Je lui parlai des papiers; il me dit que l'abbé Dubois les avait; qu'il n'avait pas eu le temps encore de les examiner ni de lui en rendre compte; qu'il allait seu-

Digitized by Google

lement montrer quelque chose au conseil de régence, qu'il avait voulu instruire lui-même sur cet éclat. Ces propos et divers autres aussi vagues gagnèrent le temps, et je m'en allai l'attendre aux Tuileries. J'y trouvai de l'étonnement sur plusieurs visages, quelques petits pelotons de deux, de trois et de quatre ensemble; en général, des gens frappés de l'éclat de l'arrêt d'un ambassadeur d'Espagne, et peu enclins à l'approuver.

M. le duc d'Orléans arriva peu après. Il avait, mieux qu'homme que j'aie connu, le talent de la parole, et, sans avoir besoin d'aucune préparation, il disait ce qu'il voulait ni plus ni moins; les termes étaient justes et précis, une grâce naturelle les accompagnait, avec l'air de ce qu'il était, toujours mêlé d'un air de politesse. Il ouvrit le conseil par un discours sur les personnes et les papiers arrêtés à Poitiers, qui avaient découvert une conspiration fort dangereuse contre l'état, prête à éclater, dont l'ambassadeur d'Espagne était le principal promoteur. Son altesse royale allégua les raisons pressantes qu'elle avait eues de s'assurer de la personne de cet ambassadeur, de faire visiter ses papiers, de le faire garder par du Libois et par des mousquetaires. Il s'étendit à montrer que la protection du droit des gens ne s'étendait pas jusqu'aux conspirations; que les ambassadeurs s'en rendaient indignes quand ils entraient, encore plus quand ils excitaient des complots contre l'état où ils résidaient. Il cita plusieurs exemples d'ambassadeurs arrêtés pour moins. Il expliqua les ordres qu'il avait donnés pour informer de sa part tous les ministres étrangers qui étaient à Paris de cette affaire, et il ordonna à l'abbé Dubois de rendre compte au conseil de ce qu'il avait fait chez Cellamare, de quelle façon cela

Digitized by Google

s'était passé avec cet ambassadeur, et de lire ensuite au conseil deux lettres de ce ministre au cardinal Albéroni, trouvées dans les papiers apportés de Poitiers.

L'abbé Dubois balbutia un récit court et mal en ordre de ce qu'il avait fait chez l'ambassadeur, et s'étendit davantage sur l'importance de la découverte et sur celle de ce qu'on voyait déjà de la conspiration. Les deux lettres qu'il lut ne laissèrent point douter que Cellamare ne fût à la tête de cette affaire, et qu'Albéroni n'y entrât aussi avant que lui. On fut aussi très-scandalisé des expressions de ces lettres sur M. le duc d'Orléans, qui n'étaient ménagées ni en choses ni en termes.

Ce prince reprit la parole pour témoigner avec beaucoup de modération qu'il ne soupçonnait point le roi ni la reine d'Espagne d'entrer dans une affaire de cette nature, qu'il ne l'attribuait qu'à la passion d'Albéroni et à celle de l'ambassadeur pour lui plaire, et qu'il en demanderait justice à leurs majestés catholiques. Il remontra ensuite l'importance de ne rien négliger pour l'entier éclaircissement d'une affaire si capitale au repos et à la tranquillité du royaume, et finit par dire que jusqu'à ce qu'il en sût davantage, il ne voulait nommer personne de ceux qui pouvaient y être entrés. Tout ce discours fut fort applaudi, et je crois qu'il s'en trouva dans la compagnie qui se sentirent bien à leur aise quand ils entendirent que le régent ne voulait nommer ni laisser répandre de soupçons sur personne jusqu'à ce qu'il fût plus éclairci.

Néanmoins, dès le lendemain matin, samedi 10 décembre, Pompadour fut arrêté à huit heures, comme il se levait, et conduit à la Bastille. Madame de Pompadour et madame de Courcillon, sa fille, et belle-fille de Dangeau, allèrent au Palais-Royal. M. le duc d'Orléans

Digitized by Google

leur fit faire excuse de ce qu'il ne pouvait leur parler par le maréchal de Villeroy, qui était avec lui, avec des compliments vagues qui ne signifiaient rien.

Pompadour était un grand homme, triste et froid, qui avait passé avec sa femme, fille du maréchal de Noailles, la plus grande partie de sa vie sans cour et sans servir, dans une grande obscurité à Paris, où il n'avait pas laissé de se ruiner, et qui n'avait reparu dans le monde que par le mariage de sa fille, qui était une beauté et fort jeune, avec Courcillon, qui y trouvait une alliance qui l'honorait fort, et des biens à venir, dont le père et la mère n'avaient pu dissiper les fonds. Par ce mariage ils entrèrent à la cour. Dangeau donna à Pompadour sa place de menin de Monseigneur, qui ne lui servait à rien, et Pompadour vécut à la cour sans être de rien et sans considération aucune. Il avait de l'esprit et de la lecture; mais il n'en sut jamais rien faire. Ses conseils et son crédit ne pouvaient fortifier un parti, et chacun rit et s'étonna qu'il fût entré dans celui-ci. Sa femme avait le petit manége. A l'appui de madame de Dangeau et de la décoration de la duchesse d'Elbœuf, sa sœur, elle fit une cour basse à madame de Maintenon et à madame des Ursins quand elle fit ici ce voyage triomphant dont il a été parlé, et se fit ainsi gouvernante des enfants de madame la duchesse de Berry. Sa fonction ne fut que d'un moment, et la mort du roi la fit retomber et son mari dans le néant, dont le mariage de leur fille les avait tirés.

Ce même samedi 10 décembre, Saint-Geniès fut aussi arrêté et conduit à la Bastille. Saint-Geniès était une espèce d'aventurier, bâtard de Saint-Geniès, mort en 1685 lieutenant général, gouverneur de Saint-Omer, et frère du maréchal de Navailles, mort en 1684. Il avait eu deux fils d'Antoinette Drouart, morte en 1671, qu'il

Digitized by Google

fit légitimer, en 1678, par lettres patentes du roi enregistrées, et que par son testament il appelle ses enfants naturels et légitimés. Le cadet eut une abbaye, je ne sais ce qu'il est devenu. Celui dont il s'agit ici servit toute sa vie avec beaucoup de valeur et s'attacha fort au maréchal de Villeroy, qui lui fit donner un brevet de colonel de dragons en 1704. Il épousa, en 1695, une fille de Roland, fermier général, manière d'aventurière aussi et grande danseuse. En 1717, il s'avisa de vouloir être légitime, et demanda par un placet au roi et au régent que les enregistrements de ses lettres de légitimation, obtenues par son père, fussent rayés. On se moqua de lui. C'était un bon garçon, sans cervelle, uniquement propre à un coup de main. Il n'eut que deux filles. Je ne sais ce que tout cela est devenu depuis la fin de l'affaire qui me fait parler de lui.

Le même jour, les députés du parlement vinrent au Palais-Royal demander la liberté du président Blamont. Le régent leur répondit qu'il avait fait arrêter l'ambassadeur d'Espagne pour une conspiration, qu'il le renvoyait à Madrid, et qu'il en demandait justice au roi d'Espagne, qu'il voulait être éclairci sur ceux qui y étaient entrés, et que, pour le présent, il ne pouvait répondre à ce qu'ils demandaient. Le moment de cette députation fut trouvé mal choisi.

D'Aydie, veuf de la sœur de Riom et de même nom que lui, et qui logeait au Luxembourg, disparut. Un abbé Brigault fort dans le bas étage, qui était en fuite, fut pris à Nemours et conduit à la Bastille. Magny, introducteur des ambassadeurs, prit aussi la fuite. Sa charge fut donnée à vendre à Foucault, son père, conseiller d'état, chef du conseil de Madame. On a vu ailleurs que ce Magny n'était qu'un misérable fou. Ces trois hommes n'étaient pas pour fortifier beaucoup un parti. A la nais-

Digitized by Google

sance près d'Aydie, on ne comprenait pas ce qu'un parti en pouvait faire.

Le mardi 13 décembre, jour que tous les ministres étrangers allaient au Palais-Royal, et qui était le premier mardi d'après la détention de Cellamare, ils y furent tous, ambassadeurs et autres. Aucun ne fit de plaintes de ce qui était arrivé; on leur donna à tous la copie des deux lettres qui avaient été lues au conseil. L'après-dînée, on fit monter l'ambassadeur d'Espagne dans un carrosse avec du Libois, un capitaine de cavalerie et un capitaine de dragons, choisis pour le conduire à Blois, et y rester auprès de lui jusqu'à ce qu'on eût nouvelle de l'arrivée du duc de Saint-Aignan en France. Quelques jours après, Sandraski, brigadier de cavalerie et colonel de hussards, Seret, autre colonel de hussards et quelques autres moindres officiers, furent conduits à la Bastille.

Digitized by Google

CHAPITRE DXXIII.

Évêques et cardinaux en débats sur les carreaux à la chapelle du roi pour le sacre de Massillon. — Le parlement refuse d'enregistrer la banque royale. — Le régent s'en passe. — Menille à la Bastille. — Cellamare écrit très-inutilement aux ministres étrangers à Paris. — Conseil secret au Palais-Royal. — Le régent confie à M. le Duc et à moi que le duc et la duchesse du Maine sont des plus avant dans la conspiration. — Nous concluons à les faire arrêter et enfermer l'un à Dourlens, l'autre à Dijon. — Ils mettent leurs papiers à couvert. — Perfidie de Dubois. — Arrestation à Sceaux du duc du Maine et de la duchesse du Maine à Paris. — L'un est conduit à Dourlens, l'autre à Dijon. — Les enfants du duc du Maine exilés. — Exil du cardinal de Polignac à Anchin. — Arrestation de Davisard et autres gens du duc du Maine. — Excellente et nette conduite du comte de Toulouse. — Le duc de Saint-Aignan se tire habilement d'Espagne où on voulait le retenir. — Mort du comte de Solre, de Nointel et du vieux Heudicourt. — Bellisle, sa famille, son île. — Son caractère. — Celui du chevalier de Bellisle. — Union des deux frères. — Leur liaison avec moi. — Échange de Bellisle que l'aîné fait avec le roi.

Deux incidents arrivés le vendredi 16 décembre méritent d'être rapportés et n'interrompront pas longtemps l'affaire de la conspiration. Le premier fut ecclésiastique; le père Massillon, de l'Oratoire, excellent prédicateur, avait reçu ses bulles pour l'évêché de Clermont, auquel le roi l'avait nommé. Il avait fort plu à la cour

Digitized by Google

par des sermons à la portée de l'âge et de l'état du roi qu'il avait précédemment prêchés à la chapelle. Le roi eut curiosité de voir son sacre. Il fut dit que pour sa commodité il se ferait dans la chapelle. Les évêques, toujours très-attentifs à usurper, tirèrent sur le temps et déclarèrent que pas un n'assisterait à ce sacre s'il s'y trouvait des cardinaux. Il n'y avait point d'exemple de sacre dans la chapelle du roi, très-peu ailleurs où le roi ou la reine eussent été, et lorsque cela était arrivé, c'était dans des tribunes. La difficulté des évêques était qu'ils n'osaient prétendre des carreaux dans la chapelle, et que, n'en ayant point, ils n'en voulaient pas voir aux cardinaux. Mais la difficulté était ridicule. Les évêques se trouvent continuellement à la messe du roi et à celle de la reine, et à toutes les cérémonies et offices qui se font à la chapelle en présence de leurs majestés. Ils n'y ont jamais eu ni prétendu de carreaux, et y en ont toujours vu aux cardinaux, sans parler des ducs et des duchesses. Quelle différence donc d'un sacre dans la chapelle, ou de la simple messe du roi, ou d'une autre cérémonie? C'est qu'ils sentaient leurs forces, la faiblesse du régent, la situation actuelle des cardinaux, et qu'ils cherchaient à se fabriquer un titre de leur ridicule difficulté.

Le cardinal de Noailles était éreinté par l'appel qu'il venait de publier, et le grand aumônier lui disputait de faire porter sa croix devant lui dans la chapelle; il ne pouvait donc songer à y aller. Polignac était encore moins en état d'y paraître et de disputer, comme on le verra incontinent; Rohan et Bissy en étaient à faire leur cour aux évêques pour les attirer à faire tous les pas de fureur qui leur convenaient dans la circonstance toute fraîche de la déclaration de l'appel du cardinal de Noailles et de plusieurs évêques et corps en même temps. Bissy,

Digitized by Google

dans la foule qu'il travaillait à exciter, et qui n'espérait de succès à Rome que par celui qu'il opérait ici par les évêques de France, se trouva, heureusement pour leurs prétentions, le seul des cardinaux qui pût se trouver à ce sacre.

Il le leur sacrifia d'autant plus volontiers, que cette complaisance de ne s'y point trouver n'altérait point la possession des cardinaux, et ne donnait aucun titre aux évêques qui, contents de ne point voir de carreaux dans la chapelle, parce que le roi, pour voir mieux, y devait être dans sa tribune qui contient aisément toute sa suite, ne purent trouver mauvais qu'il y eût là des carreaux, qui ne se pouvaient voir d'en bas, et par conséquent que le cardinal y eût le sien auprès du roi, comme le grand chambellan, le premier gentilhomme de la chambre, le gouverneur du roi et son capitaine des gardes, tous ducs, et pour le cardinal de Gesvres, c'était avec de l'esprit, du savoir et une rage d'être cardinal, qui avait occupé toute sa vie un hypocondriaque de sa santé, qui, dès qu'il fut parvenu à la pourpre, se renferma presque aussitôt et ne se trouva plus à rien. Mais je préviens sa promotion, qui n'arriva que dans l'année suivante. Ainsi, le père Massillon fut sacré dans la chapelle par M. de Fréjus, précepteur du roi, assisté des évêques de Nantes, premier aumônier de M. le duc d'Orléans, et de Vannes. Le roi était dans sa tribune, accompagné de sa suite, parmi laquelle était le cardinal de Rohan, douze ou quinze évêques en bas, et point de cardinaux; la cérémonie s'en fit le 21 décembre. Le nouvel évêque eut 10,000 écus de gratification en attendant une abbaye.

L'autre incident fut d'une autre espèce. Quelque abattu que fût le parlement du dernier lit de justice, il était encore plus irrité et commençait à reprendre ses

Digitized by Google

esprits. Le fracas de l'arrestation de l'ambassadeur d'Espagne, le mouvement des emprisonnements qui suivirent de si près, lui donnèrent du courage pour résister à l'enregistrement de la banque royale, d'autant plus qu'elle était fort mal reçue du public. Le premier président alla donc rendre compte au régent de la difficulté que sa compagnie apportait à cet enregistrement. M. le duc d'Orléans méprisa l'un et l'autre, et à peu de jours de là, fit publier la banque royale, l'établit très-bien, et montra au parlement qu'il savait se passer de son enregistrement.

Le samedi 17, le garde des sceaux alla à la Bastille; il y dîna même et y demeura longtemps. Le soir, Menille y fut conduit. Il était ami particulier de l'abbé Brigault, et avait été longtemps gentilhomme servant du feu roi. Son esprit ni sa société n'étaient pas au-dessus de sa charge. On haussait les épaules de pareils conjurés. Cellamare, avant de partir, avait écrit aux ambassadeurs et autres ministres étrangers, pour les intéresser dans sa détention. Ses lettres leur furent rendues; pas un d'eux ne s'en émut ni ne fit le moindre pas en conséquence, pas même ce boute-feu de Bentivoglio, trop occupé des mines à charger sous les pieds du cardinal de Noailles et de tous ceux qui venaient d'appeler en même temps.

Le dimanche 25 décembre, jour de Noël, M. le duc d'Orléans me manda de me trouver l'après-dînée chez lui, sur les quatre heures. M. le Duc, le duc d'Antin, le garde des sceaux, Torcy et l'abbé Dubois s'y trouvèrent. On y discuta plusieurs choses sur Cellamare et son voyage, sur les mesures pour éviter les plaintes des ministres étrangers qui n'en avaient aucune envie, sur la manière de demander au roi d'Espagne une justice qu'on n'en espérait point, enfin sur la manière de passer

Digitized by Google

à côté de l'enregistrement du parlement, et d'établir sûrement sans cela la banque royale. Tout cela s'agita avec une tranquillité et une liberté d'esprit de la part du régent, qui ne me laissa pas soupçonner qu'il se pût agir d'autre chose. Ce petit conseil dura assez longtemps. Quand il fut fini chacun s'en alla. Comme je m'ébranlais pour sortir comme les autres, M. le duc d'Orléans m'appela; cependant les autres sortirent, et je me trouvai seul avec M. le duc d'Orléans et M. le Duc. Nous nous rassimes. C'était dans le petit cabinet d'hiver, au bout de la petite galerie. Après un moment de silence, il me dit de regarder s'il n'était demeuré personne dans cette petite galerie, et si la porte du bout, par où on y entrait de l'appartement où il couchait, était fermée. J'y allai voir; elle l'était, et personne dans la galerie.

Cela constaté, M. le duc d'Orléans nous dit que nous ne serions pas surpris d'apprendre que M. et madame du Maine se trouvaient tout de leur long dans l'affaire de l'ambassadeur d'Espagne, qu'il en avait les preuves par écrit, qu'il ne s'agissait pas de moins dans leur projet que ce que j'en ai expliqué plus haut. Il ajouta qu'il avait bien défendu au garde des sceaux et à l'abbé Dubois et à le Blanc, qui seuls le savaient, de faire le plus léger semblant de cette connaissance, nous recommanda à tous deux le même secret et la même précaution, et ajouta qu'il avait voulu, avant de se déterminer à rien, consulter avec M. le Duc et avec moi seuls le parti qu'il avait à prendre. Je pensai bien en moi-même que, puisque ces trois autres hommes savaient la chose, il n'était pas sans en avoir raisonné avec eux, et peut-être déjà pris son parti avec l'abbé Dubois; qu'il voulait flatter M. le Duc de la confiance et le mettre de moitié de tout ce qu'il ferait là-dessus; à mon égard, débattre réellement avec moi ce qu'il y avait à faire pour ne s'en

Digitized by Google

pas tenir à ces trois autres seuls, et parce qu'il avait toujours accoutumé, comme on l'a vu toujours ici, de me faire part des choses secrètes les plus importantes qui demandaient des partis instants à prendre et qui l'embarrassaient le plus. M. le Duc sur-le-champ alla droit au fait, et dit qu'il fallait les arrêter tous deux et les mettre en lieu dont on ne pût rien craindre. J'appuyai cet avis et les périlleux inconvénients de ne le pas exécuter incessamment, tant pour étourdir et mettre en confusion tout le complot en lui ôtant ses chefs, tels que ces deux-là et Cellamare déjà arrêté et parti, et se parer des coups précipités et de désespoir qu'il y avait lieu de craindre de gens si appuyés qui se voyaient découverts, et qui, en quelque état que fussent leurs mesures, sentaient qu'on en arrêterait et qu'on découvrirait tous les jours, et que conséquemment ils n'avaient pas un instant à perdre pour exécuter tout ce qui pouvait être en leur possibilité, et tenter même l'impossible qui réussit quelquefois et qu'il faut toujours hasarder dans des cas désespérés, tels que celui dans lequel ils se rencontraient.

M. le duc d'Orléans trouva que ce serait en effet tout le meilleur parti, mais il insista sur la qualité de madame du Maine, moins je pense en effet, que pour faire parler le fils de son frère. Ce doute réussit fort bien par la haine qu'il portait personnellement à sa tante et à son mari, et qu'il faut avouer que tous deux avaient largement méritée, et par la nature aussi de l'affaire qui allait à bouleverser l'état, et les renonciations qui délivraient sa branche à son tour de l'aînesse de celle d'Espagne. M. le Duc répondit à l'objection proposée que ce serait à lui à la faire, mais que, loin de trouver qu'elle dût arrêter, c'était une raison de plus pour se hâter d'exécuter; que ce ne serait pas la première ni

Digitized by Google

peut-être la vingtième fois qu'on eût arrêté des princes du sang ; que plus ils étaient grands et naturellement attachés à l'état par leur naissance, plus ils étaient coupables quand ils s'en prévalaient pour le troubler, et quand il n'y avait à son sens rien de plus pressé que d'étourdir leurs complices par un coup de cet éclat, et les priver subitement de toutes les machines que la rage et l'esprit du mari et de la femme savaient remuer. Je louai fort la droiture, l'attachement et le grand sens de l'avis de M. le Duc ; je l'étendis ; j'insistai sur le courage et la fermeté que le régent devait montrer dans une occasion si critique, et où on en voulait à lui si personnellement, et sur la nécessité d'effrayer par là toute cette pernicieuse cabale, de leur ôter leur grand appui et de nom et d'intrigue et de moyens, et les rendre par ce grand coup pour ainsi dire orphelins, sans chef et sans point de réunion ni de subordination, avant qu'ils eussent le temps d'aviser aux remèdes, si ce mal leur arrivait comme ils le devaient désormais craindre continuellement. M. le duc d'Orléans regarda M. le Duc qui reprit la parole, et insista de nouveau sur son avis et le mien. Le régent alors se rendit et n'y eut pas de peine.

Après quelques propos sur cette résolution, on agita où on les giterait. La Bastille et Vincennes ne parurent pas convenables, il fallait éviter tentation si prochaine aux partisans qu'ils avaient dans Paris, aux humeurs du parlement, aux manéges qu'y ferait le premier président. On discuta des places, car les arrêter, et les séparer l'un de l'autre, fut résolu tout à la fois ; il s'agit d'abord du gîte du duc du Maine. Entre les lieux agités, M. le duc d'Orléans parla de Dourlens. Je saisis ce nom, j'alléguai que Charost et son fils en étaient gouverneurs, qu'ils l'étaient de Calais, place peu éloignée de l'autre

Digitized by Google

et avaient l'unique lieutenance générale de Picardie, que c'étaient des hommes d'une race fidèle, et personnellement d'une probité, d'une vertu, d'un attachement à l'état dont je ne craignais pas de répondre, et Charost de tout temps mon ami particulier. Sur ce propos, il fut convenu d'envoyer le duc du Maine à Dourlens, et de l'y tenir serré, et bien étroitement gardé.

Ensuite on passa au gîte de madame du Maine. Je représentai que celui-là était bien plus délicat à choisir par la qualité, le sexe et l'humeur de celle dont il s'agissait, propre à tout entreprendre pour se sauver et pour faire rage sans crainte, et par son courage et sa fougue naturelle, et par ne rien craindre pour elle-même par son sexe et sa naissance, au lieu que son mari, si dangereux en dessous, si méprisable à découvert, tomberait dans le dernier abattement et ne branlerait pas dans sa prison où il tremblerait de tout son corps dans la frayeur continuelle de l'échafaud. Divers lieux discutés, M. le duc d'Orléans se mit à sourire, à regarder M. le Duc et à lui dire qu'il fallait bien qu'il l'aidât, qu'il se prêtât de son côté, que c'était l'affaire de l'état et guère moins la sienne que celle de lui régent, et tout de suite lui proposa le château de Dijon. M. le Duc trouva la proposition étrange, convint qu'il fallait mettre madame du Maine en lieu extrêmement sûr, mais que de le faire geôlier de sa tante, cela ne se pouvait accepter. Toutefois il le dit aussi en souriant, et, par sa contenance, donna lieu au régent d'insister. M. le Duc se défendit, je ne disais mot, et je regardais de tous mes yeux. A la fin M. le Duc me demanda s'il n'avait pas raison. Je me mis à sourire aussi et je répondis que je ne pouvais nier qu'il n'eût raison ni moins encore que M. le duc d'Orléans ne l'eût et plus grande et meilleure. J'avais fort pensé et pesé pendant la petite dispute, et je trou-

Digitized by Google

vai un grand avantage pour M. le duc d'Orléans de rendre M. le Duc son compersonnier dans le fait de la prison de madame du Maine, et par conséquent du duc du Maine aussi, et elle en lieu plus sûr et plus sans espérance de fuite et de ressource qu'aucun, dans le milieu du gouvernement de M. le Duc, et dans une place de son entière dépendance; je ne dissimulerai pas non plus un peu de nature à trouver la rocambole plaisante après tous les élans du procès, tant de la succession de M. le Prince que pour la qualité de prince du sang et pour l'habilité de succéder à la couronne, de voir cette femme qui avait tant osé assurer qu'elle renverserait l'état et mettrait le feu partout pour conserver ces avantages si étrangement acquis, de la voir, dis-je, rager entre quatre murailles de la dition de M. le Duc. Il résista longtemps à tout ce que M. le duc d'Orléans et moi pûmes lui dire, à quoi la bienséance eut plus de part après tout ce qui s'était passé entre eux, que la vraie répugnance. Aussi se laissa-t-il vaincre à la fin, et consentit-il à l'étroite prison de sa chère tante dans le château de Dijon; tout cela résolu, pour l'exécuter en bref, nous nous séparâmes.

Le lundi et mardi suivants, 26 et 27 décembre, se passèrent à prendre les mesures et à donner les ordres nécessaires, avec tout le secret qu'il se put; mais M. et madame du Maine, qui voyaient l'ambassadeur d'Espagne conduit à Blois, ses paquets pris, ses papiers visités et bien des gens arrêtés, n'étaient pas sans appréhension de l'être, et avaient eu tout le loisir de donner à leurs papiers tout l'ordre qu'ils jugèrent à propos. Avec cette précaution leur crainte diminua, quoi qu'il pût arriver. L'abbé en savait autant sur leur compte lorsqu'il reçut les papiers de Blois qu'il montra en avoir appris depuis par l'examen de ces mêmes papiers, et

Digitized by Google

s'il avait été droit en besogne il n'eût pas différé de les montrer au régent ni d'arrêter M. et madame du Maine au même instant que l'ambassadeur d'Espagne au plus tard, et par cette diligence il eût prévenu la leur et eût saisi leurs papiers importants; mais ce n'était pas son intérêt particulier de servir si bien l'état ni son maître, et le scélérat ne songea jamais qu'à soi.

Le mercredi 28 décembre, je fus mandé au Palais-Royal, pour l'après-dînée, par M. le duc d'Orléans, avec M. le Duc, l'abbé Dubois et le Blanc, dans le petit cabinet d'hiver. C'était pour prendre les dernières mesures et résumer toutes celles qui avaient été prises. Pendant que nous conférions, le duc du Maine vint de Sceaux voir madame la duchesse d'Orléans au Palais-Royal, et, au bout d'une heure de conversation avec elle, s'en retourna à Sceaux. Madame du Maine était demeurée depuis quelques jours à Paris, dans une maison assez médiocre de la rue Saint-Honoré, qu'ils avaient louée. C'était le centre de Paris. Elle était là aux aguets et le bureau d'adresse des siens, à quoi le peureux époux n'avait osé se confier. La conférence chez M. le duc d'Orléans fut assez longue. Tout y fut compassé et définitivement réglé pour l'exécution du lendemain. Tous les cas possibles prévus et les ordres convenus jusque sur les bagatelles, il arriva pourtant que les ordres donnés au régiment des gardes et aux deux compagnies des mousquetaires, qui pourtant ne branlèrent pas de leurs quartiers ni de leurs hôtels, ne laissèrent pas de transpirer sur le soir, et de faire juger à ce qui en fut instruit qu'il se méditait quelque chose de considérable. En sortant du cabinet, je convins avec le Blanc qu'aussitôt que le coup serait fait, il enverrait simplement un laquais savoir de mes nouvelles.

Le lendemain, sur les dix heures du matin, ayant fait

Digitized by Google

filer des gardes du corps tout alentour de Sceaux sans bruit et sans paraître, la Billarderie, lieutenant des gardes du corps, y alla et arrêta le duc du Maine, comme il sortait d'entendre la messe dans sa chapelle, et fort respectueusement le pria de ne pas rentrer chez lui, et de monter tout de suite dans un carrosse qui l'avait amené. M. du Maine, qui avait mis bon ordre qu'on ne trouvât rien chez lui ni chez pas un de ses gens, et qui était seul à Sceaux avec ses domestiques, ne fit pas la moindre résistance. Il répondit qu'il s'attendait depuis quelques jours à ce compliment, et monta sur-le-champ dans le carrosse. La Billarderie s'y mit à côté de lui, et sur le devant un exempt des gardes du corps et Favancourt, brigadier dans la première compagnie des mousquetaires, destiné à le garder dans sa prison.

Comme ils ne parurent devant le duc du Maine que dans le moment qu'ils montèrent en carrosse, le duc du Maine parut surpris et ému de voir Favancourt. Il ne l'aurait pas été de l'exempt des gardes; mais la vue de l'autre l'abattit. Il demanda à la Billarderie ce que cela voulait dire, qui alors ne put lui dissimuler que Favancourt avait ordre de l'accompagner et de rester avec lui dans le lieu où ils allaient. Favancourt prit ce moment pour faire son compliment comme il put, auquel le duc du Maine ne répondit presque rien, mais d'une manière civile et craintive. Ces propos les conduisirent au bout de l'avenue de Sceaux, où les gardes du corps parurent. L'aspect en fit changer de couleur le duc du Maine.

Le silence fut peu interrompu dans le carrosse. Par-ci, par-là M. du Maine disait qu'il était très-innocent des soupçons qu'on avait contre lui, qu'il était très-attaché au roi, qu'il ne l'était pas moins à M. le duc d'Orléans, qui ne pourrait s'empêcher de le reconnaître, et qu'il était bien malheureux que son altesse royale donnât

Digitized by Google

créance à ses ennemis, mais sans jamais nommer personne : tout cela par hoquets et parmi force soupirs, de temps en temps des signes de croix et des marmotages bas comme des prières, et des plongeons de sa part à chaque église ou à chaque croix par où ils passaient. Il mangea avec eux dans le carrosse assez peu, tout seul le soir, force précautions à la couchée. Il ne sut que le lendemain qu'il allait à Dourlens. Il ne témoigna rien là-dessus. J'ai su toutes ces circonstances et celles de sa prison, après qu'il en fut sorti, par ce même Favancourt que je connaissait fort, parce que c'était lui qui m'avait appris l'exercice, et qui était sous-brigadier de la brigade de Crenay, dans la première compagnie des mousquetaires, dans le temps que j'étais dans cette même brigade, et qui m'avait toujours courtisé depuis. M. du Maine eut deux valets avec lui et fut presque toujours gardé à vue.

Au même instant qu'il fut arrêté, Ancenis, qui venait d'avoir la survivance de la charge de capitaine des gardes du corps du duc de Charost, son père, alla arrêter la duchesse du Maine dans sa maison, rue Saint-Honoré. Un lieutenant et un exempt des gardes du corps à pied et une troupe de gardes du corps parurent en même temps et se saisirent de la maison et des portes. Le compliment du duc d'Ancenis fut aigrement reçu. Madame du Maine voulut prendre des cassettes. Ancenis s'y opposa. Elle réclama au moins ses pierreries : altercations fort hautes d'une part, fort modestes de l'autre ; mais il fallut céder. Elle s'emporta contre la violence faite à une personne de son rang, sans rien dire de trop désobligeant à M. d'Ancenis et sans nommer personne. Elle différa de partir tant qu'elle put, malgré les instances d'Ancenis, qui à la fin lui présenta la main, et lui dit poliment, mais fermement, qu'il fallait partir. Elle trouva à sa porte deux carrosses

Digitized by Google

de remise, tous deux à six chevaux, dont la vue la scandalisa fort. Il fallut pourtant y monter. Ancenis se mit à côté d'elle, le lieutenant et l'exempt des gardes sur le devant, deux femmes de chambre, qu'elle choisit, avec ses hardes, qu'on visita, dans l'autre carrosse. On prit le rempart; on évita les grandes rues; qui que ce soit n'y branla, dont elle ne put s'empêcher de marquer sa surprise et son dépit, ne jeta pas une larme, et déclama en général par hoquets contre la violence qui lui était faite. Elle se plaignit souvent de la rudesse et de l'indignité de la voiture, et demanda de fois à autre où on la menait. On se contenta de lui dire qu'elle coucherait à Essonne, sans lui rien dire de plus. Ses trois gardiens gardèrent un profond silence. On prit à la couchée toutes les précautions nécessaires. Lorsqu'elle partit le lendemain, le duc d'Ancenis prit congé d'elle, et la laissa au lieutenant et à l'exempt des gardes du corps avec des gardes du corps pour la conduire. Elle lui demanda où on la menait : il répondit simplement : « A Fontainebleau, » et vint rendre compte au régent. L'inquiétude de madame du Maine augmenta à mesure qu'elle s'éloignait de Paris; mais quand elle se vit en Bourgogne, et qu'elle sut enfin qu'on la menait à Dijon, elle déclama beaucoup.

Ce fut bien pis quand il fallut entrer dans le château, et qu'elle s'y vit prisonnière sous la clef de M. le Duc. La fureur la suffoqua. Elle dit rage de son neveu, et de l'horreur du choix de ce lieu. Néanmoins, après ces premiers transports, elle revint à elle, et à comprendre qu'elle n'était ni en lieu ni en situation de faire tant l'enragée. Sa rage extrême se renferma en elle-même, elle n'affecta plus que de l'indifférence pour tout et une dédaigneuse sécurité. Le lieutenant de roi du château, absolument à M. le Duc, la tint fort serrée, et la veilla et

Digitized by Google

ses deux femmes de chambre de fort près. Le prince de Dombes et le comte d'Eu furent en même temps exilés à Eu, où ils eurent un gentilhomme ordinaire toujours auprès d'eux, et mademoiselle du Maine envoyée à Maubuisson.

Son bon ami, le cardinal de Polignac, qu'on crut être de tout avec elle, eut ordre le même matin de partir sur-le-champ pour son abbaye d'Anchin, accompagné d'un des gentilshommes ordinaires du roi, qui demeura auprès de lui tant qu'il fut en Flandre; le cardinal partit sur la fin de la matinée même. Dans le même moment, Davisard, avocat général du parlement de Toulouse, qui s'était signalé par ses factums pour le duc du Maine contre les princes du sang; deux fameux avocats de Paris, dont l'un se nommait Bargetton, qui y avaient fort travaillé avec lui; une mademoiselle de Montauban, attachée à madame du Maine en manière de fille d'honneur, et une principale femme de chambre, favorite, confidente, et sur le pied de bel esprit, avec quelques autres domestiques de M. et de madame du Maine, furent aussi menés à la Bastille. Il fut résolu d'envoyer mademoiselle du Maine à l'abbaye de Maubuisson, et ses deux frères à Eu, avec un gentilhomme ordinaire du roi auprès d'eux.

Le Blanc me tint parole. J'étais chez moi à huis-clos, inquiet de l'exécution, et n'osant pas ouvrir la bouche, me promenant dans mon cabinet et regardant à tous moments ma pendule, lorsqu'un laquais vint de sa part savoir simplement de mes nouvelles. Je fus fort soulagé, quoique dans l'ignorance comment tout se serait passé. Mon carrosse était tout attelé. Je ne fis que monter dedans pour aller chez M. le duc d'Orléans. Je le trouvai seul aussi, qui se promenait dans sa galerie. Il était près de onze heures, le Blanc et l'abbé Dubois sortaient d'avec

Digitized by Google

lui. Je le trouvai fort empêché de son entrevue avec madame la duchesse d'Orléans, et moi bien à mon aise de n'être plus à portée avec elle qu'il pût me charger du paquet. Je l'encourageai de mon mieux, et au bout d'une demi-heure, je m'en allai sur l'annonce du comte de Toulouse.

Je sus après de M. le duc d'Orléans qu'il lui avait parlé à merveille, protesté qu'il ne savait pas un mot de cette affaire, et que son altesse royale ne le trouverait jamais mêlé en rien contre son service ni contre la tranquillité de l'état; qu'il ne pouvait n'être pas sensible au malheur de M. et de madame du Maine; qu'il ne pouvait se persuader non plus que son altesse royale ne les crût fort coupables, puisqu'elle en était venue à cette extrémité avec eux; que, pour lui, il n'osait demander d'éclaircissement; qu'il craignait bien quelque imprudence de M. du Maine, mais qu'il ne se résoudrait jamais à croire son frère coupable qu'il n'en eût bien vu les preuves; qu'en attendant il se tiendrait dans un silence exact, et ne ferait aucune démarche que de l'agrément de son altesse royale. Le régent fut content au dernier point de ce discours d'un homme sur la vérité et la probité duquel on pouvait compter avec certitude. Il lui dit tout ce qu'il crut de plus honnête en général, et en particulier pour lui, sans entrer en rien sur l'affaire, lui fit beaucoup d'amitiés, et se séparèrent très-bien ensemble. La conduite du comte de Toulouse répondit exactement à son discours. Madame était à Paris, ainsi M. le duc d'Orléans lui parla lui-même. Pour madame la duchesse d'Orléans on peut juger, à l'état où elle fut à la chute de son frère au dernier lit de justice, de celui où cette nouvelle la mit.

Le duc de Saint-Aignan était, comme on le peut juger, très-désagréablement à Madrid, par la situation où

Digitized by Google

les deux cours étaient ensemble, et par la haine qu'Albéroni s'était fait un principe d'entretenir en Espagne contre M. le duc d'Orléans, de décrier toutes ses actions, son gouvernement, sa conduite personnelle, ses actions les plus innocentes, et d'empoisonner jusqu'à ses démarches les plus favorables à l'Espagne, et qui tendaient le plus à se la rapprocher. Ce premier ministre ne gardait plus même depuis longtemps aucune mesure avec le duc de Saint-Aignan, jusqu'au scandale de toute la cour de Madrid, même des moins bien disposés pour la France. Son ambassadeur ne se maintenait que par la sagesse de sa conduite, et fut ravi des ordres qui le rappelaient. Il demanda donc son audience de congé, et le prit, en attendant, de tous ses amis et de toute la cour. Albéroni, qui attendait à tous moments des nouvelles de Cellamare décisives sur la conspiration, voulait demeurer maître de la personne de l'ambassadeur de France, pour, en cas d'accident, mettre à couvert celle de l'ambassadeur d'Espagne de ce qui lui pouvait arriver. Il différa donc cette audience de congé sous différents prétextes. A la fin Saint-Aignan, pressé par ses ordres réitérés, et d'autant plus positifs qu'on commençait à se douter qu'il pourrait arriver dans peu un éclat sur Cellamare, parla ferme au cardinal, et déclara que, si on ne voulait pas lui accorder son audience de congé, il saurait s'en passer. Là-dessus, le cardinal en colère lui répondit en le menaçant qu'il saurait bien l'en empêcher. Saint-Aignan fut sage et se contint; mais voyant à quel homme il était exposé, et jugeant avec raison du mystère à le retenir à Madrid, il prit si bien et si secrètement ses mesures, qu'il partit la nuit même, et gagna pays avec son plus nécessaire équipage, et qu'il arriva au pied des Pyrénées avant qu'on eût pu le joindre et l'arrêter, comme il se doutait

Digitized by Google

bien qu'Albéroni, qui était un homme sans mesure, ne manquerait pas d'envoyer après lui pour l'arrêter.

Saint-Aignan, déjà si heureusement avancé, ne jugea pas à propos de s'exposer plus longtemps, et dans l'embarras de voitures parmi ces montagnes. Lui et la duchesse sa femme, suivis d'une femme de chambre et de trois valets, avec un guide bien assuré, se mirent tous sur des mules pour gagner Saint-Jean-Pied-de-Port sans s'arrêter en chemin que des moments nécessaires pour repaître. Il ordonna à son équipage d'aller à Pampelune à leur aise, et mit dans son carrosse un valet de chambre et une femme de chambre intelligents, avec ordre de se faire passer pour l'ambassadeur et l'ambassadrice, au cas qu'on les vînt arrêter, et de crier bien haut. La chose ne manqua pas d'arriver. Les gens qu'Albéroni avait détachés après eux joignirent l'équipage fort tôt après. Les prétendus ambassadeur et ambassadrice jouèrent très-bien leur personnage, et ceux qui les arrêtèrent ne doutèrent pas d'avoir fait leur capture, dont ils dépêchèrent l'avis à Madrid, et la gardèrent bien dans Pampelune où ils l'avaient fait rebrousser.

Cette tromperie sauva M. et madame de Saint-Aignan et leur donna moyen d'arriver à Saint-Jean-Pied-de-Port. Dès qu'ils y furent ils envoyèrent chercher du secours et des voitures à Bayonne, où ils se rendirent en sûreté et s'y reposèrent de leurs fatigues. Le duc de Saint-Aignan en donna avis à M. le duc d'Orléans par un courrier, et l'envoya dire, à son arrivée à Bayonne, au gouverneur de Pampelune et le prier de lui renvoyer ses équipages : on y fut bien honteux d'avoir été dupes. Les équipages furent renvoyés à Bayonne. Mais Albéroni, lorsqu'il le sut, entra dans un emportement furieux et fit rudement châtier la méprise.

Le comte de Solre, lieutenant général et gouverneur

Digitized by Google

de Péronne, mourut à soixante-dix-sept ans. C'était un fort petit homme de corps et d'esprit. La valeur, la probité, la fidélité, la naissance et le service de toute sa vie y suppléaient. Il était de la maison de Croï et sa femme de celle de Bournonville, la maréchale de Noailles et elle filles de deux frères. Elle était souvent à la cour, debout parmi les dames de qualité, aux soupers du roi et aux toilettes de madame la Dauphine, sans aucune prétention ni son mari non plus, qui fut reçu chevalier de l'ordre, le cinquante-neuvième dans la promotion du dernier décembre 1688, et y marcha sans difficulté depuis dans toutes les fêtes de l'ordre parmi les gentilshommes. Longtemps après le mari et la femme se brouillèrent, et pour ne point donner de scène en se séparant, la comtesse de Soire prit l'occasion du mariage de sa fille avec le prince de Robecq, qui s'était attaché à l'Espagne, où il avait obtenu la grandesse et la Toison. Elle lui mena sa fille, qu'elle aimait fort, qui en arrivant fut dame du palais de la reine, et toutes deux ont passé le reste de leur vie en Espagne, où je les ai beaucoup vues. Le fils aîné du comte de Soire, qui était maréchal de camp, quitta le service après la mort de son père, se fit appeler le prince de Croï, ne quitta plus la Flandre, où il avait beaucoup de terres, y épousa mademoiselle de Mylandon, riche héritière, et firent les princes chez eux. Cette dame, devenue veuve, vint avec son fils à Paris pour le mettre dans le service, et tâcha d'éblouir le cardinal Fleury de ses prétentions. Elle n'y réussit que pour obtenir plus tôt l'agrément d'un régiment pour son fils, et ses prétentions l'ont exclue de la cour; elle est restée à Paris, toujours princesse, mais uniquement pour ses valets, et son fils pareillement.

Nointel, conseiller d'état, mourut aussi. Il était fils de Bechameil, surintendant de feu Monsieur, beau-père

Digitized by Google

de Louville et beau-frère du feu duc de Brissac, père de celui-ci, et de Desmarets, qui avait été contrôleur général et ministre. Ce conseiller d'état était un bon homme et un fort homme d'honneur.

Le vieux Heudicourt, qui avait été grand louvetier et mari de cette madame d'Heudicourt dont il a été parlé quelquefois ici, que j'appelais le mauvais ange de madame de Maintenon, mourut chez lui à la campagne. C'était un vieux débauché, gros et vilain joueur, dont personne ne fit jamais le moindre cas. Son fils, dont il a été parlé aussi, ne valut pas mieux, mais bien plus dangereux par son esprit, ses saillies et sa méchanceté.

Il a été quelquefois mention ici, en diverses occasions, de Belliste. Il est temps de commencer à faire connaître un homme qui, d'une naissance plébéienne, et de plus disgraciée de tous points, est parvenu à tout par des fortunes si étranges, qu'il se peut dire à la lettre que sa vie est un roman. Ces Fouquet sont Bretons, et les père et grand-père du fameux surintendant étaient conseillers au parlement de Bretagne. On sait qu'il y a des charges de conseillers qu'on appelle *bretonnes*, dont les titulaires ont été longtemps et doivent être toujours gentilshommes de nom et d'armes. Souvent il y a eu parmi eux des gens de qualité distingués de la province. Il y a aussi des charges qu'on appelle *angevines*, toujours possédées comme le sont les mêmes charges de conseillers dans tous les parlements. Cela fait en Bretagne une grande différence entre les charges et leurs titulaires, quoiqu'il n'y en ait aucune entre eux pour le rang, le service et les fonctions. Je n'ai pas recherché si les charges de ces conseillers Fouquet étaient *bretonnes* ou *angevines*. La fortune, la chute et les malheurs du surintendant Fouquet sont trop connus pour s'y arrêter ici; mais il faut expliquer comment il eut

Digitized by Google

Bellisle et comment Bellisle est venue à son petit-fils, duquel il s'agit ici.

Cette île, qui a six lieues de long sur deux de large, séparée par six lieues de mer des côtes de Vannes, appartenait à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimper. Charles IX la lui ôta et s'en empara, comme il est arrivé souvent à nos rois de faire de ces démembrements en des lieux dangereux et suspects comme l'est cette île par rapport à l'Angleterre, et dans des temps de troubles, de guerres civiles et de religion, comme du temps de Charles IX. Le comte de Retz, en grande faveur auprès de ce roi et de Catherine de Médicis, sa mère, et depuis maréchal de France, et enfin duc et pair, obtint d'eux Bellisle, partie en don, partie en payant, et la fit ériger en marquisat. La position de cette île a souvent donné envie aux rois successeurs de l'acquérir, et il y a eu en divers temps des échanges projetés et même fort avancés, qui n'ont point eu d'exécution. Fouquet, devenu surintendant des finances, en fit l'acquisition de la maison de Retz. A sa disgrâce, Bellisle fut adjugée à sa femme pour ses reprises.

Le père du surintendant, de conseiller en Bretagne s'était fait maître des requêtes et devint conseiller d'état. Sa femme, mère du surintendant, était Maupou, dont le père était intendant des finances. La vertu, le courage, la singulière piété de cette dame, mère des pauvres, et dont le nom vit encore, fut inébranlable à la fortune et aux malheurs de son fils, dont la première dura huit ans et les autres dix-huit. Il mourut dans sa prison de Pignerol en mars 1680, à soixante-cinq ans, et sa vertueuse mère et qui avait aussi beaucoup d'esprit, le survécut un an et en avait quatre-vingt-onze. Il avait épousé une héritière de Bretagne, qui s'appelait Fourché, dont il n'eut qu'une fille, mariée en 1657 au comte de Charost,

Digitized by Google

mort duc et pair, etc., dont elle eut le duc de Charost, gouverneur du roi d'aujourd'hui, à la disgrâce du maréchal de Villeroy.

Le surintendant se remaria à la fille unique de Castille, président aux requêtes du palais, et c'est elle à qui Bellisle fut adjugée pour ses reprises. Il eut d'elle Nicolas Fouquet, qui servit quelque temps sous le nom de comte de Vaux, qui était considéré pour son mérite, mais qui, par le malheur de son père n'ayant pu avancer, quitta de bonne heure, et est mort en 1705 sans enfants de la fille de la fameuse madame Guyon, laquelle fille est morte longtemps depuis duchesse de Sully, sans enfants. Ce fut un mariage d'amour, longtemps secret, déclaré enfin après que, de cadet et pauvre, le chevalier de Sully eut recueilli la dignité et les biens de son frère. Le second fils du surintendant, célèbre père de l'Oratoire et fort riche, légua tout son bien au neveu dont il s'agit ici. Le troisième fut un homme de beaucoup d'esprit et de savoir, que les malheurs de sa famille exclurent de toute sorte d'emploi, qui n'avait rien et qui a été obscur et sauvage au dernier point toute sa vie. L'amour, et plus tôt satisfait que de raison, lui valut une grande alliance. Le marquis de Lévi, grand-père du duc de Lévi, n'eut d'autre parti à prendre que de lui laisser épouser sa fille, de la chasser de chez lui et de ne vouloir jamais entendre parler d'eux. Ils furent donc réduits à suivre le pot et les exils de l'évêque d'Agde, frère du surintendant, et de vivre après de celui de sa mère, retirée aux dehors du Val-de-Grâce, qui a élevé ses deux fils Bellisle, dont il s'agit ici, et le chevalier son frère.

J'ai parlé en son temps de l'application de Bellisle au service, à plaire, à capter, à se rendre utile aux généraux ; comment il eut un régiment de dragons ; combien il se distingua dans Lille ; comment il devint mestre de

Digitized by Google

camp général des dragons. J'ai parlé aussi de ses deux mariages, le premier sans enfants, l'autre à une Béthune, fille du fils de la sœur de la reine de Pologne Arquien, et de la sœur du maréchal duc d'Harcourt. Ainsi Bellisle se trouva cousin germain des ducs de Charost et de Lévi, et neveu du maréchal duc d'Harcourt, cousin issu de germain des électeurs de Cologne et de Bavière, fils de la fille de la reine de Pologne Arquien, et au même degré du roi Jacques d'Angleterre, et du duc de Bouillon ; très-proche encore du roi de Pologne, père de la reine par les Jablonowski, du duc Ossolinski, du prince de Talmont et de beaucoup des plus grands seigneurs de Pologne, et il sut tirer un grand parti de ces singulières et si proches alliances. La sœur de son père avait épousé un Crussol-Monsalès, dont il y a des enfants.

La mort du vieux marquis de Lévi, et le temps qui amène tout, avaient réconcilié son fils le marquis de Charlus avec sa sœur et son mari Bellisle. C'était une femme qui n'avait jamais eu d'autre inclination que celle qui fit son mariage et qui vécut avec son mari comme un ange, toute sa vie dans la pauvreté et la disgrâce. Revenue après bien des années à Paris, et raccommodée avec sa famille, elle chercha à en profiter. Elle avait de l'esprit et de la piété. Les malheurs dans lesquels elle avait vécu l'avaient accoutumée à la dépendance, au besoin, à ne point sortir de l'état où son mariage l'avait mise. Son caractère était la douceur et l'insinuation. Aimée et fort considérée dans la famille de son mari, et seulement soufferte dans la sienne, elle fit si bien qu'elle s'en fit enfin aimer. Elle comprit l'utilité qu'elle pouvait espérer pour ses enfants de la situation de madame de Lévi à la cour, qui était fille du duc de Chevreuse, et qui, en épousant son neveu fils de son frère, avait été faite dame du

Digitized by Google

palais. A la considération où étaient M. et madame de Chevreuse et M. et madame de Beauvillier qui n'étaient qu'un, succéda la considération personnelle de madame de Lévi par l'amitié que madame de Maintenon et le roi prirent pour elle et les fréquentes parties particulières dont elle fut toujours avec eux jusqu'à la mort du roi, et la fortune voulut encore qu'elle fût après l'amie intime du cardinal Fleury, avec madame de Dangeau son amie et sa compagne dans sa place de dame du palais, et dans les continuelles privances de madame de Maintenon et du roi. Madame de Lévi, avec infiniment d'esprit et beaucoup de piété solide, avait le défaut de l'entêtement; et le sien était toujours poussé sans bornes. Avec cela une vivacité de salpêtre. Prise d'affection et pour l'avouer franchement de compassion pour sa tante de Bellisle, cette femme adroite, qui lui faisait sa cour, introduisit ses enfants en son amitié. Bientôt elle les aima aussi pour eux-mêmes, se prit de leur mérite et de leurs talents, et l'entêtement n'eut tôt après plus de bornes et n'en a jamais eu depuis jusqu'à sa mort. Aussi cultivèrent-ils bien soigneusement une affection si capitale et du mari et surtout de la femme. Leur bonheur voulut qu'ils n'affolèrent pas moins le duc de Charost et son fils. Mais le pouvoir de ceux-là ne fut pas tel que celui de madame de Lévi.

Il faut maintenant venir au caractère des deux frères. L'aîné, grand, bien fait, poli, respectueux, entrant, insinuant, et aussi honnête homme que le peut permettre l'ambition quand elle est effrénée, et telle était la sienne, avait précisément la sorte d'esprit dont il avait besoin pour la servir. Il n'en voulait point montrer, il ne lui en paraissait que pour plaire, jamais pour embarrasser, encore moins pour effrayer; un fonds naturel de douceur et de complaisance, une juste mesure entre

Digitized by Google

l'aisance dans toutes les manières et la retenue, un art infini ; mais toujours caché dans ses propos et ses démarches, une insinuation délicate et rarement aperçue ; une attention et une précaution continuelles dans tous ses pas et dans ses discours, jusqu'au langage des femmes et au badinage léger, lui ouvrirent une infinité de portes. Il ne négligea ni les cochères, ni les carrées, ni les rondes. Il voulait plaire aux maîtres et aux valets, à la bourgeoise et au prêtre de paroisse ou de séminaire quand le hasard lui en faisait rencontrer, à plus forte raison au général et à son écuyer, aux ministres et aux derniers commis. Une accortise qui coulait de source, un langage toujours tout prêt et des langages de toutes les sortes, mais tous parés d'une naturelle simplicité, affable aux officiers, essentiellement officieux, mais avec choix et relativement à soi, et beaucoup de valeur sans aucune ostentation : tel fut Bellisle tant qu'il demeura *in minoribus ;* sans se démentir en rien de ce caractère, il se déploya davantage à mesure que la fortune l'éleva. C'est où nous n'en sommes pas encore ; ce qu'il pratiqua dans tous les temps de sa vie fut une application infatigable à discerner ceux dont il pouvait avoir besoin, à ne rien oublier pour les gagner et après les infatuer de lui avec les plus simples et les plus doux contours, à en tirer tous les avantages qu'il put, et à ne jamais faire un pas, une visite même, une partie ou un voyage de plaisir que par choix réfléchi, pour l'avancement de ses vues et de sa fortune, et chemin faisant, appliqué sans cesse à s'instruire de tout sans qu'il y parût le moins du monde.

Le chevalier de Bellisle avait bien des conformités avec son frère, et encore plus de dissemblances. Sa figure n'était pas si bien, et l'air ouvert et naturellement simple et libre dans l'aîné, manquait au cadet. Il avait

Digitized by Google

toutefois l'entrant et l'insinuant de son frère, mais il ne s'annonçait pas à son maintien comme dans l'aîné. Il fallait qu'il commençât à parler pour le sentir, encore lorsqu'il s'agissait ou d'affaires ou de gens à qui il importait de ne pas déplaire, car pour le gros, il était naturellement cynique, peu complaisant, contredisant, mordant; mais avec ceux qu'il croyait devoir ménager, et il savait en ménager beaucoup, il était aussi maniable et aussi complaisant et mesuré que son frère, sans toutefois que cela parût couler de source, ni aussi naturel qu'à l'aîné; beaucoup plus d'esprit et d'étendue que lui, peut-être aussi l'esprit et les vues plus indigestes et nulle douceur dans les mœurs que forcée, et on l'apercevait; plus de justesse néanmoins et de discernement que son frère et incomparablement plus difficile à tromper, peut-être aussi moins parfaitement honnête homme, mais beaucoup plus capable et intelligent en toutes sortes d'affaires, et rancunier implacable, ce que le frère n'avait pas. Le chevalier avait aussi le jargon des femmes, mais point de liant, quoique plus de tour et d'adresse à découvrir ce qu'il voulait savoir et toute l'application possible à s'instruire et de toutes et des différentes parties de la guerre; il ne voulait que rien lui échappât, et comme son frère, ni pas ni discours, qui n'eût sa vue particulière, et toutes les vues tournées à une ambition plus vaste, et, s'il était possible, plus effrénée que celle de son frère, et tous deux d'une suite que rien ne dérangeait et d'un courage d'esprit invincible. Celui-ci avait plus de ruse et de profondeur que l'autre, et moins capable que lui encore de se rebuter et de démordre. Il avait un froid de glace, mais qui en dedans cachait une disposition toute contraire, et un air compassé et de sagesse arrangée qui n'attirait pas. Avec autant de valeur que son frère et possédant comme lui tous

Digitized by Google

les détails militaires et de subsistance et de dépôt, il le surpassait peut-être en celui de toute espèce d'arrangements ; personne n'a eu comme eux l'art imperceptible d'amener de loin et de près les hommes et les choses à leurs fins, et de savoir profiter de tout. Le cadet avec un phlegme plus obstiné que son frère, était bien plus propre que lui à gouverner et à régler les dépenses et l'économie domestique, à dresser des mémoires d'affaires d'intérêt, à conduire dans les tribunaux celles qu'il y fallait porter, et à leur donner le tour et la subtilité dont elles pouvaient avoir besoin; enfin la présence d'esprit et la souplesse à l'attaque et à la défense judiciaires, avec le style éloquent, coulant et net. Tous deux enfin sans cesse occupés et parmi cette application continuelle, vivement et continuellement les yeux ouverts à se faire des protecteurs, des amis et des créatures avec choix et très-mesurés dans leurs paroles et ne se lâchant jamais dans les entretiens qu'avec grande mesure et grand choix.

L'union de ces deux frères ne fit des deux qu'un cœur et une âme sans la plus légère lacune, et dans la plus parfaite indivisibilité et tout commun entre eux, biens, secrets, conseils, sans partage ni réserve, même volonté en tout, même autorité domestique sans partage, toute leur vie. Le cadet, moins à portée que l'aîné, ne songea qu'à sa fortune, et s'occupa principalement du domestique et des affaires de la maison, et l'aîné du dehors ; mais tout se référa toujours de l'un à l'autre, et tout fut conduit comme par un seul. On ne saurait ajouter au respect, à l'amitié, aux soins, à l'attachement qu'ils eurent toujours pour leur père, et à la confiance qu'ils eurent pour leur mère, qui trouvèrent enfin leur bonheur par eux. L'aîné, fort sobre ; le cadet aimait à souper et à boire le petit coup, mais sans excès et sans

Digitized by Google

préjudice aux occupations sérieuses auxquelles il avait toujours l'esprit bandé.

Madame de Lévi, et par sa plus intime famille et personnellement notre amie intime, les initia peu à peu avec madame de Saint-Simon et avec moi. Le duc de Charost y contribua aussi ; ils nous cultivèrent fort. J'y trouvai beaucoup de ce qu'on ne trouvait plus, et ils devinrent enfin nos amis. Ils me furent souvent utiles à m'apprendre bien des choses, et j'eus souvent le plaisir de leur rendre des services. Nous étions sur ce pied-là dans le temps duquel j'écris, et l'amitié entre nous s'est toujours conservée la même. Bellisle avait fait en Flandre connaissance avec le Blanc, qui se tourna en la plus intime amitié et confiance. Le Blanc l'introduisit auprès de l'abbé Dubois chez lequel il fut bientôt en privance et en apparence de confiance. Il fut bien aussi avec le garde des sceaux et peu à peu avec beaucoup d'autres. M. le Duc le prit en grande amitié, tellement que Bellisle profita de cette situation pour réveiller les anciens projets de l'échange de Bellisle. Avant de rien proposer là-dessus, il s'était assuré de Law par l'abbé Dubois et le Blanc, et du garde des sceaux par les mêmes. Il pouvait compter sur M. le Duc et sur le comte de Toulouse, qui furent toujours de ses amis déclarés. Il se saisit de Fagon qui avait une autorité dans les finances, qui alla toujours en croissant, et qui toute sa vie lui fut totalement dévoué ; il s'assura encore de plusieurs autres. Il pointait dès lors assez pour attirer les yeux, et il se trouva gens du plus haut parage qui trouvèrent qu'il croissait trop vite, qui voulurent l'arrêter de bonne heure, et que ses hommages ne purent émousser. Je ne sais par où la vieille cour l'avait pris en grippe de si bonne heure, et si loin de pouvoir même espérer d'offusquer. Les maréchaux de Villeroy, Villars

Digitized by Google

et Huxelles furent les principaux à le traverser, quoique la maréchale de Villars émoussât quelquefois son mari sur cet éloignement sans cause. Néanmoins l'échange parut utile au roi, et Bellisle fit si bien, qu'il se le rendit prodigieusement avantageux. Il eut le comté de Gisors, Vernon et tous les domaines du roi qui en dépendent, en sorte qu'il eut pour le moins autant de terres que M. de Bouillon en avait par les comtés d'Évreux et de Beaumont, mais avec un revenu beaucoup moindre, parce que les forêts d'Évreux, etc., avaient été données à M. de Bouillon, et que Bellisle n'eut pas celles de ce qui lui fut cédé; ce fut pour quelque sorte de compensation qu'on lui donna beaucoup de domaines en Languedoc et de grands revenus.

Cet échange ne se conclut pas tout d'une voix des commissaires chargés de le régler. Les difficultés que quelques-uns firent, arrêtèrent; le monde cria qu'on lui donnait de vrais états pour une île comme déserte et inutile au roi qui y avait un gouverneur, un état-major et une garnison. Il ne fallut pas peu de temps, de patience et d'adresse pour vaincre ces difficultés. Une autre s'éleva encore par les mouvements que se donnèrent un grand nombre de gens distingués de la noblesse et de la robe qui relevaient du roi, et qui se trouvèrent très-offensés d'avoir à relever désormais de Bellisle qui exercerait sur eux tous les droits du roi, et avec une rigueur en usage entre particuliers en tout genre utile, de chasse et honorifique, qui sont peu perceptibles avec le roi. Ces nouveaux cris arrêtèrent encore; on trouvait Bellisle bien léger pour être seigneur d'un domaine aussi étendu, aussi brillant, aussi noble, et pour l'exercer en plein sur tant et de tels vassaux. Le détroit fut encore long et difficile à passer. Mais l'adresse des Bel-

Digitized by Google

lisle en vint encore à bout sans le plus léger retranchement ni modification.

La chose passée vint au conseil de régence. Les maréchaux, soutenus du duc de Noailles et de Canillac, s'élevèrent; le prince de Conti les appuya. Quoique les contradicteurs fissent le moindre nombre, leur poids arrêta M. le duc d'Orléans : il dit qu'il fallait remettre la décision à une autre fois. Bellisle, en homme avisé, ne voulut pas presser l'affaire, pour laisser refroidir les esprits; mais six semaines après, en entrant au conseil de régence, et auparavant averti par Bellisle, M. le Duc me donna le mot, et je le donnai tout bas au comte de Toulouse pendant le conseil. On n'y dit pas un mot de l'affaire. Comme il se levait, M. le Duc dit à M. le duc d'Orléans, déjà debout, s'il ne voulait pas finir l'échange de Bellisle; et, me regardant, ajouta : « Les commissaires en sont d'avis, presque tout le monde en a été d'avis ici. » Je répondis que ce n'était pas la peine de se rasseoir, puisque la chose avait passé ici déjà à la pluralité. Le comte de Toulouse ajouta : « Mais cela est vrai. » M. le Duc reprit, en regardant en riant M. le duc d'Orléans : « Monsieur, vous voulez aller à l'opéra et moi aussi. Il est plus de cinq heures; prononcez donc, et allons-nous-en. » Tout cela se fit debout, à la surprise de tout le monde, sans que les contradicteurs dans l'autre conseil eussent le temps de reprendre leurs esprits, ou osassent se prendre de bec avec M. le Duc et le comte de Toulouse, et croyant peut-être que cela se faisait de concert avec M. le duc d'Orléans, qui n'en savait pas un mot, et qui dans sa surprise se laissa entraîner : « Oui, dit-il, il me semble que cela a passé, » regarda le conseil tout autour, qui ne souffla pas, et ordonna à la Vrillière d'écrire sur le registre du conseil

Digitized by Google

que cela passait, et de faire expédier l'échange et s'en alla. M. le Duc et moi en rîmes en sortant du conseil; j'en avais déjà ri avec le comte de Toulouse. Un jugement si leste ne plut à personne du conseil, moins encore aux contradicteurs, qui grommelèrent, et dirent que c'était une moquerie.

Bellisle fut aussi bien servi dans la promptitude de l'expédition. Il s'était fait des amis au parlement qui ne laissa pas de se rendre difficile à l'enregistrement pur et simple; mais il le fit sans trop de délais. La chambre des comptes fut plus épineuse et plus longue; mais Bellisle à la fin en vint à bout : toutefois, il était bien loin d'être au bout de ses peines, malgré cette consommation.

C'est s'être bien étendu sur deux particuliers alors si peu considérables; mais ils le devinrent tellement dans la suite par leurs malheurs et les genres de périls qu'ils coururent, par la manière dont ils en sortirent, par les effets prodigieux de la plus singulière fortune, et qui devint enfin la plus haute en tous genres, dont ils ont été les seuls artisans, que j'ai cru devoir bien faire connaître, et de bonne heure, deux hommes si rares qui, devenus des personnages en France, même en Europe, ont été les plus extraordinaires de leur siècle, de quelque côté qu'on puisse les envisager.

Digitized by Google

CHAPITRE DXXIV.

1719. — Conduite du duc et de la duchesse du Maine. — Adoucissement à la captivité de madame la duchesse du Maine. — Commotion de la découverte de la conspiration. — Conduite du duc de Noailles. — Netteté de discours et de procédés du comte de Toulouse. — Faux saulniers soumis d'eux-mêmes. — Dubois fait faire par Fontenelle un manifeste contre l'Espagne qui passe au conseil de régence. — Publication de la quadruple alliance et déclaration de guerre contre l'Espagne, le tout très-mal reçu du public. — Pièces répandues contre le régent et faiblement tancées par le parlement. — Incendie du château de Lunéville. — Conspiration contre le czar découverte. — Le roi de Suède tué. — Prétendant à cette couronne. — La sœur du feu roi élue reine obtient peu après l'association au trône du prince de Hesse son époux. — Le baron Goërtz décapité, et Van der Nath mis en prison perpétuelle.

Le duc du Maine, outre l'aîné la Billarderie, lieutenant des gardes du corps qui l'avait arrêté, fut conduit et gardé à Dourlens par Favancourt, maréchal des logis des mousquetaires gris et qui était sous-brigadier de mon temps dans la brigade où j'étais; il m'avait toujours vu depuis de temps en temps, et néanmoins il fut chargé de ce triste emploi sans que je le susse et sans même que j'eusse pensé à personne pour cela. Je n'eus aussi aucun commerce avec lui direct ni indirect pendant tout le temps qu'il le garda, et il fut auprès de lui jusqu'à sa sortie. Quoique gentilhomme de Picardie, il

Digitized by Google

était fin et désinvolte à merveilles, et s'acquitta si bien de son emploi qu'il satisfit ceux qui l'y avaient mis et en même temps le duc du Maine, qui a depuis particulièrement protégé sa famille.

Au retour de Favancourt, je fus curieux de l'entretenir à fond. Il me conta que la mort était peinte sur le visage du duc du Maine pendant tout le voyage depuis Sceaux jusqu'à Dourlens; qu'il ne lui échappa, ni plaintes, ni discours, ni questions, mais force soupirs. Il ne parla point du tout les premières cinq ou six heures et fort peu le reste du voyage, et dans ce peu presque toujours des choses qui s'offraient aux yeux en passant. A chaque église devant laquelle on passait, il joignait les mains, s'inclinait profondément et faisait force signes de croix, et par-ci par-là marmottait tout bas des prières avec des signes de croix. Jamais il ne nomma personne, ni madame la duchesse du Maine, ni ses enfants, ni pas un de ses domestiques, ni qui que ce soit. A Dourlens il faisait ou montrait faire de longues prières, se prosternait souvent, était petit et dépendant de Favancourt comme un très-jeune écolier devant son maître, avait trois valets avec lui avec qui il s'amusait, quelques livres, point de quoi écrire; il en demanda fort rarement, et donnait à lire et à cacheter à Favancourt ce qu'il avait écrit. Au moindre bruit, au plus léger mouvement extraordinaire, il pâlissait et se croyait mort. Il sentait bien ce qu'il avait mérité et jugeait par lui-même de ce qu'il avait lieu de craindre d'un prince qu'il avait pourtant dû avoir reconnu plus d'une fois être si prodigieusement différent de lui. Pendant le voyage et à Dourlens il mangea toujours seul.

Madame la duchesse du Maine, conduite par le cadet la Billarderie, aussi lieutenant des gardes du corps, trouva en lui de la complaisance. Elle en abusa, et M. le

Digitized by Google

duc d'Orléans le souffrit avec cette débonnaireté si accoutumée. On eût dit, pendant la route, que c'était une fille de France qu'une haine sans cause et sans droit traitait avec la dernière indignité. L'héroïne de roman, farcie des pièces de théâtre qu'elle jouait elle-même à Sceaux depuis plus de vingt ans, ne parlait que leur langage, où les plus fortes épithètes ne suffisaient pas à son gré à la prétendue justice de ses plaintes. Elles redoublèrent en éclats les plus violents quand, à la troisième journée, elle apprit enfin qu'on la conduisait à Dijon. Ses projets connus et renversés, l'insolence qu'elle disait éprouver d'être arrêtée, tous les insupportables accompagnements de sa captivité dont elle n'avait cessé de se plaindre en furie, ne furent rien en comparaison de se voir mener dans la forteresse de la capitale du gouvernement de M. le Duc, où il était parfaitement le maître; elle vomit contre lui tout ce que la rage soutenue d'esprit peut imaginer de plus injurieux; elle oublia qu'elle était sœur de M. son père; elle n'épargna pas leur origine commune, et triompha de bien dire sur l'enfant de treize mois. Elle fit la malade, changea de voiture, s'arrêta à Auxerre et partout où elle put, dans l'espérance que madame la Princesse pourrait obtenir un changement de lieu, peut-être dans celle de faire peur de ses transports. En effet, madame sa mère importuna tant M. le duc d'Orléans, qu'on lui envoya trois femmes de chambre et que madame de Chambonnas, sa dame d'honneur, obtint la permission de s'aller enfermer avec elle, puis son médecin et une autre fille à elle; mais ce fut dans le château de Dijon, sur lequel tout changement fut refusé. Ces égards étaient du bien perdu. M. le duc d'Orléans ne pouvait l'ignorer, mais telle était sa déplorable faiblesse.

Plusieurs gens, mais de peu, furent successivement

Digitized by Google

arrêtés et mis à la Bastille et à Vincennes. La commotion de la prison de M. et de madame du Maine fut grande; elle allongea bien des visages de gens que le lit de justice des Tuileries avait déjà bien abattus. Le premier président et d'Effiat, qui de concert avaient ourdi tant de trames et tenu si longtemps le régent dans leurs filets; le maréchal de Villeroy, qui en lui parlant se figurait toujours de parler à M. le duc de Chartres, du temps de feu Monsieur, et qui se persuadait être le duc de Beaufort de cette régence; le maréchal de Villars, qui piaffait en conquérant; le maréchal d'Huxelles, tout important dans son lourd silence, tout du Maine, tout premier président, et qui, lié aux autres par ces mêmes liens, se persuadait être le Mentor de la cabale et en sûreté avec ces personnages; Tallard, qui avec tout son esprit ne fut jamais que le frère au chapeau du maréchal de Villeroy et le valet des Rohan; madame de Ventadour, transie pour son vieux galant, et bien d'autres en sous-ordre, pas un n'osait dire un seul mot; ils évitaient de se rencontrer; leur frayeur peinte sur leurs mornes visages les décelait. Ils ne sortaient de chez eux que par nécessité. L'importunité qu'ils recevaient de ce qui allait les voir se montrait malgré eux. La morgue était déposée; ils étaient devenus polis, caressants, ils mangeaient dans la main, et, par ce changement subit et l'embarras qui perçait, ils se trahissaient eux-mêmes.

Je ne puis dire de quelle livrée fut le duc de Noailles, mais il se soutint mieux que les autres, quoique avec un embarras marqué, malgré son masque ordinaire, et il s'aida fort à propos de son enfermerie à laquelle tout le monde était accoutumé. S'il était ou n'était pas de l'intrigue, je n'ai pu le démêler; mais ce qui fut visible, c'est qu'il fut fort fâché de la découverte. La perte des finances, le triomphe de Law n'avaient pu être com-

Digitized by Google

pensés par toutes les grâces dont le régent l'accabla. Il fut outré de plus de n'avoir été de rien sur le lit de justice, ni sur l'arrêt de M. et de madame du Maine, et je crois qu'il aurait voulu jouir de l'embarras du régent par quelque succès de la conspiration. D'un autre côté, il était trop connu et trop méprisé des principaux personnages pour que je me puisse persuader qu'ils lui eussent fait part de leurs secrets.

Le comte de Toulouse, toujours le même, vint, aussitôt l'arrêt du duc et de la duchesse du Maine, trouver M. le duc d'Orléans. Il lui dit nettement qu'il regardait le roi, le régent et l'état comme une seule et même chose; qu'il l'assurait sans crainte et sans détour qu'on ne le trouverait jamais en rien de contraire au service et à la fidélité qu'il leur devait, ni en cabale ni en intrigue; qu'il était bien fâché de ce qui arrivait à son frère, mais duquel, il ajouta tout de suite, il ne répondait pas. Le régent me le redit le jour même, et me parut, avec raison, charmé de cette droiture et de cette franchise. J'ai touché plus haut cette conversation.

Ce coup frappé sur M. et madame du Maine acheva d'éparpiller cette prétendue noblesse dont ils s'étaient joués et servis avec tant d'art, de succès et de profondeur; le gros ouvrit enfin les yeux sans que personne en prît la peine; le petit nombre des confidents, et qui servaient à mener et aveugler les autres, tombèrent dans la consternation et l'effroi. De ce moment, les faux saulniers, qui s'étaient peu à peu mis en troupes, et qui avaient souvent battu celles qu'on leur avait opposées, mirent partout armes bas, et demandèrent et obtinrent pardon. Cette promptitude mit tout à fait au clair qui les employait et ce qu'on en prétendait faire. Je l'avais inutilement dit il y avait longtemps à M. le duc d'Orléans, qui de lui-même m'avoua alors que j'a-

Digitized by Google

vais eu raison; mais malheureusement je l'avais trop souvent et trop inutilement avec lui.

Pendant toute cette commotion, l'affaire du traité contre l'Espagne était publique. Stairs, Konigseg et l'abbé Dubois avaient pris soin de la répandre dès que la résolution en fut prise, afin qu'il n'y eût plus à en revenir, de forcer le régent à une prompte déclaration de guerre, et à agir aussitôt après en conséquence. Dubois, qui se servait toujours de la plume de Fontenelle, si connu par son esprit, la pureté de son langage et ses ouvrages académiques, le chargea de la composition du manifeste qui devait précéder immédiatement la déclaration de guerre. Avant que de le montrer au conseil de régence, M. le duc d'Orléans assembla dans son cabinet M. le Duc, le garde des sceaux, l'abbé Dubois, le Blanc et moi, pour l'examiner. Je fus surpris de l'ordre qu'il m'en donna après tout ce que je lui avais si fortement représenté contre cette guerre. M. le Duc, si étroitement lié avec le régent depuis le lit de justice, était là pour la forme, et Argenson et le Blanc, comme les deux acolytes de l'abbé Dubois. Je ne compris donc point ce qui m'y faisait admettre en cinquième, à moins que Dubois n'ait voulu orner son triomphe d'un captif qu'il n'osait et ne pouvait mépriser, et montrer à son maître qu'il n'était point blessé contre ceux qui n'étaient pas de son avis; ou que le régent, honteux avec moi, m'eût voulu faire cette petite civilité, et peut-être s'appuyer de moi pour adoucir des termes trop forts du manifeste.

Le Blanc fit posément la lecture de la pièce. On voulut l'interrompre pour y faire quelque changement. Je proposai qu'on l'entendît tout de suite pour en prendre le total et le sens, faire chacun à part soi ses remarques, et à la seconde lecture interrompre et dire ce qu'on ju-

Digitized by Google

gerait à propos : cela fut exécuté de la sorte. Cette pièce fut ce qu'elle devait être, c'est-à-dire masquée, fardée, mais pitoyable jusqu'à montrer la corde, parce que nul art ne pouvait couvrir le fond ni produire au public rien de plausible; du reste, écrite aussi bien qu'il était possible, parce que Fontenelle ne pouvait mal écrire. On raisonna assez, on conclut peu, on y fit peu de changements. Ce beau manifeste fut porté deux jours après au conseil de régence. Il y passa tout d'une voix, comme tout ce que le régent y présentait. Le public ne fut pas si docile. Il le fut encore moins à la déclaration de la guerre, qui suivit de près le manifeste contre l'Espagne. Cela ne servit qu'à montrer quelle était la disposition de la nation; mais comme rien n'était organisé, et que ceux qui auraient voulu brouiller se trouvaient étourdis et effrayés du lit de justice des Tuileries et du coup de tonnerre tombé tôt après sur le duc et la duchesse du Maine et sur l'ambassadeur d'Espagne, tout se borna à une fermentation qui ne put faire peur au gouvernement. Le traité de la quadruple alliance fut imprimé bientôt après, qui ne trouva point d'approbateurs. L'Angleterre déclara en même temps la guerre à l'Espagne, et la Hollande ne tarda pas à accéder à la quadruple alliance, c'est-à-dire de la France, l'empereur, l'Angleterre et la Hollande. Il ne laissa pas de paraître une lettre du roi d'Espagne, fabriquée à Paris, très-offensante pour M. le duc d'Orléans, et qui tout aussitôt se trouva fort répandue à Paris et dans les provinces, tandis que le roi d'Espagne ignorait ce que c'était, ainsi que toute l'Espagne. Elle fut incontinent après suivie d'une autre pièce faite dans quelque grenier de Paris, pour essayer d'exciter des troubles à l'occasion de la guerre contre l'Espagne, de l'indisposition générale contre l'administration des finances, et des partis

Digitized by Google

pour et contre la Constitution, où les mœurs et la conduite du régent n'étaient pas épargnées. Elle portait le faux nom de déclaration du roi catholique du 25 décembre 1718. Le parlement, qui se souvenait amèrement du dernier lit de justice, et qui en même temps en tremblait encore, n'osa demeurer dans le silence sur ce second libelle, comme il avait fait sur le premier, mais aussi se contenta-t-il de supprimer comme séditieuse et fausse une pièce qui méritait les plus grandes rigueurs de la justice. M. le duc d'Orléans méprisa également la pièce et le jugement du parlement; aussi ne fit-elle aucune fortune.

Il y eut un grand incendie à Lunéville. Le duc de Lorraine y avait bâti un beau et grand château qu'il avait bien meublé et fort orné. Presque tout le château et tous les meubles furent brûlés.

Le czar découvrit une grande conspiration contre lui et contre toute sa famille. Il y eut force personnes arrêtées, quelques-unes punies de mort, plusieurs reléguées en Sibérie, d'autres confinées en diverses prisons.

Charles XII, roi de Suède, de la maison palatine, dont les exploits et les merveilles avaient étonné et effrayé l'Europe et ruiné radicalement ses états, fut tué la nuit du 11 au 12 décembre devant Frédéricshall, en Norvége, appartenant au roi de Danemark, dont il faisait opiniâtrément le siége à la tête de dix-huit cents à deux mille hommes. Il était allé la nuit aux travaux avec un aide de camp et un page pour toute suite, et regardant, au clair de la lune, entre deux gabions, un boulet perdu lui fracassa le menton et l'épaule, et le tua roide. Il n'avait que trente-sept ans et n'avait point été marié.

Ce funeste accident enleva un héros à l'Europe et à la Suède un fléau. Le roi son père en avait été un obs-

Digitized by Google

cur, qui avait désolé son royaume, ruiné les lois, abattu le sénat, anéanti l'ancienne noblesse avec tout l'artifice et l'acharnement des tyrans les plus détestés. Aussi mourut-il jeune et empoisonné dans de longues et de cruelles douleurs. La fin du roi son fils parut aux Suédois une autre délivrance, dont ils surent profiter pour se relever de leur dégradation domestique, en attendant que les années et la suite des temps d'un gouvernement plus sage pussent relever les affaires du dehors, qui pour le présent paraissaient sans ressource. Ils commencèrent par se remettre en possession de leur droit d'élire leurs rois qu'ils avaient perdu d'effet, il y avait près d'un siècle, et depuis par une renonciation expresse que le père du roi qui venait de mourir leur avait extorquée.

Charles XII, unique mâle de sa branche, avait eu deux sœurs. L'aînée, qui était morte veuve du duc de Holstein, tué en une des premières batailles du roi de Suède, avait laissé des enfants, dont l'aîné duc de Holstein était au siége de Frédérischall. Ulrique, l'autre sœur, avait épousé le fils du landgrave de Hesse qui était aussi à ce siége. C'est le même qui servit longtemps dans les troupes de Hollande, qui fit contre la France toute la guerre qui a fini par la paix d'Utrecht, qui perdit en Italie un grand combat contre Médarid quelques jours après la bataille de Turin, et qui commandait l'armée que le maréchal de Tallard battit à Spire. Cette mort du roi de Suède combla la grandeur naissante de la Russie. Le duc de Holstein, comme fils de la sœur aînée, prétendait succéder à la couronne de Suède; le prince de Hesse aussi, comme mari de l'unique sœur vivante. Tous deux avaient leur parti, mais la jeunesse du duc de Holstein, et la mort de sa mère lui portèrent un grand préjudice, peut-être encore plus l'ancienne

Digitized by Google

haine des deux couronnes du nord. Il était de même maison que le roi de Danemark, mais de deux branches presque toujours brouillées sur l'administration des états qu'elles avaient en commun.

Cette source de division entre elles ne put rassurer les Suédois, dont l'armée voulut proclamer le prince de Hesse. Il brusqua sur-le-champ une trêve avec les Danois, et se rendit au plus vite à Stockholm, où peu de jours après l'élection fut rétablie, et la princesse Ulrique élue reine, sans faire mention du prince de Hesse son époux. En même temps le pouvoir de la reine fut tellement limité qu'il ne lui en resta que l'ombre. Tout l'exercice et l'autorité en furent transmis au sénat, et aux quatre ordres des états généraux de la nation plus entièrement et avec beaucoup plus de précautions qu'autrefois. Il est vrai, pour le dire ici tout de suite, qu'ils accordèrent quelque temps après aux prières de leur reine de lui associer son époux, mais ils ne le firent qu'avec les mêmes précautions contre son autorité et contre la succession, et ils se sont depuis si bien soutenus dans cette sage jalousie qu'il n'est roi de Pologne, ni doge plus entravé qu'il l'est demeuré.

Trois mois après l'élection de la reine de Suède, le baron de Goërtz, dont il a été assez parlé ci-devant sur les affaires étrangères, paya chèrement l'entière confiance que le roi de Suède avait en lui depuis plusieurs années. La haine que la ruine de la Suède y avait allumée contre le gouvernement du feu roi de Suède tomba sur son principal ministre, dont la fortune, les biens, les hauteurs avaient excité l'envie. Il fut accusé de malversations bien ou mal fondées ; il fut arrêté, son procès lui fut fait, et il eut la tête coupée ; et le baron Vander, impliqué dans la même affaire, fut condamné et mis en prison perpétuelle.

Digitized by Google

CHAPITRE DXXV.

M. le duc de Chartres a voix au conseil de régence. — Saint-Nectaire ambassadeur de France en Angleterre. — Ses instructions. — Maligne plaisanterie du duc de Lausun qui fait cinq ans après le vieux Broglio maréchal de France. — Officiers généraux et particuliers nommés pour l'armée du maréchal de Berwick. — M. le prince de Conti obtient d'y servir de lieutenant général et de commandant de la cavalerie. — Ses monstrueuses gratifications. — Prodigalités immenses aux princes et princesses du sang, excepté aux enfants du régent. — Prodigalités au grand prieur qui ne peut entrer au conseil de régence. — L'infant de Portugal retourne de Paris à Vienne. — Le duc de Saint-Aignan au conseil de régence. — Mort de Saint-Germain-Beaupré, dn prince d'Harcourt, de M. et de madame de Charlus. — Aventure de cette dernière. — Jeux de hasard défendus. — Le président Blamont rappelé de l'exil. — Le grand prévôt obtient la survivance de sa charge pour son fils. — Milices levées.

M. le duc d'Orléans, qui avait fait entrer depuis quelque temps M. le duc de Chartres au conseil de régence et au conseil de guerre sans voix, la lui donna. Il parut qu'il s'en repentit en l'entendant opiner bien des fois. Saint-Nectaire fut nommé ambassadeur en Angleterre et pressé de se rendre à Hanovre où était le roi Georges. Quand il demanda ses instructions, l'abbé Dubois lui répondit sans détour de n'en point attendre de lui, mais de les prendre des ministres du roi Georges, et d'être

Digitized by Google

bien exact à s'y conformer. Ainsi les Anglais nous gouvernaient sans voile, et par l'abbé Dubois le régent leur était aveuglément soumis. En Hollande, Morville avait le même ordre. Tous deux s'y conformèrent très-exactement; les autres ministres au dehors eurent les mêmes ordres.

Broglio, qui n'avait pas servi depuis la défaite du maréchal de Créquy à Consarbruck, et que le crédit de Basville, son beau-frère, avait fait lieutenant général et commandant en Languedoc pour y être, lui-même Basville, le maître absolu et sans contradiction, comme il le fut bien des années, s'avisa de demander, sur les bruits de guerre, le bâton de maréchal de France à M. le duc d'Orléans, sous le beau prétexte qu'il était le plus ancien lieutenant général. Le régent se mit à rire, et lui dit que M. de Lausun l'était avant lui. Une plaisanterie de M. de Lausun avait donné lieu à cette demande qui fut alors très-justement et très-unanimement moquée, mais qui, toute ridicule qu'elle fût, eut son effet dans la suite. La guerre donna lieu à des bruits d'une promotion de maréchaux de France, parce que le duc de Berwick était le seul d'entre ceux qui l'étaient en état de servir. Le monde en nomma à son gré de toutes les sortes et plusieurs fort étranges. Cela donna lieu au duc de Lausun, toujours prêt aux malices, de les désarçonner tous par un sarcasme, bien plus dangereux en ces occasions-là que les plus mauvais offices. Il alla donc trouver le régent, et de ce ton bas, modeste et doux qu'il avait si bien fait sien, il lui représenta qu'au cas qu'il y eût une promotion de maréchaux de France comme le voulait le public, et qu'il en fît d'inutiles, de vouloir bien se souvenir qu'il était depuis bien des années le premier des lieutenants généraux. M. le duc d'Orléans, qui était l'homme du monde qui sentait le

Digitized by Google

mieux le sel et la malignité, se mit à éclater de rire, et lui promit qu'au cas qu'il exposait il ne serait pas oublié. Il en fit après le conte à tout le monde, dont les prétendus candidats se trouvèrent bien fâchés, et Broglio affublé de tout le ridicule que M. de Lausun avait prétendu donner. Mais le rare est que ce qui lui attira la dérision publique alors le fit maréchal de France cinq ans après; il est vrai que la dérision fut pareille, mais il le fut.

En Languedoc, où le crédit et l'intérêt de Basville l'avaient mis et soutenu après une longue oisiveté, on était fort las de lui. Le mépris s'y joignit, les sottises qu'il fit au passage du prince royal de Danemark le pensèrent perdre, comme on l'a vu en son lieu. Enfin, le crédit de la jadis belle duchesse de Roquelaure, et l'embarras que faire de son mari après sa triste déconfiture des lignes de Flandre, avaient fait rappeler Broglio et mettre Roquelaure en Languedoc. De retour à Paris, il y languit dans l'obscurité et arriva à une longue et saine vieillesse, lorsque son second fils, qui fut depuis maréchal de France et bien pis encore, se trouva assez à portée de M. le Duc, premier ministre, et de ce qui le gouvernait, pour faire valoir la primauté de lieutenant général de son père, et leur faire accroire que c'était obliger tous les officiers généraux que le faire maréchal de France.

Par cette qualité, Broglio voulait comme que ce fût illustrer sa famille dans l'avenir, laquelle, en effet, en avait grand besoin, tandis que son frère aîné, pétri d'envie et de haine, déplorait, disait-il, cette sottise et un ridicule dont son pauvre père se serait bien passé. En effet, il fut complet de tous points, et, pour qu'il n'y en manquât aucun, il fut remarqué que la Feuillade, qui avait très-peu servi avant Turin et point du tout depuis, et le duc de Gramont, qui furent tous deux ma-

Digitized by Google

réchaux de France en la même promotion, n'étaient entrés tous deux dans le service qu'au siége de Philipsbourg, fait par Monseigneur en 1688, c'est-à-dire treize ans complets depuis que Broglio l'eut quitté, c'est-à-dire cessa d'être employé, n'étant que maréchal de camp.

Beaucoup de régiments de gens distingués et plusieurs officiers généraux eurent ordre de se rendre à Bayonne pour y servir contre l'Espagne sous Berwick, à qui le roi d'Espagne ne le pardonna jamais. M. le prince de Conti obtint d'être fait lieutenant général, de servir dans l'armée du duc de Berwick et d'y commander la cavalerie. Il s'y montra étrangement dissemblable à M. son père et au sang de Bourbon, jusque-là que toutes les troupes, jusqu'aux soldats, n'en purent retenir leur scandale. Sa conduite d'ailleurs ne répara rien, et jusqu'à beaucoup d'esprit qu'il avait lui tourna à malheur. Il eut 150,000 livres de gratification et beaucoup de vaisselle d'argent en présent. Il se fit encore payer ses postes, qu'il courut avec une petite partie de sa suite aux dépens du roi, tant en allant qu'en revenant. Ce n'est pas que le roi n'eût acheté et payé pour lui gouvernement et régiment, et qu'il ne se fût fait lourdement partager d'actions de la banque de Law qui ne lui coûtèrent rien. On rit un peu de l'invention de se faire payer les postes et de la dispute là-dessus qui retarda son départ de dix ou douze jours. A la fin son opiniâtreté l'emporta. Gouvernements et régiments achetés par le roi pour les princes du sang, les appointements de ces gouvernements triplés pour eux, pensions énormes et gratifications pareilles, sans nombre et sans mesure; des monts d'or au Mississipi, dont tout le fonds donné et payé par le roi; les princesses du sang, femmes et filles, traitées pareillement, excepté les seuls enfants de M. le

Digitized by Google

duc d'Orléans, Madame et madame sa femme, laquelle pourtant sur la fin en tira quelque parti, mais pour elle seule.

Un mois ou six semaines après cette rafle de M. le prince de Conti, mademoiselle de Charolais eut une augmentation de pension de 40,000 livres, et madame de Bourbon, sa sœur, religieuse à Fontevrault, une de 40,000 francs.

Le grand prieur, pour qui M. le duc d'Orléans avait un faible, même un respect fort singulier, comme l'impie et le débauché le plus constant et le plus insigne qu'il eût jamais vu, après la tolérance de plusieurs entreprises de princes du sang qui furent enfin tout à fait arrêtées, fut au moins traité en prince du sang quant aux libéralités. J'ai oublié de dire que, environ un an ou quinze mois après son retour, il voulut entrer au conseil de régence, et j'eus vent que M. le duc d'Orléans y consentait. Je lui en parlai, et son embarras me montra que l'avis que j'avais eu était bon. Je lui remontrai l'infamie d'admettre au conseil de régence un homme sans mœurs, sans honneur, sans principe, sans religion, qui depuis trente ans ne s'était couché qu'ivre, qui ne voyait que des brigands, des débauchés comme lui, des gens sans aveu et sans nom; un homme déshonoré sur le courage et le pillage, qui avait volé son frère, et capable de prendre dans les poches; enfin un homme que ses infamies avaient tenu exilé une partie de sa vie, et nouvellement les dix dernières années du feu roi. M. le duc d'Orléans ne put disconvenir de pas un de ces articles, y ajouta même, voulut tourner la chose en plaisanterie, puis me dit que je prenais l'alarme chaude, parce que le grand prieur voudrait me précéder au conseil. Je lui répondis que le grand prieur était bien assez insolent pour le prétendre, et lui régent assez faible

Digitized by Google

pour le souffrir, mais, comme que ce fût, qu'il pouvait s'assurer que ni moi ni pas un autre duc ne céderait au grand prieur. Le régent, au lieu de se fâcher, se remit à plaisanter, mais en évitant toujours d'articuler rien de certain.

L'objet de cette façon de répondre était premièrement de ne se point engager contre ce qu'il voulait faire, puis de me donner à croire que ce qu'il me répondait n'était que pour se divertir à m'impatienter, comme il lui arrivait quelquefois; mais je le connaissais trop pour m'y méprendre. Je sentis que le parti était pris, mais que l'embarras de l'exécution la différait. Je profitai du temps, et tout de suite j'informai de cette conversation et de ce que je pressentais les maréchaux de Villeroy, Harcourt, Villars et d'Antin, parce que ces deux derniers venaient rapporter à la régence les affaires de leurs conseils. Je n'eus pas de peine à les exciter. Nous convînmes qu'ils parleraient tous quatre séparément au régent en même sens que j'avais fait, et qu'ils finiraient par lui déclarer que, dans le moment que le grand prieur entrerait dans le cabinet du conseil pour y prendre place, nous en sortirions tous, et lui remettrions les nôtres. Ils exécutèrent très-bien et très-fortement ce qui avait été résolu, et mirent le régent dans le plus grand embarras du monde.

Je vins après eux et lui demandai de leurs nouvelles. Je vis un homme rouge bien plus qu'à son ordinaire, empêtré, et qui n'avait plus envie de plaisanter. J'avais su du maréchal de Villeroy qu'il l'avait bourré et imposé, des deux autres maréchaux qu'ils l'avaient extrêmement embarrassé, et de tous les quatre que la déclaration de leur retraite l'avait mis aux abois; qu'il avait tâché de leur persuader qu'ils prenaient l'alarme mal à propos; leur avait fait tout plein de caresses, assuré

Digitized by Google

qu'il n'était point question de cela, mais sans jamais leur dire que cela ne serait point. Chacun lui répéta sa protestation de retraite si cela arrivait jamais, pour le lui mieux inculquer.

Le régent me dit que ces messieurs lui avaient parlé fort vivement, puis me donna du même verbiage dont il les avait servis, sans me parler de la retraite. Je lui répondis froidement qu'il devait savoir maintenant dans quelle estime le grand prieur était dans le monde, quand il l'aurait pu ignorer auparavant, depuis ce que ces messieurs lui en avaient dit; qu'il me taisait le plus important de leur conversation, quoiqu'il pût bien juger que je ne l'ignorais pas; que c'était maintenant à lui à peser le mérite du grand prieur contre celui du maréchal d'Harcourt si universellement reconnu, contre ses emplois et ceux du maréchal de Villeroy pendant toute sa vie, contre ceux du maréchal de Villars, tous trois si magnifiquement traités dans le testament du feu roi, si grandement établis et si fort considérés dans le monde; que je ne lui parlais plus de leur dignité à la façon dont il s'en était joué, mais qui à force d'injures pouvaient s'en souvenir à propos; que je me contentais du parallèle de ces trois hommes avec le grand prieur, et de le supplier comme son serviteur, faisant abstraction de tout autre intérêt que du sien, de réfléchir un peu sur l'effet que ferait dans le monde le troc qu'il ferait au conseil de régence de ces trois hommes-là pour y mettre un bandit, un homme de sac et de corde à qui, depuis tant d'années, il n'y avait pas un honnête homme qui voulût parler.

Jamais je ne vis homme plus embarrassé que M. le duc d'Orléans le fut de ce discours, que je lui fis lentement, tranquillement, posément, et qu'il écouta sans m'interrompre. Il demeura court, et le silence dura un

Digitized by Google

peu. « Monsieur, lui dis-je, en le rompant le premier, nous savons tous le respect que nous devons à un petit-fils de France et à un régent du royaume; ainsi nos représentations seront toujours parfaitement respectueuses. Nous sommes aussi parfaitement éloignés de nous écarter assez de notre devoir pour oser vous faire une menace; mais rendre compte à votre altesse royale d'une résolution prise, et très-fermement, et des raisons qui nous engagent à la prendre, est un respect que nous vous rendons pour que, le cas avenant, vous ne soyez pas surpris de l'exécution. Ayez donc la bonté de ne vous pas méprendre en croyant qu'on veut vous faire peur de vous remettre nos emplois à l'instant, et que, le cas arrivant, nous nous en garderions bien; mais persuadez-vous au contraire que nous le ferons, ainsi que ces messieurs et moi avons eu l'honneur de vous le dire; que nous nous déshonorerions autrement; que, de plus, nous nous en sommes donné réciproquement parole positive, et que, quoi qu'il en puisse arriver, nous l'exécuterons, avec résolution de ne rien écouter, pas pour une minute, et de rendre le public, même le pays étranger, juges de la préférence. »

Cette réplique, prononcée avec le même sang-froid, acheva d'accabler M. le duc d'Orléans. Il demeura encore quelques moments en silence, puis me dit que c'était bien du bruit pour une imagination. « Si cela est, monsieur, repris-je, mettez-vous à votre aise et nous aussi : promettez à chacun de ces messieurs et à moi, et donnez clairement et nettement votre parole que jamais le grand prieur n'entrera dans le conseil de régence, et trouvez bon en même temps que nous disions que vous nous l'avez promis. » Il fit quelques pas, car nous étions debout, mais sans marcher, puis revint à moi et me dit : « Mais volontiers, je vous la donne, et vous le pouvez

Digitized by Google

dire à ceux qui m'ont parlé. — Non pas, s'il vous plaît, monsieur ; mais, si vous le trouvez bon, je leur dirai de votre part de la venir prendre de vous-même. »

Il rageait à part soi et ne le voulait pas montrer pour nous persuader qu'il n'avait jamais songé à mettre le grand prieur dans le conseil (mais à qui il l'avait promis et dont il ne savait comment se défaire). Il voulut donc me faire entendre qu'il n'était pas besoin qu'il reparlât à ces messieurs, qui ne pourraient, sans m'offenser, ne pas ajouter foi à ce que je leur dirais de sa part. Je répondis qu'en telles matières je ne m'offensais pas si aisément, mais qu'il me permettrait de lui dire avec une respectueuse franchise qu'eux et moi désirions sûreté entière, qui ne se pouvait trouver pour nous que dans ce que je lui proposais. « Voilà un homme bien entêté et bien opiniâtre, » me dit-il ; puis tout de suite, avec un peu d'air de dépit : « Oh bien, ajouta-t-il, je la leur donnerai s'ils veulent ; » puis changea tout court de conversation.

Après qu'elle eut un peu duré, et que je le vis remis avec moi à son ordinaire, je pris congé et j'allai ce soir-là et le lendemain rendre compte à d'Antin et aux trois maréchaux de ce que je venais d'emporter. Tous me louèrent fort d'avoir insisté sur la parole à donner à chacun d'eux, et sur la permission de n'en pas faire un mystère. Je m'en applaudis plus qu'eux parce que j'évitai par là d'en être la dupe, de voir entrer le grand prieur au conseil et M. le duc d'Orléans nier sa parole. Ces quatre ducs ne tardèrent pas à aller recevoir la parole positive de M. le duc d'Orléans, qui la leur donna très-nette d'un air aisé, et qui après leur voulut persuader qu'elle ne lui coûtait rien sur une chose qu'il n'avait jamais pensé à faire. Ces messieurs prirent tout pour bon, mais le supplièrent, en se retirant, de n'oublier

Digitized by Google

pas qu'ils avaient sa parole. On peut juger que nous n'en gardâmes pas longtemps le secret avec la permission que j'en avais arrachée. Cela mit le grand prieur aux champs, et M. le duc d'Orléans en proie à ses reproches, qui en fut quitte pour un peu d'argent, avec quoi il fit taire le grand prieur, lequel, se voyant la porte du conseil tout à fait fermée, fut encore bien aise d'en tirer ce parti. Revenons maintenant où nous en étions, après cet oubli réparé.

Le frère du roi de Portugal, lassé d'être depuis quelques mois à Paris logé chez l'ambassadeur de cette couronne, sans distinction et sans recevoir aucune honnêteté du roi, du régent, ni du monde à leur exemple, songea à se raccommoder avec le roi son frère, qui lui envoya de l'argent pour revenir à sa cour. Ce prince, toutefois, n'osa s'y fier et s'en retourna à Vienne. Il avait fait deux campagnes en Hongrie avec réputation.

Le duc de Saint-Aignan arriva d'Espagne et entra au premier conseil de régence qui se tint après.

Saint-Germain-Beaupré, ennuyeux et plat important qui n'avait jamais été de rien, mourut chez lui. Il avait cédé son petit gouvernement de la Marche à son fils, homme fort obscur, en le mariant à la fille de Doublet de Persan, conseiller au parlement, qui trouva le moyen de percer partout et d'être du plus grand monde.

Le prince d'Harcourt mourut aussi à Monjeu chez sa belle-fille, après avoir mené une longue vie de bandit et presque toujours loin de la cour et de Paris. Il en a été ici parlé ailleurs assez pour n'avoir rien à y ajouter.

La marquise de Charlus, sœur de Mezières et mère du marquis de Lévi, devenu depuis duc et pair, mourut riche et vieille. Elle était toujours faite comme une crieuse de vieux chapeaux, ce qui lui fit essuyer maintes

Digitized by Google

avanies parce qu'on ne la connaissait pas, et qu'elle trouvait fort mauvaises. Pour se délasser un moment du sérieux, je rapporterai une aventure d'elle d'un autre genre.

Elle était très-avare et grande joueuse. Elle y aurait passé les nuits les pieds dans l'eau. On jouait à Paris les soirs gros jeu au lansquenet chez madame la princesse de Conti, fille de M. le Prince. Madame de Charlus y soupait un vendredi, entre deux reprises, avec assez de monde. Elle n'y était pas mieux mise qu'ailleurs, et on portait en ce temps-là des coiffures qu'on appelait des commodes, qui ne s'attachaient point et qui se mettaient et ôtaient comme les hommes mettent et ôtent une perruque et un bonnet de nuit, et la mode était que toutes les coiffures de femmes étaient fort hautes. Madame de Charlus était auprès de l'archevêque de Rheims, le Tellier. Elle prit un œuf à la coque qu'elle ouvrit, et, en s'avançant après pour prendre du sel, mit sa coiffure en feu, d'une bougie voisine, sans s'en apercevoir. L'archevêque, qui la vit tout en feu, se jeta à sa coiffure et la jeta par terre. Madame de Charlus, dans la surprise et l'indignation de se voir ainsi décoiffée sans savoir pourquoi, jeta son œuf au visage de l'archevêque, qui lui découla partout. Il ne fit qu'en rire, et toute la compagnie fut aux éclats de la tête grise, sale et chenue de madame de Charlus et de l'omelette de l'archevêque, surtout de la furie et des injures de madame de Charlus qui croyait qu'il lui avait fait un affront et qui fut du temps sans vouloir en entendre la cause, et après de se trouver ainsi pelée devant tout le monde. La coiffure était brûlée, madame la princesse de Conti lui en fit donner une; mais avant qu'elle l'eût sur la tête on eut tout le temps d'en contempler les charmes, et elle de rogner toujours en furie. M. de Charlus, son mari, la suivi

Digitized by Google

trois mois après. M. de Lévi crut trouver des trésors; il y en avait eu, mais ils se trouvèrent envolés.

Les jeux de hasard furent de nouveau sévèrement défendus.

M. le duc d'Orléans permit au président de Blamont de revenir du lieu de son exil en une de ses terres; il accorda au grand prévôt la survivance de sa charge pour son fils, qui n'avait que six ans, et donna quelques petites pensions. Il ordonna aussi une grande levée de milices pour suppléer, mêlées avec quelques troupes, aux garnisons des places en temps de guerre.

Digitized by Google

CHAPITRE DXXVI.

Quatre pièces soi-disant venues d'Espagne assez faiblement condamnées par le parlement, discutées. — Prétendue lettre circulaire du roi d'Espagne aux parlements. — Prétendue manifeste du même adressé aux trois états. — Prétendue lettre du roi d'Espagne au roi. — Philippiques.

Le parlement rendit, le 4 février, un arrêt qui se contente de supprimer quatre fort étranges pièces et qui défend de les imprimer, vendre ou débiter, sous peine d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public et criminels de lèse-majesté. La première intitulée : *Copie d'une lettre du roi Catholique, écrite de sa main, que le prince de Cellamare, son ambassadeur, avait ordre de présenter au roi Très-Chrétien, du 3 septembre* 1718. La seconde intitulée : *Copie d'une lettre circulaire du roi d'Espagne à tous les parlements de France, datée du 4 septembre* 1718. La troisième intitulée : *Manifeste du roi Catholique adressé aux trois états de la France, du 6 septembre* 1718. La quatrième intitulée : *Requête présentée au roi Catholique au nom des trois états de la France.*

Il ne fallait pas être bien connaisseur pour s'apercevoir que pas une de ces quatre pièces n'était venue d'Espagne. On ne pouvait les avoir trouvées dans les valises de l'abbé Portocarrero ni de son compagnon, ni dans les papiers de Cellamare qui avaient été pris les

Digitized by Google

premiers à Poitiers, les autres chez l'ambassadeur même, qui, dans la plus tranquille confiance, ne se défiait de rien et se reposait pleinement sur ses précautions, quand cet abbé et lui furent arrêtés et leurs papiers pris, et qui, dans cette entière sécurité, ne les aurait confiés à personne.

D'Espagne ils ne furent point avoués, quelque colère qui y fût allumée. Outre que le style était peu digne d'un grand roi, on y était trop instruit du gouvernement de France, de tous les siècles et de tous les temps, pour y confondre nos parlements d'aujourd'hui avec ce qui très-anciennement s'appelait le parlement de France, qui était l'assemblée législative de la nation et à qui n'ont jamais ressemblé les états généraux du royaume, qui ne sont connus que longtemps depuis et qui n'ont jamais eu que la voix de remontrance et quelquefois aussi consultative, mais simplement et seulement quand il a plu aux rois de les consulter, et limitée de plus à la chose qui faisait la matière de la consultation et non davantage ; on n'a pu encore moins confondre ces anciennes et primordiales assemblées connues sous le nom de parlements de France, avec les cours de justice si modernement et si fort par degrés établies telles qu'elles sont aujourd'hui sous le nom de parlement de Paris, parlement de Toulouse, etc., si modernement, dis-je, en comparaison de ces anciens parlements de France.

On savait en Espagne, aussi bien qu'en France, que ces anciens parlements ignoraient les légistes décorés à la fin du nom de magistrats, qu'ils n'étaient composés que du roi et de ses grands et immédiats vassaux ; que là se décidaient en peu de jours les grandes questions de fiefs, car la chicane était encore à naître, et cette infinité de lois et de coutumes locales qui nourrissent et bouffissent tant de rabats ; que là se décidait la paix ou

Digitized by Google

la guerre, et là les moyens de celle-ci et les conditions de celle-là; et que si on y prenait la résolution de faire la guerre, c'était de l'assemblée même que l'on partait pour attaquer l'ennemi ou pour défendre les frontières; enfin là même que se proposaient les lois à faire et qu'elles s'y faisaient quand il en était besoin.

On n'ignorait pas aussi en Espagne quelles sont nos cours judiciaires, aujourd'hui connues sous le nom de parlements, et que ces cours, égales entre elles, parfaitement indépendantes les unes des autres, sont établies par les rois sur certains districts, plus ou moins étendus, qu'on appelle ressorts, pour y connaître des affaires et des procès de tous les sujets du roi du district qui leur a été affecté, et pour les juger suivant les lois et ordonnances des rois et les coutumes des lieux, au nom du roi, mais sans puissance législative, et seulement coactive pour l'exécution de leurs arrêts, lesquels toutefois ne laissent pas d'être cassés au conseil privé du roi, si la partie qui se prétend mal jugée prouve que l'arrêt prononcé est en contradiction avec une ou plusieurs des ordonnances des rois qui sont en vigueur : par où il est évident que les parlements ont en ce conseil un supérieur, et combien mal à propos ils avaient usurpé et s'étaient parés du nom de cour souveraine, lorsque le feu roi le leur fit rayer avec d'autant plus de justice, que ces cours ne tiennent leurs charges et leur autorité que du roi, seul souverain dans son royaume, et ne peuvent prononcer d'arrêts qu'en son nom. L'Espagne sait aussi bien que la France que ces tribunaux ne sont compétents que des matières judiciaires, qu'ils ne le sont en aucune sorte de celles d'état ni de celles du gouvernement, et que toutes les fois qu'à la faveur des temps, de besoins ou de troubles, elles ont essayé de s'en arroger quelque connaissance, les rois les ont promptement

Digitized by Google

et souvent rudement repris et renfermés dans leur bornes judiciaires. L'Espagne, ainsi que la France, était parfaitement au fait de ce que sont les enregistrements des édits, déclarations, ordonnances et règlements que font les rois et des traités de paix.

On ne prend point en Espagne plus qu'en France le change que ces compagnies présentent si volontiers en jouant sur la chose et sur le mot, comme elles ont tâché de faire sur celui de parlement commun à l'ancien parlement de France, dont on vient de parler, et au parlement d'Angleterre, qui est l'assemblée qui représente toute la nation avec un pouvoir législatif et de l'étendue que tout le monde sait. Les enregistrements des parlements sont connus en Espagne comme en France pour ce qu'ils valent intrinsèquement, c'est-à-dire comme n'ayant aucun trait à ajouter rien à l'autorité du roi, devant laquelle toute autre disparaît en France; mais simplement *ut notum sit*, c'est-à-dire pour rendre publique et solennellement publique la teneur de la pièce qui s'enregistre, et pour faire une loi au parlement qui l'enregistre d'y conformer ses jugements. Que si les rois ont permis les remontrances aux parlements, chose dont l'usage ou l'exclusion dépend uniquement de la volonté des rois, ce n'est que pour éviter les surprises et connaître avec plus de justesse et de réflexion les conséquences de tout ou de partie de la pièce envoyée pour enregistrer, qui se retire ou qui est modifiée, si le roi est touché des raisons qui font la matière des remontrances, ou s'il ne l'est pas, qui s'enregistre, nonobstant une ou plusieurs remontrances.

A l'égard du rang que les parlements tiennent dans l'état, on le peut voir plus haut dans ces Mémoires, et on y verra que ces compagnies n'y en tiennent et n'y en ont jamais tenu, et qu'elles y sont confondues dans le

Digitized by Google

tiers-état, sans jamais avoir fait corps à part. Que si, dans des temps de troubles, comme dans ceux de la minorité de Louis XIV et dans quelques autres, ceux qui voulaient troubler se sont adressés au parlement de Paris, cela ne peut donner à cette compagnie un droit de se mêler du gouvernement, qu'elle n'a pas; cela montre seulement des gens qui vont à la seule assemblée toujours existante, mais seulement pour juger des procès, qui la flattent dans sa chimère d'être les tuteurs des rois, les protecteurs des peuples, le milieu entre le roi et le peuple; des gens qui se veulent parer du nom et de l'appui du parlement, et le parlement qui saisit les moments de figurer, de se faire compter et d'essayer de se faire un titre d'autorité et de puissance, qui s'évanouit avec les troubles dont la fin remet cette compagnie en règle et dans son état naturel. Il en est en un autre sens de même des trois dernières régences, les seules qui aient été déclarées dans le parlement, comme on le pourra voir aux lieux ci-dessus où je renvoie. Il est donc évident que rien n'était plus inutile au projet de l'Espagne que d'écrire aux parlements, qui ne sont dans le royaume que de simples juges supérieurs, dont tout le pouvoir et la fonction n'est uniquement que de juger les procès, au nom et par l'autorité du roi, de ceux de ses sujets qui sont dans leur ressort, à quoi ils sont tellement bornés que c'est une autre cour qui reçoit des grands et immédiats feudataires de la couronne les hommages qu'ils doivent au roi de leurs fiefs, ou le seul chancelier au choix des feudataires, mais dont les hommages sont enregistrés dans cette autre cour, qui est la chambre des comptes, laquelle aussi examine privativement au parlement et à toutes autres cours les comptes des comptables du roi, les punit ou les approuve. Mais M. du Maine et le premier président n'a-

Digitized by Google

vaient garde de manquer une si belle occasion de flatter le parlement, de tâcher de l'engager avec eux, et d'éblouir le monde ignorant de ce vain nom en telle matière; et Cellamare, qui regardait M. et madame du Maine comme les chefs et l'âme du parti qu'il voulait former, n'avait garde aussi de s'éloigner en rien de ce qui leur convenait et de ce qu'ils désiraient.

Le manifeste du roi d'Espagne adressé aux trois états de la France est de même espèce que la lettre aux parlements. On vient de voir, et on a vu plus haut, en plusieurs endroits, ce que c'est que les états généraux, et qu'ils n'ont dans l'état ni puissance ni autorité quelconque; qu'ils ne peuvent s'assembler que par la volonté et la convocation du roi, ou, s'il est mineur, du régent, pour faire leurs cahiers de plaintes ou de représentations, et répondre uniquement aux consultations, et non entamer rien au delà, quand il plaît au roi ou au régent, le roi étant mineur, de leur en faire, et qui les sépare, quand et comme il lui plaît. L'Espagne ne pouvait donc ignorer ces choses fondamentales, ni se promettre plus qu'un vain bruit de l'adresse de ce manifeste; mais que peut-on dire de l'adresse de ce manifeste aux états généraux, qui n'étaient ni assemblés ni même convoqués, et qui, par conséquent, n'étaient lors qu'un être de raison, puisque les états généraux n'ont d'existence que lorsqu'ils sont convoqués, et actuellement assemblés par et sous l'autorité du roi, ou, s'il est mineur, du régent? C'était donc une adresse purement en l'air, qui ne portait sur rien, et de laquelle il ne se pouvait rien attendre, par conséquent ridicule, inepte, indigne de la majesté du roi d'Espagne.

Mais il en fut comme des lettres au parlement. Le duc du Maine, à faute de mieux, voulait du bruit, éblouir, imposer par de grands noms aux ignorants, qui font le

Digitized by Google

très-grand nombre. Cette méthode lui avait réussi à museler et à se jouer de cette prétendue noblesse qu'il avait enivrée des charmes de croire figurer et représenter le second ordre de l'état, qu'il ravala ensuite avec la même facilité, jusqu'à présenter en son prétendu corps une requête à *nosseigneurs de parlement*, en faveur de celui qui la mettait à tous usages, et qui enfin osa demander à n'être jugé contre les princes du sang que par les états généraux qui n'ont ni pouvoir ni autorité de juger rien. Le duc du Maine n'était pas en mesure de parler des pairs; il y était trop avec le parlement pour s'adresser ou faire adresser le roi d'Espagne à la noblesse seule ou au clergé. Il fallut donc supposer des états généraux qui n'existaient point, et qui, quand ils sont assemblés par ou sous l'autorité royale, comprennent l'un et l'autre avec le tiers-état, mais duquel il eut le soin de distinguer les parlements par cette lettre circulaire dont on vient de parler.

La plus folle de ces quatre pièces est sans doute *la requête au roi d'Espagne des états généraux de la France*, qui n'étaient point, qui n'existaient point, puisqu'ils n'étaient ni assemblés ni convoqués. C'était donc un fantôme qui parlait en leur nom, et comme un de ces rôles joués sur les théâtres, par ces héros morts depuis mille ans. La simple inspection d'une puérilité qui en effet ne pouvait tromper que des enfants ne permet pas d'imaginer que le cardinal Albéroni pût être tombé dans des sottises si grossières. Mais tout était bon à M. du Maine à qui l'aveuglement qu'il avait jeté sur cette prétendue noblesse avait fait espérer qu'il aurait le même bonheur à infatuer tout le royaume.

A l'égard de la lettre *du roi d'Espagne au roi*, que Cellamare avait ordre de lui présenter en main propre, qui est une voie usitée entre souverains de se parler et de

Digitized by Google

se faire des représentations, elle n'aurait rien contre la vraisemblance, si le style pouvait convenir entre deux grands monarques. C'est donc la simple lecture de cette pièce si étrange qui la rend indigne de passer pour venir du roi d'Espagne, et très-digne de l'esprit et de l'éloquence du cabinet de Sceaux. Ces pièces firent du bruit, et tombèrent bientôt d'elles-mêmes. M. le duc d'Orléans les méprisa, et n'en fut point affecté.

Il n'en fut pas de même d'une pièce de vers qui parut presque dans le même temps sous le nom de *Philippiques*, et qui fut distribuée avec une promptitude et une abondance extraordinaires. La Grange, élevé autrefois page de madame la princesse de Conti fille du roi, en fut l'auteur, et ne le désavouait pas. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai et de faux y était exprimé dans les plus beaux vers, le style le plus poétique, et tout l'art et l'esprit qu'on peut imaginer. M. le duc d'Orléans le sut et voulut voir ce poëme, car la pièce était longue, et n'en put venir à bout, parce que personne n'osa la lui montrer.

Il m'en parla plusieurs fois, et à la fin il exigea si fort que je la lui apporterais, qu'il n'y eut pas moyen de m'en défendre. Je la lui apportai donc, mais de la lui lire, je lui déclarai que je ne le ferais jamais. Il la prit donc, et la lut bas debout dans la fenêtre de son petit cabinet d'hiver où nous étions. Il la trouva tout en la lisant telle qu'elle était, car il s'arrêtait de fois à autre pour m'en parler sans en paraître fort ému. Mais tout d'un coup, je le vis changer de visage et se tourner vers moi les larmes aux yeux, et près de se trouver mal. « Ah! me dit-il, c'en est trop, cette horreur est plus forte que moi. » C'est qu'il était à l'endroit où le scélérat montre M. le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le roi, et tout prêt d'exécuter son crime. C'est où l'auteur

Digitized by Google

redouble d'énergie, de poésie, d'invocations, de beautés effrayantes et terribles, d'invectives, de peintures hideuses, de portraits touchants de la jeunesse, de l'innocence du roi et des espérances qu'il donnait, d'adjuration à la nation de sauver une si chère victime de la barbarie du meurtrier; en un mot tout ce que l'art a de plus délicat, de plus tendre, de plus fort et de plus noir, de plus pompeux et de plus remuant. Je voulus profiter du morne silence où M. le duc d'Orléans tomba pour lui ôter cet exécrable papier, mais je ne pus en venir à bout; il se répandit en justes plaintes d'une si horrible noirceur, en tendresse sur le roi, puis voulut achever sa lecture, qu'il interrompit encore plus d'une fois pour m'en parler. Je n'ai point vu jamais homme si pénétré, si intimement touché, si accablé d'une injustice si énorme et si suivie. Moi-même, je m'en trouvai hors de moi. A le voir, les plus prévenus, pourvu qu'ils ne le fussent que de bonne foi, se seraient rendus à l'éclat de l'innocence et de l'horreur du crime dans laquelle il était plongé. C'est tout dire que j'eus peine à me remettre, et que j'eus toutes les peines du monde à le remettre un peu.

Ce la Grange, qui de sa personne ne valait rien en quelque genre que ce fût, mais qui était bon poëte, et n'était que cela, et n'avait jamais été autre chose, s'était par là insinué à Sceaux, où il était devenu un des grands favoris de madame du Maine. Elle et son mari en connurent la vie, la conduite, les mœurs et la mercenaire scélératesse. Ils la surent bien employer. Il fut arrêté peu après et envoyé aux îles de Sainte-Marguerite, d'où à la fin il obtint de sortir avant la fin de la régence. Il eut l'audace de se montrer partout dans Paris, et, tandis qu'il y paraissait aux spectacles et dans tous les lieux publics, on eut l'impudence de répandre que M. le

Digitized by Google

duc d'Orléans l'avait fait tuer. Les ennemis de M. le duc d'Orléans et ce prince ont été également infatigables, les premiers en toutes les plus noires horreurs, lui en la plus infructueuse clémence, pour ne lui pas donner un nom plus expressif.

Digitized by Google

CHAPITRE DXXVII.

La Peyronie premier chirurgien du roi. — Belle entrée de Stairs. — Ses vaines entreprises à l'égard des princes du sang. — Mort de madame de Seignelay. — La bibliothèque de feu M. Colbert achetée par le roi. — Archevêque de Malines, quel. — L'empereur lui impose silence sur la Constitution. — Sage et ferme conduite du roi de Sardaigne sur la même matière. — Le père Tellier exilé à la Flèche où il meurt au bout de six mois. — Ingratitude domestique des jésuites. — Promotions d'officiers généraux. — Pensions accordées au vicomte de Beaune et au duc de Tresmes. — L'abbaye de Bourgueil à l'abbé Dubois. — Mariage de Bournonville avec mademoiselle de Guiche. — Profusion au grand prieur. — Mariage du prince électeur de Saxe avec une archiduchesse. — Le roi Jacques en Espagne. — Retour de Turin et grâces faites à M. de Prie. — Rémond, quel. — Mimeur, quel. — Son caractère et sa mort. — Mort et caractère de Térat. — La Houssaye lui succède. — Mort d'un fils de l'électeur de Bavière. — Mort et caractère de Puysieux. — Bellisle s'accommode lestement de son gouvernement d'Huningue. — Chevery a sa place de conseiller d'état d'épée.

Maréchal, premier chirurgien du roi, dont le fils avait la survivance, mais si dégoûté du métier, qu'il ne voulait plus l'exercer, s'accommoda de sa charge avec la Peyronie, fort grand chirurgien, qui parut depuis grand et habile courtisan, et qui fit grand bruit à la cour et dans le monde. Il avait beaucoup d'esprit et d'ambition.

Digitized by Google

Stairs fit une superbe entrée. Soit ignorance que les ambassadeurs n'entrent à Paris dans la cour du roi qu'à deux chevaux, ou entreprise, ses carrosses, attelés de huit chevaux, prétendirent entrer. La contestation fut vive, mais enfin il fallut entrer à deux chevaux, et dételer les six autres. Les jours suivants il alla voir les princes du sang suivant l'usage. M. le prince de Conti lui rendit sa visite; mais ne voyant pas Stairs au bas de son escalier, pour le recevoir, comme c'est la règle, il attendit un peu dans son carrosse, puis le fit tourner, et alla au Palais-Royal se plaindre de cette innovation. Stairs avait déjà envoyé demander audience à mesdames les princesses de Conti, à qui M. le duc d'Orléans manda de ne le point rececoir qu'il n'eût reçu les princes du sang comme il devait. M. le Duc suspendit aussi la visite qu'il devait lui rendre. Stairs prétendit que la réception au bas du degré n'était pas dans son protocole. Il s'en fit approuver par les autres ambassadeurs, et blâmer par eux d'en avoir trop fait pour M. le duc de Chartres, qui, quoique premier prince du sang, ne devait pas être traité différemment des autres princes du sang. Enfin au bout de deux mois de lutte et de négociations, M. le Duc et M. le prince de Conti rendirent séparément leur visite à Stairs, qui les reçut au bas de son degré. L'audace de cet ambassadeur d'Angleterre, qu'il portait également peinte dans sa personne, dans ses discours et dans ses actions, avait révolté toute la France. On a vu en son lieu que le régent, d'abord par Canillac et par le duc de Noailles, puis par l'abbé Dubois, dès qu'il fut à portée d'agir par lui-même, en fut subjugué, et Stairs se crut assez le maître du terrain pour hasarder seul, de tous les ambassadeurs des têtes couronnées, une entreprise sur les princes du sang, dont la longue dispute fut honteuse à notre cour. Elle finit pourtant sans innova-

Digitized by Google

tion, mais uniquement par la persévérance des princes du sang, et sans que Stairs en fût plus mal à Londres ni au Palais-Royal.

Madame de Seignelay-Waisassine mourut en couches. Elle avait épousé le dernier fils de Seignelay, ministre et secrétaire d'état, qui avait quitté le petit collet, et qui ne servit point. Il avait eu dans son partage l'admirable bibliothèque de M. Colbert, son grand-père, qu'il vendit longtemps après au roi.

L'archevêque de Malines, qui était Hennin-Liétard, des comtes de Bossut, frère du prince de Chimay, était de ces ambitieux et ignorants dévots, qui avait fait ses études à Rome. Il avait jeté les fondements de la fortune que dès lors il se proposait, en se dévouant aveuglément aux jésuites et à toutes les chimères ultramontaines. Ses dévots manéges, aidés de sa naissance, l'avaient mis à Malines, et obtenu de plus de riches abbayes. La Constitution lui parut une occasion de gagner la pourpre, bien importante à ne pas manquer. Il s'y livra donc avec fureur, et il trouva des travailleurs qui suppléèrent à son ignorance par des écrits qui parurent sous son nom. L'empereur, moins dupe que Louis XIV, et qui n'avait ni Maintenon ni Tellier, ne s'accommoda pas de tout ce bruit, qu'il fit taire à l'instant par une lettre du prince Eugène à ce prélat, qui lui manda que l'empereur lui défendait d'écrire et parler sur la Constitution.

Le roi de Sardaigne avait encore mieux fait chez lui dès les commencements de cette affaire. Il sut qu'elle se glissait dans ses états, et qu'elle commençait à y exciter des disputes. Il n'en fit pas à deux fois. Il manda les supérieurs des jésuites de Turin et des maisons les plus proches. Il leur dit ce qu'il apprenait, qu'il ne voulait point se laisser mener comme la France, qu'il leur

Digitized by Google

déclarait que, s'il entendait parler davantage de cette affaire dans ses états, il en chasserait tous les jésuites. Les bons pères lui protestèrent que ce n'étaient point eux qui remuaient ces questions, et qu'ils seraient bien malheureux d'être soupçonnés de ce qui se faisait sans eux et dont ils ne se mêlaient point. Le roi de Sardaigne leur répondit qu'il ne disputerait point avec eux; mais, encore une fois, qu'ils pouvaient compter qu'au premier mot qu'il en entendrait parler, il les chasserait tous de ses états et sans retour; et sans leur laisser l'instant d'ouvrir la bouche, leur tourna le dos et s'en alla. Les révérends pères le savaient homme de parole et de fermeté, et ne s'y jouèrent pas. Oncques depuis il n'a été mention quelconque de la Constitution dans tous les états du roi de Sardaigne.

On a vu en son lieu le conseil que j'avais donné à M. le duc d'Orléans sur le traitement à faire au père Tellier, où je voulais accommoder la reconnaissance des services qu'il en avait reçus avec la tranquillité publique. Il l'approuva fort et en usa tout autrement. La pension fut modérée, et la liberté ne le fut point. Il voulut aller chez l'évêque d'Amiens, son intime confident, et l'obtint. Il en abusa en boute-feu furieux et enragé de n'être plus le maître. Ses commerces en France, ses intrigues aux Pays-Bas, ses cabales partout, ses machinations diverses ne purent demeurer secrètes. Il se déroba, pour aller lui-même animer le parti en Flandre, trop languissant pour son feu. Il en fit tant que l'évêque d'Amiens fut fort réprimandé, et que le père Tellier fut confiné à la Flèche. Ce tyran de l'église, indigné de ne pouvoir plus remuer, ce qui était la seule consolation de la fin de son règne et de sa terrible domination, se trouva dans une réduction à la Flèche également nouvelle et insupportable.

Digitized by Google

Les jésuites, espions les uns des autres, et jaloux et envieux de ceux qui ont le secret, l'autorité et la considération qu'elle leur donne bien au-dessus des provinciaux et des autres supérieurs, sont encore merveilleusement ingrats envers ceux mêmes qui, ayant été dans les premières places ou qui ayant servi leur compagnie avec le plus grand travail et le plus de succès, lui deviennent inutiles par leur âge ou par leurs infirmités. Ils les regardent alors avec mépris, et bien loin des égards pour leur âge, leurs services et leur mérite, ils les laissent dans la plus triste solitude et leur plaignent tout jusqu'à la nourriture. J'en ai vu trois exemples de mes yeux dans trois jésuites, gens d'honneur et de grande piété, qui avaient eu les emplois de talents et de confiance, et à qui j'étais lié successivement d'une grande amitié. Le premier avait été recteur de leur maison professe à Paris, provincial de la même province, distingué par d'excellents livres de piété; plusieurs années assistant du général à Rome, à la mort duquel il revint à Paris, parce que leur usage est que le nouveau général a aussi de nouveaux assistants. De retour à la maison professe à Paris à quatre-vingts ans et plus, ils le logèrent sous les tuiles au plus haut étage, dans la solitude, le mépris et le manquement. La direction avait été la principale occupation des deux autres, dont l'un fut même proposé pour être confesseur de madame la Dauphine, lui troisième, par les jésuites quand le père le Comte fut renvoyé. Celui-là fut longtemps malade, dont il mourut. Il n'était pas nourri, et je lui envoyai plus de cinq mois, tous les jours, à dîner, parce que j'avais vu sa pitance, et jusqu'à des remèdes, et qu'il ne put s'empêcher de m'avouer ce qu'il souffrait du traitement qu'on lui faisait. Le dernier, fort vieux et fort infirme, n'eut pas un meilleur sort. A la fin, n'y pouvant plus résister,

Digitized by Google

et me le laissant entendre, il me demanda retraite dans ma maison de Versailles, sous prétexte chez eux d'aller prendre l'air. Il y demeura plusieurs mois, et mourut au noviciat, à Paris, quinze jours après qu'il y fut revenu. Tel est le sort de tous les jésuites sans exception des plus fameux, si on en excepte quelques-uns qui, ayant brillé à la cour et dans le monde par leurs sermons et leur mérite, et s'y étant fait beaucoup d'amis, comme les pères Bourdaloue, la Rue, Gaillard, ont été garantis de la disgrâce générale, parce que, étant visités souvent par des personnes principales de la cour et de la ville, la politique ne permettait pas de les traiter à l'ordinaire, de peur de faire crier tant de gens considérables qui s'en seraient bientôt aperçus, et qui ne l'auraient pas souffert sans bruit et sans scandale.

C'est donc cet abandon, ce mépris et ce reproche tacite de tout soulagement qu'éprouva le père Tellier à la Flèche quoiqu'il eût 4,000 livres de pension. Il avait maltraité jusqu'aux jésuites. Aucun d'eux n'approchait de lui qu'en tremblant du temps qu'il était confesseur; encore n'y avait-il que quelques gros bonnets et en petit nombre. Les premiers supérieurs, qu'il gouvernait à baguette, éprouvaient ses duretés, et tous sa domination, sans la moindre ouverture. Le général même fut réduit à ployer devant lui ce despotisme absolu qu'il exerce sur toute la compagnie et sur tous les jésuites en particulier. Tous, et ils me l'ont dit dans ces temps-là bien des fois, désapprouvaient la violence de sa conduite et en étaient fort alarmés pour la société; tous le haïssaient comme on déteste un maître grossier, dur, inaccessible, plein de soi-même, qui se plaît à faire sentir son pouvoir et son mépris. Son exil et sa conduite qui la lui attira leur fut un nouveau motif de dépit par le dévoilement des intrigues secrètes où ils avaient grande part et qu'ils

Digitized by Google

avaient grand intérêt à cacher. Tout cela ensemble ne rendit pas au père Tellier la retraite forcée de la Flèche agréable. Il y trouva des supérieurs et des confrères aigris qui, au lieu de la terreur générale qu'il avait imposée aux jésuites mêmes, n'eurent plus que du mépris pour lui, et se plurent à le lui faire sentir. Ce roi de l'église et en partie de l'état, en particulier de sa société, redevint un jésuite comme les autres, et sous ses supérieurs on peut juger quel enfer ce fut à un homme aussi impétueux et aussi accoutumé à une domination sans réplique et sans bornes et à en abuser en toutes façons. Aussi ne la fit-il pas longue. On n'entendit plus parler de lui depuis, et il mourut au bout de six mois qu'il fut à la Flèche.

Il parut une promotion de six lieutenants généraux et d'un grand nombre de maréchaux de camp et de brigadiers ; ce qui fit aussi de nouveaux colonels.

Le duc de Mortemart, piqué de ce que la lieutenance de roi vacante du Havre-de-Grâce ne fût pas donnée à celui pour qui il la demandait, vendit ce gouvernement au duc de Saint-Aignan. M. le duc d'Orléans donna l'abbaye de Bourgueil à l'abbé Dubois, 10,000 livres de pension, en attendant un gouvernement, au vicomte de Beaune, à la sollicitation pressante de M. le Duc et de madame sa mère, et une de 20,000 livres au duc de Tresmes. Comme gouverneur de Paris, il avait un jeu public dans une maison qu'il louait pour cela, et dont il tirait fort gros. Il l'avait prétendu comme un droit depuis qu'il en avait vu s'établir d'autres par licence, et quelques-uns, depuis la régence, par permission. Ces jeux étaient devenus des coupe-gorges qui excitèrent tant de cris publics, qu'ils furent tous défendus, et celui du duc de Tresmes comme les autres. Ce fut en dédommagement de ce jeu que la pension lui fut donnée. Il

Digitized by Google

ne laissa pas de s'en introduire de temps en temps, mais plus modestement. Tout ayant changé de face sous le gouvernement de M. le Duc, premier ministre, madame de Carignan, arrivée, ancrée, et point du tout oisive pour son intérêt, obtint un jeu à l'hôtel de Soissons, qui lui valut extrêmement. Sur cet exemple, le duc de Tresmes prétendit et obtint le rétablissement du sien. Le rare fut qu'il ne laissa pas de conserver la pension de 20,000 livres qu'il n'avait eue que pour le lui ôter.

Le jeune Bournonville, petit-fils, par sa mère, du duc de Luynes et d'une sœur de M. de Soubise, et fils du cousin germain paternel de la maréchale de Noailles, et frère de la duchesse de Duras, épousa la seconde fille du duc de Guiche, mort maréchal duc de Gramont; c'est celle qui épousa depuis mon fils aîné.

Le grand prieur attrapa de M. le duc d'Orléans un don sur les loteries de Paris de plus de 25,000 écus de rente.

Le mariage du prince électeur de Saxe fut arrêté et déclaré avec une des archiduchesses.

Le roi Jacques partit assez publiquement de Rome, s'embarqua à Nettuno 8 février, et aborda en Espagne, d'où il se rendit à Madrid.

Prie revint avec sa femme de son ambassade de Turin. Je ne remarque ce retour que par le bruit et le mal que fit cette femme, qui fut maîtresse publique de M. le Duc et de la cour et de l'état, quand et tant qu'il fut premier ministre. Prie eut 12,000 liv. de pension et 90,000 liv. de gratification.

Rémond, dont il a été parlé ailleurs, fut introducteur des ambassadeurs. Comme il devint une espèce de petit personnage, et quoique subalterne, fort dangereux, il est à propos de le faire encore mieux connaître. Il était fils de Rémond, fermier général, connu sous le nom de

Digitized by Google

Rémond-le-Diable. Ce fils était un petit homme qui n'était pas achevé de faire, et comme un biscuit manqué, avec un gros nez, de gros yeux ronds sortant, de gros vilains traits et une voix enrouée comme un homme réveillé en pleine nuit en sursaut. Il avait beaucoup d'esprit, il avait aussi de la lecture et des lettres, et faisait des vers. Il avait encore plus d'effronterie, d'opinion de soi et de mépris des autres. Il se piquait de tout savoir, prose, poésie, philosophie, histoire, même galanterie; ce qui lui procura force ridicules aventures et brocards. Ce qu'il sut le mieux fut de tâcher de faire fortune, pour quoi tous moyens lui furent bons. Il fut le savant des uns, le confident et le commode des autres, et de plus d'une façon, et ne se cachait pas de la détestable de rapporteur quand on le voulut et que cela lui parut utile. Il s'attacha à Canillac, à Nocé, aux ducs de Brancas, puis de Noailles, surtout à l'abbé Dubois, dont il allait disant pis que pendre pour faire parler les gens et le lui aller redire; enfin à Stairs dont il devint le panégyriste et l'homme à tout faire. Sa souplesse, l'ornement de son esprit, son aisance à parler et à frapper, sa facilité à adopter le goût de chacun, une sorte d'agrément qu'on trouvait dans sa singularité, le mirent quelque temps fort à la mode, dont il sut tirer un grand parti pécuniaire. Il en avait espéré d'autres qui s'évanouirent avec son cardinal Dubois. Tel qu'il était, il ne laissa pas de trouver à se conserver des entrées et de la familiarité dans plusieurs maisons distinguées. Il a fini par épouser une fille du joaillier Rondé, en quoi il n'y a eu ni disparité ni mésalliance, et par donner souvent des soupers à bonne et honorable compagnie. Il avait eu la charge de Magny. Il ne la garda pas longtemps, voyant ses espérances trompées et qu'elle ne le menait à rien.

Mimeur mourut officier général, dont je crois avoir

Digitized by Google

parlé ailleurs. Il était fils d'un président du parlement de Dijon. Je ne sais par quelle protection il avait été attaché à Monseigneur dès sa jeunesse, chez qui il avait les entrées; mais il n'alla jamais dans aucun lieu où on mangeât avec lui. Son esprit souvent plaisant sans songer à l'être, et l'ornement de son esprit joint à beaucoup de modestie et de savoir-vivre, l'avaient mêlé avec le grand monde et fait désirer dans les meilleures compagnies. Il était aimé et estimé, sur un pied agréable, et le méritait; il était honnête homme et fort brave sans se piquer de rien et fort doux, aimable et sûr dans le commerce; il servit toute sa vie, presque toujours dans la gendarmerie, avec réputation; il se maria à la fin de sa vie et fut regretté de beaucoup d'amis.

Térat, chancelier et surintendant des affaires et finances de M. le duc d'Orléans, mourut en même temps. Il avait un râpé de l'ordre. Il était fort vieux et fort riche, fort homme d'honneur et fort désintéressé. Il était chancelier de Monsieur quand, à la mort de Béchameil, qui était surintendant, il eut sa charge, dont il refusa absolument les appointements. Ce fut une perte pour M. le duc d'Orléans, dont il gouvernait très-bien les affaires. Il vivait fort honorablement et n'était déplacé en rien; il était généralement aimé et estimé; il ne laissa point d'enfants. Je n'ai point su qui il était; je crois que c'était peu de chose, aussi était-il fort éloigné de s'en faire accroire. La Houssaye, conseiller d'état, eut les deux charges de Térat chez M. le duc d'Orléans, qui le conduisirent à être enfin contrôleur général des finances.

Un fils de l'électeur de Bavière fut élu évêque de Munster. Il était allé se promener en Italie et mourut à Rome sans avoir su son élection.

La mort de Puysieux, duquel on a déjà parlé lorsque son esprit et son adresse le firent si singulièrement che-

Digitized by Google

valier de l'ordre, devint le commencement et la base de la prodigieuse fortune de Bellisle. Les chartreux, qui sont accoutumés à donner quelquefois de grands repas, en donnèrent un à beaucoup de gens distingués de la cour et des conseils. J'en fus prié, et Puysieux, que tout le monde aimait et qui était bon et joyeux convive, en fut aussi. Le repas fut également grand et bon, et la compagnie, quoique fort nombreuse, de très-bonne humeur. Puysieux en fit la joie; mais pour un homme fort près de quatre-vingts ans, gros et court, il mangea beaucoup, et tant que la nuit même il se sentit d'une indigestion et de fièvre qui l'emporta en fort peu de jours Ce fut grand dommage pour sa probité, sa valeur, sa modestie, l'ornement de son esprit, qui avait également l'agréable et le solide et qui en faisait tout à la fois un homme de guerre, un homme capable de bien manier les affaires les plus délicates et un homme de la meilleure compagnie, qui était estimé partout et recherché de ce qui était le plus distingué. Son père s'était ruiné à ne rien faire; il était resté peu de bien à Puysieux, et son frère, qui n'avait presque rien, avait été trop heureux d'être écuyer de M. le prince de Conti, qui le traita toujours avec distinction. Puysieux était conseiller d'état d'épée, dont Cheverny eut la place; il avait aussi le gouvernement d'Huningue. Sa famille le voyant moribond, et n'ayant que des filles, songea promptement à profiter de la facilité du temps pour en faire une pièce d'argent, et Bellisle, fort à l'affût de tout ce qui pouvait l'avancer, conclut bientôt ce marché. Il était ami intime de le Blanc, qui l'avait mis dans quelque privance avec l'abbé Dubois et Law. Il ne faisait qu'être maréchal de camp, par conséquent fort loin d'un gouvernement, bien plus d'un de cette importance. Ces trois protecteurs, avec le maréchal de Besons, frère de la mère de le Blanc, qui entraîna d'Effiat, joints avec la famille de Puysieux,

Digitized by Google

emportèrent d'emblée l'agrément du régent, et toute l'affaire fut menée si brusquement et si secrètement, qu'on ne le sut que lorsqu'elle fut consommée, la veille de la mort de Puysieux.

Une grâce si singulière excita les cris de tout ce qui se proposait de demander cette récompense dès qu'elle serait vacante. L'adresse de Bellisle excita ceux des moins à portée et le blâme des importants, parmi lesquels les maréchaux de Villeroy, Villars, Huxelles se signalèrent autant que leur frayeur de toute la suite de l'affaire du duc du Maine le leur permit, c'est-à-dire qu'ils ne se contraignirent pas avec leurs familiers; qu'ils encouragèrent secrètement les plaintes, et qu'ils se contentèrent d'ailleurs d'un silence de désapprobation. Tant de bruit et la réflexion tardive sur la matière firent assez repentir le régent pour être tenté de révoquer la permission; mais le marché était signé et l'argent compté; il ne se trouvait d'autre moyen que l'autorité, par un changement subit de volonté qui ne pouvait se couvrir de surprise. Ceux qui avaient obtenu cette permission du régent lui firent honte de reculer, et Bellisle demeura paisible gouverneur d'Huningue; mais il en resta une dent contre lui à M. le duc d'Orléans, qu'il lui a toujours mais assez inutilement gardée.

FIN DU TRENTE-DEUXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

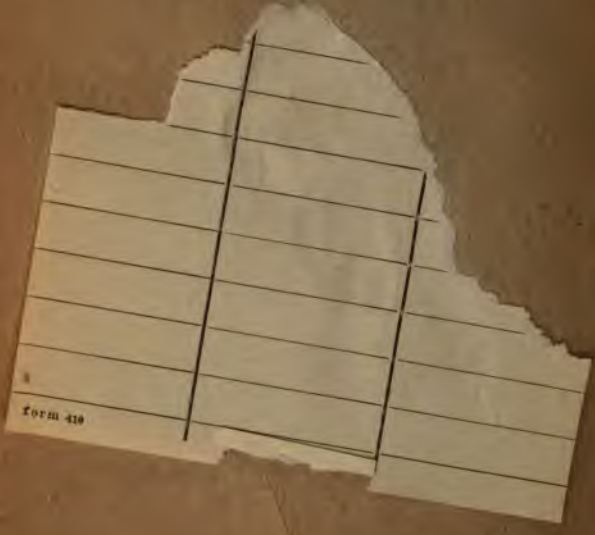

Digitized by Google

AUG 16 1923

Digitized by Google

Digitized by Google